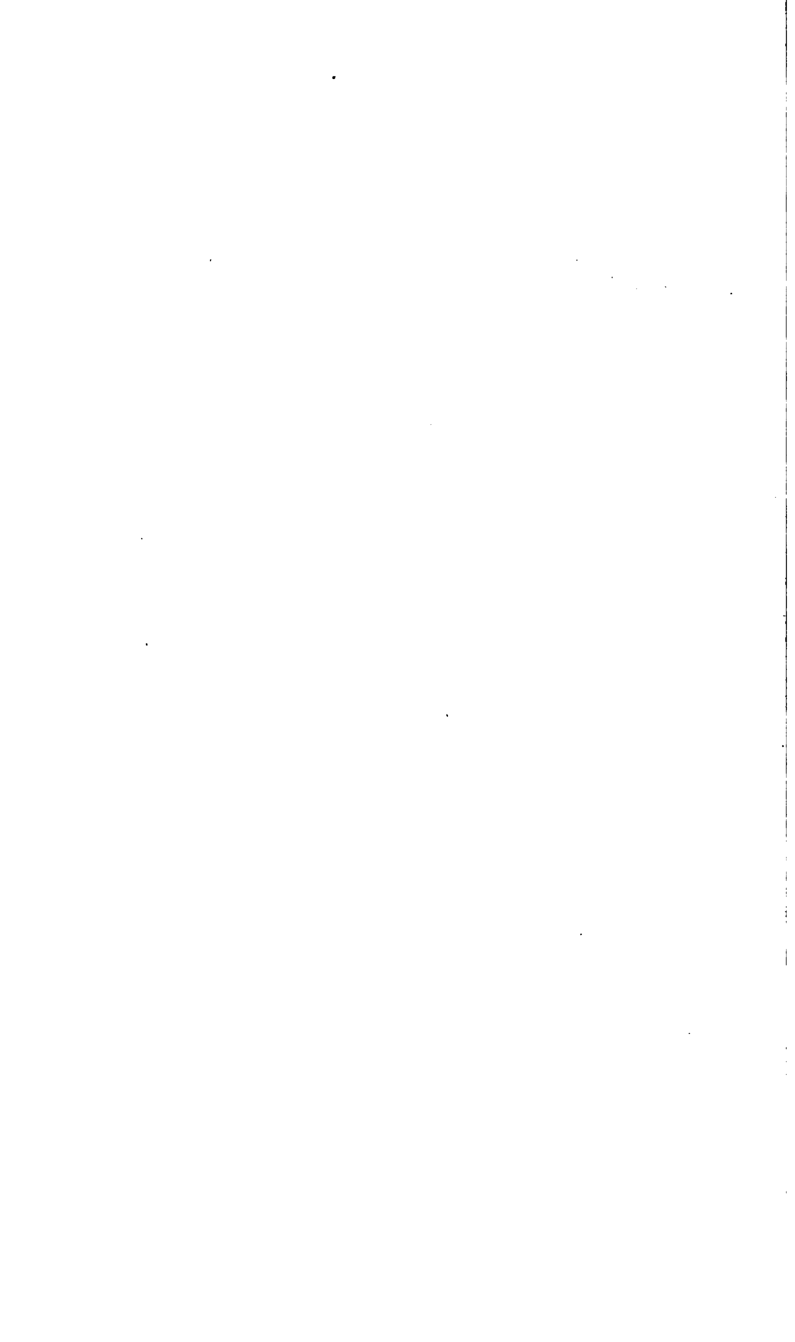


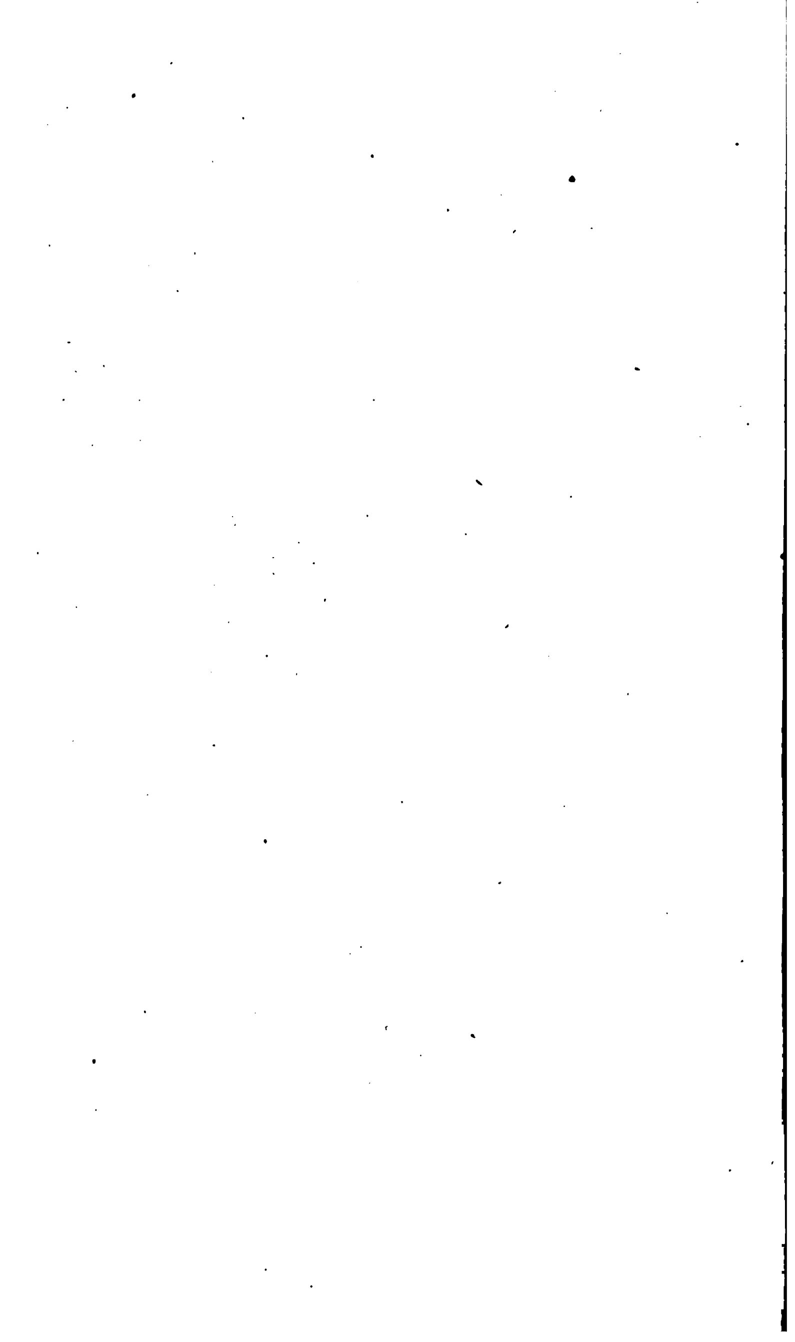
DAF
Lavallée



DAF
Lavallée







HISTOIRE

# DES FRANÇAIS

TOME TROISIÈME

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

# HISTOIRE
# DES FRANÇAIS

DEPUIS LE TEMPS DES GAULOIS JUSQU'EN 1830

PAR

**THÉOPHILE LAVALLÉE**

L'homme s'agite, mais Dieu le mène.
FÉNELON.

ONZIÈME ÉDITION

---

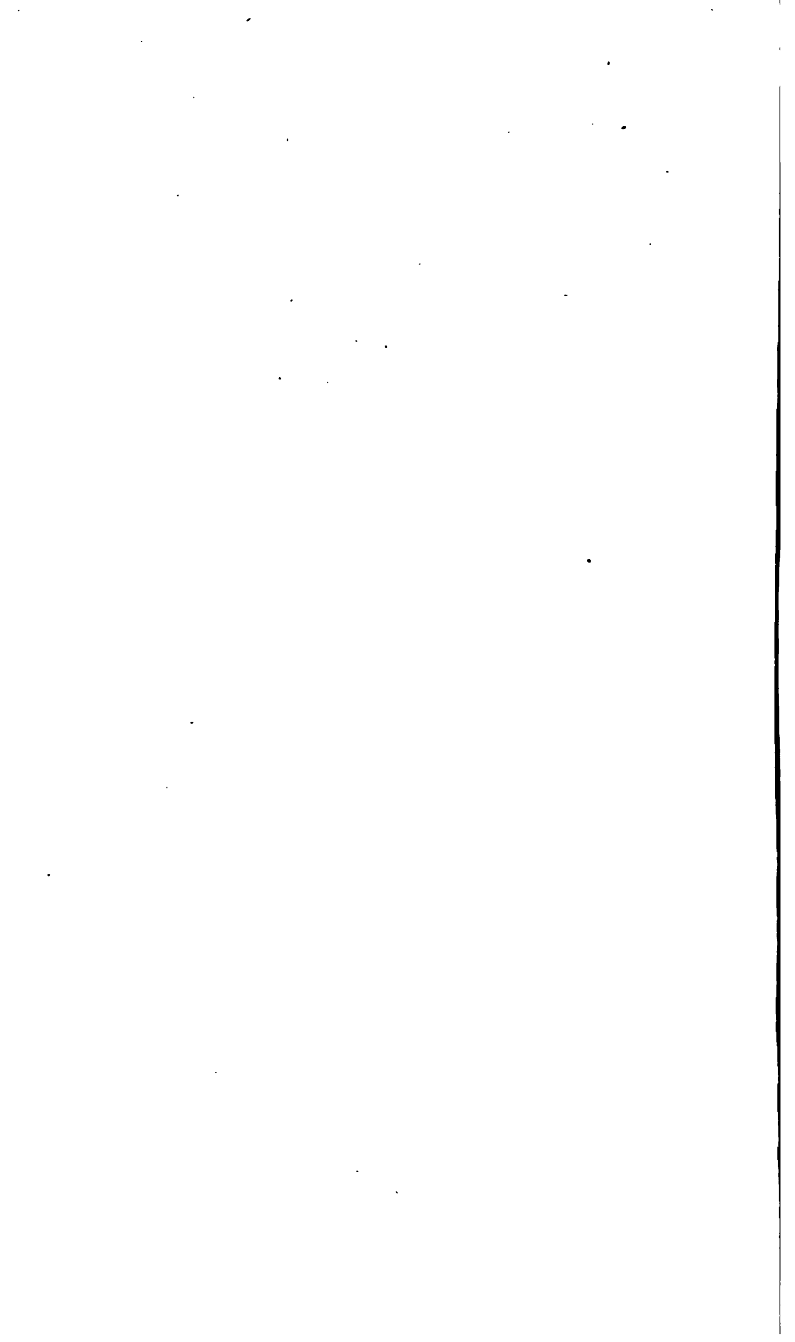
## TOME TROISIÈME

HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS LES BOURBONS
1589-1789



PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
40, RUE BONAPARTE, 40

1856





# LIVRE III.

## LES BOURBONS,

OU

## LA FRANCE SOUS LA MONARCHIE ABSOLUE

### AGE DE RUINE DE LA FÉODALITÉ.

### (1589-1789.)

---

## SECTION I.

### ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE.

### 1589-1654.

## CHAPITRE PREMIER.

**Commencement du règne de Henri IV. — Fin des guerres civiles religieuses. — Édit de Nantes et traité de Vervins. — 1589 à 1598.**

§ Ier. HENRI IV ET CHARLES X, ROIS DE FRANCE. — En apprenant la mort de Henri III, Paris éclata de joie, et poussa l'égarement jusqu'à honorer le meurtrier comme martyr. Toutes les églises retentirent des éloges de Jacques Clément; son portrait fut placé sur les autels; l'ambassadeur d'Espagne écrivait à son maître que « c'était à la main seule du Très-Haut qu'on était « redevable de cet heureux événement [1], » et le pape n'eut pas honte de comparer la mort de l'assassin à la passion du Sauveur.

[1] Archives de Simancas, d'après Capefigue, *la Réforme, la Ligue et le Règne de Henri IV*, t. v, p. 290.

Cependant l'extinction de la race des Valois plaçait la Ligue sur un terrain tout nouveau, en mettant en scène la grande question de la succession au trône. Henri de Bourbon étant doublement étranger à la France comme roi de Navarre et comme chef des calvinistes, il semblait que la nation dût rentrer pleinement dans son droit de se choisir un souverain de sa religion, de sa langue et de ses lois. L'occasion était venue pour la maison de Guise, si populaire et si catholique, de monter sur le trône ; mais le Balafré était mort ; son fils, qui n'avait rien des vertus de ses pères, était prisonnier du Béarnais ; son frère, le duc de Mayenne, devenu le chef de la Ligue plutôt par la force des circonstances que par ambition, était un homme intelligent et tenace, mais modéré, nonchalant, sans inspiration et sans audace. Celui-ci chercha à gagner du temps par un moyen terme qui, en remplissant le trône, laissât pourtant le champ libre à ses prétentions, et il se hâta de faire proclamer le cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X [7 août 1589]. C'était une grande faute et la négation même des projets de la maison de Guise : le nouveau roi, prisonnier du Béarnais, ne donnait, il est vrai, que son nom à Mayenne, qui gardait tout le pouvoir ; mais son élévation était une reconnaissance formelle de la légitimité des Bourbons, et par là, ainsi que le désiraient Villeroy, Jeannin et les politiques qui poussaient à cette mesure, on préparait les voies à Henri de Navarre. Charles X fut reconnu sans obstacle par toutes les villes de l'Union et par les puissances catholiques ; Mayenne garda le gouvernement comme lieutenant général de l'État et couronne de France.

Dans le camp de Saint-Cloud, le Béarnais avait pris le titre de roi de France et le nom de HENRI IV ; mais autour de lui étaient de grandes divisions. Les seigneurs protestants voyaient que leur parti restait sans tête et sans avenir si leur chef était mis sur le trône, car Henri devait infailliblement se faire catholique ; alors il travaillerait à rétablir l'unité monarchique, et combattrait les prétentions aristocratiques et féodales de ses anciens compagnons. Nonobstant, les gentilshommes gascons, qui avaient suivi le brave Béarnais, n'ayant devant les yeux que la gloire de donner à la France un roi de leur pays et l'espoir d'élever leur fortune sur la sienne, reconnurent Henri, et ce fut un suicide pour le parti protestant.

Mais le camp de Saint-Cloud comptait à peine trois à quatre

mille calvinistes sur quarante mille hommes : le reste était composé de catholiques amenés à Henri III par les ducs de Longueville, de Montpensier, d'Épernon, d'Aumont, de Biron, d'O, etc., qui tous n'avaient qu'un sentiment, ne pas obéir à un roi hérétique. On voyait ces orgueilleux seigneurs, en présence de Henri et devant le cadavre de son prédécesseur, « comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux et des promesses dont on oyoit pour conclusion : plutôt mourir de mille morts [1] ! » Ils se rassemblèrent tous, et déclarèrent solennellement à Henri qu'il lui fallait choisir entre rester roi de Navarre et protestant, ou devenir roi de France et catholique. Le Béarnais pâlit de crainte, mais montra de la fierté : « Me prendre à la gorge, leur dit-il, sur le premier pas de mon avénement et à une heure si dangereuse! auriez-vous donc plus agréable un roi sans Dieu? J'appelle de vos jugements à vous-mêmes, messieurs; et ceux qui ne pourront prendre une plus mûre délibération, je leur baille congé librement pour aller chercher leur salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les catholiques ceux qui aiment la France et l'honneur [2]. » Puis, se tournant vers le maréchal de Biron, réputé le plus habile des généraux catholiques : « C'est à cette heure, dit-il, qu'il faut que vous mettiez la main droite à ma couronne; venez-moi servir de père et d'ami contre ces gens qui n'aiment ni vous ni moi. » Henri était peut-être indifférent entre les deux religions; mais il sentait que, s'il se faisait catholique en ce moment, le peuple dirait qu'il sacrifiait sa conscience à son ambition; il fallait, pour que sa conversion eût tout son prix, qu'il fût assez bien établi dans ses affaires pour donner à croire qu'il pouvait arriver au trône sans cette concession; il fallait qu'il ne fût plus un pauvre chef d'aventuriers, mais un roi puissant, entouré d'une forte armée; il fallait enfin que son droit fût sanctionné par des victoires. D'après le conseil des chefs protestants, il répondit aux seigneurs catholiques par une déclaration dans laquelle il promettait de se faire instruire dans la religion romaine, et de convoquer les états généraux [1589, 4 août]; en attendant il jurait de maintenir exclusive-

(1) D'Aubigné, t. III, liv. II, ch. 23.
(2) Id., ibid.

ment la religion catholique dans le royaume, excepté dans les lieux où l'édit de Bergerac accordait liberté aux protestants. Cette déclaration fut signée par la plupart des seigneurs, qui « reconnurent pour leur roi et prince naturel Henri IV, roi de France et de Navarre [1]; » elle fut enregistrée au parlement de Tours, et envoyée à toutes les villes du royaume. Malgré cela, d'Épernon et plusieurs seigneurs catholiques abandonnèrent Henri et se retirèrent dans leurs gouvernements; d'autres passèrent même dans le camp de la Ligue avec un grand nombre de soldats; quelques-uns, comme d'Aumont, Longueville, Biron, se firent acheter leur fidélité par des concessions de fiefs; enfin La Trémoille, avec neuf bataillons de protestants, refusa de « combattre sous les drapeaux d'un souverain qui venait de s'engager à protéger l'idolâtrie. » Il ne resta au pauvre Henri, devant la grande et puissante Ligue, que huit à dix mille hommes, la plupart étrangers, et qu'il ne pouvait ni solder ni nourrir.

Ainsi Charles X et Henri IV, les religions catholique et protestante, les parlements de Paris et de Tours, le nord et le midi de la France, le peuple et la noblesse, l'esprit d'unité et l'esprit féodal étaient en présence avec une grande différence de moyens et de forces. Le droit, la puissance et l'avenir sont du côté de la Ligue; mais Henri de Bourbon n'était pas un homme ordinaire; quand il vit que la force était inutile, il apostasia le parti où il était né, et se jeta dans celui qui lui donnait le droit, la puissance et l'avenir.

§ II. Combat d'Arques. — Surprise des faubourgs de Paris. — Henri est reconnu par les Vénitiens. — Cependant la mort de Henri III avait rendu toute sa confiance à la Ligue; les secours de l'Espagne étaient arrivés, et Mayenne rassemblait avec beaucoup d'activité une armée de trente mille hommes. Henri allait se trouver isolé et compromis devant la capitale; roi sans royaume, sans sujets, sans gouvernement, sans ministres, il ne pouvait lever nulle part des impôts ni des hommes, car le peu de pays qui le reconnaissait avait assez à faire de se défendre lui-même : il fallait donc se hâter de quitter les environs de Paris. Mais, privé de vivres et de munitions, il ne savait où aller, et il pensait même à retourner dans les provinces

[1] Duplessis-Mornay, t. IV, p. 38.

méridionales, quand d'Aubigné lui dit : « Qui vous croira roi de France en voyant vos lettres datées de Limoges ? » En effet, s'il eût suivi cette première pensée, il est probable qu'il aurait usé sa vie aventureuse au delà de la Loire sans jamais entrer à Paris. Il se décida alors à aller en Normandie, « pour y prendre l'argent des recettes, y faire vivre son armée (1), » et s'emparer de quelque port d'où l'on pût recevoir les secours de l'Angleterre. Il envoya d'Aumont et Longueville avec deux petits corps, dans la Picardie et la Champagne, pour inquiéter la frontière, et avec sept mille hommes, mécontents et affamés, il marcha sur la Normandie.

Mayenne se mit à sa poursuite, et il le pressa de telle sorte qu'il ne pouvait lui échapper, disait-il, qu'en sautant dans la mer. Henri essaya une surprise sur Rouen, puis tourna sur Dieppe, que le gouverneur lui livra ; mais il n'osa se renfermer dans cette ville, où les habitants et le manque de vivres le forceraient bientôt à capituler, et il se retrancha dans une forte position, près de la rivière et du village d'Arques. Sa situation était si désespérée que son parlement lui conseillait de reconnaître Charles X, à la condition d'être reconnu son héritier; lui-même songea à se réfugier en Angleterre. Les représentations de Biron lui rendirent le courage, et il attendit résolument l'armée de la Ligue dans son camp, où il prit des dispositions très-habiles [1589, 13 sept.]. Mayenne essaya pendant quinze jours, soit par force, soit par ruse, d'enlever ou le camp royaliste ou les faubourgs de Dieppe ; mais il fut repoussé dans toutes ses attaques ; et lorsqu'il apprit que Longueville et d'Aumont accouraient avec des renforts, il effectua sa retraite par la Picardie pour se joindre aux auxiliaires espagnols qui lui arrivaient [28 sept.].

Les combats d'Arques, où sept mille hommes avaient résisté glorieusement à trente mille, étaient d'un heureux augure pour le Béarnais. En ce moment, Longueville et d'Aumont lui amenèrent la noblesse de Picardie et de Champagne ; Élisabeth lui envoya cinq mille Anglais, et il se trouva alors à la tête de vingt mille hommes ; mais il n'avait pas un écu pour les payer, et il voulut, en leur donnant un butin qui leur tiendrait lieu de solde, effrayer ses ennemis par un coup hardi et prendre l'offensive au centre de ce royaume où personne ne lui obéis-

(1) L'Étoile, t. II, p. 9.

sait. Il gagna trois marches sur Mayenne, et se porta rapidement sur Paris, qui ne s'attendait nullement à une attaque [31 oct.]. Les bourgeois et les moines se jetèrent, pleins d'enthousiasme et de courage, dans les faubourgs; mais l'enceinte étant trop vaste pour être défendue, les faubourgs du midi furent emportés d'assaut, après un violent combat où périrent neuf cents Parisiens [1er nov.]. Les huguenots s'y précipitèrent en criant: « Saint-Barthélemy ! » et pendant trois jours ils les livrèrent au plus affreux pillage. Henri, ayant ainsi enrichi ses soldats, n'essaya pas de forcer la ville, « car son armée se fût perdue dedans [1]; » d'ailleurs, les Parisiens se préparaient à une vigoureuse résistance, et Mayenne venait d'arriver [4 nov.]. Il décampa, partagea son armée en quatre corps qu'il envoya vivre dans quatre provinces; et, à la tête de ses gentilshommes, il alla à Tours, la capitale du parti royaliste [21 nov.].

C'était l'époque où devaient se réunir les états. Henri qui ne voulait pas exposer ses droits aux discussions d'une assemblée nationale, s'excusa auprès du parlement de ne les avoir pas convoqués, à cause des embarras de la guerre. Obligé de tenir le milieu entre les catholiques, qui s'impatientaient de ne pas le voir changer de religion, et entre les protestants, qui se proposaient d'élire à sa place un chef de leur parti, il luttait contre les difficultés de sa position à force de gaieté, de patience, de finesse d'esprit et de courage : « Il faisoit plus le compagnon que le prince, et suppléoit à la pauvreté de ses moyens par la prodigalité de ses promesses. Il faisoit bonne mine à tout le monde, flattant tour à tour les protestants et les catholiques, les premiers comme ses anciens et intimes compagnons, les seconds comme des gens dont il alloit embrasser la croyance; s'excusant auprès des bourgeois des maux de la guerre, se faisant l'ami des gentilshommes, tournant en plaisanterie sa pénurie actuelle, protestant à chacun qu'il lui devoit la couronne et qu'il l'en récompenseroit bien un jour [2]. »

Cependant il gagnait du chemin, sinon en France, où l'on ne croyait jamais qu'il parviendrait au trône, du moins à l'extérieur, où sa renommée grandissait. Malgré sa pauvreté et les soins de la guerre, il avait envoyé des agents dans toutes les

(1) Sully, t. I, p. 453.
(2) Davila, liv. X, p. 595.

cours, et ses relations diplomatiques étaient fort actives. Il fut reconnu sans obstacle par l'Angleterre et les Provinces-Unies, ses alliées intimes; par la Suède et le Danemarck, qui firent amitié avec lui; par la Turquie, qui lui promit son assistance contre l'Espagne: mais aucune puissance catholique n'avait encore osé le traiter en roi. Ce fut Venise qui commença : elle accrédita un ambassadeur auprès de lui ; les ducs de Mantoue et de Ferrare suivirent cet exemple et lui fournirent même des sommes d'argent considérables. Cette reconnaissance d'un roi hérétique par trois États catholiques et italiens était une grave atteinte à l'autorité pontificale et à la prépondérance espagnole. Le pape, à l'instigation de Philippe, menaça d'abord les Vénitiens d'excommunication; puis il écouta les observations du sénat, qui lui montra qu'il ne pouvait pas faire un pas sans la permission de l'Espagne, et que la grandeur du roi de France était la garantie de l'indépendance de l'Italie. Il se radoucit, témoigna du regret d'avoir excommunié Henri, et reçut favorablement une ambassade des seigneurs catholiques qui suivaient le Béarnais. La Ligue murmura; les curés de Paris dirent que Sixte-Quint était un « méchant pape et politique ; » l'ambassadeur de Philippe II, à genoux devant le pontife, le somma de « déclarer excommuniés tous les adhérents du roi de Navarre, sinon le roi catholique abandonnerait l'obédience du pape, ne pouvant souffrir que la cause du Christ fût ruinée. » Sixte résista : « Si le roi de Navarre était ici, dit-il, je le supplierais à genoux de se faire catholique. » Et jusqu'à la fin de sa vie il resta indécis entre le salut de la foi et l'indépendance du saint-siége, entre le penchant qu'il avait pour Henri IV et la crainte que lui inspirait Philippe II.

§ III. Embarras de Mayenne. — Bataille d'Ivry. — Cette conduite du pape jeta la désunion dans la Ligue : Mayenne était mal obéi; il avait à se défendre contre l'esprit démocratique des Parisiens, l'ambition des Espagnols, l'emportement du clergé, la trahison des politiques, et il regrettait de n'avoir pas pris la couronne, but de toutes les intrigues et cause de toutes les divisions. Philippe II énonçait hautement les droits de sa fille, comme née d'une sœur de Henri III; les ducs de Lorraine et de Savoie avaient de semblables prétentions [1]; les ducs de Mer-

[1] Le premier pour son fils, comme né d'une fille de Henri II ; le second pour lui-même, comme fils d'une fille de François Ier.

cœur, de Nemours, de Nevers, d'Aumale, tendaient à démembrer le royaume; une partie du parlement et une grande partie de la noblesse et de la haute bourgeoisie voulaient un roi français, et auraient accepté Henri de Navarre, pourvu qu'il devînt catholique; enfin les Seize et les membres du conseil de l'Union étaient « gens qui ne tendoient qu'à la ruine de la monarchie et de la noblesse, et à réduire l'État de France en une république (1). » Mayenne lutta avec fermeté contre toutes ces prétentions, et persista dans son but : conserver l'unité monarchique en rejetant la domination des huguenots et des Espagnols. Il repoussa à la fois les propositions de Philippe II et de Henri IV, et fit décréter par la Sorbonne une défense expresse de traiter avec les hérétiques; il introduisit des seigneurs et même des politiques dans le conseil de l'Union, diminua ses attributions, et plus tard les annula entièrement; puis il promit de convoquer les états généraux pour laisser à la nation le soin de disposer de la couronne, et s'occupa entièrement de la guerre.

Henri continuait sa vie d'aventurier, comme s'il eût voulu n'obtenir le trône que par son épée; mais, malgré ses succès, il ne gagnait pas de partisans; presque toutes les villes et les campagnes étaient contre lui; les grands seigneurs étaient indépendants; il n'avait pour lui que ses compagnons de guerre, « qu'il remplissoit de bonne opinion de lui et d'eux-mêmes (2), » par ses manières brusques et affables, ses mots spirituels, son caractère plein de feu, son insouciance des dangers, des privations et des fatigues. « Il était, écrivait l'ambassadeur de Savoie, courageux et soldat, mais sans discipline militaire; plutôt chef de soudards et bannis que général d'armée; libéral, agréable, un peu moqueur et gausseur, faisant profession de bon Français et grand amateur de la noblesse (3). »

Il s'empara de Vendôme, du Mans, de Falaise, et se rapprocha peu à peu de Paris. Paris n'avait jamais exercé une si grande influence sur la France; cette ville était le cœur de la monarchie, la résidence du parlement, de la chambre des comptes, de la Sorbonne, enfin de tout ce qui donnait à Mayenne et à son fantôme de roi leur légitimité. Paris devait donc être le but

(1) Palma-Cayet.
(2) Mém. de Tavannes.
(3) Capefigue, t. VI, p. 256.

unique de l'armée royaliste ; et Henri chercha à l'affamer en s'emparant de toutes les villes qui l'approvisionnaient. Mayenne se mit en campagne, prit Pontoise [1590, 25 fév.], assiégea Meulan, et, à l'approche des royalistes, se dirigea vers la Picardie pour recueillir les renforts espagnols que lui amenait le comte d'Egmont ([1]). Pendant ce temps, Henri assiégea Dreux ; Mayenne revint à la hâte avec douze mille fantassins et trois mille cavaliers, et le força de lever le siége. Le Béarnais n'avait que huit mille fantassins et trois mille chevaux ; mais il ne voulut pas reculer pour se mettre en sûreté dans la Normandie : « Point d'autre retraite que le champ de bataille ! » dit-il ; et il attendit ses ennemis dans la plaine d'Ivry, sur les bords de l'Eure, dans une excellente position [14 mars]. Grâce à sa valeur et aux habiles manœuvres de Biron, la bataille fut gagnée en moins de deux heures. L'artillerie royaliste, qui portait en plein sur les ligueurs, mit en déroute leur cavalerie et jeta le désordre dans leur infanterie ; le comte d'Egmont fut tué ; les Suisses se rendirent sans combattre et passèrent du côté des royalistes ; les Allemands furent égorgés sans pitié et par l'ordre de Henri, qui criait : « Main basse sur l'étranger ! sauvez les Français ! » L'armée de Mayenne fut presque entièrement détruite : six mille hommes périrent, et le reste se débanda.

Cette victoire, la plus brillante qui eût été remportée dans les guerres civiles, jeta un grand éclat sur Henri IV : on le célébra partout comme un héros ; c'était le seul chef protestant qui n'eût jamais été vaincu ; il avait gagné les batailles de Coutras, d'Arques et d'Ivry. Dès lors il ne fut plus un aventurier, mais un général victorieux, et sa gloire militaire rendit ses chances de succès non douteuses. Mais, selon sa coutume, il ne sut pas profiter de sa victoire : s'il eût marché sur Paris, « la Ligue, effrayée et démontée de tous points, lui en eût ouvert les portes ([2]) ; » il rejeta la faute sur l'embarras de ses finances, les habitudes de pillage de ses soldats, enfin, dit Sully, « sur la malice des catholiques de son armée, qui ressentoient autant d'ennui et de déplaisir de sa victoire que ceux-là même qui avoient perdu la bataille ([3]). » Il s'amusa pendant deux mois à prendre

([1]) C'était le fils de celui qui avait été décapité.

([2]) L'Étoile, t. II, p. 52.

([3]) Sully, t. I, p. 455.

les villes voisines de Paris, et, quand il fut maître des rivières et des routes, il mit, avec quinze mille hommes seulement le blocus devant la capitale [8 mai].

§ IV. Siége de Paris. — Marche du duc de Parme. — Prise de Lagny. — Délivrance de Paris. — Mayenne n'était pas rentré à Paris ; il avait laissé le duc de Nemours pour gouverneur de cette ville, et était allé dans les Pays-Bas hâter l'arrivée d'une nouvelle armée espagnole. Les Parisiens étaient dans une grande agitation : en vain les politiques avaient essayé de profiter de la défaite d'Ivry pour faire un chemin au Béarnais, les Seize et les curés avaient redoublé leurs violences, et la Sorbonne avait déclaré que les Français étaient tenus et obligés en conscience de l'empêcher de parvenir au gouvernement du royaume, comme hérétique, relaps, excommunié, quand même il se convertirait et parviendrait à se faire absoudre. Les bourgeois renouvelèrent solennellement le serment de l'Union, jurèrent de défendre la ville jusqu'à la mort, et se préparèrent avec ardeur à soutenir un siége ; ils creusaient les fossés, fortifiaient les remparts, se munissaient de vivres, faisaient des processions et des revues, s'exerçaient aux armes. Leurs troupes régulières n'étaient que de cinq à six mille hommes ; mais il y avait trente mille hommes de milices et soixante-cinq pièces de canon. Le légat Gaëtano et Mendoza, ambassadeur d'Espagne, régularisaient la défense : « C'étaient, disaient les Parisiens, les soutiens des vrais catholiques. »

En ce temps, Charles X mourut. Cette mort ne changea rien à la situation politique, bien qu'elle rendît plus vives les prétentions des compétiteurs à la couronne ; elle ne jeta aucun trouble dans la Ligue ; tout le monde s'accorda à rester, jusqu'à la réunion des états généraux, dans le provisoire où l'on se trouvait déjà même du vivant de ce roi, et l'on ne s'occupa que du siége.

Pendant les deux premiers mois, des sorties fréquentes fournirent quelques vivres, et l'on allait faire la moisson à coups d'arquebuse ; mais Henri, ayant reçu des renforts, fit enlever d'assaut tous les faubourgs, après un terrible combat de nuit où « Paris semblait enseveli dans une mer de feu » [27 juillet]. Alors les Parisiens se trouvèrent prisonniers dans leurs murailles ; toutes les sorties échouèrent : la famine devint effroyable, et les politiques essayèrent de livrer la ville en

trahison. Mais les prédicateurs tenaient l'enthousiasme en haleine par leur éloquence populacière, pleine d'invectives et de haine; les Seize déjouaient les intrigues des royalistes; le duc de Nemours, qui s'était fait recevoir bourgeois de Paris, déployait une activité infatigable; les duchesses de Nemours, de Mayenne, de Montpensier, étaient sans cesse dans les rues pour échauffer le peuple, distribuer des vivres, apaiser les émeutes; les moines, armés d'épées et d'arquebuses, faisaient des processions, gardaient les remparts, soutenaient les assauts, faisaient des sorties. On fondit le plomb des églises et les cloches pour faire des balles et des canons; on vendit les vases sacrés pour acheter des farines. Rien de plus élevé, de plus grand que le sentiment de foi profonde qui animait cette population de deux cent cinquante mille âmes, que les royalistes cherchaient vainement à tourner en ridicule, et qui soutint les plus rudes privations avec une constance héroïque; rien de plus horrible que l'agonie de cette grande ville pendant quatre mois: C'était, disaient les protestants, la main de Dieu qui s'abattait sur les massacreurs de la Saint-Barthélemy. Les seigneurs, le clergé, les magistrats rivalisèrent de zèle et de dévouement; le légat et l'ambassadeur d'Espagne épuisèrent toutes leurs ressources pour nourrir le peuple; on brouta l'herbe des rues, on dévora tous les animaux, on fit de la farine avec des ossements de morts; une femme mangea son enfant; trente mille personnes moururent de faim en trois mois.

Philippe II savait que tout était perdu si Paris était pris; il ordonna à Alexandre Farnèse de marcher au secours de la Ligue, même en sacrifiant les Pays-Bas. Les provinces septentrionales s'étaient alors complétement séparées des provinces méridionales, et elles se trouvaient dans une situation très-florissante: elles avaient pour stathouder Maurice de Nassau, fils de Guillaume, grand capitaine, qui est regardé comme le régénérateur de l'art militaire, et qui arrêta tous les progrès du duc de Parme; elle s'étaient donné pour barrière deux grands fleuves, l'Escaut et la Meuse, qui étaient garnis de nombreuses forteresses et défendus par des armées d'aventuriers; elles n'avaient presque plus rien à craindre de Philippe, encore ébranlé de la perte de son *Armada*, occupé des affaires de France, enfin épuisé par la multitude et la constance des efforts qu'il faisait depuis trente ans; déjà même elles portaient hors de leur ter-

ritoire leur activité : leurs vaisseaux faisaient un vaste commerce, pillaient les colonies espagnoles, jetaient les fondements de la puissance hollandaise dans les Indes orientales. En présence de tels ennemis, le duc de Parme répugnait à faire une expédition en France : il n'avait qu'un petit nombre de troupes, il ne recevait plus de renforts de l'Espagne, il savait que Maurice de Nassau mettrait à profit son absence. Cependant les ordres précis du roi catholique le forcèrent à se mettre en marche. Mayenne, qui connaissait sa lenteur, obtint de lui quelques troupes, inquiéta le blocus de Paris, et, quoiqu'il fût battu, parvint à jeter un convoi dans la ville.

La famine y était extrême, les maladies et la mortalité effrayantes ; mais, à la nouvelle du secours, ce peuple hâve et décharné, qui se traînait dans les églises pour entendre les promesses de ses prédicateurs, redoubla de courage et d'opiniâtreté. Henri, touché de compassion pour les souffrances de Paris et inquiet de la marche des Espagnols, entama des négociations ; mais la haine des Parisiens s'était augmentée par leurs souffrances : tout accommodement fut rejeté, l'armée royale était alors de trente-cinq mille hommes ; elle n'osa pourtant essayer un assaut, et maintint le blocus avec la plus grande rigueur ; mais, « quelques défenses qu'il y eût, ceux de cette armée qui ne vouloient pas de roi huguenot, les gouverneurs des places voisines et des chefs des troupes laissoient entrer des vivres dans Paris pour de l'argent ou des babioles ; et si le roi eût été bien servi, il eût été impossible aux Parisiens d'attendre le secours du duc de Parme [1]. » Lui-même, dix jours avant la levée du siége [1590, 20 août], « laissa sortir trois mille bouches inutiles, d'abord femmes et enfants, ensuite tous les autres jusqu'à ses plus cruels ennemis. Il permit davantage, contre toutes les lois de la guerre, que les princes et les princesses qui se trouvoient dans la ville fussent secourus de quelques vivres [2]. »

Farnèse était parti de Valenciennes, le 4 août, avec quatorze mille fantassins, trois mille cavaliers et vingt canons. Sa marche fut admirable pour ce temps où les armées cheminaient sans vivres et sans munitions assurées, ruinant tout sur leur

(1) Sully, t. II, p. 4, et t. VI, p. 29. — Groulard, p. 307.
(2) L'Étoile, t. II, p. 83.

passage, arrêtées par une rivière, faute de pontons, ou surprises par les ennemis, faute d'éclaireurs. L'armée espagnole garda une discipline parfaite dans tout le pays qu'elle traversa; ses convois étaient assurés, ses équipages toujours prêts, ses campements inabordables. Elle arriva le 23 à Meaux, se réunit à l'armée de Mayenne, qui était forte de douze mille hommes, passa la Marne, et s'arrêta en face de Lagny, ville qui fermait la rivière aux approvisionnements de Paris, et qui avait une bonne garnison royaliste. Elle n'avait plus qu'une journée de marche à faire pour être devant les lignes du Béarnais. Cependant Henri s'opiniâtrait au blocus de la capitale, espérant que la constance des habitants était à son terme; mais ceux-ci, *quoique* à demi morts, ne bougèrent pas : alors, n'osant attendre les Espagnols dans ses lignes, il leva le siége et s'avança dans les plaines de Chelles pour livrer bataille, pendant que les Parisiens se traînaient hors de leurs portes pour ramasser quelques vivres [1590, 30 août]. Farnèse, qui voulait conserver son armée pour les Pays-Bas, n'était pas si imprudent que d'exposer aux hasards d'une bataille ce qu'il tenait dans sa main : son but unique était de ravitailler Paris. Il laissa escarmoucher les deux armées pendant quatre jours dans les plaines de Chelles, en face de Lagny; puis il feignit d'accepter la bataille [5 sept.]. Les royalistes s'élancèrent avec des cris de joie; mais les Espagnols s'étaient retranchés dans une position formidable, et ils masquaient leur artillerie, qui, de la rive droite, foudroyait Lagny à travers la rivière. Alors, Farnèse jeta quelques bataillons sur la rive gauche : la ville fut emportée d'assaut sous les yeux des royalistes, et une nuée de bateaux s'élançant sur la Marne vint ramener l'abondance dans Paris.

Henri fut profondément humilié : l'héroïsme des Parisiens et la prise de Lagny avaient effacé tout l'éclat de la victoire d'Ivry; il avait perdu sans combat tous les fruits de ses travaux; il retombait dans son premier dénûment, diminué de réputation, et ayant augmenté la haine de ses ennemis. Plein de colère et de désespoir, il brusqua deux attaques sur Paris [7 sept.], fut aisément repoussé, et vit entrer dans cette ville l'armée de Farnèse et de Mayenne [18 sept.]. Alors « il se trouva réduit en de grandes fascheries et perplexités, à cause du grand éclat des heureux succès de ses ennemis [1]; » il dissémina son armée en

[1] Sully, t. II, p. 6.

Normandie, en Touraine, en Bourgogne, en Champagne, en Picardie, se retira à Compiègne avec un corps de cavalerie, et résolut de tenir la campagne en partisan.

§ V. Désunion parmi les royalistes. — Henri IV obtient des secours de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Allemagne. — Farnèse, ayant rempli sa mission, avait hâte de regagner les Pays-Bas, où les Hollandais avaient obtenu quelques succès; après avoir rouvert la Seine par la prise de Corbeil [13 novembre], il laissa quelques troupes à Mayenne, reprit le chemin de la Flandre, déjoua tous les efforts d'un corps royaliste qui le suivait, et atteignit la frontière.

Henri était si découragé qu'il passa toute une année sans faire de grande entreprise, et il recommença la guerre de petites places, qui ne lui aurait pas donné son royaume en cent ans. Son parti était plein de divisions. Les huguenots ne se faisaient plus d'illusion : ils s'associaient aux politiques pour faire triompher le Béarnais, non par attachement et par confiance, mais parce qu'ils espéraient de meilleures conditions de lui que de tout autre, et ils avaient déjà obtenu le rétablissement complet des édits de Bergerac et de Fleix. Pour les politiques, la religion n'était qu'une considération secondaire : les uns, comme Biron et son fils, Crillon, Ornano, ne cherchaient que leur propre grandeur ; les autres, comme de Thou, Pasquier, et presque tous les parlementaires, regardaient le triomphe de la royauté comme indispensable au rétablissement de l'ordre et de la légalité. Enfin, « la plupart des catholiques se lassoient de cette guerre, et étoient gens à se séparer de Henri et à faire un parti à part, ou se joindre avec ceux de la Ligue, avec lesquels ils ne céloient pas qu'ils compatiroient bien mieux qu'avec les huguenots. »

Le Béarnais était fort embarrassé au milieu de tous ces partis; il brusquait ses amis, caressait ses ennemis, et cherchait à accorder les plus contraires. Mais, comme ses opérations militaires dépendaient de leur bon vouloir, il chercha à s'affranchir de leurs caprices intéressés en appelant un plus grand nombre d'étrangers dans son armée. A cet effet, le vicomte de Turenne, l'un des plus habiles protestants, fut envoyé en Angleterre : mais il ne put obtenir, et avec beaucoup de peine, que sept mille Anglais. Élisabeth avait pourtant le plus grand intérêt à ne pas supporter que, des bouches de l'Escaut au détroit de Gibraltar,

une seule et vaste puissance menaçât les petites îles britanniques ; elle avait fait, dans ce but, tous ses efforts pour arracher la France au catholicisme, isoler ainsi les Pays-Bas et l'Espagne, et frapper au cœur la puissance du grand roi ; mais elle commençait à se lasser des secours gratuits qu'elle donnait à Henri, et elle prévoyait sa conversion. De là Turenne passa chez les Hollandais, qui lui promirent deux mille cinq cents hommes, cinquante bâtiments, et une forte diversion en Flandre si le duc de Parme faisait une nouvelle campagne en France. Enfin, il alla en Allemagne, où il trouva les électeurs et les villes libres inquiets de l'ambition de la maison d'Autriche, qui voulait réunir la couronne de France à ses autres couronnes pour dominer l'empire. Il leva dans ce pays quatre mille chevaux, huit mille fantassins et une bonne artillerie, et il les amena lui-même. Henri, reconnaissant des services de Turenne, lui fit épouser l'héritière de la petite souveraineté de Bouillon et de Sedan [1], ce qui lui donnait un allié sur la frontière de Champagne. Les renforts étrangers devaient porter l'armée royale à quarante mille hommes : pendant qu'ils étaient en marche, Henri essaya encore une surprise sur Paris ; puis il vint attaquer Chartres [1591, 12 avril], la deuxième place de la Ligue, et s'en empara ; de là il tourna sur Noyon, et, malgré Mayenne, qui vint au secours de la ville, il la prit [18 août]. Mais tous ses succès ne le menaient à rien ; c'était Paris qu'il lui fallait.

§ VI. **Désunion parmi les ligueurs. — Les Seize s'emparent de l'autorité et sont renversés par Mayenne.** — Les Parisiens, depuis qu'ils étaient sortis de l'enthousiasme de leur défense, se fatiguaient de cette guerre perpétuelle, de leurs souffrances que rien n'interrompait, de la cessation de tout commerce, des nombreux échecs qu'ils éprouvaient. Il y eut même une assemblée formée de magistrats, d'échevins, de quarteniers et autres bourgeois, « où il fut proposé de sommer le roi de Navarre de « se faire catholique. » Les chefs de la Ligue s'alarmèrent, firent bannir la plupart des individus qui avaient assisté à cette assemblée, et ranimèrent par les prédications la haine contre le Navarrais. « Ce méchant excommunié, disaient les curés, nous

[1] Charlotte de La Mark. Le nouveau duc de Bouillon fut le père du grand Turenne.

ôtera notre sainte messe, nos belles cérémonies, nos reliques, fera de nos belles églises des étables à ses chevaux, tuera vos prêtres, et fera de nos ornements et chapes des chausses et des livrées à ses pages et laquais ([1]). » Enfin les ligueurs sollicitèrent la cour de Rome de venir à leur aide. Grégoire XIV, qui venait de succéder à Sixte-Quint, était tout dévoué à l'Espagne et à la cause catholique : il envoya une petite armée en France avec de grosses sommes d'argent, renouvela l'excommunication contre Henri, et fulmina les bulles les plus violentes contre tous ses adhérents (mars).

Ces mesures déconcertèrent les politiques, qui eurent pourtant soin de faire condamner les bulles par le parlement de Tours ; mais le parti de la Ligue n'en resta pas moins en confusion ; « la forme ancienne de l'État n'y paroissoit plus ; les gouverneurs des provinces se rendoient indépendants ([2]). » Philippe II avait déclaré à Mayenne qu'il fallait assembler les états pour élire un roi catholique, et que, « tant que les François n'auroient pas reconnu sa fille pour reyne, propriétaire de France, » il ne donnerait plus ni argent ni soldats. Le duc de Savoie s'était rendu le maître de la Provence, où son autorité avait été reconnue par les états, la noblesse et le parlement ; il avait même essayé de s'étendre dans le Dauphiné. Dans cette province était Lesdiguières, qui rétablit le parlement de Grenoble [22 déc.], maintint le culte catholique, et ramena la plus grande partie du pays sous l'autorité du roi, ou plutôt sous la sienne. Le Lyonnais et partie de la Bourgogne étaient dominés par le duc de Nemours, qui, s'étant brouillé avec Mayenne, demandait la protection et l'argent de l'Espagne. Dans la Bretagne, le duc de Mercœur avait ouvertement l'ambition de se faire reconnaître comme l'héritier des anciens ducs, et ils combattait contre le prince de Dombes et le brave Lanoue, qui fut tué dans cette guerre. L'Anjou et le Maine se liaient au mouvement de la Bretagne, et, « comme il n'y avait, disait-on, nul roi en France, » ils ne reconnaissaient pour seigneur que Philippe II. En Languedoc, Montmorency et Joyeuse se faisaient la guerre en princes indépendants, l'un sous le nom de la Ligue, l'autre sous le nom de Henri IV ; le premier ayant son parlement et ses

([1]) L'Étoile, ann. 1591.

([2]) Marillac, p. 472.

états à Toulouse, le second à Carcassonne ; Joyeuse, appuyé par les Espagnols, Montmorency par les huguenots. Il y avait partout une anarchie effroyable, à laquelle on ne voyait pas de terme ; et la Ligue, qui avait été instituée pour sauver l'unité monarchique, était la cause ou le prétexte du démembrement du royaume. Mayenne voulait bien la conservation de l'unité, mais à son profit (1) ; et il avait à redouter non-seulement les prétentions du roi d'Espagne, des ducs de Savoie, de Lorraine, de Mercœur et de Nemours, mais encore celles du jeune duc de Guise, qui venait de s'échapper de prison, et que toute la Ligue avait accueilli avec transport [1591, 5 août].

Enfin, ses plus grands ennemis étaient les Seize, qui embarrassaient son gouvernement de mille obstacles, dévoilaient ses négociations avec le Béarnais, correspondaient avec l'Espagne et le pape ; ils demandaient le rétablissement du conseil de l'Union, « corps souverain de tout le parti, de la défaillance duquel on ne devoit attendre que désunion et ruine. » « Ce n'était pas, disaient-ils, pour satisfaire aux ambitions mesquines de quelques seigneurs qu'on avait chassé Henri III et que tant de Français avaient sacrifié leurs biens et leur vie ; il fallait débarrasser la Ligue de toutes ces vues particulières, la ramener à son vrai but, la conservation de la religion et de l'unité nationale. » Le seul moyen d'y arriver, selon eux, était de faire un état nouveau dans lequel on prendrait pour roi ou le grand protecteur de l'Union, ou le fils du Balafré, marié à la fille de Philippe II, mais en ne laissant à ce roi que les honneurs de la royauté, et en donnant toute la souveraineté aux états généraux, qui nommeraient les ministres, établiraient les impôts, feraient la guerre ou la paix, etc. Quelques-uns, anciens massacreurs de la Saint-Barthélemy, ou bien descendants de ces bouchers qui avaient dominé Paris en 1413 (2), ne voyaient d'autre voie pour arriver à cette solution que le système du duc d'Albe, les échafauds et les proscriptions. C'était l'opinion des curés, qui vomissaient les injures les plus atroces et les plus obscènes contre le roi athée et tyran, et demandaient sans cesse

(1) « Il ne voulut jamais donner en propriété à ceux de son parti les villes et les provinces dont ils avoient les gouvernements, à condition de le reconnoître pour roy, comme fist Hugues Capet. » (Mém. de Fontenay-Mareuil, t. I, p. 157.)

(2) Voyez t. II, p. 87.

une nouvelle Saint-Barthélemy contre les politiques et les parlementaires. Le peuple des halles et des métiers s'émouvait à ces sanglantes déclamations; il trouvait la justice trop lente contre les traîtres; il accusait le parlement, qui se refusait aux exécutions.

Alors les Seize résolurent de s'emparer du pouvoir: profitant de l'absence de Mayenne, qui était en campagne contre le Béarnais, ils se rassemblèrent secrètement et nommèrent un comité de dix membres pour prendre les mesures nécessaires au salut de l'État [1591, 8 nov.]. «Messieurs, dit un curé, il ne faut plus espérer d'avoir justice du parlement, il est temps de jouer des couteaux.» D'après les ordres de ce comité, Bussy-Leclerc, commandant de la Bastille, mit sur pied les compagnies bourgeoises et ferma toutes les rues du Palais; le premier président Brisson et les conseillers Larcher et Tardif furent arrêtés, conduits au Châtelet dans une salle basse, où ils trouvèrent un bourreau et un prêtre [15 nov.]. On leur lut l'arrêt du conseil des Dix qui les condamnait à mort, et ils furent pendus. Cette exécution jeta la terreur parmi les politiques, et fut le signal d'une révolution qui fit tomber le pouvoir aux mains de la populace: les Seize confisquèrent les biens des suspects, changèrent les autorités municipales et les commandants des quartiers, s'emparèrent des finances, dressèrent des listes de politiques « pour les proscrire, daguer, pendre ou noyer, » et écrivirent au roi d'Espagne pour lui proposer la couronne. Enfin, dans une grande assemblée de la bourgeoisie, il fut résolu qu'une députation serait envoyée à Mayenne pour l'inviter à légitimer la révolution populaire en établissant: 1° un tribunal extraordinaire, sous le nom de Chambre ardente, « pour connoître du fait des hérétiques, traîtres et conspirateurs contre la religion et l'État; » 2° un conseil de guerre dont les Seize nommeraient les membres, et sans lequel il ne serait fait aucune conférence avec les ennemis; 3° un comité de finances dont les membres seraient élus par le peuple.

A cette époque, Henri IV s'était réuni à tous ses auxiliaires étrangers, et il se dirigeait sur Rouen pour en faire le siége (10 nov.). Mayenne l'observait et pressait le duc de Parme de venir à l'aide de cette ville; il fut effrayé des événements de Paris, sentant bien que lui-même n'échapperait pas à ce comité secret qui disposait en maître de la vie et des biens des citoyens, et qui disait de lui

que « c'étoient les Seize qui l'avoient fait ce qu'il étoit, et qu'ils le pourroient bien défaire quand bon leur sembleroit ([1]). » Sur les sollicitations des parlementaires et des riches bourgeois, il se résolut à tout quitter pour abattre cette puissance nouvelle. Il fit bon accueil à la députation des Seize, dit qu'il voulait aller à Paris pour juger de l'état des choses, laissa à Laon son armée sous le commandement du duc de Guise, et, avec trois mille hommes d'élite, entra dans la capitale. Aussitôt il fit mettre sur pied les compagnies bourgeoises, les mêla avec ses troupes, occupa les principales rues et enveloppa la Bastille, qui se rendit aussitôt [28 nov.]. Bussy-Leclerc s'enfuit à Bruxelles; quatre des meurtriers de Brisson furent pris et pendus; on abolit définitivement le conseil de l'Union; les fonctions municipales furent confiées à des politiques déclarés [4 déc.]. Vainement les curés et la Sorbonne crièrent à la trahison; vainemen le comte de Brissac dit à Mayenne que « le feu roy n'avoit jamais fait pis; » vainement l'ambassadeur d'Espagne le menaça de toute la colère de son maître: le lieutenant-général tint ferme; tout ce qu'avaient établi les Seize fut renversé, et leur pouvoir ne se releva jamais. Leur chute fut celle non-seulement du parti populaire, mais de toute la Ligue: les Seize étaient des hommes violents et sanguinaires, mais on devait à leur énergie la défense héroïque et la constance inébranlable des Parisiens; ils étaient prêts à tout souffrir et à tout faire pour l'Union. Avec eux tombèrent l'exaltation et le dévouement du peuple: la bourgeoisie revint au pouvoir, sans illusion, résignée d'avance à la paix, disposée d'avance à un compromis. Mayenne, en sévissant contre les Seize, s'était perdu lui-même; il donnait gain de cause au parti modéré, préparait une transaction, et annonçait la restauration du pouvoir royal.

§ VII. Siége de Rouen. — Combat d'Aumale. — Prise de Caudebec. — Marche et retraite du duc de Parme. — Cependant Henri faisait le siége de Rouen avec une armée de quarante mille hommes dont huit mille à peine étaient Français [3 déc.]. Villars-Brancas commandait dans cette ville, qui était toute dévouée à la Ligue, garnie de six mille hommes et bien approvisionnée: il se défendit avec vigueur en attendant les secours du duc de Parme, qui s'était mis en marche avec vingt-quatre mille fan-

([1]) L'Étoile, t. II, p. 208.

tassins et six mille chevaux [1592, 16 janv.]. Henri, dont l'armée avait beaucoup souffert du froid et des maladies, laissa le commandement du siége à Biron, et, avec cinq mille cavaliers d'élite, s'en alla harceler les Espagnols, qui marchaient lentement suivant leur coutume, et venaient de se joindre aux troupes de Mayenne et à la petite armée pontificale. C'était la guerre qu'il aimait : intrépide soldat, « il mit toute sa noblesse sur les dents, » et prodigua la plus brillante valeur dans plusieurs escarmouches où il risqua sa vie sans aucun profit pour sa cause. Dans une rencontre qui eut lieu près d'Aumale, il s'avança si follement au milieu des Espagnols, qu'il fut enveloppé par toute leur cavalerie, et qu'il aurait été pris sans le dévouement de ses gentilshommes, qui se firent tuer pour protéger sa fuite [1]. [5 févr.]. Il fallut ensuite que ses capitaines tinssent ferme sur la Bresle et à Neuchâtel, pour arrêter la poursuite des Espagnols, qui, sans cela, seraient arrivés d'un trait jusqu'à Rouen.

Pendant ce temps Villars avait battu Biron et s'était emparé de ses lignes [25 fév.]; Henri essaya de rétablir le siége; mais, à l'approche de Farnèse, il fut obligé de décamper [15 mars]; il avait perdu encore plus de monde que devant Paris ; une bonne partie de sa noblesse s'était dispersée : il se retira dans le pays de Caux [10 avril]. Le duc de Parme, pour achever de dégager la Seine, assiégea Caudebec et s'en empara ; mais il fut blessé dangereusement et laissa le commandement à Mayenne [25 avril]. Henri, profitant de la sécurité de ce prince qui voyait l'armée royale dispersée, rassembla vingt-cinq mille hommes en quelques jours, s'empara de tous les passages entre Caudebec et Rouen, et enferma Mayenne dans un triangle formé par la Seine, la mer et une suite de détachements qui allaient de Caudebec à Dieppe par Yvetot [30 avril]. L'armée espagnole manqua bientôt de vivres ; l'armée royale la serrait de plus en plus pour l'acculer à la Seine, qui a dans cet endroit une largeur d'un quart de lieue ; une flotte hollandaise tenait le fleuve à Quillebœuf ; point d'issue : il fallait mettre bas les armes.

Farnèse répara la faute de Mayenne : il fit préparer à Rouen des

(1) « Je croyais avoir affaire à un général, dit le duc de Parme, et non à un carabin » (sorte de cavaliers armés de carabines). Henri ayant su ce propos : « Il est bien aisé au duc, dit-il, d'être prudent, il ne risque que de ne pas faire de conquête; mais moi, je joue ma fortune et ma couronne. »

bateaux qui descendirent, sans être vus, jusqu'à Caudebec; puis il garnit les approches du fleuve de plusieurs redoutes, et y rassembla toute son armée [20 mai]. Henri se prépara à l'attaquer; mais en une seule nuit, et sans que les royalistes en eussent le moindre soupçon, les Espagnols passèrent le fleuve sur un pont de bateaux, ne laissant dans les redoutes qu'une arrière-garde qui fit une vive résistance et parvint elle-même à s'échapper. Le duc de Parme longea la rive gauche à marches forcées, arriva à Saint-Cloud, repassa la Seine, jeta un corps de quinze cents hommes dans Paris, remonta la Marne, et, en dix jours de chemin, se trouva sur la frontière des Pays-Bas. Henri, revenu de sa stupeur, avait voulu se porter sur Pont-de-l'Arche, traverser la Seine et disputer aux Espagnols le passage de l'Eure; mais, empêché par les Anglais et les Hollandais qui voulaient retourner dans leur pays, par les Allemands et les Suisses qui lui demandaient de l'argent, il laissa passer le temps, licencia son armée, et, profondément irrité de se voir une seconde fois vaincu sans combat par un homme à demi mort, il courut avec un corps de trois mille chevaux à travers la Picardie et la Champagne, et vit de loin les Espagnols qui repassaient la frontière. Le duc de Parme mourut de sa blessure [2 déc.].

§ VIII. DOCTRINES DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. — PUISSANCE DE PHILIPPE II EN FRANCE. — ÉTATS DE PARIS. — Il paraissait démontré à tous les partis que la force ne pouvait décider la question ; on prenait des villes, on se faisait mutuellement du mal, on ruinait le pays, mais tout cela ne menait à rien, et l'idée d'une transaction commençait à prévaloir dans les esprits. Tout le monde négociait, ouvertement ou en secret, et Mayenne lui-même fit à Henri des propositions exorbitantes, que celui-ci eut grand soin de rendre publiques. Il ne restait qu'un moyen de débrouiller ce chaos, c'était d'en appeler à la volonté nationale, de convoquer les états généraux.

La Ligue avait répandu partout la doctrine de la souveraineté populaire; les écrits des jésuites et du cardinal Bellarmin avaient précisé cette même doctrine dans le but d'élever l'Église au-dessus de l'État; les chaires parlaient sans cesse du droit imprescriptible que possèdent les peuples de repousser du trône un ennemi de leur religion et de leurs lois. « Les assemblées des états, disaient les prédicateurs, possèdent le pouvoir public et la majesté suprême, la puissance de lier et de délier, la souve-

raineté inaliénable ; le prince procède du peuple, non par nécessité et par violence, mais par élection libre [1]. » A ces doctrines si largement démocratiques, puisées dans les idées sacerdotales du moyen âge, et qui tendaient à faire prédominer le spirituel sur le temporel, les protestants, et derrière eux les politiques, opposaient le droit divin des rois : ils attaquaient l'union monstrueuse des souverainetés sacerdotale et populaire, et rappelaient que le pouvoir de l'Église n'est pas de ce monde : « Dieu seul impose les rois à la race humaine, disaient-ils ; il faut recevoir le souverain que Dieu envoie, fût-il hérétique et tyran ; jamais le peuple ne peut dépouiller un prince de ses droits [2]. »

D'après cela, la convocation des états généraux était repoussée par les protestants, par les parlementaires et surtout par Henri, dont les prétentions pouvaient être détruites d'un coup par le choix des représentants de la nation. Mayenne, qui, depuis la ruine des Seize, était vu de mauvais œil par le peuple, craignait plus qu'il ne désirait les états ; et cependant, après beaucoup de délais, il les convoqua pour le 17 janvier 1593. C'était Philippe II qui avait poussé le plus ardemment à cette mesure : il voyait la France si dévouée à défendre sa foi qu'il ne doutait pas de la majorité. Ce roi, depuis la délivrance de Paris, exerçait un tel ascendant par ses soldats, son argent, sa renommée, qu'il régnait en réalité sur la France plutôt en maître qu'en allié. Les autorités, les villes, les seigneurs étaient en relation continuelle avec lui ; on lui demandait protection de toutes parts ; on ne faisait rien sans son ordre ; ses troupes étaient en Provence, en Languedoc, en Bretagne, en Picardie ; ses agents intriguaient partout ; ses ducats étaient distribués à tout ce qui avait du crédit, à Mayenne lui-même, et il nourrissait quatre mille Parisiens, à qui l'on donnait un minot de blé et 45 sols par semaine. Dès que les élections furent faites, il envoya en France une ambassade extraordinaire, dont était chef le duc de Feria ; il écrivit aux députés, les flatta, les corrompit ; il renouvela ses promesses aux ligueurs de Paris, et n'hésita pas, sur leur demande, et quoique les troupes qu'il avait déjà en France lui coûtassent trois mille écus par mois, à leur en-

(1) Sermon de Jean Boucher en 1594.

(2) Pasquier, Recherc. de France, p. 341.

voyer cinq mille fantassins et quinze cents chevaux, « pour assurer le calme et la liberté aux délibérations des états [1]. »

Jamais assemblée en France n'avait eu une plus grande tâche à remplir : il s'agissait pour la première fois de faire acte de souveraineté nationale, de nommer un roi, de reconstituer la monarchie. Mais les états généraux n'étaient pas une institution populaire ; ils avaient un caractère trop moderne pour qu'ils pussent être utiles dans une société encore toute féodale. C'était un remède extrême dont on se servait dans les circonstances graves, quand le gouvernement et la nation ne savaient plus que faire ; mais ils s'étaient toujours montrés ou d'une servilité déplorable en face du pouvoir, ou d'une incapacité absolue dans leurs projets de réforme. Ils avaient fait des actes remarquables de législation civile et d'administration, mais jamais ils n'avaient montré de génie politique ; jamais ils n'avaient pu contenir le despotisme royal, réfréner les injustices aristocratiques, enchaîner les violences populaires. D'ailleurs ils commençaient à trouver un rival dans le parlement de Paris, que nous verrons bientôt se substituer à la représentation nationale, et, en conséquence, rendre des arrêts politiques, donner la régence, refuser l'impôt, enfin faire tous les actes de la puissance législative. Les états de 1593 furent donc au-dessous de leur mission : les élections avaient été faites sous l'influence de Mayenne et de son parti pâle, égoïste et vacillant ; elles donnèrent des hommes très-catholiques, sans doute, mais qui n'osèrent servir franchement ni les exaltés, ni les politiques, ni Mayenne, ni Philippe II, ni Henri IV ; enfin, leur insignifiance fut telle, qu'à cette époque, où la presse publiait tant de pamphlets et d'écrits inutiles, les délibérations et les actes de cette assemblée n'ont pas été imprimés.

Les états s'ouvrirent le 26 janvier, mais, jusqu'au mois de mars, ils ne servirent que de rideau à tous les partis, pendant que les intrigues les plus contradictoires se mouvaient autour d'eux pour l'élection d'un roi. Le duc de Feria publia une déclaration de Philippe II, qui réclamait le trône pour sa fille, en annonçant qu'il voulait la marier à un archiduc d'Autriche. Le sentiment national fut choqué de ce projet : tous les princes qui pouvaient prétendre à la main de l'infante le combattirent ; Mayenne, qui était marié, redoubla de ruses pour entraver l'é-

[1] Arch. de Simancas, d'après Capefigue, t. VI, p. 203.

lection et faire succéder la sienne ; les ducs de Nemours, de Guise, de Savoie, de Lorraine, rivalisèrent, avec lui d'intrigues basses et compliquées, où les demandes d'argent à Philippe II entraient toujours en première ligne. Tout cela se faisait en dehors des états, dont personne ne tenait compte, et assez ouvertement pour indisposer le peuple contre les vues intéressées de ses chefs, contre leur posture humiliante devant un prince étranger. Les modérés des deux partis se rapprochèrent ; au moyen d'un pamphlet très-piquant, *la Satire Ménippée*, ils jetèrent le ridicule sur les états si lents et si timides, sur les chefs de la Ligue si avides et si égoïstes, sur le clergé si remuant et si belliqueux, et ils ramenèrent à eux un grand nombre de catholiques, qui virent dans Henri de Béarn la seule solution à tant d'embarras.

§ IX. Conférences de Suresne. — Arrêt du parlement pour le maintien de la loi salique. — Conversion de Henri IV. — Henri voyait le péril où le mettait l'assemblée des états. Il était ennuyé des exigences, des reproches, des désobéissances de ses partisans ; il savait que la plupart ne travaillaient que pour eux-mêmes, « et que tant d'une que d'autre religion avoient pour but de rabaisser en quelque sorte la royauté [1] ; » il avait éprouvé quelques revers ; il venait de perdre son meilleur général, Biron, qui avait été tué au siége d'Épernay [1592, 16 juillet] ; il ne voyait pas de fin à sa vie aventureuse. Ses victoires n'avaient servi qu'à augmenter la haine contre lui ; il était clair que la France était résolue à tout souffrir et à tout oser pour maintenir son culte, qu'elle ne céderait jamais : il fallait donc qu'il cédât lui-même, qu'il capitulât avec elle, qu'il se convertît à ses institutions ; vainqueur, il fallait embrasser le parti des vaincus, et rendre légitime son droit héréditaire en satisfaisant à la volonté nationale. Il songea dès lors sérieusement à se faire catholique, et suggéra à ses amis une démarche qui devait amener une transaction [1593, 27 janv.].

Dès l'ouverture des états, les catholiques de l'armée royale, « mus des malheurs de la guerre, et sachant très-bien la sainte et bonne intention du roi, offrirent d'entrer en conférence avec le duc de Mayenne et autres personnes assemblées en la ville de Paris, pour trouver le remède aux maux du royaume. » Cette

(1) Sully, t. II, p. 86.

proposition excita de grandes rumeurs ; mais, malgré les clameurs des moines, les états décidèrent qu'il fallait accepter la conférence [4 mars] ; ils indiquèrent Suresne pour le lieu de réunion, et une trêve fut conclue pour tous les environs de Paris [29 avril]. La négociation fut d'abord sans résultats, les royalistes prenant pour base l'obéissance au roi naturel, et les ligueurs l'unité de religion ; mais les premiers ayant amené les seconds à arguer seulement du défaut de qualité religieuse pour reconnaître la royauté de Henri, ils déclarèrent que le roi venait d'envoyer une ambassade au pape pour obtenir main-levée des excommunications portées contre lui, et de convoquer à Mantes une réunion d'évêques et de docteurs pour être instruit dans la religion catholique. Les ligueurs tinrent cette déclaration pour suspecte, disant que la conversion de Henri était plutôt un coup d'État que de religion ; ils annoncèrent qu'ils « n'entendoient pas traiter comme vaincus et inférieurs en puissance, mais comme entre égaux qui reconnoissoient un roi [1] ; » enfin ils firent leurs propositions [17 mai] : que la religion catholique serait la seule religion de l'État ; que le culte calviniste serait seulement toléré pour un temps ; que les protestants ne seraient admis à aucune charge ; que les états seraient convoqués tous les six ans ; que les principaux gouvernements des provinces seraient donnés aux chefs de la Ligue, etc. On négocia sur ces bases, qui tendaient à limiter la royauté nouvelle, à lui imposer un contrat, à donner des garanties contre elle à la nation. Henri vit le danger et se décida à couper court à toute discussion par sa conversion.

Ces conférences avaient réveillé tout le zèle des ligueurs, qui firent contre elles de solennelles protestations. Philippe II en conçut de vives alarmes et menaça de retirer ses secours ; les prédicateurs renouvelèrent leurs violences, disant qu'il valait mieux avoir pour roi un catholique étranger qu'un Français hérétique. Les états ne savaient pas se jeter ouvertement dans la transaction, quoiqu'ils l'eussent préparée en adoptant les conférences, et ils abandonnaient la haute mission dont ils étaient chargés aux intrigues des individus. Enfin, dans une séance solennelle, le duc de Feria proposa formellement d'élire la fille de Philippe II, comme petite-fille de Henri II et la plus proche héritière de

[1] Sully, t. II, p. 112.

Henri III [28 mai]. Une grande rumeur accueillit cette proposition; et l'évêque de Senlis, l'un des plus fougueux ligueurs, déclama avec violence contre les Espagnols, qui étaient moins occupés de Dieu que de leurs intérêts. « Jamais la nation, dit-il, ne consentira à donner la couronne à des femmes, et encore moins à subir la domination des étrangers [1]. » Les députés applaudirent à cette sortie, qui terrifia l'ambassadeur. Mayenne lui demanda insidieusement quel mari Philippe destinait à sa fille; il répondit : « L'archiduc Ernest; » et des murmures éclatèrent de toutes parts. Alors les états déclarèrent « qu'ils n'avoient pas de procuration pour renverser la loi fondamentale du royaume, ni pour reconnoître un roi qui ne seroit pas de leur nation; mais qu'ils pourroient aviser de l'élection d'un prince françois, lequel seroit donné en mariage à l'infante » [20 juin]. Le peuple applaudit à la décision des états, et injuria l'ambassadeur espagnol. Celui-ci essaya de ramener l'opinion publique en déclarant que Philippe était disposé à donner un prince français à sa fille, et plus tard il annonça qu'il avait choisi le duc de Guise [14 juillet]. Si cette déclaration eût été faite franchement et dès l'ouverture des états, elle aurait peut-être réuni tous les esprits; mais maintenant il était trop tard, et une nouvelle autorité s'était prononcée dans la question : c'était le parlement, qui, à l'instigation de Mayenne, sortit de la nullité où il se cachait depuis le meurtre de Brisson; après une délibération solennelle, il rendit un arrêt par lequel il ordonna que « remontrances seroient faites à M. le lieutenant général, à ce qu'aucun traité ne se fist pour transférer la couronne en la main des princesses et princes étrangers, déclarant tous faits faits ou qui se feront pour l'établissement d'une princesse ou d'un prince étranger nuls et de nul effet et valeur, comme faits au préjudice de la loi salique et autres lois fondamentales du royaume [2] » [28 juin].

Cet arrêt eut un grand retentissement par tout le royaume; Mayenne le soutint; les états s'en servirent pour ajourner l'élection, et ils sauvèrent ainsi la France de la maison d'Autriche. Le parti de la transaction triomphait; la question se trouvait réduite entre la maison de Guise et celle de Bourbon; Henri se

(1) Davila, liv. XIII.
(2) L'Étoile, t. II, p. 455.

décida, comme il l'écrivait à sa maîtresse, Gabrielle d'Estrées, à « faire le saut périlleux [1]. » « Paris vaut bien une messe, » disait-il.

Le parti protestant s'alarmait de l'apostasie prochaine de son chef; il n'avait jamais eu confiance dans ce roi ingrat, libertin, parjure, qu'il avait servi pour éviter une scission qui aurait été sa ruine; maintenant qu'il voyait toutes ses craintes justifiées, il s'emportait en plaintes, en remontrances, en menaces; il faisait des assemblées secrètes, parlait de prendre le duc de Bouillon pour protecteur, et même de faire la guerre, « quoique la plupart des protestants ne demandassent plus qu'à posséder leurs consciences en paix et leurs vies en sûreté [2]. » Henri avait déclaré sa résolution à ses vieux compagnons; mais il reculait à l'exécuter. Quelques-uns, ambitieux courtisans et insoucieux de toute religion, lui disaient bien qu'il « lui seroit impossible de jamais régner pacifiquement, tant qu'il feroit profession extérieure d'une religion qui étoit en si grande aversion à la plupart des grands et des petits de son royaume [3]. » Mais « le roi avoit grand dédain et crève-cœur d'être ainsi forcé dans sa conscience; » sa fierté était blessée d'abandonner ces huguenots qui avaient commencé sa fortune, ses serviteurs zélés et malheureux, « dont il avoit bu le sang en ses nécessités [4]; » tous ceux avec qui il vivait depuis vingt ans, « et qui l'avoient apporté sur leurs épaules de deçà la rivière de Loire. » Cependant les catholiques de son parti étaient irrités de tant de délais, lassés des sacrifices qu'ils avaient faits pour un prince qui ne tenait pas sa première promesse, ennuyés d'une guerre qui n'aurait jamais de terme, décidés enfin à ne plus suivre un « roi élevé à la huguenote, courant jour et nuit pour vivre de rapines, avec ce qu'il pourroit trouver dans les chaumières des malheureux paysans, se chauffant à l'incendie de leurs maisons et couchant à l'écurie avec leurs chevaux [5]. » Leurs menaces, l'arrêt du parlement, les conseils de Biron et de Sully, les conversations théologiques de Duperron, enfin les prières de Gabrielle d'Estrées, mirent fin à toutes ces incertitudes.

(1) L'Étoile, t. II, p. 471.
(2) Duplessis-Mornay, t. v, p. 535.
(3) Sully, t. II, p. 91.
(4) Duplessis, t. v, p. 535.
(5) Davila, liv. XIII.

Huit évêques qui suivaient son parti, sept curés de Paris, plusieurs religieux et docteurs, se rendirent à Mantes, où il avait convoqué tout le clergé du royaume; et là, après cinq heures de controverse, il se déclara convaincu [1593, 23 juillet]. Le lendemain il signa sa profession de foi. Le surlendemain, il s'en alla, en grande pompe, à Saint-Denis, où une foule de Parisiens s'étaient rendus, malgré les défenses de Mayenne [25 juillet]; il fit abjuration de ses erreurs à la porte de l'église et entre les mains de l'archevêque de Bourges, qui lui donna son absolution provisoire; puis il entra dans l'église aux acclamations de ses soldats et des bourgeois, et entendit la messe. Cette conversion ne fut pas seulement le résultat d'une absolue nécessité, ce fut un acte de haute sagesse, qui témoignait dans Henri IV une grande intelligence de son temps et de son pays. Le chef de la dynastie des Bourbons reconnaissait que l'avenir de la France et de sa maison était dans le catholicisme; il se posait comme la solution à une guerre de quarante ans; il représentait une idée nouvelle, la tolérance; il réconciliait les deux bases de l'état social, la religion et la royauté; il ruinait la démocratie de la Ligue et l'aristocratie des protestants. Son ambition haute et éclairée fut le salut de l'unité nationale.

§ X. Décadence de la Ligue. — Soumission de plusieurs provinces au roi. — Henri notifia sa conversion à toute la France, et envoya une ambassade à Rome pour demander son absolution; puis, afin de favoriser le mélange des partis et de donner au peuple un avant-goût des biens de la paix, il consentit à ce que la trêve fût étendue à tout le royaume. Cette trêve fut acceptée avec empressement dans toutes les provinces : la Ligue en sentait pourtant bien le danger; mais elle était tellement désorganisée qu'elle ne pouvait que perdre au renouvellement des hostilités. Le légat eut beau déclarer solennellement que la conversion du Béarnais était simulée et son absolution de nulle valeur, parce qu'il ne pouvait être relevé d'excommunication que par le pape; les curés eurent beau renouveler leurs sanglantes invectives contre le damné Navarrais; l'abjuration avait produit son effet : les passions se calmèrent dans le retour du repos et de l'abondance; les esprits, détendus, ne demandèrent plus que la paix; l'opposition à Henri de Bourbon, de nationale qu'elle était, devint l'intrigue de quelques individus; la Ligue perdit son caractère grave et populaire, et la restauration de la

monarchie, avec la dynastie des Bourbons, fut la tendance manifeste de toute la bourgeoisie.

Les états avaient vu avec un calme indifférent, et peut-être avec une joie secrète, la conversion de Henri ; annulés par l'arrêt du parlement, inutiles depuis l'ajournement de l'élection, ils se séparèrent après avoir renouvelé le serment de l'Union, et ordonné la publication des décrets du concile de Trente [8 août]. Mayenne n'essaya pas de s'appuyer sur cette assemblée si tiède et si discréditée ; il n'avait plus d'espoir que dans les auxiliaires qu'il avait jadis combattus, les Espagnols et les Seize, et il se rapprocha d'eux.

Cependant, le gouvernement de la Ligue restant organisé, Henri essaya d'abord d'obtenir son royaume tout d'un bloc, en négociant avec les chefs de ce gouvernement ; mais il s'aperçut bientôt du danger de cette négociation ; car la Ligue, agissant comme corps et au nom de la nation, voulait lui imposer les conditions déjà énoncées dans les conférences de Suresne : alors il ne songea plus qu'à gagner son trône libre de tout engagement envers le peuple, en achetant les chefs et les villes de l'Union les uns après les autres. Vitry, qui commandait à Meaux, et qui avait abandonné Henri au camp de Saint-Cloud, se soumit le premier [25 déc.] ; et le roi s'empressa de lui laisser son gouvernement, de confirmer les priviléges de la ville, d'accorder des faveurs aux habitants. La soumission de cette place importante fut le signal de la désorganisation de la Ligue : les gouverneurs de Péronne, Roye, Montdidier, suivirent l'exemple de Vitry, et bientôt après la Châtre se fit acheter la soumission d'Orléans et de Bourges.

Le mouvement de réaction de la bourgeoisie contre la multitude ligueuse et fanatique se propagea de Paris dans toutes les grandes villes des provinces. Le duc de Nemours, qui avait si bien défendu Paris contre le Béarnais, s'était retiré dans son gouvernement de Lyon, dont il voulait se faire une souveraineté; il avait donné le pouvoir à la populace, fortifié les villes environnantes, refusé d'envoyer des députés aux états généraux, enfin s'était rendu indépendant. Les bourgeois se révoltèrent contre lui, le firent prisonnier et l'enfermèrent à Pierre-Encise. En vain Mayenne demanda la liberté de son frère; en vain les ligueurs de Paris firent des prières « pour leur bon bourgeois, M. de Nemours; » les Lyonnais rompirent avec l'Union, appe-

lèrent les royalistes dans leur ville, et se soumirent à Henri IV [1593, 19 août].

Le duc d'Épernon était gouverneur de Provence pour le roi, et depuis deux ans il faisait la guerre contre le comte de Carces, qui avait obtenu des secours de l'Espagne; mais il se conduisit avec tant de hauteur et de cruauté, qu'il mécontenta ligueurs, royalistes et huguenots, et que Henri conseilla lui-même aux habitants de lui résister. Tous les partis se réunirent contre lui; et le comte de Carces, abandonnant la Ligue, fit reconnaître le roi par le parlement et toute la province.

Ainsi une grande partie du royaume s'était soumise à Henri, qui cessait enfin d'être un chef de parti ou d'aventuriers, et il mit le sceau à sa conversion en se faisant sacrer à Chartres : c'était la marque religieuse de sa légitimité [1594, 27 févr.]. Il ne manquait plus que l'absolution du pape. Clément VIII était un homme sage, pieux et doux; il n'aimait pas l'Espagne, et savait bien que faire de Philippe II le maître de la France, « c'étoit lui ouvrir le chemin à la monarchie chrétienne, et réduire les pontifes romains à devenir ses simples chapelains [1]. » Mais absoudre Henri, c'est-à-dire reconnaître ses droits, et lui donner, pour ainsi dire, l'investiture de son royaume, c'était s'exposer à toute la colère du grand roi, qui menaçait Clément de lui enlever ses états et de le traduire devant un concile. D'ailleurs, pouvait-on se fier à la sincérité d'une conversion faite par nécessité et par ambition? Enfin Henri n'était reconnu que par une partie de son royaume; il n'avait pas Paris; il pouvait être définitivement vaincu. Le duc de Nevers avait été envoyé par le roi en ambassade en Rome; mais il ne put être reçu que comme prince italien [2], non comme ambassadeur du roi de France. Le pape se montra publiquement inflexible; mais il laissa le duc se mettre en relation avec les cardinaux, qui lui donnèrent des espérances; il aurait voulu que le sacré collége se prononçât en faveur de Henri; il désirait que celui-ci obtînt de tels avantages dans son royaume, qu'il pût devenir le défenseur du saint-siége contre l'Espagne.

§ XI. — DÉTRESSE DE MAYENNE. — SOUMISSION DE PARIS. — ENTRÉE DE HENRI IV. — Mayenne était désespéré; il voyait l'Union

(1) Sully, t. II, p. 106.

(2) Voyez t. II, note p. 44

se dissoudre pièce à pièce, des trahisons qui s'entamaient de tous côtés, la guerre qui allait recommencer, Henri, à la tête de vingt mille hommes, gagnant sans cesse des partisans, pendant que lui n'avait ni argent ni soldats. Il ne se croyait pas même en sûreté à Paris ; les bourgeois le sommaient de faire la paix, et conspiraient en faveur du Navarrais ; le parlement, « pour s'opposer aux mauvais desseins de l'Espagnol et de ceux qui le voudroient introduire en France, venoit d'ordonner, mais sans succès, que les garnisons étrangères sortiroient de la ville. » Sa dernière ressource était une armée que le comte de Mansfeld rassemblait à Soissons, par l'ordre de Philippe II ; mais cette armée se mouvait avec une lenteur extrême ; et, quoiqu'il sentît tous les dangers de son absence, il résolut d'aller lui-même en presser la marche. Avant de partir, il voulut assurer le salut de la ville en relevant les débris des Seize, dont il rétablit le conseil et les assemblées publiques ; il ranima l'audace des *minotiers* ; il se réconcilia avec Feria et Ibarra, qui commandaient la garnison espagnole ; il exila quelques bourgeois ; enfin il donna le commandement de Paris au comte de Brissac, le ligueur le plus compromis, celui qui avait fait les premières barricades contre Henri III.

Dès qu'il fut parti, Brissac songea à se vendre, pendant qu'il méritait encore d'être acheté ; il entra en négociation avec Henri, et s'entendit avec le prévôt des marchands et trois échevins, politiques déclarés. Le roi ne fut pas difficile sur les conditions du marché : il promit amnistie absolue, confirmation de tous les priviléges, interdiction du culte hérétique, liberté de se retirer pour les princesses de Lorraine, le légat, l'ambassadeur d'Espagne, les troupes étrangères. Brissac avait le bâton de maréchal, le gouvernement de Mantes et de Corbeil, 200,000 écus, 20,000 livres de pension, etc.

Les ligueurs se doutaient d'une trahison; les curés avaient même fait porter des armes dans leurs maisons ; Ibarra était continuellement sur pied, faisant des rondes et des revues ; Feria garnissait de ses meilleures troupes le quartier Saint-Antoine, où il demeurait, et il avait ordonné aux capitaines espagnols de poignarder Brissac au premier mouvement. Le 21 mars, celui-ci régla avec les échevins et les capitaines des milices les dispositions de l'entreprise ; deux régiments français dont on se défiait furent envoyés au-devant d'un convoi ; on distribua les

troupes des ligueurs dans le quartier de l'Université; les bourgeois royalistes durent se réunir en armes sur le pont Saint-Michel pour isoler les deux rives de la Seine. Dans la nuit, les échevins se rendirent à la porte Saint-Denis avec une troupe de conjurés; Brissac alla lui-même à la porte Neuve, qui n'était gardée que par deux cents Allemands et des bourgeois.

L'armée royale, forte de quatre mille hommes d'élite, était partie de Senlis par une nuit obscure et pluvieuse, qui déroba, mais retarda sa marche [1594, 21 mars]; et elle n'arriva qu'à quatre heures du matin à la porte Neuve. C'était par là que le dernier des Valois était sorti de Paris! Les troupes, auxquelles la discipline la plus sévère avait été recommandée, s'emparèrent de la porte et sommèrent les Allemands surpris de mettre bas les armes: sur leur refus, elles les chargèrent et les jetèrent à la rivière. Les portes Saint-Honoré et Saint-Denis furent prises sans obstacle; les royalistes filèrent sans bruit par les rues, et pénétrèrent, en dispersant quelques troupes de ligueurs, jusqu'au pont Saint-Michel, où elles trouvèrent les compagnies bourgeoises qui occupaient les rues des deux bords de la Seine, et criaient: Vive le roi et la paix! Ces cris furent bientôt répétés par les garnisons de Corbeil et de Melun, qui arrivèrent par eau jusque devant l'Arsenal. Les Espagnols furent stupéfaits, et trouvèrent, « comme par enchantement, disaient-ils eux-mêmes, toutes les portes et rues occupées. » Feria fut enfermé dans son hôtel; Ibarra resta isolé de tous ses postes.

Enfin, comme le jour commençait à poindre, le roi arriva à la porte Neuve, et trouva le gouverneur et le prévôt qui lui offrirent les clefs de la ville. Il entra armé de toutes pièces, escorté de quatre cents gentilshommes et des archers de sa garde, pendant que les habitants, effrayés et silencieux, sortaient de leurs maisons, au milieu des cris de joie de ses soldats, qui repoussaient le peuple à coups de pique et d'arquebuse. C'était la marche guerrière d'un conquérant dans une ville surprise, et non l'entrée pacifique d'un roi dans sa capitale. On s'empara alors du Louvre, des deux Châtelets, du Palais; on dispersa les dernières troupes des ligueurs, qui se défendaient dans le quartier Latin; on publia des proclamations, on ordonna d'ouvrir les boutiques; et le roi se rendit à Notre-Dame pour rendre grâces à Dieu de l'heureuse issue d'une entreprise si hasardeuse: « Je suis si enivré d'aise, disait-il, de me voir où je suis

que je ne sais ni ce qu'on me dit ni ce que je dis. Il n'y a rien de l'homme en ceci : c'est une œuvre de Dieu ([1]). »

Cependant le Temple, la Bastille, les quartiers Saint-Martin et Saint-Antoine tenaient encore; les Espagnols, au nombre de quatre mille, s'étaient mis en bataille et s'apprêtaient à une vive résistance ; mais on négocia, et sur les deux heures, les étrangers, enseignes déployées et tambours battants, évacuèrent la ville; ils se retirèrent à Laon avec les princesses, le légat, les plus fougueux ligueurs; et Henri IV, maître de Paris, put se dire enfin roi de France.

§ XII. Renouvellement de la guerre. — Soumission des seigneurs de la Ligue. — Le premier acte du gouvernement royal fut de rappeler le parlement de Tours, et de le fondre dans celui de Paris. Le parlement, ainsi restauré, enregistra un édit confirmatif du traité conclu avec Brissac, abolit les arrêts, édits et serments faits contre l'autorité du roi, révoqua les pouvoirs donnés aux princes lorrains, cassa les délibérations des états, raya le nom de Charles X des actes publics, commanda à tous seigneurs, villes et communes de renoncer à l'Union [30 mars]. La Sorbonne reconnut Henri pour vrai et légitime roi, et décréta que tous les Français étaient tenus de lui obéir [22 avril]. Tous les ordres religieux firent leur soumission, excepté les jésuites et les franciscains, qui attendirent l'absolution du pape. Enfin la municipalité fut remaniée dans le sens de la restauration ; elle fit disparaître les inscriptions, libelles et images du temps de la Ligue ; elle proscrivit les prédicateurs et les capitaines de milices, avec quatre-vingts autres personnes ; elle fit pendre plusieurs meurtriers de Brisson. Le roi déclara aux Parisiens qu'à l'avenir ils n'auraient plus d'autre gouverneur que lui-même.

Tous ces actes consolidèrent le trône de Henri et amenèrent des soumissions. Villars-Brancas livra Rouen, le Hâvre et la haute Normandie; mais il se fit chèrement payer: il fut confirmé dans son gouvernement et dans sa charge d'amiral, et il fallut enlever l'un et l'autre à Montpensier et à Biron ([2]); on lui donna 1,200,000 livres pour ses dettes, 60,000 livres de pen-

([1]) L'Étoile, t. III, p. 7 et 10.

([2]) C'était le fils de celui qui avait été tué à Épernay, et il avait rendu à Henri non moins de services que son père : il fut nommé maréchal de France.

sion, le revenu de six abbayes dont il fallut priver les serviteurs du roi. Ce fut à de pareilles conditions et toujours en dépouillant ses amis pour ses ennemis, que Henri dut acheter la soumission des autres chefs de la Ligue. « Mais, disait-il à Rosny, qui avait négocié la capitulation de Villars, vous êtes une beste, mon ami, d'user de tant de remises en une affaire dont la conclusion m'est de si grande importance pour l'établissement de mon autorité et le soulagement de mes peuples. Ne vous souvient-il plus des conseils que vous m'avez tant donnés, m'alléguant pour exemple celui d'un certain duc de Milan au roi Louis XI, au temps de la guerre nommée du Bien public, qui étoit de séparer par intérêts particuliers tous ceux qui étoient ligués contre lui, sous des prétextes généraux? qui est ce que je veux essayer de faire maintenant, aimant beaucoup mieux qu'il m'en coûte deux fois autant en traitant séparément avec chaque particulier que de parvenir à mêmes effets par le moyen d'un traité général fait avec un seul chef qui pût par ce moyen entretenir toujours un parti formé dans mon estat [1]. » Abbeville se soumit, malgré le duc d'Aumale; Troyes et Sens secouèrent le joug des Lorrains, et, pour maintenir Reims sous son obéissance, le duc de Guise assassina le maréchal de Saint-Paul; toute l'Auvergne et une grande partie de la Guyenne reconnurent le roi; le duc d'Elbeuf lui soumit le Poitou.

Mayenne, stupéfait de la prise de Paris, ne perdit pourtant pas courage : il résolut de continuer la guerre, et voulut faire de Laon, où s'étaient retirés sa famille et les proscrits de Paris, le centre de la Ligue; mais il savait que Henri s'apprêtait à diriger ses forces contre cette ville, et il alla à Bruxelles pour demander le secours de l'Espagne. Il était en querelle ouverte avec tous les chefs espagnols, qui le dénonçaient comme un traître et voulaient qu'on s'assurât de sa personne. « Il a été, écrivait Feria, plus pernicieux à la religion sous couleur de la défendre, qu'aucun autre qui en ait prétendu la ruine.... Il a souillé ses mains du sang de ceux qui ont apporté le principal avancement à sa grandeur et qui étaient les plus zélés catholiques de France... Il a empêché l'élection de l'infante et livré Paris au Béarnais [2]. » D'ailleurs la prise de la capitale avait changé la poli-

(1) Sully, t. II, p. 186.
(2) Capefigue, t. VII, p. 234.

tique de Philippe : il ne voulait plus acquérir la couronne de France, mais seulement annexer aux Pays-Bas la Picardie et la Bourgogne ; il ne voyait plus dans les ligueurs des alliés qu'il fallait aider, mais des rebelles à Henri IV, qui devaient embrasser franchement les intérêts de l'Espagne et se mettre à sa solde. Mayenne n'obtint donc pas de secours directs; on lui promit seulement que l'armée de Mansfeld marcherait à la délivrance de Laon.

Cette ville fut assiégée par Henri avec douze mille fantassins et deux mille chevaux [1594, 25 mai] ; mais elle était forte et bien défendue par les débris de l'Union ; toutes les places voisines étaient encore au pouvoir les ligueurs, et Mansfe'd, avec huit mille hommes, livra plusieurs combats pour la délivrer. Aucun siége ne coûta plus de travaux et d'hommes à l'armée royale, et Henri dut la capitulation à la valeur et à l'habileté de Biron. La prise de Laon amena la soumission d'Amiens, de Beauvais, de Château-Thierry, etc. ; Balagny mit Cambrai sous la protection du roi de France [1] ; l'armée espagnole se retira sur la frontière. Alors la Ligue commença à être en dehors des événements ; la guerre prit de plus en plus un caractère de guerre nationale ; enfin les princes lorrains entamèrent des négociations avec le roi.

Les hostilités avaient repris dans toutes les provinces. En Bretagne, le duc d'Aumont combattait pour le roi avec ses seules ressources ; il fit demander par les états des secours à l'Angleterre et à la Hollande, qui envoyèrent six à sept mille hommes. De son côté, Mercœur reçut cinq mille Espagnols, qui bâtirent sur la rade de Brest une forteresse dont ils voulaient faire un point d'embarquement contre l'Angleterre. En Languedoc, Montmorency combattait contre Joyeuse et le parlement de Toulouse, plutôt en allié qu'en sujet du roi ; et celui-ci ne trouva d'autre moyen de le rattacher à la couronne qu'en lui conférant la dignité de connétable. En Provence, Henri s'était réconcilié avec les ligueurs, et les soutenait dans leur résistance contre d'Épernon ; il songea à donner pour gouverneur à cette province si catholique le plus marquant des chefs de la Ligue, et

[1] Ce Balagny était un bâtard de Montluc, évêque de Valence, à qui avait été confiée la garde de Cambrai quand le duc d'Anjou s'en rendit maître en 1581 ; il s'était fait de cette ville une sorte de souveraineté et y exerçait une grande tyrannie.

mours y accéda aussi. D'Aumale et Mercœur le rejetèrent : le premier ne possédait plus rien, et venait d'être condamné à mort par le parlement pour avoir livré Ham ; le second était tout à fait indépendant en Bretagne. Restait encore d'Épernon, qui avait une position unique en France : il combattait à la fois contre le roi, la Ligue, les huguenots ; il possédait plus de quarante villes fortifiées en Provence et en Dauphiné, avec Metz, Boulogne, Amboise, Angoulême et vingt-deux autres villes ; il était résolu à se faire une souveraineté de la Provence, et fit un traité d'alliance avec Philippe II. Mais le pays, qui le détestait, résista à tous ses efforts, reconnut l'autorité royale, et reçut le duc de Guise. Marseille seule restait insoumise : elle était gouvernée tyranniquement par deux consuls, ardents ligueurs, et par une populace fanatique, qui se livrèrent à Philippe et reçurent sa flotte et ses troupes ; mais quelques bourgeois ouvrirent les portes au duc de Guise, tuèrent les deux consuls, chassèrent les Espagnols, et la soumission de Marseille entraîna celle du duc d'Épernon [27 fév.].

« C'est maintenant que je suis roi ! » s'écria Henri ; et, en effet, l'intérieur étant pacifié, il pouvait porter tous ses soins à l'extérieur. La frontière de Bourgogne était protégée par la neutralité de la Franche-Comté et des Suisses ; celle de Lorraine, par le traité de paix avec le duc ; le Dauphiné était défendu contre le duc de Savoie par Lesdiguières ; le roi d'Espagne n'était pas en état de diriger une armée sur les Pyrénées : il n'y avait donc que la Picardie et la Champagne à garder ; encore, de ce côté, pouvait-on espérer les secours de la Hollande et de l'Angleterre.

Élisabeth, quoiqu'elle eût modifié ses sentiments à l'égard de Henri IV, qui n'était plus le chef des huguenots, mais le roi de France, continuait à envoyer des troupes en Bretagne, d'où les Espagnols faisaient des descentes en Angleterre ; elle demanda même à mettre garnison dans Calais, dont Philippe II tendait à s'emparer, « pour interrompre, disait-elle, notre pouvoir au détroit de la mer, où nous ne pouvons endurer de com-

qui était le père du favori de Henri III ; le deuxième, fils du premier, fut tué au combat de Villemur ; le troisième, aussi fils du premier, était capucin ; il quitta le froc à la mort de son frère, et c'est celui qui se soumit à Henri IV. Il rentra ensuite dans les ordres et devint cardinal.

pagnon [1]. » Henri éluda cette demande, et, en attendant les secours promis par son alliée, il alla assiéger la Fère, dont les Espagnols avaient fait leur grande place de dépôt [1595, 8 nov.]. L'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, s'avança avec une armée de vingt-cinq mille hommes, comme pour délivrer cette ville; mais il trompa les Français sur sa marche, et tourna rapidement sur Calais, qui était mal approvisionnée. Malgré les efforts de Henri, qui accourut pour jeter des secours dans cette place si importante, il la força de capituler [1596, 17 avril]; puis il s'empara de Guines et d'Ardres, et, sans s'inquiéter de la perte de la Fère, que le roi avait contrainte à se rendre, il retourna dans les Pays-Bas, où les Hollandais avaient fait une diversion en faveur de la France [22 mai]. Alors la guerre ne fit plus que languir; Philippe se sentait vieux et découragé; Henri était épuisé : on commença à parler de paix, et le pape envoya à cet effet un légat en France. Mais la Hollande et l'Angleterre s'opposèrent à toute négociation; elles conclurent même avec le roi un traité par lequel elles lui fournissaient chacune quatre mille hommes, à condition qu'il ne ferait pas sans elles la paix avec l'Espagne.

§ XVI. Désordre des finances. — Rosny entre au conseil. — Assemblée des notables. — La paix était pourtant tout le désir de Henri, qui rêvait une autre gloire que celle des combats, « la gloire de remettre l'ordre et rétablir le royaume en sa plus grande amplitude et magnifique splendeur. » Il souffrait de voir la France dévastée, misérable, sans administration et sans police, les campagnes incultes, les villes dépeuplées, le gouvernement impuissant à « soulager les peuples de tant de tailles, subsides, foule et oppression; » l'autorité royale méconnue par les gouverneurs des provinces, la noblesse ruinée par la guerre civile, le clergé encore échauffé des passions de la Ligue; enfin l'état ayant perdu toute son influence extérieure. La première source de tant de maux était le désordre affreux des finances. L'égoïsme et la cupidité ayant joué le principal rôle dans la restauration de la royauté, Henri avait dû charger le peuple outre mesure pour racheter son royaume pièce à pièce : il avait donné aux ligueurs 37 millions; il avait payé ou il devait à ses alliés étrangers 67 millions; la seule famille de Guise

[1] Capefigue, t. vii, p. 268.

lui avait coûté 17 millions; il n'était si mauvaise bicoque ni si chétif capitaine qu'il n'eût fallu acheter; il donnait des pensions ou des assignations sur les revenus à presque tous les grands seigneurs et même à des bourgeois. Enfin les hommes qui composaient son conseil de finances brigandaient ouvertement sur les deniers publics : ils achetaient de vieilles dettes qu'ils se faisaient payer intégralement, capital et intérêts, vendaient à vil prix les fermes des impôts, engageaient les domaines, affichaient le luxe le plus insolent, et laissaient souvent le roi manquer de tout [1]. D'ailleurs Henri lui-même, quoiqu'il fût accusé d'avarice par ses avides courtisans, était dépensier, sans ordre, n'aimant pas à compter; il empruntait pour ses premiers besoins, pour ses maîtresses, pour son jeu, pour sa table, et s'inquiétait peu de rendre. Les remontrances de Rosny le décidèrent à mettre un terme au chaos des finances.

Rosny, homme très-laborieux et très-instruit, plein d'ambition et d'énergie, avait gagné la confiance de Henri par ses services, ses plans de gouvernement et sa capacité politique. « Je le connois depuis l'âge de douze ans, disait celui-ci, et ne m'a point abandonné, ni jamais désespéré de ma fortune [2]. » Il fut chargé de parcourir plusieurs provinces pour vérifier les comptes, et il rassembla en quelques mois 500,000 écus, quoiqu'il n'eût fait rendre gorge qu'aux petits voleurs [1596, mai]. Alors il obtint du roi d'entrer au conseil des finances, s'établit le censeur de ses collègues, et, malgré les intrigues des courtisans, travailla avec une activité infatigable à mettre fin au désordre.

Cependant la guerre continuait, et il fallait promptement de l'argent. Le roi convoqua à Rouen une assemblée de notables, qui se composait de dix ecclésiastiques, dix-huit nobles et cinquante magistrats [5 nov.]; et, avec ce ton de bonhomie spiri-

(1) Du camp de la Fère, Henri écrivait à Sully le 15 avril 1596 : « Je n'ai pas quasi un cheval sur lequel je puisse combattre, ni un harnois complet que je puisse endosser ; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués aux coudes ; ma marmite est souvent renversée, et, depuis deux jours, je dîne et je soupe chez les uns et les autres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus le moyen de rien fournir pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçu d'argent. »

(2) Sully, t. VI, p. 366. — Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, duc de Sully, était né en 1559.

tuelle et confiante qu'il savait si bien prendre, il déclara qu'il « leur laissait liberté entière de leurs opinions, et délibérations, ne leur prescrivant aucune règle ni limites, les priant seulement d'avoir pour principal but le rétablissement du royaume et de la dignité royale en son entier, la paix et le repos public, la décharge et soulagement du peuple. » «Et combien que ma barbe grise, dit-il, mes longues expériences, mes grands travaux et tant de périls que j'ai courus pour sauver l'État, méritent bien d'être exceptés des règles générales, néanmoins je veux m'y soumettre comme les autres, tenant pour une des plus infaillibles marques de la décadence des royaumes lorsque les rois vont méprisant les lois et croyent de s'en pouvoir dispenser (1). »

Cette assemblée demanda dans les cahiers : 1° qu'on établît un conseil dit de Raison pour les finances, et composé de notables ; 2° que les revenus fussent partagés en deux chapitres de dépenses, l'un pour le roi et la guerre, l'autre pour la dette, les fonctionnaires, les ouvrages d'utilité publique, etc., dont ledit conseil aurait la disposition. De pareils changements auraient anéanti l'autorité royale ; cependant le roi y consentit pour dégoûter les notables des affaires de l'État. En effet, le conseil de Raison montra tant d'incapacité, qu'au bout de trois mois il supplia le roi de le décharger de sa commission, et d'administrer tous les revenus selon son équité et son intelligence.

§ XVII. Perte et reprise d'Amiens. — Cependant Henri, malgré ses bonnes intentions, était de plus en plus impopulaire, surtout à Paris : il avait interdit les élections municipales, repoussé les remontrances du parlement, saisi les rentes de l'Hôtel-de-Ville, créé de nouveaux impôts ; on lui reprochait sa police tyrannique, ses visites domiciliaires, le grand nombre de malheureux qu'on exécutait pour conspiration contre sa personne, enfin ses parties de débauche ; on répandait des écrits contre lui, on se moquait de sa cour et de ses bâtards, on regrettait la Ligue et les Espagnols.

Une terrible nouvelle mit fin à ces murmures, et rendit au roi toute son énergie : ce fut la prise d'Amiens par les Espagnols [1597, 11 mars]. Henri avait rassemblé dans cette ville une grande quantité d'armes et de munitions pour la campagne qu'il préparait ; tout cela était perdu, et l'ennemi se trouvait à trente

(1) Sully, t. III, p. 29.

lieues de la capitale, qui semblait disposée à la révolte. Il laissa à Rosny le soin de lui envoyer de l'argent et des soldats, et courut se placer, avec cinq mille hommes, entre Amiens et Doulens, pour empêcher les Espagnols de jeter de nouvelles troupes dans leur conquête. Rosny fit des emprunts au clergé, créa des offices nouveaux, leva des hommes dans les provinces du centre; mais tout cela ne marchait qu'avec lenteur, le parlement refusant d'enregistrer les édits bursaux. Henri accourut à Paris, maltraita les magistrats, les força de faire l'enregistrement, et appela contre les Espagnols ses anciens compagnons et ses anciens ennemis. Mayenne amena loyalement son contingent; les ligueurs de Paris et de Rouen marchèrent enrégimentés; mais les chefs protestants ne vinrent qu'avec répugnance et en faisant leurs conditions. Henri rassembla ainsi vingt-huit mille hommes, et assiégea Amiens. Le siége dura cinq mois. L'archiduc Albert, avec vingt-quatre mille hommes, tenta à plusieurs reprises de le faire lever; mais il ne put passer la Somme. et la ville se rendit [25 sept.].

§ XVIII. Traité de Vervins et édit de Nantes. — Ce fut le dernier acte de la guerre. Philippe II se sentait près de mourir; de la double tâche qu'il s'était donnée, la restauration du catholicisme et l'établissement d'une monarchie universelle, la première, grande et élevée, avait réussi; la seconde, fausse et égoïste, avait échoué : mais il avait dépensé pour cela cinq cent quatre-vingt-dix millions de ducats; il voyait ses États qui tombaient d'épuisement; il voulait au moins les laisser pacifiés à son fils. Les négociations, entamées depuis un an sous la médiation du pape, aboutirent au congrès de Vervins, où assistèrent seulement les ambassadeurs de France, d'Espagne et de Savoie, l'Angleterre et les Provinces-Unies ayant refusé d'y prendre part. La paix fut conclue [1598, 2 mai]. L'Espagne et la France se restituèrent mutuellement leurs conquêtes et rentrèrent dans les limites du traité de Cateau-Cambrésis. Des deux derniers alliés qui restaient à Philippe, les ducs de Mercœur et de Savoie, le premier fit sa soumission à Henri moyennant 4 millions, et sous condition que sa fille unique épouserait un fils naturel du roi, le duc de Vendôme; le deuxième, à qui Lesdiguières venait d'enlever Fort-Barraut, perdit cette forteresse et promit de rendre le marquisat de Saluces.

Ce traité, en consolidant la restauration de Henri IV, inaugu-

rait le droit politique, qui fut complété par le traité de Westphalie ; il replaçait la France à son rang ; il la constituait, après l'épuisement de tant de guerres civiles, plus forte qu'elle n'avait jamais été, car sa nouvelle dynastie lui apportait en dot le Béarn et le comté de Foi, dont elle fortifiait sa barrière des Pyrénées.

Vingt jours avant la signature de ce traité, Henri IV rendit un édit qui terminait les guerres civiles religieuses, rétablissait la paix intérieure, et fixait définitivement l'état politique des protestants : ce fut l'édit de Nantes.

Depuis la conversion du roi, les huguenots s'étaient toujours tenus dans l'isolement et la défiance, se plaignant sans cesse, mettant des conditions à leur obéissance ; ils se sentaient haïs des parlements, des gouverneurs, des courtisans ; ils craignaient l'ingratitude de leur ancien chef ; ils se regardaient toujours comme étrangers à la France ; ils tendaient encore à faire un État à part ; d'ailleurs ils s'étaient relevés de leurs ruines et formaient encore sept cent soixante églises ; ils pouvaient armer vingt-cinq mille hommes, dont quatre mille nobles, et avaient deux cents places et châteaux. Le roi, qui connaissait mieux que personne l'humeur remuante et l'esprit d'indépendance des réformés, « désiroit fort abattre cette faction que Bouillon et la Trémoille cherchoient à rendre plus intime et tulmutueuse que jamais [1]. » Déjà, quelques mois auparavant, il leur avait accordé pour huit ans toutes les places qu'ils occupaient, et où il s'engageait à payer et entretenir quatre mille soldats huguenots ; il leur avait encore assuré égalité de charges, d'honneurs et de dignités avec les catholiques ; enfin, par l'édit de Nantes [1598, 13 avril], il confirma les dispositions précédentes, donna amnistie pleine et entière pour tous les actes de la guerre, rétablit la religion catholique par tout le royaume, avec liberté de conscience pour les huguenots ; permit l'exercice public du culte réformé, pour eux et leurs vassaux, aux seigneurs ayant haute justice [2], et dans les villes désignées par l'édit de 1577 ; enfin établit une chambre protestante dans le parlement de Paris, et des chambres mi-parties à Castres, à Bordeaux et à Grenoble.

[1] Sully.

[2] On comptait encore à cette époque trois mille cinq cents seigneurs hauts-justiciers.

L'édit de Nantes était une transaction imposée par la nécessité, qui faisait encore du calvinisme, non une secte dissidente, mais un État avec ses lois, ses places, son armée, ses subsides, ses assemblées; il fut donc regardé comme sacrilége par le clergé, comme illégal par le parlement, et il excita les murmures des zélés catholiques; mais ce fut tout : on était las de troubles; les idées d'indulgence avaient gagné les esprits; l'on ne désirait que le calme et l'ordre, et la majorité nationale pensa que cet édit, qui vingt ans auparavant aurait allumé la guerre civile, était le seul moyen, comme le disait Henri IV, de « faire le mariage de la France avec la paix. »

Le traité de Vervins et l'édit de Nantes sont les deux actes qui terminent la période des guerres civiles religieuses. La France a la paix à l'extérieur et à l'intérieur; une nouvelle ère va commencer pour elle; la dynastie des Bourbons est solidement établie sur le trône; Henri IV, après vingt-cinq ans de guerres, va gouverner.

Enfin, au moment où ces deux actes solennels annoncent que la tolérance prend pied dans la société, que la pensée religieuse va céder la place à la pensée politique dans les guerres, les alliances, les relations de peuple à peuple, Philippe II, ce type du catholicisme inflexible, descend dans la tombe. La décadence de la maison d'Autriche commence : c'est la maison de Bourbon qui va prendre à sa place la prépondérance en Europe.

## CHAPITRE II.

### Fin du règne de Henri IV. — 1598 à 1610

§ I. IDÉES GÉNÉRALES SUR LE TROISIÈME AGE FÉODAL. — Les bases du deuxième âge féodal étaient : la France constituée en monarchie féodale avec des états généraux; la royauté ayant à combattre la vassalité souveraine, représentée d'abord par les rois d'Angleterre, ensuite par les duc de Bourgogne; la nation n'exerçant son activité que dans des guerres intérieures qui mettent en danger son existence; enfin la foi, quoique ébranlée par le grand schisme, étant encore le fondement de tout l'ordre social. Rien de tout cela n'existe plus à la fin du seizième siècle. La royauté est déjà plus absolue que féodale; les états généraux n'ont plus à paraître qu'une seule fois; les

vassaux souverains sont détruits et ne sont pas remplacés par les gouverneurs de province; les guerres extérieures sont commencées, et l'Europe est dans l'enfantement d'un nouveau système politique; enfin le libre examen a envahi la société. Ces deux grandes figures du pays et du gouvernement, qui, au commencement du quatorzième siècle, nous semblaient si confuses et indécises, se dessinent maintenant d'une manière nette et vigoureuse : le gouvernement a manifesté une vie toute nouvelle dans les guerres d'Italie; le pays a montré sa puissante individualité dans les guerres civiles. Le seizième siècle, si plein de souffrances et de grandeurs, a fait faire à la France un immense chemin : un nouveau monde de progrès en tous genres s'ouvre pour elle avec la dynastie des Bourbons; c'est le temps où la nation et le pouvoir vont se centraliser; c'est le temps des progrès administratifs et intellectuels à l'intérieur; c'est le temps de l'influence politique à l'extérieur. Ces guerres intestines, qui étaient toute la vie féodale, dont la royauté s'était débarrassée par les expéditions d'Italie, qui avaient repris avec tant de force sous le voile de la religion, ces guerres vont, pendant cinquante ans encore, troubler l'État; car le calvinisme est encore établi comme parti politique, car la féodalité s'est en quelque sorte reconstituée dans les gouverneurs des provinces [1]; mais ce n'est plus qu'une parodie des anciennes guerres civiles, ce n'est que le dernier soupir de la féodalité. La royauté, par les mains de trois grands ministres, Sully, Richelieu, Mazarin, va devenir absolue; elle va se personnifier dans Louis XIV, elle va donner à la France la prospérité au dedans, la grandeur au dehors, et légitimer ainsi son autorité.

§ II. Ministres de Henri IV. — Ordonnances sur l'agriculture, l'industrie et le commerce. — La royauté de Henri IV, tout occupée jusqu'alors de reconstruire la couronne et le royaume, n'avait pas encore été gouvernante; maintenant que l'État était rétabli au dedans comme au dehors, elle pouvait se livrer à ses idées d'ordre et de prospérité publique, penser aux intérêts sociaux, commencer enfin ce grand travail d'adminis-

[1] A l'époque de la prise de Calais, en 1596, les grands « proposèrent au roi un moyen d'avoir toujours sur pied une grande armée bien soudoyée, qui ne se débanderoit jamais; lequel consistoit à trouver bon que ceux qui ont des gouvernements par commission, les pussent posséder en propriété, en reconnoissant les tenir de la couronne par un simple hommage-lige. » (Sully, t. II, p. 235.)

tration, dans lequel les Bourbons se montreront presque toujours pouvoir intelligent, progressif, animé du désir du bien.

Les principaux ministres de Henri étaient : Villeroy à la guerre, Jeannin aux affaires étrangères, Bellièvre et ensuite Sillery aux sceaux, Sully aux finances, à l'intérieur, à l'artillerie, aux fortifications et aux bâtiments. C'étaient tous gens capables, instruits, travailleurs, mais ennemis les uns des autres, cherchant mutuellement à se dominer, surtout Sully, homme d'une infatigable activité et d'une vaste intelligence, mais jaloux, dur, orgueilleux à l'excès, absorbant le travail et les attributions de ses collègues, et qui était détesté à la fois de la noblesse et du peuple. Ce fut principalement sous l'influence de ce ministre, en qui le roi avait mis sa confiance, que furent rendues de nombreuses ordonnances administratives qui témoignent moins la sollicitude éclairée du gouvernement pour fermer les plaies de la guerre que les progrès du pouvoir absolu : car elles sont très-attentives à éloigner le peuple de toute participation aux affaires, à le détourner de toute idée politique, à l'occuper uniquement de ses intérêts matériels ; elles ont pour but, non d'améliorer le sort de la nation par amour du bien public, mais de favoriser des projets éloignés d'ambition politique, d'enrichir le roi plutôt què le royaume ; enfin elles prouvent que Henri IV et ses ministres étaient plutôt hommes d'État habiles que bons administ ateurs.

Ce fut à l'agriculture que le pouvoir porta ses principaux soins, et il eut en cela l'idée la plus élevée des ressources et de la destinée de la France. Sully avait jugé que le royaume était essentiellement agricole, qu'il y avait des richesses immenses enfouies dans ce sol dont le tiers était inculte ou dévasté, que l'agriculture devait fournir au commerce des objets d'échange toujours certains et facilement écoulables. Il voulait que les seigneurs vécussent dans leurs terres et les fissent valoir ; il proclama le grand principe de la libre exportation des grains ; il fit des ordonnances pour le desséchement des marais et la conservation des forêts. « Le labourage et le pasturage, disait-il, sont les deux mamelles dont la France est alimentée, et les vraies mines et trésors du Pérou [1]. »

Mais le ministre gentilhomme, en s'occupant de l'agricul-

(1) Sully, t. III, p. 195

ture, ne songeait qu'à la guerre; il ne voulait que tirer de la charrue de bons soldats : en effet, la France devait bientôt, répudiant le secours des mercenaires de l'Allemagne, trouver dans son sein la véritable armée moderne, des fantassins robustes et intelligents. Une partie des troupes de Henri avait été licenciée après la paix ; l'autre partie eut son entretien et sa solde assurés; on créa un hôpital pour les soldats vieux et estropiés, et les « pillards qui se tiennent sur les champs » furent poursuivis avec rigueur. Sully, tout occupé de réparer les places et de garnir les arsenaux, méprisait tout ce qui pouvait nuire à la profession des armes ; il maltraitait les marchands et les artisans, les estimant incapables de faire la guerre, gênant leur industrie par une foule de règlements : il défendit l'exportation de l'or et de l'argent, mit des droits sur la circulation des marchandises, prohiba les vêtements de luxe, empêcha l'établissement des fabriques de soie, de tapis, de glaces. « La France n'est pas propre à de telles babioles, disait-il; cette vie sédentaire des manufactures ne peut faire de bons soldats. »

Heureusement le roi, quoiqu'il fût loin d'avoir l'esprit d'ordre et de travail de son ministre, avait des idées plus larges. Il s'opposa aux prohibitions de Sully, augmenta les privilèges des métiers, favorisa les produits industriels en défendant l'introduction des objets de fabrique étrangère, régla l'intérêt de l'argent, encouragea l'exploitation des mines, protégea le commerce intérieur en construisant des routes et en projetant des canaux dont un seul fut exécuté, celui de la Loire à la Seine. Il fit planter cinquante mille mûriers, encouragea l'éducation des vers à soie, mit en prospérité les manufactures de soieries de Lyon, de Nîmes, de Tours, les verreries et les faïenceries de Paris et de Nevers; enfin établit dans ses propres maisons des fabriques de satin, de damas et de tapis de haute lice. Par les soins de Jeannin et de Villeroy, des traités de commerce furent signés avec la Hollande et l'Angleterre; et l'on renouvela [1605] les anciennes capitulations conclues avec la Turquie, ce qui rendit à la France le monopole du commerce avec ce pays, et restaura son influence sur les chrétiens d'Orient [1]. Enfin, des colonies furent fondées en Amérique, où les Espagnols avaient

[1] Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 novembre 1845.

détruit les établissements essayés par les protestants de France [1]. Quelques aventuriers retrouvèrent les traces de Jacques Cartier, qui le premier avait remonté le Saint-Laurent; et Champlain fonda, en 1608, Québec, qui devint la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

§ III. Réforme des finances. — Le fondement de tous ces progrès était la réforme des finances. L'État se trouvait obéré de 330 millions de dettes (environ 800 millions de notre monnaie actuelle), sans compter d'autres sommes non constituées régulièrement en dette publique. Le revenu était de 50 millions [2]; mais le peuple en payait réellement plus de 200, à cause du mauvais système de perception et de la nullité du contrôle de la chambre des comptes. En effet, les branches du revenu étaient mises en ferme et livrées à des *généraux pour le fait des finances*, moyennant une somme d'autant plus faible que les besoins du trésor étaient plus pressants. Ceux-ci, à leur tour, partageaient les différents impôts entre des fermiers particuliers qui affermaient encore les parties de chaque impôt à d'autres traitants; de sorte que l'argent prélevé sur le contribuable diminuait en passant par les mains de cette foule de commis, d'agents, de receveurs, qui tous devaient faire leur gain, et ne pouvaient être contrôlés que par la chambre des comptes sur des registres toujours infidèles et insuffisants. De plus, les gouverneurs des provinces, les commandants des places, les officiers de guerre, « qui, jusqu'au moindre, faisoient tous un abus énorme de l'autorité qu'ils avoient sur le peuple [3], » levaient eux-mêmes des impôts pour le payement de leurs garnisons, sans rendre compte à personne. Enfin les seigneurs dont le roi avait acheté la soumission, et les princes étrangers dont il avait tiré des secours, n'avaient pas été payés à deniers comptants, mais en assignations sur les revenus de certaines provinces, ce qui appauvrissait le peuple de trois à quatre fois les sommes dues.

Henri centralisa l'administration des finances en la donnant

(1) En 1562, les calvinistes avaient commencé des établissements dans la Floride à l'instigation de Coligny.

(2) Tailles, 20 millions; aides sur les boissons, 5 millions; entrées, péages et douanes, 8 millions; décimes du clergé, 4,500,000; ventes d'offices et autres produits, 12 millions. (Sully, t. III, p. 221.)

(3) Sully, liv. X.

à Sully avec le titre de surintendant [1598]. Celui-ci fit parcourir les provinces et en parcourut quelques-unes lui-même, pour s'assurer de leurs besoins et de leurs ressources, de la nature et de la perception des revenus; il compulsa les registres de la chambre des comptes, des trésoriers, des parlements, et commença la réforme en remettant au peuple 20 millions dus sur les années précédentes et 2 millions sur l'année actuelle. Ensuite il fit ordonner qu'à l'avenir aucun impôt ne serait levé sans une ordonnance du roi enregistrée au parlement, défendant à tous seigneurs, commandants et gouverneurs d'élever aucun droit sur les fermes et revenus à titre de créance, leur enjoignant de s'adresser directement au trésor pour le payement de leurs pensions et la solde de leurs troupes. A ces changements, les seigneurs et les traitants poussèrent de telles clameurs que le roi en fut effrayé; mais le ministre tint bon, disant à Henri qu'il « ne falloit souffrir qu'aucun de ceux de son conseil ni de ses finances fussent jamais intéressés en nul de ses revenus [1]. » Puis il réforma un grand nombre de receveurs, cassa les baux des fermiers et remit en adjudication les impôts; mais, assuré de leur produit, il ne les concéda qu'en leur faisant rendre quatre à cinq fois la valeur primitive [2]. Toutes les recettes particulières furent contrôlés dans ses bureaux, et la cour des comptes n'eut plus qu'à vérifier, sur des rapports exacts, les recettes générales. Enfin on revisa rigoureusement les titres des créanciers, on administra avec plus de soin les domaines royaux; on supprima une multitude de brevets de noblesse pour augmenter le nombre des contribuables. En résumé, l'ensemble des finances du royaume fut soumis à une inspection unique : avec l'économie qui présida à la dépense, les services publics furent assurés, les dettes payées, et, en moins de douze ans, une épargne de 30 millions mise en réserve dans les caves de la Bastille.

§ IV. Impopularité de Sully et de Henri IV. — Sully avait remis l'ordre et la régularité dans l'administration des finances;

[1] Sully, t. III, p. 131.

[2] Ainsi le connétable de Montmorency se plaignit beaucoup au roi pour un revenu de 9,000 écus, « pauvre petite assignation, disait-il, que j'avois en Languedoc sur une imposition dont vous ne touchâtes jamais rien » Sully lui fit payer ses 9,000 écus par le trésor; puis il donna la pauvre petite assignation en ferme pour 50,000 écus.

mais il n'avait réformé que la perception et le contrôle; il ne sut pas embrasser un nouvel et vaste système d'impositions : il fut réduit, pour remplir le trésor, à de petites ressources, à de tristes expédients, à des mesures vexatoires, tels que l'augmentation des taxes sur les denrées, la vérification de la dette et la suppression arbitraire des intérêts, le retrait forcé des domaines aliénés de la couronne, la confiscation des biens des traitants, les créations d'offices. Ce fut lui qui rendit légale l'hérédité des magistratures et consacra à perpétuité le nombre exorbitant des charges de judicature et de finance, en établissant le droit appelé *paulette* [1604], par lequel les possesseurs de ces charges purent les transmettre à leurs héritiers, moyennant que ceux-ci payeraient tous les ans le « soixantième denier de la finance à laquelle lesdites charges avoient été évaluées. » Cet édit excita de grandes rumeurs : « Vendre la justice, dit l'Étoile, c'est vendre la république, c'est vendre le sang des subjects, c'est vendre les lois (1) ! » Une autre mesure financière causa encore plus de murmures ; ce fut la refonte des monaies : « Sublime invention, dit le même chroniqueur, pour tirer le quint du bien de tout le monde et achever de ruiner le peuple, dès longtemps maté et consommé d'ailleurs, mais pas encore assez au gré de nos gouverneurs d'État. Il faut, disoient-ils tout haut, parlant du commun, même des Parisiens, rendre si bas et si petits tous ces villains-là que les cirons les chevauchent à genoux (2). »

En effet, Sully, avec son caractère brutal, superbe, inflexible, ses mépris insultants pour la bourgeoisie, son désir de plaire au roi, n'avait nulle pitié des misères et des clameurs du peuple. Il voulait, il est vrai, que le royaume fût riche et prospère, mais pour doubler les revenus de son maître, lui donner une bonne armée et les moyens de devenir l'arbitre de l'Europe. Il veillait à la gestion des deniers publics avec la plus sévère économie ; il avait mis fin à toutes les voleries des courtisans ; il arrêtait même les prodigalités du roi (3) ; mais le peuple

(1) T. v. p. 191. — Pierre de l'Étoile était un bourgeois de Paris, un peu bavard, curieux et crédule, qui a laissé des Mémoires très-précieux, sinon pour les faits, du moins pour les mœurs. Il appartenait au parti des catholiques-politiques, et, quoiqu'il n'exerçât aucune fonction, il avait travaillé à l'instauration de Henri IV.

(2) T. IV, p. 293.

(3) « Tout cela seroit très-bon, disait-il, si le roi prenoit l'argent dans sa bourse ;

ne voyait que la lourdeur et la multitude des impôts; il accusait le surintendant de tyrannie; il lui reprochait l'immense fortune qu'il avait acquise, ses 200,000 livres de pensions, ses 2 millions de biens; il disait qu'il ne refusait rien à Henri, qui dépensait 1,200,000 écus par an pour son jeu et pour ses maîtresses. Le roi avait sa part des malédictions populaires; et un jour le maréchal d'Ornano lui dit « qu'il étoit en très-mauvais prédicament envers son peuple, et qu'on n'avoit jamais tant médit ni détracté du feu roi comme on faisoit partout de lui; bref, qu'il n'étoit pas aimé de son peuple, qui se plaignoit étrangement des impositions qu'on lui mettoit sus journellement, plus intolérables, sans comparaison, que celles qu'il avoit souffertes sous le feu roi pendant les plus grandes guerres. J'en craindrois fort un désespoir et une révolte. — Ventre-saint-gris! s'écria Henri, je sais bien qu'il y a des brouillons dans mon royaume qui ne demandent qu'à remuer; mais je les saurai bien châtier. Je ne ferai pas comme le feu roi : ils trouveront un plus rude joueur que lui. — Je ne vous conseille pas celui-là, répondit le maréchal, et vous prie de croire que votre principale force gît dans la bienveillance de vos sujets. Je me trouvai aux barricades de Paris, et ne me trouvai de ma vie si empêché. Le feu roi avoit plus de noblesse que vous n'en avez et plus de peuple à sa dévotion que vous n'en auriez; et toutefois il fut contraint de quitter Paris, et nous tous aises d'en remporter nos têtes [1]. »

Il n'avait pas suffi de quelques ordonnances pour effacer les traces de quarante ans de guerres. Le royaume était encore dévasté, la plupart des terres incultes, les villes pleines de ruines, l'état social mauvais; on n'entendait parler que de meurtres, de vols, de suicides; les duels étaient si fréquents, qu'en vingt ans quatre mille gentilshommes périrent dans ces combats privés, et que sept mille lettres de grâce furent accordées pour homicide. Il ne se passait pas de jours à Paris où il n'y eût une ou plusieurs exécutions; et le parlement n'était occupé qu'à condamner meurtriers, voleurs, sodomites, adultères. La justice était sans pitié; le roi ne faisait usage de son droit de grâce

mais de lever cela sur les artisans, marchands et laboureurs, il n'y a nulle raison, étant ceux qui nourrissent le roi et nous tous. » (T. v, p. 60.)

(1) L'Étoile, t. IV, p. 310.

envers personne; il défendit les duels sous peine de mort.

Tous ces crimes, la misère publique, les clameurs populaires, rendaient Henri triste et morose. Il affectait une dévotion minutieuse, suivait les processions, remplissait en grande pompe ses devoirs religieux; il autorisait les assemblées du clergé, n'élevait que des hommes vertueux aux dignités ecclésiastiques, et « se montrait dans tous ses actes, disait l'ambassadeur de Venise, personnellement dévoué à la religion romaine. » Enfin, comme il voyait l'extension du pouvoir royal intimement liée aux progrès du catholicisme, et comme ces progrès étaient l'œuvre des jésuites, il rappela cet ordre populaire, malgré la vive opposition du parlement et de la Sorbonne [1603]. C'était un nouveau gage de sympathie qu'il donnait aux anciens ligueurs et à la cour de Rome : il calmait ainsi les inquiétudes excitées par la publication de l'édit de Nantes. D'ailleurs il aimait la souplesse et l'habileté des jésuites; il voulait se faire d'eux des auxiliaires, non des ennemis irréconciliables; et, pour se les attacher davantage, il choisit même un confesseur parmi eux.

Cependant rien de tous ces actes si catholiques ne ramenait le peuple, qui croyait toujours Henri huguenot au fond du cœur: on l'accusait de magie, d'impiété, d'abominations absurdes; on disait qu'il « ne faisoit si grand amas d'armes et d'argent que pour détruire les grands du royaume, afin de régner, après, sur le reste à sa fantaisie [1]. » La chaire le traitait toujours en ennemi; la presse était contre lui d'une grande violence; et, malgré la peine de mort portée contre quiconque imprimerait un livre sans la permission du gouvernement, les pamphlets contre le roi et sa cour débauchée se répandaient partout; les attentats contre sa personne se renouvelaient fréquemment. Nul ne lui tenait compte de ses intentions, de ses travaux, de la vie qu'il avait rendue à la France en lui donnant la paix. Aussi disait-il tristement, et avec une profonde vérité : « Je mourrai un de ces jours; et quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez tout ce que je valois et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes [2]. »

En effet, Henri avait le sentiment le plus droit du bien pu

(1) Sully, t. IV, p. 53.
(2) Bassompierre, t. I, p. 434.

blic: « Les rois, mes prédécesseurs, disait-il, tenoient à déshonneur de savoir combien valoit un teston ; mais quant à moi, je voudrois savoir ce que vaut une pite et combien de peine ont les pauvres gens à la gagner, afin qu'ils ne soient chargés qu'à leur portée. » Mais, après une anarchie si profonde, si universelle, le gouvernement, ayant tout à refaire, avait d'immenses besoins : il fallait donc que les charges fussent très-lourdes ; et le roi devait, malgré sa bonté naturelle, se montrer aussi dur que ses ministres aux souffrances populaires (1). Il rejetait sur la nécessité les injustices qu'il était obligé de faire, « dont possible, disait-il, pourrai-je bien quelque jour rendre compte ; mais mes conseillers et officiers en font bien d'autres (2) ! » Son caractère ingrat, oublieux, *gascon*, lui permettait de s'étourdir sur des misères temporaires, en faveur du but qu'il poursuivait, la paix intérieure, la fusion des partis, le salut de l'unité nationale ; tâche ingrate, dans laquelle il a usé des talents de premier ordre ; travail de toute sa vie, qu'il a scellé de son sang, et qui, avec ses essais d'administration et ses projets politiques, a fait toute sa gloire.

§ V. Mariage de Henri IV. — Guerre de Savoie. — Réunion de la Bresse. — Il manquait à Henri, pour consolider son trône et achever la défaite des partis, un héritier de sa dynastie. Les femmes avaient été la grande passion du Béarnais : dans la cour de Charles IX, sous les tentes des calvinistes, devant les murs de Paris, il lui fallait des maîtresses, et pour elles il avait souvent compromis sa fortune. Marié à l'impudique Marguerite, dont il n'avait pas d'enfants, et séparé d'elle depuis quinze ans, il s'était fait comme une épouse de Gabrielle d'Estrées, la femme qu'il aima le plus et qui lui donna trois enfants. Gabrielle visait à partager le trône de son amant, et elle y serait parvenue sans

(1) Les prisons de Normandie étaient pleines de prisonniers pour le payement de l'impôt du sel ; « ils y pourrissoient tellement, qu'on en avoit tiré jusqu'à cent vingt cadavres pour une fois. Le parlement de Rouen supplia Sa Majesté d'avoir pitié de son peuple..... Mais le roi, qui avoit été instruit qu'il venoit un grand trésor de cet impôt, commença à dire qu'il vouloit que ledit impôt fût levé, et sembloit qu'il voulût tourner le reste en risée. » (Registres du parlement de Rouen, t. xvi, p. 178.) — L'impôt du sel « étoit le plus rigoureux et injuste de tous, d'autant qu'on faisoit acheter au peuple de cette sorte de vivres beaucoup plus qu'il n'en veut ni peut consommer, avec inhibition de revendre ce qu'il en a de trop. » (Sully, t. vi, p. 94.)

(2) L'Étoile, t. iv, p. 95

les conseils de Sully, qui remontra au roi l'abîme de discordes où il allait s'enfoncer. Elle chercha alors à renverser le ministre; mais Henri le soutint, et dit à la dame : « Je vous déclare que si j'étois réduit en cette nécessité que de choisir à perdre l'un ou l'autre, je me passerois mieux de dix maîtresses comme vous que d'un serviteur comme lui (1). »

Gabrielle mourut [1599, 10 avril]; et alors Henri, sur les instances du parlement et de ses ministres, se décida à négocier son divorce avec Marguerite et son mariage avec Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane. Marguerite, tout occupée de dissipations et de débauches, vivait isolée dans ses châteaux d'Auvergne avec une petite cour de musiciens, de poëtes, de beaux pages; elle accepta le divorce moyennant un riche douaire, la permission de vivre à Paris, et quelques titres. Le pape se montra facile à rompre, sous prétexte de parenté, un mariage si discrédité par les vices de l'épouse et si inutile à l'État; d'ailleurs la future reine de France était sa nièce. Henri épousa Marie de Médicis [1600, 9 déc.], et en eut trois fils et trois filles.

Ce mariage ranima les alliances de Henri IV en Italie, où il voulait faire revivre, non la domination, mais l'influence française : ami du pape, du duc de Toscane, des Vénitiens, du duc de Mantoue, il ne lui manquait pour cerner dans la Péninsule la domination espagnole que l'alliance du duc de Savoie.

Les ducs de Savoie étaient les seuls des grands vassaux de l'ancien royaume de Bourgogne qui eussent échappé à l'unité française : possesseurs d'États situés sur les deux revers des Alpes, ils avaient profité, depuis que la rivalité entre la France et l'Autriche avait éclaté, de leur position entre ces deux puissances, non-seulement pour rester indépendants, mais pour s'agrandir en se faisant acheter leur alliance, et ils avaient acquis ainsi une importance bien supérieure à leur puissance réelle. D'abord alliés de la France sous Charles VIII et Louis XII, ils étaient devenus ensuite les ennemis de François Ier, et ils furent dépouillés de leurs États pendant vingt-cinq ans. Rétablis par la paix de Cateau-Cambrésis, ils étaient restés, depuis cette époque, les alliés de l'Espagne, lui avaient servi d'auxiliaires dans les guerres de la Ligue, et avaient usurpé sur Henri III le

(1) Sully, t. III, p. 241

marquisat de Saluces. Henri IV méditait de ramener la Savoie à l'alliance française; mais il voulait auparavant recouvrer Saluces, dont la restitution, stipulée par le traité de Vervins, n'avait pas été faite; c'était une clef des Alpes qui, dans les mains de la France, témoignait qu'elle n'avait pas abandonné ses droits au protectorat de l'Italie. Après de longues discussions à ce sujet, Charles-Emmanuel, duc de Savoie, pour faciliter un arrangement, vint à Paris [1599, déc.]; mais c'était moins pour traiter que pour ranimer les étincelles de la Ligue; il promit néanmoins de donner la Bresse et le Bugey en échange du marquisat. Lorsqu'il fut revenu dans ses États, il retira sa parole, comptant sur l'appui de l'Espagne et sur des révoltes qu'il avait fomentées dans l'intérieur de la France. Le roi marcha rapidement contre lui avec deux corps d'armée commandés par Biron et Lesdiguières; toutes les places de la Bresse et de la Savoie tombèrent en son pouvoir : Emmanuel demanda la paix, et l'obtint [1601, 17 janv.] en cédant la Bresse et le Bugey en échange de Saluces. C'était une bonne acquisition pour la France, qui, à la place d'un territoire au delà des Alpes, obtenait pour frontière le Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon; mais l'abandon de Saluces la fit déchoir dans l'opinion des peuples italiens, qui se regardèrent dès lors comme livrés entièrement à la main de l'Espagne.

§ VI. Conspiration et jugement de Biron. — Ce n'était pas sans raison que le duc de Savoie avait compté sur des troubles en France. Les partis que Henri IV avait apaisés étaient toujours pleins de défiance contre lui, et cherchaient, selon leur coutume, des appuis à l'étranger. Les huguenots tenaient des assemblées inquiétantes, demandaient de nouvelles places de sûreté, parlaient d'une « union pour la mutuelle défense et conservation des chefs de parti, et de serments contraires à l'autorité royale; » le duc de Bouillon travaillait à « faire que toutes les églises de France résolussent de se mettre en espèce d'État populaire et république, comme les Pays-Bas, élisant pour protecteur le comte palatin. » D'un autre côté, les seigneurs royalistes, insatiables de richesses et de dignités, se prenaient à penser que c'étaient eux qui avaient mis la couronne sur la tête du pauvre Béarnais; ils murmuraient contre lui, disant qu'il les payait de leurs services par quelque gasconnade ou quelque mot d'amitié, pendant qu'il comblait de faveurs les

plus forcenés ligueurs : « Il sembloit, disaient-ils, qu'il ne fît compte que de ceux qui l'avoient desservi [1]. »

L'Espagne et la Savoie entretenaient ces mécontentements, principalement dans le duc de Biron, que ses services, ceux de son père, ses dignités et ses domaines dans le Midi plaçaient à la tête des seigneurs royalistes. C'était un homme gonflé d'orgueil, qui se plaignait sans cesse de l'avarice et de l'ingratitude du roi, et dont la tête ne semblait pas très-saine. Henri le haïssait : « D'un tel esprit, disait-il, et tant présomptueux qu'il voudroit persuader au monde qu'il m'a mis la couronne sur la tête, il me semble qu'il faut craindre toute chose [2]. » Biron entama des relations avec le duc de Savoie, relations que la noblesse pouvait croire légitimes, d'après les idées féodales, rajeunies par l'esprit des guerres civiles, mais que la royauté allait maintenant poursuivre avec rigueur ; et à l'époque de la guerre de Savoie, il ne put échapper au soupçon qu'il était d'accord avec l'ennemi, quoiqu'il l'eût poussé avec sa bravoure ordinaire. Le roi se douta de ses intrigues, eut une explication avec lui et lui promit l'oubli du passé ; il l'envoya même en ambassade auprès d'Élisabeth. Celle-ci lui donna un terrible avis, en lui montrant la tête du comte d'Essex, son favori, qu'elle venait de faire mourir pour un essai de rébellion : « Si mon frère m'en croyait, dit-elle, il y aurait des têtes coupées aussi bien à Paris qu'à Londres. »

Le maréchal n'écouta pas cet avertissement, non plus que les conseils de ses amis qui lui disaient de demander au roi des lettres d'abolition : « Une abolition ! répondit l'orgueilleux seigneur ; s'il faut une abolition à Biron, que faudra-t-il donc aux autres ? » Il continua ses relations avec les mécontents, principalement avec le duc de Bouillon, qui, par Sedan, pouvait ouvrir la porte de la France aux étrangers, et avec le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX [3], qui excitait à la révolte les provinces du Midi. Il s'agissait, dit-on, de partager la France en plusieurs petits États, avec l'aide de l'Espagne et de la

(1) Groulard, p. 423.

(2) Sully, t. II, p. 264.

(3) Sa mère, Marie Touchet, épousa le comte Balzac d'Entragues ; elle en eut une fille, Henriette, marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, qui en eut deux enfants.

Savoie. Biron devait épouser une fille d'Emmanuel, et aurait eu pour sa part la Bourgogne, le Limousin et le Périgord : il était gouverneur de la première province, et avait ses biens et sa famille dans les deux autres. La noblesse de la Guyenne, dévouée à son père, devait prendre les armes avec les ducs de la Force, de Ventadour, d'Épernon. Tout cela n'était qu'un projet de conspiration qui n'amena aucun trouble, car « l'on fit beaucoup de bruit, dit Bassompierre, de ce complot, dans lequel il n'y eut pas un homme sur pied, pas une bicoque prise, pas une déclaration faite. » Mais les nouvelles confuses qui en vinrent au roi lui semblèrent assez inquiétantes pour qu'il crût bon de parcourir le Midi [1602], d'alléger les impôts, de caresser les députés des villes, de la noblesse et des parlements ; il se fit même accompagner du duc d'Épernon comme otage.

Henri soupçonnait Biron d'être l'auteur de cette fermentation ; mais il n'avait aucune preuve contre lui. Un gentilhomme, nommé Lafin, était le principal agent du complot, et avait poussé le maréchal à entamer la négociation avec le duc de Savoie : il révéla toute l'affaire. Alors le roi et son ministre machinèrent secrètement de faire sortir Biron de la Bourgogne, et de s'emparer de lui sans éclat. Henri l'appela à Fontainebleau par les messages les plus caressants, pendant que Sully dégarnissait en secret de leurs munitions les places de la Bourgogne. Le maréchal, trompé par les amitiés du roi et les lettres du ministre, vint à la cour. Henri l'accueillit comme de coutume, lui parla de la conjuration, et lui demanda un aveu. « Je suis venu, dit Biron, non pour me justifier, mais pour savoir quels sont mes accusateurs. » Le roi répugnait à perdre celui à qui il avait sauvé trois fois la vie dans les combats, le fils du capitaine qui « avait mis la main droite à sa couronne ; » il le sollicita pendant deux jours de tout avouer, continua à le traiter avec amitié, et enfin, irrité de son obstination, ordonna de l'arrêter. Biron fut condui à la Bastille avec le comte d'Auvergne. Les familles des deux accusés implorèrent vainement la clémence du roi, qui leur répondit : « Il y va de ma vie, de mes enfants et de la conservation de mon royaume ; je laisserai faire le cours de la justice. » Le maréchal, se voyant perdu, écrivit une lettre touchante à son ancien ami, lui rappelant les trente-deux blessures qu'il avait reçues à son service, ne lui demandant que la vie. Le roi fut inflexible : il le traduisit devant le parlement et révoqua

même, par des lettres expresses, le pardon qu'il lui avait autrefois donné. Les pairs, quoique dûment appelés, refusèrent de siéger, car ils sentaient bien que ce procès tout politique était fait à la noblesse entière. Tout le monde s'émut de cette affaire, même en pays étranger, et la croyance générale était que Henri n'oserait faire mourir un si grand seigneur.

Biron se défendit avec noblesse : « Il est vrai, j'ai écrit, j'ai dit, j'ai parlé plus que je ne devois, mais on ne me montre pourtant pas que j'aie mal fait, et il n'y a point de lois qui punissent de mort la légèreté d'un simple mot ni le mouvement de la pensée. Si je m'étois senti coupable, je serois resté dans mon gouvernement de Bourgogne, où j'avois des troupes, de l'argent et des munitions. D'ailleurs, j'étois assuré que le roi m'avoit pardonné et que je ne l'avois pas offensé depuis ce pardon. » Il releva avec amertume ce que la conduite de Henri avait de cruel et de déloyal, et finit ainsi : « Je n'espère pas mon salut en sa justice, mais en la vôtre, messieurs ; vous vous souviendrez mieux que lui des périls que j'ai courus pour lui et pour l'État dans les saturnales de la Ligue, et que, sans les services que j'ai rendus alors, vous ne seriez pas aujourd'hui mes juges. »

Il fut condamné à mort [1602, 29 juillet]. Toute la grâce que fit Henri à son compagnon de guerre, ce fut qu'il aurait la tête tranchée dans sa prison et non en place de Grève. Le maréchal alla à la mort [31 juillet] en proclamant avec fureur son innocence : « Mon exécution, cria-t-il, ne fera qu'affaiblir la royauté et minera la popularité du roi, car les catholiques ne la verront pas tranquillement. » Cependant nul ne bougea. Tel fut le premier de ces supplices de grands seigneurs que nous verrons se multiplier sous le règne suivant. C'est la reprise du système politique de Louis XI, que les guerres d'Italie et de religion ont interrompu, et qui sera complété par Richelieu. La noblesse, pour recouvrer sa puissance féodale, en était réduite, non à la force des armes, mais à des conspirations ; la royauté la poursuivit, non, comme jadis, avec des batailles, mais avec des échafauds.

§ VII. Conspiration du comte d'Auvergne et du duc de Bouillon. — Le comte d'Auvergne obtint sa grâce; mais, deux ans après, il entra dans une nouvelle conspiration dont était l'âme sa sœur utérine, Henriette d'Entragues, qui avait obtenu du roi

une promesse de mariage et avait été ensuite abandonnée. Les ducs de Bouillon et d'Épernon, avec une partie de la noblesse du Midi, participèrent à ce projet informe de rébellion. Le comte d'Auvergne fut arrêté avec sa sœur et le mari de sa mère, et son procès commença : « Qu'on me montre, dit-il, une seule ligne du traité qu'on me reproche avec l'Espagne, et je suis prêt à signer au bas ma condamnation. » Tout le monde était persuadé que c'était un dépit d'amour qui avait porté le roi à faire ce procès scandaleux ; néanmoins les juges condamnèrent à mort [1605, 1er févr.] les comtes d'Auvergne et d'Entragues et Henriette à une prison perpétuelle. Henri eut honte de cette parodie du procès de Biron : il exila d'Entragues, tint en prison d'Auvergne et fit grâce à Henriette. Le duc de Bouillon, plus coupable que les autres, s'était enfui en Allemagne.

Le roi s'affligeait de tous ces complots qui augmentaient les haines contre lui. L'affaire de Biron lui avait causé autant de soucis que toutes ses guerres : « Chaque fois qu'il m'en parloit, dit l'ambassadeur d'Espagne, il pâlissoit et sembloit être lui-même le condamné. » L'affaire d'Entragues, si honteusement mêlée d'intrigues de femmes, le rendait la risée de ses sujets et dévoilait les turpitudes de sa vie privée. Toutes deux se liaient aux mécontentements du Midi, de ce pays qui le regardait jadis comme un compatriote, et qui, maintenant, le répudiait comme un ennemi. La reine elle-même avait part à tous ces troubles : elle protégeait les mécontents par affection pour l'Espagne, par esprit de vengeance contre les infidélités de son mari ; elle était guidée dans tous les tracas qu'elle donnait à Henri par un aventurier florentin, Concini, marié à sa femme de chambre, Léonor Galigaï. Les bruits les plus fâcheux couraient sur l'amitié de la reine pour ces deux personnages, qui étaient sans doute vendus à l'Espagne ; et pourtant le roi, qui les détestait, n'eut pas le courage de les chasser. Cependant Sully le réconfortait contre tous ces embarras, lui disant « qu'il avoit tort de se chagriner ainsi sans grande raison, surtout s'il venoit à considérer le lieu où il étoit (le roi et son ministre se promenoient alors dans l'Arsenal, entre des rangées de cent canons, ayant aux galeries dessus et dessous armes de quoi armer quinze mille hommes de pied et trois mille chevaux, deux millions de livres de poudre, cent mille boulets et sept millions d'or comptant) : tous ingrédients et drogues, lui disoit Sully, propres à médi-

ciner les plus fâcheuses maladies de l'État, donner terreur à autrui, assurance et contentement à vous-même, enfin renverser en peu de jours tous ces petits brouillons et leurs foibles et mal fondés desseins [1]. »

Henri, poussé à des mesures de rigueur, parcourut le Midi [1606, oct.] avec une petite armée. Une chambre des *grands jours* fut assemblée en Limousin, et « il y eut dix à douze têtes qui volèrent [2]. » En Languedoc et en Provence, de pareils supplices apaisèrent les ferments de troubles; partout où le roi passa, il fit démolir quelques châteaux et forteresses, nids à rébellions, dont il connaissait la valeur. Enfin il résolut de frapper les huguenots dans le duc de Bouillon, comme il avait frappé les royalistes dans Biron. Il écrivit amicalement à son ancien compagnon de guerre et de débauches, celui à qui il avait fait donner l'héritage de Sedan, et qui, maintenant, tranchait du petit souverain : il voulait le ramener à lui ou le compromettre avec son parti par des aveux. Mais le duc, instruit par le sort de Biron, refusa de se rendre « à l'invitation de son bon maître et ami. » Les huguenots s'alarmèrent de ces poursuites ; le roi d'Angleterre, les princes d'Allemagne, les Suisses, envoyèrent des ambassades en faveur de Bouillon, « qui étoit persécuté, disaient-ils, pour sa religion et non pour autres fautes. » Le roi, irrité de voir ses sujets conserver leurs alliances avec les étrangers, cita le duc [1606] à comparaître devant le parlement, « comme s'étant trouvé nommé et compris en aucuns points des dépositions faites sur le procès du feu duc de Biron. » Bouillon répondit à cette citation en appelant à la défense de la religion les calvinistes du royaume; mais personne ne remua : on avait trop de peur de rentrer dans la guerre civile. Alors Henri marcha sur Sedan et s'en empara; mais il n'osa pousser plus loin une affaire qui pouvait soulever tout le calvinisme; et, content d'avoir mis garnison dans Sedan, il donna au duc, qui s'était enfui en Allemagne, des lettres d'abolition.

§ VIII. Projets politiques de Henri IV. — L'Espagne était l'âme de tous ces complots. Affaiblie par ses longues guerres et gouvernée par l'indolent Philippe III, mais importante encore

(1) Sully, t. v, p. 215.
(2) Id., t. vi, p. 284.

par sa renommée, ses vastes possessions, l'or de l'Amérique, son union intime avec la maison impériale d'Autriche, elle n'avait pas abdiqué ses prétentions à la domination universelle et continuait ses intrigues par toute l'Europe. Henri la regardait comme son ennemi irréconciliable: il surveillait toutes ses menées; il avait menacé plusieurs fois de rompre avec elle; il n'avait qu'une pensée, son abaissement. En effet, le moment semblait venu de délivrer l'Occident de la domination de cette maison d'Autriche, si démesurément agrandie depuis un siècle: les idées religieuses, à la faveur desquelles cette extension s'était habilement faite, s'effaçaient devant les idées politiques; de plus, l'Espagne était minée au cœur par l'affaiblissement de sa population et de son industrie [1], et les troubles qui s'élevaient en Allemagne menaçaient la puissance de la branche impériale; enfin la France était sortie de la tourmente des guerres civiles : elle pouvait reprendre sa politique naturelle, sa politique protestante, celle que l'extension même de la maison d'Autriche lui avait imposée, et nul prince n'était mieux constitué que son roi pour la mener à heureuse fin. C'était le travail glorieux par lequel Henri IV voulait illustrer son règne, le but qu'il s'était proposé pendant toute sa vie, la pensée qu'il avait nourrie, même dans ses plus grandes misères : tout ce qu'il avait fait jusqu'alors n'était rien; c'était de là qu'il devait commencer à vivre. Dès le temps qu'il conquérait sa couronne l'épée à la main, il aimait à former avec Sully des plans de haute politique pour l'époque où il serait roi paisible et puissant : il en entretenait sa vieille amie, Élisabeth, qui leur donnait un plein assentiment. Ces plans, empreints de la lumineuse idée que les temps de la politique féodale étaient passés, avaient

[1] Dès l'an 1604, Henri IV, par le moyen de la Force, gouverneur du Béarn, avait lié des intelligences avec les Maures d'Espagne qu'on avait forcés d'embrasser le christianisme ; il les avait excités à un soulèvement général, avait accueilli secrètement leurs députés, et leur avait promis des armes, de l'argent, des chefs. Le complot fut découvert, et alors Philippe III ordonna le bannissement de toute la nation mauresque sous peine de mort, « attendu, dit-il, qu'ils continuaient leurs trames avec les hérétiques et autres princes qui détestent la grandeur du nom espagnol. » (Voy. Mém. de la Force, t. I.) Une population de 429,314 individus sortit d'Espagne, emportant toute l'industrie, le commerce et les richesses de ce pays. Henri IV, offrit à ceux de ces exilés qui voudraient demeurer dans la religion catholique des terres dans son royaume ; et, en effet, quelques familles s'établirent dans la Gascogne ; mais la plupart se retirèrent en Afrique.

pour but le remaniement complet de l'Europe dans un sens tout moderne : au lieu de cette unité basée sur la foi catholique que la maison d'Autriche voulait établir, et qui aurait immobilisé l'Europe sous une seule domination, ils tendaient à former une fédération de tous les États chrétiens, fédération toute politique qui ne tenait pas compte des différences de croyances et d'institutions, mais qui les plaçait tous, grands ou petits, sur un pied d'égalité et les faisait entrer dans un système d'équilibre par lequel le projet d'une domination universelle devenait impraticable.

D'après ces plans, la chrétienté aurait formé un seul corps ou une république fédérative qui réunirait trois communions chrétiennes, la catholique, la luthérienne et la calviniste, et trois formes de constitution politique, la monarchie héréditaire, la monarchie élective, la république, soit fédérative, soit aristocratique. Elle devait se composer de quinze grands États : l'État pontifical, l'Empire, les royaumes de France, d'Espagne, de la Grande-Bretagne, de Hongrie et de Bohême, de Pologne, de Danemarck et de Suède. Le trône impérial devait être réellement électif, de telle sorte qu'il n'aurait pas été occupé consécutivement par deux princes de la même maison. Les royaumes de Pologne, de Hongrie et de Bohême devaient aussi être électifs, et tous les autres héréditaires. On aurait donné au pape le royaume de Naples, à Venise la Sicile, au duc de Savoie la Lombardie ; tous les autres petits princes italiens auraient composé la république fédérative d'Italie ; les provinces belges et hollandaises auraient formé la république fédérative des Pays-Bas ; on aurait joint à celle des Suisses l'Alsace, la Franche-Comté et le Tyrol. La république chrétienne devait avoir une diète représentative qui réglerait les différends entre tous ses membres et assurerait un fonds d'hommes et d'argent pour faire la guerre aux Turcs et aux Russes, et les chasser de l'Europe.

Ce plan gigantesque ne nous semble qu'une sublime utopie, parce que le temps a manqué à Henri pour en commencer l'exécution : mais il était réalisable, car, en le dégageant de tout l'entour qui lui donne un air fantastique, il se réduit définitivement à ceci : l'abaissement ou le dépouillement de la maison d'Autriche ; c'en était la base, le moyen et le but. Or, l'Europe était admirablement disposée pour cela : Henri IV devait inté-

resser à cette politique protestante même les puissances catholiques, même le pape; la France et l'Angleterre faisaient taire leur vieille rivalité pour travailler en commun à cette reconstruction de l'Europe, sans que ni l'une ni l'autre prît une part dans les dépouilles de la puissance qu'on voulait abattre [1]; enfin le roi qui conçut ce plan, le ministre qui en prépara l'exécution, l'alliée qui l'appuyait de tous ses efforts, étaient trois personnages vieillis dans les agitations de la vie politique, trois têtes graves, positives, nullement amies du merveilleux, et qui s'en occupèrent, non pas un jour, mais douze années. Il n'existe pas dans l'histoire un plan aussi complet, préparé d'aussi longue main, ordonné avec tant de soin. Il témoigne dans Henri une si vaste intelligence, un sentiment si exquis des destinées de la France, une ambition si noble et si dévouée, que cette conception magnifique est restée son plus beau titre de gloire.

§ IX. Affaires d'Angleterre, des Pays-Bas et de l'Allemagne. — Ce plan étant toute la pensée du roi, celle dont tous ses embarras intérieurs ne l'avaient jamais distrait, sa diplomatie, aussi moderne dans son esprit que dans ses formes, chercha à en assurer le succès par des alliances fondées, non sur des sympathies religieuses, mais sur des intérêts positifs, sur des principes de territoire et de nationalité. « L'Europe, disait Sully, est partagée en deux factions politiques, la protestante et la romaine, cette dernière, plus grande et forte, dominée par la maison d'Autriche; l'autre, formée de la France, de l'Angleterre, des Provinces-Unies, des trois royaumes du Nord, des petits États d'Allemagne. Il faut qu'une alliance soit conclue entre cette dernière faction pour la destruction de la première, pour réduire la maison d'Autriche à la possession de l'Espagne, et lui enlever surtout l'hérédité de l'Empire. »

L'Angleterre était l'alliée sur laquelle Henri comptait le plus, et la grande Élisabeth le pressait de commencer l'exécution de ses plans : car la politique protestante était la politique de ses intérêts et de ses affections. En effet, oubliant toutes les vieilles

(1) Il paraît cependant que le projet ultérieur de Henri IV était d'unir aux Provinces-Unies le Luxembourg, le Limbourg, Clèves, Julliers, Aix, etc., et de les forcer ensuite à se jeter aux bras de la France. « Conjoindre entièrement et inséparablement la France avec les Provinces-Unies, dit Sully, est le seul moyen de remettre la France en son ancienne splendeur et la rendre supérieure à toute la chrétienté. »

prétentions que son père nourrissait encore sur le continent, elle avait lancé l'Angleterre dans sa voie naturelle de progrès, sur la mer; là elle ne trouvait qu'une rivale, l'Espagne : c'était donc contre l'Espagne que devaient se diriger tous ses efforts. Mais elle mourut [1603], et eut pour successeur Jacques Stuart, roi d'Écosse, fils de la malheureuse Marie, lequel prit le nom de Jacques Ier. La guerre que voulait entreprendre la France était une guerre d'intérêt général et de politique européenne; mais l'Angleterre, par sa position géographique et son caractère spécial, ne porte d'ardeur qu'aux questions de politique intérieure et d'intérêt local; or ces questions allaient s'agiter sous les Stuarts, héritiers et victimes du despotisme que les Tudors avaient établi. D'ailleurs, Jacques Ier, timide, pacifique, était tout occupé de controverses théologiques et de la défense de ses prérogatives; la crainte que lui inspiraient les puritains lui donnait un air de penchant catholique; et lorsque Sully lui fut envoyé en ambassade pour lui proposer d'entrer « dans la faction françoise contre la faction autrichienne, » il refusa, consentit seulement à un traité d'alliance en faveur des Provinces-Unies, et même l'année suivante conclut la paix avec l'Espagne.

Henri, chagrin de l'abandon de l'Angleterre, tourna toutes ses vues vers les Provinces-Unies et l'Allemagne. Philippe II avait donné les Pays-Bas à sa fille Isabelle, mariée à l'archiduc Albert, et la guerre dura encore onze ans. Elle fut signalée par la bataille de Nieuport [1600], où Maurice battit l'archiduc et lui fit perdre douze mille hommes, et par le siége d'Ostende, qui ne se rendit [1604] aux Espagnols qu'après les avoir tenus trois ans devant ses murs, et leur avoir coûté quatre-vingt mille hommes. Enfin des négociations s'ouvrirent sous la médiation de la France, et grâces à l'habileté de Jeannin, elles amenèrent [1609] une trêve de douze ans, par laquelle l'Espagne reconnut implicitement l'indépendance des Provinces-Unies.

Ce résultat était très-important pour la « faction françoise, » surtout à cette époque où la « faction autrichienne » prenait en Allemagne une prépondérance menaçante, et où l'on pouvait prévoir que la lutte entre les deux principes allait recommencer dans ce pays.

La paix d'Augsbourg n'avait été qu'un replâtrage de la consti-

tution germanique, et les germes de dissolution que la ligue de Smalkalde avait jetés dans l'empire devaient porter fruit. Un des articles de cette paix n'avait cessé d'y causer des désordres : c'était la *réserve ecclésiastique*, qui stipulait que les protestants resteraient possesseurs des terres du clergé sécularisées avant 1555 ; mais que dorénavant tout électeur, évêque ou abbé qui embrasserait le luthéranisme abandonnerait les biens attachés à sa dignité (1). Les protestants violèrent continuellement cet article : presque toute la Basse-Allemagne fut sécularisée, et, malgré les réclamations des catholiques, les empereurs Ferdinand Ier et Maximilien II avaient fermé les yeux sur ces usurpations. Une autre cause de discorde était le calvinisme, que les princes luthériens s'étaient vainement efforcés de proscrire, et qui, en brisant l'union politique des réformés, amena dans plusieurs États des contestations sanglantes. Enfin, la contre-réforme catholique n'avait pas cessé ses conquêtes. La Bavière était le centre d'où les jésuites répandaient par toute l'Allemagne leurs missionnaires, leurs colléges, leurs écrits. Les électorats de Mayence, de Trèves et de Cologne, avec plusieurs évêchés souverains de la Basse-Allemagne, étaient redevenus catholiques. Ferdinand, archiduc de Styrie et neveu de l'empereur, proscrivit à main armée et sous peine de mort le protestantisme dans ses États. L'empereur Rodolfe sortit de sa nonchalance et des études astronomiques où il passait sa vie, pour imiter cet exemple en Autriche, en Bohême et en Hongrie. La chambre de justice et le conseil aulique tombèrent sous l'influence de l'opinion catholique et des volontés de la cour : des jugements iniques furent prononcés contre les protestants ; les villes libres virent leurs droits de souveraineté attaqués. On parlait des projets de la maison d'Autriche pour rendre la dignité impériale absolue et héréditaire chez elle ; les jésuites disaient tout haut que la paix de Passau n'avait été que provisoire jusqu'à la décision d'un concile général, et que les décrets du concile de Trente annulaient les stipulations de cette paix. La réforme étant menacée dans toute l'Allemagne, les princes protestants se rapprochèrent « pour résister au papisme envahissant ; » et comme « la constitution de l'empire n'offrait aucun moyen de résister au torrent des opinions romaines, » par le

(1) Voy. t. II, p. 391.

conseil de Henri IV, ils pourvurent à leur sûreté par une confédération qui fut ébauchée à Heilbronn en 1594. Quatorze années se passèrent en discussions où le parti protestant continua à perdre du terrain. Enfin une diète s'étant rassemblée à Ratisbonne [1608] pour délibérer sur la guerre contre les Turcs, les réformés refusèrent de prendre part à la discussion jusqu'à ce qu'on eût garanti la paix de religion; et, sur le refus des catholiques, ils quittèrent la diète.

Aussitôt Frédéric IV, électeur palatin, le comte palatin de Neubourg, les margraves de Bade et de Brandebourg, le duc de Wurtemberg, se réunissent [2 mai] à Ahausen en Franconie, et y renouvellent l'*Union évangélique* d'Heilbronn, « pour le maintien de la paix et de la constitution de l'empire. » L'électeur de Brandebourg, le landgrave de Hesse, plusieurs princes et villes impériales adhèrent à cette Union, qui négocie avec la France, règle ses contingents, déclare que l'alliance est commune aux calvinistes comme aux luthériens, et demande à l'empereur le rétablissement de la paix de religion.

Rodolfe était mal assis dans ses États héréditaires, où presque toute la noblesse avait adopté la réforme; ses tentatives pour restaurer le catholicisme, les entreprises des jésuites et les projets de son neveu Ferdinand, qui avait fait vœu, dit-on, d'exterminer le protestantisme, amenèrent des troubles en Autriche et en Moravie; une révolte éclata même en Hongrie, pays toujours remuant, dont le voisinage des Turcs favorisait les rébellions [1]. L'empereur envoya son frère Mathias dans ce pays; mais les insurgés prirent ce prince pour leur chef : il promit de leur rendre leurs libertés, résolut d'enlever à Rodolfe le gouvernement des États héréditaires, et marcha contre lui avec vingt mille hommes. L'empereur fut obligé de céder [1608, juin] à son frère la Hongrie, l'Autriche et la Moravie, et de confirmer les libertés religieuses de ces trois États. Enfin la Bohême, royaume électif et très-attaché à la réforme, mit ces troubles à profit : elle demanda et obtint [1609, 11 juillet] une lettre dite

(1) Si l'on en croit Sully (t. VII, p. 323), les peuples d'Autriche, de Bohême et de Hongrie étaient, dès 1607, en intelligence avec la France : « donnant à entendre qu'ils ne sauroient plus supporter le joug pesant sous lequel ils sont assujettis, et qu'ils se jetteront entre les bras du premier grand prince qui les remettra en leur ancien droit de libre élection et religion. »

*de majesté*, par laquelle on lui concéda la liberté du culte et le droit d'élire des *défenseurs* pour protéger cette liberté. Ainsi les États autrichiens obtenaient sans obstacle de la faiblesse de Rodolfe ce que quarante ans de combats n'avaient pu donner aux réformés de France, et c'était à l'époque même où l'Union évangélique exposait ses griefs à l'empereur et le menaçait de la guerre.

Les catholiques s'alarmèrent; la Bavière se trouvait maintenant le seul état laïque qui fût purement catholique; la contre-réforme était menacée. Le duc Maximilien, qui fondait sur le maintien de la religion romaine l'espoir de sa grandeur, convoqua à Wurtzbourg une assemblée de catholiques, et là les trois électeurs ecclésiastiques et les États catholiques des cercles de Bavière, de Souabe et de Franconie formèrent une *sainte Ligue* [12 juillet] pour résister à l'Union évangélique. Maximilien en fut déclaré le chef; le pape la prit sous sa protection; l'Espagne y adhéra et promit des secours; mais on refusa d'y admettre les archiducs d'Autriche, Maximilien espérant, à l'aide de Henri IV, parvenir à la dignité impériale.

Ainsi l'inertie de Rodolphe, comme l'ambition de Charles-Quint, avait provoqué la séparation de l'Allemagne en deux ligues indépendantes de l'empereur, également menaçantes pour lui. On n'attendait que l'occasion de la guerre. Henri IV suivait ces événements avec une vive sollicitude: il tenait l'Union évangélique dans son alliance et disposait du chef de la sainte Ligue; la mort de Rodolfe devait être pour lui le signal de l'exécution de ses plans. Un événement inattendu précipita la crise.

§ X. SUCCESSION DE CLÈVES ET DE JULIERS. — PRÉPARATIFS DE GUERRE. — MORT DE HENRI IV. — Jean-Guillaume de la Mark, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, mourut sans postérité [1609]. Quatre prétendants à sa succession se présentèrent, tous quatre protestants; or les États de Clèves et de Juliers étaient catholiques. L'empereur, excité par l'Espagne, qui ne pouvait souffrir qu'un prince protestant vînt s'établir dans le voisinage des Pays-Bas, ordonna le séquestre des trois duchés entre les mains de Léopold, archiduc d'Autriche et évêque de Strasbourg. Aussitôt les troupes autrichiennes s'emparèrent de Juliers. Il ne s'agissait plus alors de savoir si le parti catholique ou le parti protestant s'agrandirait par l'obtention des

principautés vacantes, mais si la maison d'Autriche accroîtrait encore sa domination aux dépens de l'Allemagne. L'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, prétendants à la succession, s'accommodent entre eux, s'emparent des trois duchés et demandent l'assistance de l'Union. L'évêque de Strasbourg demande celle de la sainte Ligue. Les deux confédérations se tournent vers la France, vivement intéressée à la destinée d'un pays « assis sur sa frontière et portant droit sur les Provinces-Unies; » et malgré l'empereur, qui le prie de « ne rien faire pour l'abaissement du pouvoir impérial, » Henri IV déclare qu'il prend sous sa protection les princes de Brandebourg et de Neubourg. L'Union fait à Hall, en Souabe, une grande assemblée [1610, janv.] où assistent les ambassadeurs de la France, des Provinces-Unies, de Venise et de la Savoie; elle demande l'appui de toutes les puissances de l'Europe, conclut avec la France une alliance offensive et défensive, et se met en armes. La sainte Ligue lui répond en levant vingt mille hommes, dont elle donne le commandement à Tilly, général du duc de Bavière: les hostilités commencent (avril).

Henri lève trois armées. La première, commandée par lui-même et forte de quarante mille hommes, devait entrer, par la Champagne, dans les duchés de Clèves et de Juliers, et s'y joindre à Maurice de Nassau, qui amenait vingt mille hommes; la deuxième, commandée par Lesdiguières et forte de quinze mille hommes, devait s'unir en Italie, au duc de Savoie et aux Vénitiens, et conquérir le Milanais; la troisième était destinée à observer les Pyrénées. La guerre qu'on allait entreprendre était la plus grave que l'Europe eût vue depuis la ruine de l'empire romain; elle excitait une vive agitation, de grandes inquiétudes, l'appréhension de quelque catastrophe. Tous les mécontents en prenaient occasion d'éclater: la cour était pleine d'intrigues; la reine et ses favoris correspondaient secrètement avec l'Espagne; les haines religieuses reprenaient vigueur. Les ennemis de Henri s'emportaient contre lui, calomniaient son alliance avec les protestants de tous les pays, répandaient dans le vulgaire qu'il allait faire la guerre pour détrôner le pape, créer un pontife huguenot et revenir ensuite détruire la religion romaine en France. Enfin les passions libidineuses de Henri, que l'âge rendait ridicules sans les apaiser, donnaient matière à d'autres dires plus scandaleux. Le roi était devenu

follement amoureux de la belle Charlotte de Montmorency, qui venait d'épouser le prince de Condé. Celui-ci s'enfuit avec sa femme, et se retira à Bruxelles. Henri réclama de l'Espagne les deux fugitifs, menaçant d'envahir les Pays-Bas si on leur donnait asile. Un cri d'indignation s'éleva de toutes parts contre cette guerre, dont les hautes raisons étaient cachées au vulgaire, et qui ne semblait entreprise que pour forcer le premier prince du sang à livrer sa femme au roi [1]. Henri, honteux de lui-même, chagrin de tant de haines, n'en continua pas moins ses préparatifs. Il avait résolu, pour assurer le repos du royaume pendant son absence, de laisser la régence à sa femme, en lui donnant un conseil de quinze seigneurs et magistrats. Celle-ci, pour inspirer plus de respect au peuple, voulut être sacrée ; et cette cérémonie retarda le départ du roi, qui en devint plus morose et plus sombre : « Je ne sortirai jamais de cette ville, disait-il... Ils me tueront! leur dernière ressource est dans ma mort [2]. »

Le lendemain du sacre de la reine et deux jours avant son départ pour l'armée [1610, 14 mai], il s'en alla, avec cinq seigneurs, pour visiter Sully, qui demeurait à l'Arsenal; il fut arrêté, dans la rue de la Féronnerie, par un embarras de voitures : alors un homme, nommé Ravaillac, monta sur la roue de son carrosse et lui donna deux coups de couteau dans le cœur. Le roi mourut sur-le-champ : il n'avait que cinquante-sept ans.

On accusa de sa mort la maison d'Autriche, les jésuites, le duc d'Épernon, Henriette d'Entragues, la reine elle-même; mais, quoique cette catastrophe soit restée enveloppée d'un mystère étrange, il est probable que l'assassin n'avait pas de complices : c'était l'aveugle mandataire d'une opinion; il avait traduit en action les injures populaires. Il protesta « qu'il s'était déterminé à ce crime parce qu'il croyait le roi huguenot et

(1) Pour comble de scandale, l'on disait que le prince de Condé était le fruit des amours de Henri avec Charlotte de la Trémoille, veuve de Louis II, et qui fut accusée d'avoir empoisonné son mari. Cette femme, sur laquelle portaient les imputations les plus graves, resta en prison jusqu'à l'année 1596, où Henri la fit déclarer innocente par le parlement de Paris, et elle y accoucha, six mois après la mort de son mari, d'un fils qui fut reconnu légitime et élevé, depuis la conversion du roi, dans la religion catholique.

(2) Sully, t. VIII, p. 365.

résolu de faire la guerre au pape; que, par suite des plaintes qu'il entendait de tous côtés, il s'était persuadé que Henri faisait le malheur de la France, et qu'il rendrait un grand service au royaume en le délivrant d'un tel monarque. »

Rien ne montra mieux ce que valait Henri, et combien il était le gage de l'ordre et de la stabilité, que la profonde terreur qu'inspira sa mort. On crut à quelque grand complot; on vit déjà tous les partis en armes, un roi mineur, la guerre civile; tout le monde se porta avec ardeur au maintien de la paix. Quant à l'extérieur, la mort de Henri fut une complète révolution et une véritable calamité pour l'Europe : la maison d'Autriche en fut probablement sauvée de sa ruine; la guerre qui allait être entreprise contre elle fut ajournée, et elle deviendra la guerre de Trente-Ans; mais, au lieu d'être le résultat d'un plan longuement médité et préparé pour reconstituer l'Europe, elle ne fut d'abord qu'une guerre civile en Allemagne, occasionnée par des intérêts locaux; au lieu d'être courte et décisive, elle fut longue, désastreuse, et ne réussit qu'en partie.

Henri IV a mis fin aux guerres de religion, et a voulu établir l'équilibre entre les divers États de l'Europe : voilà ses titres de gloire. Il a donc fait moins qu'il ne voulait faire, et ses œuvres semblent au-dessous de ses talents. Son siècle le méconnut et le haït; le siècle suivant, prosterné devant Louis XIV, l'oublia; ce n'est que depuis Voltaire qu'il a été loué jusqu'à l'adoration, regardé comme un grand homme et le meilleur des rois; enfin la restauration de 1814 s'est servie de sa renommée pour recommander la dynastie des Bourbons à la France révolutionnaire. C'est là ce qui a rendu si populaire de nos jours ce Henri, qui fut si injustement détesté de son temps; mais c'est là aussi ce qui a dénaturé traditionnellement le caractère de ce prince, si fin, si profond, si égoïste, dont tout, jusqu'aux bons mots et aux épanchements, était artificieux, et que pourtant on a transformé en père du peuple, plein de franchise, de bonhomie, de générosité. L'histoire grave et réfléchie se contente de mettre Henri IV au nombre des rois les plus dignes d'amour et des grands politiques; elle lui tient compte du travail pénible, auquel il succomba pour rallier les deux croyances qui se combattaient depuis un siècle, de la grandeur de ses idées, qui furent continuées par ses successeurs, de

l'impulsion qu'il donna à la royauté absolue, de ses intentions pour la gloire et la prospérité de la France : si ce ne fut pas précisément ni un grand homme ni un bon roi, il était infiniment supérieur aux Valois par son intelligence et par son cœur; et, en définitive, la race des Bourbons inaugurait dignement le trône de France.

## CHAPITRE III.

**Ministères de Concini et de Luynes. — Première période de la guerre de Trente-Ans. — 1610 à 1624.**

§ I. MARIE DE MÉDICIS RÉGENTE. — CHANGEMENT DE POLITIQUE, FAVEUR DE CONCINI. — INQUIÉTUDE DES CALVINISTES. — Henri IV laissa trois fils et trois filles (1), mais l'aîné de ces enfants Louis XIII, n'avait que neuf ans. Laisser un seul jour le gouvernement vacant, c'était ouvrir la porte à tous les désordres, tant il y avait d'éléments de troubles, que la main seule du Béarnais avait pu contenir. Les ministres exhortèrent donc la reine à s'emparer de la régence, et tout le monde y prêta les mains [1610, 14 mai]. Le duc d'Épernon et les autres seigneurs rassemblèrent des troupes, les campèrent sur les places, en enveloppèrent l'Hôtel de ville et le Palais; noblesse, parlement, bourgeoisie, se montrèrent résolus à maintenir l'ordre; les ministres des deux religions firent entendre des paroles de paix. Sully témoigna seul de la faiblesse et de l'égoïsme : il ne songea qu'à sa propre sûreté, s'enferma dans la Bastille, dont il braqua les canons sur la ville, et n'en sortit qu'à de bonnes conditions. Enfin le parlement s'assembla sur-le-champ, et, sur les pressantes sollicitations du duc d'Épernon, quelques heures seulement après la mort de Henri IV, il déclara « la reine, mère du roi, régente en France, pour avoir l'administration des affaires du royaume pendant le bas âge dudit seigneur, son fils, avec toute-puissance et autorité (2). » Cette déclaration était une énorme usurpation de pouvoir de la part des magistrats; nul antécédent ne la légitimait; la force des circonstances, l'absence de toute autorité nationale, enfin la volonté publique

(1) Outre huit enfants naturels, dont le plus célèbre est le duc de Vendôme.

(2) Jacques Gillet, Relation de ce qui se passa au parlement les 14 et 15 mai 1610.

y poussèrent le parlement. Mais dès lors, ce corps judiciaire, fier de l'importance politique qu'on l'avait forcé de prendre, tendit à se faire le représentant de la nation, le tuteur de la royauté et le conservateur de l'État.

Un conseil de régence fut formé, où entrèrent les princes du sang, les ducs d'Épernon, de Guise et de Mayenne, les ministres du feu roi ; mais à côté de ce conseil officiel s'établit un conseil secret, composé de Concini, du père Cotton, confesseur de Henri IV, de l'ambassadeur d'Espagne ; et la tendance manifeste de la régente fut d'abandonner le système politique de son époux. Le gouvernement d'une femme et d'un enfant ne pouvait s'aventurer dans les plans immenses de Henri IV contre la maison d'Autriche en laissant derrière soi les grands et les huguenots, que ce génie vigoureux avait eu tant de peine à contenir : il ne fallait donc plus songer au remaniement de l'Europe ; il fallait se contenter de vivre ; et « la reine croyoit qu'en ôtant toute apparence de guerre étrangère, elle pourroit plus facilement tenir les princes du sang et les huguenots dans le devoir [1]. » C'est pourquoi on laissa le pape, le grand-duc de Toscane, Maximilien de Bavière, se réconcilier comme ils le pourraient avec l'Espagne ; l'armée des Alpes fut licenciée, et le duc de Savoie, terrifié de l'abandon de la France, envoya son fils se jeter aux pieds de Philippe III et lui demander grâce. Mais on ne pouvait délaisser brusquement tous nos alliés ; il y avait des ménagements à garder avec les Provinces-Unies et les princes d'Allemagne ; et l'on fit marcher douze mille hommes de l'armée de Champagne sur Juliers. Ces troupes, unies à celles de l'Union et de Maurice de Nassau, s'emparèrent de la ville [1610, 1er sept.] et la remirent aux princes de Brandebourg et de Neubourg. Alors l'Union évangélique et la sainte Ligue, déjà épuisées, licencièrent leurs troupes, et signèrent la trêve de Wilstett [24 oct.], qui laissa indécis tous les objets de la querelle. La grande guerre de Henri IV fut ainsi ajournée, et dans le moment même où la maison d'Autriche se trouvait dans la détresse. En effet, le duc de Bavière s'était prononcé contre le malheureux Rodolfe ; Mathias le força de lui céder la Bohême [1611, avril] ; l'anarchie désolait les États autrichiens. Marie de Médicis fut vainement sollicitée de mettre à exécution les pro-

(1) Mémoires de Fontenay-Mareuil, t. I, p. 140.

jets de son époux : elle déclara « qu'elle ne se mêlerait pas des affaires d'Allemagne, pourvu que le roi catholique n'assistât pas les brouillons de son royaume. » Philippe III, heureux de voir se dissiper l'orage qui menaçait sa maison, négocia avec la régente, lui promit de l'argent et des troupes pour assurer son autorité, et « l'avertit sans cesse de se mettre en garde contre les conseillers de son mari [1]. » Enfin, un traité d'alliance fut signé secrètement entre les deux couronnes pour marier Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche, et sa sœur Élisabeth avec le fils de Philippe III.

C'était Concini qui était l'âme de cette nouvelle politique. Le favori auquel la reine témoignait le plus opiniâtre attachement était devenu marquis d'Ancre, gouverneur d'Amiens, de Péronne, de Dieppe, et bientôt il prit le bâton de maréchal de France. Villeroy et Jeannin, anciens ministres de la Ligue, approuvaient sans peine l'inclination espagnole de la régente ; mais Sully s'indignait de voir un aventurier accablé de faveurs et dominant le gouvernement : il protestait contre la politique anti-nationale du conseil ; il refusait de distribuer aux courtisans le trésor qu'il avait amassé avec tant de peine ; il se voyait assailli de tous les ennemis qu'il s'était faits par sa superbe et sa fortune. A la fin il fut forcé de se démettre de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille ; mais il se fit acheter sa retraite, et montra beaucoup de faiblesse et d'avidité [2]. Il conserva la grande-maîtrise de l'artillerie, et se retira dans son gouvernement du Poitou, où il vécut en seigneur féodal, avec une cour pompeuse et sévère, jusqu'en 1641, où il mourut : Jeannin le remplaça aux finances.

« Nous allons tomber dans la faction contraire à celle de France, avait dit Sully dès le premier jour de la régence ; partant, c'est aux bons François à songer à eux, et surtout aux huguenots [3]. » En effet, les protestants s'alarmèrent, et tinrent à Saumur une grande assemblée qui donna de vives inquiétudes à la régente. Sous l'inspiration du duc de Rohan, « qui pensoit dès lors à hasarder tout et périr ou faire une république [4], »

[1] Arch. de Simancas, d'après Capefigue, Hist. de Richelieu, etc., t. I, p. 158.
[2] Mém. du card. de Richelieu, t. I, p. 242.
[3] Sully, t. VIII, p. 401.
[4] Fontenay-Mareuil, t. I, p. 148

on y renouvela le projet d'une union générale et du partage de la France protestante en départements; on y réclama contre la disgrâce de Sully et les projets d'alliance avec l'Espagne; on demanda à la reine l'extension du culte calviniste, de nouvelles places de sûreté, des écoles, des assemblées tous les deux ans, un salaire pour les ministres. La cour, qui avait déjà confirmé l'édit de Nantes, étouffa ces plaintes en caressant les seigneurs huguenots, en donnant de grosses indemnités à Sully pour les charges qu'il avait quittées, en envoyant des commissaires dans les provinces pour faire exécuter l'édit. La paix ne fut pas troublée; mais on la dut moins à l'habileté du gouvernement qu'à la sagesse des huguenots, « la plupart disant qu'ils avoient pour leur conscience toute la liberté qu'ils pouvoient désirer, et ne voulant pas, à l'appétit de quelques factieux, abandonner leurs femmes et leurs maisons (1). »

§ II. DÉCADENCE DE LA NOBLESSE. — PREMIÈRE PRISE D'ARMES DES SEIGNEURS. — TRAITÉ DE SAINTE-MENEHOULD. — Le peuple, qui, dans le siècle précédent, n'était sorti de son repos et de ses métiers que pour défendre sa foi, ne voulait maintenant que l'ordre et la paix; mais la noblesse, habituée à la vie aventurière depuis cinquante ans, ne demandait que troubles et guerres. La mort de Henri IV avait été pour elle une sorte de délivrance : « Le temps des rois est passé, disait-elle; celui des grands et des princes est venu : il nous faut bien faire valoir (2). » Mais sa turbulence, qui avait été jadis ennoblie par les grands intérêts religieux qui se débattaient, n'allait plus s'exercer que dans des rébellions mesquines, pour des ambitions de places et d'argent. Elle ne recherchait plus la puissance pour la puissance elle-même, mais pour le profit que celle-ci donnait : elle n'avait honte d'aucun gain; elle provoquait des taxes frauduleuses et vexatoires, d'accord avec les traitants, qui lui cédaient une partie des produits; elle volait sur les garnisons, les fortifications, les munitions des places dont elle avait le gouvernement; elle mendiait des assignations sur le trésor, des doublements d'appointements, des payements de dettes; elle briguait avec fureur toutes les distinctions domestiques de la cour, parce qu'elles étaient largement payées; elle se faisait

(1) Fontenay-Mareuil, p. 154.
(2) Sully, t. VIII, p. 396.

donner la survivance des charges jusqu'à la troisième génération. Mais tout cet argent ne venait pas assez vite ; il se dépensait promptement : les domaines qui étaient suffisants pour faire vivre en petit roi le seigneur du treizième siècle ne l'étaient plus pour le moindre des courtisans de Marie de Médicis ; chaque grand seigneur voulait un train de maison fastueux, des gentilshommes, des pages ; on portait des habits qui valaient 14,000 écus [1], on donnait des bals et des carrousels, on se ruinait, et, pour remplir le vide, il n'y avait pas d'autre industrie que la guerre civile. L'exemple des millions donnés par Henri IV à tous les seigneurs de la Ligue avait été funeste : si l'on avait tant obtenu d'un tel roi, que ne pouvait-on attendre du gouvernement d'une femme ! Il suffisait, disaient les nobles, de *se faire bien valoir*. Tel fut le mobile de tous les troubles qui agitèrent la France pendant quarante ans, troubles misérables et souvent ridicules, qui témoignent que l'aristocratie est à son âge de décadence. Dans son long combat contre la royauté, elle avait lutté, sous Louis XI, pour l'indépendance réellement féodale ; sous Charles IX, pour l'indépendance politique et religieuse ; mais sous Louis XIII, elle ne combat plus que pour se faire donner de l'argent, des places lucratives, des faveurs de cour : aussi n'a-t-elle plus d'alliés, et la royauté est-elle toujours sûre de la victoire.

A la mort de Henri IV, la noblesse avait joué ce nouveau rôle avec un plein succès : comme la régente tremblait de se voir disputer l'autorité ; comme Concini voulait se faire pardonner les dignités et les richesses qu'il accumulait sur lui, on distribua à qui sut se faire valoir le trésor de la Bastille. Le prince de Condé, qui était revenu à la cour, avait montré beaucoup de colère à cause de la manière dont la régence avait été donnée, « mais ce n'étoit que pour se faire mieux acheter ; il demeura fort soumis tant que l'argent de la Bastille lui fut libéralement départi, aussi bien qu'à ses amis ; mais quand il vit la Bastille presque vidée [2], » il commença à se plaindre de la marche du gouvernement, des alliances projetées avec l'Espagne, de la faveur de Concini. Tous les mécontents se rallièrent autour de lui ; et la cour, pendant quatre années, ne fut

(1) Voyez les Mém. de Bassompierre, t. I, p. 187.

(2) Fontenay, t. I, p. 227.

occupée que de pitoyables intrigues et de cabales insignifiantes. « Ce temps étoit si misérable, que les plus habiles parmi les grands étoient les plus industrieux en brouilleries; et les brouilleries étoient telles, que les ministres étoient plus occupés de leur conservation que de celle de l'État [1]. » Enfin le prince, avec les ducs de Longueville, de Vendôme, de Bouillon, de Nevers, se retire de la cour, « pour ne communiquer, dit-il, aux abus qui se commettent par ceux qui manient les affaires. » Il s'en va à Sedan, demande secours aux gouverneurs des provinces, et publie un manifeste dans lequel il se plaint que les princes et les grands ne sont pas appelés au conseil, que le peuple est accablé d'impôts, que l'intérêt de l'État est sacrifié à un mariage impolitique; il demande la convocation des états généraux.

Cette prise d'armes répandit une grande terreur, mais tout le monde savait que les princes ne voulaient que de l'argent; tout le monde avait horreur de la guerre civile : nul ne bougea. Concini, au lieu de comprimer les rebelles par la force, négocia avec eux; et un traité fut conclu à Sainte-Menehould [15 mai 1614], par lequel on donna à tous ces avides seigneurs de l'argent, des pensions, des charges, et même 450,000 livres pour payer les frais de leur prise d'armes; on promit que les états seraient convoqués, que les mariages ne seraient faits qu'avec leur consentement, etc. Tout rentra dans l'ordre; mais les grands, heureux d'une victoire si facile, devaient bientôt recommencer leur campagne contre le trésor et le parvenu. Condé continua ses misérables intrigues; et la reine, pour donner plus de force à son gouvernement, fit déclarer son fils majeur, et assembla les états à Paris.

§ III. États de 1614. — On comptait dans cette assemblée quatre cent soixante-quatre députés, dont cent quarante pour le clergé, cent trente-deux pour la noblesse, cent quatre-vingt-treize pour le tiers-état; on y remarquait l'évêque de Luçon, Armand Duplessis de Richelieu, âgé de vingt-neuf ans, humble, pauvre, mais déjà célèbre par son esprit, et qui avait besoin et envie de faire fortune. Ces états, qui furent les derniers de la France monarchique, témoignèrent plus que jamais l'impopularité de cette institution; ils ne firent qu'ajouter aux

[1] Richelieu, t. I, p. 503.

troubles du royaume, par les dissensions qui éclatèrent entre les trois ordres, et qui étaient fomentées par la cour. La noblesse demanda l'abolition de la vénalité des charges; le clergé, la publication des décrets du concile de Trente; le tiers-état, la diminution des pensions et des impôts [1]. On ne s'entendit sur aucune question, pas même sur la question des finances, les ministres ayant refusé la communication des états de dépenses et de recettes [2]. Quant aux projets de mariage avec l'Espagne, ils furent approuvés, mais faiblement et à force de sollicitations. L'assemblée, impuissante à effectuer des réformes politiques, se jeta dans la controverse religieuse, qui était la grande passion du temps et l'aliment ordinaire de tous les esprits. Le tiers-état, composé presque entièrement de magistrats opposés aux doctrines ultramontaines, voulait qu'on décrétât comme loi fondamentale « qu'il n'y a nulle puissance en terre qui puisse priver de la royauté les personnes sacrées des rois, ni dispenser leurs sujets du serment de fidélité. » C'était une attaque contre l'ancienne opinion de la Ligue: qu'il est licite de désobéir à un roi hérétique et même de le tuer comme tyran. Le clergé se prononça contre le régicide, et reconnut l'indépendance absolue de la couronne en matière temporelle; mais il prétendit que, si le roi cessait de vivre dans la religion catholique, il pouvait être déposé par un concile ou par le pape, comme violant la loi première et fondementale du royaume, qui est l'observation du catholicisme; c'était ensuite à la nation, disait-il, à appliquer la sentence. Cette opinion était généralement celle du peuple et de la noblesse; le cardinal Duperron la développa victorieusement. Alors le parlement, qui se croyait un corps politique depuis qu'il avait donné la régence, intervint dans la discussion et rendit des arrêts en faveur de l'opinion du tiers-état. Le conseil du roi s'alarma de cette querelle qui agitait vivement les esprits; il évoqua l'affaire à son tribunal, et imposa silence au tiers-état et au parlement [3].

[1] Voici en quels termes lamentables la réforme des finances fut demandée : « Votre pauvre peuple qui n'a plus que la peau sur les os, qui se présente devant vous tout abattu, sans force, ayant plutôt l'image de morts que d'hommes, vous supplie de pourvoir au désordre des finances ; il vous en supplie au nom du Dieu éternel qui vous a fait homme pour avoir pitié des hommes, qui vous a fait père de vos peuples pour avoir pitié de vos enfants... »

[2] La dépense ordinaire était de 21 millions et la recette de 18.

[3] Fontenay, t. I, p. 260. — Mercure françois, t. III, p. 416.

Les discussions de cette assemblée présentèrent un incident remarquable et qui témoigne que si la noblesse avait perdu son influence et ses vertus, elle avait conservé toute sa morgue envers le peuple. Un orateur du tiers-état s'étant avisé de dire aux seigneurs : « Traitez-nous en frères cadets, et nous vous honorerons et aimerons, » le président de la noblesse alla se plaindre au roi de ces paroles : « Le tiers-état, dit-il, qui tient le dernier rang, oubliant toute sorte de devoirs, se veut comparer à nous. J'ai honte de vous dire les termes qui nous ont offensés ; il compare votre État à une famille composée de trois frères : il dit l'ordre ecclésiastique être l'aîné, le nôtre puîné, et lui le cadet. En quelle misérable condition sommes-nous tombés, si cette parole est véritable ? Eh quoi ! tant de services rendus d'un temps immémorial, tant d'honneurs et de dignités transmis héréditairement à la noblesse, l'auroient-ils bien, au lieu de l'élever, tellement rabaissée, qu'elle fût avec le vulgaire en la plus étroite sorte de société qui soit parmi les hommes, qui est la fraternité ? Rendez-leur, sire, le jugement, et, par une déclaration pleine de justice, faites-les mettre en leur devoir et reconnoître ce que nous sommes et la différence qu'il y a entre eux et nous [1]. » Cette différence, avaient dit les nobles précédemment, « est celle de valet à maître. » A ouïr un tel langage, on se prend d'impatience à voir venir le grand destructeur de cette caste si aveuglément orgueilleuse, et l'on a besoin de penser que ces états de 1614 ont eu pour successeurs immédiats les états de 1789 !

§ IV. Remontrances du parlement. — Deuxième prise d'armes des seigneurs. — Traité de Loudun. — L'assemblée s'étant séparée [1615, 24 mars] après qu'on lui eut fait de vaines promesses de réforme, le parlement sembla vouloir s'emparer de la puissance politique, si mal exercée par les états ; il rendit un arrêt [28 mars] par lequel les princes et les pairs étaient invités à venir délibérer « sur les propositions qui seroient faites touchant le service du roi, le soulagement de ses sujets et le bien de l'État. » La régente, étonnée, lui fit défense de donner suite à cet arrêt. Mais le parlement, excité par les princes, présenta au roi des remontrances très-hardies [22 mai], dans lesquelles, « se prétendant substitué au conseil des barons, qui étoit, dans les

(1) Procès-verbal des états de 1614, p. 115.

temps anciens, près de la personne des rois, » il censurait tout le gouvernement, demandait que les alliances de Henri le Grand fussent conservées, que les pensions fussent réduites de 4,400,000 livres à 1,800,000 livres, qu'il ne fût plus donné de survivances, que les libertés de l'Église gallicane fussent maintenues, que les arrêts du parlement ne pussent être cassés par ceux du conseil, enfin qu'aucun édit ne fût exécutable sans l'enregistrement des cours souveraines, « qui pourroient y apporter modification raisonnable (1). »

La reine fut très-irritée : « La France est un état monarchique, dit-elle, et le roi ne doit compte de ses actions qu'à Dieu. » Un arrêt du conseil supprima les remontrances ; le parlement refusa d'enregistrer cet arrêt. La lutte semblait engagée, et Condé quitta la cour avec son cortége de seigneurs, en déclarant qu'il ne reviendrait que lorsqu'on aurait réformé le conseil et fait droit aux remontrances du parlement. Mais les magistrats, éclairés par les souvenirs de la Ligue, virent dans quelle voie ils allaient entrer, et qu'ils étaient les instruments de quelques ambitieux ; ils reculèrent, firent des excuses, et obtinrent de la reine que leurs remontrances ne seraient pas supprimées.

Cependant les mariages projetés allaient être conclus, et la cour devait se rendre à Bayonne pour y chercher l'infante d'Espagne et y conduire la princesse Élisabeth. Condé et ses adhérents répandirent un manifeste [9 août], où ils accusaient la reine de trahir les intérêts de la France pour ceux de l'Espagne, et de perdre le royaume par ses prodigalités envers d'indignes favoris : ils levèrent des troupes dans les provinces du Nord et excitèrent les calvinistes du Midi à se soulever. La reine déclara ces seigneurs criminels de lèse-majesté, leva une armée et se dirigea vers les Pyrénées. Les troupes de Condé la suivaient ; mais elles n'osèrent en venir aux mains. La cour arriva à Bordeaux, et le mariage du jeune roi avec Anne d'Autriche fut conclu [1615, 18 oct.]. Cependant les huguenots avaient pris les armes et fait alliance avec les seigneurs ; la révolte pouvait devenir dangereuse, et une petite guerre de châteaux était commencée. Des négociations furent entamées entre les princes et la cour, et elles amenèrent le traité de Loudun [1616, 6 mai], par lequel la reine-mère accordait à Condé

(1) Fontenay, t. I. p. 271. — Mercure françois, t. IV. — Mém. de Rohan, t. I, p. 103.

cinq villes de sûreté et à ses partisans de nouvelles dignités; elle promettait de faire droit aux remontrances des états et du parlement, et donnait à se partager aux rebelles une somme de six millions. Villeroy, Jeannin, Sillery, furent disgraciés. L'évêque de Luçon, protégé par Marie de Médicis, entra au conseil; « il n'y fut pas longtemps, dit Fontenay-Mareuil, sans faire connoître les grands talents qu'il avoit et se rendre si nécessaire à la reine-mère et au maréchal d'Ancre, qu'ils ne pouvoient rien faire sans lui (1). »

§ V. Arrestation de Condé. — Troisième prise d'armes des seigneurs. — Mort de Concini. — Condé devint le maître du gouvernement : il distribua à ses amis les places, les provinces, les finances (2); son parti prit une arrogance extrême, et parlait même de l'élever au trône. Concini, insulté chaque jour et croyant sa vie menacée, se retira en Normandie; mais, de sa retraite, et conseillé, dit-on, par Richelieu, il décida la reine à un coup de vigueur. Condé fut arrêté au Louvre et conduit à la Bastille [1er sept.]. Les ducs de Mayenne, de Bouillon, de Longueville, de Vendôme, avertis à temps, s'enfuirent de Paris. Leurs partisans essayèrent de soulever cette ville, la populace pilla l'hôtel d'Ancre; mais la bourgeoisie arrêta le désordre, et, dans toutes les provinces, la paix fut maintenue. Concini revint à la cour et s'empara entièrement du gouvernement. Il se donna une garde, fortifia ses villes de Normandie, changea les gouverneurs des places les plus importantes, distribua les emplois à son gré, ne ménagea plus personne, et s'attira la haine universelle par son luxe, ses concussions et son insolence. Enfin il leva en Allemagne, à ses frais, une armée de six mille fantassins et huit cents chevaux, et l'offrit au roi pour abattre ses ennemis.

Les princes renouèrent leur ligue provinciale; ils levèrent des impôts et des soldats, correspondirent avec les étrangers, demandèrent la liberté de Condé, l'expulsion du *maire du palais* et l'exécution du traité de Loudun; enfin ils cherchèrent à intéresser Louis XIII dans la querelle en publiant qu'ils s'étaient

(1) Fontenay, t. I, p. 344.

(2) En moins de dix ans, on donna à Condé, Longueville, Mayenne, Vendôme, Épernon, Bouillon, etc., plus de 12 millions, sans les appointements de leurs charges. (Mém. de Richelieu, t. I.)

armés « pour sauver la vie du roi, en péril entre les mains d'un étranger. » On répondit à leurs apprêts et à leur manifeste par des mesures vigoureuses où l'on sent déjà la main de Richelieu. Deux arrêts du conseil et du parlement les déclarèrent rebelles, coupables de lèse-majesté, déchus de leurs biens et dignités ; des exécutions commencèrent ; trois armées furent envoyées en Picardie et en Champagne et poussèrent les princes avec vigueur : Soissons, où ils se refugièrent, fut assiégé.

Louis XIII avait alors seize ans ; plein d'aversion pour l'étude, les affaires et même les plaisirs, il était resté jusque-là en dehors du gouvernement, occupé d'amusements puérils avec des jeunes gens dont il s'était fait une petite cour. Il n'aimait pas sa mère : sombre, soupçonneux, dissimulé, il croyait qu'elle voulait le retenir en tutelle, et il se défiait de tous ses conseillers, principalement du maréchal d'Ancre. Ces idées lui étaient inspirées par ses jeunes courtisans, et surtout par Albert de Luynes, qui était devenu son favori en lui élevant des oiseaux pour la chasse. Celui-ci, plein d'ambition, d'astuce, de souplesse, et poussé par les princes, avait résolu de renverser le pouvoir de Concini et de la reine-mère ; il se rendit maître de l'esprit du roi, et lui persuada que les troubles de la France provenaient de la passion de sa mère pour un étranger détesté de tous ; il l'excita à se débarrasser de la tutelle honteuse où il était tenu ; il effraya cet esprit faible, inquiet et maladif, en lui faisant croire que sa mère en voulait à sa vie ; il lui persuada qu'un coup de violence lui donnerait le gouvernement de son État, et terrifierait à jamais ceux qui le croyaient encore enfant. Louis ordonna secrètement à L'Hôpital de Vitry, capitaine des gardes, d'arrêter Concini et de le tuer s'il faisait résistance [1617, 24 avril]. Le lendemain, lorsque le maréchal arriva à la porte du Louvre, Vitry s'avança vers lui et lui dit de remettre son épée ; Concini fit mine de la tirer du fourreau, et à l'instant il tomba percé de plusieurs balles.

« Je suis maintenant roi ! » s'écria Louis tout joyeux ; et il ordonna d'arrêter la femme du favori et de mettre des gardes à la porte de la reine-mère. « Malheur à moi ! dit Marie, mon règne est fini ! » Elle voulut parler à son fils, qui la refusa durement, et, après de longues négociations, elle fut forcée de se retirer à Blois. Le roi publia une déclaration pour annoncer au peuple qu'il avait pris en main le gouvernement de l'État.

Les princes revinrent à Paris ; on renouvela le traité de Loudun ; le ministère fut changé : Villeroy, Jeannin, Sillery, rentrèrent au conseil ; Richelieu essaya vainement de s'y maintenir et fut exilé à Luçon.

On s'acharna sur la mémoire du favori. Les valets des princes excitèrent la populace, qui déterra son cadavre, le traîna dans les rues et le brûla. Sa femme fut traduite devant le parlement et accusée de sorcellerie et de magie : après un procès inique et absurde, elle fut condamnée à mort et mourut avec courage. Les biens de Concini furent confisqués ; Luynes et les autres seigneurs se les partagèrent.

Le maréchal d'Ancre n'était ni un mauvais ministre ni un méchant homme : cupide et orgueilleux, il fit ce que faisaient tous les seigneurs qui l'enviaient, il entassa de l'argent et des dignités ; mais il n'était qu'un parvenu, voilà son crime. Sa politique intérieure fut de comprimer les grands : il eut donc la pensée de l'œuvre que Richelieu devait exécuter ; quant à sa politique extérieure, elle a été louée par celui-ci, bien que contraire à la sienne, mais comme nécessitée par les circonstances. L'évêque de Luçon, créature de Concini, garda un profond souvenir de sa mort, des prétentions des grands et de la faiblesse du roi.

§ VI. Ministère de Luynes. — La reine-mère excite de nouveaux troubles. — Traités d'Angoulême et d'Angers. — Louis XIII gouvernait ; mais c'était un triste début que d'avoir commencé par « répandre du sang et toucher à l'honneur de sa mère [1]. » Tout le pouvoir passa aux mains de Luynes, qui se fit nommer duc et pair, et ne songea qu'à se gorger de richesses. L'administration resta dans le désordre où elle était auparavant ; les intérêts de la France, à l'extérieur, ne furent pas mieux surveillés. Une ridicule assemblée de notables, des poursuites contre les créatures de Concini, l'abolition temporaire de la paulette, des ordonnances contre les duels et le luxe, voilà tout ce qui marqua le nouveau ministère. Les mécontentements recommencèrent : on s'irrita de voir le gouvernement aux mains d'un jeune homme de basse noblesse et de nul talent ; on s'indigna de la captivité où était tenue la reine-mère ; la cour de Blois devint le centre de toutes les intrigues des seigneurs ; et, malgré

[1] Fontenay, t. I, p. 384.

les prières du roi, Marie, qui n'avait aucun sentiment du bien public, se prépara à la guerre civile pour forcer son fils à la laisser gouverner son royaume. Le duc d'Épernon, tout fier de ses gouvernements et de ses richesses, fut séduit par l'idée de rendre le pouvoir à cette femme, qui ne pouvait se passer de favori, et sous laquelle il pourrait dominer la France. Il partit de Metz avec une troupe de gentilshommes, traversa tout l'intérieur du royaume, fit évader la reine et se renferma avec elle dans Angoulême [1619, 21 févr.]. La cour fut vivement alarmée; mais personne ne remua. D'Épernon vit la faute qu'il avait faite : il craignit d'être sacrifié par la reine elle-même, et ne songea plus qu'à négocier. Luynes, qui appréhendait que des mesures de violence ne fissent éclater la révolte, se montra tout disposé à un accord : il rappela Richelieu [29 août], et, par l'entremise de ce prélat, en qui la reine avait la plus grande confiance, Marie obtint le gouvernement de l'Anjou, une maison considérable, des troupes pour sa garde et la liberté d'aller où elle voudrait.

Ce ne fut qu'une trêve. L'aigreur entre le fils et la mère continua de subsister. Le favori disposait de toutes les grâces et en comblait lui, ses frères et la famille du duc de Montbason, dont il avait épousé la fille; il empêcha la reine de revenir à la cour; il fit sortir Condé de prison pour l'opposer à elle. On disait même qu'il voulait se faire roi d'Austrasie, en érigeant Metz, Toul et Verdun en royaume [1]. Les grands recommencèrent leurs brouilleries et se portèrent l'un après l'autre auprès de la reine-mère. La cour d'Angers devint bientôt plus considérable que celle du Louvre : Mayenne, Longueville, Vendôme, etc., s'y rendirent; la plupart des gouverneurs de province se déclarèrent pour Marie; Rohan et la Trémoille soulevèrent les huguenots; tout l'ouest du royaume, depuis la Seine jusqu'à l'Adour, se mit en armes [1620].

La ligue des grands n'avait pas encore paru si redoutable; mais elle était sans plan, sans ensemble, pleine de brouilleries et d'intérêts particuliers; d'ailleurs elle n'était nullement soutenue par le peuple, qui voyait tout ce tumulte avec indifférence, sachant bien qu'il n'y avait pas là de question nationale, et qu'en définitive ce serait lui qui payerait les frais de la guerre.

(1) Mém. de Richelieu, t. II, p. 467.

Luynes montra de l'activité; et le roi marcha rapidement sur la Normandie, qui se soumit sans résistance; puis il traversa la Bretagne, se dirigea sur le Mans, et de là sur Angers. Marie, avec huit mille hommes, s'avança jusqu'à la Flèche; mais son armée était inférieure de moitié à l'armée royale : elle recula; d'Épernon, Mayenne, Rohan, qui faisaient révolter l'Angoumois, la Guyenne et le Poitou, n'arrivaient pas; des négociations s'ouvrirent : « Assurez ma mère, dit Louis à ses envoyés, que j'aurai toujours le cœur et les bras ouverts pour la recevoir. Quant aux brouillons qui oppriment mes sujets et veulent partager mon autorité, il n'y a péril où je n'entre pour les sortir de France et les réduire.» Le pouvoir royal, quelque faible qu'il fût entre les mains de Luynes, aurait pu écraser ces seigneurs dont Louis XIII qualifiait si bien les misérables rébellions; mais le favori craignait le sort du maréchal d'Ancre : il ne songea qu'à les apaiser. Après une vive escarmouche en avant des Ponts-de-Cé [7 août], où les seigneurs furent mis en déroute et perdirent quatre à cinq cents hommes, la paix fut conclue par l'entremise de Richelieu, qui avait désapprouvé la folle conduite de la reine et était secrètement d'accord avec Luynes pour la ramener à la soumission. Le traité d'Angoulême fut confirmé [9 août].

§ VII. Progrès du catholicisme. — Préliminaires de la guerre de Trente-Ans. — Pendant que le gouvernement de la France, oubliant les projets extérieurs et les améliorations intérieures du règne précédent, usait ses forces dans ces pitoyables discordes, les grandes questions politiques, dont le chef de la dynastie des Bourbons avait voulu précipiter la solution, allaient d'elles-mêmes revenir en scène.

L'absolution de Henri IV, l'édit de Nantes et la mort de Philippe II avaient signalé une sorte de halte dans la restauration catholique; mais c'était seulement son mouvement passionné, politique et guerrier qui s'était amorti avec la chute de la Ligue, son mouvement moral avait repris une vigueur toute nouvelle. Les haines religieuses étaient toujours très-actives; mais elles se traduisaient par des disputes écrites et une vive ardeur de prosélytisme, et non plus par des meurtres et des batailles : le catholicisme rentrait dans ses voies légitimes et pacifiques. Les controverses religieuses occupaient tous les esprits : guerriers et hommes d'État s'y intéressaient comme des docteurs de Sorbonne.

Les livres dogmatiques abondaient ; c'était là seulement que la pensée pouvait s'exercer librement, c'était par là seulement qu'on arrivait à la fortune ou au pouvoir [1] ; ces discussions étaient d'ailleurs toutes les discussions sociales, et l'on pourrait dire constitutionnelles, puisque dans ces controverses religieuses se débattaient réellement des institutions politiques et des formes de gouvernement. En France principalement, tout s'imprégnait de cet esprit théologique : le catholicisme avait abandonné les idées démocratiques de la Ligue pour préparer la majestueuse unité de la France monarchique ; il allait donner à la littérature cette beauté et cette régularité de formes qui ont fait la gloire du dix-septième siècle ; il allait faire succéder aux diatribes dont la Ligue avait déshonoré la chaire la véritable éloquence chrétienne, et enfanter des travaux d'érudition devant lesquels la science moderne se met à genoux ; enfin il engendrait de nouveaux ordres religieux, tous basés sur le travail, l'instruction, le soin des pauvres et des malades. On voyait apparaître à la fois les carmélites de sainte Thérèse, les sœurs de la Visitation de saint François de Sales, les filles du Calvaire du Père Joseph, les prêtres de l'Oratoire du cardinal de Bérulle, les bénédictins de Saint-Maur, les frères de la Miséricorde de Jean de Dieu, les sœurs de la Charité de saint Vincent de Paul, ce grand missionnaire des pauvres. Les ordres anciens redoublaient de zèle et de vigueur : les jésuites, qui étaient toujours à la tête du mouvement catholique, avaient, en 1608, vingt-neuf provinces, vingt et une maisons professes, deux cent quatre-vingt-treize collèges, dix mille cinq cent quatre-vingt-un membres : ils couvraient le monde entier. En Espagne et en Italie, ils étaient les maîtres ; en France, ils dominaient la cour, le clergé et la noblesse ; ils luttaient avec succès contre les parlements, ils engageaient avec les protestants une guerre de plume et d'intrigues extrêmement active ; en Angleterre, ils soutenaient le zèle des catholiques avec tant de persévérance que le gouvernement, effrayé, redoubla ses rigueurs contre les papistes, et que ceux-ci essayèrent de s'emparer violemment du pouvoir

[1] Richelieu se fit d'abord connaître par des ouvrages de controverse qui sont placés immédiatement après ceux d'Arnaud et de Bossuet; les deux principaux de ces ouvrages sont : la *Perfection du chrétien* ; la *Méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui se sont séparés de l'Église.*

par la conspiration des Poudres [1]. En Pologne, ils avaient entièrement restauré le catholicisme et dominaient la cour de Sigismond III; en Suède, ils essayèrent une tentative énergique qui échoua; en Russie, ils voulurent placer sur le trône des czars le faux Démétrius, qui était catholique; nous avons vu comment ils gouvernaient l'empereur Rodolfe et son neveu Ferdinand, et avec quelle énergie ils faisaient reculer le protestantisme en Allemagne. Mais leurs conquêtes en Europe n'étaient que leurs moindres travaux : toute l'Amérique méridionale était instruite et civilisée par eux; ils apprenaient aux peuplades les plus sauvages l'Évangile et l'agriculture, et jetaient les fondements de l'étrange république du Paraguay. Dans l'Hindoustan et le Tibet, en accommodant les formes du christianisme aux mœurs et aux usages du pays, ils entamaient ces religions de Brahma et de Bouddha si profondément enracinées dans le sol; ils pénétrèrent à la cour du grand-mogol Akbar, convertirent plusieurs membres de sa famille et fondèrent un collége à Agra. En Chine, ils s'introduisirent comme mathématiciens et géographes; ils se rendirent plus savants que les Chinois eux-mêmes dans leur histoire, leurs lois et leur langue; ils entrèrent à la cour des empereurs, remplirent des fonctions publiques, firent des calendriers, inventèrent des machines, fondirent des canons : enfin, par leur science, leur vertu, leur respect pour les usages, ils acquirent au christianisme plus d'un million de sectateurs [2]. La même habileté persévérante leur donna trois cent mille prosélytes au Japon. Dans l'Éthiopie, ils retrouvèrent le nestorianisme devenu presque idolâtre, et ils rattachèrent pendant quelque temps les débris de cette ancienne secte à la chaire de Rome. Enfin ils établirent des missions chez les schismatiques de la Grèce, les peuples du Liban et jusqu'aux portes du sérail des successeurs de Mahomet II.

Le catholicisme, fier de tant de triomphes, pouvait croire prochaine la destruction complète de l'hérésie luthérienne; mais celle-ci, se voyant cernée de toutes parts, se préparait à une der-

(1) Ils avaient miné la salle de Westminster et devaient faire sauter le roi, sa famille et tout le parlement. Le complot fut découvert. La plupart des conjurés périrent les armes à la main ; les autres furent livrés au supplice, et avec eux le jésuite Garnet, qui était innocent.

(2) Voyez, dans les Mélanges asiatiques d'Abel Rémusat, t. II, les notices sur les jésuites Ricci, Schall, Régis, Visdelou, Prémare, Gaubil, etc.

mère résistance. La lutte allait reprendre par toute l'Europe, plus solennelle que jamais, mais en changeant de formes : au lieu d'être une guerre d'opinions religieuses, elle allait être une guerre de principes politiques; on allait passer de la discussion théorique à l'application matérielle des doctrines; enfin, sous le nom de catholicisme, la monarchie, l'unité, la centralisation, allaient être en présence avec la république, le fédéralisme, l'esprit d'indépendance locale cachés sous le nom de protestantisme. La guerre de Trente-Ans va commencer; c'est celle qui doit reconstituer, sur de nouvelles bases, l'Europe, sortie de la politique féodale. En France, ce sera la guerre de la république fédérative et municipale des nobles et des villes du Midi contre la royauté absolue; en Allemagne, la guerre des électorats, des seigneurs et des villes contre l'unité impériale; aux Provinces-Unies, la guerre des fédéralistes ou de la bourgeoisie contre les unitaires ou la noblesse; en Angleterre, la guerre des puritains ou partisans de la république contre les épiscopaux ou défenseurs de la royauté. On le voit, la question est européenne; mais elle n'a que la forme religieuse, le fond est tout politique. L'Allemagne, où naquit le libre examen, va être le principal théâtre de la lutte; et c'est la France qui plus que jamais y montrera sa politique spéciale, protestante à l'extérieur, catholique à l'intérieur, qui doit y mettre fin.

§ VIII. COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE TRENTE-ANS. — PÉRIODE PALATINE. — Le traité de Wilstett n'avait rien terminé en Allemagne : tout le monde sentait que la querelle n'était qu'ajournée. Les protestants conçurent quelques espérances à la mort de Rodolfe, et ils contribuèrent à faire élire Mathias [1612], qui s'était montré si favorable à eux; mais le nouvel empereur ne songea qu'à restaurer l'autorité impériale, que ses propres révoltes avaient ébranlée; les agitations continuèrent, et une étincelle partie du fond de la Bohême embrasa la moitié de l'Europe.

Deux seigneurs ecclésiastiques font abattre [1618] des temples élevés par deux communes réformées qui leur appartenaient. Les protestants en appellent à la lettre de majesté; Mathias, sur le rapport des deux gouverneurs du royaume, les condamne. Alors le comte de Thurn, qui avait l'office de *défenseur*, soulève le peuple, et, avec plusieurs membres des États, il marche sur le château de Prague; les deux gouverneurs sont saisis, traînés à

une fenêtre et jetés dans les fossés du château. Les *défenseurs* s'emparent du gouvernement, proscrivent les jésuites, lèvent des troupes et demandent assistance à la Silésie, à la Moravie, à l'Autriche et à la Hongrie. Toutes ces provinces se soulèvent; l'Union prend les armes en faveur des Bohémiens; les Provinces-Unies promettent des secours; les généraux de l'empereur sont battus. Au milieu de tous ces embarras, Mathias meurt [1619, 29 mars].

Depuis longtemps, tout l'avenir de la maison d'Autriche reposait sur Ferdinand, archiduc de Styrie, neveu de Mathias et de Rodolfe : c'était un prince habile, énergique, tout inspiré par les jésuites, dont il était l'élève chéri, détesté des protestants, dont il s'était montré l'ennemi implacable. Les autres archiducs, avec ce bon sens et cet accord qui ont fait la grandeur de la maison d'Autriche, lui avaient cédé tous leurs droits à la possession des États héréditaires, afin d'assurer d'avance son élection au trône impérial; du vivant de Mathias, il avait donc été nommé roi futur de Bohême et de Hongrie, et reconnu comme tel par ces deux royaumes, dont il avait juré de maintenir les libertés. Mais à la mort de Mathias, il se trouva enveloppé de tant d'ennemis, qu'il courait grand risque, non-seulement de ne pas être empereur, mais de se voir dépouillé de ses États héréditaires : l'Autriche était entièrement soulevée; Gabor, prince de Transylvanie, avait envahi la Hongrie; le comte de Thurn assiégeait Vienne; les États de Bohême, de Silésie et de Moravie se réunirent à Prague, déclarèrent Ferdinand déchu du trône, et élurent pour roi Frédéric V, électeur palatin. Celui-ci semblait le représentant du protestantisme en Europe; car, outre que l'Union l'avait pris pour chef, il était gendre de Jacques Ier, neveu de Maurice de Nassau, parent du roi de Danemarck et du duc de Bouillon; mais, par son jeune âge, sa faiblesse, son inexpérience, il était bien au-dessous de cette grande position. Néanmoins son élection changeait la face de l'Allemagne : la maison d'Autriche voyait en elle le signal de sa ruine; la Bohême, devenue un électorat protestant, donnait, dans le collége des électeurs, la majorité à la réforme.

Dans cette situation si critique, Ferdinand montre une fermeté inébranlable; assiégé dans Vienne par le comte de Thurn, dans son château par les bourgeois furieux, dans sa chambre par les seigneurs qui veulent se réunir aux insurgés, il ne cède

pas. Un secours imprévu de quatre cents cavaliers vient le délivrer; Thurn est obligé de courir en Bohême, où les protestants ont été battus; l'électeur de Saxe, jaloux de voir Frédéric à la tête de l'Union, se brouille avec elle; la ligue catholique se ranime; enfin une diète se rassemble à Francfort pour élire un empereur. L'occasion était belle pour Maximilien, duc de Bavière, de ceindre la couronne impériale : la plupart des princes catholiques, même des protestants, l'y conviaient; la grande ligue que la mort de Henri IV avait rompue pouvait se reformer. Mais il fallait l'appui de la France; Luynes était gagné à l'Espagne, et Louis XIII, suivant les inspirations des jésuites, déclara aux puissances qui le pressaient de ruiner la maison d'Autriche, qu'il favoriserait de tout son pouvoir l'archiduc Ferdinand. Alors Maximilien, loin de briguer l'empire, porta tous ses soins à faire élire son rival; l'électeur de Saxe, par haine contre le Palatin, se prononça pour l'archiduc; le faible Frédéric lui-même n'osa refuser sa voix à son ennemi : Ferdinand fut élu [1619, 28 août].

Aussitôt la face des affaires change. L'empereur obtient les secours de la Ligue, sous condition qu'il en laissera la direction absolue à Maximilien, et qu'il fera passer sur la tête de ce prince la dignité électorale dont il doit dépouiller le Palatin. Puis il force l'Autriche à se soumettre, casse, comme suzerain, l'élection de Frédéric au trône de Bohême, et fomente la discorde dans l'Union. Le pape lui donne des subsides; l'Espagne envoie vingt mille hommes dans les Pays-Bas, sous le commandement de Spinola; l'électeur de Saxe promet d'abord sa neutralité et ensuite son assistance; enfin la Ligue met rapidement sur pied trente mille hommes et s'avance contre les troupes de l'Union réunies à Ulm. On s'attend à une bataille.

La France intervient. L'Union lui avait demandé son appui et le renouvellement de l'alliance conclue avec Henri IV; mais Ferdinand avait envoyé un ambassadeur au roi « pour lui remontrer les dangers communs dont les princes européens étoient menacés par les progrès de l'esprit démocratique de la réforme, cette secte n'affectant rien tant que l'état populaire et la république [1]. » Louis XIII envoya en Allemagne une am-

[1] Sully, t. v, p. 90. — L'ambassadeur publia un écrit qui a pour titre : « Advis sur les causes du mouvement de l'Europe, envoyé aux rois et princes pour la con-

bassade qui fit d'abord conclure une trêve entre Gabor et Ferdinand, puis qui se porta comme médiatrice entre les deux ligues prêtes à combattre, mais en montrant tout son penchant pour les catholiques. L'Union, qui craignait de se trouver prise entre l'armée de Spinola et celle de Maximilien, ne demandait que la paix, et la Ligue avait hâte de porter toutes ses forces en Bohême : les deux confédérations convinrent donc de garder la neutralité, excepté dans la Bohême et le Palatinat. Ce fut là ruine de l'Union, de l'électeur palatin et des Bohémiens. Aussitôt Maximilien marche sur Prague, pendant que l'électeur de Saxe entre dans la Lusace et que Spinola envahit le Palatinat. Les secours promis par l'Angleterre et la Hollande n'arrivent pas ; Frédéric ne montre que de la faiblesse ; son armée, forcée de livrer bataille sous les murs de Prague, est complétement vaincue [1620, 8 nov.]. Le triste prince qui, du haut des murailles, assistait à la défaite des siens, s'enfuit en Silésie, et de là en Hollande.

La Bohême se soumit : on abolit ses libertés ; on fit à mort les chefs de la révolte ; on fit rentrer les jésuites ; Ferdinand déchira de sa main la lettre de majesté et interdit à jamais tout autre culte que le culte catholique ; trente mille familles s'exilèrent ; quarante millions de biens furent confisqués ; l'électeur palatin fut mis au ban de l'empire [1621]. La Silésie, la Moravie, l'Autriche, furent traitées avec la même rigueur ; il n'y eut que la Hongrie qui obtint une amnistie, grâces à la terreur inspirée par Gabor. Enfin le protestantisme fut proscrit dans le Palatinat par le duc de Bavière ; et le contre-coup des victoires catholiques se fit sentir jusque dans l'Allemagne du nord, où Bamberg, Paderborn, Fulda, revinrent à l'Église romaine.

Trois princes, ou plutôt trois chefs d'aventuriers, restaient encore en armes : le plus célèbre était Ernest de Mansfeld, qui, le premier, avait amené des secours aux Bohémiens, et qui, avec vingt mille hommes attirés par l'appât du pillage, s'était ouvert un chemin de la Bohême sur le Rhin ; les deux autres étaient le duc Christian de Brunswick et le margrave de Bade-Dourlach, qui avaient chacun quinze mille hommes recrutés

servation de leurs royaumes et principautés ; » inséré dans le Mercure françois, t. ix, p. 342.

parmi tous les bandits de l'Allemagne. Ces trois chefs donnèrent à la guerre un caractère de brigandage et d'atrocité qui fut bientôt imité par les généraux catholiques, et dont les souvenirs sont encore vivants au delà du Rhin; mais ils ne purent, malgré leurs talents et leur activité, relever le parti protestant; ils furent défaits successivement et chassés d'Allemagne. Leurs revers et les ravages des Espagnols dans le Palatinat firent trembler l'Union : elle signa un traité [1622] par lequel elle promit de rester en paix avec Spinola, de ne donner aucun secours au Palatin et de licencier ses troupes. Ce fut le signal de sa dissolution.

§ IX. Situation des protestants de France. — Rétablissement du catholicisme en Béarn. — Pendant que ces graves événements se passaient en Allemagne, la guerre religieuse renaissait aussi en France; mais, au lieu d'être la lutte de la nation contre un parti, elle allait être la lutte du gouvernement contre des rebelles; et le peuple, au lieu de s'y jeter, comme sous Charles IX, avec ses passions terribles, allait y assister avec une sorte d'indifférence. Les guerres de religion étaient finies : celles qui vont troubler l'État pendant quelques années ne sont que des révoltes politiques qui ont pris le masque religieux, parce que la religion continue à être le fondement de toutes les institutions sociales.

On ne saurait dire si les libertés concédées par l'édit de Nantes étaient compatibles avec l'existence de l'État, car elles transformaient le parti réformé en une république dont le roi n'était pour ainsi dire que le protecteur. Le calvinisme était donc toujours le grand écueil de la royauté : lui seul donnait quelque importance aux ridicules révoltes des seigneurs; et le gouvernement, poussé par le clergé, était disposé à restreindre les libertés de l'édit de Nantes. Mais les protestants se tenaient sur leurs gardes; ils ne cessaient de se plaindre et de réclamer, pour conserver tous leurs avantages; leur défiance égalait leur fierté; avec leurs villes de sûreté, leurs garnisons, leurs subsides, leurs relations avec l'étranger, ils semblaient toujours prêts à entrer en campagne contre la royauté; ils avaient peine à cacher qu'ils visaient, non pas à la consolidation de l'état transitoire où ils vivaient, mais à un état nouveau, à leur séparation de la France; enfin « ils tendoient visiblement, par toutes leurs actions, à l'indépendance, pour

former une république à l'instar des Provinces-Unies (1). »

Jeanne d'Albret avait proscrit le culte romain dans le Béarn et vendu les biens du clergé. Henri IV avait promis, à l'époque de son absolution, de rétablir les choses sur le pied ancien : il n'en avait rien fait, malgré les plaintes du pape. Louis XIII, poussé par les demandes du clergé et des états de 1614, ordonna [1617, 15 juin] la réunion du Béarn à la couronne, le rétablissement de la religion catholique dans ce pays et la restitution des biens du clergé. Le parlement et les états de Béarn résistèrent : les assemblées protestantes adressèrent de vives remontrances au roi, et, en 1619, celle de Loudun déclara que si l'on ne faisait pas droit à ses plaintes, et si l'on ne prolongeait pas de quatre années la possession de ses places de sûreté, elle ne se séparerait pas (2). La cour, embarrassée alors de la révolte de la reine-mère, et sachant que Rohan et la Trémoille allaient soulever les huguenots, fit des promesses. L'assemblée se sépara, mais en déclarant qu'elle se réunirait de plein droit et sans convocation si le gouvernement manquait à sa parole.

Après la paix d'Angers, le roi résolut de mettre fin à cette affaire par la force ; il marcha [1620] dans le Béarn avec son armée, y rétablit de force le culte catholique, fit restituer au clergé ses biens (3), mit garnison dans les places, et réunit le pays à la couronne.

§ X. Révolte des calvinistes, qui se forment en république. — Siége de Montauban. — Mort de Luynes. — Les huguenots, irrités de cette expédition, et excités par les événements d'Allemagne, se préparèrent à la guerre. A peine Louis avait-il repassé la Loire que presque tout le Midi se souleva, et que les députés des églises protestantes firent une grande assemblée à la Rochelle. Les paysans des Cévennes, les villes du Languedoc et du Béarn, commencèrent les hostilités ; l'assemblée de la Rochelle publia une déclaration par laquelle elle partagea les sept cent vingt-deux églises réformées en huit cercles qui étaient présidés par des chefs chargés du gouvernement civil et militaire, avec l'assistance d'un conseil représentatif. Bouillon fut

(1) Fontenay, t. I, p. 450.

(2) Ibid.

(3) On assigna aux ministres protestants des pensions sur le trésor royal, pour dédommager de la perte de leurs biens.

nommé « chef général des armées réformées ; » Rohan, la Trémoille, Soubise, la Force, Châtillon, Lesdiguières, furent nommés, avec Bouillon, commandants des cercles; on leva des troupes et des subsides ; on demanda des secours à la Hollande, à l'Angleterre, aux protestants d'Allemagne ; on confisqua les biens des églises catholiques. La déclaration de la Rochelle était appelée « loy fondamentale de la république des églises réformées de France et de Béarn ; » c'était l'application politique des doctrines calvinistes, si favorables aux formes de gouvernement fédéral et aux libertés de provinces ; « elle avoit été prise, dit un pamphlet catholique, sur l'original de l'institution de l'État et république des États généraux des Provinces-Unies. Elle faisoit voir à l'œil et toucher au doigt les procédures de ceux qui espéroient en bref chasser les rois de l'Europe, et qui portoient les esprits des peuples à haïr les rois et à former de nouvelles républiques (1). »

Trente ans plus tôt, ce coup d'audace avait des chances de réussite; mais maintenant le calvinisme était trop faible, le gouvernement trop nettement décidé contre lui, et la nation si assurée de la victoire qu'elle manifesta à peine son indignation. D'ailleurs toute cette organisation du parti était à moitié fictive. Les sept cent vingt-deux églises se trouvaient disséminées par tout le royaume; même dans le Midi, il n'y avait rien de compacte dans la population protestante, et la population catholique y était en majorité. Enfin il y avait désunion parmi les chefs ambitieux qui ne rêvaient que faveurs de cour, et étaient prêts à sacrifier leur foi pour des pensions ou des dignités : Lesdiguières marcha dans l'armée royale; Bouillon et La Trémoille refusèrent leur commandement. Il n'y eut que Rohan et Soubise qui montrèrent du dévouement : le premier, homme supérieur, se crut appelé au rôle de Guillaume de Nassau.

Louis XIII confirma d'abord l'édit de Nantes, pour donner satisfaction à la partie religieuse du calvinisme ; puis il rassembla une armée pour abattre les turbulents politiques [1621]. Le favori saisit l'occasion de cette guerre pour se faire nommer connétable, lui qui savait à peine tenir une épée; le vieux Lesdiguières lui fut donné pour lieutenant, sous le titre nouveau de maréchal-général des camps et armées du roi, et Louis se

(1) Pamphlet cité par Capefigue, Hist. de Richelieu, t. III, p. 216.

mit lui-même à la tête de l'armée. On se dirigea sur Saumur, où commandait Duplessis-Mornay, regardé comme le pape des huguenots, et l'on s'en empara par surprise. Puis le roi traversa le Poitou, dont toutes les places se soumirent sans résistance, et il assiégea Saint-Jean-d'Angély, qui fit, sous le commandement de Soubise, une belle défense. Après la prise de cette ville, il laissa le duc d'Épernon pour bloquer la Rochelle, et traversa la Guyenne, dont les places ne se défendirent pas ; alors, et pendant que Montmorency [1] guerroyait dans les Cévennes et rétablissait le culte catholique dans des villes où, depuis soixante ans, il était proscrit, il se dirigea sur Montauban. C'était la deuxième capitale des réformés : aussi célèbre que la Rochelle par son énergie républicaine, elle était défendue par une garnison de six mille hommes, et avait pour commandants « la Force, brave et expérimenté capitaine, et Dupuy, premier consul, homme d'activité et de résolution [2]. » L'armée royale n'était que de quinze mille hommes. La défense fut si vigoureuse et l'attaque si mal conduite, que le roi, après trois mois d'efforts et ayant perdu huit mille hommes [3], fut obligé de lever honteusement le siége (1621, 15 nov.).

Il n'y eut qu'un cri d'indignation contre le favori, qui avait montré dans ce siége aussi peu de bravoure que de capacité ; tout le monde murmurait contre son insolence ; le roi lui-même se lassait de lui. Luynes, pour réparer cet échec, mena l'armée royale au siége du château de Monheur ; mais là il fut atteint d'une fièvre maligne qui décimait les soldats, et il mourut presque subitement [15 déc.].

§ XI. Suite des hostilités. — Paix de Montpellier. — Après la prise de Monheur, Louis revint à Paris, laissant quelques troupes dans la Guyenne ; et comme il ne pouvait se passer d'un ministre dirigeant, Condé et la reine se disputèrent le pouvoir. Marie voulait qu'on donnât la paix aux réformés pour s'occuper des affaires d'Allemagne ; le prince fit décider qu'on pousserait la guerre contre les protestants. L'échec de Montau-

(1) Fils du connétable de Montmorency-Danville, qui était mort en 1614.

(2) Rohan, t. I, p. 198.

(3) Parmi lesquels on compte le duc de Mayenne, fils du chef de la Ligue. Ce nom était encore si populaire que la nouvelle de sa mort excita une émeute à Paris contre les protestants.

ban et le départ du roi avaient ranimé le parti, qui repoussa toute transaction : les garnisons royalistes furent massacrées, les églises pillées, les partisans de la paix assassinés ou proscrits. La Rochelle recevait des secours de l'Angleterre et de la Hollande ; elle faisait la course sur les navires royaux ; elle tenait en agitation toutes les provinces de l'Ouest. Les catholiques du Midi supplièrent le roi de poursuivre la guerre, et le clergé offrit un million pour qu'il fît le siége de la Rochelle.

Louis, accompagné de Condé, se mit en marche avec neuf mille hommes seulement, et se dirigea contre Soubise, qui avait soulevé tout le Bas-Poitou ; il le trouva retranché dans les marais de Rié et de Saint-Gilles avec six à sept mille hommes, et il l'attaqua avec tant de vigueur que toute l'armée protestante fut tuée ou prise [1622, 16 avril]. De là il laissa quelques troupes devant la Rochelle, et marcha sur Royan, dont le port fermait l'entrée de la Gironde ; il s'en empara et s'avança en Guyenne : Tonneins fit une résistance désespérée ; Sainte-Foix se rendit ; Négrepelisse fut prise d'assaut et incendiée : tout y fut massacré, même les femmes et les enfants. Partout les protestants se défendaient avec fureur ; partout se renouvelaient les résistances et même les cruautés de la guerre des Albigeois ; les mêmes passions, les mêmes intérêts, les mêmes idées politiques étaient en lutte : le Midi voulait, comme au treizième siècle, faire une nation à part, ayant une constitution et une religion ennemies de la France. Il ne réussit pas, et par les mêmes causes : ce fut son attachement aux libertés municipales, son esprit de localité, son défaut d'unité qui le perdit. Le parti protestant avait voulu remédier à ce vice en s'organisant par cercles, en concentrant ses forces dans le Midi ; mais il était trop tard. Non-seulement les villes, mais les individus, traitèrent avec la royauté : déjà Lesdiguières avait acheté l'épée de connétable en se convertissant au catholicisme. Cette défection fut un appât pour les autres chefs calvinistes : La Force se soumit moyennant 200,000 écus et le bâton de maréchal ; Châtillon, le petit-fils de l'amiral Coligny, livra Aigues-Mortes au même prix. D'ailleurs le parti calviniste était, à cette époque, entièrement dominé, non plus par les seigneurs, mais par les prédicateurs et les magistrats des villes : la noblesse, qui ne guerroyait que pour se faire acheter de la cour, répugnait à jouer un rôle secondaire à côté d'échevins et de ministres qui

se défiaient d'elle ; Rohan lui-même voyait continuellement ses opérations contrariées par le conseil-général des églises.

Cet homme calme, énergique, ambitieux, sur qui roulait toute la fortune du parti, désespéré de tant de défections, essaya de tirer des secours de l'Allemagne. A cette époque, Mansfeld et Christian, chassés du Palatinat par les armes de Tilly, s'avancèrent dans la Lorraine avec vingt-cinq mille hommes de bandes farouches et aguerries, et arrivèrent sur la frontière de Champagne ; ils hésitèrent à accueillir la demande de Rohan et à se jeter en France, où ils auraient fait une diversion dont on ne peut calculer les résultats. Le duc de Nevers, gouverneur de Champagne, les amusa par des négociations pendant lesquelles il ramassa des troupes ; en même temps les Espagnols s'avançaient contre eux par le Luxembourg. Les deux aventuriers, craignant d'être enfermés entre deux armées, prirent leur route par le Hainaut ; mais ils rencontrèrent les Espagnols à Fleurus [1622, 28 août], et, après une bataille indécise, ils parvinrent à joindre le prince d'Orange.

Louis XIII ne s'inquiéta pas de l'apparition des Allemands en Champagne ; il continua sa marche par le Bas-Languedoc, s'empara de Privas, de Nîmes, d'Uzès, et vint mettre le siége devant Montpellier. Les huguenots, effrayés de leurs revers et voyant leur cause perdue en Allemagne, demandèrent la paix. Condé voulait qu'on exterminât le parti ; mais la cabale de la reine l'emporta sur lui et le força même à s'exiler. Un traité fut conclu [1623, 9 oct.], qui confirma l'édit de Nantes, mais avec défense aux calvinistes de faire des assemblées politiques, et injonction de détruire leurs châteaux et fortifications ; Montauban et la Rochelle demeurèrent seules villes de sûreté, affranchies de toute garnison royale, et dans lesquelles le roi lui-même ne devait point entrer.

§ XII. Triomphe universel du catholicisme. — L'époque de cette paix fut un moment solennel dans la lutte entre les deux principes : la réforme était partout vaincue ou en décadence. En Allemagne, les États autrichiens étaient subjugués, l'Union évangélique dissoute, les chefs d'aventuriers errants à l'étranger, tous les princes qui avaient embrassé la cause du Palatin dépouillés et proscrits. Une diète se tint à Ratisbonne, où l'empereur conféra au duc de Bavière le Palatinat avec la dignité électorale : Ferdinand jouait le même rôle que Charles-Quint

après la bataille de Muhlberg. Dans les Provinces-Unies, des troubles très-graves s'étaient élevés entre les *arminiens* ou calvinistes exaltés, partisans de la république fédérative ou des libertés provinciales, et les *gomaristes* ou calvinistes mitigés, partisans du stathoudérat et de l'unité, qui penchaient, en faveur du prince d'Orange, vers des idées monarchiques. Les premiers, qui étaient le parti populaire, avaient à leur tête Barnevelt, le citoyen le plus remarquable des Provinces-Unies, celui qui avait fait reconnaître leur indépendance : ils furent vaincus par le parti aristocratique; Barnevelt périt sur l'échafaud [1619]; le catholicisme, qui s'était conservé dans les grandes familles, releva la tête. Enfin la trêve de 1609 étant arrivée à son terme [1621], les Espagnols demandèrent, pour la renouveler, que les Provinces-Unies reconnussent le roi catholique pour leur seigneur légitime : ils furent refusés, et la guerre recommença; mais les Hollandais éprouvèrent des défaites ; Maurice de Nassau mourut, et le drapeau autrichien domina sur les deux rives du Rhin, depuis Emmerich jusqu'à Bâle. En Angleterre, Jacques I<sup>er</sup>, malgré les persécutions amenées par la conspiration des Poudres, n'en gardait pas moins ses opinions modérées : il reconnaissait secrètement « l'Église romaine pour la mère de toutes les autres, et le pape pour chef de tous les chrétiens; » il tendait à rendre la royauté absolue en donnant de la force à l'église anglicane contre les doctrines républicaines des puritains. Il avait pour maxime politique que « là où il n'y a pas d'évêques, il n'y a pas de roi. » Il se contenta, malgré les demandes du parlement, d'envoyer quelques subsides au Palatin, son gendre, et refusa d'intervenir dans la guerre d'Allemagne. Enfin il négocia le mariage de son fils avec une infante espagnole, mariage dont le pape tirait de grandes espérances pour le rétablissement du catholicisme en Angleterre.

Les jésuites regardaient tous ces avantages comme leur œuvre: c'étaient eux qui gouvernaient l'empereur Ferdinand et la Ligue catholique, et on les voyait marcher à la suite des armées de Tilly pour effectuer partout la contre-réforme; c'étaient eux qui avaient poussé Louis XIII à la guerre contre les huguenots, et depuis la paix ils répandaient leurs missionnaires et leurs colléges dans toutes les villes du Midi ; c'étaient eux qui intriguaient en Angleterre, aux Provinces-Unies, partout où une semence de trouble pouvait amener quelque chance de

succès; enfin, pour donner plus d'autorité à ce grand mouvement de restauration catholique, pour diriger et régulariser, d'après un plan unique, toutes les missions du globe, ils venaient d'imposer au pape Grégoire XV l'institution de la société de la *Propagande chrétienne*.

Le triomphe du catholicisme absolu et inflexible, étant celui de la maison d'Autriche, aurait immobilisé l'Europe dans une seule domination : un homme vint, qui changea la face des choses et fit reprendre à toutes les nations chrétiennes leur marche individuelle et leur liberté religieuse. C'est un cardinal de la sainte Église romaine, c'est le premier ministre du roi très-chrétien, qui entreprendra cette œuvre; il va, à l'intérieur de la France, achever la tâche ébauchée par le maréchal d'Ancre et le connétable de Luynes, la soumission des grands et des huguenots, et, à l'extérieur, exécuter le plan de Henri IV, l'abaissement de la maison d'Autriche et le remaniement politique de l'Europe.

## CHAPITRE IV.

Ministère de Richelieu. — Deuxième et troisième périodes de la guerre de Trente-Ans. — 1624 à 1635.

§ I. PUISSANCE DE LA MAISON D'AUTRICHE. — AFFAIRE DE LA VALTELINE. — ENTRÉE DE RICHELIEU AU CONSEIL. — La maison d'Autriche avait repris toute l'influence dont elle jouissait en Europe sous Charles-Quint et Philippe II ; la cour de Madrid s'était ranimée, celle de Vienne était en pleine prospérité. Jamais l'accord des deux branches n'avait été si intime ; elles identifiaient toutes deux leur existence avec celle du catholicisme; elles n'avaient qu'une même pensée et qu'un même but; Autrichiens et Espagnols semblaient une seule nation. Avec une politique si habile et si persévérante, devant la France et l'Angleterre intérieurement agitées, mal unies entre elles, insoucieuses des événements d'Allemagne, le rêve de la domination universelle de l'Autriche pouvait devenir une réalité. Le plus grand obstacle était la séparation des États des deux maisons : la branche impériale avait son Tyrol coupé du Milanais par les États de Venise, et sa Bohême et son Alsace, des Pays-Bas, par le Palatinat. Le Palatinat venait d'être conquis ; mais on ne pouvait conquérir les

États vénitiens, et pour faire passer des troupes d'Italie aux Pays-Bas par l'Alsace, il fallait demander un chemin aux Suisses ou au duc de Savoie. On chercha à tourner la difficulté en s'emparant de la Valteline, petite vallée parallèle aux Alpes rhétiques et occupant le haut bassin de l'Adda (¹). Située entre le pays des Grisons, le Milanais, l'État de Venise et le Tyrol, elle joignait les États espagnols d'Italie aux États impériaux d'Allemagne, et, par le Tyrol, l'Alsace et le Palatinat, ouvrait une route de Milan à Bruxelles, et de la mer Adriatique à la mer du Nord. Cette vallée, qui avait conservé le catholicisme, était, depuis [1512] (²), sujette des Ligues-Grises, république protestante qui, depuis [1509], était sous la protection et à la solde de la France. En [1603], le comte de Fuentès, gouverneur du Milanais, construisit une forteresse à l'entrée de cette vallée : « C'est un nœud, dit Henri IV, en apprenant cette entreprise, avec lequel il veut serrer la gorge à l'Italie et les pieds aux Grisons. » Dès lors, les Espagnols tourmentèrent les Grisons pour qu'ils abandonnassent l'alliance de la France ; sur leur refus, ils firent révolter les Valtelins, qui se prétendaient persécutés pour cause de religion, accoururent à leur aide, et occupèrent leur territoire, où ils bâtirent plusieurs forteresses. Les Grisons implorèrent le secours de la France, qui contraignit les Espagnols à un traité [1621] par lequel les choses devaient être remises sur l'ancien pied. Mais en ce temps, la révolte des huguenots éclata ; les Espagnols n'exécutèrent pas le traité ; ils forcèrent même les Grisons à renoncer à la Valteline, à livrer leurs défilés, et à recevoir garnison autrichienne dans Coire et leurs autres villes [1622].

A cette époque, Jeannin et Villeroy étaient morts, et le ministère était tombé aux mains du chancelier Sillery et de son fils Puysieux, hommes médiocres, qui ne cherchaient que leur fortune, et qui se laissaient mener par les émissaires de l'Espagne. Mais la reine-mère était rentrée dans le conseil, poussée en secret par Richelieu. « Les ministres, dit celui-ci, s'y opposèrent tant qu'ils purent, tant par l'aversion qu'ils avoient pour elle que par la crainte qu'y étant une fois elle ne m'y voulût introduire. Ils connoissoient en moi quelque force de jugement ; ils redou-

(¹) Voy. ma *Géogr. phys., hist. et milit.*, p. [illegible] de la 3e édition.
(²) Voy. t. II, p. 289.

toient mon esprit; ils craignoient que si le roi venoit à prendre quelque connoissance particulière de moi, il ne vînt à me commettre le principal soin de ses affaires [1]. »

A l'instigation de Marie, ou plutôt de Richelieu, le roi conclut une ligue [1623] avec les Vénitiens et le duc de Savoie pour chasser les Espagnols de la Valteline. L'Espagne s'en inquiéta: elle déclara qu'elle était prête à évacuer cette vallée; mais, sous prétexte qu'elle ne pouvait rendre un peuple catholique à ses persécuteurs, elle donna en dépôt au pape le pays et ses forteresses. Le ministère de France consentit à cet arrangement. La reine-mère n'avait alors d'autre passion que de faire entrer son favori au conseil, espérant par lui gouverner le roi et le royaume; quoiqu'elle eût toutes les inclinations espagnoles, elle profita de cette faute des deux Sillery pour remontrer à son fils l'incapacité de ses ministres, lui disant « qu'on était investi de la puissance de l'Espagne de tous côtés, que les affaires d'Allemagne étaient regardées avec indifférence, qu'on mécontentait les Suisses, qu'on abandonnait les Hollandais, qu'on laissait l'Espagne rechercher l'alliance de l'Angleterre. » Le roi changea son ministère : la Vieuville eut les finances, d'Aligre les sceaux; on divisa les affaires étrangères en quatre départements : c'était la part destinée à Richelieu. Mais la reine-mère ne pouvait encore la lui donner : Louis XIII n'aimait pas ce prêtre aux mœurs relâchées, cette créature de Concini, qu'il regardait comme un ambitieux, ce favori de sa mère dont il craignait la parole facile et la souplesse d'esprit; il se laissa seulement arracher à force d'importunités l'entrée du cardinal au conseil. Ce fut le 19 avril 1624 : « Jour véritablement heureux, dit Fontenay-Mareuil, pour le roi et le royaume [2]. »

§ II. Politique de Richelieu. — Il dévoile ses plans contre la maison d'Autriche. — Richelieu avait alors trente-huit ans [3],

(1) Mém. de Richelieu, t. II, p. 193.

(2) Fontenay, t. I, p. 562.

(3) Armand-Jean Duplessis de Richelieu appartenait à une ancienne famille du Poitou; il naquit à Paris en 1585, et était le troisième des fils de François Duplessis et de Suzanne de Delaporte. Il fut d'abord destiné à la carrière des armes : c'était celle que suivait son frère aîné, le marquis de Richelieu, qui fut tué en duel en 1618 et n'eut pas de postérité; mais son frère puîné, qui était évêque de Luçon, s'étant démis de la mitre pour se faire chartreux, la famille Duplessis, pour ne pas perdre cet évêché, fit entrer le jeune Armand dans les ordres. Il fut sacré évêque à vingt-deux ans, et obtint la pourpre par la faveur de la reine-mère, en 1623. Ar-

et il passait déjà pour un homme d'État de premier ordre : « C'étoit, écrivait Balzac quelques mois auparavant, un esprit à qui Dieu n'avoit pas donné de bornes ; » et, du fond de sa retraite, le grand serviteur de Henri IV disait que « le roi avoit été comme inspiré de Dieu en choisissant l'évêque de Luçon pour ministre (1). » « Depuis longues années, ajoute Fontenay-Mareuil, se sentant aussi propre pour gouverner que l'expérience l'a montré, encore qu'il parût fort éloigné du pouvoir, il ne laissoit pas d'y prétendre, de penser à ce qu'il feroit s'il y étoit appelé, de se préparer, par l'étude, à l'exercer (2). » Il avait ainsi conçu une idée nette de l'état de l'Europe, s'était tracé un plan de gouvernement complet, avait compris, comme Louis XI et Henri IV, la destinée à laquelle la France était appelée par le génie de ses habitants, sa position géographique, les richesses de son sol, sa constitution monarchique. Dès son entrée au conseil, il domina les autres ministres par la supériorité de ses vues, la facilité de son langage, sa vaste instruction, la manière lumineuse dont il exposait une question, la présentant sous toutes ses faces, épuisant toutes les objections, portant de force la conviction dans les esprits. Dès ses premières conversations avec le roi, il lui montra à quelle grandeur la France devait s'élever, quelles immenses ressources elle possédait, quelle politique elle devait suivre, quelle fausse idée son gouvernement avait jusqu'alors conçue et de la nature de la royauté, et de la situation du royaume, et de la puissance de ses voisins. Depuis que Louis XI avait détruit la grande féodalité, les forces nationales s'étaient usées d'abord dans les guerres d'Italie, ensuite dans les guerres civiles ; il fallait les employer à créer l'unité territoriale de la France, à abaisser la maison d'Autriche, à reconstituer politiquement l'Europe sur des bases analogues à celles qu'avait conçues Henri le Grand ; mais, pour en venir là, il fallait que l'autorité royale fût absolue et tout le royaume amené à l'unité de pouvoir et de nation. « Or, je puis dire avec vérité, écrivait Richelieu, que les huguenots partagent l'État avec Votre Majesté, que les grands se conduisent comme

mand avait aussi deux sœurs : l'une épousa Vignerod, seigneur de Pontcourlay, et ses descendants ont pris le nom et les armes de Richelieu ; l'autre épousa Maillé, seigneur de Brézé.

(1) Sully, t. II, p. 292.

(2) Fontenay, t. II, p. 26.

s'ils n'étoient vos sujets, et les plus puissants gouverneurs de province comme s'ils étoient souverains en leur charge (1). » L'Autriche, les grands et les huguenots, tels étaient donc les ennemis contre lesquels la royauté devait engager la guerre : « dessein que je trouve, dit le cardinal de Retz, presque aussi vaste que ceux des César et des Alexandre (2). »

Louis XIII, caractère faible, mélancolique et ombrageux, cœur sec et sans attachement, avait l'esprit peu étendu, mais juste : il comprit Richelieu, il admira la hardiesse et la grandeur de ses idées, il s'inclina devant l'homme de génie, comme si un dieu terrible se fût révélé à lui, et, depuis ce moment, il ne douta jamais de son ministre. Il ne l'aima pas : il n'aimait personne! il trembla presque continuellement devant lui; il voulut plus d'une fois secouer son ascendant, mais il ne le put jamais, et il lui sacrifia tout, mère, femme, frère, amis et courtisans : Richelieu avait seul le secret de la grandeur de la France!

Il n'y avait pas six mois que le cardinal était au conseil, et la Vieuville était disgracié, les autres ministres annulés, les finances données à Marillac, créature de la reine-mère [1624, août]. Et dans cet intervalle, la politique de Richelieu s'était nettement dessinée dans les affaires extérieures : au lieu de ruses puériles, de délais captieux, de déférences obséquieuses, la diplomatie avait pris un langage ferme, net, plein de dignité ; les ambassadeurs furent choisis avec soin et reçurent des instructions lumineuses et précises ; ils s'inspirèrent de l'esprit du ministre et de la hauteur de ses vues ; ils se sentirent soutenus par un gouvernement vigoureux. Le beau temps de la diplomatie française commençait.

La France allait par l'avénement de Richelieu rentrer au pouvoir dans la politique protestante ; mais elle avait besoin pour cela de l'alliance de l'Angleterre. Or, la maison d'Autriche pressait le mariage du fils de Jacques avec une infante, pour isoler la France et arracher à la cause protestante le pays qui en avait été le plus ferme appui ; le pape donnait les mains à cette union singulière ; l'infante prenait déjà le titre de princesse d'Angleterre ; le mariage allait se conclure. Richelieu fit

(1) Succincte narration des grandes actions du roy, par Richelieu.

(2) Mém. t. I, p. 44.

tout rompue : il excita Jacques à demander à l'Espagne le rétablissement du Palatin; il lui remontra le mécontentement de ses sujets à cause de son alliance avec les Espagnols; il lui proposa, pour son fils, la main de Henriette, sœur de Louis XIII. Jacques accepta. L'Angleterre étant ainsi rentrée dans la faction française, Richelieu lui proposa de former une grande ligue contre la maison d'Autriche avec la Hollande, le roi de Danemarck, Venise et le duc de Savoie. La France devait envoyer en Italie une armée qui se joindrait à celle de la Savoie et de Venise; l'Angleterre attaquerait les côtes d'Espagne; la Hollande, à qui Richelieu avait doublé les subsides et les troupes qu'elle recevait de la France, devait faire une forte diversion dans les Pays-Bas et les colonies espagnoles. Enfin le nord de l'Allemagne, centre de la réforme, et où l'autorité impériale était presque nulle depuis plusieurs siècles, se voyant menacé par Ferdinand, était disposé à prendre les armes : Christian IV, roi de Danemarck, s'était offert pour chef au cercle de Basse-Saxe; la France et l'Angleterre lui promirent des secours; Mansfeld devait s'unir à lui. Cet aventurier vint en France, où Richelieu lui donna 370,000 livres et la permission de lever des troupes dans le royaume; de là il passa en Angleterre, où il obtint douze mille hommes et un subside mensuel de 20,000 livres sterling [1624, juin].

Cette grande ligue étant ébauchée, Richelieu démontra au roi l'importance de la question de la Valteline, traitée si légèrement par ses anciens ministres : « Il nous faut à tout prix, dit-il, garder ces passages pour lesquels nous avons déjà dépensé des millions, et qui nous rendent les arbitres de l'Italie. Par eux les Espagnols contraindront le pape à être leur chapelain, et feront plier le cou à tous les autres princes italiens; et alors ils investiront la France de tant de forces prodigieuses, qu'elle deviendra semblable à une place dont les dehors sont pris et servent à ceux qui l'assiégent pour se fortifier contre elle. Enfin l'union des États de la maison d'Autriche, séparés, ôte le contrepoids de la puissance de France, qui donne la liberté à la chrétienté [1]. » Cette question de la Valteline était vainement débattue depuis deux ans, et l'ambassadeur de France à Rome demanda à Richelieu de nouvelles instructions. « Le roi ne veut

[1] Richelieu, t. II, p. 290 et 401.

plus être amusé, répondit le cardinal; on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. » En effet, le marquis de Cœuvres, ambassadeur en Suisse, renouvelle l'alliance avec les Grisons, leur fait prendre les armes, et, avec huit mille hommes chasse les garnisons autrichiennes, descend dans la Valteline, s'empare de toutes les forteresses et congédie les soldats pontificaux (1).

On s'attendait à une guerre générale, et des troupes furent envoyées sur toutes les frontières de France; Venise voulait qu'on attaquât ouvertement le Milanais; le duc de Savoie avait commencé les hostilités contre Gênes, alliée soumise de l'Espagne. Mais Richelieu s'aperçut qu'il avait trop brusquement dévoilé ses plans, trop présumé des ressources du royaume et de son propre pouvoir : sa politique protestante avait alarmé tous les catholiques; la cour intriguait contre lui, les huguenots se remuaient : il s'arrêta. Il envoya seulement Lesdiguières à l'aide du duc de Savoie, repoussa les sollicitations des Vénitiens, cessa de fournir des subsides aux protestants d'Allemagne, enfin négocia avec l'Espagne. Cette marche rétrograde fut prise à temps, car, au moment où la France allait s'engager dans une guerre européenne, une révolte des calvinistes éclata.

§ III. **Deuxième révolte des huguenots. — Paix de la Rochelle. — Apprêts contre la maison d'Autriche. — Traité de Monçon.** — Le gouvernement éludait le traité de Montpellier : il bâtissait un fort près de la Rochelle, gênait les assemblées des protestants, faisait des conversions par la ruse ou par la force. Les huguenots s'alarmèrent, et leurs chefs, sollicités par l'Espagne, prirent les armes. Soubise enleva dans le port de Blavet quelques vaisseaux du roi qui devaient s'unir aux flottes anglaise et hollandaise [1625, 18 janv.]; il courut ensuite l'Océan, s'empara des côtes du Poitou et fit prendre les armes aux Rochelais, pendant que son frère Rohan soulevait le Languedoc.

(1) Cette expédition contre le pape en faveur d'un peuple hérétique, faite par le fils aîné de l'Église, à l'instigation d'un cardinal, excita de grandes rumeurs, et le nonce s'en plaignit vivement: « Vous devez être embarrassé dans le conseil, dit-il à Richelieu, quand il s'agit de délibérer sur la guerre. — Point du tout. Quand j'ai été fait secrétaire d'État, Sa Sainteté m'a donné un bref qui me permet de dire et de faire en conscience tout ce qui est utile à l'État. — Mais s'il s'agissait d'aider les hérétiques ? — Je pense que le bref s'étend jusque-là. »

Richelieu, surpris par cette révolte, ajourna ses projets contre l'Autriche. Il envoya six mille hommes en Bretagne, six mille hommes dans le Poitou ; et, comme il n'avait plus de vaisseaux, il en demanda aux Anglais et aux Hollandais. La requête était hardie ; mais ces deux peuples avaient blâmé la prise d'armes si peu motivée des huguenots, et ils comptaient, en aidant Richelieu à se débarrasser de ses ennemis intérieurs, lui faire reprendre la guerre contre l'Espagne. Jacques Ier et Maurice de Nassau étaient morts [avril] : leurs successeurs, Charles Ier et Frédéric-Henri, envoyèrent les vaisseaux demandés ; et Richelieu, sachant que les équipages n'étaient nullement disposés à combattre leurs coréligionnaires, fit monter ces vaisseaux par des marins français.

La flotte de Soubise, unie à celle de la Rochelle, était forte de soixante-quatorze voiles ; elle battit la flotte royale et s'empara des îles de Rhé et d'Oléron [17 juillet]. Montmorency prit le commandement des navires battus et amena des renforts : l'île de Rhé fut reprise. La flotte protestante, commandée par Soubise et Guiton, amiral des Rochelais, voulut gagner la Rochelle, malgré la flotte royale qui lui barrait le passage : une nouvelle bataille s'engagea [15 sept.] ; les huguenots furent vaincus et rejetés sur Oléron ; l'île fut prise, et Soubise se réfugia en Angleterre avec les débris de sa flotte. Cette victoire laissait la Rochelle sans ressource ; et il semblait facile d'écraser les réformés, qui s'humilièrent et implorèrent la paix. Mais Richelieu n'avait fait cette guerre que malgré lui ; il était inquiet des affaires extérieures, et plus encore des intrigues qui se tramaient à la cour contre son pouvoir et contre sa vie : il accorda aux calvinistes le renouvellement du traité de Montpellier [1626, 5 févr.].

Cette paix excita les clameurs des catholiques, qui appelèrent Richelieu « le pape des huguenots et le patriarche des athées ; » ses alliances protestantes, le mariage de la sœur du roi avec Charles Ier [1] et sa guerre contre le saint-siége avaient déjà

[1] Ce mariage eut lieu le 11 mai 1625. Le duc de Buckingham, ministre et favori de Charles Ier, vint en France chercher Henriette, et s'attira la haine du roi et de Richelieu par la passion qu'il afficha pour Anne d'Autriche. « Il étoit beau, bien fait, libéral, magnifique, dit madame de Motteville ; il ne faut pas s'étonner s'il eut le bonheur de faire avouer à cette belle reine que si une honnête femme avoit pu aimer un autre que son mari, celui-là auroit été le seul qui auroit pu lui plaire. » (T. I,

mis en rumeur tout le vulgaire : « Avant de réduire les huguenots, dit-il, il faut que je scandalise le monde une seconde fois. »

Tout semblait faire croire que, débarrassé des calvinistes, il allait se déclarer ouvertement contre la maison d'Autriche : en effet, le duc de Savoie ayant été battu par les Espagnols, le cardinal lui envoya des secours ; de plus, Philippe IV ayant fait saisir les biens des Français résidant en Espagne, Louis XIII ordonna la même saisie sur les Espagnols ; enfin, une assemblée de notables avait décidé que les hostilités seraient poussées avec vigueur dans le Piémont et la Valteline. La grande guerre semblait donc commencée. Le roi de Danemarck, Mansfeld et les Hollandais étaient entrés en campagne ; Venise allait envahir le Milanais, le duc de Savoie reprendre l'offensive ; enfin Buckingham vint en France pour solliciter Richelieu de conclure la ligue contre la maison d'Autriche. Mais il fut tout surpris de trouver le cardinal très-froid pour un projet conçu par lui, dont il avait entretenu l'Europe depuis un an, qu'il réduisait maintenant à quelques secours donnés à la Hollande ; et il s'en retourna plein de colère [1]. Cette froideur s'expliqua bientôt à la grande indignation de tous les alliés de France : un mois après la paix faite avec les huguenots, Louis XIII conclut la paix avec l'Espagne [1626, mars], à Monzon, en Aragon, sous la seule condition que la Valteline serait rendue aux Grisons.

§ IV. **Premières intrigues contre Richelieu. — Complot et mort de Chalais. — Persécutions contre les grands.** — Richelieu, emporté par la grandeur de ses idées, avait voulu arriver au but, l'abaissement de l'Autriche, avant d'avoir le moyen, l'affermissement du pouvoir en France ; maintenant il savait qu'il ne devait rien brusquer, que l'ennemi était trop fort pour l'assaillir ouvertement, que la royauté ne pourrait avoir d'influence au dehors tant que le dedans ne serait pas soumis ; enfin qu'il fallait, avant de songer à fonder l'équilibre en Eu-

p. 342.) Le cardinal de Retz en dit davantage : voyez ses Mémoires, t. II, p. 74, édit. de 1843.

(1) On attribue l'espèce d'affront qu'il subit à la jalousie de Richelieu, qui était, dit-on, amoureux aussi d'Anne d'Autriche. « La reine m'a conté, rapporte madame de Motteville, qu'un jour le cardinal lui parla d'un air trop galant pour un ennemi, et qu'il lui fit un discours fort passionné. » (T. I, p. 359.) — On croit que cet amour rebuté fut la cau que le cardinal fit supporter à la jeune reine.

rope, établir l'unité en France. Laissant donc ses alliés crier à la trahison, il ajourna ses grands projets à l'extérieur, pour ne penser qu'à l'intérieur. Son crédit, son pouvoir, sa vie même étaient menacés : comment se lancer dans une guerre européenne lorsqu'une intrigue de cour ou un caprice du monarque pouvait le renverser ? « A peine avait-il tourné les regards de son maître vers la raison d'État, que partout bourdonnaient autour de lui les mêmes cabales qui, depuis quinze ans, troublaient la cour et suspendaient l'action du pouvoir. Des enfants, des femmes, des amoureux, venaient se jeter à la traverse des négociations et des projets. Les partis se remuaient avec cette étourderie dont l'impunité leur avait donné l'habitude. Il se vit obligé, non pas de reculer tout à fait, mais de s'arrêter en chemin. Les deux traités faits en même temps avec l'Espagne et les réformés étaient sans honte ; le grand intérêt politique qu'ils avaient voulu aborder demeurait en son entier : ce n'était qu'un atermoiement. Sa première expérience lui avait coûté deux années ; il allait en prendre un autre pour nettoyer en quelque sorte la cour et les avenues du conseil de toutes ces petites menées qui l'importunaient (1). »

La faute du cardinal avait été, dès son arrivée au pouvoir, de démasquer à la fois tous ses plans ; ainsi il avait attaqué non-seulement la maison d'Autriche, non-seulement les huguenots, mais aussi les grands. Un édit punit de mort les duellistes, et fut exécuté avec une rigueur extrême ; un autre ordonna [31 juillet 1626] « le rasement des villes fortes, châteaux et forteresses non situés sur les frontières. » On força les gouverneurs des provinces à rendre compte de la perception des impôts, de la police et de la levée des gens de guerre ; on restreignit leur pouvoir en instituant des lieutenants de roi, en leur enlevant leurs attributions judiciaires, en tâchant de faire d'eux des fonctionnaires amovibles. Mêmes changements à la cour : on ne distribuait plus les fonds du trésor aux favoris ; on n'abandonnait plus les secrets du conseil aux bavardages des femmes. Les courtisans s'indignèrent de toutes ces nouveautés, et résolurent de se débarrasser du cardinal, comme ils avaient fait du maréchal d'Ancre. « Tous les grands se joignirent à eux, par déplaisir de voir établir l'autorité royale, et que la liberté leur

(1) Bazin, Hist. de Louis XIII, t. II, p. 451.

fût ôtée de la violer impunément comme ils avoient fait depuis longtemps [1]. » Ils avaient trouvé ce qui leur manquait précédemment pour donner de la consistance à leurs rébellions, c'était un chef : ils avaient maintenant le frère du roi, Gaston, duc d'Anjou, prince ignorant, envieux, lâche et débauché, qu'ils envenimaient contre son frère en lui montrant l'oubli où il était laissé.

Richelieu s'inquiéta de ces intrigues, et, pour arracher le jeune prince à ses mauvais conseillers, il voulut augmenter son apanage et le marier à mademoiselle de Montpensier, de la maison de Guise, la plus riche héritière du royaume. Ce n'était pas le compte des meneurs, qui projetaient de marier Gaston à une princesse étrangère, afin de lui donner un appui extérieur; et, par le conseil du comte de Chalais, jeune fou sans idées arrêtées, et de la duchesse de Chevreuse [2], intrigante de l'esprit le plus turbulent, Monsieur refusa. Richelieu fit emprisonner le maréchal d'Ornano [1626, 4 mai], gouverneur du jeune prince, qui l'avait engagé à demander l'entrée au conseil. Gaston s'emporta jusqu'à menacer la vie du cardinal, qui, ne se sentant pas encore assuré de l'esprit du roi, offrit de se retirer. Louis le retint : « Assurez-vous, lui dit-il, que je vous protégerai contre qui que ce soit, et ne vous abandonnerai jamais; et quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second. » Et il le laissa modifier le conseil à son gré [3], et lui donna des gardes.

Chalais, interrogé par le cardinal, s'était engagé à ne plus dissuader Monsieur du mariage avec mademoiselle de Montpensier; mais, par le conseil de madame de Chevreuse, dont il était amoureux, il fit tout le contraire. Le complot se reforma : les deux Vendôme, l'un gouverneur de Bretagne, l'autre grand-prieur de France [4], y entraient avec une foule

(1) Richelieu, t. III, p. 49.

(2) Marie de Rohan-Montbazon, veuve du connétable de Luynes; son second mari était un frère du duc de Guise. C'était la favorite de la reine : « elle la forçoit de penser à Buckingham, et lui ôtoit les scrupules qu'elle en avoit. » (Madame de Motteville, t. I, p. 349.)

(3) D'Aligre fut destitué. Gaston s'étant plaint à lui de l'emprisonnement d'Ornano, il s'excusa en disant qu'il n'avait pas participé à cette résolution du conseil. « Monsieur, lui dit Richelieu, quand on a l'honneur d'être admis au conseil du roi, on doit en soutenir les décisions, quand même on auroit une opinion différente. »

(4) Tous deux fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

d'autres seigneurs. Il ne s'agissait pas moins, si l'on en croit Richelieu, que de déclarer le roi inhabile au mariage et au gouvernement, de le détrôner, et de donner sa couronne et sa femme à Gaston; le cardinal aurait été assassiné.

Richelieu fit arrêter les deux Vendôme; et de peur que leur captivité n'excitât des troubles dans la Bretagne (1), la cour s'y transporta. Chalais fut arrêté à Nantes et livré à une commission présidée par Marillac, qui avait succédé à d'Aligre. Gaston, intimidé par le cardinal, avoua lâchement la rébellion qu'on lui avait conseillée : il « jura entre ses mains de mourir plutôt que de suivre dorénavant les conseils de ses amis, de révéler toutes les intrigues qui viendroient à sa connoissance et d'affectionner sincèrement tous ceux que Sa Majesté honoreroit de sa confiance. » Il épousa mademoiselle de Montpensier [1626, 5 août], et reçut le duché d'Orléans en apanage. Le malheureux Chalais, qui n'était probablement coupable que d'étourderies, paya pour son maître : vainement il demanda sa grâce au roi dans une lettre où il disait « qu'il n'avoit été de la faction que treize jours, laquelle étoit plutôt pour prendre le grand-seigneur à la barbe que pour troubler l'État (2); » vainement Gaston supplia et menaça : « Avec trois conserves et deux prunes de Gênes, dit le cardinal, je chassai toute amertume de son cœur. » Après un procès flagrant d'iniquité, Chalais fut condamné à mort et exécuté [19 août].

Le duc de Vendôme fut dépouillé de son gouvernement et forcé de voyager à l'étranger; on démolit les places intérieures de la Bretagne, et l'on établit, pour mieux surveiller ce pays, une compagnie de commerce dont le cardinal se fit nommer le directeur. Le grand-prieur et d'Ornano moururent en prison; le comte de Soissons (3), la duchesse de Chevreuse, le duc de la Valette (4), et une foule d'autres personnages, furent bannis du royaume. Enfin la jeune reine fut amenée en plein conseil, blâmée par le roi de ses liaisons avec les conspirateurs, accusée

(1) On a vu ci-dessus, p. 46, que Vendôme avait épousé la fille du duc de Mercœur, laquelle, par sa mère, descendait des Penthièvre, qui prétendaient des droits au duché de Bretagne depuis la fameuse Jeanne de Blois (t. II, p. 12.)

(2) Richelieu, t. III, p. 122.

(3) C'était un prince de la maison de Bourbon; son père était fils de Louis Ier, prince de Condé.

(4) Fils du duc d'Épernon.

d'avoir désiré un autre mari : « Je n'aurois pas assez gagné au change, » répondit-elle (1). Sa maison fut réformée et l'entrée de sa chambre interdite aux hommes; on lui défendit toute communication avec l'ambassadeur d'Espagne ; on l'entoura d'espions, et on la laissa oubliée et comme captive dans ses appartements. Louis conçut pour sa femme une si grande aversion, et il resta, pendant toute sa vie, si bien convaincu de sa faute, qu'à l'article de la mort il disait d'elle ; « En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais je ne dois pas la croire. » Quant à Monsieur, il devint pour lui l'objet de la jalousie la plus soupçonneuse, de la haine la plus mesquine : les moindres démarches de ce prince, si nul et si vicieux, furent interprétées à mal par le malheureux Louis XIII, qui crut toujours que son frère en voulait à son trône, à sa femme et à sa vie (2).

Telle fut la préface de la guerre entreprise par Richelieu contre les grands; et après leur avoir ainsi témoigné que des bavardages de femmes et de jeunes gens pouvaient devenir des crimes de lèse-majesté, il leur montra, l'année suivante, qu'ils étaient aussi petits devant la loi que les moindres sujets, en faisant décapiter le comte de Montmorency-Bouteville et le comte des Chapelles, qui s'étaient battus en duel contre deux autres seigneurs (3). La noblesse s'étonna de tant d'audace; elle s'indigna de se voir persécutée pour des complots qui semblaient dans son droit, pour des actes qui lui semblaient la première de ses libertés; mais elle ne s'effraya pas des échafauds, et continua à poursuivre le ministre de sa haine et de ses conspirations.

§ V. Assemblée des notables. — Richelieu avait exposé tout son plan : guerre contre les grands, contre les huguenots, contre la maison d'Autriche; unité de pouvoir et de nation à l'intérieur

(1) Madame de Motteville, t. I, p. 353.

(2) « Cette grande jalousie du roi fut émue par une chasse où les chiens de Monsieur chassèrent mieux que ceux du roi, et parurent si excellents, qu'après que la meute de Sa Majesté eut un jour failli un cerf dans la forêt de Saint-Germain, les autres y en prirent un le lendemain, nonobstant tout l'art qu'on put honnêtement apporter pour le faire faillir. » (Richelieu, t. V, p. 6.)

(3) Bouteville avait eu vingt-deux duels. Réfugié à Bruxelles et ne pouvant obtenir la permission de rentrer ouvertement en France, il jura qu'il se battrait à Paris, dans la place Royale, en plein jour : ce qu'il fit. Il laissa un fils, qui fut le maréchal de Luxembourg.

et à l'extérieur. Il avait, pour ainsi dire, tâté tous ses ennemis, essayé les forces de la France, son propre pouvoir, le caractère du roi. Mais son gouvernement vigoureux, sévère, vigilant, paraissait si étrange que, pour rendre ses entreprises plus populaires, il résolut de les faire approuver, non par les états généraux, institution qui lui paraissait inutile et anarchique, mais par une assemblée de notables.

Cette assemblée fut très-remarquable ; aucun prince ni duc n'y siégeait ; il n'y avait que des magistrats, des ecclésiastiques, des gens de petite noblesse et de bourgeoisie [1626, 2 déc.]. Richelieu lui fit passer en revue toutes les parties de l'administration, finances, police, guerre, justice, commerce, etc. On fixa la dette à 30 millions ; la recette était de 16 millions et la dépense de 36 ; on pourvut au déficit en réduisant la maison du roi et les pensions, en faisant rentrer au domaine des biens et droits engagés, qui montaient à plus de 20 millions, en diminuant les garnisons par la démolition des forteresses de l'intérieur, en supprimant les charges de connétable (1) et d'amiral, qui étaient coûteuses, restreignaient le pouvoir royal, et qui, par le contrôle qu'elles exerçaient sur toutes les dépenses de la guerre et de la marine, empêchaient toute unité dans l'administration. On fit des ordonnances en faveur de la petite noblesse, classe brave, modeste et docile, que la royauté prit dès lors sous sa protection. L'armée fut fixée à deux mille hommes de cavalerie et à dix-huit mille hommes d'infanterie ; sa solde dut être payée deux tiers par le trésor, un tiers par les provinces, et des règlements de discipline furent établis pour garantir contre ses violences les habitants des villes et des campagnes. Enfin l'on s'occupa de la marine, entièrement négligée jusqu'à cette époque. Richelieu « remontra que l'Espagne, les Pays-Bas, l'Angleterre ne devoient leur grandeur qu'à la mer ; que la France, étant destituée comme elle étoit de toutes forces maritimes, en étoit impunément offensée par ses voisins ; qu'il n'y avoit royaume si bien situé que le nôtre et si riche de tous les moyens nécessaires pour se rendre maître de la mer (2). » A cette occasion, il dévoila à l'assemblée, comme il l'avait déjà dévoilé au roi, le mystère de la grandeur de la France, son

(1) Lesdiguières était mort le 28 septembre 1626.

(2) Richelieu, t. III, p. 258.

admirable position, ses richesses, le rôle qu'elle devait jouer, et ses paroles furent accueillies par des acclamations unanimes : « Il nous faut une marine, dit-il ; de la puissance de la mer dépend l'abaissement de l'orgueil d'Angleterre et de Hollande contre nous, et la ruine des huguenots [1]. » Il fut résolu qu'on équiperait une flotte de quarante-cinq vaisseaux qui resteraient toujours armés et prêts à mettre en mer. Puis l'assemblée fit des règlements de commerce et de douanes ; et, sous prétexte que la France peut se passer de ses voisins sans que ses voisins puissent se passer d'elle, elle demanda le haussement des péages, en émettant le vœu que l'entrée fût absolument interdite aux draps des Anglais, aux épiceries des Hollandais, aux soiries du Levant, aux chevaux de l'Allemagne. Le système des prohibitions commerciales était indispensable, non-seulement aux progrès de l'industrie française, mais à la formation même de la nationalité, et il était suivi depuis Louis XI avec l'approbation universelle. Richelieu prit sous sa direction spéciale la marine et le commerce, en se donnant les fonctions d'amiral, sous le titre pacifique de grand-maître de la mer, de la navigation et du commerce.

§ VI. Suites de la guerre de Trente-Ans. — Période danoise. — Pendant que le cardinal était absorbé par les affaires de l'intérieur, la deuxième période de la guerre de Trente-Ans commençait. Les ennemis que les subsides et les promesses de la France avaient soulevés en Allemagne contre la maison d'Autriche, c'est-à-dire le roi de Danemarck, le cercle de Basse-Saxe, Mansfeld et Brunswick, étaient entrés en campagne [1625]. Ferdinand leur opposa Tilly et les forces de la Ligue catholique ; mais, comme cette ligue lui faisait sentir ses services, il voulut avoir une armée dépendante de lui seul, avec laquelle il pût, dans l'avenir, dominer l'Allemagne entière. Un seigneur de Bohême qui s'était rendu célèbre dans cette guerre, Walstein, lui proposa de lever une armée de quarante mille hommes, sans qu'il lui en coûtat un ducat pour l'équiper et la nourrir : c'était annoncer que les brigandages de Mansfeld allaient être exécutés sur une plus grande échelle et avec l'autorité impériale. Ferdinand accepta. En quelques jours, trente mille Croates, Polonais, Allemands, se réunirent à Walstein, et marchèrent

(1) Richelieu, t. III, p. 226.

avec lui de la Bohême sur l'Elbe inférieur pour menacer le Danemarck, pendant que Tilly rejetait Christian sur le Wéser. Mais celui-ci fut joint par Mansfeld et Brunswick; son armée s'éleva à soixante mille hommes, et il reprit l'offensive. Brunswick fut chargé de s'emparer du cours du Wéser, Mansfeld de passer l'Elbe, de soulever la Silésie et l'Autriche, et de se joindre à Gabor qui avait repris les armes; Christian devait rester seul opposé à Tilly.

Ce vaste plan ne réussit pas : Brunswick s'empara des villes du Wéser; mais il mourut, et ses conquêtes furent perdues. Mansfeld fut battu, à Dessau, par Walstein [1626, 25 avril]; il rétablit son armée, entra dans la Silésie, battit les Impériaux à Oppeln, pénétra dans la Moravie et menaça Vienne. Walstein le suivit et l'atteignit sur le Waag; mais il n'y eut pas de bataille : les deux armées étaient ravagées par la peste. Mansfeld, abandonné par Gabor, licencia ses troupes et alla mourir en Bosnie. Pendant ce temps, Christian, voulant rejeter Tilly au delà du Wéser, fut battu à Lutter [27 août], perdit dix mille hommes, et ne put réunir ses débris qu'à Wolfenbuttel.

Walstein revint de la Hongrie par la Silésie en grossissant son armée; il se joignit à Tilly : les protestants furent partout repoussés. Les deux généraux descendirent l'Elbe; et pendant que Tilly pénétrait dans le Hanovre, Walstein s'empara de la Poméranie et du Mecklembourg, entra dans le Holstein, et força Christian à s'embarquer avec les débris de son armée [1627].

Ainsi la deuxième confédération protestante était vaincue; l'empereur et la Ligue couvraient de cent soixante mille hommes le nord de l'Allemagne, livré à tous les ravages d'une soldatesque barbare. Walstein demanda à Ferdinand l'investiture des duchés de Mecklembourg, en disant « qu'il n'étoit plus besoin ni d'électeurs ni de princes, et que, de même qu'en France et en Espagne on ne voyoit que le roi seul, de même en Allemagne il ne devoit y avoir qu'un maître. » L'empereur, sans tenir compte de la soumission des ducs de Mecklembourg, les dépouilla de leurs États, qu'il donna à Walstein.

§ VII. L'Angleterre déclare la guerre a la France. — Troisième révolte des huguenots. — Siége de la Rochelle. — Paix d'Alais. — C'était principalement au traité de Monçon qu'on devait ces désastres : les subsides de la France et les secours de l'Angleterre n'étaient pas arrivés; les Vénitiens et le duc de

Savoie étaient rentrés chez eux ; la Hollande avait résisté avec peine aux armes des Espagnols. La faute était donc à Richelieu, qui, le premier, avait abandonné cette coalition qu'il avait formée. Aussi, dès que la mort de Chalais l'eut débarrassé des troubles intérieurs, chercha-t-il à regagner les alliés que le traité de Monçon lui avait fait perdre. Il donna des subsides aux Provinces-Unies, il négocia un accommodement entre l'électeur palatin et le duc de Bavière, il intéressa au sort du roi de Danemarck les princes catholiques ; mais il ne put ramener à lui l'Angleterre, qui allait le forcer à ajourner encore son intervention en Allemagne.

Depuis l'avénement des Stuarts, l'Angleterre s'était arrêtée dans la voie de prospérité où l'avait lancée la grande Élisabeth. Les rois de la nouvelle dynastie, faibles, capricieux, imbus d'idées despotiques, cachant mal leur penchant au catholicisme par leurs persécutions contre les catholiques, n'avaient rien de cette fixité de vues, de cette persévérance, de toutes ces qualités solides qui ont fait la grandeur de la nation anglaise. Charles I^er^ était, comme son père, gouverné par Buckingham, « homme sans vertu et sans études, disait Richelieu, mal né et plus mal nourri, » qui mêlait ses galanteries aux affaires d'État, qui outrait le faste et la frivolité des seigneurs français, qui était enfin pour les Anglais, sévères et tout positifs, un véritable fou, détesté et méprisé de tous. Plusieurs parlements demandèrent le renvoi du favori, et, pour l'obtenir, ils refusèrent des subsides. Le roi les cassa, avec une légèreté digne de son ministre ; il essaya de gouverner en suppléant aux impôts par des taxations arbitraires, et il engagea ainsi avec la nation une lutte dont il devait être la victime.

La femme de Charles I^er^, esprit remuant et ambitieux, se croyait appelée à restaurer le catholicisme en Angleterre, et elle blessa tous les préjugés de la nation par son ardent prosélytisme et le cortége de prêtres français qui l'avait suivie. On accusa le roi de penchant pour le papisme, on blâma l'abandon où il laissait les protestants d'Allemagne, on lui reprocha les vaisseaux qu'il avait donnés pour réduire les huguenots français. Charles et son ministre se virent en butte à tant de haines, que, pour donner satisfaction à l'opinion populaire, ils chassèrent brutalement tous les prêtres et domestiques de la reine, renouvelèrent les persécutions contre les papistes [1627], et cherchèrent à exciter

une guerre religieuse en France. Louis XIII regarda le renvoi des domestiques de Henriette et les intrigues des Anglais avec ses sujets comme des insultes; mais Buckingham en refusa toute réparation : il voulait se venger du traité de Monçon et se rendre agréable aux Anglais par une guerre de religion; d'ailleurs cet extravagant pensait que la guerre lui permettrait de revenir en France et d'y voir la reine Anne, dont il était amoureux. Vainement Richelieu lui représenta qu'une rupture si absurde était la ruine des protestants d'Allemagne. Buckingham prétendit que l'Angleterre était garante des traités faits avec les réformés de France, et que, ces traités étant violés, c'était à elle à les défendre. Et il prépara une flotte formidable.

L'Espagne, pleine de joie de cette querelle inespérée, poussait les deux puissances à la guerre, offrant même à la France l'assistance de ses vaisseaux pour vaincre le roi hérétique; mais c'était avec une duplicité qu'elle déguisait avec peine : « D'un côté les protestants, écrivait Philippe à son ambassadeur, de l'autre côté l'Angleterre, c'est le meilleur moyen de faire sentir au cardinal et même de lui faire acheter par des concessions en Italie notre puissante assistance. Trompez-le si bien qu'il nous en revienne quelque avantage [1]. » Richelieu, menacé d'une guerre civile et d'une guerre maritime, fut encore obligé d'ajourner ses projets sur l'Allemagne; il rechercha même l'amitié de l'Espagne, et amena cette puissance à un traité « pour envahir en commun l'Angleterre, y détruire l'hérésie et rétablir partout la religion romaine; » le roi catholique devait lui fournir cinquante vaisseaux et quinze mille soldats. Il savait que l'Espagne ne tiendrait pas cet engagement; mais tout ce qu'il voulait d'elle, c'était sa neutralité, et il l'avait obtenue.

La flotte anglaise mit à la voile sous les ordres de Buckingham : elle était forte de quatre-vingt-dix vaisseaux montés par seize mille hommes, dont trois mille réfugiés français, et elle aborda dans l'île de Rhé [1627, 23 juillet]. Les huguenots, depuis la dernière paix, avaient tâché de réparer les pertes qu'ils avaient faites à l'intérieur en mettant toute leur puissance sur la mer; ils visaient à la fortune des Hollandais, et avaient à la Rochelle plus de cent vaisseaux montés par de hardis pirates. Mais ils n'étaient nullement préparés à recommencer la guerre; et

(1) Archives de Simancas, d'après Capefigue, Hist. de Richelieu, t. IV, p. 213-217.

malgré les sollicitations de Soubise, qui était sur la flotte anglaise, la Rochelle refusa d'abord de se déclarer. L'île de Rhé était mal fortifiée ; mais Toiras, qui en était gouverneur, se retira dans la citadelle Saint-Martin avec cinq à six cents hommes et y fit une vigoureuse défense. De la prise de cette île dépendait le sort de la Rochelle et de la guerre que les Anglais venaient si follement d'entreprendre ; aussi dès les premières nouvelles, Richelieu, « au risque de sa fortune et de sa réputation, » se chargea de la sauver : prenant les premiers fonds sur ses propres biens, il envoya des vivres, des munitions, des hommes avec tant de rapidité, que les premiers secours arrivèrent avant que Toiras ne les eût demandés. Lui-même partit avec le roi, en se faisant précéder d'une déclaration qui assurait la liberté de conscience aux religionnaires qui ne prendraient pas les armes. La Rochelle voulut faire ses conditions : on les rejeta ; alors elle se décida à une alliance offensive et défensive avec le roi d'Angleterre ; tout le parti huguenot se souleva, et Rohan commença une guerre très-active dans le Languedoc.

Le cardinal se fit général, ingénieur, administrateur : il pourvut à l'arrivée des soldats, des vaisseaux, des canons, des munitions : il traça le plan du blocus de la ville, ordonna la marche des troupes et des vivres qu'il fallait jeter dans Rhé, s'occupa des plus minces détails avec un sens et une vigilance admirables. Son digne lieutenant était Sourdis, évêque de Maillezais, général des galères de France ([1]), et après lui l'évêque de Mende et l'abbé de Marsillac, chargés principalement d'approvisionner Saint-Martin. Un secours échouait, vingt autres étaient à l'instant préparés. Le cardinal versait l'argent et les récompenses à pleines mains ; il communiquait son ardeur aux matelots et aux soldats ; *passer ou mourir* était le mot d'ordre que tout le monde répétait. A force de hardiesse et de persévérance, et malgré la flotte anglaise, on parvint à jeter dans Rhé six mille hommes commandés par Schomberg ; et les Anglais, après une bataille sanglante [1627, 8 nov.], furent forcés de se rembarquer, laissant quatre mille morts avec leurs canons et leurs bagages. Ce fut un coup mortel pour les Rochelais ; mais leur ville était très-forte, tous les hommes énergiques du parti

([1]) Voyez la correspondance du cardinal avec Sourdis, dans Capefigue, t. IV, et les Mém. de Richelieu, t. IV.

s'y étaient retirés ; enfin leurs vaisseaux tenaient la mer libre et pouvaient recevoir les secours de l'Angleterre : ils se résolurent donc à une résistance désespérée, et, pour le témoigner, ils prirent pour maire Guiton, marin farouche et intrépide, ennemi déclaré de la domination royale, qui, en entrant en charge, jura de poignarder le premier qui parlerait de se rendre.

Après la délivrance de Rhé, tous les efforts de Richelieu se portèrent contre la Rochelle. Quand il résidait dans son évêché de Luçon, il « avoit pensé souvent, dit-il lui-même, dans sa profonde paix, aux moyens de rendre cette place à l'obéissance du roi [1]. » Il l'enveloppa par une ligne de circonvallation de trois lieues, garnie de forts et défendue par vingt-cinq mille hommes ; puis, pour l'isoler de cet Océan dont elle était si fière, de ces Anglais qu'elle appelait ses frères et voisins, il fit jeter dans le goulet par lequel on pénètre dans la baie de la Rochelle une digue de sept cents toises de longueur, ouvrage gigantesque, achevé par les soins de Metezeau, architecte du roi, et de Tiriot, maçon de Paris. Cette digue, garnie de quatre forts et de plusieurs batteries, était protégée, du côté de la ville, par une palissade flottante de trente-sept navires liés ensemble ; du côté de la mer, par une ligne de vingt-quatre vaisseaux enchaînés et couverts de canons ; elle avait une ouverture vers le milieu pour les marées ; mais cette ouverture était embarrassée de soixante vaisseaux maçonnés et coulés à fond, d'estacades flottantes et d'un fortin en bois ; enfin trente vaisseaux et soixante petits bâtiments défendaient la baie, et les côtes étaient hérissées d'artillerie [2].

Des travaux si extraordinaires témoignaient que Richelieu était décidé à en finir avec le calvinisme : aussi tous les ennemis de la France avaient les yeux sur la Rochelle, et désiraient lui porter assistance. L'Espagne, sommée d'envoyer ses vaisseaux, mit en mer trente-deux navires délabrés : « Encore cette flotte se défendit-elle de venir tant que les Anglois furent en Rhé ; mais elle ne manqua pas de le faire aussitôt qu'elle fut assurée qu'ils n'y étoient plus ; et dès qu'il s'éleva un faux bruit que Buckingham revenoit, elle s'en alla [3]. » Une nouvelle

[1] Richelieu, t. IV
[2] Id., ibid.
[3] Fontenay, t. II, p. 66.

flotte anglaise, forte de quatre-vingt-huit vaisseaux, arriva (1628, 18 mai); mais, pendant quinze jours, elle canonna la digue sans pouvoir la forcer, et elle s'en retourna au moment où Richelieu avait tout ordonné pour lui livrer bataille. La famine commençait à ravager la ville; mais les habitants continuaient à se défendre: « Ces gens-là, dit Fontenay, ne s'étoient pas laissé réduire à de telles extrémités par le seul motif de la religion et de la liberté, mais aussi parce que le bon état où ils pensoient être par le moyen de leurs grandes fortifications, de leur union avec tous les huguenots de France et des intelligences qu'ils avoient à l'étranger, les avoit tellement enorgueillis, que, ne reconnoissant le roi qu'autant qu'il leur plaisoit, ils croyoient impossible qu'il pût leur pardonner [1]. »

Le cardinal, à qui Louis XIII avait délégué tout son pouvoir, ne perdait pas de vue un seul instant cette proie tant convoitée, si nécessaire à ses projets, au prix de laquelle était toute sa fortune; il savait que « tant que les huguenots auroient le pied en France, le roi ne seroit jamais le maître au dedans, ni ne pourroit entreprendre aucune action glorieuse au dehors, aussi peut rabattre l'orgueil des grands, qui regardoient toujours la Rochelle comme une citadelle, à l'ombre de laquelle ils pourroient témoigner et faire valoir impunément leur mécontentement [2]. » Aussi les seigneurs craignaient-ils la réduction de cette ville, frein de l'autorité royale, autant que les criminels la ruine de leur asile. « Vous verrez, disait le maréchal de Bassompierre, que nous serons assez fous pour prendre la Rochelle. » « Le mot fit fortune, ajoute Fontenay-Mareuil, non-seulement dans le camp, mais dans la ville, où les huguenots s'entendirent avec quelques chefs pour faire entrer des vivres, comme au siége de Paris par Henri IV; mais le cardinal fit cesser ce manége [3]. »

Le siége durait depuis quatorze mois : la ville était réduite aux dernières extrémités; la moitié de la population avait péri, il ne restait plus que cent cinquante-quatre hommes de la garnison; mais Guiton était inébranlable : « Pourvu qu'il y ait un homme pour fermer les portes, disait-il, cela suffit. »

(1) Fontenay, t. II, p. 120.
(2) Richelieu, t. II, p. 45 et 518.
(3) Fontenay, t. II, p. 74.

Buckingham fit un nouvel armement de cent quarante voiles; mais au moment du départ, il fut assassiné [1628, 23 août], et lorsque la flotte arriva, la Rochelle négociait pour se rendre. Les Anglais essayèrent néanmoins de forcer la digue [1er oct.], mais leurs efforts furent inutiles; et les assiégés ayant capitulé [28 oct.], ils s'en retournèrent. La ville obtint liberté de conscience; mais on bannit ses principaux habitants, on démolit ses murailles, on abolit ses priviléges municipaux, on lui imposa une garnison et une administration royale; son port fut ruiné, sa rude population de marins anéantie; et cette cité, qui avait été en révolte presque continuelle depuis Louis XI, cette autre Amsterdam, qui avait tenu en échec toutes les forces de la France, ne s'est jamais relevée de sa chute. La prise de la Rochelle fut un coup mortel à l'hérésie, aux idées d'indépendance du Midi, aux désirs de rébellion des grands; elle n'apporta pas seulement à la France le repos intérieur, mais la liberté de ses mouvements à l'extérieur; enfin « elle fonda tout à fait la puissance du prélat, ministre, amiral et général d'armée, jusqu'ici incertaine et contrariée, dépendante encore de la reine-mère, réduite à des hésitations et à des complaisances, maintenant établie sur le roi par l'autorité d'un grand service, sur le royaume par l'estime ou la crainte, au dehors par une éclatante renommée (1). » L'Angleterre fit la paix avec la France [1629, 24 avril].

Pendant le siége de la Rochelle, deux armées, commandées par Condé et Montmorency, parcouraient le Languedoc et y commettaient d'horribles ravages. Rohan, voyant son parti indocile et découragé et l'Angleterre qui se retirait de la guerre, eut recours à l'Espagne; il signa avec cette puissance un traité par lequel il se mettait à sa solde avec quatorze mille hommes, moyennant 340,000 ducats par an; « et dans le cas où lui et les siens pourroient se rendre assez forts pour se cantonner et former un État à part, » il s'engagea à laisser liberté de conscience aux catholiques (2). Richelieu, irrité de ce traité, par lequel l'Espagne cherchait à rendre à la France l'équivalent de la république hollandaise, envoya de nouvelles troupes dans le Midi; et, après une expédition en Italie dont nous allons

(1) Bazin, t. II, p. 456.
(2) Le traité est dans Dumont, t. V, part. 2, p. 582.

parler, le roi marcha contre les rebelles avec cinquante mille hommes partagés en six corps. Privas fut prise d'assaut [1629, 27 mai], incendiée, détruite, et l'on envoya ses habitants aux galères. La plupart des autres villes, effrayées de cette rigueur, se rendirent. Des colonnes dévastatrices parcouraient les Cévennes, brûlant les villages, détruisant les châteaux, massacrant tout ce qui résistait. Enfin, après la prise d'Alais, les huguenots s'humilièrent, et la paix fut conclue [27 juin]. Ce fut la dernière paix de religion, et le gouvernement ne traita plus avec ses sujets de puissance à puissance. On laissa aux protestants la liberté du culte, mais on leur enleva leurs places de sûreté, on détruisit leurs forteresses, on abolit leurs assemblées, leurs priviléges, leur organisation par églises. Ils cessèrent de former un État dans l'État; ils ne furent plus un parti politique, mais une secte dissidente; ils ne furent plus les ennemis du roi, mais ses sujets. Vaincus et regardés encore avec défiance, ils firent oublier par leur soumission leur humeur de révolte, perdirent leurs idées républicaines, et concoururent désormais à la prospérité générale. Les grands n'avaient plus d'armée, le temps de leur défaite définitive n'était pas éloigné; mais des événements survenus en Italie appelaient auparavant les soins de Richelieu à l'extérieur.

§ VIII. Succession de Mantoue. — Délivrance de Casal. — Traité de Ratisbonne. — Vincent II, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, étant mort sans postérité [1627], laissa ses États à son plus proche parent, Charles de Gonzague, duc de Nevers, d'une famille qui, depuis un demi-siècle [1], était devenue française. Le duc de Savoie prétendit des droits au Montferrat, le duc de Gustalla au Mantouan. Tous deux furent soutenus par la maison d'Autriche: l'empereur mit les États contestés sous le séquestre; le roi d'Espagne envoya une armée dans le Montferrat, qui assiégea Casal [1628]. L'Italie fut alarmée: et « tout accroissement de l'empereur ou du roi d'Espagne en Italie étoit de si dangereuse conséquence pour la France, » que Richelieu hésita s'il n'abandonnerait pas la Rochelle pour secourir Casal. C'était le désir du pape, qui suppliait Louis XIII de s'opposer à l'agrandissement de l'Autriche: « Le siége du boulevard des huguenots, écrivait-il, n'est pas plus agréable à Dieu qu'une

(1) Voyez p. 50.

intervention dans l'affaire de Mantoue. » Mais Casal avait des vivres et une bonne garnison; Richelieu voyait que l'Espagne voulait le distraire de la destruction des huguenots ; il se contenta de négocier en faveur de Gonzague, et pressa le siége de la Rochelle.

Dès que cette ville fut prise, le roi, avec toute son armée, se dirigea sur les Alpes [1629, 15 janv.]: Casal tenait encore; mais le duc de Savoie refusa le passage. On franchit le mont Genèvre et l'on attaqua [6 mars] le pas de Suze, défilé formidable où quelques centaines d'hommes pouvaient en arrêter cent mille. En un quart d'heure ce défilé, avec ses retranchements, ses forts, ses défenseurs, fut emporté, et l'on envahit le Piémont. Le duc de Savoie demanda la paix [11 mars]; il fut forcé de livrer Suze, de ravitailler Casal; et les Espagnols levèrent le siége de cette ville en promettant de laisser Charles de Gonzague paisible possesseur de ses États.

Richelieu ne se fiait pas à ce traité; mais il lui fallait revenir en France pour achever la destruction des huguenots : il laissa douze mille hommes dans Casal et dans Suze, forma une ligue avec Venise et les ducs de Mantoue et de Savoie pour la défense de l'Italie, et repassa les monts. Aussitôt la maison d'Autriche, croyant toutes les forces de la France occupées dans le Languedoc, et d'ailleurs fière de la paix qu'elle imposait alors au roi de Danemarck, leva trois armées [juin]: la première envahit le pays des Grisons; la deuxième, forte de trente-cinq mille hommes, entra dans le Mantouan; la troisième, forte de dix mille hommes et commandée par Spinola, occupa le Montferrat. Casal et Mantoue furent assiégées; le duc de Savoie se mit secrètement d'accord avec les Espagnols. « On montrera aux Italiens qu'il y a encore un empereur, » disaient les Autrichiens.

Richelieu pressa ses alliés de commencer les hostilités et fit de grands apprêts de guerre : il envoya vingt-cinq mille hommes dans les Alpes, et vingt mille en Champagne, où l'on craignait une attaque des Espagnols; lui-même résolut de prendre le commandement de l'armée d'Italie, afin que, « portant l'ombre du roi, » la guerre fût poussée avec vigueur et célérité. Mais la cour l'embarrassait des plus basses intrigues; la reine-mère, toujours mue par ses haines ou ses affections particulières, ne voulait pas qu'on secourût le duc de Mantoue; tous les courti-

11.

sans, les femmes et jusqu'aux plus bas domestiques ne parlaient que de paix ; nul ne comprenait l'importance que le cardinal attachait au Mantouan et au Montferrat, chétives possessions éloignées de la France. Il fallut qu'il montrât au roi que Casal et Mantoue étaient les citadelles de l'Italie, les premières positions militaires du bassin du Pô [1] ; et la guerre fut résolue. Richelieu partit [1629, 29 déc.] avec le titre de « lieutenant général représentant la personne du roi ; » il avait quitté la robe de pourpre pour prendre l'équipement militaire [2] ; sous lui étaient le cardinal la Valette, les maréchaux de Montmorency, de Schomberg et de Bassompierre, et pour lieutenant chargé de l'administration Sourdis, devenu archevêque de Bordeaux. Le duc de Savoie prétendit rester neutre, et refusa non-seulement de ravitailler Casal, mais de livrer chemin aux Français pour secourir cette place. Le cardinal, décidé à s'emparer sur cet allié infidèle des passages de l'Italie, franchit les Alpes par Suze, et feignit de marcher sur Turin ; puis il se retourna brusquement, assiégea Pignerol et la força de se rendre [1630, 10 mars]. Spinola accourut à la défense du Piémont, et, par ses forces supérieures, il arrêta les progrès des Français. Louis XIII prit alors le commandement et conquit toute la Savoie ; mais il tomba malade et laissa l'armée au duc de Montmorency, qui battit les Espagnols à Veillane et s'empara du marquisat de Saluces [10 juillet]. Cependant Mantoue avait été prise ; Casal était vivement pressée ; les Français étaient diminués par les maladies ; l'on attendait de l'armée de Champagne des renforts, et de Paris des sommes d'argent que le maréchal de Marillac et le chancelier, son frère, à l'instigation de la reine-mère, n'envoyaient pas. Richelieu, inquiet des intrigues de ses enne-

(1) Voyez ma *Géographie militaire*, p. 308 et 316 de la 3e édition. — Aujourd'hui Casal est remplacée par Alexandrie.

(2) « Il étoit, dit Pontis, revêtu d'une cuirasse de couleur d'eau et d'un habit de couleur de feuille morte, sur lequel il y avoit une petite broderie d'or. Il avoit une belle plume autour de son chapeau. Deux pages marchoient devant lui à cheval, dont l'un portoit ses gantelets et l'autre son habillement de tête. Deux autres pages marchoient aussi à cheval à ses côtés, et tenoient chacun par la bride un coureur de prix ; derrière lui étoit le capitaine de ses gardes. Il passa en cet équipage la rivière Doria, à cheval, ayant l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon de sa selle. Et lorsqu'il fut passé à l'autre bord, il fit cent fois voltiger son cheval devant l'armée, comme s'il eût pris plaisir à faire voir qu'il sçavoit quelque chose dans cet exercice. » (Mém. t. II, p. 4, édit. de 1715.)

mis, conclut une trêve par l'entremise de l'abbé Mazarini [2 sept.], envoyé de la cour de Rome, esprit souple et délié, qui fut dès lors distingué par lui et devint le continuateur de son œuvre. A l'expiration de cette trêve, les graves événements qui se passaient en Allemagne décidèrent l'Autriche, comme nous allons le voir, à faire une paix définitive : ce fut la paix de Ratisbonne [1630, 25 oct.].

§ IX. Affaires d'Allemagne. — Diète de Ratisbonne. — Période suédoise de la guerre de Trente-Ans. — Le roi de Danemarck ne s'était pas relevé de ses défaites ; « il étoit si saoul de la guerre, si peu secouru du roi de France, alors occupé au siége de la Rochelle ; il voyoit l'Anglois devenu si peu sage par son malheur, si foible par les différends d'entre lui et son parlement, si peu affectionné au bien général de la chrétienté, qu'il crut être obligé de recevoir la paix du vainqueur [1]. » Tout l'empire était alors épouvanté des ravages de Walstein et de ses soldats. Richelieu envoya l'un de ses plus habiles négociateurs, Girard de Charnacé, aux électeurs catholiques, pour leur remontrer les dangers de l'Allemagne, si l'on n'accordait une paix honorable au roi de Danemarck, et l'empereur modéra ses prétentions [1629, 27 mai]. Christian recouvra ses provinces, sous condition qu'il ne se mêlerait plus des affaires de l'empire; mais les ducs de Mecklembourg restèrent dépouillés ; le Brandebourg, la Poméranie et la Basse-Saxe furent occupés par des garnisons impériales ; enfin Ferdinand publia l'*édit de restitution*, par lequel, donnant force de loi à la réserve ecclésiastique, il ordonnait aux protestants de rendre les biens du clergé dont ils s'étaient emparés depuis 1555.

Cet édit répandit la terreur en Allemagne, et il fut mis à exécution avec tant de rigueur que la maison d'Autriche semblait résolue à la ruine des protestants : les couvents, abolis depuis soixante-dix ans, étaient rendus aux anciens ordres, les évêchés souverains rétablis au profit des princes autrichiens, les possesseurs des domaines ecclésiastiques chassés et proscrits. C'étaient les soldats de Walstein qui étaient les exécuteurs de cet immense bouleversement ; la vie et les biens des nobles et des bourgeois se trouvèrent à la merci de ces brigands ; plusieurs villes furent prises d'assaut. Il n'y avait jamais eu en

[1] Richelieu, t. v, p. 109.

Allemagne un pareil abus de la force ; jamais un pays n'avait été livré, par celui qui en était le chef, à la discrétion d'armées si nombreuses, si rapaces, si barbares. Catholiques et protestants étaient également saisis d'horreur pour les soldats de l'empereur, pour son général, pour l'empereur lui-même.

Ferdinand tendait ouvertement à faire de l'Allemagne une monarchie absolue et héréditaire ; et comme la Ligue catholique le gênait par les services qu'elle lui avait rendus, son esprit d'indépendance, les talents et l'ambition de son chef, il lui ordonna de licencier ses troupes, afin de laisser le champ libre aux soldats de Walstein. La maison d'Autriche était devenue si orgueilleuse qu'elle avait réuni contre elle la plupart des États catholiques, et que le saint-siége lui-même oubliait, dans l'intérêt de son indépendance, cette restauration du catholicisme, qui n'était plus qu'un voile à l'ambition des princes autrichiens. Aveuglée par ses succès, elle menaçait Venise de ruine, le pape du siége de Rome et des soldats de Walstein, la France des cosaques de la Pologne et de la reprise des Trois-Évêchés. Il n'y avait plus de salut pour l'Europe que dans une politique entièrement protestante.

Richelieu examinait cet état de choses avec anxiété, cherchant une épée pour arrêter la maison d'Autriche. Les affaires d'Italie, et surtout les troubles intérieurs de la France, lui interdisaient d'intervenir directement dans la querelle ; le roi d'Angleterre s'était mis hors de la question par ses démêlés avec son parlement ; les Pays-Bas avaient assez à faire de se défendre eux-mêmes ; les protestants d'Allemagne étaient tellement comprimés, qu'ils n'osaient plus même implorer l'aide de la France ; les catholiques allaient être bientôt réduits à la même soumission tremblante ; le roi de Danemarck, tout froissé de ses défaites, se tenait caché dans ses États ; il ne restait plus que le roi de Suède.

La Suède, pauvre, inculte, mal peuplée, n'avait jusqu'alors joué de rôle que dans l'Europe septentrionale ; elle se consumait en guerres obscures avec ses voisins ; elle avait conquis la Livonie, la Courlande, la Prusse polonaise ; elle visait à la domination de toute la Baltique. Gustave-Adolphe, petit-fils de Gustave Wasa [1], était monté sur le trône de Suède en 1611, à

[1] Gustave Wasa laissa trois fils, qui tous trois régnèrent après lui ; Éric XIV,

l'âge de dix-sept ans : c'était un homme droit, simple, plein de grandeur d'âme, de génie pour la guerre, de zèle pour la réforme, qui depuis longtemps avait le projet de secourir les protestants d'Allemagne. Il n'avait aucun droit à s'immiscer dans les affaires de l'empire, mais il savait que la liberté des États du Nord était compromise si la maison d'Autriche en venait à ses fins; il s'inquiétait, d'après ses projets de domination sur la Baltique, de voir la Poméranie et le Mecklembourg aux mains de Ferdinand, et Walstein qui prenait le titre d'amiral des mers du Nord ; il s'irritait des secours que l'empereur donnait contre lui à Sigismond de Pologne ; enfin il pouvait, en réunissant à lui les États protestants, se créer, au nord de l'Allemagne, une puissance qui balancerait la puissance autrichienne, et peut-être même arriverait à transformer le saint-empire romain en empire protestant. Richelieu lui envoya Charnacé [1630], qui fit d'abord conclure entre la Suède et la Pologne une trêve de six ans, et qui ensuite offrit à Gustave l'alliance de la France. Celui-ci accepta : il s'engagea à rétablir les choses, en Allemagne, sur le pied où elles étaient avant la guerre ; à se conformer, en matière de religion, aux lois de l'empire ; à laisser accès à la Ligue catholique pour entrer dans son alliance ; il devait tenir sur pied trente mille fantassins et six mille chevaux, et la France lui donnait un subside annuel de 1,200,000 livres [1]. Gustave, ayant obtenu l'assentiment de ses États, s'embarqua avec quinze mille hommes. Le succès de son audacieuse entreprise résidait moins dans la puissance de son royaume et les subsides de son allié que dans son génie, le nom de la France et l'oppression des Allemands. Déjà les princes catholiques, sollicités par Richelieu, commençaient à se souveler contre le despotisme de l'empereur ; l'on comptait que Gustave verrait accourir à lui la moitié de l'Allemagne, « qui le désiroit comme un Messie et donneroit son cœur pour nourrir son armée [2]. »

Jean III, Charles IX. Jean III avait laissé un fils, Sigismond, qui lui succéda et fut aussi élu roi de Pologne. Ce fut ce Sigismond qui rétablit le catholicisme en Pologne et essaya de le rétablir en Suède. Les Suédois se révoltèrent, le chassèrent du trône et prirent pour roi Charles IX. Sigismond fit vainement la guerre pour recouvrer le trône de Suède. Charles IX eut pour successeur son fils Gustave-Adolphe, qui continua la guerre contre Sigismond.

(1) Le traité ne fut signé qu'à Berenwald, en Brandebourg, le 13 janvier 1631.

(2) Richelieu, t. IV, p. 402.

Ferdinand, aveuglé par ses succès, ne s'alarma ni des apprêts de Gustave, ni des menaces de la France, ni de la résistance que lui opposait la Ligue catholique. Il assembla une diète à Ratisbonne [1630, juin], moins pour faire droit aux clameurs de tous les princes contre les ravages des soldats impériaux que pour les engager à se déclarer contre la France et la Suède, et pour faire nommer son fils roi des Romains. Mais, au lieu du triomphe qu'il attendait, la diplomatie française souleva une violente tempête contre lui, ses soldats et surtout son général. Richelieu avait envoyé à la diète, pour éclairer les électeurs sur la question de Mantoue, l'ambassadeur Léon Brulart et le capucin Joseph du Tremblay, confident intime de ses pensées, négociateur d'un esprit froid, souple, séduisant. Ces deux hommes s'emparèrent si complétement de la Ligue catholique et des princes protestants, « qu'on disoit que les électeurs étoient autant au roi de France qu'étoient le cardinal et ses gens [1]. » Par leurs conseils, la diète demanda le renvoi de Walstein et le licenciement de ses troupes, et elle déclara qu'elle se séparerait à l'instant si l'empereur « ne brisoit la verge sanglante qui flagelloit l'Allemagne. » Ferdinand fut forcé de céder : il rappela Walstein, licencia son armée qui fut réduite à trente mille hommes, et autorisa la Ligue à garder une armée d'égale force. Ces soixante mille hommes devaient s'opposer à la descente des Suédois, et le commandement en fut donné non au fils de l'empereur, comme celui-ci le demandait, mais à Tilly, général de la Ligue et sujet du duc de Bavière.

Grâces à ces concessions, Ferdinand espérait faire nommer son fils roi des Romains ; mais les électeurs refusèrent nettement de procéder à l'élection. Il en témoigna la plus vive colère : « Un pauvre capucin, disait-il du père Joseph, m'a désarmé avec son chapelet ; le perfide a su faire entrer dans son étroit capuchon six bonnets électoraux [2]. » Ce ne fut pas tout. La diète déclara « qu'elle improuvoit la guerre d'Italie ; elle demanda que justice fût rendue au duc de Mantoue, et que tout sujet de jalousie fût ôté au roi très-chrétien [3]. » A cette époque, la trêve conclue par l'abbé Mazarini venait d'expirer, et Richelieu

(1) Richelieu, t. v, p. 361.
(2) Hist. du père Joseph, t. II, p. 98.
(3) Richelieu, t. v, p. 318.

dirigeait des forces considérables sur Casal. Ferdinand, inquiet de l'opposition de la diète et du débarquement de Gustave, proposa à la France, afin de pouvoir rappeler ses troupes d'Italie, de changer la trêve en paix définitive. Le père Joseph accéda à cette proposition, et le traité de Ratisbonne fut conclu. C'était une faute : une diversion en Italie aurait été très-utile à Gustave, et celui-ci y comptait; néanmoins Richelieu ne désavoua pas le traité. Les Autrichiens évacuèrent le Mantouan, les Espagnols le Montferrat, les Français le Piémont; mais ceux-ci, par un traité postérieur avec le duc de Savoie, gardèrent Pignerol.

Au moment où l'empereur destituait Walstein et licenciait son armée, les Suédois débarquaient dans l'île de Rugen [24 juin]; mais les protestants ne bougèrent pas. Gustave s'empara de Stettin, capitale de la Poméranie, et força le duc, tout tremblant, à mettre ses États entre ses mains; puis il pénétra dans le Mecklembourg, en chassa les troupes autrichiennes, et se grossit des débris de l'armée de Walstein. Alors les protestants commencèrent à voir en lui un allié; Magdebourg se déclara; les princes de Hesse et de Saxe négocièrent avec lui. Mais les électeurs de Brandebourg et de Saxe voulurent profiter des embarras de l'empereur pour obtenir de lui des concessions, au prix de l'abandon des Suédois : par leurs soins il se tint à Leipzig une assemblée de protestants, qui refusa d'unir ses armes à celles de Gustave, demanda l'abolition de l'édit de restitution avec l'éloignement des troupes impériales, et leva quarante mille hommes pour protéger sa neutralité. Ferdinand avait accueilli la nouvelle du débarquement de Gustave avec un dédain affecté : « Nous avons, ce semble, dit-il, un nouvel ennemi : le roi de neige fondra bientôt en s'approchant du soleil impérial. » Il rejeta les propositions de l'assemblée de Leipzig et ordonna à Tilly de marcher contre les deux électeurs. Ceux-ci persistèrent à garder la neutralité : ils refusèrent de livrer leurs places aux Suédois, et, pendant qu'ils leur faisaient perdre un temps précieux en négociations, Tilly marcha sur Magdebourg, l'emporta d'assaut et la livra à la plus complète destruction [20 mai] : sur quarante mille habitants il n'en resta pas mille vivants; sur quatre mille maisons, une centaine demeura debout. Toute l'Allemagne fut saisie d'horreur; mais la Ligue catholique, émue des progrès des Suédois, n'en donna pas

moins toutes ses forces à l'empereur. Tilly s'empara des places de la Saxe.

Gustave, irrité du désastre de Magdebourg, cesse de négocier avec l'électeur de Brandebourg : il le force de lui livrer ses forteresses et de lui fournir des subsides ; puis il pousse sur l'Elbe et se réunit à l'électeur de Saxe, qui ne veut plus que se venger des Impériaux. Les deux armées suédoise et saxonne formaient trente mille hommes : elles se portent vers Leipzig, dont Tilly venait de s'emparer, et lui livrent bataille dans la plaine de Breitenfeld. Tilly est complétement vaincu : il perd six mille hommes et le reste de son armée se disperse [1631, 7 sept.].

Cette victoire fit une grande sensation : Gustave fut alors le libérateur de l'Allemagne ; les protestants exaltèrent sa gloire ; plusieurs États se déclarèrent en sa faveur. Il chargea les Saxons de conquérir la Bohême ; et, pour attirer à lui tous les protestants et dissoudre la Ligue catholique, il se dirigea, par la Thuringe, sur la Franconie et le Palatinat, pays maltraités par l'Autriche, où il devait trouver des soldats, et par lesquels il se rapprochait de la France en cas de revers. Erfurth, Schweinfurth, Wurtzbourg, Bamberg, Francfort, se rendent aux Suédois ; le duc Bernard de Saxe-Weimar et le landgrave de Hesse font alliance avec eux ; l'armée espagnole est dispersée dans le Bas-Palatinat [décembre]. Gustave chasse l'électeur de Mayence de ses États, force l'électeur de Trèves à se déclarer neutre sous la protection de la France, pénètre en Alsace, enfin se rend maître de tout le Rhin, de Strabourg à Coblentz.

Dans le même temps, les Saxons étaient entrés à Prague, et menaçaient Vienne ; les ducs de Mecklembourg avaient recouvré leurs États ; Bernard de Saxe-Weimar était maître du Weser, le landgrave de Hesse de la Westphalie ; toute la Basse-Allemagne était soulevée ; les armées impériales avaient disparu ; enfin la cour de Rome, sollicitée de condamner l'alliance des Français avec les hérétiques, s'y refusait, malgré les menaces des Espagnols : « Ce n'est pas une guerre de religion, » répondait obstinément Urbain VIII. Alors la Ligue catholique et son chef Maximilien envoyèrent des députés à Louis XIII pour invoquer sa médiation. Le roi et son ministre s'étaient rendus à Metz pour surveiller les événements d'Allemagne ; ils accueillirent l'ambassade avec faveur ; mais Gustave refusa de se dessaisir de ses conquêtes, et Maximilien montra tant de zèle pour l'Autriche,

que la France l'abandonna à la colère de ses ennemis. Les Suédois envahirent la Bavière avec l'aide des princes de Wurtemberg, de Bade, de Souabe et de Franconie. L'empereur, effrayé, ne vit de salut que dans Walstein : il s'humilia devant lui et le supplia de sauver l'empire [1632, janv.]. Celui-ci promit de lever quarante mille hommes, mais à la condition que cette armée lui appartiendrait, que toutes les ressources de la maison d'Autriche seraient à sa disposition, qu'on ne ferait pas la paix sans son assentiment, qu'on lui assurerait la possession d'un duché souverain, etc. L'empereur se soumit à tout, et Walstein fit appel à ses soldats, qui accoururent en foule autour de lui. Mais pendant ce temps Gustave avait marché par le Necker sur Nuremberg, et de là sur le Danube, qu'il passa à Donawerth. Tilly, qui s'était porté à Bamberg pour secourir à la fois la Bavière et la Bohême, se jette rapidement derrière le Lech et veut en défendre le passage : il est battu et tué [5 avril]. Gustave entre à Augsbourg, et ensuite à Munich ; Maximilien s'enfuit dans la Franconie avec les débris de son armée [7 mai]. L'avant-garde suédoise se dirige sur le Tyrol et menace l'Italie. On ne savait où s'arrêterait le conquérant : il regardait comme sa propriété les États enlevés aux catholiques ; il annonçait le projet de former avec les pays allemands du nord et du couchant, ainsi qu'avec la Suisse et les Pays-Bas, une confédération germanique qui l'aurait pris pour protecteur. Ses soldats, d'abord si sobres et si disciplinés, se livraient maintenant aux mêmes ravages que ceux de l'empereur ; l'Allemagne commençait à craindre son libérateur, la France à en être jalouse.

Cependant Walstein était entré en campagne : il avait repris Prague et chassé les Saxons de la Bohême [5 mai] ; à l'appel du duc de Bavière, qui le suppliait de sauver ses États, il joignit ses troupes aux siennes et arrêta ainsi la marche des Suédois. Gustave était revenu de la Bavière sur la Franconie, pour protéger les pays du nord que Walstein menaçait : il s'arrête à Nuremberg, regardée comme la capitale du luthéranisme, et s'y fortifie dans un camp où il se voit bientôt à la tête de soixante-dix mille hommes [août]. Walstein, avec soixante mille, vient le cerner et essaye de le prendre par famine. Pendant deux mois les deux armées s'observent sans en venir à une bataille ; enfin, décimées toutes deux par les maladies, elles se séparent. Gustave veut reprendre sa marche sur la Bavière et l'Autriche ;

mais Walstein se jette sur la Saxe. Au cri de détresse de l'électeur, les Suédois accourent, se joignent aux Saxons et poursuivent les impériaux, qui s'arrêtent à Lutzen. Une bataille s'engage [1632, 6 nov.] ; Gustave est tué dès les premières charges; Bernard de Saxe-Weimar prend le commandement, remporte la victoire, et force Walstein à se retirer dans la Bohême.

§ X. Ascendant de Richelieu sur Louis XIII. — Journée des Dupes. — La reine-mère s'enfuit à Bruxelles. — Pendant que Richelieu dirigeait en Allemagne l'épée du grand Gustave, il avait à batailler contre les intrigues des courtisans, les essais de rébellion des seigneurs, et surtout contre le caractère de Louis XIII. « Six pieds de terre, disait-il en parlant du cabinet du roi, me donnent plus de peine que le reste de l'Europe. » En effet, ce que ce génie si large et si vigoureux a dépensé d'efforts pour maintenir son pouvoir contre tout le monde, et contre le roi lui-même, est infiniment supérieur à ce qu'il a fait pour la grandeur de la France; et il lui a fallu un esprit taillé à la mesure des Charlemagne et des Napoléon pour travailler au remaniement de l'Europe, au milieu d'intrigues et de cabales sans cesse renaissantes, avec une santé chétive qui le tenait la moitié de ses jours au lit, entouré d'ennemis de toute sorte, n'étant sûr de personne, pouvant être renversé d'un souffle par le caprice d'un roi fantasque, chagrin, jaloux, qui le haïssait. Il devait à chaque instant se tenir sur ses gardes avec cet esprit malade, tantôt le caresser, tantôt le semondre ; il ne faisait rien sans lui expliquer sa conduite dans des mémoires très-détaillés que le sombre Louis lisait et méditait seul ; il lui rappelait, dans leurs longues et intimes conversations, ses devoirs de roi, les fautes où il tombait, la conduite qu'il devait tenir. C'est ainsi qu'au moment de partir pour la délivrance de Casal, il lui exposa dans un long entretien « ce qu'il y avoit à réformer dans son État, ce qui étoit à désirer dans sa personne. Que pour le dehors, il falloit avoir un dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès d'Espagne ; et, au lieu que cette nation avoit pour but d'augmenter sa domination et d'étendre ses limites, la France ne devoit penser qu'à se fortifier en elle-même, et bâtir et s'ouvrir des portes pour entrer dans tous les États voisins, afin de les garantir de l'oppression d'Espagne ; que, pour cet effet, la première chose qu'il falloit faire c'étoit de se rendre

puissant sur la mer, qui donne entrée à tous les États du monde ; qu'ensuite il falloit fortifier Metz et s'avancer jusqu'à Strasbourg, pour acquérir une entrée dans l'Allemagne ; ménager soigneusement l'alliance des Suisses ; penser au marquisat de Saluces, pour avoir entrée en Italie, etc. » Il vint ensuite à la personne du roi ; « Votre majesté est extrêmement prompte, jalouse, susceptible des premières impressions, sujette à des soupçons tels que, si deux personnes parlent ensemble, elle en prend ombrage... Beaucoup pensent, et non sans sujet, que, de son naturel, elle ne s'applique pas volontiers au gouvernement, qu'elle s'ennuie si promptement d'une grande affaire, que, quelque fruit qu'elle en puisse recueillir, ne pouvoit empêcher qu'elle n'en fût dégoûtée avant que d'en être au milieu, et qu'elle se chagrinoit contre ceux qui l'y servoient, comme si c'étoit eux et non la nécessité de ses affaires qui l'y eussent engagée ; qu'il étoit donc nécessaire, lorsqu'il arrivoit quelque chose qui intéressoit son autorité, qu'elle en témoignât grand ressentiment, qu'elle parlât souvent de ses affaires et fît reconnoître qu'elle affectionnoit celles qui seroient importantes à l'État ; que si Sa Majesté oublioit cette résolution et retomboit dans ses mauvaises habitudes, elle devoit trouver bon qu'on l'en avertît si dextrement sous main qu'il sembleroit que tout fût de son mouvement, etc. » Le cardinal finissait toujours par rappeler ses services, son désintéressement, sa mauvaise santé, et par demander à se retirer. Louis écoutait tout, compliments et remontrances, avec la même patience et la même froideur : il disait qu'il en ferait son profit, mais qu'il ne fallait pas parler de retraite [1].

La reine-mère avait d'abord soutenu Richelieu contre les dégoûts et les caprices du roi ; mais ensuite elle s'était alarmée de la puissance croissante de sa créature. Elle avait cru trouver en lui un ministre dévoué à ses volontés, qui subirait toute sa politique étroite et passionnée ; elle voyait toujours en lui le pauvre prêtre qu'elle avait chargé de l'intendance de sa maison, espèce de domestique qui ne devait avoir de pensée que par elle, instrument docile par lequelle elle dominerait son fils. Mais Richelieu se lassa bientôt de la reconnaissance qu'elle lui imposait, des obstacles qu'elle mettait à ses plans, de ses

[1] Mém. de Richelieu, t. IV, p. 247-296.

jalousies emportées, de ses affections pour l'Espagne. La discorde éclata ouvertement sur la question de Mantoue. Marie, entièrement opposée à la guerre, conçut la plus violente haine contre le ministre et résolut de le perdre. Dans sa passion de vengeance, et de concert avec la reine Anne, Gaston, le duc de Guise, les deux Marillac, elle chercha à faire échouer la campagne en entravant l'arrivée des munitions et des soldats. Louis était tombé dangereusement malade pendant l'expédition de Savoie; il revint à Lyon; nul ne croyait qu'il échapperait à la mort [1630, 22 sept.]. Richelieu était dans une affreuse situation: son pouvoir, ses projets, sa vie même, tenaient à la santé de ce roi moribond, que Marie tourmentait pour lui arracher la promesse de sa disgrâce. Le malheureux Louis, obsédé par les prières de sa mère et de sa femme, promit tout, mais seulement après la guerre. Après la guerre, et quand on fut revenu à Paris, l'orage éclata: Marie, Anne, Gaston, voyant le roi disposé à garder son ministre, s'emportèrent contre lui jusqu'à la fureur. Malgré les supplications de son fils à peine revenu à la santé, la reine-mère ôta au cardinal l'intendance de sa maison [9 nov.], chassa toutes les personnes dont il l'avait entourée, et le couvrit d'injures. Vainement Louis se jeta à ses genoux: « Mon fils, lui dit-elle, c'est à vous de voir si vous voulez préférer un valet à votre mère. » Le roi s'en alla sans mot dire. Tout le monde croyait le ministre perdu; Marie triomphait et se voyait sur le point d'exercer une seconde régence; les courtisans la félicitèrent et s'empressèrent autour d'elle.

Louis se retira à sa maison de chasse de Versailles, dévoré de soucis et plein de fièvre: « L'obstination de ma mère me fera mourir, disait-il; elle veut que je chasse un ministre habile pour confier mon royaume à des ignorants, qui préfèrent leur intérêt à celui de l'État. » Puis comment renvoyer le cardinal au moment où il voyait se développer ses plans avec tant de succès, au moment où les intérêts politiques de l'Europe se compliquaient et allaient exiger un travail de gouvernement dont il se sentait lui-même incapable? D'ailleurs, malgré son esprit lent, sa nonchalance et sa défiance de lui-même, il avait fait des idées de son ministre ses propres idées, de ses actes, médités longtemps à l'avance, ses actes absolus et irrévocables; il était bien plus convaincu que dominé par la justesse et la

grandeur de ses vues. Toute la politique du cardinal ne tendait-elle pas à la gloire du roi et du royaume ? Tous les complots élevés contre lui n'avaient-ils pas pour appui l'étranger ? De là la pensée que rien ne put jamais détruire dans Louis XIII, et que son ministre eut toujours soin d'entretenir : « que Richelieu n'avoit pas un seul ennemi pour son particulier, qu'il n'avoit jamais offensé personne que pour le service de l'État [1] ; » qu'il était l'homme de l'unité monarchique, et, enfin, comme il le disait lui-même, « le dragon veillant incessamment au salut de son maître. »

Le cardinal, se croyant perdu, se disposait à partir pour l'une de ses maisons, lorsque, soit de lui-même, soit par le conseil d'un courtisan, soit par l'ordre secret du roi, il s'en alla à Versailles [1630, 11 nov.]. Là se fit une entrevue qui scella pour jamais l'union du monarque avec son ministre, et où fut conclu un pacte pour débarrasser le gouvernement de toutes les oppositions brouillonnes qui l'entravaient. « Je vous maintiendrai contre tous ceux qui ont juré votre perte, » dit Louis ; et se défiant lui-même de sa faiblesse, il se laissa imposer les conditions suivantes : « qu'il n'ajouterait aucune foi à ce qui pourrait lui être dit au préjudice du cardinal par ceux qui se sont déclarés, en cette occasion, ses ennemis ; qu'il ne recevrait aucun avis dont il ne l'avertît pour en éclaircir la vérité ; qu'il éloignerait de la cour ceux qui, pouvant y faire mal, donneraient sujet de penser qu'ils en ont la volonté. » « Il ne faut pas croire, lui dit Richelieu, qu'on peut avoir des preuves mathématiques des conspirations et des cabales ; elles ne se connoissent bien que par l'événement : il faut donc toujours les prévoir par fortes conjectures, et les prévenir par prompts remèdes [2]. »

Après cette entrevue, des ordres sont donnés : le chancelier Marillac est jeté en prison ; le maréchal Marillac est arrêté au milieu de son armée d'Italie ; la jeune reine est réléguée au Val-de-Grâce, et toute sa maison changée. Les courtisans appelèrent cette journée la *journée des Dupes* [3].

(1) Richelieu, t. v, p. 431.

(2) Mém. donné au roi par le cardinal de Richelieu après que la reine-mère l'eut éloigné de sa maison, touchant les moyens d'empêcher les cabales dans sa cour.

(3) Aubery, Hist. de Richelieu, t. IV. — Vittorio Siri, Memorie recondite, t. VII.

Marie était furieuse : « Je me donnerois plutôt au diable, disait-elle, que de ne pas me venger de cet homme-là ! » Et elle continua ses emportements, ses violences, ses correspondances avec l'Espagne, s'aliénant de plus en plus le cœur de son fils, qui perdit toute considération pour elle ; se faisant de plus en plus haïr du cardinal, qui la laissait tomber de faute en faute. Monsieur, excité à venger sa mère et sa belle-sœur, va trouver le ministre avec une escorte de gentilshommes armés ; il l'insulte, il lève la main sur lui : « Homme de rien que vous êtes, lui dit-il, vous mériteriez d'être châtié comme un valet ! » Mais le jeune fou s'arrête là ; le cardinal, qui se voyait déjà sous les poignards des seigneurs, se confond en soumissions, et Gaston part en lui déclarant qu'il se retire dans son apanage [1631, 18 janv.].

A la nouvelle de ce scandale, le roi, plein de colère, accourut chez le ministre : « Je vous défendrai, lui dit-il, envers et contre tous au prix de mon sang. » Et alors un conseil fut assemblé pour délibérer sur la conduite à tenir avec la reine-mère. Jamais Richelieu ne fut plus éloquent, plus persuasif, plus solennel qu'en démontrant au roi que tout gouvernement était impossible avec cette faction toujours subsistante, où les mécontents et les étrangers trouvaient appui ; « Nous avons autre chose à faire, dit-il, que de combattre des intrigues de femmes et de jeunes gens : il faut en finir. » Il conseilla et fit adopter une rupture complète du roi avec sa mère. Louis alla à Compiègne avec la cour ; il y passa deux jours, et s'en retourna en secret, laissant sa mère prisonnière sous la garde du maréchal d'Estrées [23 févr.]. « Le bien de mon État, lui écrivit-il, m'ordonne de me séparer de vous. » Et il lui enjoignit de se retirer à Moulins. « On m'y traînera plutôt toute nue, » dit-elle furieuse. Le gouvernement d'une province lui fut offert avec des pensions, des châteaux ; mais c'était le pouvoir qu'elle voulait : elle intrigua, menaça, supplia sans rien obtenir. Alors elle se mit en correspondance avec la cour d'Espagne, en reçut le conseil de fuir de France, et résolut de gagner une ville frontière d'où elle pourrait imposer ses conditions au roi. Ses gardiens avaient cessé de la surveiller par l'ordre, dit-on, de Richelieu, qui laissait la malheureuse reine courir à sa perte. Elle s'échappa [18 juillet], et arriva aux portes de la Capelle ; le gouverneur refusa de la recevoir. Alors elle fut forcée de passer la

frontière, se jeta dans Avesnes, et de là se retira à Bruxelles. Elle ne devait jamais rentrer en France.

Gaston, retiré à Orléans [13 mars], avait fait des apprêts de guerre; mais le roi marcha contre lui, le poussa en Bourgogne, et le força de se réfugier en Lorraine, où il épousa secrètement la sœur du duc Charles IV ([1]) [1632, 3 janv.]. L'armée royale entra dans ce pays et contraignit le duc à signer le traité de Vic [6 janv.], par lequel il livra quatre de ses forteresses et força Gaston à sortir de ses États. Celui-ci se retira à Bruxelles [21 janv.].

§ XI. Suite des intrigues des grands. — Procès de Marillac. — Révolte du Languedoc. — Mort de Montmorency. — La retraite de la mère et du frère du roi dans les pays-Bas justifiait pleinement Richelieu, qui les avait toujours accusés de relation avec l'étranger : « L'action que vous venez de faire, écrivit Louis à sa mère, me découvre clairement quelles ont été ci-devant vos intentions et ce que je dois en attendre pour l'avenir. » Marie avait tenu une conduite insensée; mais l'extrémité où elle se trouvait réduite par celui qu'elle avait élevé au pouvoir n'en émut pas moins la plus grande partie du royaume de compassion pour elle, d'indignation contre son persécuteur. Le ministre était détesté de tout le monde; on l'accusait de tyrannie, d'usurpation de l'autorité royale, de vues ambitieuses sur la couronne; on disait que tous ses projets politiques, par lesquels il brouillait l'Europe, n'étaient qu'une ruse pour se rendre perpétuellement nécessaire au roi; on lui reprochait les désordres de sa vie privée ([2]). Le parlement refusa d'enregistrer un arrêt du conseil qui déclarait criminels de lèse-majesté les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et autres complices de Gaston [31 mars]; mais le roi déchira de sa main la feuille du registre où était inscrite la délibération, et envoya en exil plusieurs conseillers. Une chambre de justice fut créée pour faire le procès aux partisans de la reine et du duc d'Orléans [14 juin]; de nombreuses sentences de bannissement, de confiscation, de destitution furent pronon-

([1]) Sa première femme était morte en accouchant d'une fille qui fut mademoiselle de Montpensier.

([2]) « Ses galanteries ne répondoient en rien à la grandeur de ses actions ni à l'éclat de sa vie; car Marion de Lorme, qui étoit un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour. » (Mém. de Retz, t. I, p. 16.)

cées : le maréchal de Bassompierre fut mis à la Bastille ; la princesse de Conti, les duchesses d'Elbeuf, de Lesdiguières et d'Ornaño exilées ; le duc de Guise menacé d'un procès et obligé de fuir en Italie ; le duc de Roannès, l'ancien ministre la Vieuville, la comtesse du Fargis, confidente de la reine, et autres réfugiés, condamnés à mort par contumace. Le parlement voulut s'opposer à ces jugements arbitraires : il fut contraint à se taire et même à demander pardon. Toutes les résistances étaient brisées ; les écrivains à la solde du ministre prêchaient les bienfaits de l'autorité absolue ; le roi se montrait aussi dur, aussi sévère, aussi inflexible que le cardinal. Enfin le maréchal de Marillac fut traduit devant une commission qui siégeait dans la maison même de Richelieu, à Ruel. On ne lui reprocha pas ses manœuvres criminelles pour faire échouer l'expédition d'Italie ; mais on l'accusa de péculat, de concussion, de mauvaise administration, de pillages pour solder les gens de guerre, accusations qui n'avaient pour but que d'humilier la noblesse et lui montrer qu'il n'y avait en France qu'un pouvoir, une loi, une mesure pour tous. « Il ne s'agit dans mon procès, disait le maréchal étonné, que de paille, de bois, de pierres, de chaux : il n'y a pas de quoi faire fouetter un laquais. Un homme de ma qualité accusé de péculat ! » En effet, toutes ces concussions qui, dans les mœurs actuelles, seraient des crimes, étaient alors choses ordinaires, passées en coutume et presque légitimées par l'irrégularité du système administratif. Le malheureux Marillac, qui n'était pas plus coupable que tous les seigneurs de son temps, eut beau s'humilier et demander grâce, il fut condamné à mort et exécuté [1] [1632, 9 mai]. Quant à son frère le garde des sceaux, il mourut peu de temps après dans l'exil.

Tous ces jeunes seigneurs qui, sous Concini et Luynes, avaient fait tant de bruit avec si peu de dangers pour eux-mêmes, qui conspiraient en riant, en faisant l'amour, en se couvrant de dentelles et de rubans, s'étonnèrent de ces supplices, mais ne s'en effrayèrent pas. Leurs cabales continuèrent contre ce ministre qui punissait si sérieusement leurs folies, et les réfugiés de Bruxelles envoyèrent plusieurs fois des assassins contre lui. Enfin il fut résolu que Gaston, avec l'argent de l'Espagne, lève-

(1) « Je n'aurois pas cru, dit Richelieu, que l'affaire en dût venir jusque-là. Il paroît que les juges ont des lumières que les autres n'ont pas. » (Mém. de Pontis.)

rait des troupes en Lorraine et se jetterait en France pour y soulever les provinces du Midi, surtout le Languedoc, où la guerre des huguenots avait laissé tant de ferments de troubles. Là devait se joindre à lui le maréchal de Montmorency, gouverneur de cette province, seigneur plein de bravoure et de grandeur d'âme, adoré des habitants, qui se croyait appelé à être le vengeur de la famille royale et de la noblesse. « Il étoit, dit Richelieu, le premier des grands du royaume, mais de l'humeur de ceux qui y avoient vécu depuis cent ans, lesquels transportoient à leur grandeur et à leurs intérêts l'affection que leurs prédécesseurs portoient à leurs rois et à l'État. »

Le complot s'étendait par toute la France; une armée lorraine et deux corps espagnols, réunis à Trèves et à Spire, devaient l'appuyer; mais de ces deux corps, l'un fut dissipé par Oxenstiern, chancelier de Suède, qui gardait, pour Gustave, les villes rhénanes; l'autre se retira en Belgique, à l'approche des Hollandais, qui avaient envahi le Limbourg et pris Maëstricht. Quant aux troupes lorraines, elles se dispersèrent à l'arrivée du roi, qui envahit les États de Charles IV avec vingt-cinq mille hommes; et Gaston, pressé de partir par son beau frère, fut obligé de se jeter en France avec deux mille aventuriers, avant que ses alliés de l'intérieur ne fussent prêts. Il traversa ainsi la Bourgogne et l'Auvergne, pillant tout sur son passage, ne trouvant des partisans nulle part, et il arriva en Languedoc [1632, juin]. Le roi détacha à sa poursuite le maréchal de Schomberg, pendant que lui-même continuait la conquête de la Lorraine.

Le Languedoc, animé par ses vieux souvenirs d'indépendance, inquiet pour les débris de ses libertés que Richelieu attaquait, mécontent de l'administration financière qu'on lui avait imposée, s'était attaché, depuis un siècle, aux Montmorency, qui vivaient là en vrais souverains, aussi obéis et respectés que les anciens comtes de Toulouse. « L'autorité du roi, dit Richelieu, étoit peu connue dans ce pays; les levées s'y faisoient au nom des états; le nom de gouverneur de la province y avoit quasi plus de poids que celui de Sa Majesté [1]. » Le maréchal fut effrayé de l'arrivée de Gaston: il n'était pas prêt; mais les états de Languedoc lui déclarèrent qu'ils unissaient leurs intérêts aux

[1] Richelieu, t. IV, p. 475.

siens et qu'ils lui fourniraient des subsides : alors, poussé par son esprit chevaleresque, il se mit en campagne [1632, 22 juillet] pour joindre le prince. Le parlement de Toulouse se prononça pour la cause royale ; il cassa la délibération des états, « comme pleine d'entreprises et de rébellions, » et défendit d'obéir à Montmorency. La division se mit dans la province. Richelieu était décidé à la plus grande sévérité : indépendance provinciale, révolte de seigneurs, intrigues d'un prince, il trouvait dans le Languedoc tout ce qu'il haïssait. Il fit déclarer rebelles toutes les villes qui n'ouvriraient pas leurs portes, prononça la dissolution des états, dépouilla de ses biens et dignités Montmorency. Les protestants ne bougèrent pas ; les grandes villes restèrent dans l'obéissance ; tout ce qui fut pris les armes à la main périt sur l'échafaud ; la rébellion était comprimée, pour ainsi dire, avant qu'elle se fût déclarée. Gaston et Montmorency se voyaient perdus ; néanmoins, avec une poignée d'hommes, ils se portèrent au-devant de Schomberg, qu'ils rencontrèrent près de Castelnaudary [1er sept.]. Le maréchal se précipita en désespéré dans l'armée royale, et tomba, criblé de blessures, sous son cheval mort : il fut pris. Le prince, au lieu de l'aider, « jeta ses armes à terre, dit qu'il ne s'y jouoit plus, et fit sonner la retraite : » il se réfugia à Béziers et se hâta d'envoyer sa soumission. Il connaissait la terrible maxime du cardinal : « Croire que pour être fils ou frère du roi on puisse impunément troubler le royaume, c'est se tromper : les princes du sang sont sujets aux lois comme les autres, principalement quand il est question du crime de lèse-majesté (1). » Monsieur accepta bassement toutes les conditions qu'on lui fit, abandonna ses amis, la reine-mère, le duc de Lorraine, et s'en alla à Tours.

Cependant le roi avait investi Nancy et forcé Charles IV à signer le traité de Liverdun, par lequel il cédait Clermont, Jametz et Stenai [26 juin] ; puis il marcha sur le Languedoc, précédé par la terreur et les supplices, arriva à Toulouse, et fit instruire le procès de Montmorency devant le parlement de la province, sous la présidence du chancelier Châteauneuf [25 octobre]. Nouveau moyen d'humilier la noblesse en la traînant sur le banc des criminels, là même où elle avait régné ! nou-

(1) Richelieu, t. VII, p. 177.

veau moyen d'assurer la soumission des provinces, en leur montrant combien étaient petits devant la royauté ces maîtres devant lesquels elles étaient habituées à trembler! Montmorency avoua sa faute avec candeur et en témoigna le plus touchant repentir. Tout le monde demandait sa grâce, le pays qu'il avait gouverné, ses compagnons d'armes, la princesse de Condé, sa sœur, le lâche Gaston, qui prétendait qu'on lui avait promis la vie de son complice; mais le crime était patent: il fut condamné à mort [30 oct.]. Louis et son ministre furent inflexibles à faire couler ce sang illustre : « C'est chose injuste, disait Richelieu, que de vouloir donner exemple par la punition des petits, qui sont arbres qui ne portent pas d'ombre; et ainsi qu'il faut bien traiter les grands faisant bien, c'est eux aussi qu'il faut plutôt tenir en discipline [1]. »

L'implacable justice du cardinal ne s'arrêta pas à la mort du dernier rejeton de la branche aînée des Montmorency, et elle trouva des instruments dociles dans les parlements de Toulouse et de Dijon. Tous les complices de Gaston furent décapités, exilés, emprisonnés; plusieurs gentilshommes condamnés aux galères; les ducs d'Elbeuf et de la Vieuville dégradés de l'ordre du Saint-Esprit; cinq évêques du Languedoc traduits devant une commission nommée par le pape et déposés. Les états de cette province furent dispersés par la force, leurs membres poursuivis et emprisonnés, et les villes qui avaient pris part à la révolte privées de leurs priviléges, de leurs murailles et de leurs châteaux.

§ XII. NOUVELLES INTRIGUES CONTRE RICHELIEU. — CONQUÊTE DE LA LORRAINE. — LE DUC D'ORLÉANS RENTRE EN FRANCE. — Ces terribles exemples auraient dû épouvanter la noblesse et tarir son ardeur de troubles et d'indépendance; il n'en fut rien encore. Ce n'était qu'à force de défaites, de supplices, de persécutions, qu'elle devait perdre ses habitudes turbulentes; et Richelieu, comme Louis XI, était condamné à lutter toute sa vie contre la féodalité, sans la voir entièrement mise à terre. Aussi prit-il, comme ce roi, dans ce combat continuel, un caractère cruel, perfide, inexorable; aussi enveloppa-t-il, comme lui le royaume dans un vaste système d'espionnage et d'inquisition qui lui livrait tous les secrets du foyer domestique, depuis l'é-

(1) Richelieu, t. II, p. 340.

choppe de l'ouvrier jusqu'au palais du roi ; aussi se défit-il, comme lui, par toutes les voies, de tout ce qu'il soupçonnait lui être contraire. Point de pitié pour les souffrances individuelles, point de scrupules sur les moyens ; le but était tout ; au dire de Gabriel Naudé, sa grande maxime de gouvernement était celle dont tant de tyrans ont abusé : « Le salut de l'État, c'est la suprême loi. » Dès son entrée au pouvoir, lui-même s'était peint à la Vieuville dans ces terribles paroles : « Je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé ; mais quand une fois j'ai pris une résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge. »

Sous un tel maître, la France obéissait silencieuse : pas un blâme, pas un murmure ne restait impuni ; les petits eux-mêmes, s'ils essayaient de *porter ombre*, étaient *fauchés* comme les autres. On se disait tout bas que la maison de Richelieu, à Ruel, renfermait des *oubliettes* où l'on faisait périr secrètement les gens du populaire qui parlaient mal de lui ; on racontait les iniques jugements des magistrats Laffemas et Laubardemont, surnommés les bourreaux du cardinal, parce que nul ne trouvait grâce devant eux ; on citait le tragique exemple du curé de Loudun, Urbain Grandier, qui fut condamné au feu comme sorcier, et dont tout le crime était d'avoir médit de Richelieu.

Cependant Gaston s'était enfui à Bruxelles [1632, 6 nov.] en menaçant de venger la mort de Montmorency : les brouillons dont il était l'instrument savaient quel embarras causait à Richelieu le séjour à l'étranger de l'héritier de la couronne, le roi n'ayant pas encore d'enfant. Le cardinal, accablé d'infirmités prématurées, chagrin de tant d'obstacles renaissants, tomba dangereusement malade. Tout le monde compta sur sa fin prochaine ; on s'en réjouit, on complota contre son pouvoir jusque dans sa chambre. Mais dans cet homme, si débile qu'à chaque instant on le croyait mort, le corps seul était malade ; l'esprit avait conservé toute son énergique activité : il voyait tout ce qui se passait autour de lui ; et quand il revint à la santé, il se releva plus cruel et plus despote que jamais. Le chancelier Châteauneuf fut mis en prison perpétuelle et remplacé par Séguier ; le chevalier du Jars fut condamné à mort et n'obtint sa grâce que sur l'échafaud ; la duchesse de Chevreuse et une foule d'autres furent exilés ; enfin l'on prit des mesures pour arrêter la rébellion du duc d'Orléans.

Le duc de Lorraine avait renoué ses intrigues avec Gaston et avec l'Espagne; il projetait même une irruption en France de concert avec les Impériaux. Un arrêt du parlement [1632, 30 juillet] le déclara rebelle, ordonna la confiscation du Barrois et l'occupation de la Lorraine. Le roi entra dans ce pays avec une armée, soumit toutes les places, assiégea Nancy. Le duc fut pris [24 sept.] par trahison et contraint de céder sa capitale; il s'échappa, alla chercher un refuge dans l'armée impériale, et laissa son duché aux mains des Français. Sa sœur, épouse du duc d'Orléans, et dont le mariage venait d'être cassé par le parlement, s'enfuit à Bruxelles.

Gaston voulut venger sa femme et son beau-frère [1633] : il fit avec l'Espagne un traité d'alliance et de subsides en règle, par lequel il s'engageait à céder au roi catholique plusieurs places françaises. La reine-mère, qui ne vivait que des subsides espagnols, accéda à ce pacte de haute trahison. Richelieu s'en inquiéta : il fallait que la France intervînt au plus tôt dans la guerre de Trente-Ans, et l'on ne pouvait laisser aux mains des ennemis qu'on allait attaquer l'héritier de la couronne. Il promit à Gaston un nouvel apanage, des pensions et des dignités pour ses amis, un oubli complet du passé; il parvint à séduire son confident, Puy-Laurens, à qui il donna un duché-pairie [1] et la main d'une de ses parentes, pourvu qu'il ramenât Monsieur à la soumission. Le faible prince s'ennuyait déjà de son séjour à l'étranger; il abandonna sa femme et sa mère [1634, 21 oct.], revint trouver le roi, qui l'accabla de caresses, jura « d'aimer monsieur le cardinal autant qu'il l'avoit haï, » et s'en alla vivre obscurément à Blois. Marie de Médicis aurait pu aussi revenir en France pour y demeurer dans une condition privée, mais c'était sous la promesse qu'elle livrerait aux tribunaux ceux de ses serviteurs qui avaient attenté à la vie du cardinal : elle refusa, et alla se réfugier à Londres, auprès de sa fille Henriette.

Tranquille sur l'intérieur par le retour du duc d'Orléans, l'éloignement de la reine-mère et la terreur inspirée aux grands, Richelieu pouvait maintenant jeter l'épée de la France dans la guerre de Trente-Ans.

[1] On lui offrit le duché-pairie comme garantie contre les vengeances du cardinal : « Eh ! qu'importe le duché-pairie, dit-il, puisque son excellence fait mieux couper la tête à un pair qu'à un bourgeois ? » (Mém. sur les affaires de France,

## CHAPITRE V.

**Période française de la guerre de Trente-Ans. — Mort de Richelieu et de Louis XIII. — 1635 à 1643.**

§ I. Renouvellement de la philosophie, des sciences et des lettres. — Descartes. — Création de l'Académie française. — Richelieu protecteur des lettres et des arts. — C'est une singulière époque que la première moitié du dix-septième siècle : passage tourmenté de la féodalité expirante à la monarchie absolue, elle porte, comme tous les temps de transition, un caractère de souffrances sans but, de misères sans résultat apparent ; mais dans ce pêle-mêle d'habitudes anciennes et de goûts nouveaux, de grands caractères et de petites choses, d'événements tragiques et de personnages ridicules ; au milieu du drame sanglant qui se joue en Allemagne, de celui qui se prépare en Angleterre, pendant qu'en France le destructeur infatigable de tous ces restes d'un monde passé balaye avec colère les fats, les femmes, les spadassins qui embarrassaient sa marche de leurs taquineries et de leurs complots, le monde moderne se développe ; les nations se dessinent avec leurs intérêts nouveaux, leur existence nouvelle ; la guerre prend d'autres formes, la politique d'autres voies ; les grands capitaines, les grands hommes d'État apparaissent ; enfin la philosophie, les sciences, les beaux-arts, se renouvellent complétement.

La foi aveugle et absolue, dépossédée du domaine de la religion et de la politique, regnait encore dans la science : un texte était une démonstration ; on croyait sur parole les livres, les maîtres, Aristote. Le seizième siècle, si hardi réformateur, n'avait pas songé à appliquer à la science l'idée luthérienne ; plein d'admiration pour les trésors de l'antiquité, il avait dévoré les livres anciens sans critique et sans raisonnement ; il s'était contenté d'amasser de l'instruction, de faire usage de sa mémoire, d'être érudit. Trois grands hommes, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, firent à la fois une application positive et scientifique du principe qui porta Luther à réclamer le droit de contrôler l'autorité ; « tant il est vrai que les grandes explosions de

1. 11.) Puy-Laurens, coupable de nouvelles intrigues, fut bientôt après enfermé à la Bastille, où il mourut.

l'esprit humain sont inévitablement amenées par la force des choses et le progrès naturel des idées générales, de sorte que les hommes de génie qui attachent leur nom à ces révolutions mémorables sont eux-mêmes portés par leur siècle. » Ces trois hommes furent Kepler, Galilée et Bacon. Kepler, né en 1571, mort en 1630, imprima une nouvelle marche à l'astronomie, qui jusqu'à lui ne cherchait qu'à calculer les mouvements apparents des astres, sans chercher à les expliquer : tout examiner, tout démontrer, assigner des causes physiques aux phénomènes célestes, telle fut la méthode par laquelle il trouva les lois du mouvement des planètes. Galilée, né en 1564, mort en 1642, appliqua le premier la connaissance des mathématiques aux expériences et à la philosophie naturelle ; il consolida le système de Copernic en démontrant l'immobilité du soleil au centre du monde, découverte qui souleva contre lui tout le parti des doctrines anciennes, et pour laquelle il fut déféré à l'Inquisition et obligé d'abjurer « l'hérésie du mouvement de la terre.» Bacon, né en 1561, mort en 1626, généralisa les idées que Kepler et Galilée avaient appliquées aux sciences physiques : véritable père de la philosophie expérimentale, il démontra que dans les sciences positives il n'y a qu'un moyen de parvenir à la vérité, c'est d'observer la nature dans ses phénomènes apparents et dans ceux qu'on peut découvrir par l'expérience ; il projeta de refondre le système entier des sciences, et essaya une méthode d'*induction* pour guider l'homme dans la recherche de la vérité.

C'était chez le peuple le plus avancé en civilisation et dans une langue qui achevait alors sa formation que devait se compléter la révolution du libre examen dans la science. Descartes, né en 1596, mort en 1650, fut le Luther de la philosophie : il résuma et développa jusqu'à sa dernière conséquence le grand principe du seizième siècle. Commençant par douter de tout, excepté de ce qui doute en lui, la pensée, il voulut que l'homme cherchât la conscience de Dieu et de lui-même dans sa raison. « Il n'y a d'autre autorité, dit-il, que celle de la pensée individuelle ; l'existence même a pour unique manifestation la pensée, et je ne suis par moi-même que parce que je pense. » Descartes fit pour la philosophie moderne ce que Socrate avait fait pour la philosophie ancienne : il n'a pas créé un système, une philosophie, mais la *méthode* même de la philosophie ; son ou-

vrage, publié en 1637, n'a pas d'autre titre : *De la Méthode*. Socrate, c'était la réflexion libre ; Descartes, c'est la réflexion élevée à la hauteur de la méthode : tous les penseurs modernes ont allumé leur flambeau au sien ; nous vivons encore sous sa loi intellectuelle [1].

Au moment où naissait la philosophie, l'idiome de la philosophie atteignait sa perfection. Les essais de Ronsard, pour importer dans la langue française les richesses des langues anciennes, n'avaient fait que retarder ses progrès ; il fallut toute la rigueur et la sécheresse de Malherbe pour émonder cet arbre chargé de fruits factices, et régulariser sa croissance, même en l'appauvrissant. Les efforts de ce puriste trop sévère, ceux de Balzac, de Voiture, de Vaugelas, mirent définitivement l'idiome national dans la route où il devait acquérir son caractère spécial, sa clarté, sa précision, sa limpidité, sa raison pleine de goût, sa mesure dans la force ; mais aussi où il devait perdre une partie de sa richesse native, de son naturel, de sa hardiesse, pour prendre une majesté trop laborieuse, une noblesse trop régulière, une pompe d'expression trop peu populaire. Bientôt un homme de génie vint légitimer par un chef-d'œuvre cette révolution commencée par des ouvrages médiocres : Corneille et *le Cid* parurent. La langue fut dès lors fixée et suivit la destinée nouvelle que prenait la nation : elle tendit à être universelle. Mais la littérature du dix-septième siècle, imbue de l'admiration enthousiaste du siècle précédent pour l'antiquité, rompit avec ce passé sublime qui commence au pied du Calvaire et se prolonge par Joinville et Froissard jusqu'à Rabelais et Montaigne ; elle considéra les chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome comme le seul type du beau, comme la seule source où

(1) Descartes était un gentilhomme de la Touraine, ayant au plus haut degré les qualités et les défauts des Français : net, ferme, téméraire, indépendant, sympathique, ayant fait la guerre en amateur, faisant de même de la philosophie, pensant dans son cabinet avec la même intrépidité qu'il se battait, en 1620, sous les murs de Prague. Riche, bien né, aimé de Richelieu, qui lui offrit une pension, il aurait pu faire un beau chemin ; mais il n'avait pas la moindre ambition : il aima mieux courir le monde, errer en Italie, s'ensevelir dans une ville de Hollande, et enfin laisser ses os en Suède. Il philosophait pour philosopher, pour s'entendre avec lui-même, pour se rendre compte de ses idées, sans avoir la moindre envie de faire secte. Il fit de grandes découvertes en mathématiques et en physique, renouvela toute l'algèbre en inventant l'exposant, et trouva, comme en se jouant, l'application de l'algèbre à la géométrie. (Voy. Cousin, Introd. à l'hist. de la philosophie.)

les lettres devaient chercher leurs inspirations; elle abandonna les vierges chrétiennes et nationales du moyen âge pour les muses vieillies et païennes du Cythéron.

Richelieu porta la plus vive attention aux progrès de la littérature : il regardait la formation de la langue comme une partie de son œuvre; et ce fut dans le but élevé de donner à la France l'unité d'idiome, base de l'unité politique, qu'il institua l'Académie française [1635], destinée à épurer, fixer et conserver la langue : c'était d'ailleurs un moyen de tenir à la solde du pouvoir les gens de lettres, à une époque où ils commençaient à exercer de l'influence. Il faisait des pensions aux écrivains, et les admettait dans son intimité; il établit l'Imprimerie royale; il fonda le premier journal qu'on eût vu en France, la *Gazette* de Renaudot, à laquelle il donnait lui-même des articles. Au milieu des affaires politiques dont il était accablé, il trouvait encore du loisir pour prendre part à des débats littéraires; il aimait la poésie, faisait lui-même des vers, et préférait à tous les genres littéraires les poëmes dramatiques (1); il conseillait les auteurs, leur donnait des sujets, corrigeait leur travail, se chargeait quelquefois d'une partie de l'ouvrage, et faisait représenter ces pièces dans son palais avec une grande magnificence (2).

Le cardinal, avec son goût pour le luxe et les arts, ne favorisa pas seulement la littérature : il fut le protecteur éclairé de Simon Vouet et de l'école illustre formée par ce maître; il rappela de Rome et combla d'honneurs le Poussin; il orna les maisons royales des chefs-d'œuvre de Lesueur, de Champagne, de Sarrazin. Sa musique faisait envie au roi. Il rebâtit magnifiquement la Sorbonne, il embellit Paris; il construisit le Palais-Cardinal, magnifique résidence, où il vivait en roi et qu'il ornait de tableaux, de statues, de livres, d'antiquités; il fonda le Jardin des Plantes; il ranima toutes les manufactures de luxe créées par Henri IV. Il semblait l'inspirateur de tous ces grands hommes qui devaient encore décorer le règne suivant

(1) Comme délassement d'esprit, non comme étude; car, si l'on en croit Guy-Patin, « il lisoit et pratiquoit fort Tacite, qui est un bréviaire d'État et le grand maître des secrets du cabinet : aussi étoit-il un terrible homme. » (Lettres, t. III, p. 255.)

(2) Richelieu dépensait pour sa maison, qu'il administrait lui-même, quatre millions par an; mais cette somme n'était pas prise entièrement dans le trésor, elle provenait des riches bénéfices ecclésiastiques que le cardinal s'était attribués.

et le dix-septième siècle pourrait plus justement porter son nom que celui de Louis XIV.

§ II. Affaires d'Allemagne. — Bataille de Nordlingen. — La France déclare la guerre. — Gustave-Adolphe n'avait laissé qu'une fille, Christine, qui fut placée sous la tutelle du sénat de Suède. Le chancelier Oxenstiern, ami et confident du grand Gustave, fut chargé de la direction des affaires d'Allemagne, avec pleins pouvoirs pour la guerre ou la paix. Dans une diète tenue à Heilbronn, il fit conclure aux quatre cercles du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de Souabe et de Franconie [1663, 13 avril] une confédération pour la continuation de la guerre, et il signa avec l'ambassadeur de France, Feuquières, un nouveau traité d'alliance par lequel il était accordé à l'armée suédoise un million par an. Mais des divisions avaient éclaté entre les Suédois, et les Allemands, les premiers agissant en maîtres absolus des pays conquis, les seconds voulant que les intérêts de la confédération germanique fussent avant tout conservés. Oxenstiern essaya d'apaiser ces divisions en rendant aux fils du palatin Frédéric V, qui venait de mourir, une partie des États de leur père; mais les cercles de la Saxe ne s'en montrèrent pas moins jaloux de la Suède, surtout l'électeur, qui aurait voulu que la direction générale des affaires protestantes lui fût donnée.

Cependant la guerre continua de tous côtés, en Saxe, en Silésie, en Bavière, en Souabe, mais sans unité, sans plan général, en prenant de moins en moins un caractère religieux. L'Allemagne bouleversée présentait un champ à toutes les ambitions, et les généraux des deux partis ne visaient qu'à se faire des souverainetés. Bernard de Saxe-Weymar se fit donner le pays de Wurtzbourg et de Bamberg, sous le titre de duché de Franconie; Walstein voulait, dit-on, devenir roi de Bohême, et l'empereur le fit assassiner [1634, 15 févr.]. Les discordes des Allemands et des Suédois ne leur permirent pas de profiter de cette mort : le maréchal suédois Horn et le duc Bernard laissèrent même les Impériaux délivrer la Bavière, prendre Ratisbonne et assiéger Nordlingen; à la fin ils s'accordèrent pour marcher à la délivrance de cette ville; mais ils n'avaient que vingt-deux mille hommes, et les Impériaux, renforcés récemment d'un corps espagnol, en comptaient trente-trois : ils furent complétement battus, perdirent douze mille hommes,

et ne purent rallier leurs débris qu'à Francfort [1634, 6 sept.].

Cette bataille eut de très-grands résultats : la Suède perdit toute son influence ; l'électeur de Saxe entama des négociations avec l'empereur ; les Impériaux dominèrent le sud de l'Allemagne ; la maison d'Autriche reprit tout son ascendant. Oxenstiern, voyant l'épouvante des protestants, la défection prochaine de plusieurs princes, la difficulté de reformer une armée sans assistance étrangère, se tourna vers la France. Un premier traité fut conclu, par lequel Richelieu promettait de soudoyer douze mille Allemands, et de payer un subside de 500,000 livres, sous condition qu'il occuperait l'Alsace et les villes du Rhin. Mais, sur la nouvelle que les Impériaux s'étaient emparés de Philipsbourg et de Spire, que l'électeur de Saxe allait faire sa paix avec l'empereur, « ne pouvant plus éviter de lever le masque, » il se détermina à employer contre la maison d'Autriche ce qu'il appelait *la dernière raison des rois* (1).

Il renouvela son traité avec la Suède et la confédération de Heilbronn ; il convint avec la Hollande [1635, 8 févr.] de faire en commun la conquête des Pays-Bas ; il renoua ses alliances avec la Savoie, Parme et Florence, pour conquérir le Milanais ; enfin il déclara la guerre à l'Espagne [26 mars], sous prétexte de la prise de Trèves par les Espagnols et de l'enlèvement de l'électeur, prince que la France avait pris sous sa protection.

La branche espagnole était le bras droit de la maison d'Autriche ; ses soldats, son or, ses généraux, faisaient la plus grande force des armées impériales : l'attaquer était donc la meilleure voie pour relever les Suédois en Allemagne. D'ailleurs elle était l'ennemie directe de la France ; c'était elle qui fomentait tous ses troubles ; c'était elle qui enserrait ce royaume par ses possessions des Pays-Bas, de Franche-Comté et de Roussillon, possessions convoitées par Richelieu pour former l'unité territoriale de la France.

La guerre qu'on allait entreprendre était la première guerre systématique que la France eût faite ; elle s'ouvrait sur cette large échelle qui est imposée à ce pays par sa situation continentale : en avant, sur l'Escaut, le Rhin et les Alpes ; en arrière, sur les Pyrénées. Pour la première fois, il fallait garnir de quatre armées ces quatre théâtres de guerre, tant de fois depuis traversés

(1) *Regum ultima ratio.* Il avait fait mettre cette inscription sur les canons.

par les Français; pour la première fois, il fallait combiner les opérations de ces armées, séparées par de grands intervalles.

Ces quatre armées formaient cent vingt mille hommes; celle des Pays-Bas, commandée par les maréchaux de Châtillon et de Brézé, devait se réunir aux Hollandais; celle du Rhin, commandée par le cardinal la Valette et le duc de Weymar, devait se réunir aux Suédois; celle d'Italie, divisée en deux corps, l'un sous le commandement du maréchal de Créquy dans le Piémont, l'autre sous le commandement du duc de Rohan [1] dans la Valteline, devait se réunir aux confédérés italiens. Il n'y avait qu'un corps d'observation sur les Pyrénées.

§ III. Campagne de 1635. — Châtillon et Brézé entrèrent séparément dans les Pays-Bas par Mézières et Bouillon [1635, 10 mai]; l'armée espagnole se jeta entre eux pour les battre l'un après l'autre; mais ils se réunirent et l'écrasèrent à Avein [20 mai], dans le pays de Liége. De là ils se joignirent au prince d'Orange, qui prit le commandement supérieur, et qui, à la tête de cinquante mille hommes, entra dans le Brabant septentrional. Toute la Belgique semblait perdue pour l'Espagne; mais « les Hollandois regrettoient déjà le traité de partage, qui auroit rendu les François voisins d'eux, et surtout ils appréhendoient que la prise d'Anvers ne ruinât le commerce d'Amsterdam [2]. » Le prince d'Orange perdit du temps à assiéger Louvain, et des renforts arrivèrent d'Allemagne aux Espagnols.

Au moment même où la France commençait la guerre, l'électeur de Saxe fit la paix [30 mai] avec l'empereur, pour lui et les princes qui voudraient adhérer au traité; il promettait d'unir ses forces aux forces impériales pour chasser les étrangers de l'Allemagne. Ce fut un coup de fortune pour la maison d'Autriche; tous les efforts de Richelieu pour le parer avaient échoué devant l'égoïsme et la basse jalousie de l'électeur. Cette défection, jointe au désir d'arracher leurs États aux ravages de la guerre, entraîna les ducs de Mecklembourg, de Brunswick, de Poméranie, l'électeur de Brandebourg, les villes de Hambourg, Lubeck, Erfurth, etc., à adhérer au traité; il ne resta pour alliés de la France et de la Suède que les princes de Hesse-Cassel.

(1) Rohan, après le traité d'Alais, s'était retiré à Venise. Richelieu, qui estimait ses talents, chercha, en lui donnant un commandement, à le rattacher à l'autorité royale.

(2) Fontenay, t. II, p. 222.

de Bade et de Wurtemberg. La guerre changea alors de face : la maison d'Autriche, que Richelieu croyait surprendre, prit au contraire l'offensive. L'empereur envoya en Belgique dix-huit mille hommes commandés par Piccolomini, qui força les Franco-Hollandais [1635, 4 juillet] à rétrograder dans l'intérieur des Provinces-Unies ; et l'armée de Châtillon et de Brézé, coupée de ses communications avec la France, devint tout à fait inutile.

Les Impériaux, commandés par Galas, prirent aussi l'offensive sur le Rhin ; ils s'emparèrent de Spire et assiégèrent Deux-Ponts, pendant que Charles IV envahissait son duché de Lorraine, mécontent de la domination française. Bernard de Weymar et la Valette forcèrent Galas à rétrograder, passèrent le Rhin et poussèrent jusqu'à Francfort; mais ils furent bientôt obligés de reculer : les Impériaux se renforçaient, le pays était ruiné; enfin leurs derrières étaient menacés par le duc de Lorraine, qui avait pris Saint-Mihiel. Ils revinrent sur la Sarre (¹), pendant que le roi, avec la noblesse de Champagne, reprenait Saint-Mihiel [3 oct.] ; et en réunissant tous les renforts de cette frontière, ils portèrent leur armée à soixante mille hommes. De son côté, Galas se joignit à Charles de Lorraine, et se trouva à la tête d'une armée d'égale force ; mais il n'osa livrer bataille, et se retira en Alsace. Richelieu, pour s'attacher définitivement Bernard, que l'empereur cherchait à gagner, signa avec lui un traité [26 oct.] par lequel on lui cédait le landgraviat d'Alsace avec 4 millions de subsides par an, sous condition qu'il entretiendrait, sous les ordres de la France, une armée de dix-huit mille hommes.

En Italie, Rohan fit une campagne dans les Alpes qui est restée comme un modèle du genre : il battit successivement quatre divisions, chacune plus forte que sa petite armée, et se maintint en Valteline. Ces opérations n'étaient qu'accessoires et devaient protéger l'invasion du Milanais, commencée par le maréchal de Créquy et le duc de Parme ; mais le duc de Savoie, allié toujours infidèle, arriva trop tard, et les Français rentrèrent dans le Piémont.

(¹) Ce fut dans cette retraite que le vicomte de Turenne, deuxième fils de Henri, duc de Bouillon, et de Charlotte de la Marck, fit ses premières armes. Il était né à Sedan en 1611.

L'ouverture de la guerre n'avait pas répondu aux plans, aux espérances et aux dépenses du gouvernement. Cela tenait non-seulement à la défection ou à la malveillance des alliés de la France, mais aussi à la mauvaise composition des armées. La cavalerie était presque toute composée de noblesse, toujours brillante de valeur, mais qui se ruinait en équipages, en armes de luxe, et faisait le désespoir des généraux par son indiscipline. L'infanterie, recrutée par argent dans les tavernes des villes, ou par force dans les campagnes, était sans uniforme, sans instruction, quelquefois sans armes, et ne faisait la guerre que pour le pillage. L'administration n'était pas encore assez avancée pour tenir sur pied, diriger, nourrir des armées si nombreuses, avec l'attirail d'artillerie, de munitions, de bagages qu'elles traînaient après elles. Ces armées devaient vivre sur le pays : il n'y avait pas encore de magasins, de dépôts, de solde assurée, et les opérations de la dernière campagne avaient souvent échoué par le défaut de vivres, le retard de l'artillerie, le manque de poudre. Richelieu n'avait pas porté tous ses soins à ces détails, qui, dans le nouveau système de guerre où l'on entrait, allaient devenir aussi importants que l'habileté des généraux et la bravoure des soldats. D'ailleurs les finances étaient mal administrées; soit par dégoût, soit par impuissance, le cardinal ne porta jamais à cette branche du gouvernement des regards attentifs, et il ne sut remplir le trésor que par des moyens ruineux et vexatoires qui excitèrent souvent des émeutes et des révoltes.

§ IV. Campagne de 1636. — Richelieu fit pour la campagne suivante de nouveaux efforts qui eurent encore moins de succès. Le duc de Savoie fit manquer une seconde fois l'invasion du Milanais; et quoiqu'il eût battu les Espagnols, il ramena l'armée au delà du Tésin, en laissant Rohan isolé dans la Valteline. Weymar et la Valette reprirent les places de la Sarre; mais ils employèrent le reste de la campagne à s'emparer de Saverne, pendant que le prince de Condé pénétrait en Franche-Comté, malgré la neutralité de ce pays, et échouait au siége de Dôle. Dans le nord, Piccolomini, Jean de Werth et le cardinal infant [1], profitant de la nudité où était restée la frontière de Picardie par suite de la retraite des Français en Hollande, pé-

[1] Prince de la maison d'Autriche et gouverneur des Pays-Bas.

nétrèrent dans cette province [1636, juillet] avec une nombreuse cavalerie légère. Nul ne s'attendait à leur attaque; le comte de Soissons, chargé de la défense de cette frontière, avait à peine sept à huit mille hommes de milice. La Capelle et le Catelet furent pris, la Somme franchie, les Français rejetés sur l'Oise où dispersés dans les places; Corbie capitula [août]. Paris fut dans la consternation et croyait déjà voir l'ennemi à ses portes. Des cris de fureur s'élevèrent contre le cardinal, auteur unique de cette guerre dont les débuts étaient si tristes.

La situation du royaume était alors déplorable. Galas, pour faire diversion aux siéges de Saverne et de Dôle, venait d'envahir la Bourgogne avec cinquante mille hommes; des révoltes avaient éclaté dans le Midi, à cause des impôts; les Espagnols s'étaient emparés des îles Sainte-Marguerite et se préparaient à attaquer la Guyenne.

Le cardinal perdit un moment courage; mais, excité par le père Joseph, il parcourut les rues de Paris avec un air de calme qui rassura les habitants. Le parlement, l'Hôtel de ville, les corps de métiers votèrent de l'argent et des hommes; les milices bourgeoises prirent les armes; les débris de l'armée de Hollande arrivèrent par mer; on rappela l'armée de Condé, et le roi lui-même, avec son ministre et le duc d'Orléans, se mit à la tête de quarante mille hommes. Les Espagnols reculèrent. Gaston et le comte de Soissons furent chargés de les poursuivre; mais ils s'arrêtèrent à prendre Roye, malgré les ordres du cardinal, et l'ennemi se retira sans dommage. Ensuite ils se tournèrent contre Corbie, mais avec l'intention de faire échouer le siége de cette ville : Richelieu arriva, fit enlever la place sous ses yeux [14 nov.]; et les deux princes, qui avaient comploté le meurtre du cardinal, se voyant découverts, se retirèrent, Gaston à Blois, le comte de Soissons à Sedan

Les Impériaux n'eurent pas un meilleur succès en Bourgogne: ils s'arrêtèrent au siége de Saint-Jean-de-Losne [25 oct.], petite ville mal fortifiée, ravagée par une épidémie, ayant une garnison de cent cinquante soldats et de quatre cents bourgeois. Après deux assauts et huit jours d'efforts contre une bicoque que défendaient même les femmes et les enfants, ils se retirèrent [3 nov.] à l'arrivée du duc de Weymar et de la Valette. Ceux-ci se mirent à leur poursuite, leur tuèrent huit mille hommes, et les forcèrent à repasser le Rhin.

Quant à l'invasion de la Guyenne, elle ne fut pas même tentée, les révoltes de paysans ayant été apaisées par le duc d'Épernon. Enfin, l'envoi des troupes impériales en Picardie et en Bourgogne ayant permis aux Suédois de reprendre l'offensive, Bauer, qu'on appelait le second Gustave, battit complétement les Impériaux à Wistock, et s'empara de la Saxe [ 1636, 4 oct. ]. Ferdinand II mourut. Son fils, Ferdinand III, qui avait été élu roi des Romains l'année précédente, lui succéda; il opposa à Baner quarante mille hommes commandés par Galas, qui rejeta les Suédois dans la Poméranie.

§ V. Campagnes de 1637 et 1638. — Mort du père Joseph. — Les hostilités continuèrent, l'année suivante, avec la même activité; mais il est difficile de les suivre, tant les opérations étaient décousues, tant les armées agissaient isolément. Le système de la grande guerre était alors dans l'enfance; il n'y avait pas de plan général d'opérations, et chaque commandant croyait avoir rempli sa mission par des ravages dans le pays ennemi ou la prise d'une bicoque; d'ailleurs la difficulté des vivres rendait presque impossible toute entreprise longue et suivie.

Le cardinal la Valette prit Cateau-Cambrésis, Landrecies, Maubeuge; mais, au lieu de pousser sur la Sambre et Namur, il se rabattit sur la Capelle, dont il s'empara. Les opérations furent insignifiantes sur le Rhin. Dans le Midi, l'archevêque Sourdis reprit les îles Sainte-Marguerite; de là il se porta dans le Languedoc, que les Espagnols venaient d'envahir et où ils assiégeaient Leucate, et il contribua par ses vaisseaux au gain de la bataille que le duc de Schomberg leur livra devant cette place [ 1637, mars ]. Ces succès furent compensés par la perte de l'alliance des Grisons, qui traitèrent avec l'empereur et forcèrent Rohan à évacuer la Valteline. Les ducs de Mantoue et de Savoie moururent, laissant deux enfants en bas âge. La veuve du premier fit sa paix avec l'empereur, mais le Montferrat resta au pouvoir des Français; la veuve du second, sœur de Louis XIII, se mit sous la protection de la France, pour résister à son beau-frère, Thomas de Savoie, qui voulait prendre la tutelle de son fils, Charles-Emmanuel II.

En définitive, cette guerre, annoncée avec tant de pompe par le grand cardinal, n'avait encore donné aucuns résultats; la France murmurait des impôts; le parlement refusait d'enre-

gistrer les édits bursaux; les mécontents relevaient la tête. Mais Richelieu savait bien que ce n'était pas d'un coup et sans efforts qu'on ferait prendre à la France une position militaire égale à celle que la maison d'Autriche avait mis plus d'un siècle à se donner: il renforça les armées et fit prendre partout l'offensive.

En Artois, les opérations se bornèrent au siége de Saint-Omer, entrepris par Châtillon et que le cardinal-infant lui fit lever; en Franche-Comté, on s'empara de quelques petites places; en Italie, Créquy fut tué, et les Espagnols prirent Verceil. Ce fut sur le Rhin qu'eurent lieu les opérations importantes. Weymar s'empara de Lauffembourg, de Landshut et des autres villes *forestières* [1] appartenant à l'Autriche; puis il assiégea Rhinfeld. Les Impériaux, commandés par Jean de Werth, le battirent [1638, 28 févr.], et le forcèrent de lever le siége [2]. Weymar rallia ses troupes, et trois jour après il surprit les Impériaux devant la même ville, les battit complétement et fit prisonnier Jean de Werth [3 mars]. Rhinfeld et Fribourg se rendirent; des détachements commandés par Guébriant et Turenne, généraux qui se formaient à l'école suédoise, vinrent renforcer les Weymariens, et Bernard alla assiéger Brisach [3], clef de la Souabe et de l'Alsace, qui fit une défense désespérée. Trois armées vinrent successivement à la délivrance de cette place et furent battues: à la fin elle se rendit [19 déc.], et sa prise entraîna l'occupation d'une partie de la Souabe.

Le prince de Condé et le duc de la Valette commandaient l'armée des Pyrénées; ils passèrent la Bidassoa, s'emparèrent du Passage et assiégèrent Fontarabie. L'Espagne envoya une flotte et une armée à la délivrance de cette place. La flotte, forte de quatorze vaisseaux, fut assaillie par l'archevêque Sourdis, à la hauteur de Gattari, et entièrement détruite [22 août]. Quinze jours après, l'armée de terre attaqua les Français dans leurs lignes et les mit en pleine déroute [7 sept.]. L'ignorance de Condé, l'orgueil de la Valette et les discordes de ces deux seigneurs étaient cause de cette défaite. Richelieu accusa la Valette d'intelligence avec les Espagnols, et fit instruire son procès

[1] Voyez ma *Géographie militaire*, 5e édit., p. 181.

[2] Ce fut dans ce combat que le duc de Rohan, qui servait dans l'armée weymarienne, fut blessé à mort.

[3] C'est le Vieux-Brisach, sur la rive droite du Rhin.

par une commission que le roi voulut présider lui-même, malgré les représentations des magistrats. La Valette s'était sauvé en Angleterre : il fut condamné à mort.

Le cardinal voulait, par ces rigueurs, imposer la victoire à ses généraux ; déjà il avait fait condamner à mort par contumace les trois commandants de la Capelle, le Câtelet et Corbie. « Il n'y a rien, disait-il, qui puisse mieux faire servir le roi que la sévérité ; et sa majesté n'épargnera pas les plus huppés. » Mais s'il remplissait de terreur ses agents, il ne leur donnait pas le dévouement d'un homme que la mort venait de frapper et dont la perte lui fut très-sensible : c'était le père Joseph. « Je perds ma consolation, dit-il, mon confident et mon ami. » Au milieu des tribulations du pouvoir, de cette vie si agitée, si pleine d'intrigues et d'obstacles, le père Joseph était l'agent toujours sûr, toujours prêt, celui qui se chargeait des affaires les plus difficiles. Cet homme extraordinaire, dur, absolu, infatigable, exact à tous les devoirs de son état et mêlé à toutes les affaires politiques, qui institua des couvents et traita avec les hérétiques, qui établit des missions et discutait des plans de campagne, n'avait eu d'autre ambition et d'autre joie que de voir triompher le système politique de son ami. Jusqu'à l'agonie, il songeait à la guerre, aux succès des armées ; et Richelieu le réveillait des premières étreintes de la mort en lui disant : « Courage, père Joseph! Brisach est à nous. » L'Italien Mazarini succéda au capucin dans la confiance du cardinal.

§ VI. Campagnes de 1639 et 1640. — Révolte du Portugal et de la Catalogne. — Campagne de 1641. — La campagne de 1639 fut sans importance : les Français s'emparèrent de quelques places de la Comté et du Piémont, et furent battus complétement près de Thionville [1639, 7 juin]. L'année suivante, Richelieu porta ses principaux efforts sur l'Artois ; le maréchal de la Meilleraie s'empara de Hesdin et se joignit aux maréchaux de Chaulnes et de Châtillon ; leurs forces réunies, montant à trente-quatre mille hommes, investirent Arras [1640, 13 juin]. Ce boulevard des Pays-Bas avait une garnison nombreuse et une population très-attachée à la domination espagnole ; il excitait la convoitise du cardinal, qui connaissait les efforts qu'avait faits Louis XI pour rattacher cette place à la France. Arras devint donc le centre de toutes les opérations, et le cardinal-infant arriva avec trente mille hommes pour forcer les lignes

des assiégeants. Ce fut alors que les trois maréchaux firent demander à Richelieu s'il fallait sortir des lignes pour livrer bataille : « Lorsque le roi, répondit-il, vous a confié le commandement de ses armées, il vous en a crus capables, et il lui importe peu que vous sortiez ou que vous ne sortiez pas; mais vous répondrez de vos têtes si vous ne prenez pas la ville (1). » Les maréchaux restèrent dans leurs lignes ; ils battirent les Espagnols et firent capituler la ville [9 août].

Bernard de Weymar était mort à l'âge de trente-six ans [1639, 18 juillet] ; ses lieutenants se vendirent à la France ; on arbora le drapeau français dans toutes les villes d'Alsace et du Rhin, et le duc de Longueville fut reconnu pour chef de l'armée weymarienne, avec Guébriant pour lieutenant. A cette époque, Baner, ayant reçu des renforts, avait battu les Impériaux à Chemnitz, insulté Prague et ramené son armée dans la Saxe. Guébriant résolut de le joindre pour porter la guerre au cœur de l'Autriche ; il passa le Rhin, fit rentrer dans l'alliance française les princes de Hesse et de Lunebourg, traversa la Thuringe, et fit sa jonction avec Baner à Erfurth. Les deux armées faillirent surprendre la diète et l'empereur à Ratisbonne [1640, 30 oct.] ; mais, après ce coup manqué, Piccolomini les tint en échec avec tant d'habileté, qu'à la fin elles se séparèrent, les Suédois pour se cantonner dans la Saxe, et les Weymariens dans la Hesse. Baner mourut [1641, 10 mai].

En Italie, le prince Thomas de Savoie pénétra en Piémont à la tête d'une armée espagnole. La régente Christine fut obligée d'ouvrir ses places aux garnisons françaises ; mais les habitants de Turin reçurent Thomas dans leur ville, il ne resta aux Français que la citadelle. Au maréchal de Créquy avait succédé le comte d'Harcourt. Il remporta d'abord une victoire complète sur les Espagnols, qui assiégeaient Casal, et délivra cette ville ; puis il tourna sur Turin, dont Thomas assiégeait la citadelle, et assiégea lui-même Thomas dans la ville ; mais, à son tour, il fut assiégé dans son camp par Leganez, gouverneur du Milanais, qui, avec douze mille hommes, lui coupa les routes de la France et voulut l'affamer. Après de nombreux combats, les Français l'emportèrent, Leganez fut repoussé ; Thomas capitula [1641, 22 sept.] ; la citadelle fut délivrée, et les états de

(1) Mém. de Puységur.

Savoie se trouvèrent ainsi dans l'entière dépendance de la France.

Pendant que l'Espagne éprouvait des échecs sur tous les points où elle avait étendu sa puissance, elle se trouvait ébréchée sur ses deux flancs par la révolte de ses deux plus importantes provinces, le Portugal et la Catalogne.

Le Portugal, las du joug espagnol qu'il portait depuis soixante ans, chassa les troupes de Philippe IV, déclara qu'il reprenait son indépendance, et appela au trône Jean, duc de Bragance, descendant de la maison d'Avis en ligne illégitime. Le nouveau roi fut reconnu par l'Angleterre, la Hollande et la Suède; il fit alliance avec la France [1er juin], et commença les hostilités contre l'Espagne.

Les Catalans étaient, avec les Basques, le seul peuple d'Espagne qui eût conservé ses *fueros* depuis Charles-Quint: ardents, fiers, intrépides, ils se voyaient pourtant accablés d'impôts, gênés dans leurs libertés, épuisés d'hommes qu'on envoyait mourir en Italie, pendant qu'eux-mêmes étaient maintenus par des garnisons flamandes. Ils se révoltèrent, chassèrent ces garnisons et firent un traité avec Louis XIII [1642, 23 janv.], par lequel ils le reconnurent comme comte de Barcelone et de Roussillon, et déclarèrent leur province réunie à la France, sous la seule condition qu'elle conserverait ses libertés.

Une armée, commandée par Lamothe, fut envoyée dans la Catalogne, s'empara de la plupart des places, et assiégea Tarragone, que vint bloquer la flotte française, commandée par l'archevêque Sourdis. L'Espagne envoya une armée et une flotte pour délivrer cette ville. L'armée fut tenue en échec par Lamothe; mais la flotte, très-supérieure en force à celle de Sourdis, la battit [20 août], ravitailla la place et en fit lever le siége. Sourdis fut disgracié.

Cet échec fut compensé par de grands avantages en Italie et en Allemagne. D'Harcourt battit les Espagnols à Yvrée, fit lever le siége de Chivasso et prit Coni. Guébriant gagna [1641, 25 juin] sur Piccolomini la bataille de Wolfenbuttel, et, six mois après, celle de Kempen [1642, 17 janv.] sur Lamboy et Mercy, qui furent pris et perdirent sept mille hommes. Torstenson avait succédé à Baner; il attaqua la Silésie, battit les Impériaux à Schweidnitz, entra en Moravie et menaça Vienne; obligé de reculer devant des forces supérieures, il se retira dans la Saxe, livra bataille, et fit perdre aux Impériaux dix

mille hommes dans la plaine de Breitenfeld [1642, 2 nov.].

§ VII. DESPOTISME DE RICHELIEU. — RÉVOLTE DU COMTE DE SOISSONS. — COMBAT DE LA MARFÉE. — Richelieu s'applaudissait de ses efforts: la France était puissante, comme il l'avait promis; l'Alsace, la Lorraine, l'Artois, la Catalogne et la Savoie étaient conquis ou occupés; on avait levé deux cent mille hommes, équipé cent vaisseaux, dépensé par an 66,000,000 pour la guerre. « La postérité, disait le cardinal, aura peine à croire que dans cette guerre ce royaume ait été capable d'entretenir sept armées de terre et deux navales. » « On commençoit à connoître, dit Fontenay-Mareuil, que la puissance du roi d'Espagne, jusque-là si formidable et qui devoit le porter à la monarchie universelle, n'étoit pas telle qu'elle paroissoit, et que la France avoit, tout au contraire, des ressources inépuisables et qu'on ne croyoit point, provenant de l'union de toutes ses parties, de sa grande fertilité et du nombre infini de soldats qui s'y trouvent toujours; de sorte qu'on peut dire sans exagération que la France, bien gouvernée, peut faire de plus grandes choses que tout autre royaume du monde [1]. » Mais le pays n'avait pas pris cette position nouvelle sans de terribles souffrances: les impôts étaient très-lourds; plusieurs provinces avaient été ravagées; des révoltes de paysans avaient éclaté en Normandie et en Guyenne, et n'avaient été comprimées qu'à force de rigueurs; tout le monde se plaignait du despotisme du cardinal et de ses agents. Le parlement de Paris, qui tendait de plus en plus à devenir un corps politique, était l'organe de ces résistances. Richelieu n'aimait pas cette aristocratie judiciaire, inamovible par l'hérédité et la vénalité de ses charges, qui se rattachait à la fois à la haute bourgeoisie et à la noblesse par des liens de famille; il prévoyait les obstacles qu'elle offrirait à la royauté absolue: plusieurs fois il avait humilié et maltraité ses membres, et il finit par leur ordonner de ne jamais se mêler des affaires d'État et d'enregistrer les édits royaux sans aucune remontrance [1641].

Plus on s'enfonçait dans la guerre, moins le cardinal était disposé à supporter la moindre résistance, plus il sentait la nécessité de concentrer le pouvoir. Son ascendant sur le roi était devenu le despotisme le plus ombrageux : « il prenoit garde que

(1) Fontenay, t. II, p. 149.

nul n'approchât de lui s'il n'étoit sa créature ; » il excitait sa jalousie contre tout le monde ; il le forçait à lui avouer les plaintes qu'il avait faites contre lui et le nom de ceux qui avaient écouté ces plaintes ; il changeait ses favoris, ses conseillers, ses domestiques, au moindre soupçon. Plus il s'imposait à son maître, plus il se défiait de lui ; il savait qu'au moindre effort que le roi ferait sur lui-même, il serait perdu. « Louis, dit madame de Motteville, se voyoit réduit à la vie la plus mélancolique et la plus misérable du monde, sans suite, sans cour, sans pouvoir, sans plaisir et sans honneur. Il vivoit, comme un particulier, à Saint-Germain ; et pendant que ses armées prenoient des villes, il s'amusoit à prendre des oiseaux. Jaloux de la grandeur de son ministre et ne pouvant vivre heureux sans lui ni avec lui [1], » il fallait qu'il lui sacrifiât tout, ou bien, à la moindre résistance, le cardinal le menaçait de se retirer et de le laisser perdu dans les complications si grandes de la politique européenne. Il avait témoigné l'amour le plus chaste à une demoiselle de la reine, belle et vertueuse, Louise de la Fayette : elle fut forcée d'entrer dans un couvent. Le confesseur du roi avait parlé en faveur de quelques exilés : il fut chassé de la cour. La reine correspondait avec sa famille d'Espagne : on fouilla tout chez elle, on prit tous ses papiers ; on lui imposa un aveu écrit de ses fautes, une demande de pardon, une règle de conduite pour l'avenir. La reine-mère, à l'instigation du cardinal, avait été chassée d'Angleterre par le parlement ; elle demandait à revenir en France pour y mourir obscurément ; mais on la refusa avec dureté, et, sans pitié pour sa vieillesse, on laissa la veuve de Henri IV traîner en Allemagne une existence misérable et vagabonde. Gaston restait exilé à Blois ; il n'était plus à craindre ni à ménager, car Anne d'Autriche, après vingt-deux ans de stérilité, avait eu deux fils ; et comme le roi était continuellement malade, le cardinal songeait déjà à s'assurer l'avenir, en se faisant nommer par avance régent du royaume. Toute la machine du gouvernement était disposée pour écarter du pouvoir, à la mort de Louis XIII, et sa veuve et son frère. Les amis de Richelieu, ses parents, ses créatures, étaient partout, dans les plus hautes fonctions, dans le gouvernement des provinces, dans le commandement des armées ; enfin il s'était fait, contre

(1) Motteville, t. I, p. 386.

Gaston et Anne, un allié intime du prince de Condé, dont le fils épousa une de ses nièces.

Pendant que le ministre, malgré sa santé de plus en plus délabrée, se préparait ainsi un avenir éloigné, les complots des grands contre lui continuaient, et deux foyers d'intrigues s'étaient formés, l'un à la cour, l'autre sur la frontière, qui correspondaient ensemble. Le dernier avait pour moteur le seul prince qui n'eût pas plié devant le cardinal : c'était le comte de Soissons. De Sedan, où il s'était réfugié, il se tenait en relation avec la reine-mère, les ducs de Vendôme, de Guise et de la Valette, tous les mécontents de l'intérieur, et il rassemblait autour de lui une foule d'exilés. Richelieu ordonna au duc de Bouillon de lui livrer cet artisan de troubles. Le duc refusa, leva une armée de réfugiés et signa un traité d'alliance avec la maison d'Autriche, qui lui donna un secours de sept mille hommes. Aussitôt le cardinal fit marcher contre les rebelles dix mille hommes commandés par le maréchal de Châtillon. Une rencontre eut lieu dans le bois de la Marfée, près de Sedan; mais, dès les premiers coups, la cavalerie royale, qui était d'intelligence avec les insurgés, se mit en déroute [1641, 6 juillet]. Le comte de Soissons se jeta à la poursuite des fuyards; mais il fut tué d'un coup de pistolet. La victoire devint ainsi inutile; et de nouvelles forces ayant été envoyées contre Sedan, le duc de Bouillon demanda la paix. Le cardinal se hâta de l'accorder, pour se tourner tout entier contre les intrigues de la cour, où un nouveau Luynes le menaçait du sort de Concini.

§ VIII. Conspiration de Cinq-Mars. — Campagne de 1642. — Mort de Cinq-Mars et de de Thou. — Il avait donné au roi pour favori un tout jeune homme, nommé d'Effiat de Cinq-Mars, étourdi qui, par ses boutades et ses caprices, devait jeter quelques distractions dans la vie monotone du pauvre monarque, et en même temps avertir le ministre de tout ce qui se passait dans la chambre royale. Cinq-Mars avait de l'esprit, de l'ambition, des amis nombreux ; il se lassa d'être, sous le titre de grand-écuyer, le *joujou* d'un roi triste et quinteux, dont les affections étaient tracassières et qui passait tout son temps à la chasse; il se lassa d'être l'espion du cardinal, qui lui faisait sentir brutalement sa dépendance et le traitait comme un enfant. D'ailleurs, il voyait Louis profondément dégoûté de la domination de son ministre, et prêt à approuver quiconque le dé-

barrasserait de lui. Il se lia avec tous les mécontents, la reine, le duc d'Orléans, le duc de Bouillon, et confia son projet à son ami de Thou, fils de l'historien. Alors il montra doucement au roi que le cardinal ne bouleversait toute l'Europe que pour se rendre nécessaire; il lui parla de la paix tant désirée par ses peuples, réduits à la dernière misère; il lui fit honte de la servitude où il était tenu; enfin il lui rappela la manière dont il s'était débarrassé du maréchal d'Ancre. Louis ne répondait rien, mais il semblait approuver le favori par son silence. Cependant, comme Cinq-Mars savait que sa tête dépendait d'une seule indiscrétion du faible prince, il voulait s'assurer une retraite: Sedan fut choisi; mais le duc de Bouillon refusa de lui donner asile dans sa principauté, s'il n'avait l'assistance des étrangers. Alors les conjurés traitèrent avec l'Espagne; ils s'engagèrent à livrer une place française à l'armée espagnole, qui appuierait le complot; à rendre au roi catholique tous les pays conquis sur lui, à n'agir que par ses ordres, etc.

Richelieu soupçonnait la conspiration : pour occuper le roi et jeter le gouvernement plus avant dans la guerre, il décida que tout l'effort de la campagne se porterait sur les Pyrénées, que Louis prendrait le commandement de l'armée, ferait la conquête du Roussillon, et pousserait, de là, en Catalogne : « C'étoit, disait-il, en menaçant la route de Madrid qu'on forceroit l'Espagne à la paix. » On se tint donc sur la défensive partout ailleurs. Guébriant repassa le Rhin pour couvrir l'Alsace; d'Harcourt fut envoyé en Champagne et le duc de Bouillon dans le Piémont.

Le roi et le cardinal, tous deux malades, se mirent en route, mais par des chemins différents. Cinq-Mars continua, pendant le voyage, à travailler l'esprit de son maître, et il le disposa si bien, que, selon l'opinion commune, « le roi étoit tacitement le chef du complot; le grand-écuyer en étoit l'âme; le nom dont on se servoit étoit celui du duc d'Orléans, et leur conseil étoit le duc de Bouillon [1]. » Louis et son ministre se revirent à Lyon, se traitèrent avec défiance et continuèrent leur voyage. Mais, pendant que le roi arrivait à son armée qui faisait le siége de Perpignan, le cardinal fut forcé par la maladie de s'arrêter à Narbonne. Il se crut perdu, et, surmontant ses souffrances, il

(1) Mém. de mad. de Motteville, t. I, p. 400.

s'en alla à Tarascon, pour être à portée de s'enfuir à Avignon ou en Italie. Délaissé de tous, loin de ce maître qu'il fascinait de sa parole ou de son regard, n'ayant plus la main libre pour écrire, gisant dans son lit, avec sa tête énergique, active, travaillée de mille soucis, il se voyait près de mourir, et il lui fallait défendre son œuvre contre un roi ingrat et changeant, contre les courtisans qui s'agitaient pleins de confiance, contre l'Espagne qui se disposait à reprendre ses conquêtes. Tout le monde attendait avec anxiété l'issue de cette lutte; mais nul ne bougeait: l'œil du moribond était là; la guerre seule marchait avec activité.

Le roi, selon sa coutume, se dégoûta bientôt du siége de Perpignan : les affaires s'embrouillaient; Richelieu lui manquait; il commençait à se lasser de l'outrecuidance de Cinq-Mars, qui parlait déjà en maître : « Souvenez-vous bien, lui disait-il, que si M. le cardinal se déclare ouvertement contre vous, je ne puis plus vous garder auprès de moi. » Et il envoya le secrétaire d'État Chavigny [1] à Tarascon pour dire à Richelieu que, « quelques bruits qu'on fît courir, il l'aimoit plus que jamais. » En ce moment, le cardinal était parvenu à obtenir une copie du traité de Cinq-Mars avec l'Espagne; il l'envoya au roi par Chavigny. Aussitôt Louis revint à Narbonne, tout changé et résolu à sévir: il savait pourtant qu'il allait retomber plus rudement que jamais sous la main de son ministre; mais cette pensée de la conservation de l'État, qui l'avait toujours dominé et qui honore seule sa mémoire, l'emporta encore. Cinq-Mars et de Thou furent arrêtés; le duc de Bouillon fut saisi au milieu de son armée et renfermé dans la citadelle de Casal [1642, 13 juin]; le duc d'Orléans dut rester à Blois prisonnier. Le roi alla ensuite trouver le cardinal à Tarascon; il était aussi malade que lui et se fit dresser un lit dans sa chambre [3 juillet] : c'est là qu'il écouta humblement les reproches de son ministre, et que ces deux moribonds résolurent les mesures de rigueur qui devaient sauver l'État. Richelieu se fit nommer lieutenant général du royaume avec les pleins pouvoirs de la royauté; il revint à Lyon par le Rhône, en traînant à la remorque un bateau où étaient Cinq-Mars et de Thou. Le roi retourna à Paris et publia

(1) « Il avoit été favori et même, à ce qu'on a cru, fils du cardinal de Richelieu. » (Mém. de Retz, t. II, p. 298.)

un manifeste où il ne craignit pas d'avouer qu'il avait joué dans le complot le rôle d'agent provocateur : « Depuis un an, dit-il, nous nous apercevions d'un notable changement dans la conduite du sieur de Cinq-Mars, qu'il avoit des liaisons avec les libertins, qu'il prenoit plaisir à ravaler nos bons succès et à blâmer les actions du cardinal duc de Richelieu. Ces manières de faire nous avoient donné des soupçons, et, pour en pénétrer le but et la cause, nous l'avons laissé parler et agir avec nous plus librement qu'auparavant. »

Cependant l'on n'avait pas de preuves de la conspiration : ce fut Gaston qui les fournit. Dès qu'il se vit découvert, il s'enfuit dans les montagnes d'Auvergne et envoya supplier le roi de lui faire grâce. Louis lui répondit que, « bien qu'il ne se fût pas lassé de l'offenser, il ne se laisseroit pas de lui pardonner, mais pourvu qu'il fît confession entière de la conjuration. » Le prince se laissa interroger par le chancelier, consentit que ses réponses servissent de preuves contre ses complices, et donna pour toute excuse « que c'étoit Cinq-Mars qui l'avoit fait tomber dans le crime par ses pressantes sollicitations. » En récompense de ses aveux, il fut dépouillé de ses principaux domaines, déclaré indigne d'exercer la régence et relégué à Blois. Le duc de Bouillon obtint sa grâce en cédant, en échange de quelques seigneuries dans l'intérieur du royaume, sa principauté, qui fut dès lors réunie à la couronne. Quant à Cinq-Mars et de Thou, ils furent amenés à Lyon et traduits devant une commission présidée par le chancelier. La déposition de Gaston leur ôtait tout moyen de défense ; d'ailleurs Cinq-Mars confessa tout, et entraîna ainsi dans sa perte son ami, coupable seulement de n'avoir pas révélé le complot ; ils furent condamnés à mort et exécutés [1642, 12 sept.].

§ IX. Mort de Richelieu et de Louis XIII. — Ces supplices firent une terrible sensation, et il n'y eut qu'un cri de réprobation contre ce système de politique sanguinaire dont on ne voyait pas la fin ; mais personne ne remua. Le ministre revint à Paris, porté dans une chambre de bois, où il se tenait couché, par vingt-quatre de ses gardes, qui marchaient tête nue ; on abattait les portes des villes et des maisons pour faire passer cette étrange voiture. Il n'avait plus que quelques mois à vivre ; mais en s'approchant de la tombe, il voyait avec orgueil son œuvre en pleine réussite : Perpignan s'était rendu [9 sept.], et

tout le Roussillon était conquis; les Espagnols avaient été battus sur terre et sur mer dans la Catalogne; l'Artois était entièrement au pouvoir des Français; Thomas de Savoie avait fait sa paix avec la France; Torstenson venait de battre les Impériaux à Leipzig; la maison d'Autriche était partout vaincue; la France n'avait jamais exercé une si grande prépondérance : il ne s'agissait plus que de mettre fin à une tâche si glorieusement commencée. Ce fut la dernière pensée de Richelieu; il désigna au roi Mazarin ([1]) comme l'homme capable de continuer son ministère, et vit approcher la mort avec un calme et une confiance en Dieu qui épouvantèrent les assistants : « Voilà mon juge, dit-il en montrant l'hostie, mon juge qui prononcera bientôt ma sentence; je le prie de me condamner si, dans mon ministère, je me suis proposé autre chose que le bien de la religion et de l'État. »

Richelieu mourut âgé de cinquante-huit ans [4 déc.]. Nul n'a fait davantage pour la grandeur de la France, pour l'unité nationale et pour un résultat que le ministre ne cherchait que dans l'intérêt du pouvoir absolu, l'égalité de toutes les classes devant la loi : « Ce fut, dit madame de Motteville, le premier homme de son temps, et les siècles passés n'ont rien pour le surpasser ([2]). »

« Voici mort un grand politique, » dit froidement Louis; mais, quoiqu'il semblât heureux d'être débarrassé de son ministre, il s'était tellement empreint de ses idées, qu'il écrivit partout « qu'il étoit résolu de conserver tous les établissements ordonnés durant le ministère du feu cardinal et de suivre tous les projets arrêtés avec lui, au dehors et au dedans du royaume. » Richelieu parut donc encore régner après sa mort, et le conseil resta tel qu'il l'avait composé. Néanmoins la rigueur du gouvernement se détendit; et Mazarin, qui « étoit le renard succédant au lion, » poussa de tout son pouvoir à des mesures de clémence. Louis pardonna à Gaston; il ouvrit les portes de la

([1]) Jules Mazarin, né en 1602, était fils d'un banquier sicilien. Il servit d'abord dans les armées espagnoles, s'attacha au cardinal Barberin et prit la soutane. Il fut vice-légat d'Avignon, et envoyé en France en 1635, pour ménager la paix entre la France et l'Espagne; il s'attacha alors à Richelieu, qui lui donna plusieurs ambassades, le fit nommer cardinal et se déchargea sur lui d'une partie des affaires étrangères.

([2]) Motteville, t. I, p. 357.

Bastille à une foule de prisonniers; il laissa rentrer en France les ducs de Vendôme, de Mercœur, de Beaufort, de Bellegarde. Quant à la malheureuse Marie de Médicis, elle était morte, quelque temps auparavant, à Cologne, dans la douleur et l'indigence [1642, 3 juillet].

Il y avait à peine cinq mois que le ministre était mort, quand le roi, dont le malheureux caractère, les soucis du pouvoir, l'esprit sombre et mélancolique, avaient miné la santé, se disposa à le suivre dans la tombe. Malgré la haine qu'il avait pour sa femme, il lui laissa la régence, mais en limitant son pouvoir par un conseil sans lequel elle ne pourrait rien ordonner. Ce conseil était composé du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier Séguier et des secrétaires d'État Boutillier et Chavigny; il avait pour président le duc d'Orléans, déclaré lieutenant général du royaume. Louis XIII mourut âgé de quarante-trois ans [1643, 14 mai], laissant deux fils, Louis XIV, âgé de quatre ans et demi, et Philippe, duc d'Anjou, puis d'Orléans, tige de la branche cadette des Bourbons.

## CHAPITRE VI.

**Régence d'Anne d'Autriche. — Traité de Westphalie. — 1643 à 1648.**

§ I. ANNE D'AUTRICHE RÉGENTE. — CABALE DES IMPORTANTS. — MAZARIN PREMIER MINISTRE. — Dès que Louis XIII fut mort, Anne d'Autriche, qui avait de l'énergie et l'amour du pouvoir, résolut d'obtenir la régence sans limites. Elle avait pour elle l'appui des grands, qui se réjouissaient de son avénement comme du signal d'une politique tout opposée à celle de Richelieu; l'indolence du duc d'Orléans, « qui ne désiroit, disait-il, autre part aux affaires que celle que la reine lui donneroit; » enfin l'assistance du parlement, dont les tendances ambitieuses avaient été comprimées pendant le règne précédent et à qui l'on rendit son droit de remontrance. « Messieurs, dit la régente aux magistrats en portant à leur examen le testament de Louis XIII, je serai toujours aise de me servir des conseils d'une si auguste compagnie; ne les épargnez donc, je vous prie, ni à mon fils ni à moi-même. » Le parlement, heureux du pouvoir exorbitant qui lui était confié et de l'influence politique qu'il allait prendre, cassa le testament du feu roi comme celui d'un simple particulier,

déféra à la reine la régence absolue et supprima le conseil de régence.

Aussitôt toutes les victimes de Richelieu, tous ceux qui ont souffert avec la reine et qui, depuis la mort du ministre, se sont empressés autour d'elle, se croient les maîtres du gouvernement; ils prennent des airs de supériorité et de protection qui leur font donner le surnom d'*importants*; ils poussent dans le conseil Potier, évêque de Beauvais, que le cardinal de Retz appelait le plus idiot de tous les idiots : s'ils souffrent que Mazarin reste au ministère, ce n'est que jusqu'à la conclusion de la paix et parce qu'il possède seul la clef des affaires étrangères. Ils demandent la destitution des parents, amis et agents de Richelieu, la condamnation juridique de la mémoire du cardinal, la paix avec l'Autriche. La réaction que la main de Louis XIII avait voulu contenir déborde de toutes parts : « tous les exilés sont rappelés, tous les prisonniers remis en liberté; tous les criminels sont justifiés, tous ceux qui ont perdu des charges y rentrent; on demande tout, on ne refuse rien [1]; » les intérêts et les vengeances particulières se mettent à la traverse des affaires générales; l'unité nationale et la grandeur de la France sont menacées. Mais la reine, avec une habileté qu'on n'attendait pas d'elle, eut bientôt foulé aux pieds ses vieilles amitiés, ses vieilles répugnances : l'instinct du pouvoir absolu et l'amour maternel l'emportèrent sur ses haines contre le système politique et les agents de Richelieu; elle résolut de continuer ce système et de confier tout le gouvernement à celui que le grand cardinal avait désigné pour son successeur : homme inventif, prévoyant, persévérant, d'un sens exquis, d'une admirable pénétration, et qui d'ailleurs sut se rendre maître de toutes ses affections [2]. Les importants s'indignèrent : ils crièrent à l'ingratitude, et menacèrent de renouveler les révoltes de la

(1) Retz, t. I, p. 94.

(2) Voyez la lettre de Mazarin à Anne d'Autriche publiée récemment dans le Bulletin de la société de l'Histoire de France, t. I, p. 253. Ce qui n'était qu'une conjecture des historiens ou qu'une attaque des partis est devenu une certitude par la découverte des lettres écrites par le cardinal à la reine pendant qu'il était hors de France. Voyez, à ce sujet, l'Appendice aux Mémoires du cardinal de Retz, édition de 1843. On lit d'ailleurs dans les Mémoires de la princesse Palatine, mère du régent : « La reine-mère, non contente d'aimer le cardinal Mazarin, avoit fini par l'épouser; il n'étoit pas prêtre, et n'avoit pas les ordres qui pussent l'empêcher de contracter mariage. »

noblesse. Un coup de vigueur mit fin à ces intrigues mesquines, que menaient des femmes et des jeunes gens. Le duc de Beaufort est enfermé à Vincennes [1643, 2 sept.]; les ducs de Vendôme, de Mercœur, de Guise sont exilés avec la duchesse de Chevreuse, la vieille amie de la reine; enfin l'évêque de Beauvais est confiné dans son diocèse. On croit voir reparaître la terrible main de Richelieu : tout se soumet; Mazarin est nommé premier ministre; il appelle au conseil d'Émery pour les finances, Letellier pour la guerre, Séguier pour la justice; et, pendant quatre ans, la France est prospère au dedans et glorieuse au dehors.

§ II. Campagnes de 1643, 1644 et 1645. — Batailles de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen. — Les Espagnols et les Impériaux avaient profité de la réaction qui s'était faite à la mort de Richelieu pour reprendre partout l'offensive; ils avaient porté leurs principales forces sur la frontière de Champagne, espérant donner la main aux mécontents qui allaient s'agiter dans l'intérieur, et forcer ainsi la France à la paix. Une armée de vingt-six mille hommes, commandée par François de Mello, se porta au siége de Rocroy, seule place qui couvrît la route de Paris. Louis, duc d'Enghien, fils du prince de Condé, et âgé de vingt-deux ans, était, par la faveur de Richelieu, dont il avait épousé la nièce, chargé de la défense de cette frontière avec vingt-deux mille hommes; il se porta à la délivrance de Rocroy [1643, 18 mai]. Les Espagnols gardaient les bois et les marais qui avoisinaient cette ville, excepté un seul défilé, par lequel le jeune duc eut l'audace de s'enfoncer pour aller se déployer en plaine devant l'ennemi. Aussitôt, et pendant que le maréchal de l'Hôpital contient l'aile droite des Espagnols, il se jette, avec sa cavalerie, sur leur aile gauche, la met en déroute, se rabat sur l'aile droite, qui venait d'enfoncer l'Hôpital, et la défait à son tour; puis il se retourne contre la réserve espagnole : c'était un redoutable carré de huit mille fantassins, qui avaient à soutenir une renommée d'un siècle; il fit une résistance désespérée et fut entièrement détruit. Les Espagnols perdirent quinze mille hommes tués ou prisonniers, leur général, leurs canons, leurs bagages et surtout leur vieille réputation. Cette victoire jeta un immense éclat sur les armées françaises : c'était la première qu'elles remportaient depuis un siècle sur des ennemis étrangers; elle « donna autant de sûreté au

royaume qu'elle lui apporta de gloire [1], » et consolida le gouvernement d'Anne d'Autriche.

Le duc d'Enghien, après la délivrance de Rocroy, se porta dans le Hainaut et menaça Bruxelles ; puis il tourna brusquement sur le Luxembourg, assiégea Thionville, et, après sept semaines d'efforts, s'en empara [18 août]. La prise de cette place importante lui permit d'envoyer un secours de sept mille hommes, commandés par Rantzau, à l'armée weymarienne, qui était dans la détresse.

Ce n'était pas seulement en Champagne que l'offensive des ennemis de la France avait échoué : en Italie, ils avaient perdu plusieurs places ; en Catalogne, ils avaient été battus par Lamothe, et l'amiral de Brézé avait remporté sur eux une victoire navale devant Carthagène [3 septembre]. Mais sur le Rhin, Guébriant avait été rejeté en Alsace par l'armée de la Ligue catholique, et, réduit à cinq ou six mille hommes, il se trouvait incapable de défendre le fleuve. Avec le secours amené par Rantzau, il repassa en Souabe, décidé à pénétrer en Bavière ; mais, en s'enfonçant dans la Forêt-Noire, il assiégea Rottweil, et fut tué devant cette place [19 novembre]. Rantzau lui succéda ; il voulut passer le Danube, fut battu, à Dutlingen, par Mercy et Jean de Werth, et resta prisonnier avec six mille hommes [24 novembre]. Les débris de son armée repassèrent le Rhin ; et Turenne, qui venait d'être nommé maréchal de France [2], en prit le commandement.

Les conquêtes des Français sur le Rhin étaient menacées ; Mercy assiégeait Fribourg, et pouvait envahir l'Alsace. Turenne rétablit sa petite armée à ses dépens, passa le fleuve et observa l'ennemi en attendant l'arrivée du duc d'Enghien, qui s'avançait de Metz avec dix mille hommes ; mais il ne put empêcher la prise de Fribourg. D'Enghien arriva [28 juillet 1644], se mit à la tête des deux armées, qui s'élevaient à vingt mille hommes, et se porta contre Mercy [3 août 1644], qui n'en avait que quinze mille, mais qui s'était placé en avant de Fribourg, sur une montagne escarpée, couverte de bois, et fortifiée de plusieurs redoutes. Turenne jugeait la position inattaquable de front et proposait de la tourner ; le fougueux duc d'Enghien,

(1) Retz, t. I, p. 92.
(2) A la prise de Trino, le 24 septembre 1643 : il avait trente-deux ans.

qui ne savait point ménager le sang des soldats, ordonna l'attaque. Après un terrible combat, la position fut emportée; mais Mercy se retira en bon ordre à quelques pas de là, dans une position aussi redoutable. Les Français renouvelèrent leur attaque; mais ils ne purent enlever la position malgré des pertes énormes. Les soldats étaient harassés : on se contenta d'escarmoucher pendant le troisième jour, et l'on revint au plan de Turenne, qui voulait affamer l'ennemi. Mais Mercy, aux premiers mouvements des Français, décampa; d'Enghien se détourna pour l'écraser : les Impériaux, profitant de cette faute, abandonnèrent leurs canons et leurs bagages, se jetèrent à marches forcées dans la Forêt-Noire, et échappèrent définitivement aux vainqueurs. Les Français, épuisés de leur victoire, ne les poursuivirent pas, et tournèrent leurs efforts sur les villes du Rhin : Spire, Philipsbourg, Worms, Mayence, Landau et tout le Bas-Palatinat tombèrent en leur pouvoir; il ne resta que Fribourg aux Impériaux.

Pendant cette glorieuse campagne, il ne se passa rien d'important sur les autres théâtres de la guerre, excepté en Catalogne, où les Espagnols portaient tous leurs efforts : le maréchal de Lamothe fut battu devant Lérida [1], et cette ville capitula. Ce fut encore en Allemagne que se passèrent les grands événements de la campagne de 1645. Après sa victoire de Leipzig, Torstenson avait parcouru la moitié de l'empire en vainqueur, dévastant la Bohême, la Silésie, la Moravie, envahissant le Danemarck, qui avait essayé d'arrêter les progrès des Suédois, forçant l'électeur de Saxe à la neutralité; à la fin il rentra en Bohême, défit complétement les Autrichiens à Jankovitz [24 février 1645], et marcha sur Vienne, où il donna rendez-vous à l'armée weymarienne et à Ragotski, prince de Transylvanie, qui venait d'envahir la Hongrie. Turenne, depuis les journées de Fribourg, était resté seul à la tête de l'armée du Rhin : il répondit à l'appel des Suédois, se jeta en Souabe, poussa les Bavarois en Franconie, et se laissa entraîner à leur poursuite jusqu'au delà de W urtzbourg mais alors ses soldats, pillards indisciplinés et levés par toute l'Allemagne, refusèrent d'aller plus loin; et il fut obligé de les disperser dans des cantonnements. Mercy profita de cette faute;

(1) Ce maréchal fut mis en jugement pour cette défaite et acquitté par le parlement de Grenoble; mais il resta trois ans en prison.

il tomba sur les quartiers des Français et les battit à Mergentheim ou Mariendal [5 mai 1645]. Turenne effectua sa retraite sur la Hesse, se grossit d'un corps de Hessois et arrêta la marche des vainqueurs. Le duc d'Enghien accourut avec des renforts, reprit le commandement de l'armée et rentra dans la Souabe. Mercy recula et ne s'arrêta devant les Français qu'à Allersheim, près de Nordlingen, où il se fortifia dans l'angle formé par la Warnitz et un de ses affluents, appuyant ses ailes à ces deux rivières : il avait quatorze mille hommes, et son adversaire dix-sept mille. D'Enghien l'attaqua par sa gauche et fut repoussé [3 août] ; alors il se porta contre la droite, où Turenne avait du succès, l'enfonça, se rabattit sur le centre et le força à mettre bas les armes. Mercy fut tué ; Nordlingen et les places voisines se rendirent ; la Bavière fut menacée, et, dans ce moment même, Torstenson se trouvait devant Vienne. Mais des renforts, commandés par l'archiduc Léopold, arrivèrent aux Impériaux, et les Hessois abandonnèrent l'armée française : alors Turenne et d'Enghien évacuèrent leurs conquêtes et se retirèrent sous Philipsbourg. Cette retraite fit manquer le plan de campagne des Suédois : d'ailleurs Ragotski s'était vendu à l'empereur, et Torstenson, resté seul, fut obligé de rentrer en Bohême.

§ III. Campagnes de 1646, 1647, 1648. — Fin de la guerre de Trente-Ans. — En Italie, le prince Thomas avait gagné sur les Espagnols la victoire inutile de la Mora [19 octobre]; l'année suivante, il porta la guerre sur les côtes de la Toscane [1], assiégea Orbitello, et ne put s'emparer de cette place, malgré une victoire navale remportée par Brézé, qui fut tué dans la bataille [14 juin 1646]. Cependant Piombino et Porto-Longone furent prises ; et le duc de Modène, aidé de cinq mille Français, battit les Espagnols à Bozzolo [30 mai 1646]. — En Catalogne, d'Harcourt avait succédé à Lamothe ; il s'empara de Roses, défit les Espagnols à la bataille de Llorens [23 juin], et occupa Balaguer ; mais il échoua devant Lérida [21 novembre]. — Aux Pays-Bas, le duc d'Orléans, aidé de Gassion et de Rantzau, prit Gravelines, Cassel, Béthune, Saint-Venant, etc. [août et septembre 1645] ; la Belgique resta ouverte, et l'on put donner la main aux Hollandais. Aussi ce fut dans ce pays que la France porta tous ses efforts dans la campagne de 1646. Les ducs d'Or-

(1) Les Espagnols y possédaient plusieurs places appelées *les Présides*.

léans et d'Enghien assiégèrent Courtrai avec trente mille hommes, et malgré une armée impériale accourue à sa délivrance, ils s'en emparèrent [8 juin]. La prise de cette place ouvrait l'Escaut; mais les Hollandais, voyant leurs alliés qui menaçaient Anvers, craignirent de laisser tomber en leur pouvoir ce port, rival d'Amsterdam; ils s'éloignèrent, laissant seulement leur flotte à la disposition de la France. Alors d'Enghien s'empara de Bergues, de Mardik, de Furnes, et enfin de Dunkerque. La flotte hollandaise, commandée par Tromp, contribua à la prise de cette dernière ville [octobre], dont les corsaires inquiétaient le commerce d'Amsterdam; mais ce fut la dernière part que les Provinces-Unies prirent à la guerre. Au commencement de l'année suivante, et malgré les termes de leur traité avec la France, elles firent avec l'Espagne une trêve qui devait se terminer par une paix définitive. Alors les Espagnols reprirent l'offensive dans les Pays-Bas, où ils s'emparèrent de plusieurs places.

Ce n'était plus le duc d'Enghien, devenu prince de Condé par la mort de son père, qui commandait en Flandre : le vainqueur de Rocroy commençait à être redoutable au gouvernement par son orgueil, par la noblesse qui se groupait autour de lui, par ses prétentions exorbitantes. On l'enleva à l'armée de Flandre et on lui donna le commandement de celle de Catalogne, armée mal pourvue, qui se soutenait avec peine dans un pays déjà las de la domination française. Condé assiégea Lérida, échoua devant cette place, et se retira au delà du Sègre [17 juin 1647], où il resta sur la défensive.

Au moment où la cour d'Espagne prenait espoir de reconquérir la Catalogne, le royaume de Naples se souleva, et le pêcheur Mazaniello s'y fit nommer roi par les lazzaroni. Les Napolitains demandèrent des secours à la France. Le duc de Guise, appelé dans ce pays, où ses pères avaient régné [1], s'aventura seul, sans troupes et sans argent, à travers la flotte espagnole, et entra dans Naples. Mais Mazarin, esprit sans audace et sans grandeur, ne sut pas profiter de cette révolte; il envoya seulement quelques vaisseaux qui arrivèrent trop tard; Guise fut fait prisonnier, et les Napolitains découragés retombèrent sous la domination espagnole

(1) Voy. t. II, p. 592

C'était en Flandre, en Italie, en Catalogne, que le gouvernement portait ses principaux efforts; il ne regardait les huit mille aventuriers de l'armée du Rhin que comme des auxiliaires chargés d'opérer une diversion en Allemagne; et pourtant Turenne allait faire avec eux trois campagnes qui, si elles eussent été appréciées, auraient amené la fin des hostilités. Ce grand général, qui seul entendait la guerre à la façon de Gustave-Adolphe, reprit son plan de jonction avec les Suédois pour aller chercher la paix dans Vienne. Après avoir rétabli l'électeur de Trèves dans ses États, il passa le Rhin à Wesel, délivra la Hesse des Impériaux, franchit le Mein et se joignit à Wrangel, qui avait succédé à Torstenson. Tous deux par une marche rapide, se portèrent sur la Bavière, traversèrent le Danube et le Lech, et arrivèrent sur Munich. Maximilien, effrayé, demanda la paix; et Mazarin, malgré les représentations de Turenne, lui accorda un traité [14 mars 1646] par lequel il jurait de garder la neutralité et ouvrait un passage par ses États pour marcher sur l'Autriche. Ce traité important dissolvait la ligue catholique, dont deux autres membres, les électeurs de Cologne et de Mayence, venaient aussi de s'accorder avec la France. Alors Turenne reçut l'ordre de revenir sur le Rhin, et il fut forcé de se séparer des Suédois, qui rétrogradèrent dans la Franconie, s'emparèrent d'Égra et pénétrèrent dans la Bohême.

Maximilien, débarrassé des Français et des Suédois, rompit le traité qu'il venait de faire, et renouvela son alliance avec l'empereur. Aussitôt Turenne rentra en Souabe, passa le Necker et le Mein, et chercha à se joindre aux Suédois; mais la cour l'arrêta encore: elle lui ordonna de revenir dans le Luxembourg pour y faire une diversion favorable à l'armée de Flandre et remplacer Gassion, qui venait d'être tué au siége de Lens [28 septembre 1647]. Il se disposa à obéir; mais sa cavalerie, toute composée d'étrangers, refusa de le suivre; il fut même obligé de la combattre, et ses débris se joignirent à l'armée de Wrangel. Ces discordes et la retraite de Turenne permirent au duc de Bavière, aidé des Impériaux, de reprendre l'offensive et de pousser les Suédois en Franconie. Mais le maréchal revint sur ses pas avec des renforts, joignit ses alliés et força les Bavarois à la retraite. L'année suivante, il reprit avec Wrangel sa marche sur la Bavière et passa le Danube. Melander, qui commandait les Impériaux voulut se retirer sur le Lech; il fut

attaqué dans sa marche près de Summerhausen, battu et tué [17 mai 1648]. Les vainqueurs ravagèrent toute la rive droite du Danube, chassèrent l'électeur de ses États et marchèrent sur l'Inn; les pluies les empêchèrent de franchir cette rivière, et le manque de vivres les força de se retirer dans la Souabe.

La guerre se poursuivait avec la même activité en Catalogne, où le maréchal de Schomberg prit Tortose, et en Italie, où les Français échouèrent devant Crémone. Mais c'était toujours en Flandre que se portaient les principaux coups : Condé avait été rappelé d'Espagne pour s'opposer à l'archiduc Léopold, qui commandait dix-huit mille Espagnols; il s'empara d'Ypres; mais l'archiduc prit Courtrai et assiégea Lens. L'armée française, forte de quinze mille hommes, accourut à la délivrance de cette bicoque; elle trouva l'ennemi fortement retranché, et Condé feignit de se mettre en retraite; mais dès que les Espagnols se furent ébranlés pour le poursuivre, il s'arrêta et les attaqua avec fureur [19 août]. La cavalerie ennemie fut enfoncée, l'infanterie taillée en pièces : ce fut le complément de la victoire de Rocroy. Les Espagnols perdirent huit mille hommes, toute leur artillerie, leurs drapeaux, et cette bataille ne coûta que cinq cents hommes aux vainqueurs. Cette victoire, qui mit le comble à la gloire des armes françaises, détermina la signature de la paix dont les négociations duraient depuis cinq ans.

§ IV. Congrès et traités de Westphalie. — Depuis que l'expédition de Charles VIII en Italie avait signalé la fin des guerres et de la politique féodales, aucun traité constitutif n'avait encore réglé d'une manière fondamentale le droit public, les rapports et le système d'équilibre des États chrétiens. Les nombreux traités faits par Louis XII et François Ier avec la moitié de l'Europe n'avaient été que partiels, accidentels et comme provisoires : on en pouvait dire autant du traité de Cateau-Cambrésis, quoiqu'il eût mis fin à la première période de la rivalité de la France et de la maison d'Autriche; autant même du traité de Vervins, qui n'était que la conclusion des guerres religieuses de France. La guerre de Trente-Ans était à la fois et la lutte de la France contre la maison d'Autriche et la lutte entre le catholicisme et le protestantisme, c'est-à-dire la guerre engendrée par la nécessité de reconstituer l'Europe sur de nouvelles bases; elle devait aboutir à un traité

qui fixât définitivement les rapports entre les deux religions qui mît fin à la longue tentative des papes pour restaurer le catholicisme, qui effectuât pour jamais la séparation du temporel et du spirituel ; à un traité qui réglât, écrivît, légitimâ tous les changements politiques qui s'étaient faits depuis un siècle et demi, l'existence de nouveaux États, l'extinction de prétentions surannées, la reconnaissance de droits acquis, enfin les relations des diverses puissances, combinées de telle sorte que toutes se fissent contrepoids, et qu'il naquît de cette pondération de forces un équilibre garant de la paix universelle. Telle était l'œuvre immense imposée au premier congrès que l'Europe eût vu depuis les conciles généraux du moyen âge, au congrès de Westphalie.

Le congrès de Westphalie s'ouvrit le 10 avril 1643 ; il était partagé en deux assemblées : l'une, tenue à Munster, entre les plénipotentiaires de l'empereur, de la France, de l'Espagne et des princes catholiques d'Allemagne, sous la médiation du pape et des Vénitiens ; l'autre tenue à Osnabruck, entre les plénipotentiaires de l'empereur, de la Suède et des princes protestants d'Allemagne, sous la médiation du roi de Danemarck. Tous les États de l'Europe, excepté la Turquie, y envoyèrent des députés. Ceux de la France étaient le comte d'Avaux et Abel Servien, auxquels fut adjoint, plus tard, le duc de Longueville, pour accorder ces deux diplomates, esprits de la plus haute portée, mais ennemis l'un de l'autre : ceux de la Suède étaient Oxenstiern fils et Salvius ; ceux de l'empereur, les comtes de Trautmansdorf et de Nassau ; ceux de l'Espagne, les comtes de Penaranda et de Saavedra. L'empereur ne voulait pas d'abord que les princes et États de l'Empire, alliés de ses ennemis, traitassent en leur privé nom ; mais il fut forcé de céder, et ceux-ci participèrent aux délibérations du congrès dans la même forme qu'aux diètes de l'Empire. L'Espagne refusa de reconnaître les envoyés du Portugal, et ceux-ci se placèrent à la suite et sous la protection de l'ambassade française.

Trois traités sortirent des longues et tortueuses discussions de ces deux assemblées : 1° entre l'Espagne et les Provinces-Unies ; 2° entre la France, l'empereur et les États de l'Empire ; 3° entre l'empereur, la Suède et les États de l'Empire. Les deux derniers, conclus à Munster et à Osnabruck le 24 octobre 1648, n'en formèrent réellement qu'un seul et furent écrits sous l'inspi-

ration de la France. Il n'en fut pas de même du premier, conclu à Munster le 30 janvier 1648.

La France et ses alliés s'étaient engagés à ne pas traiter séparément ; « agir avec ses amis et diviser ses ennemis, » était le résumé des instructions de Mazarin à ses envoyés, et c'est là ce qui devait lui assurer le triomphe dans le congrès. L'Espagne mit donc tous ses soins à isoler la France de ses alliés, et elle parvint à entamer des négociations séparées avec les Provinces-Unies en les alarmant sur les projets de Mazarin, qui voulait, disait-elle, échanger la possession de la Catalogne et du Roussillon contre celle des Pays-Bas. Les Hollandais, épouvantés d'avoir pour voisine une puissance qui les absorberait peut-être un jour, ne pensèrent plus qu'à conserver les Pays-Bas à l'Espagne; et la paix fut conclue entre eux et leurs anciens maîtres. Philippe IV reconnut l'indépendance absolue des Provinces-Unies, leur laissa les conquêtes qu'elles avaient faites dans le Brabant septentrional, dans l'Asie et dans l'Amérique, enfin consentit à la fermeture de l'Escaut et à la ruine du port d'Anvers.

Le descendant de Philippe II devait être bien humilié d'un *tel* traité; mais il pouvait, grâce à cette paix séparée et aux troubles qui agitaient alors la France, rejeter les conditions que celle-*ci* voulait lui imposer. La continuation de la guerre était aussi le vœu de Mazarin, qui avait résolu de réduire l'Espagne à ne plus se mouvoir que dans la sphère de la France, et qui songeait même déjà à réunir les deux couronnes dans la maison de Bourbon [1]. Les négociations furent donc rompues entre la France et l'Espagne; mais l'empereur ne voulut pas suivre l'exemple de Philippe IV : épuisé d'hommes et d'argent, sollicité par le cri universel de l'Allemagne dévastée, il abandonna l'Espagne et fit la paix aux conditions imposées par les vainqueurs.

La France obtint : 1° la renonciation de l'empereur à tout droit sur les Trois-Évêchés, qui furent définitivement séparés de l'Empire et réunis à la France; 2° la renonciation de l'empereur au droit de suzeraineté sur la ville de Pignerol, cédée à la France par le duc de Savoie en 1631 ; 3° la cession des landgraviats de Haute et Basse-Alsace, du Sundgau, des dix villes

(1) Voyez plus loin, section II, ch. 1.

impériales d'Alsace, sauf Strasbourg, de la ville de Brisach, avec les mêmes droits de souveraineté et de supériorité territoriale que l'Empire et la maison d'Autriche avaient exercés; 4° le droit de tenir garnison dans Philipsbourg, et la promesse qu'aucune forteresse ne serait élevée sur la rive droite du fleuve, depuis cette ville jusqu'à Bâle; 5° la liberté de commercer sur le Rhin et les deux rives du fleuve; 6° la promesse que l'empereur ni l'Empire ne se mêleraient aucunement de la guerre entre la France et l'Espagne, et qu'ils n'emploieraient que les voies amicales pour terminer le différend entre la France et la Lorraine.

La Suède obtint la Poméranie citérieure, Rugen, Wismar, l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, sécularisés; elle fut déclarée membre de l'Empire, avec trois voix à la diète. L'électeur de Brandebourg obtint l'archevêché de Magdebourg et les évêchés de Halberstadt, Minden et Camin, sécularisés, avec quatre voix à la diète; le duc de Mecklembourg, les évêchés de Ratzebourg et de Schwerin, sécularisés, et deux voix à la diète; le landgrave de Hesse et le duc de Brunswick, des abbayes sécularisées, etc. Ainsi toutes les compensations étaient payées par les pays catholiques en faveur des protestants. Néanmoins l'électeur palatin ne fut remis en possession que du Bas-Palatinat; le Haut-Palatinat resta à la Bavière, qui garda la dignité électorale; mais un huitième électorat fut créé en faveur du Palatin.

Les Provinces-Unies furent déclarées comprises dans la paix, et leur séparation de l'Empire fut reconnue par le silence de l'empereur et de la diète. Les ducs de Savoie, de Modène et de Mantoue recouvrèrent leurs États; mais le duc de Lorraine refusa d'accéder au traité que lui proposait la France, et le différend fut remis à des arbitres.

La confédération helvétique, indépendante de fait, depuis trois siècles, de l'empire germanique, mais dont aucun acte public n'avait reconnu l'existence (1), fut formellement sous-

(1) Voy. t. I, p. 495. — Ce fut vers la fin du quinzième siècle, quand ils se sentirent fiers de la défaite de Charles le Téméraire, de l'alliance de la France et de l'adjonction des cantons de Fribourg et de Soleure (1481), qui portèrent leur nombre à dix, qu'ils rompirent avec le corps germanique et refusèrent des contingents à l'empereur Maximilien. Celui-ci, aidé de la ligue de Souabe, leur fit la guerre et fut forcé de conclure la paix de Bâle (1499), qui exempta les Suisses de toute charge

traite à la juridiction de l'Empire. On la déclara neutre à perpétuité, pour qu'elle servît de barrière entre la France et l'Autriche, qui auraient pu se disputer ce plateau, origine des grandes vallées de l'Europe.

Enfin tous les princes de l'Europe, même ceux qui n'avaient pris qu'une part très-indirecte aux délibérations du congrès, même ceux qui passaient à peine pour chrétiens, comme le grand-duc de Moscovie, furent compris nominativement dans cette paix.

En même temps que s'effectuaient ces règlements de territoire, les dispositions relatives à la constitution de l'Empire furent arrêtées.

La paix de Passau, de 1552, et la paix d'Augsbourg, de 1555, sont confirmées ; amnistie générale est prononcée ; l'état public de la religion et la jouissance des biens ecclésiastiques sont remis sur le même pied qu'avant l'année 1624 ; la chambre impériale sera composée de vingt-six membres catholiques et de vingt-quatre protestants. L'empereur ne peut rien faire, pour les objets d'intérêt général, sans les diètes nationales, où tous les princes, États et villes libres jouissent d'un suffrage décisif, principalement pour faire des lois, déclarer la guerre ou la paix, imposer des levées d'hommes et d'argent, construire des forteresses, etc. Lesdits princes, États et villes libres ont l'exercice de la supériorité territoriale, c'est-à-dire le droit de se gouverner eux-mêmes et leurs sujets, tant sur les choses ecclésiastiques que sur les choses politiques ; ils ont la faculté de faire des alliances, soit entre eux, soit avec les puissances étrangères, pourvu que ces alliances ne soient pas dirigées contre l'empereur et l'Empire, ni contraires à la paix de Westphalie ; ils ne peuvent être mis au ban de l'Empire que pour forfaiture à la constitution, et seulement par des diètes nationales. Leur nombre est fixé à 343, dont 158 souverains séculiers, 123 ecclésiastiques et 62 villes impériales.

§ V. Importance des traités de Westphalie. — Les traités d'Osnabruck et de Munster, qui entrèrent dans des détails infinis pour régler les intérêts si nombreux et si compliqués de la

envers l'Empire et reconnut implicitement leur indépendance. A cette époque, Bâle, Schaffouse et Appenzell se réunirent à la confédération, et le nombre des cantons fut ainsi porté à treize.

politique européenne, étaient de la plus haute importance. La lutte commencée sous Charles-Quint entre les princes allemands et la maison d'Autriche, entre les grands vassaux de l'empire et la couronne impériale, était terminée; l'esprit fédéral ou féodal l'emportait; l'esprit d'unité et d'hérédité était vaincu; la maison d'Autriche voyait s'évanouir son rêve d'une Allemagne monarchique. La France, sous l'inspiration de laquelle tout cela s'était fait, avait accumulé les précautions contre cette maison : la diète avait la souveraineté; l'empereur était réduit à la puissance exécutive; on multipliait les votes; les princes avaient l'indépendance politique absolue, etc. Mais toutes ces garanties intérieures ne suffisaient pas : les empereurs, tant qu'ils seraient choisis dans la maison d'Autriche (et l'on n'avait rien stipulé à cet égard), auraient encore assez de puissance pour violer la nouvelle constitution; il fallait donc des garanties extérieures : c'est pour cela qu'on donna à la France et à la Suède entrée dans les affaires d'Allemagne par des agrandissements de territoire.

La Fance ne pouvait acquérir qu'à titre de souveraineté absolue et de réunion à elle-même; d'ailleurs l'Allemagne ne voulait pas qu'un État si puissant devînt membre de l'Empire et jetât ses voix dans la diète : ainsi on lui donna les Trois-Évêchés et l'Alsace en toute propriété, morcellement de l'Empire, enlevé en partie à la maison d'Autriche, qui affermissait l'unité territoriale de la France, lui donnait une portion de sa limite naturelle, et lui rendait le Rhin, qu'elle n'avait pas vu depuis Charlemagne. Appuyée sur ce grand fleuve et possédant les deux portes de Brisach et de Philipsbourg, elle pouvait entrer en Allemagne à son gré, tenait en bride la maison d'Autriche, et avait en réalité le protectorat de l'Empire. Enfin, en faisant reconnaître l'indépendance et la neutralité de la Suisse, avec laquelle elle avait une alliance de cent trente ans, elle reculait par le fait sa frontière de cinquante lieues, se donnait pour barrière contre l'Autriche la masse des Alpes, et rendait la Franche-Comté inutile.

L'Autriche avait donc pour contre-poids extérieur la France; son contre-poids intérieur était la Suède. Voilà pourquoi on rendit celle-ci allemande en lui donnant la Poméranie et des voix à la diète; elle devait servir de centre et d'appui à tous les États du Nord, à tous les princes protestants. C'était le rôle qu'a-

vait ambitionné pour elle Gustave-Adolphe, mais c'était un rôle qu'elle n'était pas destinée à jouer ; et l'Allemagne devait, à la fin de ce siècle, trouver en elle-même ce contre-poids à l'Autriche dans le Brandebourg, province appelée à former une monarchie nouvelle, toute allemande, toute protestante, pleine d'avenir, et qui sera peut-être pour la Germanie le noyau de sa nationalité [1].

En résumé, la prépondérance de la maison d'Autriche était détruite, non pas tant par ses pertes matérielles que par la nouvelle constitution de l'empire, l'impossibilité où elle se trouvait désormais d'être le centre de l'unité allemande, la séparation des intérêts de ses deux branches, enfin l'agrandissement territorial et l'influence morale de la France. L'œuvre de Richelieu était donc accomplie par son successeur, sous la régence de son ennemie, pendant les troubles d'une minorité ; tant les plans du cardinal avaient cette grandeur pleine de mesure qui assure seule le succès ! La France a fait de plus glorieux traités que ceux de Westphalie : elle n'en a pas fait de plus utiles et de plus durables. Les transactions de Munster et d'Osnabruck sont restées pendant cent cinquante ans les traités constitutifs de l'Europe moderne ; elles ont servi de base à toutes celles qui les suivirent ; l'immensité et la complication des intérêts qu'elles réglèrent les ont fait regarder comme le chef-d'œuvre des actes diplomatiques, et leur ont valu le surnom de *Code des nations*.

## CHAPITRE VII.

### La Fronde. — 1647 à 1654.

§ I. Réveil de l'esprit démocratique. — Révolution d'Angleterre. — Mort de Charles Ier. — Le commencement du dix-septième siècle avait été une époque de progrès pour les royautés absolues. En France, nous avons vu quel immense chemin le pouvoir royal avait fait sous Henri IV et surtout sous Richelieu ; en Allemagne, la maison d'Autriche avait été sur le point d'arriver au but vainement cherché par Charles-Quint, une monarchie héréditaire ; en Angleterre, la prérogative royale, si largement exercée par les Tudors, avait été exploitée imprudem-

[1] Voyez ma *Géographie militaire*, 5e édit. p. 225.

ment par les Stuarts dans un sens tout despotique et même catholique ; en Espagne, rien n'avait ébranlé, sous les faibles successeurs de Philippe II, le grand édifice élevé par ce génie de l'absolutisme. L'époque du traité de Westphalie signale un moment de revers pour les royautés absolues : les peuples font partout acte d'existence ; « l'étoile est alors terrible contre les rois [1]. » Dans la monarchie espagnole, trois royaumes se révoltent pour le maintien de leurs libertés et prennent des souverains nationaux ; en Allemagne, les projets de monarchie héréditaire de la maison d'Autriche sont à jamais ruinés ; enfin l'Angleterre et la France vont avoir deux révolutions populaires, différentes, il est vrai, par l'importance et par le résultat, mais dont l'origine est également le réveil de l'esprit démocratique.

Charles Ier, imbu d'idées erronées sur la nature du pouvoir royal, séduit par l'exemple de Richelieu et avide d'imposer à ses trois royaumes l'unité de pouvoir et de religion, avait trouvé des obstacles insurmontables à ses projets dans le parlement. Il cessa de le réunir, pourvut aux dépenses par des taxes illégales, et voulut introduire l'épiscopat et la liturgie anglicane dans l'Écosse, où le calvinisme puritain était si farouche et si ardent. Les Écossais se révoltèrent et signèrent une alliance, pour la défense de leur foi, célèbre sous le nom de *Covenant* [1637]. La guerre commença : les insurgés eurent quelques succès ; le roi fut obligé de convoquer un parlement, qui se vengea de ses attaques contre les libertés nationales en condamnant à mort Strafford, son principal ministre, en lui ôtant ses plus importantes prérogatives, en faisant alliance avec les Écossais [1640, nov.]. Richelieu, avec une perfidie qui déshonore sa mémoire, rendit à Charles les embarras que celui-ci lui avait donnés en protégeant les huguenots ; il envoya des armes et des subsides aux insurgés d'Écosse, et répandit « beaucoup d'argent à Londres pour y exciter la rébellion [2]. » Les Irlandais profitèrent de ces troubles pour se révolter ; le parlement accusa le roi de complicité avec ces papistes et lui ôta la conduite de la guerre contre eux. Charles s'enfuit à Nottingham [1642, 24 août], et appela ses fidèles à la défense de la royauté ; les nobles, les épiscopaux, les

(1) Motteville, t. II, p. 414.
(2) Retz, ibid., p. 93.

catholiques, se rangèrent autour de lui. Du côté du parlement étaient la bourgeoisie, les presbytériens, et, parmi ceux-ci, les indépendants, sorte d'anabaptistes qui voulaient l'égalité absolue tant politique que religieuse, qui rejetaient les rois, les nobles, les prêtres, qui prenaient pour règle unique de la foi l'inspiration individuelle, qui, enfin, avaient pour chef un ambitieux plein de génie, d'astuce et de cruauté, Olivier Cromwell, membre du parlement. Après trois années de guerre, Charles fut définitivement vaincu à la bataille de Naseby [1645, 14 juin]; il s'enfuit dans l'armée écossaise, qui le vendit à ses ennemis. Le parlement se montra néanmoins disposé à traiter avec lui; mais l'armée, formée entièrement de niveleurs et fanatisée par Cromwell, marcha sur Londres, expulsa les députés modérés et laissa le champ libre aux indépendants. Ceux-ci nommèrent une commission pour juger le roi; les pairs refusèrent de sanctionner cet acte; les communes déclarèrent qu'on se passerait de leur sanction, parce que tout pouvoir émane du peuple. Charles fut traduit devant cette commission et refusa de répondre : il fut condamné à mort et exécuté [1649, 30 janv.]. La reine et le prince de Galles s'étaient déjà réfugiés en France.

§ II. Résistance du parlement de Paris a l'autorité royale, — Commencement de la Fronde. — Cette révolution terrible ne fut qu'éphémère : en Angleterre, l'aristocratie était le guide de la civilisation; et le renversement de la royauté, s'étant fait malgré elle et contre elle, ne pouvait être durable. En France, c'était la royauté qui était à la tête de la civilisation; et le mouvement démocratique qui allait y éclater ne fit que lui préparer la voie à l'absolutisme. Ce mouvement avait moins de bases encore qu'en Angleterre, car il fut conduit par une puissance bâtarde et toute nouvelle, l'aristocratie bourgeoise des parlements, qui jusqu'alors avait été l'instrument docile de la royauté contre la noblesse féodale. Mais la magistrature avait vu son crédit et son influence grandir depuis un demi-siècle : elle avait donné deux fois la régence et essayé de remplacer les états généraux de 1614; elle voyait ses membres dans le conseil du roi, dans les ambassades, à la tête des milices urbaines; puissante par ses richesses, ses lumières, ses résistances, la nombreuse clientèle qu'elle rassemblait autour d'elle, elle était la haute bourgeoisie, et pouvait croire qu'elle représentait le peuple : elle essaya de faire une révolution populaire.

Richelieu et Mazarin, pour subvenir aux frais de leur longue lutte contre la maison d'Autriche, avaient levé « de monstrueuses sommes de deniers. » On inventait sans cesse de nouveaux impôts, on créait des charges de tout genre, on faisait des emprunts ruineux à quinze pour cent, on mangeait par avance les revenus de plusieurs années, on retranchait une partie des gages de fonctionnaires. Il n'y avait pas eu un pareil désordre dans les finances depuis Henri III. Encore si Richelieu était fastueux, il pourvoyait largement aux dépenses de l'État et ne faisait pas de prodigalités aux courtisans; mais Mazarin était avare et rapace : déjà odieux à la nation par sa qualité d'étranger, son ascendant sur la reine, ses manières et son langage souples, rampants, hypocrites, enfin par sa persistance à continuer le système de guerre de Richelieu, il le devint encore davantage par les énormes richesses qu'il entassa pour lui-même, les dons qu'il distribua aux courtisans, et surtout les nombreux édits bursaux inventés par sa créature, d'Émery, administrateur habile, mais très-impopulaire. Le parlement fit une vive opposition à ces tyrannies financières; il proposa la réunion des *cours souveraines*, c'est-à-dire du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides, « afin de travailler à réformer l'État, que le mauvais ménage de l'administration met en péril; » et, après de nombreuses dissensions, il refusa d'enregistrer un édit qui établissait un impôt juste mais inusité, un octroi sur toutes les denrées entrant dans Paris. Le roi enfant vint tenir un lit de justice : l'enregistrement de l'édit fut forcé; mais, le lendemain, les magistrats le déclarèrent de nulle valeur [1648, 16 janv.]. La régente, petite-fille de Philippe II, avait, sur la nature du pouvoir royal, les idées exagérées de la cour de Madrid : irritée de la résistance du parlement, elle lui défendit, avec un ton de raillerie superbe, de prendre connaissance des édits royaux, jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme s'il prétendait avoir le « droit de borner les volontés du roi [1]. » C'était une parole bien imprudente, car la monarchie absolue ne faisait que de naître; et s'il n'y avait rien d'écrit sur le droit prétendu par le parlement de contrôler les volontés royales, il n'y avait rien aussi d'écrit sur le pouvoir absolu des rois. « Tout le monde s'éveilla, dit le cardinal de Retz : l'on chercha comme

[1] Retz, t. I, p. 144.

a tâtons les lois; l'on s'effara, et, dans cette agitation, ces questions, d'obscures qu'elles étoient, et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Si les plus sages du corps n'eussent éludé la réponse, la France, à mon opinion, auroit couru fortune, parce que la compagnie se déclarant pour l'affirmative, comme elle fut sur le point de le faire, elle déchiroit le voile qui couvre le mystère de l'État (¹). » L'octroi fut adopté avec des modifications; mais le parlement persista à contrôler les actes du gouvernement. Bientôt de nouvelles charges judiciaires furent créées, et, au renouvellement du bail de la paulette, l'on exigea des magistrats quatre années de leurs gages en forme de prêt. Le parlement, la cour des aides et la chambre des comptes se rassemblèrent, et rendirent un arrêt, dit d'union, par lequel ils convinrent de s'occuper des affaires et de la réforme de l'État dans une assemblée composée de députés des trois cours [13 mai]. Un arrêt du conseil du roi cassa l'arrêt d'union, et l'on employa vainement les caresses et les menaces pour empêcher l'assemblée projetée. Les magistrats persistèrent; l'assemblée se tint dans la chambre du Palais dite de Saint-Louis ; et Mazarin, qui voyait le peuple s'agiter en faveur des magistrats et les importants renouveler leurs cabales, conseilla à la reine de céder.

Cette assemblée demanda [29 juin] que les intendants, établis dans les provinces au détriment des officiers ordinaires de justice et de finance, fussent révoqués ; que les tailles, qui s'élevaient à 50 millions (le marc à 26 francs), fussent réduites d'un quart ; qu'aucun impôt ne pût être levé sans l'enregistrement des cours souveraines, que le parlement fût juge des malversations financières, qu'aucune commission extraordinaire ne pût être établie, que toute personne arrêtée par ordre du roi fût interrogée dans les vingt-quatre heures ou mise en liberté, etc. Ces demandes contenaient toute une révolution. La reine refusa de les sanctionner, et ordonna au parlement de cesser ses assemblées séditieuses. Le parlement déclara que les réformes arrêtées pouvaient se passer de la sanction royale, et il rendit un arrêt qui supprimait les intendants et les commissions extraordinaires.

La régente était furieuse : « Je ne consentirai jamais, s'écria-

(¹) Retz. t. I, p. 144 et 240.

t-elle, que cette canaille attaque l'autorité du roi, mon fils [1]. » Et, avec la confiance la plus profonde et la plus naïve dans son pouvoir, elle ne parlait que de briser, de terrasser, de faire un « châtiment si exemplaire qu'il étonneroit la postérité. » « Vous êtes vaillante, lui dit Mazarin, comme un soldat qui ne connoît pas le danger [2]. » Et il la fit consentir à la suppression des intendants, pourvu que l'arrêt fût changé en déclaration royale, « afin que le peuple eût au moins obligation de son soulagement à sa majesté [3] ; » puis il discuta sur les autres demandes, et renvoya le surintendant d'Émery. « Mais cette facilité du ministre augmenta beaucoup l'espoir des révoltés ; et le parlement commença de s'attribuer une puissance si excessive qu'il donnoit lieu de craindre que le mauvais exemple qu'il voyoit en celui d'Angleterre ne lui fît quelque impression [4]. »

« Les jeunes conseillers, croyant déjà être ministres, ne parloient que du gouvernement du royaume et ne songeoient plus aux affaires du Palais [5]. » Les anciens et les modérés ne cachaient pas leur désir de voir le système ministériel échouer devant la résistance parlementaire. Le plus ardent de tous était le conseiller Broussel, vieillard probe et médiocre, qui déclamait sans cesse contre la cour et les impôts et était idolâtré du peuple, qui le regardait comme son tribun [6]. La bourgeoisie commençait à se remuer. « Les Parisiens disoient tous librement que si on leur demandoit de l'argent, ils étoient résolus de suivre l'exemple des Napolitains [7] ; » des pamphlets très-hardis et des chansons injurieuses sur la reine circulaient dans le public. Une foule d'ambitieux poussaient au désordre, surtout Gondi (le cardinal de Retz), coadjuteur et neveu de l'archevêque de Paris, jeune homme de mœurs débauchées, qui avait, disait-il lui-même, l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ; esprit facile et séduisant, plein de vanité et d'intrigue, il n'aimait que le trouble, les conspirations, les mouvements populaires, et croyait qu'il fallait de « plus grandes qualités

(1) Motteville, t. II, p. 386.
(2) Ibid., p. 387.
(3) Retz, t. I, p. 155.
(4) Id., t. II, p. 407.
(5) Mém. de Montglat.
(6) Mém. de Brienne.
(7) Motteville, t. II, p. 316.

pour être un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers. »

La cour s'inquiéta et chercha à arrêter les assemblées du parlement par un lit de justice dans lequel le roi accorda la remise d'un quart des tailles, ordonna qu'aucun impôt ne fût levé sans l'enregistrement du parlement, et promit d'assembler les notables ; en même temps on interdit les séances de la chambre de Saint-Louis [1648, 30 juillet]. Mais les esprits étaient exaltés ; les réformes accordées ne suffisaient plus ; les parlementaires continuèrent à s'assembler et à déclamer sur la misère du peuple, l'abaissement de la noblesse, la gloire de la nation compromise dans une guerre interminable. La reine, exaspérée, résolut de ruiner la *Fronde* (c'était le nom qu'on donnait au parti de la magistrature) par un coup d'État.

§ III. Les barricades de 1648. — Condé venait de remporter la victoire de Lens : « Le parlement sera bien fâché de cette nouvelle ! » s'écria le petit roi, qui était élevé dans toutes les idées du pouvoir absolu. Et pendant que la cour assistait au *Te Deum* chanté à Notre-Dame [26 août] (1), des gardes furent envoyés pour arrêter Broussel et deux autres magistrats. A cette nouvelle, une émeute violente éclate par toute la ville : le carrosse où l'on emmène Broussel est suivi par la multitude, qui cherche à l'enlever ; on crie partout : Broussel et liberté ! Les gardes françaises et suisses sont poussés sur le Palais-Royal (2) ; on tend les chaînes, on commence des barricades ; le conseil de ville ordonne aux milices bourgeoises de s'armer.

Le coadjuteur s'était jeté au milieu du tumulte ; il avait couru de grands dangers, et s'était rendu au Palais-Royal pour demander la liberté de Broussel. Il trouva la cour, pleine de sécurité, qui l'accueillit par des railleries, et la reine, qui répondit à ses alarmes par ces paroles où se résument toutes les convictions du pouvoir absolu : « Il y a de la révolte à imaginer qu'on puisse se révolter. » Puis elle ajouta : « Allez vous reposer, monsieur ; vous avez bien travaillé (3). » Gondi, qui ne voulait que se rendre nécessaire, irrité des soupçons de la

(1) Motteville, t. III, p. 5.

(2) Le Palais-Cardinal avait été légué par Richelieu à Louis XIII. Anne d'Autriche y établit sa demeure, et c'est de là qu'il prit le nom de Palais-Royal.

(3) Retz, p. 167 et 179.

cour, résolut de se mettre à la tête du mouvement : il avait pour lui les chefs de la garde bourgeoise, qui lui étaient dévoués, une partie des parlementaires, tout le clergé, enfin le peuple, qui l'aimait pour sa dignité, son éloquence, ses libéralités, ses manières lestes et cavalières.

Le lendemain, le chancelier Séguier alla au parlement pour calmer les esprits ; il fut arrêté par les barricades du Pont-Neuf, insulté et poursuivi par le peuple. Le maréchal de la Meilleraie engagea un combat pour le délivrer : les Suisses furent repoussés ; les faubourgs du Midi descendirent au centre de la ville ; la garde bourgeoise, unie au bas peuple, se rendit maîtresse des postes de l'intérieur. « Tout le monde prit les armes, dit le cardinal de Retz : il y eut dans Paris plus de deux cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avoit laissées entières [1]. » A ces nouvelles, le parlement se décide à aller en corps demander la liberté de Broussel. Toutes les barricades s'ouvrent devant les magistrats ; mais la régente rejette leur demande avec colère : « C'est vous qui avez causé ce tumulte, dit-elle ; vous m'en répondrez, vous, vos femmes et vos enfants, et mon fils saura bien vous en punir un jour [2]. » Ils sortent ; mais le peuple furieux les force à rentrer au palais : s'ils ne ramènent Broussel, cent mille hommes iront le chercher. Anne trépignait de fureur et voulait soutenir un siége ; mais, sollicitée par Mazarin et surtout par la reine d'Angleterre, qui lui mettait devant les yeux son triste exemple, elle céda. Le parlement promit de ne plus s'occuper des affaires publiques jusqu'à la Saint-Martin, et la reine donna l'ordre de délivrer Broussel.

Le lendemain, le vieux conseiller fut reçu avec des acclamations incroyables. « Jamais triomphe de roi ou d'empereur romain, dit madame de Motteville, n'a été plus grand que celui de ce pauvre homme, qui n'avoit rien de recommandable que d'être entêté du bien public et de la haine des impôts [3]. » Les barricades furent détruites, les troupes royales renvoyées de Paris, l'ordre rétabli partout. Mais il resta chez le peuple une grande défiance de la cour, une joie insolente de sa victoire,

(1) Retz, p. 191.
(2) Motteville, t. III, p. 18.
(3) Ibid., p. 26.

l'envie et le goût des émeutes. Les ambitieux eurent soin de tenir ses passions éveillées : une foule de libelles et de chansons se répandirent, où le ministre était moqué et injurié, où « tout ce qui regardoit le respect qu'on devoit à la reine servoit de sujet à la raillerie publique [1]. » Le parlement, enflé des applaudissements du peuple et imbu de ses lectures de l'antiquité, se croyait le sénat romain, et prétendait qu'il était « institué, comme autrefois les éphores, pour modérer l'extrême puissance des rois et s'opposer à leurs dérèglements ; » il prenait exemple sur le parlement anglais, comme s'il y avait autre chose que le nom de commun entre les deux institutions ; il continuait ses assemblées ; il rendait, par ses exigences, le gouvernement presque impossible ; il refusait même de punir les insultes faites à la reine.

§ IV. Fuite de la cour. — Les seigneurs se réunissent aux bourgeois. — Guerre civile. — Paix de Ruel. — La régente et son ministre se lassèrent de cette situation ; il valait mieux la guerre ouverte, mais la guerre hors de Paris. La cour se retira à Ruel [1648, 13 sept.]. Le parlement ordonna aux bourgeois de s'armer, somma Mazarin de ramener le roi dans la capitale, et prit une attitude si ferme, que la reine s'empressa de négocier : d'ailleurs Condé avait abandonné la cour ; il s'était rallié au parlement et demandait le renvoi du cardinal. Anne fut forcée d'accéder à toutes les demandes de la chambre de Saint-Louis [24 oct.] ; et cette concession, qui changeait en réalité la constitution de la France, excita une allégresse universelle.

Tout cela s'était passé au milieu des négociations si difficiles qui amenèrent les traités de Westphalie ; mais ces traités ayant été signés le jour même où la cour revint à Paris, Mazarin put donner tous ses soins aux troubles de l'intérieur. La régente regardait les concessions qu'elle avait faites « comme un assassinat commis contre l'autorite royale [2] ; » elle chercha à revenir sur ses pas. Le parlement ordonna une enquête sur les violations faites à la déclaration du 24 octobre, et menaça de rendre un arrêt de bannissement contre le cardinal. Celui-ci réunit auprès de Paris huit mille hommes ; il persuada à Condé « de préférer la gloire de conservateur de la monarchie à celle de

(1) Motteville, t. III, p. 39.

(2) Ibid., p. 84.

restaurateur du public; » il s'assura du duc d'Orléans et des autres princes par ses promesses; et alors la cour sortit furtivement de la capitale et se retira à Saint-Germain [1649, 6 janv.]. Le lendemain parut une déclaration par laquelle la régente annonçait aux bourgeois que « le roi étoit sorti de Paris pour ne pas demeurer exposé aux pernicieux desseins d'aucuns officiers de sa cour de parlement, lesquels, ayant intelligence avec les ennemis déclarés de l'État, après avoir attenté contre son autorité en diverses rencontres et abusé longuement de sa bonté, se sont portés jusqu'à conspirer de se saisir de sa personne (1). » Ordre était donné au parlement de se transférer à Montargis.

A la nouvelle de la fuite du roi, tout Paris fut en mouvement. Les magistrats étaient épouvantés; mais le peuple ne montra nulle frayeur, et de lui-même se mit en armes. Gondi se démena avec tant d'activité, que le désespoir s'empara de tous les esprits, et que « le parlement, tout d'une voix, déclara Mazarin perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son État, et lui enjoignit de se retirer du royaume dans la huitaine, sinon il étoit ordonné à tous les sujets du roi de lui courir sus (2). » Puis les magistrats prirent en main le gouvernement, veillèrent à l'approvisionnement et à la défense de la ville, votèrent des impositions qui montèrent en quelques jours à 1,200,000 livres, la levée de dix-huit mille hommes de troupes régulières et la mise sur pied de toutes les milices bourgeoises. Le corps de ville et le clergé se réunirent à eux, et tout prit l'aspect d'une révolte sérieuse. « Ah! s'écria la reine, s'ils veulent nous traiter comme le roi et la reine d'Angleterre, ils trouveront à qui parler! » Elle croyait, en affamant la ville, faire crier merci à cette bourgeoisie bavarde et poltronne, qui n'oserait regarder en face les soldats du héros de Rocroy. Mais la noblesse, qui, depuis le commencement de la régence, voulait se venger de Mazarin, et, en faisant peur à la reine, obtenir des charges et des pensions, la noblesse ne pouvait laisser passer ce grand mouvement sans y prendre part : une guerre civile était une bonne fortune pour elle; il y avait tout à gagner et rien à perdre, car le temps de Louis XIII était déjà loin, « et l'on voyoit sur les degrés du

(1) Motteville, t. III, p. 144.
(2) Ibid., p. 149. — Retz, t. I, p. 267.

trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avoit foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux et benin [1], » homme de fourberie et d'intrigue, incapable d'élever un échafaud. On vit donc accourir à Paris le duc d'Elbeuf avec ses fils, puis le prince de Conti [2], le duc de Longueville et le duc de la Rochefoucauld, tous trois entraînés par la duchesse de Longueville [3], les ducs de Bouillon et de Chevreuse, enfin le duc de Beaufort, échappé récemment de Vincennes, et qui devint l'idole du peuple et le *roi des halles*. Ces seigneurs frivoles et joyeux, certains d'ailleurs de vendre leur soumission quand ils le voudraient, donnèrent à l'insurrection, par leur luxe et leur galanterie, les apparences d'une fête; ils s'emparèrent du mouvement commencé par la bourgeoisie, changèrent son caractère et le firent avorter. Au lieu d'être une tentative du peuple pour obtenir des garanties de liberté, la Fronde ne fut plus que la dernière campagne de l'aristocratie contre la royauté.

Les seigneurs signèrent un acte d'union avec la bourgeoisie; Conti fut déclaré généralissime avec le duc d'Elbeuf pour lieutenant. La duchesse de Longueville prit séjour à l'Hôtel de ville avec une cour de seigneurs frivoles et licencieux; « et l'on ne parla plus bientôt dans toute l'Europe que des charmes de sa beauté, de la délicatesse de son esprit, du crédit qu'elle s'étoit acquis dans Paris et dans toute la France. » Les princes exerçaient les milices bourgeoises; le coadjuteur levait un régiment de cavalerie, et prêchait au peuple la « défense des lois du royaume; » le parlement continuait à prendre des mesures vigoureuses, ordonnant que « tous les deniers royaux seroient saisis et employés à la défense commune; » il faisait des réquisitions de vivres et d'armes, s'imposait lui-même à 500,000 livres, enjoignait aux communes de sonner le tocsin et de courir sus à ceux qui feraient des levées de troupes sans son ordre. Tous les autres parlements firent union avec le parlement de Paris: Reims, Tours, Poitiers, se déclarèrent en sa faveur; le duc de la Trémoille fit publiquement des levées pour lui; la Norman

(1) Retz, t. I, p. 95.

(2) Frère du prince de Condé. Le cardinal de Retz dit que « c'étoit un zéro qui ne multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang. » (T. I, p. 298.)

(3) Geneviève de Bourbon, sœur des princes de Condé et de Conti, épouse du duc de Longueville, lequel était un descendant du fameux Dunois; enfin maîtresse du duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*.

die et la Provence se mirent en pleine révolte ; l'esprit provincial se réveilla partout contre le despotisme central imposé par Richelieu.

La guerre commença. Le conseil du roi ayant annulé les arrêts du parlement et déclaré rebelles les princes et leurs adhérents, Condé s'empara de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud et de Charenton. La prise de ce dernier poste fut la seule affaire sérieuse de cette guerre de six semaines [1649, 8 février]. La garnison, commandée par Clanleu, se fit tuer sur la dernière barricade, et neuf compagnies parisiennes furent passées au fil de l'épée. Tout le reste ne fut, pour ainsi dire, qu'un jeu. Les bourgeois, bruyants, tumultueux, mal commandés et sans discipline, s'enfuyaient à la vue des soldats de Condé. On riait des défaites comme des succès, on chansonnait les Mazarins, on faisait des caricatures grossières sur l'attachement de la *dame Anne* pour son ministre. Scarron, Marigny, Chapelle, Mézeray, jetaient dans le public d'innombrables pamphlets; le coadjuteur prêchait, écrivait, se battait, intriguait; les femmes se mêlaient, avec leurs amours, à toute cette révolte dégénérée.

Cependant les bourgeois commençaient à se lasser d'une guerre faite sans inspiration et dont ils ne voyaient pas le but; le commerce avait cessé; plusieurs millions avaient été dévorés par les seigneurs et leurs maîtresses. De son côté, la cour revenait à des idées de modération en apprenant l'extension que prenait la révolte : on annonçait que Turenne, séduit par la duchesse de Longueville, allait passer du côté de la Fronde avec les troupes weymariennes; Longueville et la Trémoille marchaient sur Paris avec deux corps levés en Normandie et en Poitou. De plus, l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, envoya une sorte d'ambassadeur au parlement pour lui déclarer que le roi d'Espagne le reconnaissait pour arbitre de la paix, le conviait de nommer des députés à un congrès, et lui annonçait qu'il avait « fait avancer dix-huit mille hommes sur la frontière pour le secourir en cas de besoin. » Enfin un événement terrible disposa tous les esprits à un accommodement : Charles Ier mourut sur l'échafaud. Le parlement, reconnaissant que le peuple était trompé par les seigneurs, lesquels ne cherchaient qu'à « perpétuer le désordre pour bouleverser l'État, » donna charge au président Molé, homme d'une haute vertu, « le plus intrépide qui ait paru dans son siècle, » d'entamer des conférences avec

la cour. Les nobles cherchèrent à arrêter les négociations en signant avec l'Espagne un traité d'alliance, à la suite duquel l'archiduc entra en Champagne; mais les parlementaires, chez lesquels le sentiment national était très-puissant, furent indignés de cette trahison, et, malgré la dureté que témoignait la reine, ils se montrèrent tout disposés à la paix. Enfin, après des discussions très-confuses, Molé, outrepassant ses pouvoirs, signa un traité [11 mars] par lequel les actes du parlement étaient annulés, son armée licenciée, ses assemblées abolies; la cour accordait une amnistie, rendait aux seigneurs leurs biens et dignités et promettait d'éloigner ses troupes.

Le peuple fut indigné de ce traité; le parlement refusa de l'enregistrer; les grands excitèrent des émeutes où Molé courut risque d'être massacré; enfin l'on rouvrit des conférences avec la cour pour demander des modifications au traité. La Fronde se ranimait à la nouvelle que Turenne s'était mis en marche avec son armée, et les seigneurs firent à la reine des conditions analogues à celles que Louis XI avait subies au traité de Conflans: Bouillon demandait Sedan, Turenne l'Alsace, la Trémoille le Roussillon, Beaufort la Bretagne, etc. Mais les troupes weymariennes avaient été séduites par l'argent de Mazarin; elles abandonnèrent leur général, qui s'enfuit en Allemagne, et se déclarèrent pour la cour. Les nobles, troublés par cette défection, projetèrent de soulever le peuple pour *purger* ou chasser le parlement, de se rendre maîtres de l'Hôtel de ville, de faire avancer l'armée d'Espagne dans les faubourgs [1]. Alors les magistrats pressèrent la reine de faire la paix; et celle-ci, inquiète de la marche de l'archiduc, qui était arrivé à Reims, consentit à modifier le traité de Ruel, à accorder la diminution des impôts, à permettre les assemblées du parlement [1er avril]. « Enfin, dit madame de Motteville, les seigneurs, ayant tous arraché quelque beau lambeau des libéralités royales, se résolurent que la paix se fît; et ce fut au roi de la recevoir de ses sujets, après l'avoir achetée chèrement [2]. »

§ V. Les troubles continuent. — Les héroïnes de la Fronde. — Nouvelle Fronde des seigneurs. — Emprisonnement de Condé. — Cette paix ne contenta personne. Les nobles s'en allèrent dans

(1) Retz, t. I, p. 480.
(2) Motteville, t. III, p. 204.

les provinces pour y attiser l'esprit de rébellion ; les parlements maintinrent leur association ; les bourgeois continuèrent leurs injures et leurs libelles contre Mazarin et la reine. On sollicitait le parlement d'imiter celui d'Angleterre, on ne parlait que de république et de liberté : « Les peuples, disait-on, ont le droit de faire la guerre à leurs rois, de changer leurs lois, de porter la couronne dans d'autres familles..... Cette monarchie est trop vieille ; il est temps qu'elle finisse. » L'ordre ne fut pas rétabli dans Paris ; les provinces ne payaient pas ; les tailles n'étaient plus levées exactement ; les peuples voulaient partout respirer l'air de la liberté ; les pauvres paysans gémissaient ; les armées étaient sans solde, la maison du roi dans un état pitoyable, la monarchie réduite à une grande misère [1]. » La cour fut alors le théâtre d'intrigues mesquines et confuses, que l'histoire sérieuse ne doit pas enregistrer, et qu'il faut chercher dans les curieux et prolixes mémoires de ce temps. L'unité monarchique continua à se débattre contre cette folie des conspirations que Richelieu avait si rudement poursuivie. La noblesse n'avait jamais été si futile, si arrogante, si brave, si spirituelle ; jamais ses mœurs n'avaient été à la fois si dissolues et si élégantes : « Les vices délicats, dit Saint-Évremond, se nommoient des plaisirs. » Jamais aussi l'État n'avait été troublé par des motifs si puérils : l'amour gouvernait tous les partis, depuis Anne d'Autriche, prête à tout sacrifier pour conserver son ministre, jusqu'à Turenne, que madame de Longueville entraînait dans la révolte ; le coadjuteur tramait ses complots dans les ruelles de ses nombreuses maîtresses, et nous verrons bientôt les princesses de Condé et de Montpensier commander des armées. Les femmes jouèrent, pendant toute cette époque, le rôle le plus brillant pour leur esprit ; elles eurent une vie aventureuse, romanesque, pleine de plaisirs et de périls ; elles menaient à la fois des intrigues amoureuses, des expéditions de guerre, des fêtes et des conspirations ; elles n'avaient jamais eu tant d'influence sur le gouvernement de l'État. Mais les duchesses de Longueville, de Montbazon, de Bouillon, de Chevreuse, etc., toutes belles, galantes, spirituelles, en visant à un rôle politique, portèrent dans les affaires leurs chétives passions, leurs petites vues, leurs idées frivoles, et elles sacrifièrent à leur vanité leur

[1] Motteville, t. III, p. 183 et 306. — Retz, t. I.

honneur, leur repos, l'honneur et le repos de leurs familles.

La cour n'était pas rentrée à Paris; Mazarin, espérant obtenir quelque popularité par des succès militaires, l'avait menée sur la frontière pour arrêter l'archiduc. Son armée, forte de trente mille hommes et commandée par le maréchal d'Harcourt, chassa l'ennemi de la Champagne et reprit les places de l'Escaut, mais elle échoua au siége de Cambrai.

Condé se réjouit de cet échec; il était en querelle ouverte avec le ministre et avait refusé le commandement de son armée. Enivré des flatteries de la noblesse, séduit par la duchesse de Longueville, qui le berçait des plus ambitieuses illusions, plein de mépris pour le cardinal, qu'il avait, disait-il, tiré du gibet, le vainqueur de la Fronde voulait dominer le gouvernement; il demandait sans cesse des faveurs pour lui et ses amis, il tyrannisait le conseil, il prétendait qu'on ne donnât aucun emploi sans son consentement, il insultait brutalement le ministre et la régente elle-même. Mazarin déploya toute sa finesse, ses fourberies, ses manières humbles et insinuantes, sa patiente hypocrisie, pour maintenir dans le parti de la cour ce prince inégal, emporté, superbe jusqu'à l'extravagance, qui se rendait ridicule par ses airs de matamore et de héros de théâtre; les traités de Westphalie lui avaient coûté moins de peine et d'agitations. Condé résista à ses artifices, et lui déclara hautement qu'il fallait qu'il vidât le royaume; mais il n'en garda pas moins tout son mépris pour les parlementaires et les bourgeois, et refusa de faire accord avec eux. C'était une nouvelle Fronde qu'il voulait former; il voulait réveiller le vieux parti aristocratique et donner une position vraie à ces nobles qui s'étaient alliés au parlement contre la royauté. Tous les seigneurs se réunissaient autour de lui : ils applaudissaient à ses insolences, ils les exagéraient par des airs moqueurs et présomptueux qui leur firent donner le nom de *petits-maîtres*; ils demandaient des gouvernements, des dignités, des places fortes. La Fronde parlementaire se rapprocha de la cour : Mazarin fit croire à Condé que Gondi et Beaufort avaient voulu l'assassiner; et ceux-ci, menacés par le prince, qui voulait les chasser de Paris, unirent leurs ressentiments à ceux du ministre. La reine elle-même, que Condé avait outragée comme femme, fit taire ses haines contre la bourgeoisie et consentit à subir le contrôle du parlement, pourvu qu'elle satisfît sa vengeance. Mazarin

n'aimait pas les coups violents : tourner les obstacles était dans la nature de ses goûts et de son esprit ; où Richelieu employait la hauteur et la dureté, il n'employait que l'humilité et la souplesse ; c'étaient les voies qui lui avaient jusqu'à présent réussi ; « jamais homme, avec tant d'autorité et parmi tant d'ennemis, n'a eu plus de facilité à pardonner et n'a moins que lui rempli les prisons et les cachots [1]. » Mais avec le brutal vainqueur de Rocroy il fallait décidément employer la violence ; et la reine, furieuse et obligée de dissimuler ses colères, y consentit avidement. Elle parvint à se mettre d'accord avec le coadjuteur et le duc d'Orléans ; et, certaine d'avoir la neutralité de la vieille Fronde, elle fit arrêter Condé, Conti et Longueville, et les envoya à Vincennes [1650, 18 janvier].

§ VI. Révolte des seigneurs. — Soumission de Bordeaux. — Bataille de Rethel. — Union des deux Frondes. — Mazarin sort de France. — Les Parisiens applaudirent à la disgrâce du vainqueur de la Fronde ; Beaufort et tous les frondeurs accoururent auprès de la reine et lui offrirent leur épée. Mais les partisans de Condé se retirèrent dans les provinces ; la duchesse de Longueville se sauva en Normandie, y courut les aventures les plus romanesques, se réfugia en Hollande, et de là à Stenay, où elle séduisit encore Turenne et le décida à se déclarer « lieutenant-général pour le roi, à l'effet d'obtenir la liberté des princes. » Le maréchal leva une armée, fit un traité avec les Espagnols et obtint d'eux des subsides. La noblesse de Bourgogne, de Normandie et de Guyenne se souleva ; mais la faiblesse de ses efforts témoigna que Richelieu avait porté des coups mortels à l'aristocratie.

La cour se mit en marche contre les rebelles avec une armée ; sa présence fit rentrer facilement dans la soumission la Normandie et la Bourgogne ; mais il n'en fut pas de même de la Guyenne. Cette province, « toujours séditieuse et mutine, » toujours mue des sentiments d'hostilité du Midi contre le Nord, s'était mise en révolte contre son gouverneur, le duc d'Épernon [2], et n'avait pas accepté le traité de Ruel. Clémence de Maillé-Brézé, princesse de Condé, la tête pleine des idées romanesques des femmes de ce temps, résolut de faire la guerre au

(1) Motteville, t. II, p. 26.
(2) Fils du Mignon de Henri III, lequel était mort en 1641.

nom de son mari; elle s'échappa de Chantilly, traversa toute la France et se jeta dans Bordeaux; elle y fut reçue avec enthousiasme par le peuple, et se mit sous la protection du parlement. Malgré les magistrats qui reculaient devant la guerre civile, elle fit entrer les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld avec leurs troupes, se mit en rapport avec l'Espagne, qui lui fournit des subsides et attendit l'armée royale. Toute la noblesse frondeuse s'était réfugiée dans la Guyenne : il fallut que l'armée royale en fît la conquête. Bordeaux se défendit avec vigueur; mais les retards de la flotte espagnole, qui devait la secourir, la forcèrent à capituler. La reine accorda à la ville une amnistie complète et permit à la princesse et aux deux ducs de se retirer dans leurs domaines.

Cependant l'armée de Turenne, aidée des Espagnols, s'était emparée du Catelet, de Vervins et de Rethel [1650, juin]; elle poussa même une avant-garde pour surprendre Vincennes; mais à cette nouvelle on transporta les princes au Havre. Ce fut alors que le maréchal Duplessis, ayant été rejoint par les troupes ramenées de Guyenne, assiégea Rethel et s'en empara. Turenne arriva trop tard; et, forcé, avec huit mille hommes, de livrer bataille à quinze mille, il fut entièrement défait, perdit la moitié de ses troupes et vit le reste se disperser [17 décembre].

Le parti des princes ou de la nouvelle Fronde semblait vaincu; mais la vieille Fronde ou le parti parlementaire n'avait pas oublié ses antipathies contre Mazarin. Les seigneurs entamèrent des négociations avec le coadjuteur et le parlement; et, par la médiation d'Anne de Gonzague, princesse palatine (1), « femme d'une étonnante capacité, qui avoit alors la confiance entière des desseins des princes et des frondeurs (2), » les deux Frondes se réunirent. Le duc d'Orléans, séduit par Gondi, qui prit dès lors, un grand ascendant sur cet esprit faible, se jeta dans le parti des princes, refusa tout accommodement avec la régente tant qu'elle garderait son ministre, et leva des troupes. Le parlement, toutes les chambres assemblées, rendit un arrêt par lequel il demanda formellement le renvoi du cardinal et la liberté des princes. Enfin le peuple, dans une violente émeute, menaça la vie de Mazarin. La reine indignée voulait entourer de troupes

(1) Elle était veuve du deuxième fils de Frédéric V, électeur palatin.
(2) Retz, t. II. — Motteville, t. IV, p. 141.

le Palais-Royal et y soutenir un siége, elle déclara qu'elle ne ferait pas « la même faute qu'avoit faite le roi d'Angleterre, abandonnant son ministre à la rage publique (¹); » enfin elle résolut de se retirer au Havre avec Mazarin, de délivrer les princes et de marcher avec eux contre Paris. Dans ce dessein, le cardinal sortit de la ville avec quelques troupes; la régente devait le suivre.

Mais, à la nouvelle de la retraite du ministre, le parlement rendit un arrêt de bannissement contre lui [1651, 7 févr.], ses parents et ses domestiques; le conseil du roi approuva cet arrêt, et le duc d'Orléans exigea de la reine la promesse de ne jamais rappeler le cardinal. La régente voulut s'enfuir. Le peuple, soulevé par Gondi, enveloppa le Palais-Royal, et demanda à voir le roi [10 févr.]; les officiers des milices envahirent le palais et défilèrent devant le jeune Louis XIV endormi. La reine se trouva prisonnière des deux Frondes.

Mazarin, troublé par ces nouvelles et abandonné par ses troupes, résolut de céder à l'orage. Il se dirigea en secret sur le Havre pour délivrer lui-même les princes; il espérait les jeter, comme un brandon de discorde, entre les deux Frondes; puis il se retira à Bruhl, dans l'électorat de Cologne, et continua à diriger le conseil par sa correspondance secrète avec la reine et avec les trois secrétaires d'État, Lionne, Letellier et Servien, ses dévoués disciples. Toute l'administration était pleine de ses créatures.

§ VII. Condé tyrannise le gouvernement. — La reine se réconcilie avec la vieille Fronde. — Le prince se retire en Guyenne. — Révolte du Midi. — Les princes, délivrés de prison, furent reçus [1651, 16 février] en triomphe à Paris et déclarés innocents par un arrêt du conseil. Condé, débarrassé du ministre par la volonté nationale, crut que le gouvernement était à lui et recommença ses tyrannies avec la reine, ses hauteurs avec les magistrats, ses brouilleries mesquines avec tout le monde; il fit renvoyer les trois secrétaires d'État et appela au conseil Molé, expression du parti modéré; mais il se mit en discorde ouverte avec Gaston, Gondi et toute la vieille Fronde. Les parlementaires lui parlaient de reconnaissance et voulaient se servir de lui comme d'une épée aveugle et obéissante; leur

(¹) Motteville, t. III, p. 180.

alliance ne pouvait lui convenir : « Je n'entends rien à la guerre des pots de chambre, disait-il, et me sens même poltron pour les occasions de tumulte populaire et de sédition [1].» Ce n'était pas au profit de ces bourgeois tracassiers et mesquins qu'il voulait ruiner l'autorité royale, mais au profit de la brave noblesse, qui gagnait des batailles. Il demandait à la reine le gouvernement de la Guyenne et du Languedoc avec les droits régaliens, celui de la Provence pour son frère, des forteresses, des dignités, des pensions pour ses amis : c'était une espèce de royaume, voisin des Espagnols, qu'on aurait établi pour lui. Il était même déjà en traité avec la cour de Madrid, qui fomentait tous les mécontentements; et, si l'on en croit le comte de Coligny, son compagnon de révolte, il avait le projet de renverser Louis XIV et de se faire donner la couronne [2]. Mazarin écrivit à la reine : « Vous savez que le plus capital ennemi que j'ai au monde est le coadjuteur; servez-vous-en, madame; faites-le cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement; tout, plutôt que de tomber avec M. le prince aux conditions qu'il demande : s'il les obtenoit, il n'y auroit plus qu'à le mener à Reims [3]. »

La régente se réconcilia avec le coadjuteur, qui espérait remplacer Mazarin dans sa confiance et peut-être dans ses affections secrètes. Elle le vit avec joie braver le prince et ses nombreux amis, par l'armée de gentilshommes et de spadassins qui le suivait partout; elle attisa, avec une habileté digne de son ministre, les haines entre ces deux hommes qu'elle détestait; elle fomenta les insolences du prince envers les parlementaires; elle promit au parlement de le débarrasser du prince. Sa fureur contre celui-ci était devenue telle, qu'elle disait : « Il périra ou je périrai [4]! » et elle consulta même son confesseur sur un assassinat. Enfin elle envoya contre lui, devant le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, le conseil de ville réunis, une déclaration [17 août] dans laquelle elle révéla ses tyrannies, les sommes immenses qu'il avait arrachées au trésor,

(1) Retz, t. II, p. 209.
(2) Voyez les Pièces justific. de l'Essai sur la monarchie de Louis XIV, par Lemontey, p. 191.
(3) Retz, t. II, p. 302.
(4) Ibid., p. 305.

ses trahisons avec l'Espagne, tous ses attentats contre l'autorité royale. Le coadjuteur soutint la lecture de cette déclaration par sa présence et celle de deux à trois mille épées. Condé en avait autant à sa disposition ; le Palais faillit devenir un champ de bataille ; tout Paris fut en mouvement et en armes.

Le prince, craignant une nouvelle prison et ne pouvant plus compter sur la vieille Fronde, résolut de chercher le pouvoir uniquement dans l'épée des gentilshommes. Le Midi semblait aisé à soulever ; l'appui des Espagnols était certain ; éxcité par ses amis, il partit pour la Guyenne [30 août], décidé, comme il le disait lui-même, à remettre le dernier l'épée dans le fourreau [1].

Aussitôt toute la noblesse du Midi se soulève avec Bordeaux et la plupart des villes ; l'Espagne fait des armements considérables, et envoie une flotte dans la Gironde ; Marsin, qui commandait en Catalogne, amène au prince une partie de son armée ; la Rochefoucauld et la Trémoille soulèvent le Poitou, s'emparent de Saintes et assiégent Cognac ; le duc de Nemours lève dans le Nord une armée de Lorrains et d'Allemands ; enfin Condé cherche à réveiller le parti protestant et demande même appui à Cromwell [2]. Son plan de campagne était de marcher de Bordeaux sur Paris, pendant que Turenne et les Espagnols envahiraient la Champagne. Ce plan manqua par la défection de Turenne et de Bouillon, qui firent accord avec la reine.

§ VIII. LA REINE MARCHE CONTRE CONDÉ. — RETOUR DE MAZARIN. — COMBAT DE BLENEAU. — Anne d'Autriche, pour donner plus de force à son gouvernement, fit déclarer le roi majeur ; puis elle obtint du parlement un édit de lèse-majesté contre le prince, et elle sortit de Paris pour montrer, disait-elle aux frondeurs, le jeune roi aux provinces soulevées. Elle s'était préparé trois armées : la première, commandée par le comte d'Harcourt, fut envoyée contre Condé et le confina derrière la Charente ; la seconde était commandée par la Ferté et repoussa les Espagnols dans la Champagne ; la troisième était levée par Mazarin lui-même et de ses propres deniers : elle se composait de huit mille

(1) Motteville, t. IV, p. 296.

(2) Il en reçut, outre des lettres, un long mémoire contenant *les principes et le gouvernement d'une république* à établir en France. Voyez les mémoires de Pierre Lenet, publiés par MM. Champollion.

des mercenaires que la paix de Westphalie avait licenciés; le maréchal d'Hocquincourt alla en prendre le commandement sur la frontière, et la fit marcher de Sedan vers les provinces du Midi. Mazarin écrivit au roi que, tenant de lui ses biens, il les consacrait à la défense de Sa Majesté; et la reine, « emportée par son ardeur féminine, » fit dire aux frondeurs que l'honneur du roi exigeait qu'il rappelât son ministre.

A la nouvelle du retour de Mazarin, tout Paris fut en rumeur. Le parlement n'avait pas faibli dans sa haine contre le cardinal; il cria à la trahison, et, par le conseil de Gondi, il voulut former un tiers-parti dont le duc d'Orléans serait le chef, et qu'il opposerait à la fois à Mazarin et à Condé. Il déclara [1651, 29 déc.] le ministre perturbateur du repos public et criminel de lèse-majesté, exhorta les communes à lui courir sus, et promit 150,000 livres à qui le livrerait mort ou vif. Trois conseillers furent envoyés en Champagne pour soulever les populations contre lui et arrêter la marche de son armée; mais ils furent pris par d'Hocquincourt, et Mazarin continua à se diriger sur Poitiers, où était la reine.

Cette audace du ministre proscrit faisait pencher le parti de la vieille Fronde pour Condé, malgré les efforts du coadjuteur, qu'on regardait comme vendu à la cour. Le prince proposa au parlement une union contre l'ennemi commun : « Son entrée en France, dit-il, prouve la justice de mes armes; » et il sollicita le duc d'Orléans de se faire le chef d'un gouvernement rival de celui de la reine, lequel aurait la noblesse, la capitale et les parlements pour lui. Le parlement repoussa le projet d'union, à cause des souvenirs de la Ligue, et décida seulement qu'il serait sursis à l'arrêt rendu contre le prince. Quant à Gaston, il se laissa entraîner, avec sa mollesse ordinaire, à la suite de Condé, et confia ses troupes au duc de Beaufort, qui passa dans la nouvelle Fronde.

Mazarin fut reçu en triomphe à Poitiers [1652, 28 févr.]. Le jeune roi alla au devant de lui, « et le conduisit à cheval chez la reine, que l'impatience retint plus d'une heure à une fenêtre pour voir arriver son cher favori [1]. » Aussitôt le ministre reprit en main les affaires, rappela les trois secrétaires d'État et poussa vivement la guerre. Après avoir rejeté Condé au delà de

(1) Guy Joly, t. I, p. 265.

la Garonne, il laissa d'Harcourt devant lui, se rabattit sur la Loire et voulut s'emparer d'Orléans pour gagner la route de Paris. Pendant ce temps, le duc de Nemours, parti de Stenay avec douze mille Allemands, avait passé la Seine à Mantes, s'était joint, dans la Beauce, aux troupes de Beaufort, et marchait sur la Loire pour fermer le chemin à l'armée royale. Celle-ci, commandée par Turenne et d'Hocquincourt, se présenta devant Orléans, qui voulait rester neutre. Mais mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, la plus ardente, la plus généreuse, mais aussi la plus romanesque des héroïnes de ce temps, surprit une des portes, et décida les habitants à résister au roi. Alors la cour remonta la Loire jusqu'à Gien, où elle passa le fleuve, pendant que l'armée de Nemours se portait sur Montargis.

Condé, voyant que les grands coups allaient se décider à Paris, laissa quelques troupes à Conti pour tenir d'Harcourt en échec, et y partit seul : il fit cent vingt lieues, déguisé en valet, passa la Loire à la Charité, échappa vingt fois à ses ennemis, et enfin arriva dans l'armée de Nemours, qui le reçut avec transport. Aussitôt il prit le commandement, et s'empara de Montargis ; puis, apprenant que la cour était à Gien, Turenne à Briare, et que d'Hocquincourt avait ses quartiers dispersés à Bleneau, il tomba sur ce dernier et le mit en déroute. La cour épouvantée se disposait à s'enfuir à Bourges. Turenne déclara qu'il fallait vaincre ou que le roi était perdu, et il s'avança avec quatre mille hommes contre douze mille. Il occupait la tête d'une chaussée étroite, sur laquelle il soutint, pendant tout un jour, les attaques de Condé, et il donna ainsi le temps à la cour de marcher en liberté sur Paris [7 avril] ; puis il se retira sur Gien : « Vous avez sauvé l'État, lui dit la reine en pleurant, et sans vous il n'y eût pas eu une ville qui n'eût fermé ses portes à la cour (1). »

§ IX. Combat d'Étampes. — Désordres a Paris. — Bataille du faubourg Saint-Antoine. — Les deux armées se dirigèrent vers la capitale, et celle de Condé se cantonna près d'Étampes. Le prince alla seul à Paris pour décider cette ville à embrasser son parti ; mais le parlement et le conseil municipal lui reprochèrent son alliance avec les étrangers, refusèrent de s'unir à

(1) Retz, t. III, p. [illegible].

lui, et rappelèrent même l'arrêt qui pesait sur sa tête. Il se vit perdu : pendant son absence, Turenne s'était porté sur les derrières de l'armée frondeuse, l'avait battue devant Étampes, et l'avait enfermée dans cette ville qu'il assiégeait [1652, 4 mai]. De plus, d'Harcourt avait défait les insurgés de la Guyenne; les Espagnols étaient chassés de la Champagne, et la Ferté revenait sur la capitale; tous les parlements, excepté celui de Bordeaux, suivaient l'exemple du parlement de Paris. Le prince mit tout en œuvre pour forcer la ville à se déclarer pour lui; il soudoya le menu peuple, qui livra plusieurs combats à la milice bourgeoise : le palais fut ensanglanté, l'Hôtel de ville envahi par des bandes furieuses, qui demandaient l'union avec les seigneurs. Toutes les passions démocratiques s'étaient ranimées : on parlait d'abolir la royauté et d'imiter les Anglais. Si les princes l'eussent emporté, ils auraient été entraînés eux-mêmes par la furie populaire qu'ils avaient éveillée : « Les grands ne sont grands, disaient les pamphlets, que parce que nous les portons sur nos épaules : secouons-les, et nous en joncherons la terre. »

Condé avait demandé des secours aux Espagnols, qui lui envoyèrent le duc de Lorraine, Charles IV, dépossédé de ses États, avec dix mille aventuriers. Turenne leva le siége d'Étampes et se porta au-devant des Lorrains; mais ceux-ci furent séduits par l'argent de Mazarin et se retirèrent; alors l'armée royale reprit l'offensive. Condé s'était porté à Saint-Cloud, espérant que sa présence déciderait la capitale à se prononcer pour lui. Turenne se posta à Saint-Denis, où il se renforça de la petite armée du maréchal la Ferté. Une bataille semblait inévitable, la dernière bataille de l'aristocratie contre la royauté. L'aristocratie avait à sa tête le représentant le plus brillant qu'elle eût jamais eu, le dernier des preux du moyen âge, un autre Gaston de Foix, impétueux, intrépide, donnant de sa personne, et trouvant dans le feu des combats les « soudaines illuminations du génie; » la royauté s'était donné pour bouclier un général tout moderne, calme, réfléchi, méthodique, réglant l'action par la pensée, guidant, l'épée dans le fourreau, la furie française, faisant enfin de la guerre la plus grande et la plus difficile des sciences, celle où le génie de l'homme trouve le plus largement à s'exercer.

Turenne résolut de tourner le prince par Epinay et Argen-

teuil; et, à cet effet, le corps de la Ferté passa la Seine. A la nouvelle de ce mouvement, Condé quitta Saint-Cloud et chercha à gagner Charenton pour s'y fortier entre la Seine et la Marne; il voulut traverser Paris et se présenta à la porte de la Conférence [1]; mais on lui refusa l'entrée, et il fut obligé de tourner l'enceinte extérieure des faubourgs du nord et du levant, qui étaient fortifiés. Turenne rappela la Ferté, et, sans attendre son artillerié, il se porta rapidement sur l'arrière-garde du prince, devant le faubourg Saint-Denis [1652, 2 juillet]. Condé se retourna, dégagea sa troupe et réunit toute son armée à la tête du faubourg Saint-Antoine, derrière un retranchement qui allait de la chaussée de Ménilmontant à la Seine. La bataille s'engagea : les troupes royales enlevèrent le retranchement et pénétrèrent dans le faubourg; mais le combat continua avec acharnement dans les rues et les maisons.

La capitale, pleine d'agitation, avait ses portes fermées et ses murailles garnies de bourgeois en armes. Le conseil de ville avait reçu l'ordre du roi de repousser les troupes de Condé, même par la force; mais le peuple s'ameutait, demandait des armes, sommait le conseil d'ouvrir les portes. La courageuse Mademoiselle sollicite son père de se déclarer pour le prince, et lui arrache l'ordre de laisser entrer les blessés; puis elle court à l'Hôtel de ville, et force le conseil à détacher deux mille hommes sur la porte Saint-Antoine. Alors elle traverse les rues, un bouquet de paille à la main, en criant : « Que ceux qui ne sont pas Mazarins prennent la paille, sinon ils seront saccagés. » Le peuple se précipite sur ses pas; on fait entrer les blessés et les bagages du prince; la ville se trouve ainsi déclarée contre le roi. Mademoiselle, toujours à cheval, harangue les milices et se jette dans la Bastille; Gaston arrive à la porte Saint-Antoine, et promet à Condé l'entrée de la ville. Il était temps : Turenne avait été joint par son artillerie et la division de la Ferté; trois fois il avait pénétré au fond du faubourg et avait été répoussé. Mais vainement Condé déployait la valeur la plus désespérée; vainement ses intrépides amis combattaient avec une bravoure digne de leurs pères : leur petite troupe, serrée entre l'armée royale et les murailles, s'éclaircissait; les soldats de Turenne filaient par les rues à droite et à gauche, et allaient les envelopper; le carnage était effroyable :

(1) Située près de la Seine et du pont de la Concorde.

« J'ai perdu tous mes amis, s'écriait Condé, il ne me reste qu'à mourir. » Enfin la porte s'ouvre ; le prince fait une dernière charge pour dégager ses soldats, qui se précipitent dans la ville ; les troupes royales s'élancent de toutes parts ; son arrière-garde va succomber : soudain une décharge d'artillerie presque à bout portant jette le désordre dans l'armée royale : c'est le canon de la Bastille, c'est Mademoiselle qui vient d'y mettre le feu. Le dernier soldat de Condé est rentré dans la ville ; les portes se referment : le canon de la Bastille redouble ; et Turenne, qui se voit arracher son ennemi vaincu, se met lentement en retraite sur Saint-Denis.

§ X. Massacre de l'Hôtel de ville. — Anarchie dans Paris. — Deuxième retraite de Mazarin. — Condé se retire dans l'armée espagnole. — Tout ce qui voulait la guerre civile se rangea autour du prince ; le peuple le couvrit d'applaudissements ; le parti modéré s'effaça. Une assemblée avait été convoquée à l'Hôtel de ville pour délibérer sur les propositions pacifiques de la cour ; les magistrats municipaux, les députés du parlement et de l'Université, les curés, les capitaines des quartiers y assistaient [1652, 4 juillet]. Condé et Gaston s'y rendirent pour faire décider l'union de la ville avec les princes ; mais l'assemblée demanda le retour du roi sans conditions : ils se retirèrent mécontents, en disant au peuple ameuté sur la place de Grève : « Tous ces gens-là sont vendus au Mazarin ; il ne faut pas les laisser sortir qu'ils n'aient signé l'union. » Aussitôt le peuple, auquel se mêlent des soldats de Condé, crie : « L'union ! à bas les Mazarins ! » et tire des coups d'arquebuse contre l'Hôtel de ville. Les compagnies bourgeoises qui gardaient la place s'enfuient ; les gardes de l'hôtel font feu et essayent de construire des barricades ; le peuple les disperse, incendie les portes, envahit l'hôtel, saccage et massacre cinquante personnes. Mademoiselle, toujours intrépide et généreuse, pendant que Condé reste immobile, se précipite au milieu du peuple et sauve le reste des bourgeois.

Cette sanglante journée, dont la responsabilité retomba entièrement sur Condé, le rendit maître absolu dans Paris, mais ne fit qu'activer les désirs d'une transaction. La populace gouvernait la ville, et menaçait de piller les riches ; chaque jour éclatait une émeute ; la discorde divisait la vieille et la nouvelle Fronde, les parlementaires et les seigneurs, les sei-

gneurs entre eux; les soldats pillaient les bourgeois; plus de commerce, plus d'impôts, plus de police. Condé essaya de mettre un terme à cette anarchie et de rendre son pouvoir durable; car la révolte l'avait entraîné si loin qu'il lui paraissait possible d'atteindre la destinée manquée par le duc de Guise. Dans une nouvelle assemblée de notables, qu'il domina par la terreur, l'union de la ville avec les princes fut décidée, et l'on nomma Gaston lieutenant-général du royaume, Condé généralissime, Beaufort gouverneur de Paris, Broussel prévôt des marchands. C'était un gouvernement régulièrement organisé et nettement prononcé contre l'autorité royale. Mais tout cela n'avait pas de racines; ces révolutions de bas étage qu'aucune idée sérieuse n'inspirait, qui n'avaient aucun stimulant moral, ces émeutes sans but et sans portée, cette anarchie mesquine et ignoble, cette guerre de la Fronde, si indigne des grandes guerres féodales du treizième siècle et même des dernières révoltes des seigneurs, n'était que la dernière convulsion de la féodalité expirante. La lutte de l'aristocratie contre la royauté avait, de siècle en siècle, diminué de gravité, d'importance, de raison; elle était arrivée à son plus bas degré; et l'unique résultat de la Fronde allait être de faire l'éducation politique de Louis XIV, de balayer les dernières avenues de la monarchie absolue, et d'introduire la France dans un gouvernement despotique, mais plein d'ordre, d'harmonie et d'unité.

La cour s'était retirée à Pontoise. A la nouvelle du massacre de l'Hôtel de ville, elle négocia secrètement avec les bourgeois, et chercha à jeter le désordre dans le gouvernement de la Fronde. Un arrêt du conseil cassa toutes les délibérations de l'Hôtel de ville, la nomination de Gaston, de Beaufort et de Broussel, et frappa de nullité tous leurs actes; un autre défendit les assemblées de l'Hôtel de ville, le payement des impôts, la levée des gens de guerre; enfin un troisième transféra le parlement à Pontoise, sous la présidence de Molé. Ce dernier coup fut mortel pour la Fronde: bien qu'il n'y eût que quatorze magistrats qui eussent obéi à l'ordonnance royale, cela suffisait pour jeter le discrédit sur la seule autorité qui donnât une couleur légale aux actes des rebelles. Le parti de la modération reprit le dessus; les compagnies bourgeoises se tinrent constamment sous les armes pour faire cesser l'anarchie; les frondeurs se découragèrent; Broussel donna sa démission; Gondi,

deurs se découragèrent ; Broussel donna sa démission ; Gondi, qui, depuis l'entrée de Condé à Paris, s'était renfermé dans son palais avec une garnison, se remit en scène, et, à la tête de son clergé, il s'en alla à Pontoise supplier le roi de revenir dans sa capitale.

Tout marchait donc vers la paix ; Condé et Gaston la voyaient inévitable : ils ne songeaient plus qu'à obtenir de bonnes conditions ; mais Mazarin voulut épargner à la royauté un traité avec les princes rebelles et des concessions à la bourgeoisie. Lui, qui savait plier si fort à propos et était incapable de fausse honte comme de vaine gloire, se retira à Sedan, et alors les Parisiens déclarèrent qu'ils étaient prêts à poser les armes sous condition d'une amnistie [1652, 19 août].

Condé fit un dernier effort : les Espagnols avaient envahi la Picardie et envoyé de nouveau le duc de Lorraine à son aide ; son armée, jointe à celle des Lorrains, était forte de vingt mille hommes, avec lesquels il essaya de frapper un coup décisif. Mais Turenne, placé au confluent de l'Yères et de la Seine, avec huit mille hommes seulement, parvint à le tenir en échec pendant deux mois ; puis il décampa lorsqu'il vit la soumission de Paris prochaine, et se retira à Corbeil. Condé essaya encore de négocier avec la cour : il fut repoussé ; il voulut ranimer l'ardeur des Parisiens, et ne reçut que des injures ; alors il se décida à se jeter aux bras des Espagnols plutôt que de subir les vengeances royales, et [18 oct.] il se retira, avec le duc de Lorraine, en Champagne.

§ XI. Retour du roi dans Paris. — Réaction contre la Fronde. — Fin des troubles. — Conduite de Louis XIV envers le parlement. — Aussitôt qu'il fut parti, Beaufort donna sa démission ; le conseil de ville annula tous ses actes ; une députation de la bourgeoisie supplia le roi de revenir dans la ville. Gaston voulait encore essayer quelque résistance : il reçut l'ordre de quitter Paris, et se retira à Blois. Alors la cour, appuyée d'une petite armée, se présenta aux portes de la capitale, et entra sans résistance [21 oct.], aux acclamations du peuple, qui pourtant vit avec un sentiment de défiance la figure grave et sévère de son roi de quinze ans.

Une amnistie fut donnée, « mais avec des restrictions qui faisoient que peu de gens y pouvoient trouver leur sûreté [1] ; » et les vengeances commencèrent. Il fut ordonné à Gaston de res

(1) Retz, t. III, p. 237.

ter à Blois [1], à Mademoiselle de se retirer dans ses domaines; tous les seigneurs de la Fronde, le duc de Beaufort, madame de Longueville et douze conseillers furent exilés; Condé fut condamné à mort. Quand l'ordre fut rétabli, on poursuivit même les modérés. Gondi avait été effrayé de la soumission sans conditions de la ville; il avait même engagé Gaston à se défendre : après l'entrée du roi, redoutant les vengeances de la cour, il chercha à se faire craindre par son influence sur le peuple; mais il fut arrêté et conduit à Vincennes; il s'échappa de prison, mena une vie errante et obscure, et mourut dans la retraite. Paris ne fut pas ménagé : on abolit ses milices bourgeoises, on brisa ses chaînes, on lui imposa une garnison royale et des magistrats royaux. Louis XIV, pendant toute sa vie, poursuivit les auteurs et les souvenirs de la Fronde avec acharnement [2]; il ne pardonna ni à Paris, ni au parlement, ni à Condé, ni aux pamphlétaires; il suffit d'avoir pris une légère part aux troubles pour encourir sa disgrâce et sa vengeance; les registres du parlement et de l'Hôtel de ville qui contenaient les actes de cette époque furent lacérés par la main du bourreau.

Le roi tint un lit de justice, dans lequel il fut défendu au parlement de faire aucune délibération sur les affaires d'État et les finances, aucune procédure contre les ministres qu'il plairait au roi de choisir, aucune remontrance sur ses actes et décrets.

[1] Il y mourut en 1660.

[2] En voici un odieux exemple raconté par Saint-Simon (t. IV, p. 418.) A une chasse du roi, en 1665, plusieurs seigneurs s'égarèrent et trouvèrent asile dans une maison près de Dourdan, chez un gentilhomme nommé Fargues, qui avait figuré dans la Fronde et qui vivait obscurément dans ses domaines. A leur retour, ces seigneurs racontèrent leur aventure en vantant l'hospitalité qu'ils avaient reçue. Le roi leur demanda le nom de leur hôte, et dès qu'il l'eut appris : « Comment Fargues est-il si près d'ici? » Puis il manda le premier président Lamoignon et le chargea d'éplucher la vie de ce gentilhomme, « en lui montrant un extrême désir qu'il pût trouver le moyen de le faire pendre. » Fargues fut impliqué dans un meurtre commis au plus fort des troubles, et, malgré l'amnistie, condamné à mort et exécuté. Ses biens furent donnés à Lamoignon. — Cette anecdote, publiée pour la première fois en 1781, excita les réclamations de la famille Lamoignon, qui possédait encore le domaine de Fargues, et il fut démontré par elle que ce malheureux avait été jugé souverainement et sans appel par une commission présidée par l'intendant d'Amiens. Il était accusé de concussion et fut condamné à être pendu. L'arrêt fut exécuté, et ses biens ayant été confisqués, le roi les donna au président Lamoignon.

C'était le règlement de la monarchie absolue : il ne manquait plus que Mazarin.

Trois mois après le retour du roi, Turenne ramena le ministre en triomphe à Paris [1653, 7 févr.]. Il n'y eut pas un murmure contre lui : il ne trouva sur son passage que des honneurs et des servilités. L'affaissement politique était complet; d'ailleurs les premiers actes de Mazarin, empreints de sa profonde habileté, ne tendirent qu'à faire oublier le passé, et les restes de la Fronde disparurent avec facilité. Cette révolte avait témoigné que l'aristocratie avait fini son temps politique, que la bourgeoisie n'était pas apte à commencer le sien; il y avait partout besoin de repos, goût du travail, envie d'ordre. Tout était prêt pour la monarchie de Louis XIV; le dernier soupir des libertés municipales et des résistances féodales s'était fait entendre : la royauté absolue allait prononcer son dernier mot.

Un an après le retour de l'ordre et pendant que la guerre contre l'Espagne, poussée avec vigueur, nécessitait des mesures de finance, toujours ruineuses et vexatoires, le parlement s'effraya de l'accroissement des dettes de l'État, et s'assembla pour délibérer sur l'enregistrement de tant d'édits bursaux. Le jeune roi, instruit de cette réunion, partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la grande chambre, botté, éperonné, le fouet à la main [1654, 13 avril] : « Messieurs, dit-il, chacun sait les malheurs qu'ont produits les assemblées du parlement; je veux les prévenir désormais. J'ordonne donc qu'on cesse celles qui sont commencées sur les édits que j'ai fait enregistrer. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir ces assemblées, et à pas un de vous de les demander [1]. »

Le parlement se tut devant ce roi de dix-sept ans, et pendant plus d'un demi-siècle il ne s'éleva contre la royauté aucune opposition, aucune plainte, aucun murmure, ni de la noblesse, ni du clergé, ni du peuple; il n'y eut plus pour elle que des adorations. *L'État, c'était le roi!*

[1] Motteville, t. III, p. 363. — Montglat, t. II, p. 458, édit Petitot.

# SECTION II.

## APOGÉE DE LA MONARCHIE ABSOLUE. (1654-1715).

---

## CHAPITRE PREMIER.

### Traité des Pyrénées. — 1653 à 1661.

**§ I. Continuation de la guerre avec l'Espagne. — Campagnes de 1653 a 1656.** — Il ne manquait à la France, pour entrer dans une période d'ordre et de prospérité, que de se débarrasser des restes de la guerre de Trente-Ans : ce fut l'objet principal des soins de Mazarin. Pendant les huit années qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort, ce ministre gouverna seul, sans l'assistance même de la reine Anne, en tenant dans une tutelle étroite et une ignorance impardonnable le jeune Louis XIV ; et pendant cette période d'absolu pouvoir, il s'occupa presque uniquement des affaires étrangères.

L'Espagne avait profité des troubles de la Fronde : elle avait repris Barcelone et Casal, et nos efforts en Catalogne et en Italie devaient être dorénavant paralysés par la perte de ces deux grandes positions militaires. Elle avait repris encore Ypres, Gravelines, Dunkerque ; et Condé lui apportait les clefs de Château-Porcien, de Rethel, de Sainte-Menehould. C'était donc en Champagne et en Flandre que les coups principaux allaient être portés ; et là devaient encore se rencontrer les deux premiers capitaines de l'Europe, avec leur génie si différent. Mais Condé se trouvait mal à l'aise avec les troupes qu'il commandait : comment improviser des succès avec des Espagnols, dont la tactique était si lourde et si précautionneuse, qui n'osaient combattre s'ils n'étaient retranchés, marcher s'ils n'avaient leurs bagages assurés ? Cette tactique de prudence avait donné la supériorité aux soldats espagnols dans un temps où les autres armées couraient débandées à la bataille, ne s'inquiétant ni des vivres ni des chemins, se laissant ruiner par les maladies, les disettes, les fatigues, plutôt que par le fer de l'ennemi ; mais

avec le nouveau système de guerre introduit par Gustave-Adolphe, deviné par Condé et savamment continué par Turenne, les armées espagnoles allaient perdre pour jamais leur supériorité.

Turenne avait empêché l'ennemi d'hiverner en Champagne et repris Rethel; mais la cour d'Espagne fit de grands efforts pour donner une armée à l'illustre épée qu'elle avait acquise, et Condé, avec trente mille hommes, se porta en Picardie: il ravagea tout sur sa route, et arriva jusqu'à Roye qu'il ruina de fond en comble [1653]. Ce prince, réduit à l'existence du connétable de Bourbon, dont le sort se présentait à son esprit, était, comme lui, plein de fureur contre sa patrie. Turenne n'avait que douze mille hommes à opposer à l'armée espagnole; mais son génie brillait de tout son éclat dans la guerre défensive, où peut-être il n'a jamais eu d'égal. Il arrêta Condé, et pendant deux mois, en évitant toujours le combat, il le ruina si habilement par ses manœuvres, qu'il le força de repasser la Somme, ayant perdu le tiers de son armée. Le prince, irrité de ce mauvais début, se porta alors rapidement sur la Champagne et assiégea Rocroy. Le maréchal n'essaya pas d'empêcher la prise de cette place; mais il alla s'emparer lui-même de Mouzon et de Sainte-Menehould, et les deux armées se séparèrent.

Au printemps suivant [1654], le jeune roi alla faire ses premières armes au siége de Stenay. L'archiduc Léopold et Condé, pour opérer une diversion favorable à cette place, se portèrent sur Arras. Turenne, qui couvrait le siége de Stenay, accourut avec quinze mille hommes sur la Scarpe, et inquiéta les Espagnols, jusqu'à ce que Stenay fût prise et que des renforts lui fussent arrivés. Alors il livra bataille [27 août], força les lignes des assiégeants, et aurait complétement détruit leur armée sans la présence de Condé, qui couvrit habilement leur retraite jusqu'à Mons, et battit même séparément les corps d'Hocquincourt et de la Ferté. La bataille d'Arras coûta aux Espagnols quatre mille hommes et toute leur artillerie.

Cette guerre si peu décisive de marches et de siéges continua l'année suivante [1655]. Turenne et Condé furent longtemps à manœuvrer dans le Hainaut; enfin celui-ci se mit en retraite, et celui-là s'empara de Maubeuge et de Condé. Au printemps suivant [1656], le maréchal assiégea Valenciennes; le prince parvint à séparer les quartiers de la Ferté de ceux de Turenne,

les battit et délivra la ville. Turenne se retira en bon ordre sur le Quesnoy, prit la Chapelle et assiégea Cambrai. Condé perça des lignes des assiégeants et se jeta dans la ville.

Pendant toute cette période de la guerre, les opérations furent presque insignifiantes en Italie et en Catalogne. On rattacha à l'alliance française le duc de Savoie, en lui envoyant un corps de troupes qui gagna, avec les Piémontais, la bataille de la Rochetta, sur le Tanaro. On fit lever aux Espagnols le siége de Girone, on prit Puycerda, et la flotte française détruisit une escadre espagnole à la hauteur de Barcelone.

§ II. Alliance de la France avec l'Angleterre. — Bataille des Dunes. — Ligue du Rhin. — L'Espagne était épuisée, et le génie seul de Condé lui permettait de continuer la lutte : il semblait donc facile de l'amener à subir les conditions onéreuses du traité de Westphalie. Mais Mazarin n'avait rien de l'audace et de l'énergie de Richelieu ; il craignait de compromettre son pouvoir maintenant si paisible, en demandant à la France de nouveaux sacrifices pour la guerre, et il n'avait d'autre ambition que de terminer la lutte avec le moins de peine qu'il pourrait : il chercha donc une alliée contre l'Espagne dans l'Angleterre.

Après la mort de Charles Ier, la royauté, l'épiscopat et la chambre des lords avaient été abolis, et une république démocratique établie. Cromwell vainquit les Irlandais et les Écossais, qui avaient proclamé Charles II, et il s'empara du pouvoir suprême sous le titre de protecteur des trois royaumes [1653]. Cet homme extraordinaire lança alors son pays dans la voie de prospérité dont les Stuarts l'avaient fait dévier, sur l'Océan ; il fit rendre le fameux acte de navigation par lequel l'Angleterre s'imposait à elle-même l'empire de la mer, en défendant aux étrangers d'importer chez elle ou dans ses colonies aucune marchandise qui ne fût pas un produit direct de leur sol ou de leur industrie. Deux puissances pouvaient seules résister à ce despotisme, la Hollande et l'Espagne. La Hollande fut vaincue, obligée de reconnaître la suprématie du pavillon anglais, forcée même à détruire le stathoudérat et à établir chez elle une république démocratique. Restait l'Espagne, qui, en voyant les flottes anglaises dominer les mers, trembla pour ses colonies et chercha à les sauver en sollicitant le protecteur de s'allier à elle contre la France. Mazarin conjura ce danger.

La révolution d'Angleterre avait été toute locale et nullement contagieuse ; ses principes démocratiques n'avaient eu aucune influence sur les autres pays ; la catastrophe de Charles Ier avait inspiré de l'horreur, mais sans éclairer les monarchies sur l'ébranlement que le droit public de l'Europe en avait reçu. Mazarin, dont la politique froide et égoïste était toute d'intérêts et non de principes, ne s'inquiéta nullement de cette royauté de droit divin détruite par une insurrection populaire; la révolution d'Angleterre était pour lui un fait accompli, et il ne sentit aucun scrupule à demander l'alliance de Cromwell : « L'union qui doit être entre les États, disait son ambassadeur, ne se règle pas sur la forme de leurs gouvernements. »

Le protecteur, sollicité à l'envi par les cours de Madrid et de Paris, se décida naturellement contre l'Espagne, dont il voulait détruire la marine et prendre les colonies; il lui déclara la guerre. Une flotte anglaise s'empara de la Jamaïque, île qui dominait les Antilles et point d'attaque contre toutes les possessions espagnoles. Ensuite un traité d'alliance fut conclu avec la France [1657, mars], dans lequel Louis XIV donna le titre de frère à Cromwell et s'engagea à faire sortir de son royaume les fils de Charles Ier. Une flotte anglaise avec six mille hommes de troupes de terre devait attaquer les Espagnols dans les Pays-Bas, et, de concert avec les Français, s'emparer de Dunkerque, qui resterait à l'Angleterre.

L'alliance de Cromwell rendit la campagne de 1657 décisive pour la France. Turenne, renforcé de six mille vieux soldats puritains, prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardik, et assiégea Dunkerque. Don Juan d'Autriche avait été nommé gouverneur des Pays-Bas ; il rassembla toutes ses forces, et accourut avec Condé pour forcer les lignes des assiégeants. Turenne alla au-devant de lui dans les dunes qui bordent la mer du Nord, et, sans lui laisser le temps de faire venir son artillerie ni de prendre position, il l'attaqua et le mit en pleine déroute [1658, 14 juin]. Dunkerque se rendit. Puis l'on s'empara de Furnes, Gravelines, Oudenarde, Ypres, et l'on poussa les Espagnols jusqu'à Bruxelles. La cour de Madrid se trouvait dans la plus grande détresse : sa marine était détruite par les Anglais ; les Portugais venaient de gagner la bataille d'Elvas ; le duc de Modène envahissait le Milanais ; enfin le génie de Mazarin lui porta le dernier coup.

Ferdinand III était mort [1657, 2 avril], n'ayant pas eu le temps de faire élire roi des Romains son fils Léopold. Mazarin envoya Lionne auprès de la diète, « pour éloigner à tout prix l'élection d'un prince autrichien, tâcher de faire succéder celle du roi de France ou du moins de l'électeur de Bavière, et, en tout cas, obtenir un recès tel, que le nouvel empereur ne pourroit diriger les forces allemandes arbitrairement et dans un intérêt contraire à celui de la France. » Les électeurs avaient été gagnés à force d'argent; mais ils se vendirent une deuxième fois à l'archiduc, et Léopold fut élu : néanmoins ce fut à la condition de ne porter la guerre, ni de son chef ni comme prince autrichien, au dedans et au dehors de l'empire; de ne se mêler aucunement des guerres d'Italie et des Pays-Bas, de n'envoyer aucun secours à l'Espagne contre la France et ses alliés. L'habile négociateur ne se contenta pas de ce succès; il parvint à conclure [1658, 14 août) une ligue, dite du Rhin, avec les électeurs ecclésiastiques, l'électeur de Bavière, les maisons de Brunswick et de Hesse, le roi de Suède, etc., pour assurer le maintien du traité de Munster. Par cette ligue, qui plaçait en réalité l'Allemagne sous le protectorat de la France en isolant complétement l'Espagne du reste de l'Europe, « le roi très-chrétien et les princes confédérés se promettaient réciproquement que, si au sujet ou sous le prétexte de cette correspondance pour la paix en Allemagne, aucun d'eux ou tous ensemble étaient offensés ou traités en ennemis de qui que ce pût être, alors ils s'assisteraient l'un l'autre de toutes leurs forces et pouvoirs, feraient marcher leurs alliés et les joindraient pour la défense de leur allié qui serait en peine. »

§ III. Traité des Pyrénées. — Traité d'Oliva. — Restauration des Stuarts. — L'Espagne ne soutenait plus la guerre qu'avec le secours des Impériaux et avec les mercenaires qu'elle levait en Allemagne : effrayée de la ligue du Rhin, elle demanda la paix. Lorsque Lionne, à Madrid, et Pimentel, à Paris, eurent réglé les préliminaires, Mazarin et Louis de Haro, premier ministre de Philippe IV, eurent des conférences sur la Bidassoa, dans lesquelles le cardinal déploya toute la supériorité de son talent. Les bases du traité étaient : le mariage de Louis XIV avec une infante d'Espagne, des cessions de territoire de la part de Philippe IV et le rétablissement de Condé dans son rang et ses honneurs. Les négociations furent sur le point d'échouer

par la faute du roi de France. Le jeune Louis avait conçu une passion violente pour Marie Mancini, nièce de Mazarin : il était résolu à l'épouser, et l'orgueil du ministre avait un moment encouragé ce dessein insensé ; mais la reine Anne lui dit : « S'il étoit possible que le roi eût cette lâcheté, je vous avertis que toute la France se révolteroit contre vous et contre lui ; moi-même je me mettrois à la tête des révoltés et j'y engagerois mon fils [1]. » Le cardinal revint de si bonne foi aux sentiments de la reine, qu'il déclara au roi qu'il « poignarderoit sa nièce plutôt que de l'élever par une si grande trahison [2]. » Mais Louis persista dans son projet, et ses extravagances faisaient le scandale de toutes les cours. Le ministre, affligé d'une passion qui allait faire évanouir le but de ses travaux, pria et menaça dans des lettres paternelles et sévères : « Je m'intéresse plus, dit-il au jeune roi, qu'il traitait toujours comme son pupille, à votre gloire et à la conservation de votre État qu'à toutes les choses du monde. Quoi que vous fassiez, je vais signer les articles de votre mariage et de la paix ; puis j'irai me confiner en un lieu qui me donnera le moyen de vous servir en ce rencontre, comme j'ai eu le bonheur de faire, trente ans durant, le roi votre père et vous, sans que vos armes et vos affaires aient perdu leur réputation pendant que j'ai eu l'honneur de les conduire [3]. » Louis céda, et le traité fut signé [1659, 7 novembre].

1° L'Espagne abandonna à la France le Roussillon et la Cerdagne, l'Artois, sauf Saint-Omer et Aire, et de plus Gravelines, Saint-Venant, Landrecies, le Quesnoy, Thionville, Montmédi, Marienbourg, Philippeville, Avesnes, etc. Ainsi le royaume atteignait sa limite naturelle des Pyrénées ; l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le Namur, le Luxembourg étaient morcelés, expropriés de leurs forteresses, envahissables à tout moment. — 2° La Lorraine fut rendue au duc Charles IV, sous condition que ses villes seraient démantelées ou occupées par des garnisons françaises, et qu'une route pour pénétrer en Allemagne serait cédée à la France en toute souveraineté [4]. — 3° Condé, pour obte-

(1) Motteville, t. v, p. 5.

(2) Ibid., p. 11.

(3) Manuscrits de Béthune, d'après Capefigue, *Richelieu Mazarin*, etc., t. viii, p. 522.

(4) Le duc refusa d'accéder à ces conditions, et la Lorraine continua d'être oc-

nir son pardon, fut obligé de reconnaître : « qu'il ne prétendait rien dans la conclusion de cette paix que de la seule bonté et du mouvement du roi, désirant même que Sa Majesté disposât comme elle le voudrait des dédommagements que le roi catholique voudrait lui accorder et lui avait déjà offerts. » Il fut rétabli dans ses biens et ses honneurs à la demande de l'Espagne, qui menaça de lui faire une souveraineté dans les Pays-Bas : « La rébellion, disait Louis de Haro, n'est pas un crime en France, mais plutôt un moyen de faire sa condition meilleure. » — 4° Louis XIV épousa l'infante Marie-Thérèse, qui reçut en dot une somme de 500,000 écus d'or, *moyennant* le payement de laquelle elle renonça, pour elle et ses descendants, à toute prétention sur la succession de Philippe IV.

Ce mariage avait été le rêve de Mazarin pendant quinze ans; dès l'année 1646 il écrivait à ses négociateurs à Munster : « Si le roi très-chrétien pouvoit avoir les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot en épousant l'infante, alors nous aurions tout le solide ; car nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelques renonciations qu'on fît faire à l'infante ; et ce ne seroit pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie de son frère qui l'en pût exclure (1). » Mazarin avait deviné l'avenir, car le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, qui semblait terminer la longue rivalité entre la France et l'Espagne, fut la cause d'une lutte toute nouvelle entre ces deux puissances, lutte qui devait finir par l'établissement de la dynastie des Bourbons en Espagne. Quant à la renonciation de l'infante, elle était regardée par tout le monde comme une formalité sans valeur : « C'est une fadaise, disait Philippe IV lui-même ; et si le prince, mon fils, manquoit, de droit ma fille doit hériter (2). »

Ainsi le traité des Pyrénées complétait glorieusement le traité de Westphalie; il assurait la prépondérance de la France sur la maison d'Autriche; il faisait prévoir le moment où la mo-

cupée par les troupes françaises. Deux autres traités furent faits avec lui en 1662 et 1670, à peu près sur les mêmes bases; mais comme il refusa de les exécuter, il resta, tant qu'il vécut, dépossédé de ses États. Son successeur, Charles V, ne fut pas plus heureux, et la Lorraine demeura au pouvoir des Français jusqu'en 1698.

(1) Négociations relatives à la succession d'Espagne, publiées par M. Mignet, t. I, p. 35.

(2) Motteville, t. V, p. 61.

narchie espagnole tomberait dans la maison de Bourbon; enfin il acheva la pacification du midi de l'Europe, à l'époque où le traité d'Oliva, conclu sous la médiation de la France, acheva la pacification des États du nord.

Christine, fille de Gustave-Adolphe, était une femme bizarre, savante jusqu'à la pédanterie, qui affectait l'énergie des hommes, en ayant toutes les faiblesses de son sexe; elle crut acquérir une gloire impérissable en abdiquant sa couronne pour mener une vie aventureuse par toute l'Europe [1654]. Charles-Gustave, son cousin, lui succéda. Ce prince voulut conserver à la Suède le rang qu'elle avait acquis pendant la guerre de Trente-Ans, et qui était incompatible avec ses ressources et sa population. Il fit la guerre à la Pologne, dont la décadence commençait, força Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, à entrer dans son alliance, et gagna avec lui la bataille de Varsovie, qui sembla la ruine des Polonais [1656]. Tout le Nord s'émut: le Danemarck se déclara en faveur des vaincus, l'empereur leur fournit quelques secours; les Hollandais envoyèrent une flotte dans la Baltique. Le roi de Suède battit les Danois et assiégea Copenhague; mais alors Frédéric-Guillaume se tourna contre lui et délivra la Pologne et le Danemark, pendant que la flotte hollandaise battait les Suédois. Charles-Gustave mourut. La France interposa sa médiation; et le traité d'Oliva fut conclu [1660], par lequel l'équilibre entre les États du nord se trouva rétabli. Frédéric-Guillaume garda la Prusse, jusqu'alors vassale de la Pologne, en toute souveraineté; et alors commença la grandeur de la maison de Brandebourg, qui devait succéder en Allemagne à l'influence de la Suède.

En même temps que les traités des Pyrénées et d'Oliva pacifiaient l'Europe, le pays qui, depuis trente ans, avait pris le moins de part aux événements du continent, et qui avait été le plus violemment agité par les commotions populaires, l'Angleterre subissait une nouvelle révolution qui la replaçait sous la monarchie des Stuarts. Dans ce pays, où l'aristocratie avait de si profondes racines, un gouvernement fondé sur la souveraineté populaire était impossible; et lorsque Cromwell mourut [1658], l'ancien parlement et l'oligarchie militaire se disputèrent le pouvoir. Le général Monk, gouverneur de l'Écosse, profita de ces dissensions pour marcher sur Londres et travailler à la restauration de la royauté. Le parlement l'emporta: les lords fu-

rent rappelés, et les deux chambres rétablirent Charles II sans conditions. Cette restauration si facile égara les Stuarts, auxquels le malheur n'avait rien appris, et qui reprirent aveuglément leurs projets de royauté absolue.

§ IV. Paix générale. — Triomphe de la royauté absolue. — Mort de Mazarin. — Ce fut une époque solennelle dans l'histoire de l'Europe que celle où furent conclus les traités des Pyrénées et d'Oliva, où s'effectua la restauration des Stuarts. Toutes les questions qui avaient agité la première moitié du dix-septième siècle étaient résolues : celle de l'indépendance des princes d'Allemagne par le traité de Westphalie, celle de la rivalité de la France et de l'Espagne par le traité des Pyrénées, celle de la prépondérance territoriale et militaire que se disputaient la Suède, le Danemarck et la Pologne, par le traité d'Oliva. Ces traités décisifs avaient fait prédominer partout la politique française : la ligue du Rhin contenait l'empereur ; le Portugal continuait à ronger les dernières ressources de l'Espagne ; en Hollande, le parti bourgeois et français dominait ; la Suède restait élevée au-dessus des autres puissances du Nord ; l'Angleterre était gouvernée par des princes disposés à porter le joug de la France. Enfin, dans un autre ordre d'idées, « la royauté, dégagée de ses anciennes entraves, devenait partout à peu près absolue. En France, en Espagne, dans la plupart des États de l'empire germanique, elle avait dompté l'aristocratie féodale et cessait de protéger les libertés des communes, n'ayant plus besoin de les opposer à d'autres ennemis. La haute noblesse, comme si elle eût perdu jusqu'au sentiment de sa défaite, se pressait autour des trônes, presque fière de l'éclat de son vainqueur. La bourgeoisie, dispersée et d'un esprit timide, jouissait de l'ordre naissant et d'un bien-être jusque-là inconnu, travaillait à s'enrichir et à s'éclairer, mais sans prétendre encore à prendre place dans le gouvernement de l'État. Partout la pompe des cours, la promptitude de l'administration, l'étendue et la régularité des guerres, proclamaient la prépondérance du pouvoir royal. Les maximes du droit divin et de la souveraineté des rois prévalaient, faiblement contestées là même où elles n'étaient pas reconnues. Enfin les progrès de la civilisation, des lettres, des arts, de la paix et de la prospérité intérieure, embellissaient ce triomphe de la monarchie pure, inspiraient aux princes une confiance présomptueuse, aux peuples une complai-

sance mêlée d'admiration [1]. » Le moment où Louis XIV va gouverner par lui-même est le signal de cette ère nouvelle dans l'histoire de l'Europe.

Mazarin ne survécut que seize mois au traité des Pyrénées; et pendant ce temps, quoique le roi, âgé de vingt-deux ans, eût une grande impatience d'exercer le pouvoir, il garda tout le gouvernement et conserva sur le jeune Louis l'ascendant paternel qu'il avait pris pendant les troubles de sa minorité. Mais alors il chercha à réparer les vices de la misérable éducation qu'il lui avait donnée: il l'initia aux affaires de l'État, et surtout à la partie diplomatique; il lui inspira la politique intérieure de son règne: ne donner nul pouvoir aux grands, n'appeler que des roturiers dans son conseil, « faire lui-même ses affaires et ne plus avoir de premier ministre; » il lui apprit à réprimer ses passions, à dissimuler ses pensées, enfin, comme il s'exprimait lui-même, à faire le roi. « Vous ne le connaissez pas, disait-il aux courtisans qui riaient de l'ignorance du jeune Louis; il y a en lui de l'étoffe pour faire quatre rois [2]. »

Il mourut le 9 mars 1661. L'habile négociateur des traités de Westphalie et des Pyrénées, « le travailleur infatigable qui vouloit connoître de tout et faire les charges de tous les secrétaires d'État [3], » le ministre inventif, prévoyant, persévérant, qui savait si bien pénétrer les hommes et plier sous les événements, laissa une réputation inférieure à celle de Richelieu. Étranger au pays qu'il gouvernait, il avait peu d'affection pour la France; il n'aima le pouvoir que pour lui-même, et s'y conduisit comme un parvenu qui a sa fortune à faire. Jamais administration ne fut plus scandaleusement corruptrice et désordonnée que la sienne : il vendit les charges, aliéna les domaines, anticipa sur les revenus, s'inquiétant peu si l'État s'appauvrissait, violant ses engagements sans pudeur et sans foi, enfin laissant à ses nièces, qu'il maria toutes en haut lieu, une fortune immense qu'on porte à 50 millions. Ces millions ont plus souillé sa mémoire que ses cruautés celle de Richelieu.

(1) Guizot, Hist. de la Révolution d'Angleterre, t. I, p. 5.
(2) Mém. de Choisy, p. 193.
(3) Motteville, t. II, p. 244.

## CHAPITRE II.

**Gouvernement de Louis XIV. — Ministère de Colbert. — Guerre de 1667. — 1661 à 1668.**

§ I. Idées de Louis XIV sur les devoirs et les droits de la royauté. — Jamais roi n'avait pris en main le gouvernement dans des circonstances plus favorables que Louis XIV. Henri IV, Richelieu, Mazarin, semblaient n'avoir travaillé que pour lui aplanir les voies ; ils lui léguaient la France sortie glorieusement de la plus longue guerre des temps modernes, et ayant acquis par les traités une force d'opinion plus grande que par les armes, un état parfaitement paisible, la noblesse écrasée, le clergé soumis, la bourgeoisie ne désirant que l'ordre, enfin un pouvoir absolu qui disposait de vingt millions d'hommes, d'immenses richesses, d'une situation de progrès en tous genres. Le jeune roi avait donc une grande tâche à remplir : on lui donnait la France à conduire dans un avenir incalculable de gloire, de prospérité, de civilisation.

« Louis pleura l'homme qui lui avoit servi de tuteur, de gouverneur et de ministre tout ensemble ; puis, les officiers de la couronne et les ministres étant assemblés, il leur dit : « Je veux gouverner par moi-même, assister réglément au conseil, entretenir les ministres les uns après les autres, et je suis résolu de n'y pas manquer un seul jour. Je ne veux point de premier ministre, mais je me servirai de ceux qui ont des charges pour agir sous moi, selon leurs fonctions [1]. » Et lorsque le président de l'assemblée du clergé vint lui demander à qui il devait s'adresser dorénavant pour les affaires ecclésiastiques : « A moi ! » répondit-il [2]. — « Je veux, dit-il à son conseil, que tout me soit communiqué, depuis la dépêche diplomatique jusqu'à la dernière requête. » Et il se mit à l'œuvre avec la plus grande ardeur, y persévéra, malgré les rires d'incrédulité de sa mère, et, pendant cinquante ans, travailla régulièrement huit heures par jour. Il n'avait pas la haute portée de vues de Richelieu ni le discernement exquis de Mazarin ; mais il porta

(1) Motteville, t. v, p. 80 et 102.
(2) Choisy, p. 222.

dans les affaires des idées nettes, une volonté vigoureuse, une infatigable persévérance, l'ordre le plus attentif, le mérite de choisir les hommes et de les employer, enfin, par-dessus tout, l'instinct de la grandeur et le désir de la gloire. Ce début fit une impression profonde, et tout son règne s'en ressentit.

Voici quelle était la théorie de Louis XIV sur les droits et les devoirs de la royauté : « L'intérêt de l'État doit marcher le premier. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux et ne rien exécuter ni ordonner qui soit indigne de soi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'État.... Quand on a l'État en vue, on travaille pour soi ; le bien de l'un fait la gloire de l'autre ; quand le premier est élevé, heureux et puissant, celui qui en est cause en est glorieux [1]. » — « Le roi représente la nation tout entière ; toute puissance réside dans les mains du roi, et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il établit. La nation ne fait pas corps en France ; elle réside tout entière dans la personne du roi [2]. » — « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et entière de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'église que par les séculiers [3]. » — « Celui qui a donné des rois au monde a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement [4]. » — « Un roi doit se décider lui-même, parce que la décision a besoin d'un esprit de maître, et que dans le cas où la raison ne donne plus de conseils, il doit s'en fier aux instincts que Dieu a mis dans tous les hommes et surtout dans les rois [5]. »

Louis XIV ne chercha pas dans le passé cette théorie des droits et des devoirs d'un roi ; il la prit en lui-même : c'était une foi vive et profonde dans l'essence supérieure et presque divine de la royauté ; c'était une sorte de culte pour lui-même, que sa mère lui avait inspiré, lorsqu'elle se mettait à genoux devant lui tout enfant, lorsqu'elle disait avec transport : « Je voudrois

(1) Siècle de Louis XIV, ch. 28.

(2) Manuscrit d'un cours de droit composé pour l'instruction du duc de Bourgogne, cité par Lemontey, dans son Essai sur la monarchie de Louis XIV, p. 15.

(3) Mém. de Louis XIV, t. II, p. 121.

(4) Id., p. 336.

(5) Id., t. I.

le respecter autant que je l'aime ([1]). » Il se regardait comme un lieutenant que Dieu s'était donné sur la terre ; il pensait que le ciel accordait aux rois un discernement surnaturel, refusé aux autres hommes. Le mot fameux : *L'État, c'est moi,* ne fut pas dit dans un mouvement d'orgueil ; il fut l'expression sincère d'une croyance, et mieux encore, la simple énonciation d'un fait. Louis, en prenant le pouvoir, avait donc ses idées de gouvernement arrêtées : il était résolu de rendre à la royauté, même dans les plus petites choses, toute la majesté que les sacriléges de la Fronde lui avaient enlevée, de rattacher à lui tous les pouvoirs, toutes les classes, tous les individus ; de faire la nation grande, pour être grand lui-même ; d'être enfin l'âme de l'État, la source de toute grâce, de toute justice et de toute gloire.

§ II. Ministres de Louis XIV. — Condamnation de Fouquet. — Mazarin lui avait laissé pour principaux ministres Séguier aux sceaux, Lionne aux affaires étrangères, Letellier à la guerre, Fouquet aux finances. Séguier n'était considéré que comme l'instrument le plus servile du pouvoir. Letellier, savant magistrat, tout dévoué aux idées du gouvernement de Louis XIV, avait pour collaborateur son fils Louvois, jeune homme d'une grande capacité, que le roi formait lui-même aux affaires. Lionne, élève de Mazarin, avait été, depuis 1643, chargé de toutes les affaires diplomatiques : c'était un homme d'un génie supérieur, rompu aux négociations, ayant une vaste instruction, un esprit facile et souple, une imagination vive et tempérée par une rare prudence ; le roi avait en lui une confiance sans limites. Fouquet, surintendant des finances, se croyait appelé à succéder à Mazarin dans le poste de premier ministre, et il en était digne par ses talents : c'était un homme très-remarquable, qui protégeait noblement les arts, avait de hautes vues sur le commerce et commençait à relever la marine ; mais c'était un dissipateur élégant et voluptueux, qui déplaisait au roi par sa fortune scandaleuse, l'impopularité qu'il devait à ses dilapidations, son faste royal, la cour de gens de lettres qu'il s'était faite, ses liaisons avec les débris de la Fronde. Louis, qui voyait en lui un chef de parti, et qui regardait un premier ministre « comme le plus grand malheur qui pût arriver à un prince ([2]), »

([1]) Motteville, t. II, p. 301.
([2]) Mémoires de la Fare, p. 270.

résolut de s'en défaire : il en avait reçu le conseil de Mazarin, et destinait sa place à Colbert. Colbert, né en 1619, fils d'un drapier de Reims, et ayant lui-même travaillé dans les manufactures, s'était élevé tout seul par son mérite, et, depuis 1648, était devenu l'homme de confiance et l'intendant de Mazarin. « Je vous dois tout, sire, avait dit le cardinal au roi en mourant, mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert [1]. » Celui-ci démontra à Louis les rapines du surintendant, et, de concert avec Letellier, il travailla avec acharnement à sa perte. Une chambre de justice fut d'abord créée pour faire le procès aux partisans qui avaient malversé : « elle en fit pendre quelques-uns des moins puissants, pour intimider les autres, et ce fut un prélude pour la détention du surintendant, des trois trésoriers de l'épargne et des plus riches partisans [2]. » Alors Fouquet fut arrêté et traduit devant une commission présidée par Séguier, « pour crime d'État et concussion » [1661, 5 sept.]. Son procès dura trois ans ; malgré la haine du roi et les menées de Colbert et de Letellier, il ne fut condamné qu'au bannissement. Louis, par une monstrueuse innovation, aggrava la peine en la commuant en une détention perpétuelle. Fouquet fut renfermé à Pignerol et traité avec tant de rigueur, à cause des craintes politiques qu'il inspirait, qu'on l'a cru, avec assez de vraisemblance, le fameux et insoluble personnage connu sous le nom de *Masque de fer* [3]. Le roi supprima la charge de surintendant et créa un conseil de finances, dont Colbert eut la direction, sous le nom de contrôleur général.

§ III. Administration de Colbert. — Finances. — Jusqu'à cette époque le champ des affaires et des fonctions publiques avait été laissé au hasard des hommes et des circonstances, sans régularité et sans méthode. Sully et Richelieu avaient essayé d'en débrouiller quelques parties ; mais, sous Mazarin, le gouvernement était rentré dans un chaos anarchique, où la violence et la ruse régnaient à la place du droit et de l'ordre. L'*administration*, qui seule pouvait faire oublier à la France qu'elle n'avait pas de constitution, était donc entièrement à créer. Avec les idées d'ordre, d'unité, de centralisation qui prédominaient en

(1) Choisy, p. 219.
(2) Vie de Colbert, p. 12.
(3) Voyez le siècle de Louis XIV, ch. 25

lui, avec son sens droit, sa grande application et son amour des détails, Louis XIV était destiné à cette œuvre. Il eut le talent, le goût, le pouvoir et le temps de l'accomplir : sa gloire y est restée pure et sans égale, et c'est sur les bases qu'il a établies que repose encore aujourd'hui le sol social de la France. L'instrument de cette œuvre merveilleuse fut Colbert.

« Cet homme, dit Gourville, né pour le travail au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer (1), » avait de vastes connaissances, un jugement parfait, une volonté de fer, une sévérité poussée jusqu'à la dureté, un esprit tout positif, plein d'ordre et d'exactitude, aussi capable des détails que de l'ensemble, une grande ambition et le talent de faire admettre ses plans et ses idées par un maître aussi orgueilleux de sa capacité que de son pouvoir. De contrôleur des finances, il parvint en peu de temps à mettre dans ses attributions la marine, le commerce, les manufactures, les beaux-arts, l'administration générale de l'intérieur, etc. ; il empiéta même sur les départements de la justice et de la guerre, et il devint de fait le ministre principal de Louis XIV.

Il commença son grand travail administratif par la réforme des finances. Tels étaient le désordre de la mise en ferme, le discrédit du gouvernement et les voleries des traitants, que la taille, qui, en 1660, était de 57 millions, rapportait moins au gouvernement qu'en 1620, où elle n'était que de 20 millions ; que le revenu était dévoré deux ans à l'avance, que la dette s'élevait à 450 millions, et que le trésor, sur 84 millions d'impôts, n'en recevait que 32 (2). Tout était retombé dans le même chaos qu'avant l'administration de Sully : les recettes et les dépenses n'étaient pas balancées ; les gouverneurs levaient des impôts dont ils ne rendaient nul compte ; le domaine royal était morcelé ; on faisait des emprunts accablants, on ignorait l'emploi exact des deniers perçus, on vivait au jour le jour ; et quand la guerre exigeait des ressources extraordinaires, le surintendant inventait un nouvel impôt et le livrait à ferme à un traitant pour la moitié présumée du produit, ou bien il supprimait les gages des fonctionnaires ou les rentes de l'Hôtel de ville, ou bien il créait de nouveaux offices. Colbert mit fin à cette anar-

(1) Le recueil énorme de ses ordres et instructions est presque entièrement écrit de sa main.

(2) Le marc à 27 livres 15 sous.

chie par des moyens violents et despotiques. Il remboursa sur le pied de l'achat 8 millions de rentes de l'Hôtel de ville, acquises à vil prix : c'était une sorte de banqueroute ; mais à cette époque on ignorait encore les règles du crédit public et la moralité des engagements de l'État avec ses créanciers. Il employa la chambre de justice à faire rendre gorge aux traitants, et fit ainsi rentrer au trésor plus de 89 millions [1] : c'était un vieux moyen de se rendre populaire, et le gouvernement n'était pas encore assez fort pour l'abandonner. Il mit les impôts en ferme à des taux avantageux, car l'on ne pouvait se passer de ce moyen prompt et facile d'avoir de l'argent ; mais il nomma lui-même les collecteurs et fit des règlements de perception et de comptabilité aussi sévères que minutieux ; il rétablit sur un pied vigoureux l'institution des intendants, en apparence « pour remédier aux concussions, négligences et arbitraire des trésoriers-généraux, » mais en réalité pour enlever aux provinces leur administration particulière, briser les oppositions de la noblesse ou des parlements, et faire sentir le poids de la main royale jusqu'aux extrémités de l'État [2]. Enfin il chercha à asseoir l'impôt d'une manière plus équitable et productive. Il n'aimait pas la taille [3], contribution toute roturière, oppressive, rongée par les privi-

(1) On peut juger de la fortune scandaleuse des financiers par les chiffres suivants que donne Guy-Patin : les trois trésoriers de l'épargne furent taxés à 22 millions, Lacour-Desbois à 6 millions, Catelan à 6 millions, Girardin à 4 millions, etc.

(2) La France était, depuis Richelieu, partagée sous le rapport financier en 32 *généralités*. A la tête de chacune de ces généralités était un intendant, pris d'ordinaire parmi les maîtres des requêtes au conseil du roi. Ces préfets de l'ancien régime étaient chargés de toutes les mesures politiques : « maîtres des enfants, dit Boulainvilliers, jusqu'à les enrôler par force, maîtres des biens jusqu'à ôter la subsistance, maîtres de la vie jusqu'à la prison, au gibet et à la roue. » (État de la France, t. III, p. 5.) Sur les 32 généralités, 20 étaient dites pays *d'élections* (à cause de certains receveurs appelés *élus*), et elles étaient régies directement et arbitrairement par les intendants; 12 étaient dites pays *d'états* (à cause de leurs états provinciaux), et elles n'étaient régies qu'en partie par les intendants, leur administration appartenant presque entièrement aux états et aux parlements.

(3) La taille était *réelle* dans les pays d'états, c'est-à-dire qu'elle portait seulement sur les biens-fonds des roturiers. Elle était *personnelle* dans les pays d'élections, c'est-à-dire qu'elle portait sur les biens-fonds et les biens mobiliers des roturiers. C'était le plus odieux des impôts, parce qu'il n'atteignait que les propriétaires les plus pauvres, les classes les plus malheureuses de la société, surtout les paysans, « réduits par elle, dit Boulainvilliers, à n'avoir ni meubles ni habits, à n'oser fumer ni marner leurs terres. » Colbert eut le projet de rendre la taille réelle partout, sans distinction de noblesse ni de roture, mais il n'osa le mettre à exécution.

léges des nobles, du clergé et de quarante-six mille officiers publics (1); il la réduisit de 57 millions à 32, et fit remise au peuple de 4 millions sur l'année courante; mais il remplaça cette taxe par des impôts sur les consommations, qui atteignaient toutes les classes et se supportaient facilement. Il dépouilla les villes de leurs octrois, développa les aides et porta le produit des contributions indirectes de 1,500,000 livres à 21 millions. De plus, et ce fut là surtout son moyen de succès, il mit l'ordre le plus rigoureux dans les dépenses, et, en répandant l'or à pleines mains pour les entreprises glorieuses, il retrancha sans pitié toutes les prodigalités inutiles. « Il faut, disait-il à Louis XIV, épargner 5 sous aux choses non nécessaires et jeter les millions quand il est question de votre gloire. Un repas inutile de 3,000 livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne (2), je vendrois tout mon bien, j'engagerois ma femme et mes enfants, et j'irois à pied toute ma vie pour y fournir (3). » Enfin les moyens par lesquels il augmenta la population et la richesse nationales augmentèrent la quotité des impôts et le nombre des contribuables, à tel point qu'en 1662 la recette dépassa la dépense de 45 millions; qu'en 1667 le revenu était de 97 millions, dont le trésor touchait 63, et qu'en 1680 il s'éleva à 117 millions, sans que la nation se trouvât chargée au delà de ses forces.

§ IV. INDUSTRIE, COMMERCE, MARINE ET AGRICULTURE. — Pour que le gouvernement devînt riche, il fallait augmenter les sources de richesse de la nation : or, l'on voyait la Hollande et l'Angleterre qui avaient prospéré sous le feu des guerres étrangères et civiles, par le commerce et l'industrie, et qui, maintenant, étaient plus capables que tout autre pays de supporter les charges de guerres nouvelles; l'on pensa donc qu'il n'y avait d'États riches que les États manufacturiers et négociants, et le gouvernement déploya la plus énergique, la plus attentive persévérance pour rendre l'industrie et le commerce de la France les

(1) Ces 46,000 officiers touchaient 8,346,000 l. de gages; le capital de leurs offices était estimé à 418 millions. Un édit de 1665 tarifa le prix des charges de justice qui était devenu exorbitant, « afin de faciliter l'entrée aux charges aux personnes que leur mérite y appelleroit, si elles n'en étoient exclues par un prix qui n'a pas de bornes. »

(2) Voy. plus loin, p. 239.

(3) Extrait du plan de dépense tracé par Colbert en 1666.

premiers du monde. « Le Français, disait Colbert, changerait les rochers en or, si on le laissait faire. » Ce ministre rétablit les fabriques de draps de Sedan, d'Abbeville et de Louviers; il appela des ouvriers étrangers, fit des avances aux petits fabricants, leur donna des primes d'encouragement, et, en 1669, on comptait déjà en France quarante-quatre mille métiers à laine, fabriquant pour une valeur de 20 millions. On acheta aux Anglais le secret du métier à faire les bas; on régénéra les fabriques de toiles de Picardie, de papier d'Angoulême, d'horlogerie de Châtellerault; on établit des forges dans le Berri et les Ardennes; on encouragea la culture du mûrier; on établit des manufactures d'étoffes de soies unies et de soies brochées d'or et d'argent à Lyon, à Tours et à Nîmes, dont les produits devinrent si supérieurs, par la finesse du tissu, la vivacité des couleurs, l'élégance du dessin, que les cours de l'Europe et de l'Asie en firent leurs plus beaux ornements. Lyon seul renfermait vingt mille métiers qui donnaient pour 100 millions de produits. On créa à Saint-Gobain et aux Gobelins des manufactures de luxe, entretenues par le roi : à Saint-Gobain, on coula des glaces supérieures à celles de Venise et qui étaient achevées à Paris; aux Gobelins, la manufacture fut remplie « de bons peintres, maîtres tapissiers, orfèvres, fondeurs, sculpteurs, graveurs, lapidaires, menuisiers en ébène, teinturiers, et autres ouvriers en toute sorte d'arts et métiers; et les jeunes gens, sous ces maîtres, entretenus pendant cinq années, pouvaient, après six ans d'apprentissage et quatre années de service, lever et tenir boutique de marchandises, arts et métiers auxquels ils auront été instruits, tant à Paris que dans les autres villes du royaume [1]. » L'orfévrerie donnait des ouvrages que n'auraient pas désavoués les artistes florentins; les dentelles et les points de Paris surpassaient ceux de la Flandre; les aciers et les marocains français égalaient ceux de l'Orient et de l'Afrique; l'Imprimerie royale donna des éditions peu inférieures à celles des Elzevirs; enfin la France, en quelques années, n'eut plus d'égale pour tous les produits de luxe. Un code tout entier fut consacré aux règlements des métiers et des corporations industrielles, aux maîtrises, aux faillites, aux tarifs, aux tribunaux consulaires, aux livres de compte, aux contrats [1673]; mais ces règlements

(1) Extrait de l'édit de fondation de novembre 1667.

tracassiers et trop nombreux transformèrent les ouvriers en machines à qui l'on imposait la matière, l'outil, l'heure, etc. Si les statuts sur les métiers eussent été exécutés à la lettre, ils auraient immobilisé l'industrie en répandant sur elle une oppression minutieuse et diffuse, et ils devinrent, dans le siècle suivant, de vrais codes de tyrannie. C'est que le gouvernement, dans son zèle administratif, avait tant envie d'instruire, était tellement jaloux de tout faire, qu'il croyait son action nécessaire, même dans les détails les plus insignifiants. Colbert n'avait pas d'autre système que la protection; il croyait que le pouvoir devait exciter et éclairer l'activité des citoyens si l'on ne voulait pas que l'industrie errât dans des tâtonnements longs et infructueux; il ne connut qu'un moyen efficace de l'empêcher d'être écrasée par les industries voisines : des droits très-forts sur l'importation des marchandises étrangères, l'abolition des droits sur l'exportation des produits indigènes.

Pour le commerce, des chambres d'assurances et des entrepôts furent créés, des routes nouvelles percées, les anciennes pavées et entretenues; on réduisit et on diminua les droits d'entrée et de sortie entre les diverses provinces, et on voulut même, mais sans succès, abolir entièrement « ces taxes indignes et qui font honte à la raison [1]. » Le canal du Midi fut commencé par Riquet, sur les dessins d'Andréossy, œuvre gigantesque, qui unissait la Méditerranée à l'Océan par la Garonne dans une longueur de soixante lieues [1664]. Les vaisseaux français furent déchargés du droit de fret que payaient

(1) Bois-Guillebert, factum de la France, p. 313, édit. Guillaumin. — L'abolition des douanes intérieures avait été déjà demandée plusieurs fois et principalement par les états de 1614 : « Bien que ces droits ne doivent être levés que sur les marchandises qui sortent du royaume pour être portées à l'étranger, néanmoins ils le sont sur ce qui va de certaines provinces de votre royaume à autres d'icelui, tout ainsi que si c'estoit en pays étranger, au grand préjudice de vos subjets entre lesquels cela conserve ces marques de divisions qu'il est nécessaire d'oster, puisque toutes les provinces de votre royaume sont conjointement et inséparablement unies à la couronne pour ne faire qu'un même corps sous la domination d'un même roy... Afin de remettre la liberté du commerce et faire cesser toute sorte d'oppressions des fermiers desdits droits, plaise à Votre Majesté que ces droits soient levés aux extrémités du royaume, afin que vos subjets puissent librement négocier et porter les marchandises de France en quelque endroit que ce soit, comme concitoyens d'un mesme estat, etc. » — Le vœu des états de 1614 n'a été exaucé que par les états qui leur ont immédiatement succédé, c'est-à-dire par ceux de 1789. — Voyez sur les douanes intérieures le chapitre V, section III, du présent volume.

les vaisseaux étrangers. Quatre compagnies de commerce furent établies sur le modèle des compagnies hollandaises pour les Indes-Orientales, les Indes-Occidentales, l'Afrique et le Nord [1664 à 1669]; le roi leur fit des avances, et engagea les seigneurs et les villes à suivre son exemple; il déclara ports francs Marseille et, plus tard, Dunkerque. Un conseil de commerce fut établi et présidé par lui. Les capitulations conclues avec la Porte en faveur des marchands français furent, comme nous le verrons, renouvelées; notre commerce devint si florissant dans le Levant que les Provençaux regardaient ces pays comme leurs Indes; tous les ans des envoyés spéciaux allaient visiter les Échelles, avec ordre « de se transporter partout où les Français avaient leur commerce, pour remédier aux abus et malversations, y mettre l'ordre que Sa Majesté avait mis partout ailleurs, faire rendre compte par les consuls de la nation française, dresser mémoire exact de tout ce qui pourrait perfectionner et augmenter le commerce des Français et détruire celui des étrangers. » On chercha même à obtenir un passage aux Indes pour nos marchandises par l'Égypte et la mer Rouge [1]. On noua des relations commerciales avec l'Abyssinie, le Thibet, la Chine, le Japon, etc. Des colonies furent fondées à Madagascar, à Cayenne, sur les côtes de Malabar et de Coromandel; et celles des Antilles et du Canada, ranimées, cessèrent d'être à la charge de l'État. Un édit déclara que la noblesse ne dérogeait pas en se livrant au commerce maritime. La marine militaire, que Mazarin avait laissée retomber dans le néant, fut rétablie sur un pied formidable; on demanda des constructeurs, on acheta des vaisseaux et des objets de gréement à la Hollande et à la Suède, on classa trente mille hommes pour la marine; et la France, qui, en 1661, n'avait plus que dix-huit mauvais vaisseaux, en avait, en 1667, soixante de quatre-vingts à trente canons, onze frégates, quarante autres petits bâtiments; en tout, cent dix navires garnis de trois mille sept cent treize canons et montés par vingt-deux mille hommes. En 1680, ces nombres étaient plus que doublés : les classes des provinces maritimes s'élevaient à soixante mille, et l'on comptait quarante mille officiers, soldats ou employés de la marine. On créa les ports de Rochefort et de

(1) Voir mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 novembre 1843 et du 11 janvier 1844.

Cette, on agrandit ceux de Toulon et de Brest, on établit cinq arsenaux et des chantiers de construction, on institua l'école des gardes-marine, etc. Un code de marine, publié en 1681, régla la police des ports et des côtes, les affrètements, les nolisements, les droits des consuls, les enrôlements de matelots, les lettres de marque, les courses, les prises, etc. C'est le plus beau des codes de Louis XIV : il embrasse la matière dans tous ses détails, et il est encore aujourd'hui presque entièrement en vigueur.

Pendant que le génie de Colbert jetait la nation dans cette voie inconnue de progrès, l'industrie de la terre, si magnifiquement comprise par Sully, fut négligée. Tout était à créer en manufactures, tandis que l'agriculture était dans un état prospère : on oublia donc les laboureurs en faveur des artisans. Néanmoins un mouvement de progrès se fit sentir dans certains produits agricoles : on acheta des bestiaux en Suisse et en Allemagne pour améliorer nos bêtes à laine ; on établit des haras où l'on croisa nos chevaux avec ceux d'Afrique et de Danemarck ; on perfectionna la fabrication des vins, et principalement ceux de la Champagne, dont l'Europe fut dès lors tributaire ; on fit un code des eaux-et-forêts, qui est resté comme un modèle règlementaire de la matière [1669]. Mais le commerce des grains n'obtint pas la même protection. Les troubles de la Fronde avaient amené des disettes : le parlement de Paris, cédant à la clameur populaire, défendit les associations pour le commerce des blés. Colbert aggrava cet arrêt en prohibant l'exportation des grains à l'étranger, et en gênant par d'absurdes restrictions l'exportation de province à province ; il ne cherchait que le bas prix du blé pour favoriser ses manufactures ; mais les laboureurs se découragèrent ; l'agriculture dépérit, et la stérilité et la disette furent le résultat de cette grande faute.

A la réforme des finances, à la protection donnée à l'industrie et au commerce, il faut ajouter, pour compléter le travail administratif de Colbert, une foule d'autres ordonnances. Ainsi on favorisa l'accroissement de la population en accordant une exemption de tailles pour cinq ans à quiconque se marierait à vingt ans, et une exemption perpétuelle de tailles aux ménages qui auraient dix enfants. On institua deux registres d'état civil, l'un dans les églises, l'autre au greffe des sénéchaussées et bailliages. La fondation de nouveaux ordres religieux fut in-

terdite, et l'on défendit de rien léguer à fonds perdu aux communautés ecclésiastiques. Les lettres de noblesse expédiées depuis 1630 furent révoquées, et l'on restreignit les exemptions d'impôts. Des *grands jours* furent tenus fréquemment dans le Midi, pour arrêter les vexations des seigneurs sur leurs paysans. On ordonna l'inscription des hypothèques sur des registres spéciaux et publics [1667]. Enfin l'on institua la police, qui fut le grand moyen administratif du règne de Louis XIV: empruntée au pouvoir militaire et au pouvoir judiciaire, elle semblait destinée uniquement à protéger les citoyens ; mais, par sa nature mystérieuse, elle devint le principal rouage du despotisme, l'instrument qui facilita les mouvements du pouvoir, et fit descendre la force royale jusqu'aux extrémités du corps social.

§ V. Justice et guerre.—Toutes ces réformes, tous ces codes, toutes ces ordonnances furent discutés et adoptés dans un grand conseil que le roi présidait souvent et où figuraient d'Aligre, Boucherat, Séguier, Pussort, Voisin, etc. On y fit entrer d'autres savants magistrats, tels que Bignon, Talon, Lamoignon, pour préparer les Codes de procédure civile et d'instruction criminelle.

C'était une grande idée que de reunir dans des cadres spéciaux des matières jetées pêle-mêle dans les anciennes ordonnances: aussi tous ces codes, qui sont la plus belle couronne de Louis XIV, ne portent-ils pas, comme les ordonnances du siècle précédent, un caractère de circonstance; ils embrassent toute la matière, ils en règlent les bases et les détails à toujours, ils ont partout une pensée de généralité, ils sont une œuvre de législation fondamentale; enfin le fond des mœurs et des intérêts n'ayant pas changé, nos codes modernes ont puisé dans les codes de Louis XIV les immenses détails qui régissent encore la société française. De tous ces codes, le moins imparfait fut le code civil, qui abrégea les procédures et réforma les ordonnances de Moulins, d'Orléans et de Blois, mais qui essaya vainement de mettre l'uniformité dans l'administration de la justice: la multitude des juridictions, le nombre infini des priviléges s'y opposèrent, et surtout le partage de la France en pays de *droit écrit* et pays de *droit coutumier* [1]. Quant au code criminel, il conserva, sauf les cas de sorcellerie, qui ne furent plus

[1] Les provinces du Midi étaient régies par le droit écrit ou droit romain modifié

admis, les formes cruelles des anciens tribunaux, la procédure secrète et écrite, l'absence de témoins et de défenseurs, la question préparatoire, l'arbitraire dans l'application de la peine et le choix du supplice ; enfin il continua de faire des juges criminels de véritables pourvoyeurs d'échafaud, et d'être le sanglant témoignage de la barbarie du système judiciaire sous lequel la France vécut durant des siècles.

Pendant ce temps, Letellier ou plutôt Louvois, qui disputait à Colbert l'esprit du roi en excitant sa passion pour la guerre, Louvois réformait l'armée et créait l'administration militaire ; il réglait la solde, établissait la discipline, instituait des magasins de vivres, des hôpitaux, des casernes, des trains d'équipages ; il créait des inspecteurs-généraux pour surveiller la tenue et la discipline des troupes, des commissaires des guerres pour surveiller la solde et l'administration ; il donnait l'uniforme aux soldats, introduisait le pas dans la marche des troupes et l'usage général de la baïonnette, mobilisait l'infanterie par les manœuvres de Martinet et la cavalerie par celles de Fourilles ; il perfectionnait l'artillerie et avait dans ses arsenaux seize cents pièces de canon ; il instituait les compagnies de grenadiers, les régiments de hussards, de bombardiers et d'artilleurs, des écoles d'artillerie, des compagnies de mineurs, un corps d'ingénieurs, des écoles de cadets dans les villes frontières, des haras pour la remonte de la cavalerie ; il demanda à Vauban ses premiers plans sur l'attaque et la défense des places. Cent vingt-cinq mille hommes furent tenus constamment sur pied ; les corps de la maison du roi furent organisés, de manière à en former une armée solide et brillante de dix mille hommes ; plus tard, trente régiments de milices furent créés, réserve qui n'abandonnait pas le travail des champs et s'exerçait pendant la paix ; enfin l'on vit, sous ce règne, quatre cent cinquante mille hommes sous les armes. Les gouverneurs cessèrent de lever des troupes ; leurs attributions furent absorbées par celles des *lieutenants de roi*, chargés de convoquer les milices et de commander l'arrière-ban de la noblesse. Tous les emplois militaires furent à la

dans chaque localité par des coutumes féodales ; les provinces du Nord étaient régies par le droit coutumier, formé des lois romaines, des lois barbares, des ordonnances royales, et qui différait dans chaque province, dans chaque parlement, dans chaque ville. On comptait 60 grandes *Coutumes*, 285 petites, outre une multitude d'autres spéciales à une localité.

nomination du roi, qui fit une distribution mieux entendue des grades, força la noblesse à prendre du service dans l'infanterie, et institua un ordre d'avancement indépendant de la naissance. Enfin l'armée devint un moyen de gouvernement : par elle, la noblesse fut disciplinée et occupée ; l'uniforme compléta le divorce du soldat et du citoyen ; les troupes permanentes et dévouées au pouvoir en devinrent les satellites ; elles appuyèrent les intendants, firent la police, apaisèrent les troubles intérieurs.

§ VI. Beaux-Arts. — Au milieu de tous les soins donnés aux intérêts matériels, Louis XIV, par cet ardent désir de gloire qui le possédait, fut porté facilement à protéger les beaux-arts, dont les troubles de la Fronde n'avaient pas interrompu les progrès. Colbert, habile dans les arts mécaniques, était peu lettré ; mais il voulait plaire à son maître, et ne pouvait lutter contre l'influence de Louvois qu'en favorisant ses goûts de magnificence; d'ailleurs la protection donnée aux savants et aux artistes était encore un moyen de gouvernement. Des fêtes pleines de goût et de splendeur, où le roi figurait lui-même avec cet instinct de grandeur qu'il portait même dans ses plaisirs, amenaient la noblesse à la cour, l'amollissaient, la ruinaient, détruisaient son esprit provincial, son orgueil de vieux châteaux. Le gouvernement attira à lui les gens de lettres, qui étaient devenus une puissance sous la Fronde, et transforma, par ses bienfaits, les pamphlétaires en apologistes. Les chefs-d'œuvre des grands écrivains faisaient oublier les libelles et les chansons, changeaient l'opinion publique, distrayaient la nation des intérêts politiques. Molière, Racine, Quinault, en écrivant pour les fêtes royales ; Mansard et Perrault, en bâtissant Versailles et le Louvre ; Lebrun et Mignard, Girardon et Puget, en ornant ces palais de leurs chefs-d'œuvre, travaillaient à donner au trône de l'éclat, de la magnificence, et affermissaient la royauté absolue en entretenant pour elle l'admiration publique.

Mazarin, qui avait tous les goûts de son pays, avait fondé, en 1655, l'Académie de peinture et de sculpture; Louis XIV y ajouta la section d'architecture, fonda le cabinet des tableaux et établit à Rome une école des beaux-arts, où l'on envoya des élèves aux frais de l'État. L'Opéra italien, introduit en France par Mazarin en 1645, était devenu, par les soins du poëte Perrin, du musicien Lambert et du machiniste Sourdeac, l'Opéra français ; il devint, en 1669, par les soins de Lulli, l'Aca-

démie royale de musique. Colbert, qui savait la relation qui existe entre les sciences positives et les arts mécaniques, encouragea les mathématiques, la physique, l'astronomie, et fonda l'Académie des sciences, en 1664, sur le modèle de la Société royale de Londres ([1]). Richelieu et Mazarin avaient pensionné quelques hommes de lettres; Colbert et Lionne dressèrent un état des savants et écrivains de la France et de l'Europe; on leur adressa des pensions, des présents, des lettres flatteuses; l'Italien Cassini, le Hollandais Huyghens, le Danois Roehmer, furent appelés en France et s'y établirent. Colbert porta la bibliothèque du roi de seize mille à soixante-dix mille volumes, et il rassembla une grande quantité de manuscrits. Il envoya rechercher les chartes et documents historiques qui étaient enfouis dans les provinces; il établit l'Académie des inscriptions et belles-lettres; il fonda le cabinet des médailles et le *Journal des Savants*; il fit dresser les premières tables statistiques que l'Europe eût connues; il fit bâtir l'Observatoire, et commencer une méridienne de Dunkerque à Collioure, qui ne fut achevée qu'en 1700; il fit entreprendre la carte générale de la France, et ce grand travail, auquel Cassini a attaché son nom, n'a pas été surpassé. Le goût du beau et le besoin des jouissances de l'esprit devinrent les traits distinctifs du caractère national. La France fut la première nation de l'Europe, non plus seulement pour avoir dicté la paix à Munster et sur la Bidassoa, mais par le respect qu'inspiraient aux peuples sa prééminence intellectuelle, son gouvernement éclairé, les merveilles de son industrie, ses grands hommes et Louis XIV. Ce fut un temps glorieux, le temps le plus glorieux qu'elle eût encore vu. Nous étions en paix avec toute l'Europe; nous tenions tous les autres États sous le coup de nos dernières victoires, nous les gouvernions par notre diplomatie, la nation se lançait avec une ardente confiance dans tous les genres de travaux; la France étendait sur tous les peuples civilisés la souveraineté de sa langue; la royauté légitimait son pouvoir par ses bienfaits, ses lumières, l'unité qu'elle donnait au pays; enfin des hommes de génie foisonnaient en tout genre. Quel temps que celui où l'on voyait à la fois Colbert et Lionne, Turenne et Condé, Pascal et

([1]) Les premiers membres furent Picard, Labyre, Cassini, Blondel, Mariotte, Perrault, Dodard, Bourdelin, etc.

Bossuet, Corneille et Racine, Molière et la Fontaine, Quinault et Lulli, Lesueur et Lebrun, Puget et Girardon, Mansard, Perrault, le Nôtre! Cortége admirable que Richelieu et Mazarin avaient préparé à l'heureux héritier de leurs efforts, et avec lequel Louis XIV nous apparaît illuminé de tout l'éclat de ces grands hommes!

§ VII. Projets de Louis XIV contre l'Espagne. — Ses relations diplomatiques avec les Provinces-Unies, l'Empire, la Suède, etc. — Le jeune roi, beau, spirituel, plein de majesté et d'élégance, était alors heureux et adoré; sa cour, la France, l'Europe elle-même semblaient se prosterner devant lui : il fut ébloui de tant d'adulations. Ces chefs-d'œuvre des arts et de l'industrie, cette richesse et cette grandeur nationales, il s'en crut le créateur unique. Dévoré de l'envie d'exciter sans cesse l'admiration, du désir de surpasser tout ce qui l'avait précédé, « il étoit si avide de gloire, qu'il n'en vouloit pas même laisser les miettes à la reine sa mère ; il désiroit réunir tout à lui [1]. » Mais la gloire du législateur, du créateur de l'administration, du protecteur des arts, était trop obscure et roturière; et, quoiqu'il n'eût aucun génie pour la guerre, il chercha celle du conquérant.

« Les traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Oliva avaient pacifié le centre, le sud et le nord de l'Europe. A la suite de ces arrangements qui fixaient les territoires, les rangs, le droit public, et qui étaient les plus vastes qu'on eût encore accomplis, on n'apercevait plus de cause un peu sérieuse et prochaine de guerre. Mais il y avait un souverain qui avait sa réputation à faire et les ressources d'un pays vigoureux à employer [2]. » « Il faut, disait Jean de Witt, le premier magistrat des Provinces-Unies, il faut que le roi de France ait une modération extraordinaire et presque miraculeuse, s'il se dépouille de l'ambition qui est si naturelle à tous les princes, pour ne pas se servir des avantages qu'il a sur l'Espagne, puissance tellement affaiblie qu'elle ne se conserve que par sa faiblesse même [3]. » C'était, en effet, la question d'Espagne qui allait être le moyen de la grandeur et le nœud du règne de Louis XIV; et la lutte entre

(1) Motteville, t. v, p. 267. — La reine Anne mourut en 1666.
(2) Négoc. relat. à la succession d'Espagne, t. i, p. 163.
(3) Ibid., t. i, p. 267.

les deux monarchies rivales, qui semblait terminée par le traité des Pyrénées, allait recommencer, mais sous une nouvelle face. Il ne s'agissait plus seulement d'abaisser la maison d'Autriche, mais de la déposséder de la couronne d'Espagne ; il ne s'agissait plus seulement de faire entrer la Péninsule dans le système politique de la France, mais de l'assujettir indirectement en établissant la dynastie française sur le trône de Charles-Quint. Telle avait été la pensée de Mazarin à Munster et sur la Bidassoa ; tel avait été le but du mariage du roi de France avec une infante ; tel fut le pivot sur lequel devaient tourner tous les événements du règne de Louis XIV.

Le jeune roi avait formé le projet de revendiquer la succession de la monarchie espagnole, en tout ou en partie : 1° pour le tout : si le fils que Philippe IV avait eu d'un second mariage, enfant qui n'avait qu'un souffle de vie, venait à mourir, Louis prétendait que l'infante Marie-Thérèse, fille aînée du premier lit, devait hériter de toute la monarchie, malgré la renonciation formelle qu'elle avait faite, en se fondant sur ce qu'un contrat particulier ne pouvait déroger à la loi fondamentale de l'Espagne, et sur ce que la validité de la renonciation était subordonnée à l'exactitude des payements de la dot, d'après la lettre formelle du traité [1] : or, pas un écu n'avait été payé. 2° Pour une partie : si le fils de Philippe IV vivait et régnait, Louis revendiquait les Pays-Bas, en s'appuyant sur une coutume du Brabant, appelée droit de *dévolution*, qui donnait aux enfants du premier lit la propriété des biens de leurs parents, à l'exclusion des enfants du second lit ; coutume toute civile, que Louis détournait de son application ordinaire pour la transporter dans l'ordre politique. « L'acquisition des Pays-Bas, écrivait Mazarin, en 1646, forme à la ville de Paris un boulevard inexpugnable ; et ce seroit alors véritablement qu'on pourroit l'appeler le cœur de la France [2]. » La question d'Espagne, présentée sous cette double face, fut l'objet de négociations continuelles de 1661 à 1668, négociations qui furent dirigées par Lionne avec une sagesse, une persévérance, une activité qui n'ont pas été surpassées, et qui font de ces sept années l'époque la plus brillante de la politique de Louis XIV. On s'adressa d'abord à Philippe IV pour

(1) Négoc. relat. à la succession d'Espagne, t. I, p. 52.

(2) Ibid., t. I, p. 178. — Lettre de Mazarin du 29 janvier 1646.

obtenir de lui la révocation de l'acte de renonciation, et l'on éprouva un refus; mais la cour d'Espagne admit la réclamation, et Louis de Haro déclara qu'il regardait cette révocation « comme inutile. » Alors l'on songea seulement à faire valoir le droit de dévolution, dont l'éventualité était la plus prochaine, et qui pouvait avoir deux adversaires redoutables, les Provinces-Unies et l'empereur. Il fallait s'assurer des unes, qui avaient tant d'intérêt à n'avoir pas la France pour voisine, et rendre impuissant l'autre, qui pouvait prétendre des droits à toute la monarchie espagnole, comme devant épouser la seconde fille de Philippe IV.

Les Provinces-Unies étaient toujours divisées en deux partis très-acharnés, le parti bourgeois et le parti féodal. A la mort de Guillaume II [1650], fils de Frédéric-Henri, le premier l'avait emporté, le stathoudérat avait été aboli à perpétuité, et le pouvoir exécutif confié à un magistrat appelé *grand pensionnaire*, qui était garde des sceaux, chargé des affaires étrangères et directeur des États généraux. Jean de Witt fut nommé grand pensionnaire en 1653 : c'était un homme du plus haut mérite, plein de vertus et de patriotisme, sous le gouvernement duquel la république parvint à son apogée de grandeur et de prospérité. Le parti bourgeois, c'était le parti de l'alliance française; le parti féodal, le parti de l'alliance anglaise. La Hollande n'avait rien à redouter de la France, à qui elle devait son existence, avec laquelle elle faisait un commerce très-avantageux; elle avait tout à craindre de l'Angleterre, qui voulait la chasser de l'Océan, et avec laquelle ses vaisseaux étaient en état continuel d'hostilité; de plus, comme les deux pays, à cause de la communauté de religion, exerçaient une grande influence politique l'un sur l'autre, le rétablissement de la royauté dans la Grande-Bretagne semblait présager le rétablissement du stathoudérat dans les Provinces-Unies; et, en effet, Charles II, qui se défiait des relations des républicains anglais avec les arminiens de la Hollande, avait le projet de faire nommer stathouder son neveu Guillaume, fils de Guillaume II, qui était encore enfant. Une guerre semblait imminente entre les deux marines rivales. Jean de Witt tourna donc tous ses soins à ménager l'alliance française; et Louis XIV profita de cette disposition pour faire admettre par la Hollande et ses prétentions générales à la monarchie espagnole et ses projets particuliers sur les Pays-Bas. Jean de Witt

voulait qu'on fît de ces pays une république belge; Louis XIV offrait de les partager avec les Hollandais. Ces deux propositions échouèrent; mais l'on n'en conclut pas moins un traité de commerce et d'alliance, offensive et défensive, dirigé principalement contre l'Angleterre et l'Espagne [1662].

Le second adversaire était l'empereur. On lui lia les mains en prorogeant la Ligue du Rhin et en la renforçant par l'accession de l'électeur de Brandebourg, en négociant avec la diète de Ratisbonne pour l'empêcher de prendre sous sa garantie le cercle de Bourgogne, en pensionnant les électeurs de Mayence, de Cologne, de Brandebourg, l'évêque de Munster et le duc de Neubourg, pour qu'ils fermassent à Léopold la route des Pays-Bas, s'il voulait marcher au secours de l'Espagne. Louis XIV devint le maître de l'Empire plus que l'empereur; il n'y eut pas une discussion dont il ne se mêlât, pas une affaire qu'il ne terminât, soit par ses ambassadeurs, soit par ses troupes et ses subsides.

Ce ne fut pas tout. La Suède et l'Angleterre pouvaient causer quelque embarras : on s'assura de leur inaction. La Suède montrait du refroidissement pour la France à cause de son intervention dans les affaires de la Pologne : Louis XIV s'était inquiété de la décadence de ce royaume; prévoyant avec une merveilleuse sagacité le sort qui le menaçait, il avait proposé à Charles XI, successeur de Charles-Gustave, une alliance pour « empêcher que l'empereur, le Moscovite et l'électeur de Brandebourg ne partageassent entre eux les États de la couronne de Pologne après la mort du roi Casimir [1]; » et il avait le projet de faire élire au trône polonais le fils du grand Condé. Mais la Suède, déjà jalouse du crédit de Louis en Allemagne, s'alarma de l'extension que sa puissance allait prendre dans le Nord, et rompit le traité conclu à cet effet. Néanmoins elle resta dans l'alliance de la France, et promit de ne pas inquiéter ses projets sur les Pays-Bas. Quant à l'Angleterre, elle était gouvernée par un prince nonchalant, voluptueux, dissipateur, dont la politique était incertaine et contradictoire, et qui cachait à peine son désir d'imiter le roi de France en établissant l'unité de religion et de pouvoir dans ses États [2]. Charles II avait un besoin con-

[1] Succession d'Espagne, t. I.
[2] Mém. du chevalier Temple.

tinuel d'argent, et, pour en obtenir de son parlement, il avait résolu d'entraîner l'Angleterre dans une guerre contre la Hollande ; il offrit à Louis, s'il voulait entrer dans son alliance, de lui laisser « carte blanche dans tout ce qu'il pourrait désirer pour les Pays-Bas, sans y prétendre un pouce de terre pour lui-même [1]. » Louis refusa ; mais il chercha à s'assurer la neutralité de l'Angleterre en faisant épouser à son frère unique, Philippe, duc d'Orléans [2], Henriette, sœur de Charles ; puis il offrit à celui-ci de lui donner de l'argent pour gagner les membres de son parlement ; enfin il lui acheta Dunkerque et Mardick pour 4 millions [1662, 27 nov.]. Cette vente honteuse excita l'indignation des Anglais, qui voyaient un autre Calais dans Dunkerque, et elle fut le germe de l'opposition qui devait renverser les Stuarts.

Enfin pour compléter cette série de négociations, on traita avec le Portugal, afin qu'il continuât plus activement sa lutte contre l'Espagne ; on lui assura l'alliance de l'Angleterre ; on lui envoya même secrètement six cents officiers et sous-officiers, 2 millions de subsides, et le comte de Schomberg [1663]. Ces secours décidèrent le gain des batailles d'Almexial et de Villaviciosa, par lesquelles la maison de Bragance fut afferime sur le trône [1664 et 1665].

Cette diplomatie, si habilement active, donna en réalité à Louis XIV le protectorat de l'Europe. « La France, disait un ambassadeur anglais, a le don de persuader ce qu'il lui plaît dans toutes les cours de la chrétienté. » Trois actes éclatants témoignèrent plus complétement encore le rôle prépondérant qu'elle avait pris.

§ VIII. Louis XIV exige des réparations de l'Espagne et du pape. — Ses relations avec les Turcs. — Bataille de Saint-Gothard. — Guerre entre l'Angleterre et la Hollande. — La couronne de France avait toujours été regardée comme la seconde des États chrétiens ; mais, depuis que la maison d'Autriche était parvenue à une si grande puissance, la couronne

(1) Succ. d'Espagne, t. 1, p. 415.

(2) Ce prince avait été élevé de la manière la plus efféminée « par l'ordre de Mazarin, de peur qu'il ne fît de la peine au roi, comme Gaston avoit fait à Louis XIII. » (Choisy, p. 430.) Il s'habillait souvent en femme, et avait tous les goûts des femmes. Son frère lui refusa toute espèce de participation au pouvoir et le tint dans la dépendance la plus complète.

d'Espagne prétendait à ce rang. Une querelle étant survenue, à ce sujet, entre les ambassadeurs de France et d'Espagne à la cour de Londres, dans laquelle l'escorte du premier fut maltraitée, Louis XIV menaça de la guerre Philippe IV s'il ne lui faisait réparation. Le roi d'Espagne déclara solennellement [1662, 24 mars] que dorénavant ses ambassadeurs ne concourraient plus avec ceux du roi de France; et cet acte, qui complétait le traité des Pyrénées en proclamant l'abaissement où était tombée la monarchie de Philipe II, fit une profonde sensation.

La marine anglaise s'était attribué, depuis Élisabeth, le droit insultant de faire abaisser le pavillon des autres États devant le sien : Louis XIV déclara que le pavillon français ne saluerait dorénavant aucun autre pavillon [1], et Charles II n'essaya que faiblement de soutenir les prétentions anglaises.

Les gens du duc de Créquy, ambassadeur à Rome, avaient été insultés et frappés par la garde corse du pape [20 août] : Louis força Innocent X à lui faire excuse, à casser sa garde et à élever une pyramide à Rome, en témoignage de l'offense et de la réparation.

En même temps que le jeune roi montrait cette hauteur dans ses relations avec les autres États, il étonnait l'Europe en envoyant ses soldats et ses vaisseaux combattre dans l'intérêt général de la chrétienté. L'alliance de la France avec la Turquie s'était altérée depuis un demi-siècle : d'un côté le fanatisme des sultans avait violé les capitulations et autorisé les pirateries des Babaresques; d'un autre côté, la réaction catholique, qui s'était montrée si puissante sous le règne de Louis XIII, avait ranimé l'esprit des croisades et demandait la destruction des infidèles. Nos ambassadeurs à Constantinople furent insultés, la garde des lieux saints enlevée aux religieux français qui en avaient toujours eu le privilége, notre commerce livré aux déprédations des corsaires, nos établissements sur la côte d'Afrique [2] dévastés. Richelieu ne put obtenir réparation de ces

(1) Richelieu l'avait déjà fait; et, dans ses instructions à l'archevêque Sourdis, en mai 1638, on lit : « S'il faisoit rencontre d'une armée navale d'Angleterre, les deux armées pourroient passer sans se saluer; et, si l'armée anglaise vouloit contraindre celle du roi au salut, S. M. commande audit sieur archevêque de tout hasarder plutôt que de faire ce préjudice à l'honneur de la France. »

(2) Ces établissements, qui dataient de François Ier, consistaient dans le Bastion de

outrages, et il envoya vainement plusieurs escadres pour punir les Barbaresques. Sous Mazarin, on s'attendit à une rupture ouverte : les Turcs étant venus assiéger Candie [1645], qui appartenait aux Vénitiens, ceux-ci demandèrent des secours à toute la chrétienté. La France offrit sa médiation, qui fut repoussée ; alors des secours secrets furent envoyés aux Vénitiens; mais notre ambassadeur fut maltraité par le grand vizir et obligé de quitter Constantinople [1661]. La guerre paraissait imminente ; mais Mazarin refusa de s'engager dans une lutte impolitique, où la France risquait de perdre en Orient une position enviée et que ses ennemis se hâteraient d'occuper. Il se contenta d'envoyer quatre mille Français à Candie ; il protégea le recrutement de nombreux volontaires pour l'armée vénitienne ; enfin il donna des secours à la maison d'Autriche contre les Ottomans qui avaient envahi la Hongrie.

Léopold était abandonné à ses propres forces, les États d'Allemagne, qui se trouvaient, depuis la Ligue du Rhin, sous la protection de la France, ne voulant lui donner aucun secours. Louis XIV, sollicité par le pape, détermina ses alliés d'Allemagne à faire un traité avec lui par lequel la France et la Ligue du Rhin devaient mettre sur pied chacune vingt-quatre mille hommes pour marcher contre les Turcs. L'empereur refusa un si grand secours, en disant couvertement au pape qu'avec de telles forces le roi de France serait plus maître de l'Empire que lui-même. Louis XIV lui offrit une armée moindre de moitié : « S'il n'accepte pas, écrivit Lionne, on doit en tirer deux conséquences, ou qu'il n'avoit nulle nécessité d'être secouru, ou qu'il aimoit mieux ne l'être pas que de l'être d'aucune force de cette couronne ou de ses amis. » Enfin on s'accorda à envoyer en Hongrie six mille Français et vingt-quatre mille Allemands de la Ligue du Rhin, commandés par le duc de la Feuillade et le comte de Coligny, avec un subside de 200,000 écus ; ces trente mille auxiliaires formèrent la force principale de l'armée impériale, qui livra bataille aux Turcs sur le Raab, près de l'abbaye de Saint-Gothard, et les vainquit [1664] [1].

France, Massacarés ou la Calle, le cap de Roses et les échelles de Bone et de Collo.

[1] « On raconte que lorsque le grand vizir Kuprugli vit déboucher les gentilshommes français avec leurs habits enrubanés et leurs perruques blondes : « Quelles sont ces jeunes filles ? » dit-il. Mais en un clin d'œil les janissaires furent enfon-

Dans le même temps plusieurs escadres furent envoyées contre les pirates d'Afrique, et pendant trois ans nos meilleurs marins, Beaufort, Duquesne, Tourville, d'Estrées, s'illustrèrent dans ces expéditions, où ils détruisirent la marine des Barbaresques et les forcèrent à respecter le commerce français. On voulut même faire un établissement militaire à Djigelli ou Gigeri : mais l'entreprise, mal conduite par le duc de Beaufort, échoua.

Pendant ces expéditions glorieuses, la guerre éclata entre l'Angleterre et la Hollande [1664]. Louis XIV, invité par la république à lui prêter assistance, aurait voulu rester neutre pour ménager sa marine naissante : il prétexta d'abord l'éloignement de ses vaisseaux, qui guerroyaient sur la côte d'Afrique, et resta spectateur des batailles acharnées qui furent livrées entre les flottes de cent vaisseaux des deux reines de l'Océan. Puis, l'Angleterre ayant sollicité l'Espagne, la Suède et l'empereur de s'allier avec elle, il contraria ces négociations avec tant d'habileté, que ces trois puissances restèrent dans l'inaction, et que même il engagea le Danemark, l'électeur de Brandebourg et le duc de Brunswick à faire alliance avec la Hollande. Enfin il déclara formellement la guerre à Charles II et à l'évêque de Munster, lequel s'était mis à la solde des Anglais et avait attaqué le territoire hollandais. Sa flotte gagna le combat de Saint-Christophe, dans les Antilles, et six mille hommes, envoyés contre l'évêque de Munster, le contraignirent à la paix. Cependant cette guerre était faite contre tous ses penchants ; car, en secret, il était hostile à la Hollande, cette république de marchands et d'hérétiques, et il connaissait les penchants de Charles II pour l'absolutisme et la religion romaine ; d'ailleurs le moment était venu de mettre à exécution ses projets contre l'Espagne. Il proposa donc sa médiation ; mais Charles la refusa, « non qu'il ne souhaitât la paix, disait Lionne, mais parce qu'il voulait encore tirer de l'argent de ses peuples [1]. » Enfin

cés par ces jeunes filles que les historiens turcs appellent des *hommes d'acier* : et ceux qui échappèrent à la défaite répétèrent longtemps dans leurs exercices guerriers les cris que les Français avaient poussés en se jetant dans la mêlée : *Allons ! allons ! tue ! tue !* » (*Des relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 novembre 1843.)

[1] Succession d'Espagne, t. I.

les Hollandais ayant pénétré dans la Tamise et insulté Londres, la nation anglaise, irritée d'une guerre désastreuse qui lui avait déjà coûté 130 millions, força Charles à faire la paix ; et le traité de Bréda fut conclu, par lequel l'acte de navigation fut modifié en faveur des Hollandais (1667, 31 juillet).

§ IX. Guerre pour le droit de dévolution. — Traité d'Aix-la-Chapelle. — Cependant Philippe IV était mort [1665, 17 sept.], laissant pour héritier Carlos II, enfant presque imbécile, sous la tutelle de sa mère. Aussitôt Louis XIV réclama, au nom de sa femme et en vertu du droit de dévolution, le Brabant, le Hainaut, le Limbourg, Namur, Anvers, etc. La régente, princesse autrichienne, toute dévouée à sa maison, était gouvernée par un jésuite orgueilleux et incapable, le père Nithard : elle rejeta la réclamation de Louis XIV, mais sans s'inquiéter aucunement de sa puissance et de ses projets. Celui-ci aurait voulu, pour ne pas compromettre par une guerre l'admirable position qu'il avait en Europe, obtenir à l'amiable ce qu'il demandait, et il négocia pendant dix-huit mois, en renforçant ses alliances, en disposant ses troupes, en tâchant de mettre de son côté l'opinion publique par un ouvrage très-habile, le *Traité des Droits de la reine*. Enfin il déclara qu'il allait prendre possession des États qui lui étaient dévolus, et il entra dans les Pays-Bas avec une armée de trente-cinq mille hommes commandés par Turenne [1667, 20 mai]. Deux autres corps, de dix mille hommes chacun, commandés par d'Aumont et Créquy, devaient agir, le premier dans la Flandre maritime, le second sur le Rhin, pour observer l'empereur. L'Espagne, épuisée par le rôle politique auquel ses souverains l'avaient condamnée depuis un siècle, sans population, sans armée, sans finances, n'était plus qu'un colosse mourant de faim : gouvernée par des mains ineptes, rongée par la guerre de Portugal, privée des trésors du Pérou par les flibustiers ou pirates des Antilles, elle n'avait rien préparé pour résister à l'attaque des Français. Les places des Pays-Bas étaient mal fortifiées ; le gouverneur manquait de soldats et d'argent ; la population n'aimait pas la domination espagnole. Armentières et Charleroy furent prises sans obstacle par Turenne, Bergues et Furnes par d'Aumont. Ces deux généraux se réunirent et s'emparèrent de Tournay, de Douay, de Courtray, d'Oudenarde ; puis ils se tournèrent contre Lille, qui avait cinq mille hommes de garnison et quinze mille de milices. Créquy se réunit à eux

et battit un corps espagnol qui arrivait à la délivrance de la place. Lille se rendit [27 août].

La régente d'Espagne négociait par toute l'Europe pour sauver les Pays-Bas : son armée et ses finances étaient en tel état qu'elle demandait des troupes à l'empereur, et qu'elle ouvrait une souscription parmi ses sujets pour les solder. Mais l'Angleterre et la Hollande étaient tout occupées de leur terrible guerre : d'ailleurs les Provinces-Unies se trouvaient liées par leur alliance avec la France; et Charles II, « pour avoir de l'argent, dont il étoit en grande nécessité, » avait traité secrètement avec Louis XIV, en promettant de ne pas l'inquiéter dans ses projets sur les Pays-Bas. Quant à l'empereur, il était vivement inquiet, et, quoiqu'il eùt les mains liées par la Ligue du Rhin, il commença des levées; mais Louis XIV négocia avec lui; et comme le jeune roi d'Espagne semblait avoir à peine quelques jours à vivre, il parvint à lui faire conclure un traité secret et éventuel pour partager la monarchie espagnole [1668, 19 janv.]. Ce traité, le chef-d'œuvre de Lionne et du chevalier de Gremonville, et qui aurait donné à la France toutes les annexes de la couronne d'Espagne en Europe, fut conduit avec tant de mystère qu'il est resté caché jusqu'à nos jours [1].

Après la prise de Lille, Louis XIV s'était arrêté pour ne pas compromettre sa négociation avec Léopold ainsi que la réputation de modération qu'il s'était donnée; mais alors la paix de Bréda fut conclue; et les Hollandais, alarmés des progrès de la France, proposèrent une transaction. Louis, qui croyait avoir bientôt à partager toute la monarchie espagnole, déclara qu'il se contenterait des conquêtes qu'il avait faites. L'Espagne ne répondit pas à cette proposition ; elle pensait que l'hiver serait un obstacle à la reprise des hostilités, et que, pendant ce temps, toutes les nations jalouses de la France se déclareraient contre elle. Mais vingt mille hommes se rassemblèrent secrètement dans la Bourgogne, dont Condé avait le gouvernement; et le 1er février, ce prince, prenant le commandement de cette armée, entra subitement dans la Franche-Comté, qui avait été travaillée d'avance par les émissaires et l'argent de la France. Auxonne fut prise le 3; Besançon capitula le 7; Dôle fut assiégée le 9 et se rendit le 14. Le roi était arrivé : il reçut le serment des autorités et

[1] Succ. d'Espagne, t. II.

du parlement de la province; et le 19 tout le pays était soumis.

Cette expédition, conduite avec tant de secret et de rapidité, fit une grande sensation en Europe; et les Hollandais, oubliant les services que la France leur avait rendus, remuèrent toutes les puissances contre elle en faveur de l'Espagne. Ils parvinrent à former avec l'Angleterre et la Suède une ligue qui fut appelée la triple alliance, pour empêcher toute agression de Louis XIV sur le territoire de la monarchie espagnole et déterminer la cour de Madrid à accepter ses premières propositions; ils ménagèrent entre le Portugal et l'Espagne une paix [1668, 13 févr.) qui laissa à celle-ci toutes ses ressources contre la France; enfin ils sollicitèrent l'Empire et l'empereur d'entrer dans la ligue. L'électeur de Brandebourg et plusieurs autres princes qui trouvaient que « l'odeur des lis commençait à devenir trop forte en Allemagne, » commencèrent des levées; mais on contint leur zèle avec de l'argent. Quant à l'empereur, il était lié par son traité secret; de sorte qu'en définitive, ce furent les trois puissances qui avaient fait jadis la guerre la plus acharnée à l'Espagne, les trois grandes puissances protestantes, qui s'allièrent pour sauver l'ancienne protectrice du catholicisme. Louis XIV, inquiet de cette ligue et ne voulant pas violer ses promesses de modération, consentit à traiter. Alors la paix d'Aix-la-Chapelle fut conclue (2 mai), par laquelle il garda toutes les villes qu'il avait conquises sur la Lys, l'Escaut et la Sambre, et il rendit la Franche-Comté, dont les places avaient été démantelées.

## CHAPITRE III.

### Guerre de Hollande. — 1668 à 1678.

§ I. **Louis XIV abandonne la politique d'intérêts pour la politique de principes. — Projets de guerre contre la Hollande.** — La guerre pour le droit de dévolution, injuste dans son principe, mais inspirée par cette politique qui tendait constamment, depuis plusieurs siècles, à réunir la Belgique à la France, était excusée et légitimée par l'intérêt national : conduite et terminée avec autant d'habileté que de modération, elle témoigna que le royaume de Louis XIV était incomparablement plus fort et mieux gouverné que les autres États; mais elle échauffa l'ambition du monarque, l'égara sur les ressources de la France, et

l'entraîna dans une guerre nouvelle, qui n'était pas seulement injuste, mais impolitique.

Carlos II n'était pas mort : il traînait une vie chétive, qui devait se prolonger jusqu'en 1700. Louis XIV ajourna donc ses projets sur la monarchie espagnole; et, pour trouver ailleurs des occasions de guerre, il abandonna cette politique d'intérêts, qui lui avait été enseignée par Mazarin, et que la France suivait avec tant de sagesse et de bonheur depuis un demi-siècle. Par une erreur funeste sur la nature de son pouvoir, par cet esprit d'orgueil excessif qui semblait obscurcir son entendement, il ressuscita la politique de religion, oubliée depuis vingt ans, et fit entrer ainsi l'Europe dans une voie rétrograde. Ce fut l'écueil de tout son règne, une source incalculable de malheurs pour la France et l'origine des coalitions contre lesquelles Louis XIV dut combattre le reste de sa vie.

Nous avons vu que le mouvement politique de restauration du catholicisme s'était arrêté avec les traités de Westphalie, et que, le clergé rentrant alors dans ses voies spirituelles, les guerres de religion avaient cessé. Mais la discussion n'en continua pas moins entre les deux communions, et avec autant de calme et de dignité qu'elle avait eu jadis d'aigreur et de violence ; il y eut même une tendance très-prononcée vers l'union. L'insuffisance du rationalisme protestant était sentie par les protestants eux-mêmes ; et les esprits les plus éclairés craignaient qu'il ne descendît à sa dernière conséquence, le matérialisme : aussi Leibnitz, l'intelligence la plus universelle de cette époque, fit-il les plus nobles efforts pour amener la réunion de toutes les communions chrétiennes, et il entama, à ce sujet, une correspondance avec l'oracle du clergé français, Bossuet, que son siècle appelait le dernier des pères de l'Église [1]. Il semblait, en effet, facile, maintenant que la question religieuse était dégagée de sa face politique, que la papauté n'inspirait plus de craintes, qu'il y avait tant de calme et de bienveillance dans les opinions, de convoquer un concile général, sous la protection de la France. La tentative échoua : les deux communions restèrent ennemies, gardant toujours le caractère politique qui leur était essentiel, représentant toujours des principes inconciliables, partageant

[1] Voir cette correspondance à la fin de l'Histoire des Variations des églises protestantes, t. II, édit. Charpentier.

toujours la France en deux camps cherchant toujours à se détruire mutuellement. Louis XIV rêvait l'unité partout : dans le pouvoir, dans l'administration, dans le territoire, dans la religion ; il croyait le calvinisme ennemi des rois, de l'autorité, de la France; il savait que les réformés de son royaume étaient en relation avec ceux de la Hollande et de l'Angleterre; il les voyait soumis, mais il les sentait mécontents; enfin il ne croyait pas l'unité nationale et monarchique assurée avec ces dissidents : il mit donc le zèle le plus attentif, le plus ardent, le plus opiniâtre, à les ramener au catholicisme : séductions, faveurs, persécutions sourdes, violations directes de l'édit de Nantes, il employa tout pour obtenir des conversions [1]. Enfin, comme il savait que dans une question aussi grave, aussi difficile, il n'y avait rien de local et d'isolé, il voulut détruire la réforme elle-même, et il se plaça en Europe comme le champion de l'unité catholique et du pouvoir absolu, deux choses qu'il croyait inséparablement unies, par une erreur qui a été fatale à lui-même et à sa dynastie.

La république des Provinces-Unies devait son origine, son indépendance et sa prospérité au calvinisme : c'était le seul grand État qui fût né de la longue tourmente de la réforme; ses richesses, sa marine, l'influence qu'elle exerçait en Europe, faisaient d'elle la gloire de tous les protestants, et surtout des protestants de la France et de l'Angleterre. C'était là que s'étaient réfugiés les républicains anglais après la restauration des Stuarts ; c'était de là que sortaient tous les pamphlets politiques et religieux qui attaquaient le roi de France, son gouvernement, son orgueil et ses maîtresses. Les Hollandais, fiers de leurs tonnes d'or et de leurs vingt mille vaisseaux, de la paix qu'ils avaient imposée à l'Angleterre au traité de Bréda, à la France au traité d'Aix-la-Chapelle, se vantaient d'être les arbitres des rois : c'étaient eux qui venaient de sauver les États du descendant de Philippe II ; « à leur aspect, disaient-ils en faisant allusion à la devise de Louis XIV, le soleil s'était arrêté. » Louis s'irrita de ces injures, qui le faisaient descendre du piédestal où l'adoration universelle l'avait élevé ; il haïssait les Provinces-Unies et comme répu-

(1) La plus éclatante comme la plus sincère fut celle de Turenne. Ce fut l'œuvre de Bossuet, qui écrivit pour le grand capitaine son beau livre de l'*Exposition de la foi*.

blique et comme refuge du calvinisme; il méprisait ces *gueux*, qui n'avaient échappé au joug de l'Espagne qu'avec la protection de Henri IV et de Louis XIII, qu'avec les subsides et les soldats de la France; il regardait ces marchands grossiers comme les obligés et presque les vassaux de sa couronne; il était indigné de la précipitation ingrate avec laquelle ils avaient, dès la première alarme que la France leur avait inspirée, fomenté une ligue qui détruisait sa prééminence politique. Dans sa pensée, nul ne pouvait imposer la paix à son royaume, son royaume pouvait l'imposer à tous; subordonner les autres États au système politique de la France était la monarchie universelle qu'il rêvait. Enfin, il devait, dans l'intérêt de notre marine naissante, punir ces rois de l'Océan, qui, mécontents des droits mis sur les vaisseaux hollandais à leur entrée dans nos ports, venaient de prohiber les marchandises françaises. Il résolut donc de venger sa grandeur outragée, de rendre à la France sa puissance d'opinion, enfin de porter un coup mortel à la réforme en ruinant les Provinces-Unies : « Mes pères ont su les élever, disait-il, je saurai les détruire. »

Cette entreprise avait un côté séduisant et même légitime; mais elle allait être le naufrage de la politique suivie par la France depuis François Ier, et si heureusement mise en œuvre par Richelieu, Mazarin et Lionne. On allait oublier, pendant trente ans, la question espagnole, détruire cette belle position diplomatique par laquelle la France avait le protectorat de l'Empire, tenait à sa solde l'Angleterre, annulait l'Espagne; on allait perdre les plus beaux résultats du traité de Westphalie, se faire à jamais une ennemie de l'Allemagne, donner à la maison d'Autriche pour alliés tous les ennemis que nous lui avions faits. En un mot, le roi habile, devenu roi passionné, pour servir sa vengeance, oubliant ses intérêts, allait abandonner l'alliance protestante, conservée avec tant de soin depuis cent cinquante ans, pour se faire ouvertement le représentant du principe catholique.

Lionne s'efforça vainement de détourner Louis de cette fatale voie; il mourut, et fut remplacé par Arnaud de Pomponne, négociateur habile, mais sans fermeté, qui laissa au roi la haute direction des affaires étrangères [1671]. Alors Colbert n'ayant plus d'auxiliaire, Louvois domina seul dans le conseil. « C'étoit un homme capable de bien servir dans le ministère, mais non

pas de gouverner [1] : » dur, brutal, violent jusqu'à la cruauté, orgueilleux surtout envers la noblesse, il se croyait homme d'État, même homme de guerre, et, hors des détails administratifs qu'il entendait parfaitement, il était d'une ignorance égale à sa présomption. Ce fut pour Louis XIV le génie du mal : ministre aussi ambitieux que bas courtisan, il prit, en flattant la passion de son maître pour la guerre, le plus grand ascendant sur lui ; et sous son influence, toutes les réformes de Colbert allaient avorter, les finances rentrer dans le chaos, et la prospérité de la France être sacrifiée dans une guerre impolitique [2].

§ II. La diplomatie française tourne toute l'Europe contre la Hollande. — L'entreprise une fois résolue, son exécution fut préparée avec une profondeur et une vigilance admirables : rien ne fut laissé au hasard ; on voulait frapper sur la Hollande un coup certain, qui ne permît plus de mettre en doute la grandeur de la France. Ce pays de boue et de brouillards, cette puissance factice qui n'avait que de l'or et de l'eau pour se défendre, ces gros vendeurs de harengs et de fromage devaient être facilement vaincus par la France belliqueuse, son jeune roi, sa brillante noblesse ; mais l'on pensait que la Hollande chercherait des alliés, et la diplomatie française se mit en

(1) Mém. de la Fare, p. 269.

(2) Les différends de la France avec la Turquie furent sur le point d'empêcher la guerre de Hollande. Les secours donnés aux Vénitiens, la bataille de Saint-Gothard, les expéditions contre les Barbaresques, avaient irrité le divan ; et un nouvel ambassadeur, ayant été envoyé pour demander le renouvellement des capitulations, fut encore insulté. Louis XIV s'en vengea en envoyant à la défense de Candie, dont le siége durait depuis vingt-cinq ans, six mille hommes de troupes d'élite et quinze vaisseaux de guerre, commandés par les ducs de Navailles et de Beaufort. Cette expédition arriva (juin 1669) quand la ville n'était plus défendable, et, après un combat où Beaufort fut tué, les Français se rembarquèrent. Candie capitula ; et les Turcs, pleins d'orgueil, continuèrent à refuser le renouvellement des capitulations avec les changements demandés par la France, et dont le principal portait que les marchandises françaises pourraient traverser l'Égypte et la mer Rouge pour aller dans l'Inde. Louis XIV en fut tellement irrité qu'il mit en délibération dans son conseil s'il devait faire la guerre à la Porte ; on parlait de s'emparer de l'Égypte, et des troupes commencèrent même à se rassembler à Toulon. Mais Colbert regardait une telle guerre comme devant être évitée à tout prix, et le roi avait encore plus de désir de se venger des Hollandais que des Turcs : la guerre de Hollande fut donc résolue. Le contre-coup s'en fit sentir en Orient, et, à la nouvelle des premiers succès de la France, le divan s'empressa de renouveler les capitulations (1673). (Voir mon *Essai sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 25 novembre 1843.)

campagne pour l'isoler entièrement de l'Europe. Il fallait d'abord dissoudre la triple alliance et tourner l'Angleterre et la Suède contre les Provinces-Unies : on y réussit.

Le combat entre la réforme et le papisme, entre les libertés nationales et le despotisme de la royauté, s'était ranimé en Angleterre avec autant de force et avec plus de calme que sous Charles Ier. Son successeur, frivole, dissolu, incrédule, avait sur l'union du catholicisme avec la royauté absolue les mêmes idées que Louis XIV ; « il se plaignoit d'être obligé de professer une religion qu'il n'approuvoit pas, et étoit résolu à s'émanciper de cette contrainte ; » il voulait détruire le presbytérianisme, et même la religion anglicane, pour assurer son pouvoir, se passer du parlement, lever des impôts à son gré, et se livrer entièrement à ses favoris et à ses maîtresses. La ruine des hérétiques de la Hollande était, selon lui, un grand pas vers ce dessein insensé : il savait que les mécontents de l'Angleterre étaient en relation intime avec les Hollandais pour rétablir la religion presbytérienne et peut-être la république, et que si toute la nation était jalouse des Provinces-Unies à cause du commerce, elle sympathisait avec elles par les idées religieuses ; d'ailleurs une guerre devait forcer le parlement à lui donner des subsides et le rendre maître de la flotte, au moyen du duc d'York, son frère, habile marin, qui professait presque ouvertement le catholicisme. Une négociation fut donc menée très-secrètement entre les rois de France et d'Angleterre, par le ministère de Colbert de Croissy, frère du contrôleur des finances, et de la duchesse d'Orléans, sœur de Charles II, princesse spirituelle et séduisante, pour laquelle Louis XIV témoignait une vive affection. Dans le courant de mai 1670, la cour, sous prétexte de visiter les dernières villes conquises, fit un voyage en Flandre, voyage où Louis déploya un faste et des mœurs presque orientales, en jetant l'or à pleines mains, en se faisant précéder ou suivre d'une armée de trente mille hommes, en menant dans le même carrosse sa femme et sa maîtresse. La duchesse d'Orléans traversa le Pas-de-Calais pour aller voir son frère à Douvres ; et là fut conclu un traité secret qui fut signé de Croissy et de quatre ministres catholiques de Charles II [1670, 22 mai]. Par ce traité : 1° le roi d'Angleterre, « étant convaincu de la vérité de la religion catholique, promet d'en faire la déclaration et de se réconcilier à l'Église romaine, aussitôt que le bien des

affaires de son royaume lui pourra permettre » ; et le roi de France promet de l'assister de ses armes et de son argent pour réprimer la rébellion que cette déclaration pourrait amener. 2° Le roi d'Angleterre s'engage à assister le roi de France de toutes ses forces, tant sur terre que sur mer, pour lui faciliter l'acquisition de la monarchie espagnole, s'il vient à lui échoir de nouveaux droits sur cette monarchie. 3° Les deux rois ayant pris la résolution « de mortifier l'orgueil des Provinces-Unies, et d'abattre la puissance d'une nation qui s'est si souvent noircie d'une extrême ingratitude envers ses propres fondateurs et créateurs, laquelle même a l'audace de se vouloir ériger aujourd'hui en souverain arbitre et juge de tous les autres potentats, » il est convenu que Leurs Majestés feront la guerre auxdites provinces. Le roi de France se chargera de l'armée de terre, à laquelle le roi d'Angleterre adjoindra six mille hommes; le roi d'Angleterre se chargera de l'armée de mer, qui sera forte de cinquante vaisseaux, auxquels le roi de France adjoindra trente autres. Le roi d'Angleterre recevra annuellement du roi de France un subside de trois millions, et il se contentera, dans les conquêtes faites sur les Provinces-Unies, de l'île de Walcheren, de l'Écluse et de Cassand, c'est-à-dire des bouches de l'Escaut. Ce traité, véritable acte de trahison de la part de Charles II, fut tenu si secret, qu'il n'a été connu que longtemps après l'expulsion des Stuarts (1); et à sa place l'on publia seulement un traité d'alliance offensive et défensive contre la Hollande [1671, 3 juin] (2).

On n'obtint pas de la Suède un pareil acte d'asservissement, mais seulement une levée de seize mille hommes, moyennant 500,000 livres de subsides, et une promesse d'attaquer l'Empire si l'Empire soutenait les Hollandais [1672, 14 avril]. La triple alliance fut ainsi dissoute. Ce ne fut pas tout : on parvint à faire signer à l'empereur, occupé à réprimer les révoltes des Hongrois, et d'ailleurs lié par son pacte secret, un traité [1671, 1er nov.] par lequel il s'engagea à ne donner aucun appui aux

(1) Ce traité est dans Lingard, t. v, p. 648 de l'édit. Charpentier.

(2) Au retour de son voyage, Madame mourut subitement, empoisonnée, dit Saint-Simon, par le chevalier de Lorraine, que la princesse avait fait exiler pour l'éloigner du duc d'Orléans, dont il était l'infâme favori. C'est pour elle que Bossuet fit sa belle oraison funèbre.

ennemis de Louis XIV. On fit alliance avec l'évêque de Munster, avec les ducs de Brunswick-Hanovre et de Mecklembourg-Schwerin, avec l'électeur de Cologne, qui céda Nuyts et Kayserwerth pour y établir des magasins, et qui promit d'armer vingt mille hommes. On s'attacha l'électeur palatin en mariant sa fille avec le duc d'Orléans ; on acheta la neutralité des électeurs de Mayence, de Trèves, de Bavière et de presque tous les autres princes. Il n'y eut que l'électeur de Brandebourg qui rejeta obstinément les offres de la France et fit alliance avec les Hollandais. Quant à l'Espagne, on sollicita vainement sa coopération pour réduire ses anciens sujets ; elle savait que la conquête des Provinces-Unies ferait irrévocablement tomber la Belgique au pouvoir des Français, et tout en promettant de garder la neutralité, elle se prépara secrètement à soutenir la Hollande.

Les Provinces-Unies, se voyant presque entièrement isolées, s'effrayèrent. Depuis que le parti républicain et marchand dominait la république, tous les efforts de la nation s'étaient portés sur la mer ; et la Hollande ne semblait plus qu'un vaisseau chargé d'or, transportable à volonté, avec Ruyter pour capitaine et Jean de Witt pour pilote. L'armée de terre avait été entièrement négligée, à cause de son attachement pour les Nassau, qui comptaient sur elle pour rétablir leur pouvoir, de sorte qu'on avait à peine vingt-cinq mille hommes mal disciplinés, commandés par des fils de bourgeois, et qui n'avaient jamais fait la guerre. Enfin la menace de l'invasion ne fit que rendre plus vives les dissensions intérieures ; le parti aristocratique se réveilla et fit donner à Guillaume III, prince d'Orange, le commandement général de l'armée. C'était un jeune homme de vingt-deux ans, froid, positif, opiniâtre, cachant dans un corps malade et chétif l'ambition la plus profonde et la moins soucieuse des moyens ; esprit supérieur, âme forte et impénétrable, cœur sombre et dur jusqu'à la cruauté, personnage extraordinaire, dans lequel Louis XIV trouva l'écueil de sa fortune et la France l'ennemi le plus acharné. C'était Jean de Witt qui l'avait élevé, espérant diriger vers le bien du pays les talents précoces d'un homme dont il devinait l'ambition : il en fut tristement récompensé.

§ III. Composition et marche de l'armée française. — Bataille navale de Southwood-Bay. — Passage du Rhin. — Les rois de France et d'Angleterre déclarèrent la guerre à la républiqun

des Provinces-Unies [1672, 6 avril], en l'accusant tout simplement d'être « l'ennemie commune des monarchies ; » et l'armée française entra en campagne. Elle était forte de cent dix mille fantassins, de douze mille cavaliers, de cent pièces de canon ; bien disciplinée, régulièrement disposée en plusieurs corps, avec vivres, armes, magasins, hôpitaux assurés, elle avait de plus cinquante millions pour les frais de la campagne. Toute la noblesse était accourue à la guerre contre les marchands d'Amsterdam, comme autrefois ses pères contre les bourgeois de Gand : on n'avait rien vu de plus magnifique que les corps qui composaient la maison du roi. C'était réellement une armée moderne, avec ses prodiges d'administration, vaste machine dont les nombreuses parties et les mouvements compliqués semblent à l'abord pleins de désordre, mais qui sont guidés par une pensée unique et dans un but précis ; et, pour la première fois, on voyait cent mille hommes réunis sans confusion sur un même point, ayant tous leur marche et leur destination marquées à l'avance.

Le corps principal, fort de soixante mille hommes et commandé par le roi et Turenne, se rassembla à Sedan ; l'avant-garde, forte de vingt-cinq mille hommes et commandée par Condé, se rassembla à Charleroy. L'électeur de Cologne étant en même temps évêque de Liége, on possédait la Meuse depuis Charleroy jusqu'à Maëstricht, et l'on pouvait pénétrer en Hollande sans violer le territoire espagnol. Une division, commandée par Chamilly, était dans la province de Liége pour assurer la marche ; une autre, commandée par le duc de Luxembourg [1], devait se joindre aux auxiliaires de Cologne et de Munster pour attaquer les Provinces-Unies par le nord-est ; une troisième était chargée d'observer les Espagnols de la Flandre.

On ne pouvait attaquer le territoire ennemi par les provinces d'Utrecht et de Hollande, qui étaient couvertes par la Belgique, quatre fleuves et de nombreuses places ; mais on pouvait ou le percer en suivant la Meuse, défendue par Maëstricht, ou le prendre à revers en attaquant l'Yssel, qui n'avait que de mauvaises places. D'après cela, les États généraux mirent une forte garnison dans Maëstricht, position militaire qui domine à la fois

(1) Bouteville-Montmorency, fils posthume du Bouteville qui fut décapité pour duel ; il épousa la fille du duc de Luxembourg-Piney, et en prit le nom.

toute la Meuse, les Pays-Bas, les pays de Juliers et de Cologne, et qui était la clef des Provinces-Unies ; puis ils ordonnèrent à Guillaume de se placer derrière l'Yssel avec ses vingt-cinq mille hommes. Enfin ils mirent en mer leur flotte de soixante vaisseaux et de quarante frégates, commandée par Ruyter, en lui prescrivant de chercher les flottes alliées et de livrer bataille. La flotte anglaise, forte de soixante vaisseaux et frégates, était commandée par le duc d'York ; la flotte française, forte de trente vaisseaux et de vingt frégates ou flûtes, était commandée par le comte d'Estrées. Une bataille s'engagea en vue de Southwood-Bay ou Solebay [1672, 6 juin] ; elle fut terrible, mais indécise ; les vaisseaux français n'y prirent qu'une médiocre part ; des deux côtés on s'attribua la victoire : néanmoins la flotte alliée ne put faire sa descente en Zélande.

Cependant l'armée française avait suivi la Meuse jusqu'à Maëstricht ; mais, au lieu d'assiéger cette place, devant laquelle on aurait perdu un temps précieux, on poussa le corps de Chamilly jusqu'à Maseyck pour la bloquer, rompre ses communications avec les Provinces-Unies et assurer celles des Français avec Charleroy. Puis l'on se dirigea à l'est par le duché de Juliers, appartenant à l'électeur de Brandebourg, jusqu'à Nuyts et Kayserwerth, dans l'électorat de Cologne, où l'on avait des magasins. Condé, avec l'avant-garde, passa le Rhin, suivit la rive droite du fleuve, et alla se poster sur la Lippe pour assiéger Wesel et donner la main aux troupes du duc de Luxembourg et de l'évêque de Munster. Le grand corps d'armée suivit le fleuve par sa rive gauche et alla assiéger à la fois Orsoy, Rhinberg et Burick. Ces trois places, ainsi que Wesel, appartenaient au duché de Clèves; mais elles étaient occupées par les Hollandais depuis la guerre de la succession de Clèves et de Juliers, et c'était dans l'espoir de les recouvrer que l'électeur de Brandebourg avait pris parti pour les provinces-Unies. En cinq jours [du 3 au 7 juin], toutes quatre furent prises, et le flanc des provinces hollandaises se trouva ainsi découvert. Toute l'armée, au lieu de poursuivre sa marche par la rive gauche, où elle aurait trouvé le Wahal et ses nombreuses places pour obstacles, passa le Rhin à Wesel et se dirigea par la rive droite, menaçant soit l'Yssel et l'armée hollandaise, soit le Betaw ou l'espace compris entre le Wahal et le Leck. Le plan de campagne, dicté par Turenne, était de rendre

inutile l'Yssel, rivière profonde et difficile, en passant le Rhin vers Emmerick et en pénétrant dans le Betaw : on coupait ainsi en deux parties les Provinces-Unies; on prenait à revers Nimègue et les places de la Meuse ; on n'avait devant soi que le Leck, qui n'était pas défendu. Une partie de l'armée dut s'emparer du Betaw et observer d'un côté les Espagnols des Pays-Bas, de l'autre côté les Brandebourgeois, qui s'avançaient en Westphalie; l'autre partie dut passer le Leck à Arnheim, tourner le prince d'Orange, et, n'ayant plus ni armée ni forteresses devant soi, se porter droit sur Amsterdam. D'après ce plan, l'avant-garde, arrivée en face de Tolhuys, près du fort de Schenk, au-dessus de l'endroit où le Wahal se détache du Rhin, se mit à construire un pont de bateaux. A cette nouvelle, le prince d'Orange, qui n'était qu'à trois lieues de là, et que le corps de Luxembourg tenait en échec en menaçant de passer l'Yssel, détacha cinq à six mille hommes pour observer le Rhin. En ce moment, la cavalerie française arriva avec le roi et Condé; craignant que l'armée ennemie ne se portât tout entière de ce côté, elle se précipita dans le fleuve, dont les eaux étaient basses, et le passa moitié à gué, moitié à la nage, sous la protection de quelques canons mis sur-le-champ en batterie [12 juin]. Les Hollandais essayèrent de résister ; ils furent dispersées après un petit combat où périt le duc de Longueville, dernier descendant du bâtard Dunois. Le lendemain, le pont étant achevé, le reste de l'armée traversa le fleuve.

Ce facile passage du Rhin, qui valut à Louis XIV tant d'adulations, eut tout l'effet d'une grande victoire, parce qu'il était le nœud de toute la campagne et le résultat d'un plan aussi sage que hardi. Turenne marcha rapidement sur Arnheim pour y passer le Leck et prendre Guillaume à revers; mais celui-ci, ayant appris le passage du Rhin, avait abandonné l'Yssel en jetant des garnisons dans les place : il essaya vainement de défendre Arnheim et se retira à Utrecht. Jusque-là tout le plan de Turenne avait été admirablement exécuté ; mais pendant que le maréchal s'emparait d'Arnheim, de Schenk et de Nimègue, clefs du Betaw, le roi s'amusa à assiéger les places inutiles de l'Yssel, et il lança seulement dans la province d'Utrecht une avant-garde, sous le commandement du marquis de Rochefort. Ce général courut toute la province sans obstacle ; les garnisons et les habitants, frappés de stupeur, mettaient partout bas les

armes; il prit Amesfort, Naerden; mais, au lieu de pousser sur Muyden, qui était la clef des écluses et qui venait de se rendre à quatre cavaliers, il retourna sur Utrecht, dont il s'empara, et dispersa des garnisons dans toutes les places. Ce fut le salut de la Hollande.

§ IV. Propositions de paix. — Révolution dans les Provinces-Unies. — Cependant le roi avait pris les places de l'Yssel; Turenne entamait celles du Brabant septentrional; les provinces d'Over-Yssel et de Groningue étaient envahies par les troupes de Munster et de Cologne : des sept Provinces-Unies il ne restait que la Zélande intacte. Les Hollandais étaient consternés; les plus riches familles chargeaient déjà des vaisseaux pour s'enfuir à Batavia : il fut même question d'y transporter la république, après avoir rendu le pays à l'Océan en rompant les digues. Les factions, en présence de l'étranger, étaient plus violentes que jamais : le parti aristocratique accusait Jean de Witt des malheurs du pays, de la nullité où il avait laissé l'armée de terre, de son amour pour l'alliance française; il demandait le rétablissement du stathoudérat, et, fort de ses intrigues avec les cours de Vienne et de Madrid, il voulait la guerre à outrance. Le grand-pensionnaire, craignant l'élévation du prince d'Orange plus que les conquêtes du roi de France, préféra une paix humiliante à la perte de la liberté, et détermina l'envoi d'une députation à Louis XIV : il offrait la cession de Maëstricht et de toutes les villes que la république possédait en dehors des sept provinces [1672, juillet]. Le roi reçut avec hauteur ces propositions si avantageuses, par lesquelles la France aurait enceint de tous côtés les Pays-Bas espagnols. Turenne voulait qu'on les acceptât, et qu'on rentrât dans la politique de Mazarin, en abandonnant les Hollandais, dont on s'était vengé, pour se tourner contre les Espagnols, qui leur avaient donné quelques secours; mais Louvois l'emporta dans le conseil, et l'on demanda aux Hollandais la cession du Brabant septentrional et de tous les pays en deçà de la Meuse et du Wahal, vingt millions pour les frais de la guerre, le rétablissement de la religion catholique, une ambassade annuelle qui témoignerait que la république devait son existence à la France, et qui apporterait au roi une médaille, comme tribut et gage de vassalité. De plus, Charles II voulait que la constitution des Provinces-Unies fût changée et devînt monarchique en faveur

du prince d'Orange, que les réfugiés anglais fussent chassés, que la Zélande fût cédée à l'Angleterre, etc.

A la nouvelle des demandes du roi de France, une révolution éclata à la fois dans toutes les villes en faveur du prince d'Orange; le peuple força les magistrats à le nommer stathouder, et les États généraux furent contraints de légitimer cette élection [1]. Alors, et comme on n'avait pas de soldats à opposer aux Français, Guillaume prit les mesures de défense les plus désespérées : on ouvrit les écluses et l'on perça les digues : les canaux débordèrent; toute la contrée fut inondée; Amsterdam devint comme une forteresse dans une île, et les vaisseaux de guerre trouvèrent assez d'eau pour se ranger autour d'elle. Les vainqueurs s'arrêtèrent, et la république fut sauvée. En même temps, le prince d'Orange garnit les places de la Hollande négligées par les Français, et entre autres Muyden; puis il déploya toute la profondeur et l'activité de son génie pour soulever l'Europe contre l'ambition de Louis XIV; enfin, pour détruire à jamais le parti de la paix et de l'alliance française, il excita contre Jean de Witt une violente émeute, dans laquelle l'illustre républicain fut massacré avec son frère. Ruyter faillit avoir le même sort [20 août].

§ V. L'EMPEREUR SE DÉCLARE CONTRE LA FRANCE. — CAMPAGNE DE TURENNE SUR LE RHIN ET LE WESER. — PRISE DE MAESTRICHT. — Cependant l'Allemagne s'était alarmée de l'invasion de la Hollande; la diète de Ratisbonne avait ordonné un armement général pour la sûreté de l'empire, et l'empereur avait mis sur le Rhin un corps d'observation de dix-huit mille hommes commandés par Montécuculli. Bientôt les intrigues du prince d'Orange et les succès menaçants de la France amenèrent Léopold à faire avec Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, un traité d'alliance [22 sept.] en faveur des Provinces-Unies, et à commander à Montécuculli de se joindre aux vingt-quatre mille hommes de l'électeur. Les princes de Brunswick et de Hesse entrèrent dans cette alliance; plusieurs autres menaçaient d'abandonner leur neutralité, et la cour d'Espagne, encouragée par la résolution de l'empereur, ordonna au gouverneur des Pays-Bas d'agir offensivement contre les Français.

(1) Deux ans après, le stahoudérat fut déclaré héréditaire dans la maison de Nassau.

Quarante mille Allemands allaient donc menacer le Rhin; le prince d'Orange se disposait, avec vingt-cinq mille hommes, à se joindre à eux; les Espagnols allaient se montrer sur les derrières de l'armée victorieuse; enfin la frontière orientale de la France pouvait être inquiétée par les neutres. Louis XIV fut forcé de changer son plan de campagne; mais par le conseil de Louvois, et malgré les instances de Turenne, l'armée française avait été dispersée dans cinquante places qu'on aurait dû démanteler, et il ne restait pas quarante mille hommes à mettre en campagne. On laissa Luxembourg à Utrecht avec seize mille hommes, pour tenir tête au prince d'Orange, pendant que les troupes de Munster et de Cologne continueraient à envahir la Frise; Turenne dut fermer le Rhin aux Allemands avec quinze mille hommes; Condé couvrit l'Alsace avec douze mille, et l'on n'opposa personne aux Espagnols. Le génie de Turenne répara les fautes de Louvois.

Le maréchal, qui faisait la conquête du Brabant hollandais, se dirigea de Bois-le-Duc à Wesel, où il passa le Rhin [10 sept.] : il se proposait de couvrir ce fleuve depuis cette ville jusqu'à Coblentz. Frédéric-Guillaume et Montécuculli, s'étant réunis dans la Hesse, marchèrent sur Coblentz; mais ils trouvèrent Turenne qui gardait les approches de cette place; alors ils descendirent jusqu'à Mayence, passèrent le Mein, menacèrent Strasbourg, et partout rencontrèrent le maréchal qui leur coupait le passage et refusait de livrer bataille. Après trois mois de tentatives inutiles pour traverser le Rhin, ils revinrent au nord pour ravager l'électorat de Cologne, forcer les troupes de Munster à évacuer la Frise, et pénétrer par cette province jusqu'au prince d'Orange; mais dans cette marche, pendant l'hiver et par des chemins affreux, ils perdirent dix mille hommes et retrouvèrent encore Turenne, qui avait couru par la rive gauche de Mayence à Wesel, et qui, repassant le Rhin [30 déc.], les coupa de l'électorat de Cologne, les força d'évacuer l'évêché de Munster, et les harcela de telle sorte qu'ils se mirent en retraite dans la Westphalie. La cour, heureuse de voir l'ennemi éloigné du Rhin, ordonna à Turenne de revenir sur la rive gauche; mais le maréchal continua sa poursuite, malgré un hiver rigoureux, força l'ennemi de repasser le Weser, diminué de vingt mille hommes, et le poussa jusque sur l'Elbe [1673, janv.]. On ne savait ce qu'il était devenu, et l'on s'inquiétait de la témé-

rité d'un général ordinairement si sage et si réservé, lorsqu'on apprit qu'il avait forcé Frédéric-Guillaume et Montécuculli à se séparer; que le premier, réfugié à Berlin, mécontent des Hollandais dont il n'avait pas reçu de subsides, et des Impériaux qui l'avaient mal secondé, abandonnait leur alliance et signait un traité de neutralité avec la France [10 avril]. Le maréchal, non satisfait d'un si beau succès, se tourna alors contre les troupes impériales, qui s'étaient retirées en Franconie: il les battit, et les força à se jeter dans la Bohême; puis il vint s'établir à Wetzlar, d'où il pouvait surveiller à la fois le Rhin, la Westphalie et la Franconie.

Pendant cette belle campagne, le prince d'Orange avait essayé de couper le duc de Luxembourg de ses communications avec la France et de se joindre à l'électeur de Brandebourg sur le Rhin; il se porta sur la Meuse, menaça Maseyck, passa le fleuve et arriva sur la Roër : là, apprenant la retraite de l'électeur en Westphalie [1672, nov.], il se dirigea au sud-ouest, se renforça de dix mille Espagnols et vint assiéger Charleroy. Mais cette place fit une vigoureuse résistance [15 déc.]; et pendant ce temps, Luxembourg, profitant d'une gelée subite, envahit la Hollande par les canaux, devenus des routes solides. Le prince leva le siége de Charleroy; Luxembourg, après avoir menacé Amsterdam, faillit périr avec toute son armée par un dégel subit, et il ne revint à Utrecht que par une digue de quelques pieds de large, au milieu des plus grands dangers.

L'inondation continuait à faire obstacle aux progrès des Français. Au printemps suivant, le roi voulut assurer sa base d'opérations sur la Meuse; il réunit trente mille hommes à Courtrai [1673, 15 mai], menaça à la fois Gand et Bruxelles, et tourna tout à coup sur Maëstricht. La place était très-forte et avait huit mille hommes de garnison; mais Vauban fit des prodiges de science; le roi déploya cette vigilance, ce soin des détails, cette persévérance, qui étaient le fond de son talent, et Maëstricht capitula au bout de treize jours [1] [29 juin]. On voulait faire de cette place le pivot de toutes les opérations;

(1) « Le roi se montra vigilant, exact et laborieux ; mais les excessives précautions que le faux zèle de Louvois lui fit prendre pour la sûreté de sa personne et qu'il souffrit, ne firent pas un fort bon effet chez une nation qui fait gloire non-seulement de braver, mais de rechercher les périls. » (Mém. de la Fare, p. 189.)

mais les Hollandais lâchèrent les écluses de la Basse-Meuse, et l'on dut diriger la plus grande partie des troupes sur le Rhin, où la France était menacée de nouveaux dangers.

§ VI. COALITION CONTRE LA FRANCE. — CAMPAGNE DE 1673. — NEUTRALITÉ DE L'ANGLETERRE. — Le prince d'Orange était parvenu à tourner contre Louis XIV les craintes qu'inspirait jadis à l'Europe la maison d'Autriche; et une ligue fut conclue à la Haye [30 août] entre l'empereur, le roi catholique et les Provinces-Unies, ligue qui changeait tous les rapports diplomatiques et le système d'équilibre établi par les traités de Westphalie et des Pyrénées, bien qu'elle fût faite, disait-on, pour le maintien de ces traités. Les marchands hollandais défoncèrent leurs tonnes d'or pour avoir des soldats; et le roi de Danemarck, le duc de Lorraine, l'électeur de Saxe entrèrent dans la coalition.

A cette nouvelle, Turenne fut dirigé sur le Rhin avec trente mille hommes; le duc d'Orléans pénétra dans la Belgique avec vingt mille; Condé fut opposé au prince d'Orange sur la basse Meuse avec quinze mille. Trente mille Impériaux étaient partis de la Bohême sous le commandement de Montécuculli; ils se grossirent des troupes du duc de Lorraine, de l'électeur de Saxe et du cercle de Franconie, et s'avancèrent vers Nuremberg; leur intention était de se diriger sur le Bas-Rhin pour se joindre au prince d'Orange qui, à cette époque, échappait à Condé avec 35,000 hommes, passait la Meuse à Venloo et s'avançait dans le duché de Juliers. Turenne se rendit maître de tous les passages du Mein et offrit la bataille à Montécuculli; mais celui-ci, ayant acheté le pont de Wurtzbourg à l'évêque de cette ville, passa le Mein, et feignit de menacer l'Alsace, ce qui força Turenne à rétrograder sur Philipsbourg; puis il marcha sur Coblentz, dont l'électeur de Trèves lui livra les ponts, et se joignit au prince d'Orange. Cette jonction équivalait pour la France à une grande défaite. Les alliés se portèrent aussitôt sur Bonn, ville de l'électorat de Cologne, qui assurait les communications des Français avec leurs conquêtes de Hollande. Turenne, qui était accouru de Philipsbourg sur Trèves pour essayer de défendre la Moselle et d'empêcher la jonction, arriva trop tard [1673, 7 nov.]; il ne put secourir Bonn, et recula sur la Sarre pour couvrir la Lorraine; les alliés se répandirent dans le duché de Juliers, et dominèrent sur les deux rives du Rhin. Alors les électeurs palatin,

de Trèves et de Mayence entrèrent dans la coalition; l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, voyant leurs états envahis, furent obligés de faire la paix; l'électeur de Brandebourg se disposa à rompre sa neutralité; enfin la France n'eut plus un allié dans cette Germanie qu'elle remuait à sa volonté depuis cinquante ans.

Cependant il manquait un membre indispensable à la coalition : c'était l'Angleterrre, qui supportait sans fruit tout le fardeau de la guerre maritime. Deux batailles navales avaient été livrées, l'une [7 juin 1673] sur les côtes de Flandre, l'autre [21 août] dans le Texel, toutes deux indécises, mais qui n'en ruinaient pas moins la marine anglaise au profit de sa rivale et pour servir la grandeur de Louis XIV. Aussi il n'y avait nul accord entre les flottes alliées; et après la bataille du Texel, les Anglais se plaignirent de la faible assistance que les Français leur avaient donnée, et leur amiral dit que « M. d'Estrées ne se serait pas comporté si lâchement s'il n'en avait reçu des ordres secrets de son maître. » Le parlement, excité secrètement par le prince d'Orange, soupçonnait les desseins de Charles II et lui reprochait son asservissement à la France : il rendit le bill du *test*, qui forçait tout officier public à recevoir la communion selon les rites de l'église anglicane, et à la suite duquel tous les catholiques abandonnèrent leurs emplois, et le duc d'York le commandement de la flotte; enfin il refusa tout subside pour la guerre de Hollande. Son animosité devint telle que, d'après le conseil même de Louis XIV, Charles, ajournant indéfiniment ses projets, fit la paix avec les Provinces-Unies [1674, 19 févr.]; il se contenta de servir par sa neutralité son allié secret, dont il continua à recevoir les subsides.

Il ne resta alors qu'un allié à la France : c'était la Suède, qui voyait s'élever dans le Brandebourg une puissance rivale, et qui voulait reprendre toute son influence en Allemagne; mais la France et la Suède ne se trouvaient plus dans la même position que dans la guerre de Trente-Ans ; elles étaient éloignées l'une de l'autre, sans allié intermédiaire, et leurs efforts ne pouvaient qu'être isolés. Ainsi Louis XIV se trouva menacé par presque toute l'Europe. La guerre changea entièrement de face : il n'était plus question de restaurer le catholicisme en Hollande, encore moins en Angleterre; c'était la vieille lutte de l'Autriche et de la France qui se renouvelait, mais avec un changement

complet de positions. La France avait maintenant contre elle tous ceux qu'elle avait eus jadis pour alliés contre l'Autriche ; la branche impériale et la branche espagnole se réunissaient pour sauver des armes françaises ces Provinces-Unies que la France avait eu tant de peine à arracher au joug autrichien ; enfin les princes d'Allemagne se joignaient à l'empereur pour combattre les deux protecteurs étrangers qu'ils s'étaient donnés par le traité de Westphalie, les rois de France et de Suède.

§ VII. CAMPAGNE DE TURENNE EN ALSACE. — BATAILLES DE SINTZHEIM, D'ENSHEIM ET DE TURKHEIM. — Louis XIV déploya une grande activité pour résister à tant d'ennemis. La position avancée des Français étant menacée de tous côtés, on recula, on évacua les provinces conquises pour reprendre la ligne de Dunkerque à Namur ; on abandonna cinquante places après les avoir rançonnées cruellement, et l'on ne conserva que Maëstricht et Grave. Le théâtre de la guerre se trouva changé : il était porté sur la frontière de France, et il s'agissait, non plus de conquérir la Hollande, mais de sauver les conquêtes qui avaient été légitimées par les traités de Westphalie, des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle.

Les alliés avaient formé deux grandes armées : la première, sous le prince d'Orange, composée de Hollandais et d'Espagnols, était forte de quatre-vingt mille hommes et devait envahir le Hainaut : on lui opposa Condé avec quarante mille combattants. La deuxième, formée des troupes de l'empereur et des princes d'Allemagne, devait être portée à soixante mille hommes ; mais elle n'en avait encore que douze mille réunis dans la Forêt-Noire, sous le comte de Caprara ; elle était destinée à envahir l'Alsace : on lui opposa Turenne avec vingt mille hommes. En outre, une armée espagnole devait envahir le Roussillon ; on lui opposa Schomberg avec dix mille hommes.

Pendant que Condé tenait tête, en Belgique, au prince d'Orange, et que Turenne couvrait le Rhin de Philipsbourg à Bâle, le roi se dirigea [1674, mai], avec vingt-cinq mille hommes sur la Franche-Comté. On avait acheté l'immobilité des Suisses, qui refusèrent tout passage aux Impériaux ; Turenne fermait l'Alsace : la province ne put donc recevoir aucun secours, et, en moins de six semaines, la conquête en fut terminée. La cour de Madrid, en prenant parti contre Louis XIV, faisait rentrer celui-ci dans sa vraie politique ; on ne songeait plus qu'à pren-

dre des dédommagements pour la Hollande qu'on avait évacuée, et c'était l'Espagne qui devait payer les frais de la guerre.

Le duc de Lorraine essaya vainement de secourir la Franche-Comté en menaçant l'Alsace et en cherchant à passer le Rhin par les villes forestières ; Turenne l'ayant forcé de reculer sur la Kintzig, il se réunit à Caprara, et tous deux se mirent en marche vers le Necker pour joindre dix mille hommes, amenés par Bournonville, et qui devaient être suivis de vingt-cinq mille de l'armée des cercles et de trente mille de l'électeur de Brandebourg. Turenne avait envoyé la moitié de sa petite armée à Condé, qui résistait avec peine aux forces très-supérieures de Guillaume ; avec les dix mille hommes qui lui restaient, il voulut, aussitôt que la Comté fut conquise, empêcher la jonction des divers corps allemands. Il passa le Rhin [14 juin] à Philipsbourg, et atteignit les Allemands [16 juin] à Sintzheim, sur l'Eslatz ; il les battit complétement, leur tua deux mille hommes et les força de traverser le Necker en désordre. Puis il repassa le Rhin pour recueillir des renforts qui portèrent son armée à seize mille hommes, rentra dans le Palatinat et arriva subitement sur le Necker. Bournonville avait rejoint le duc de Lorraine et Caprara ; il avait fortifié les bords du Necker et s'était posté à Ladembourg ; mais, à l'approche de Turenne, les Impériaux abandonnèrent leurs positions [5 juillet], s'enfuirent à la débandade vers Francfort, et ne se crurent en sûreté que derrière le Mein. Le Palatinat se trouva ainsi abandonné aux Français. Turenne voulut empêcher l'ennemi de revenir dans cette province, punir les habitants qui avaient massacré quelques-uns de ses soldats, obéir aux ordres de la cour, qui, irritée de la défection du Palatin, avait prescrit de ravager ses États ; il livra le pays à la fureur de ses troupes, qui brûlèrent vingt-sept bourgs ou villages. Le maréchal, élevé à l'école suédoise, était plein de vigilance et de soin pour la vie et le bien-être des soldats, qui ne l'appelaient que leur père ; mais aussi il était très-dur pour les populations, et dans cette campagne, pour faire vivre ses troupes et empêcher l'ennemi d'y subsister, il ne traita pas mieux la Lorraine et l'Alsace que le Palatinat.

Les fuyards de Ladembourg se réunirent à l'armée des cercles, et formèrent avec elle trente-cinq mille hommes. Turenne se hâta de repasser le Rhin et se cantonna entre Landau et Weissembourg. Les Impériaux franchirent le fleuve à Mayence

[1er sept.], remontèrent jusqu'à Philipsbourg et menacèrent à la fois la Lorraine et l'Alsace. On annonçait que l'électeur de Brandebourg accourait pour les joindre avec vingt-cinq mille hommes. La terreur se répandit en France, et le roi ordonna à Turenne d'abandonner l'Alsace pour couvrir la Lorraine. « Je suis persuadé, répondit le maréchal, qu'il vaudroit mieux pour le service de Votre Majesté que je perdisse une bataille que d'abandonner l'Alsace et de repasser les montagnes. Si je le fais, Philipsbourg et Brisach seront bientôt obligées de se rendre; les Impériaux s'empareront de tout le pays depuis Mayence jusqu'à Bâle, et transporteront la guerre d'abord en Franche-Comté, de là en Lorraine, et reviendront ravager la Champagne. Si je m'en allois de moi-même, je ferois ce qu'ils auront peut-être de la peine à me faire faire. Quand on a un nombre raisonnable de troupes, on ne quitte pas un pays, encore que l'ennemi en ait beaucoup davantage. Je connois la force des troupes impériales, les généraux qui les commandent, le pays où je suis; je prends tout sur moi [1]. »

Il reçut des renforts qui portèrent son armée à vingt-deux mille hommes, et se posta sur la Lauter, au pied des Vosges. L'ennemi, n'osant l'attaquer de front, résolut de le tourner en repassant le Rhin et en allant chercher le pont de Strasbourg. Turenne comptait sur cette ville, dont la neutralité avait été respectée pendant toute la guerre de Trente-Ans, et qui lui avait juré de se défendre. Cependant les bourgeois vendirent le passage; et les Impériaux, pénétrant en Alsace, se cantonnèrent sur l'Ill, en attendant l'arrivée de l'armée de Brandebourg. Turenne, trompé par la défection de Strasbourg, décampa à la hâte; mais, loin de repasser les Vosges, il courut aux ennemis pour essayer de les rejeter au delà du Rhin avant la jonction de l'électeur, et il les trouva retranchés à Ensheim, sur le Brusche [4 oct.]. Malgré l'infériorité du nombre, et quoique ses troupes eussent fait une marche forcée de quarante heures, il les attaqua, les battit, leur fit perdre sept mille hommes tués ou prisonniers, et les força de reculer sous le canon de Strasbourg. Mais alors l'électeur arriva avec vingt-cinq à trente mille hommes, ce qui porta l'armée ennemie à soixante mille combattants. Turenne se mit lentement en retraite sur Saverne.

(1) Vie de Turenne, t. II, p. 262.

La cour, épouvantée, lui envoya un renfort de quatre mille cavaliers de l'arrière-ban ; mais il le refusa, à cause de l'indiscipline et de l'ignorance de ces gentillâtres, que les ordres du roi avaient tirés forcément de leurs campagnes ; il laissa même en Lorraine huit mille hommes de bonne cavalerie que Condé lui envoyait de l'armée de Flandre. Il n'avait de confiance que dans ses vingt mille vieux soldats, troupe intelligente, mobile, rompue aux fatigues, pleine de dévouement et d'admiration pour son général. Après avoir écrit au roi une lettre dans laquelle il lui détaillait tout ce que les ennemis allaient faire, tout ce qu'il ferait lui-même, enfin les événements du reste de la campagne, à jour précis, à point nommé, comme s'il eût pu lire dans l'avenir, il s'établit à Dettweiler, sur le Zorn, dans un camp choisi depuis longtemps par lui, d'où il pouvait protéger à la fois Haguenau et Saverne, couvrir les défilés des Vosges, appeler à lui ses renforts de cavalerie, enfin rendre inutiles tous les mouvements de l'ennemi. L'armée allemande, composée en partie de mauvaises milices, partagée entre plusieurs chefs, sans élan et sans ensemble, essaya vainement de le débusquer de sa position [20 oct. au 20 nov.] : après un mois d'efforts, et l'hiver étant venu, elle se replia derrière l'Ill et se dispersa dans les places de cette rivière, depuis Strasbourg jusqu'à Altkirch. Le projet de l'électeur était, au printemps suivant, de pénétrer dans la Comté, où il avait des intelligences, et qui était très-mécontente de la perte de ses libertés, et, après l'avoir conquise, de s'avancer, par la Lorraine, dans la Champagne, où il devait donner la main au prince d'Orange. Aussitôt que l'ennemi se fut mis en retraite, Turenne abandonna son camp ; et comme s'il désespérait de pouvoir sauver l'Alsace, il fit filer ses troupes, à travers les Vosges, dans la Lorraine pour y prendre ses quartiers d'hiver. La sécurité des alliés s'en trouva augmentée : la campagne semblait terminée, le maréchal vaincu, l'Alsace perdue pour la France.

Ce n'était pas là le compte du grand capitaine : « Il ne faut pas, disait-il au marquis de la Fare, il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France tant qu'il y aura un Allemand en déçà du Rhin, en Alsace (1). » Le 5 décembre, par un froid de dix degrés, et pendant que l'ennemi, la cour, ses

(1) Mém. de la Fare, p. 205.

soldats eux-mêmes croient qu'il ne veut que s'étendre en Lorraine pour y vivre plus à l'aise, il fait tourner au midi son armée, qui marchait vers le couchant, ramasse la division de Flandre en laissant un rideau de troupes sur la Sarre, et partage tout son monde en plusieurs petites colonnes qu'il dirige sur le flanc occidental des Vosges, par des routes parallèles et différentes, mais où l'on pouvait réunir toute l'armée en vingt-quatre heures. On marche ainsi pendant une vingtaine de jours par des chemins affreux, au milieu de la neige et des montagnes, sans que l'ennemi s'inquiète de ces mouvements éloignés et pleins d'une confusion apparente; les Français eux-mêmes commencent à murmurer de leurs fatigues, dont ils ne voient pas le but, lorsqu'ils se trouvent rassemblés à l'extrémité méridionale de l'Alsace, à Béfort, dans un point éminemment remarquable comme lieu de partage des eaux de la France dans toutes les mers, à l'endroit où les Vosges se terminent, où le Jura commence [1]. On se trouvait là sur l'extrême gauche des quartiers ennemis, qu'on allait attaquer, non de face, en ligne et couverts par l'Ill, mais de flanc, isolément et par les deux bords de la rivière, en les coupant de la Comté, en les culbutant l'un sur l'autre, en les rejetant, soit sur les Vosges, où ils devraient mettre bas les armes, soit sur le Rhin, où ils n'avaient d'autre issue que Strasbourg. L'ennemi ne s'attendait à rien : les quartiers du duc de Lorraine sont enlevés; des bataillons entiers se rendent sans combattre; six mille cavaliers accourent à Mulhausen : ils sont culbutés par une avant-garde de quinze cents hommes [20 déc.]; les Impériaux, étourdis de voir les Français au milieu d'eux quand ils les croyaient à cinquante lieues de là, prennent partout la fuite. Turenne continue à descendre l'Ill; il arrive à Colmar, et trouve l'électeur, qui, ayant rallié les fuyards à Turkheim, essayait de tenir ferme derrière le Fecht [5 janv. 1675]; il le tourne par sa gauche, et le met en déroute avec perte de trois mille hommes. Alors il n'y eut plus de résistance; tout s'enfuit à la débandade sur Strasbourg, et le 11 janvier il n'y avait plus un Allemand en Alsace; de soixante mille hommes qui avaient passé le Rhin, il n'en restait pas trente mille.....

Turenne mit ses troupes en quartiers d'hiver et revint à

(1) Voyez ma *Géographie militaire*, p. 152, 167, 174 de la 3e édition.

Paris. Son voyage fut un véritable triomphe; toutes les populations se portèrent à sa rencontre, et l'admiration fut au comble lorsque le roi eut rendu publique la lettre que le maréchal lui avait écrite de Dettweiler. La campagne d'Alsace, le plus beau fleuron de sa couronne, n'était pas seulement un chef-d'œuvre d'art militaire, elle avait sauvé la France d'une invasion et consolidé pour jamais nos conquêtes du Rhin. « Les succès de Turenne ressembloient à son caractère : ils étoient solides et sans ostentation; ce n'étoient pas des batailles rangées, qui souvent ne font que du bruit sans produire aucun avantage, c'étoient des combats utiles qui sauvoient son pays et où la conduite du général ne mettoit rien au hasard [1]. »

§ VIII. Bataille de Senef. — Révolte de Messine. — Opérations maritimes. — La deuxième armée des alliés échoua, comme la première, dans son invasion par le nord; mais sa défaite fut loin d'être aussi complète. Condé, ne pouvant résister aux quatre-vingt mille hommes du prince d'Orange, avait abandonné la ligne de la Meuse et s'était replié en avant de la Sambre, près de Charleroy, dans une bonne position sur le ruisseau de Piéton. Guillaume le suivit, cherchant à obtenir par une victoire le passage de la Sambre et l'entrée de la Champagne; mais il n'osa attaquer le prince dans sa position, et se mit en retraite sur Mons par un chemin coupé de défilés, où ses différents corps s'éparpillèrent. Condé se jeta à sa poursuite et atteignit son arrière-garde, formée d'Espagnols, dans les bois de Senef [1674, 11 août]; il la mit en déroute, et la cavalerie hollandaise, qui accourait à l'aide, fut elle-même maltraitée. C'était un beau succès : l'ennemi avait perdu, en tués ou prisonniers, près de dix mille hommes; mais Condé, dont l'âge n'avait pas amorti la fougue, ne s'en contenta pas et continua sa poursuite. Au bruit du combat, Guillaume s'était arrêté, il avait rallié son armée et pris position à Fay, derrière des bois et des marais dominés par des hauteurs. Condé ne voulut pas lui donner le temps de s'établir; et à mesure que son infanterie arrivait toute essoufflée, il la lança sur la position formidable de l'ennemi, défendue par plus de soixante mille hommes. Il s'engagea ainsi une multitude de combats très-meurtriers et entièrement infructueux. Condé y déploya vainement sa bril-

(1) Hénault, Abrégé chronologique, p. 611.

lante valeur et eut trois chevaux tués sous lui : à minuit, la position de l'ennemi était intacte. « Alors il ordonna qu'on fît avancer des bataillons nouveaux et qu'on allât chercher du canon pour attaquer les ennemis à la pointe du jour. Tous ceux qui entendirent cette proposition en frémirent; et il parut visiblement qu'il n'y avoit plus que lui qui eût envie de se battre encore [1]. » Le lendemain, les deux armées se séparèrent, laissant chacune sept à huit mille morts sur le champ de bataille. Le prince d'Orange marcha sur Oudenarde et l'assiégea; Condé le suivit et le força d'abandonner la place. Alors Guillaume se tourna contre Grave, et, après trois mois d'efforts, força cette ville à se rendre. Ce fut tout le fruit d'une campagne qui devait conduire les alliés jusqu'à Paris, et que fit échouer la bataille indécise de Senef.

L'invasion du midi n'eut pas plus de succès que celles du nord et du levant. Les Espagnols, après avoir pris Bellegarde, furent battus par Schomberg; et la cour de Madrid fut obligée de dissoudre cette armée pour envoyer des troupes en Sicile, où une révolte venait d'éclater.

Messine, impatiente du joug espagnol, avait chassé sa garnison et s'était mise sous la protection de la France. L'Espagne envoya des troupes contre cette ville et chercha à la réduire par la famine. Une escadre française de six vaisseaux, commandée par le chevalier de Valbelle, força l'entrée du port, qui était défendue par quarante-deux bâtiments espagnols [2 janv. 1675] et apporta des secours dans la place; elle fut suivie par une flotte que commandait Du Quesne, grand homme de mer, qui avait commencé sa carrière comme corsaire, et qui devait son avancement à la protection éclairée de Colbert [2]. Cette flotte jeta dans Messine le duc de Vivonne, nommé vice-roi de Sicile, avec une petite armée.

Notre marine parut dans l'Océan avec moins d'éclat; mais l'ennemi n'y eut que des succès médiocres. Une flotte hollandaise, commandée par Ruyter, se dirigea sur les Antilles et échoua à la Martinique; une autre, commandée par Tromp,

(1) La Fare, p. 200.

(2) Du Quesne, né à Dieppe en 1610, s'était trouvé au siége de la Rochelle, aux combats de Gattari, de Tarragone, de Setta, etc. En 1650, il arma une flotte de corsaires et défendit l'entrée de la Gironde contre une flotte espagnole qui voulait secourir Bordeaux révolté.

insulta les bouches de la Loire et de la Gironde ; mais elle n'osa effectuer la descente qu'elle avait projetée.

En résumé, la campagne de 1674 était la plus glorieuse que la France eût jamais faite : partout, avec des forces très-inférieures, elle avait été victorieuse ; trois invasions avaient été repoussées ; une belle province, qui assurait notre frontière orientale, était conquise ; enfin on avait, sans alliés, résisté à la moitié de l'Europe.

§ IX. Campagne de 1675. — Mort de Turenne. — Bataille d'Altenheim. — La France redoubla d'efforts pour la campagne de 1675. L'armée du Nord fut portée à soixante-dix mille hommes, et le roi en vint prendre le commandement : on s'empara de Liége, de Dinant et de Limbourg, malgré le prince d'Orange ; et l'on se disposait, au moyen de Maëstricht, à prendre à revers la Hollande, lorsque les événements de la frontière du Rhin forcèrent les Français à la retraite.

Les Suédois, ayant envahi le Brandebourg, avaient forcé l'électeur à retirer ses soldats de la Souabe ; mais les troupes de l'empereur et de l'empire formaient encore deux armées : l'une, sous le commandement de Montécuculli et forte de vingt-cinq mille hommes, était opposée à Turenne ; l'autre, sous le commandement du duc de Lorraine et forte de vingt mille hommes, devait pénéter, par la Moselle, dans la Lorraine. A celle-ci avait été opposé le corps du maréchal de Créquy, qui devait servir d'intermédiaire à l'armée du Nord et à celle de l'Est.

Montécuculli, dans le dessein de reporter la guerre en Alsace, menaçait le pont de Strasbourg. Turenne se posta auprès de cette ville pour la contraindre à garder la neutralité ; puis il passa le Rhin à Altenheim [1675, 8 juin] sur un pont de bateaux, et s'établit sur la Kintzig ; il coupa ainsi la route de Strasbourg à son ennemi, qui essaya vainement de le débusquer et fut forcé de reculer sur la Renchen. Pendant six semaines, les deux généraux luttèrent d'habileté sur un terrain de quelques lieues carrées, où il n'y eut pas un ravin ou un ruisseau inutile. « Ce fut, dit Folard, le chef-d'œuvre de Turenne et de Montécuculli. » A la fin le premier força son adversaire à évacuer ses positions sur la Renchen et à se replier vers Saltzbach, dans un endroit difficile, où Montécuculli était obligé ou de recevoir la bataille ou de se jeter dans la Forêt-Noire. Les deux armées étaient d'égale force ; mais les Français mon-

traient la plus vive ardeur, et Turenne, ordinairement si calme et si réservé, ne cachait pas sa joie en se voyant sur le point de recueillir les fruits de cette pénible campagne. « Je les tiens, disait-il; ils ne m'échapperont plus. » Mais comme l'ennemi faisait un dernier mouvement, il s'avança pour l'observer, et, en examinant la position d'une batterie, il fut atteint par un boulet perdu, qui emporta en même temps le bras du général d'artillerie Saint-Hilaire [27 juillet]. Le fils de Saint-Hilaire se jeta tout éperdu sur son père : « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, dit ce brave officier, c'est cet homme dont la perte est irréparable [1]. » « Ainsi finit, au comble de sa gloire, dit le marquis la Fare, non-seulement le plus grand homme de guerre de ce siècle et de plusieurs autres, mais aussi le plus homme de bien, le meilleur citoyen, et celui qui m'a paru le plus approcher de la perfection [2]. » « C'étoit un homme, dit Montécuculli, qui faisoit honneur à l'homme. » Turenne avait soixante-quatre ans. Sa mort fut une calamité publique : « Jamais un homme n'a été regretté si sincèrement; tout le peuple étoit dans le trouble et dans l'émotion [3]; » à la cour, à Paris, dans les campagnes voisines du théâtre de la guerre, on s'embrassait en pleurant et avec terreur. Louis XIV, qui avait toujours eu pour lui une confiance mêlée de vénération, honora les tombeaux de ses aïeux en faisant enterrer à Saint-Denis le plus grand capitaine qu'ait eu la France monarchique.

A la nouvelle de la mort de « leur père, » les soldats, pleins de douleur et d'épouvante, ne songèrent plus qu'à la retraite; et Montécuculli, dont les bagages filaient déjà vers Bade, reprit l'offensive. Les Français se dirigèrent en désordre sur le pont d'Altenheim, sous la conduite des comtes de Lorges et de Vaubrun; et leur avant-garde traversait le pont lorsqu'ils furent attaqués par les Impériaux [2 août] : ils firent volte-face, repoussèrent l'ennemi après un combat violent où Vaubrun fut tué, et repassèrent le Rhin en détruisant le pont. Alors Montécuculli se porta sur Strasbourg, qui livra encore passage; il pénétra en Alsace et assiégea Saverne et Haguenau. En même temps le duc de Lorraine, trouvant l'occasion qu'il attendait,

(1) La Fare, p. 220. — Saint-Hilaire était le fils d'un savetier de Nérac.

(2) Id., ibid.

(3) Lettres de madame de Sévigné, lettre 382.

se porta avec vingt mille hommes dans l'électorat de Trèves, et assiégea cette ville. Créquy, général brillant et téméraire, se jeta au-devant de lui avec douze mille hommes et lui livra bataille à Consarbruck : il fut défait complétement [11 août], se retira dans Trèves et s'y défendit avec héroïsme. La garnison le trahit et livra la ville à l'ennemi : il fut fait prisonnier [6 sept.].

L'invasion de l'Alsace et la défaite de Consarbruck forcèrent l'armée des Pays-Bas à se retirer sur la Sambre et à rester sur la défensive. Condé alla prendre le commandement de l'armée du Rhin, qui, désespérée de la mort de son général, repassait les Vosges. Inférieur en forces à son adversaire, il s'inspira des idées de Turenne, avec l'ombre duquel, disait-il, il aurait voulu converser : il fit lever le siége de Saverne et de Haguenau, évita toute bataille, et se conduisit avec tant de sagesse et de vigueur qu'il força l'ennemi à évacuer l'Alsace et à se retirer sur Spire. Condé couronna dignement par cette belle campagne sa glorieuse carrière : accablé d'infirmités, il se retira à Chantilly et y mourut onze ans après.

§ X. Campagne de 1676. — Batailles navales de Stromboli, d'Agosta et de Palerme. — Louis XIV, privé du génie de Turenne et de Condé, maintint avec peine sa supériorité. Les deux grands capitaines avaient laissé de brillants élèves dans Luxembourg, Schomberg, Créquy ; l'administration n'avait pas cessé d'être habilement dirigée par Louvois ; Vauban continuait à prendre et fortifier des places ; mais la guerre fut conduite d'après la vieille routine et se traîna en siéges continuels et en marches infructueuses. Quoiqu'on agît avec de grandes masses d'hommes, on ne fit pas d'entreprises décisives, on n'essaya pas d'en finir d'un coup avec l'ennemi : une seule ville prise suffisait à une campagne. On oublia les exemples de Turenne et ce précepte qu'il donnait à Condé : « Quand on est maître de la campagne, les villages valent des places ; mais on met son honneur à prendre une ville forte bien plus qu'à songer aux moyens de conquérir une province. » La guerre de siéges, guerre toujours sûre avec un homme comme Vauban, était celle qu'affectionnait Louis XIV. Chaque année, il venait, avec une cour pompeuse, passer deux ou trois mois sous la tente ; tout avait été préparé pour lui faire prendre une ville ; la ville une fois prise, il retournait à Versailles, couvert d'adulations par ses maîtresses, ses poëtes, ses courtisans.

Dans la campagne de 1676, le roi, avec une armée de cinquante mille hommes, prit Condé et assiégea Bouchain. Le prince d'Orange marcha à la délivrance de cette dernière place avec quarante mille hommes, et l'on s'attendait à une bataille où l'avantage paraissait assuré aux Français; mais Louis, qui craignait d'exposer sa gloire à un revers, se contenta de prendre la ville et s'en retourna à Versailles, laissant le commandement à Schomberg. Alors Guillaume assiégea Maëstricht; mais, après six semaines d'efforts, il échoua devant la résistance héroïque du commandant Calvo.

La guerre fut moins heureuse sur le Rhin. Charles V, duc de Lorraine, neveu et successeur de Charles IV, passa le fleuve avec soixante mille Impériaux et entra en Alsace; après plusieurs engagements infructueux, il retourna dans le Palatinat et investit Philipsbourg, qui était défendu par Dufay. Il se couvrit de la Lauter avec tant d'habileté que, malgré les efforts de Luxembourg pour le détourner de ce siége, la ville se rendit, après six mois de blocus et soixante-dix jours de tranchée ouverte [17 sept.]. Ce fut, malgré la glorieuse défense de Dufay, un grave échec: Philipsbourg était la porte du Rhin et le plus beau trophée du traité de Westphalie.

Les hostilités furent insignifiantes dans la Catalogne, où le maréchal de Navailles prit Figuières. Dans le nord, le roi de Suède, déclaré ennemi de l'empire et attaqué par les Danois, l'électeur de Brandebourg et les Hollandais, n'éprouva que des revers: l'électeur lui prit la Poméranie et le duché de Brême, les Danois la Scanie, et les Hollandais battirent sa flotte. Mais les médiocres succès de la France dans les Pays-Bas, ses revers sur le Rhin, les désastres de son unique allié dans le nord, furent compensés par de grandes victoires dans la Méditerranée.

Notre marine s'était formée et accrue avec une rapidité prodigieuse. La noblesse se jetait avec passion dans cette carrière nouvelle de périls, où le roi prodiguait les faveurs et l'avancement; c'était pour les enfants hardis de la Bretagne et de la Provence une voie de richesses; et en quelques années les Français, par des efforts surnaturels, avaient atteint la science des vieux maîtres de la mer. Déja, dans la guerre des corsaires, guerre qui plaît tant à leur esprit intelligent et audacieux, ils n'avaient point d'égaux; leurs escadres, supérieures par leur mobilité, avaient dispersé déjà les escadres de l'Espagne; leurs

flottes allaient battre, en batailles rangées, les flottes de la Hollande, commandées par le grand Ruyter. La cour de Madrid, pour sauver la Sicile, avait été forcée de recourir à la marine hollandaise, et Ruyter passa dans la Méditerranée avec trente-cinq vaisseaux. Du Quesne était parti de Toulon pour apporter de nouveaux secours à Messine; il rencontra la flotte hollandaise qui voulait lui fermer le détroit, et lui livra bataille près des îles Stromboli. Le combat fut très-acharné, et, de l'aveu de Ruyter, qui fut battu, « les Français y firent des merveilles. » Les Hollandais se retirèrent à Palerme, où ils se joignirent aux Espagnols. Du Quesne se réunit à l'escadre, commandée par d'Almairas, qui défendait Messine, et ravitailla cette ville [1676, 8 janv.]. Les flottes alliées, après avoir vainement tenté de le bloquer, allèrent faire le siége d'Agosta. Du Quesne les suivit et les rencontra par le travers du golfe de Catane [22 avril] : il avait vingt-huit vaisseaux, et Ruyter vingt-neuf. La bataille fut terrible et longtemps douteuse ; enfin l'amiral hollandais ayant été tué, ses vaisseaux, très-maltraités, se retirèrent à Syracuse. Du Quesne vint leur offrir encore la bataille ; mais, comme il avait lui-même beaucoup souffert, il attendit des renforts et chercha ensuite les flottes alliées pour assurer l'empire de la Méditerranée à la France par une victoire décisive. Les Espagnols et les Hollandais avaient rassemblé à Palerme vingt-sept vaisseaux, vingt galères et huit brûlots. La flotte française, commandée par Vivonne et Du Quesne, et forte de vingt-huit vaisseaux, de vingt-cinq galères et de neuf brûlots, vint les y attaquer et enfonça leur ligne de bataille au premier choc [2 juin] : la moitié de leurs vaisseaux s'échoua dans le port; des brûlots furent lancés contre eux et y firent un horrible ravage ; vingt-un bâtiments périrent avec cinq mille hommes; le reste fut pris ou dispersé : tout le port de Palerme fut dévasté, Ce fut la victoire navale la plus complète que nos flottes aient jamais gagnée; elle permettait à la France de prendre la domination d'une mer qui semble lui appartenir, où il n'y avait plus maintenant un seul vaisseau espagnol, et d'où il était facile d'exclure à jamais les Anglais et les Hollandais. Mais Louis XIV ne voyait dans l'expédition de Sicile qu'une diversion favorable à la guerre de Flandre; il ne songeait point à prendre une position durable dans la Méditerranée, et il ne sut tirer aucun parti des victoires de Du Quesne. D'ailleurs ces victoires furent

rendues inutiles par les fautes du duc de Vivonne, le plus débauché des seigneurs français [1], qui accabla les Siciliens d'impôts, et se tint renfermé dans Messine. Au reste, comme Louis XIV absorbait vers lui tous les éloges, les victoires d'Agosta et de Palerme firent moins de bruit que la prise d'une bicoque de la Flandre; et pendant que l'Europe s'étonnait du rapide accroissement de la marine française, que l'Angleterre s'en effrayait à tel point que ce fut l'un des motifs qui la firent entrer dans la coalition, elles furent à peines connues en France, et sont encore aujourd'hui privées de popularité.

§ XI. Situation désastreuse de la France. — Congrès de Nimègue. — Malgré toutes ces victoires, on ne voyait pas la fin de la guerre. La France y avait l'avantage, elle y déployait une puissance supérieure à celle des autres États ; mais aussi c'était elle qui en souffrait le plus : elle avait sur pied deux cent cinquante mille hommes, et il avait fallu faire des levées extraordinaires de milices, convoquer le ban et l'arrière-ban de la noblesse. Les dépenses de 1674 s'étaient élevées à 93,000,000 [2] ; celles de 1676 à 111,000,000. Tous les impôts avaient été augmentés et d'autres inventés, tels que le monopole du tabac, le papier timbré, le contrôle des actes, etc. ; on avait fait pour 300,000,000 de créations d'offices, de ventes de domaines et autres affaires ruineuses; enfin l'on fut obligé d'ouvrir des emprunts, au grand regret de Colbert, qui trouvait les ressources du crédit très-dangereuses avec un roi absolu. « Connaissez-vous comme moi, dit-il au président Lamoignon, qui avait fait décider cette mesure, connaissez-vous l'homme à qui nous avons affaire ? Vous venez d'ouvrir une plaie que nos petits-fils ne verront pas se refermer [3] ! » Le grand ministre voyait avec douleur l'industrie ruinée, les manufactures de luxe fermées, les compagnies de commerce à la charge de l'État, tous ses projets avortés et le chaos revenu dans les finances ; il usait son génie à trouver les moyens de pressurer le peuple, et n'entendait que des malédictions Toutes les classes étaient mécontentes ; le passage des troupes avait ruiné les provinces frontières ·

(1) C'était un frère de madame de Montespan.

(2) Voici quelques articles de ce budget : guerre, 47,000,000 ; étapes et garnisons, 7,000,000 ; marine, 10,000,000 ; subsides aux alliés, 9,000,000 ; maison du roi, 10,000,000 ; ministres, maréchaux, ambassadeurs, 4,000,000, etc.

(3) Lemontey, Pièces justific. de l'Essai sur la monarchie de Louis XIV, p. 248

la noblesse refusait de venir à l'armée; les Hollandais semaient de l'argent pour exciter des troubles. Des révoltes éclatèrent en Normandie, en Bretagne et en Guyenne; les paysans massacrèrent les collecteurs d'impôts, pillèrent les châteaux, pendirent les seigneurs; il y eut des rassemblements de quinze à vingt mille séditieux, qui ne furent dissipés que par des corps d'armée et à force de supplices (1). Un seigneur de Rohan conspira pour livrer Quillebeuf aux Hollandais; il fut découvert et périt sur l'échafaud. Les grandes villes eurent part à ces insurrections, et les parlements de Bordeaux et de Rouen, ayant montré de l'indulgence pour les coupables, furent dissous.

Louis XIV désirait la paix. Déjà un congrès avait été ouvert à Cologne en 1673; mais l'empereur l'avait fait rompre, et ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint à s'entendre pour ouvrir un nouveau congrès à Nimègue, sous la médiation de l'Angleterre. L'empereur et les princes d'Allemagne, heureux des subsides que leur payait la Hollande, et fiers de la prise de Philipsbourg, ne désiraient que la continuation de la guerre; mais les Provinces-Unies, qui avaient recouvré tout leur territoire et ne pouvaient rien gagner sur Louis XIV, menaçaient de faire leur paix séparée: les négociations commencèrent. Les ambassadeurs français étaient d'habiles disciples de l'école de Mazarin: c'étaient le maréchal d'Estrades, qui avait été longtemps ambassadeur à Londres; le comte d'Avaux, neveu du négociateur de Munster, et Colbert de Croissy.

§ XII. Campagne de 1677. — Bataille de Cassel. — Campagne de Créqui sur la Moselle et le Rhin. — Louis XIV voulut rendre les négociations décisives par de nouveaux succès; il investit Valenciennes et s'en empara inopinément par la valeur de ses mousquetaires [1677, 17 mars], qui, ayant enlevé d'assaut le premier ouvrage, pénétrèrent en courant jusqu'au corps de la place, et forcèrent la ville à capituler. De là il assiégea et prit Cambrai [4 avril] pendant qu'il faisait investir Saint-Omer par le duc d'Orléans. Le prince d'Orange marcha à la délivrance de cette place. Le duc d'Orléans se porta au-devant de lui et l'attaqua à Cassel [11 avril]; grâce aux dispositions des maréchaux de Luxembourg et d'Humières, il le battit complétement et lui fit perdre sept mille hommes, son artillerie et ses bagages.

(1) Voir les lettres de madame de Sévigné, t. II.

Saint-Omer se rendit, et toute la Flandre fut abandonnée aux armes françaises. Cette belle victoire donna du renom au duc d'Orléans, qui avait montré une valeur et une habileté qu'on n'attendait pas de ses mœurs efféminées. Le roi en fut très-jaloux, et son frère cessa de paraître dans les armées.

La possession de Philipsbourg et de Trèves faisait espérer au duc de Lorraine de rentrer dans ses États. Il passa le Rhin [13 avril] à Strasbourg avec soixante mille hommes, trouva l'Alsace dévastée, et se dirigea sur la Moselle ; mais le maréchal de Créquy se mit sur sa piste avec vingt-cinq mille hommes, lui coupa ses convois, lui enleva ses traîneurs, le tint continuellement en échec, et le força, après avoir poussé vainement jusqu'à Metz et tâté toutes les routes de la Lorraine, à se diriger sur la Meuse. Le duc songea alors à se joindre au prince d'Orange, qui, après la bataille de Cassel, avait rétabli son armée et faisait le siége de Charleroy ; mais il trouva encore Créquy, qui l'avait devancé sur la Meuse, et qui l'empêcha de franchir cette rivière. Alors, voyant son armée diminuée par des marches continuelles et la famine, il se mit en retraite, repassa la Moselle et la Sarre, toujours harcelé par son ennemi, et rentra par Landau en Alsace, où il devait trouver le prince de Saxe-Eisenach avec l'armée des cercles. Mais Créquy le devança encore avec une rapidité extraordinaire : il était déjà revenu en Alsace, avait franchi le Rhin à Brisach, tourné le prince de Saxe qui s'avançait sur Kehl, et battu ses troupes, qui se jetèrent dans une île du fleuve, où elles furent forcées de capituler. Puis il repassa le Rhin, se porta, près de Strasbourg, au devant du duc de Lorraine, et battit son avant-garde à Kochersberg [7 oct.]. Alors, voyant Strasbourg qui allait encore violer sa neutralité, et ne voulant pas livrer de bataille générale, il trompa le duc sur sa marche, repassa sur la rive droite du Rhin et courut assiéger Fribourg. Le duc de Lorraine franchit le pont de Strasbourg et marcha à la délivrance de cette place ; mais il arriva trop tard : la ville venait de se rendre [15 nov.]. Son armée était ruinée, et il en mit les débris en quartiers d'hiver.

Cette brillante campagne, où les Français montrèrent tant de mobilité et où Créquy s'inspira si habilement des idées de Turenne, ruina les espérances des alliés dans l'Est, comme la bataille de Cassel dans le Nord. Au Midi, le maréchal de Navailles

gagna sur les Espagnols la bataille d'Espouilles, près du col de Banols, où il fit perdre à l'ennemi cinq mille hommes. Enfin, sur la mer, le maréchal d'Estrées vengea les insultes faites à nos colonies par les Hollandais, qui avaient pris Cayenne et pillé Saint-Domingue : il reprit Cayenne, battit et brûla la flotte hollandaise devant Tabago [23 mars], et s'empara de cette île [20 décembre].

§ XIII. DISPOSITIONS DES ALLIÉS. — L'ANGLETERRE DÉCLARE LA GUERRE A LA FRANCE. — CAMPAGNE DE 1678. — Tant de succès ne rendirent pas les alliés plus favorables à la paix. Les deux branches de la maison d'Autriche qui avaient eu si longtemps à combattre la France unie à la moitié de l'Europe, voyant, au contraire, cette moitié de l'Europe unie à elles contre le France, voulaient profiter d'une position si nouvelle pour reprendre tout ce qu'elles avaient perdu depuis trente ans ; elles comptaient que la France s'épuiserait, malgré ses victoires, et qu'il lui faudrait à la fin succomber dans une lutte si inégale. Une seule puissance désirait la paix : c'était la Hollande ; et Louis XIV mettait maintenant tous ses soins à regagner cette alliée qu'il avait voulu détruire, en lui montrant qu'elle soldait les projets ambitieux de la maison d'Autriche. Les États généraux étaient disposés à terminer une guerre dont ils ne pouvaient tirer aucun profit, et qui finirait, si la France était victorieuse, par la conquête de la Belgique ; si la France était vaincue, par la destruction des traités de Westphalie ; alternative également dangereuse pour eux. Mais les États généraux n'étaient plus seuls les maîtres dans les Provinces-Unies : l'attaque de Louis XIV avait élevé dans cette république un homme qui la dominait par l'ascendant de son génie astucieux et persévérant, et qui bâtissait sur l'abaissement de la France les projets les plus ambitieux. Le prince d'Orange, en voyant Louis se faire le représentant du principe catholique, avait saisi avidement le chemin qui lui était ouvert : il voulait se faire le représentant du principe protestant. Il était le sauveur de la Hollande ; il se tenait en correspondance avec les calvinistes français ; enfin il avait des relations intimes avec les membres influents du parlement anglais, qui pensaient déjà à se débarrasser d'une dynastie antipathique aux libertés et à la religion de leur pays. Il savait bien quelle était la cause du peu de succès de la coalition : c'est qu'il manquait à celle-ci l'Angleterre, dont la neutralité

suffisait à la France pour résister à la moitié de l'Europe. Il fallait donc entraîner Charles II dans la guerre.

Le parlement, excité par les menées de Guillaume, déclara au roi qu'il ne lui donnerait de subsides qu'à condition de les employer à la guerre contre la France. Charles II fit un traité secret avec Louis XIV, par lequel les deux souverains se promirent une mutuelle assistance en cas de rébellion dans leurs royaumes respectifs; et le premier reçut du deuxième une pension de 200,000 liv. sterl. qui lui permit de proroger indéfiniment son parlement. Cette mesure ne fit qu'augmenter l'effervescence nationale. Alors, voulant rassurer les Anglais sur ses inclinations papistes, il maria au prince d'Orange sa nièce, fille du duc d'York, princesse protestante, et qui se trouvait, après la mort de son père, l'héritière de la couronne : il espérait ainsi se rendre favorable l'ambitieux Guillaume et le ramener au parti de la paix. C'était une grande faute; Louis fit vainement ses efforts pour en détourner son allié, et il lui retira ses subsides. Charles essaya de se tenir neutre et renouvela l'offre de sa médiation; mais il se trouva bientôt entraîné, par les intrigues de Guillaume et la volonté nationale, dans l'alliance de la Hollande, et forcé de déclarer la guerre à la France [1678, 16 janv.].

La coalition, ainsi renforcée, devenait presque invincible : il fallait que la France concentrât tous ses efforts sur ses frontières et se hâtât de frapper quelque coup décisif. Louis XIV rappela sa flotte de Messine, et abandonna la Sicile aux vengeances des Espagnols; il ordonna à Créquy de prendre l'offensive dans la Souabe; lui-même se porta en Flandre, menaça plusieurs villes, puis tourna tout à coup sur Gand, qu'il attaqua avec vigueur : la place se rendit. En même temps Créquy, passa le Rhin à Brisach. Le duc de Lorraine menaçait de franchir le fleuve à Rhinfeld et d'entrer en Alsace par Bâle, il fut battu [6 juillet], se rejeta sur la Kintzig, fut battu encore à Offenbourg [22 juillet], et se retira dans le Palatinat. Son adversaire, aussi actif que l'année précédente, prit Kehl, brûla le pont de Strasbourg et ravagea le territoire de cette ville; puis il marcha sur la Lauter et ruina tous les desseins des Impériaux sur l'Alsace.

§ XIV. Paix de Nimègue. — Le parlement anglais avait donné de l'argent et des vaisseaux à Charles II pour faire la guerre; mais celui-ci, ayant obtenu de Louis XIV le rétablissement de

sa pension, avait ordonné à sa flotte de rester dans l'inaction. Alors les Hollandais se décidèrent à traiter avec la France, sous la condition qu'on leur rendrait Maëstricht, seule ville qu'ils n'eussent pas reconquise. Les négociateurs français déployèrent la plus grande habileté pour arriver à ce traité séparé, qui forçait les alliés à la paix en leur fermant la source des subsides, et il fut signé [11 août] au moment où le prince d'Orange et l'empereur croyaient avoir fait rompre les négociations. Guillaume en fut désespéré, et il essaya de le rendre inutile en attaquant, quatre jours après la signature, le camp de Luxembourg, qui était en pleine sécurité à Saint-Denis, près de Mons. Les Français furent d'abord surpris et enfoncés; puis ils repoussèrent les assaillants avec fureur et leur firent perdre trois mille hommes. Ce fut tout le fruit que le prince d'Orange tira de cette violation abominable de toutes les lois de l'humanité. Le traité fut maintenu, et tous les alliés de la Hollande firent successivement la paix.

L'Espagne, qui avait usé, dans cette guerre, ses dernières ressources, céda la première [17 septembre] : elle renonça à la Franche-Comté, à Valenciennes, Condé, Bouchain, Maubeuge, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Poperingue, Bailleul, Cassel. On lui rendit Charleroy, Ath, Oudenarde, Courtrai, Limbourg et Gand.

L'empereur essaya de continuer les hostilités; mais, alarmé d'une insurrection des Hongrois, menacé de la guerre par les Turcs, inquiet des intelligences de Louis XIV avec les uns et les autres, il signa la paix [1679, 5 févr.]. Le traité de Westphalie fut rétabli dans tous et chacun de ses points, à l'exception de Philipsbourg, qui fut échangé contre Fribourg. Le duc de Lorraine dut rentrer dans ses États sous les conditions déjà proposées en 1659; mais il refusa, et son duché continua à être occupé par les Français.

Tous les princes allemands firent successivement la paix, à l'exception de l'électeur de Brandebourg, qui voulait conserver ses conquêtes sur la Suède. Mais Créquy, avec trente mille hommes, s'empara de ses provinces du Rhin, envahit la Westphalie, passa le Weser, et allait arriver sur l'Elbe, lorsque l'électeur, effrayé, consentit, par le traité de Saint-Germain, à rendre aux Suédois tout ce qu'il avait enlevé sur eux [29 juin]. Il en fut de même du roi de Danemarck, qui, sur les menaces

de Louis XIV, signa la paix à Fontainebleau [2 sept.], et ce traité termina la série des négociations commencées à Nimègue.

La France sortait victorieuse d'une guerre injuste : seule contre tous, elle avait vaincu l'Europe ; jamais sa gloire militaire n'avait été plus éclatante, et sa diplomatie venait de couronner dignement l'œuvre de Turenne, de Vauban et de Du Quesne. Elle avait dominé à Nimègue comme à Munster, comme aux Pyrénées ; elle avait forcé ses ennemis à mettre bas les armes l'un après l'autre ; elle avait combattu jusqu'à ce que son unique allié eût satisfaction entière ; elle avait fait payer à sa véritable ennemie les frais de la guerre ; elle avait imposé aux négociateurs de Nimègue, comme signe de sa supériorité d'intelligence, sa langue, si précise et si méthodique, qui n'a pas cessé depuis d'être la langue de la diplomatie. Sa prépondérance, fondée sur le sentiment de sa force, était décisive ; son accroissement de territoire n'était rien auprès de la puissance d'opinion qu'elle avait acquise ; dominatrice de l'Europe par les armes, la langue, la civilisation, elle semblait remplacer les anciens maîtres du monde.

## CHAPITRE IV.

**Révocation de l'édit de Nantes. — Ligue d'Augsbourg. — 1678 à 1688.**

§ I. Premiers signes de décadence de Louis XIV. — Versailles. — Période nouvelle dans les arts et les lettres. — Bossuet et Molière. — Louis XIV était parvenu à l'apogée de sa grandeur. L'Europe était devant lui pleine de crainte, la France d'admiration ; Paris lui bâtissait des arcs de triomphe et lui décernait le nom de *Grand ;* sa cour le traitait en demi-dieu : seigneurs, prêtres, magistrats, ne l'abordaient qu'avec des adulations idolâtriques, qu'avec des transports d'enthousiasme si continuels, si unanimes, que l'esprit de l'homme le plus vertueux en aurait été ébloui. Pélisson l'appelait « un miracle visible ; » c'était le Jupiter, l'Hercule, l'Alexandre, dont Lebrun faisait l'apothéose dans les galeries de Versailles ; le duc de la Feuillade lui dressa une statue sur la place des Victoires : « il en fit l'inauguration en faisant trois tours à cheval autour d'elle, à la tête du régiment des gardes, avec toutes les prosternations

que les païens faisoient autrefois devant les statues de leurs empereurs [1]. » L'adoration pour sa personne gagna jusqu'au roi lui-même, qui chantait avec des pleurs d'attendrissement les hymmes composés à sa louange par Quinault. Pour se maintenir dans ces nuages, continuer le prestige, tenir toujours éveillée l'admiration, la royauté allait chercher par la crainte le maintien de cette supériorité qu'elle devait moins à la force qu'à l'opinion ; pour achever son œuvre d'unité, elle allait se jeter dans la persécution religieuse, et s'enfoncer désastreusement dans la politique catholique ; pour trouver des ressources, elle allait épuiser cette nation, qui donne tant à ses maîtres que ceux-ci s'égarent toujours sur ce qu'ils peuvent tirer d'elle. Louis le Grand entrait déjà dans son époque de décadence : « son autorité étoit parvenue à un tel excès qu'elle étoit devenue à charge à elle-même [2]. » Sa grandeur ne fut plus que de la morgue ; sa dignité, le goût de puériles représentations ; sa magnificence, des prodigalités ruineuses. « Imitateur des rois d'Asie, dit la Fare, le seul esclavage lui plut ; il négligea le mérite ; ses ministres ne songèrent plus à lui dire la vérité, mais à le flatter et à lui plaire. Il rapporta tout à sa personne ; rien ne se fit par rapport au bien de l'État ; son fils fut élevé dans une dépendance servile ; il ne le forma pas aux affaires ; il ne donna sa confiance à aucun de ses généraux, et n'eut pas d'égards à leurs talents, mais à leur soumission. D'un autre côté, à la place des ministres habiles qu'il avoit, il adopta les enfants, jeunes, mal élevés, suffisants et corrompus par la fortune [3]. »

Toutes les entreprises commencées pour la prospérité et la civilisation de la France se continuaient ; mais on négligeait celles qui n'étaient qu'utiles sans être brillantes, et les autres prenaient un caractère moins grand que fastueux. Paris s'embellissait ; mais, au lieu d'achever le Louvre, selon le conseil de Colbert, Louis, qui n'aimait pas la ville des barricades, aux rues sales et populeuses, bâtissait son Versailles, temple de la royauté absolue, qui devait, avant que le temps eût noirci ses marbres, en être le tombeau. Versailles s'achevait ; mais on s'effrayait des trésors dépensés pour ces palais immenses, ces jardins ma-

(1) Choisy, p. 305.
(2) La Fare, p. 118.
(3) Id., p. 235.

gnifiques, ces eaux venues à force d'art, toute cette nature vaincue; et à Versailles allait succéder le fastueux et inutile Marly. L'activité d'esprit des Français continuait à se porter vers les jouissances paisibles de l'imagination et de la pensée : sous un gouvernement ferme et régulier, avec la liberté civile et l'augmentation des richesses. les beaux-arts jetaient toujours le plus vif éclat, mais la littérature ne semblait plus qu'un hymne à la royauté. La période des écrivains et des artistes, qu'on pourrait appeler l'école de Richelieu, disparaissait, comme avait déjà disparu celle des grands généraux, des grands hommes d'État : Pascal, Corneille, Lesueur, etc., étaient morts. A ces esprits hardis, originaux, empreints d'une sorte d'âpreté et d'indépendance, succédait une période de talents plus brillants et moins libres, sur lesquels le monarque eut l'influence la plus marquée. Lui qui n'aimait en tout, dans sa vie privée et publique, dans ses demeures, dans ses plaisirs, dans la nature même, que l'ordre, l'harmonie, la régularité, l'unité, même au prix de la monotonie et de la froideur; lui qui gardait de la décence, de la mesure, de la dignité, même dans ses amours scandaleuses et les actions ordinaires de la vie [1], contribua à donner à la littérature et aux arts cette majesté, cette noblesse, cette pureté, qui sont si marquées dans les œuvres de Racine et de Lebrun. La gracieuse négligence, la hardiesse naïve de la Fontaine furent inappréciées par le grand roi; mais le froid et correct Boileau donna à la poésie des préceptes tels que Louis les aurait donnés lui-même. Cependant les deux génies les plus éminents du siècle, Bossuet et Molière, appartenaient à l'école de Richelieu et eurent toute la faveur de Louis XIV; mais aussi Bossuet et Molière furent les deux hommes qui, tout en gardant leur caractère original et indépendant, travaillèrent le plus efficacement pour la royauté : ils furent pour le roi des écrivains politiques. Bossuet, vrai patriarche de l'Église de France, fut l'infatigable adversaire des ennemis de l'unité religieuse, combattit pour la royauté même contre le saint-siége, et la présenta à l'adoration universelle, comme un reflet de la divinité et une sorte de providence terrestre. Molière, avec sa gaieté si profonde, sa raison si exquise, acheva l'œuvre de Richelieu en livrant au

(1) « Il conservoit, dit mademoiselle de Scudéry, en jouant au billard, l'air du maître du monde. »

ridicule les vices et les travers de la noblesse. Louis, qui payait dignement les plus hauts services par un mot délicat et un sourire gracieux, qui était si habile à toucher la fibre de l'honneur, récompensa Bossuet en lui confiant l'éducation de son fils unique. Quant à Molière, il vit l'un de ses enfants tenu sur les fonts baptismaux par Louis et la duchesse d'Orléans, et dans cette cour si pompeuse, si régulière, si soumise à l'étiquette la plus rigoureuse, l'immortel histrion fut un jour admis à dîner en tête-à-tête avec le grand roi.

§ II. Situation de la bourgeoisie et de la noblesse. — Maitresses de Louis XIV. — Avec une monarchie où tout se centralisait dans Louis XIV, sa cour et la capitale, on ne trouvait plus, pour ainsi dire, d'individualités; les classes n'avaient que des séparations peu marquées; les provinces perdaient leur influence et leur caractère : il n'y avait plus que le peuple et le roi. La bourgeoisie avait renoué son alliance avec la royauté; elle y trouvait, plus que jamais, sûreté et protection; elle grandissait de tout l'abaissement des classes privilégiées; elle se trouvait à leur niveau. Les bourgeois enrichissaient la France par leur industrie, l'éclairaient par leurs lumières, et créaient une noblesse d'argent, une noblesse d'intelligence, qui marchait déjà de pair avec la noblesse de naissance; ils étaient dans les intendances, les ambassades, toutes les fonctions administratives; ils siégaient dans les tribunaux, grandis de toute l'action que leur donnait la royauté pour faire trembler les seigneurs devant leurs arrêts; on les voyait même dans les hauts grades de l'armée [1]. Ils prêtaient de l'argent au roi, ils étaient seuls ses ministres; enfin ils tendaient à se confondre avec la noblesse, non pas seulement par la richesse et l'éducation, mais même par la volonté du roi, qui aimait à voir ses ministres roturiers marier leurs enfants dans les plus hautes familles, et former ainsi une noblesse nouvelle [2].

La noblesse, annulée par la force du pouvoir royal, la formation des armées permanentes, l'action de la magistrature et sur-

[1] Le maréchal de Catinat était de famille parlementaire. Saint-Hilaire, la Fréselière, Chamarande, et une foule d'autres lieutenants-généraux, étaient des officiers de fortune. Il en était de même de Du Quesne, Jean Bart, Duguay-Trouin, etc.

[2] Les fils de Fouquet, Letellier, Colbert, Louvois, Phelippeaux, Desmarets, sont connus sous les noms de comte de Belle-Isle, marquis de Louvois, marquis de Seignelay, marquis de Barbezieux, comte de Maurepas, comte de Maillebois.

tout sa résidence à la cour, ne formait plus un corps, mais des individus ayant des priviléges sans puissance politique; elle avait été enlevée à ses châteaux, mise dans les antichambres royales, couverte d'un lustre d'emprunt, de titres vains et de broderies; elle était réduite à servir d'ornement au palais de Versailles et chargée de fonctions inutiles qu'on inventait pour la tenir en servilité. Toujours élégante et brave, mais non plus loyale et désintéressée, elle se ruinait dans les fêtes de la cour et cherchait à s'enrichir soit en mariant ses fils à des filles de financiers, ce qu'elle appelait *fumer ses terres*, soit en sollicitant du roi des confiscations ou des gains honteux qu'on appelait *affaires* [1]. Toute son humeur querelleuse se portait maintenant sur les questions d'étiquette puérile, dont Louis aimait sérieusement les détails très-complexes, pour grandir les hochets qu'il donnait à ses courtisans : elle se disputait pour les petites entrées au lever du prince, pour l'admission dans ses carrosses, pour un tabouret en sa présence; elle briguait avec fureur toutes les dignités domestiques; elle était glorieuse de tenir le bougeoir au coucher du roi. La guerre était le seul champ laissé à son activité; mais là encore elle se ruinait; là encore elle trouvait l'ancienneté de race subordonnée à l'ancienneté de services; là encore Louvois la pliait à l'obéissance devant les bourgeois devenus généraux; « et l'on voyoit périr dans les emplois communs, dit Saint-Simon, des seigneurs de marque dont le génie supérieur soutiendroit avec gloire le faix des plus grandes affaires de la guerre et de la paix, si la naissance et le mérite n'étoient pas des exclusions certaines, surtout quand ils sont joints à un cœur élevé qui ne peut se frayer un chemin par des bassesses et qui ne connoît que la vérité [2]. » Le gouvernement n'était plus embarrassé pour apaiser les rébellions de la noblesse, mais pour l'occuper et la faire vivre, surtout la noblesse de province, indigente et oisive : il l'entassait dans les rangs de l'armée; il lui avait bâti les Invalides; il fonda des écoles de

(1) Les Mémoires du temps sont remplis du récit de ces affaires : ainsi le comte de Grammont parvient à saisir un homme condamné pour concussion à une amende de 12,000 écus et qui était en fuite; il demande au roi de lui abandonner cet homme, dont il tire 40 à 50,000 liv.; un autre tire 30,000 liv. par an d'un droit sur les places des halles; un autre, 20,000 liv. par an d'un droit sur les carrosses publics, etc. (Voyez Dangeau, Saint-Simon, Lettres de madame de Maintenon, etc.)

(2) Saint-Simon, t. IV, p. 460.

cadets pour ses fils et la maison de Saint-Cyr pour ses filles; il créa pour elle l'ordre de Saint-Louis. Ce n'était plus le temps où le roi se glorifiait d'être le premier gentilhomme de son royaume : entre la famille royale et les familles seigneuriales il y avait une distance infranchissable. Louis n'aurait pas souffert un mariage entre les princes de son sang et les filles de ses gentilshommes [1]; et il montra l'idée qu'il se faisait de sa nature privilégiée et presque surhumaine dans le scandale de ses amours, et la manière dont il traitait ses enfants naturels.

Le roi, beau, tout-puissant, est marié à une femme presque idiote, avait eu une jeunesse très-désordonnée, et il serait trop long d'énumérer les dames de haut rang qui se trouvèrent heureuses de ses tendresses passagères. Son premier attachement durable fut pour une jeune fille douce, tendre et timide, Louise de la Vallière, qui se laissa séduire plutôt par le jeune homme que par le grand roi, et dont il eut deux enfants. C'est la seule maîtresse royale qui ait laissé un touchant souvenir, parce qu'elle fut sincère dans sa faute comme dans son repentir. Abandonnée de son amant, elle se retira [1670] aux Carmélites, et y vécut trente ans dans la pénitence la plus austère. Ce premier scandale, que l'âge du roi rendait excusable, fut suivi d'un scandale bien plus grand : à la douce la Vallière succéda l'altière Athénaïs de Mortemart, de la première famille du Poitou, et qui était mariée au marquis de Montespan ; elle fut pendant quatorze ans, et du vivant de son mari, qu'on exila dans ses terres, la maîtresse déclarée du roi, qui eut d'elle huit enfants. Louis eut l'impudeur de faire légitimer, contre toutes les lois, ces enfants doublement adultérins, de les marier dans sa propre famille, de vouloir enfin leur donner des droits au trône, à défaut de la ligne légitime [2].

(1) Il le fit bien voir lorsque mademoiselle de Montpensier, l'héroïne du combat du faubourg Saint-Antoine, voulut épouser un simple gentilhomme, le comte de Lauzun : il défendit ce mariage, et fit enfermer Lauzun pendant dix ans à *Pignerol*. Après cela, il permit un mariage secret, mais à la condition que mademoiselle de Montpensier cèderait à l'un des bâtards royaux la moitié de ses biens.

(2) Des dix enfants naturels du roi, il n'en vécut que cinq. Une fille de mademoiselle de la Vallière épousa le prince de Conti ; la fille aînée de madame de Montespan épousa le duc de Bourbon ; sa fille cadette, le duc de Chartres, qui fut régent sous Louis XV. Ses deux fils furent le duc du Maine et le comte de Toulouse. — « Le roi n'auroit jamais pensé à élever si haut ses bâtards sans l'empressement que les deux princes de Condé avoient témoigné pour s'unir à lui par ces sortes

§ III. — SITUATION DU CLERGÉ. — MORALE RELACHÉE DES JÉSUITES. — NAISSANCE, PROGRÈS ET CONDAMNATION DU JANSÉNISME. — QUESTION DE LA RÉGALE. — DÉCLARATION DE 1682. — Le clergé ne montra pas une grande vigueur évangélique pour arrêter ces scandales; comme le reste de la nation, il se prosternait devant le roi, qui dominait aussi complétement l'Église que l'État; il était courtisan, il briguait des honneurs, il suivait les fêtes de la cour; il se rendait impopulaire par sa servilité. Cependant, comme il avait, depuis la fin des guerres civiles, réformé sévèrement sa discipline, comme il avait de bonnes mœurs, des vertus, de la science, de l'attachement à ses devoirs, enfin comme il comptait dans ses rangs des hommes aussi éminents que Bossuet et Fénelon, il exerçait une très-grande influence, et fut pour la royauté un puissant moyen de gouvernement.

L'opposition s'était retirée dans la controverse religieuse. Ce besoin de liberté, qui agite perpétuellement l'esprit humain, s'était jeté, après les troubles politiques, sur la querelle qui avait tant remué les écoles de la Grèce, que Pélage avait réveillée au quatrième siècle, qui avait été le fondement des doctrines luthériennes, sur la querelle de la grâce et du libre arbitre: question subtile et oiseuse par les formes, mais qui fouillait les mystères les plus profonds de notre nature, cet immense désir de bonheur et de perfection qui nous possède en face de l'abîme d'humiliations et de misères qui nous confond. Cette question, renouvelée sous les noms de *jansénisme* et de *molinisme*, préoccupa les hommes sérieux pendant plus d'un siècle; elle enfanta une multitude d'ouvrages, de troubles obscurs, de persécutions mesquines; elle occupa autant Louis XIV que ses guerres et ses négociations; enfin elle eut une influence très-grande, quoique mystérieuse et mal connue, sur la chute de la monarchie.

Les jésuites dominaient l'église de France; mais ils avaient oublié les bases de leur institution, leur principe d'obéissance absolue, leur dévouement au saint-siége, leur amour de la pauvreté: ils s'étaient faits les auxiliaires les plus zélés du pouvoir royal, même aux dépens de Rome, avec laquelle ils semblaient avoir rompu toute dépendance; l'esprit mercantile dominait

de mariages... Condé crut effacer par là l'impression que le souvenir du passé auroit laissée dans l'esprit du roi; son fils marqua le zèle et les bassesses d'un courtisan qui vouloit faire sa fortune.» (Mém. de Caylus, p. 453.)

dans leurs colléges et leurs missions ; ils avaient établi dans leurs provinces des maisons de banque et des manufactures ; ils se mêlaient de toutes les affaires du monde, et y déployaient un goût d'intrigues et de fourberie scandaleux ; enfin ils avaient fait sur les doctrines évangéliques la tentative la plus extraordinaire, la moins chrétienne et la plus favorable à leur ambition. Nul ordre ne s'était rendu plus recommandable par la régularité de ses mœurs et la sévérité de son régime ; et néanmoins, par suite de leurs idées de christianisme sociable, facile et universel, par suite de leur envie d'être toujours indispensables, ils appliquèrent à la morale la subtilité scolastique, et voulurent réhabiliter la chair aux dépens de l'esprit, faire plier la loi spirituelle aux exigences du monde, accommoder les devoirs et les abnégations du catholicisme avec les passions de la vie, les plaisirs et les affaires de la société, enfin matérialiser la religion. La base de ce système singulier d'indulgence était la confiance dans la bonté infinie de Dieu ; ils disaient « que la dévotion est aisée, que la vertu n'est point une fâcheuse ; ils la faisaient amie des divertissements et des jeux qui sont la joie de la vie ; ils ne voulaient pas de ces dévots mélancoliques et tristes, insensibles à la vie, à la gloire, à l'honneur, aux plaisirs ; ils en voulaient qui fussent d'une humeur douce et chaude, de ce sang bénin qui fait la joie. » Avec ces idées, tout ce que les pères avaient prêché, austérités, solitude, martyre, devenait inutile au salut. Leurs docteurs, qui pourtant étaient des hommes pieux et simples, s'égarèrent dans ce système, jusqu'à émettre des idées de mollesse voisines de l'immoralité ; ils trouvèrent pour tous les péchés des pardons ; ils excusèrent la richesse, le duel, l'adultère, le faux serment ; la morale évangélique se fondit entre leurs mains.

Une réaction éclata contre ces doctrines subversives de la foi chrétienne. Deux hommes pieux et sévères, Jansénius, évêque d'Ypres, et Duvergier, abbé de Saint-Cyran, avaient conçu des idées nouvelles sur la grâce : le premier les émit dans un ouvrage [1635] plein d'une conviction austère et d'un dogmatisme rigoureux, qui faisaient contraste avec la morale relâchée des jésuites ; le second les prêcha et les appliqua : s'humilier, souffrir et dépendre de Dieu est toute la vie chrétienne, disait-il ; et il se fit de nombreux disciples parmi les hommes dégoûtés du monde, les magistrats nourris dans des idées d'austérité et

de liberté antiques, enfin parmi des philosophes de la plus haute portée, tels qu'Arnauld, Nicole, Pascal.

Les *jansénistes*, sorte de puritains du catholicisme, défendaient la grâce à la manière de Calvin : ils faisaient de Dieu un maître inflexible, de l'homme un esclave; ils prêchaient le renoncement aux sens et à la matière; ils se prononçaient contre la dévotion aisée, et surtout contre la fréquence de la communion. Leur spiritualisme rigide, bon pour quelques âmes d'élite, rendait la religion inabordable au vulgaire. Le centre du jansénisme fut Port-Royal, couvent de religieuses situé à trois lieues de Versailles, près duquel s'était établie une maison où se retirèrent quelques prêtres, magistrats et savants, pour y vivre en commun dans la piété et dans la science. Cette maison, sorte de couvent libre et qui était à la fois une ferme et un collége, devint un foyer de lumières pour la France; elle exerça la plus grande influence sur sa littérature; il en sortit des ouvrages de dialectique et de philologie fort remarquables, et des esprits de la trempe de Pascal et de Racine.

L'apparition de cette secte inquiéta le gouvernement. Richelieu, craignant de trouver en elle un calvinisme mitigé, et voyant dans ses rangs la plupart de ses ennemis, la persécuta. Mais, à sa mort, elle prit des développements : elle s'unit intimement au parlement, eut une part très-active aux troubles de la Fronde, et fournit au cardinal de Retz ses auxiliaires les plus zélés : « il se trouvoit, dit Omer Talon, que tous ceux qui étoient de cette opinion n'aimoient pas le gouvernement. » Le jansénisme, par ses doctrines opposées à l'autorité et l'appui qu'il trouvait dans le parlement, pouvait devenir politique et prendre une position semblable à celle du calvinisme : la querelle qu'il élevait était celle des gomaristes et des arminiens, qui avait causé des troubles si sanglants en Hollande; enfin Port-Royal avait été, depuis la chute de la Fronde, le refuge des mécontents, et principalement de la duchesse de Longueville. Mazarin résolut de détruire cette secte.

Les jésuites, qui adoptaient sur la question de la grâce l'opinion d'un de leurs docteurs, Molina, avaient déjà engagé une vive controverse avec les jansénistes, et ils avaient fait condamner par la Sorbonne cinq propositions extraites, sinon textuellement, au moins dans leur sens général, du livre de Jansénius. Mazarin porta ces cinq propositions au tribunal du

saint-père, et il obtint d'Innocent X une bulle de condamnation [1653] qui fut acceptée par l'assemblée du clergé. Alors l'on exigea de tous les prêtres et religieux la signature d'un formulaire où les cinq propositions étaient condamnées. Les religieuses et les solitaires de Port-Royal refusèrent de signer le formulaire, en disant que les propositions n'étaient pas extraites textuellement de Jansénius. Le pape déclara que, Jansénius les ayant entendues dans ce sens, c'était le sens qu'il condamnait. Les jansénistes prétendirent qu'une telle déclaration dépassait l'infaillibilité du pape; ils prirent de là occasion d'attaquer l'autorité pontificale et les doctrines ultramontaines des jésuites; ils firent appel aux libertés de l'Église gallicane, et cherchèrent à mettre le pouvoir de leur côté en prêchant la séparation absolue de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile. Le jansénisme, avec ses doctrines sur la grâce, son opposition à la cour de Rome, son antipathie pour la communion, devint ainsi une sorte de luthéranisme bâtard, la réforme sans le libre examen. « Les gens de cette secte, disaient les calvinistes, sont bien embarrassés pour démontrer qu'ils ne sont pas protestants. » Et l'école de Port-Royal fut publiquement accusée par ses ennemis de nourrir un socianisme secret, et « de cacher dans le cœur de terribles monstres. » La persécution commença, et les jésuites y poussèrent de tous leurs efforts. Alors Pascal publia [1654] ses *Lettres provinciales*, dans lesquelles il flagella les doctrines de morale relâchée des jésuites avec tant de verve, tant de malice, avec un style si vigoureux, si flexible, si séduisant, que l'ordre ne s'est pas relevé de cette attaque, quelque injuste et passionnée qu'elle fût. Clément IX apaisa la querelle [1669] en se contentant d'un formulaire où les jansénistes condamnaient les cinq propositions, mais sans dire qu'elles étaient extraites du livre de Jansénius. La secte, favorisée par le ministre Pomponne, neveu du grand Arnauld, tolérée par la cour de Rome, aidée par plusieurs grands seigneurs, prit alors une nouvelle importance; et l'Église de France se trouva partagée en deux partis: les jansénistes, espèce de stoïciens du christianisme, pleins de science et de vertu, mais qui avaient quelque chose de sec, d'étroit, d'égoïste, de stationnaire; les jésuites, sorte d'épicuriens qui, malgré leurs erreurs et leur ambition, avaient des idées plus larges, plus sociales et plus progressives. Louis XIV n'hésita pas entre ces deux partis. Il trouvait dans les

jésuites des auxiliaires zélés du pouvoir absolu, des docteurs indulgents pour ses scandales ; il regardait les jansénistes comme des ennemis de l'unité, des protestants cachés, les restes de la Fronde ; « il croyait voir dans cette secte, le caractère et la conduite de ses principaux chefs, une tendance au presbytérianisme, et il était convaincu qu'ils se seraient montrés aussi séditieux et aussi républicains que les calvinistes s'ils avaient eu autant d'énergie. »

Louis, en poursuivant les adversaires de l'autorité pontificale, voulait conserver l'unité religieuse, dans l'intérêt, non du saint-siége, mais du pouvoir royal. Jamais roi n'avait eu un clergé aussi dévoué, n'avait exploité plus largement le concordat et sécularisé plus adroitement les biens ecclésiastiques. La collation des bénéfices était devenue pour lui un moyen de rétablir les familles ruinées et la récompense des services militaires. Il confisquait des biens ecclésiastiques, il mettait de pensions militaires à la charge des bénéfices de l'Église, donnait des abbayes en commende à ses courtisans, il faisait juger les prêtres par des tribunaux civils, il n'admettait aucun ecclésiastique dans ses conseils, il ne consultait en rien la cour de Rome. La papauté avait perdu toute influence politique ; elle administrait paisiblement ses États, cherchant à se ménager tous les souverains, s'occupant d'intrigues mesquines, ayant oublié ses grandes idées de restauration catholique : elle qui, pendant huit siècles, avait été la médiatrice de tous les traités, n'avait pas même été consultée à la paix des Pyrénées, à celle d'Aix-la-Chapelle, à celle de Nimègue. Tous les gouvernements européens prenaient vis-à-vis d'elle une position tout à fait indépendante, même dans l'ordre des intérêts ecclésiastiques, et Louis poussa cette position jusqu'à menacer Rome d'une séparation complète.

Depuis Charles V ([1]) et surtout depuis François Ier, les rois jouissaient du droit de percevoir les revenus des bénéfices vacants, droit appelé *régale*, qui n'était exercé que dans les provinces de l'ancien royaume de France. Louis XIV voulut étendre ce droit sur toutes les églises des pays réunis à la couronne depuis quatre siècles, et principalement sur celles du Midi ; il déclara donc [1673] que, « d'après le droit et la coutume, la

([1]) Voyez, t. II, p. 67.

régale lui appartenait universellement dans tous les évêchés du royaume. » Les évêques de Pamiers et d'Alais, qui étaient jansénistes, résistèrent seuls à cet édit et en appelèrent au saint-siége. Alors régnait Innocent XI, pontife vertueux, mais opiniâtre et attaché à la maison d'Autriche : il n'hésita pas à se prononcer pour les deux prélats. Le roi convoqua une assemblée générale du clergé [1682], qui fut entièrement dominée par la science et la parole de Bossuet, prélat qui se rapprochait des jansénistes par sa morale rigide et des jésuites par sa soumission à l'autorité royale. Ce concile, où assistaient trente-cinq évêques et trente-cinq curés, accorda sans contestation la régale au roi. Le pape cassa cette décision. Alors l'assemblée, inspirée par Bossuet et docile aux volontés royales, prit l'offensive et rendit une déclaration fameuse, dans laquelle l'Église de France prononçait : 1° que les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique dans les choses temporelles ; qu'ils ne peuvent être déposés ni leurs sujets absous du serment de fidélité; 2° que le concile général est au-dessus du pape; 3° que l'autorité du pape est réglée par les canons des conciles et ne peut rien prononcer contre les règles et constitutions reçues dans l'Église gallicane; 4° que les jugements du pape ne deviennent irréformables que par le consentement universel de l'Église (1).

Cette pragmatique nouvelle, qui remettait en vigueur les principes du concile de Constance et détruisait ceux du concile de Trente, était un acte empreint de l'esprit janséniste et parlementaire; il ébranlait la hiérarchie catholique, rendait la discipline ecclésiastique dépendante du gouvernement, constituait la France dans une orthodoxie royale, où les libertés de l'Église gallicane n'étaient plus que la soumission absolue du clergé à l'autorité du roi. Les quatre articles furent publiés comme loi du royaume ; tous les parlements les enregistrèrent; toutes les facultés de théologie furent forcées de les enseigner comme articles de foi; aucun prêtre ne put obtenir de bénéfice s'il ne déclarait y adhérer. Innocent XI les condamna. Il s'ensuivit une scission entre la France et le saint-siége. Le pape

(1) Bossuet proposa dans cette assemblée la condamnation des doctrines de morale relâchée des jésuites ; mais le roi, sollicité par son confesseur, le père La Chaise, rompit brusquement l'assemblée.

refusa d'accorder des bulles aux évêques nommés par le roi, et en quelques annees trente diocèses se trouvèrent sans pasteurs. Louis en appela à un concile général. L'irritation devint extrême; un schisme semblait déclaré; et il fut question d'établir un patriarche en France, d'abolir le concordat et de se séparer entièrement de l'Église romaine. Le pape resta inflexible, et une autre discussion, mais moins importante, vint encore envenimer la situation.

Les ambassadeurs à Rome possédaient dans cette ville un droit de franchise par lequel ni leur nôtel ni le quartier qu'ils habitaient ne pouvaient être soumis aux visites de la police, privilége qui transformait ces quartiers en repaires pour tous les criminels. Innocent XI voulut abolir cet abus ; tous les souverains y consentirent, excepté Louis, qui répondit à la demande du pape : « Je n'ai jamais été réglé par l'exemple d'autrui; et Dieu m'a établi, au contraire, pour servir d'exemple aux autres. » Et il envoya huit cents hommes à son ambassadeur [1687] pour le maintenir par la force dans la possession de ce privilége odieux. Le pape excommunia l'ambassadeur. Le roi fit occuper Avignon et tint le nonce à Paris en captivité. Alors Innocent chercha un appui dans la maison d'Autriche et même dans Guillaume d'Orange, et il fut l'un des principaux moteurs de la coalition qui se formait alors contre la France.

§ IV. **Orgueil et usurpation de Louis XIV. — Prise de Strasbourg, de Casal, etc. — Les Turcs devant Vienne. — Trêve de Ratisbonne.** — La grandeur de la France, à l'époque du traité de Nimègue, était plus éclatante, mais moins solide, qu'à l'époque du traité d'Aix-la-Chapelle. Ce n'était plus l'admiration, c'était la crainte qui contenait tous nos ennemis. Les vaincus étaient pleins de ressentiment, et nous n'avions pas recouvré un allié; l'Angleterre nous était à jamais enlevée; la Suède ne devait plus combattre avec nous; l'Allemagne tournait contre la maison de Bourbon toute la haine qu'elle avait jadis contre la maison d'Autriche; enfin Louis allait partout retrouver ces républicains de Hollande qu'il avait voulu détruire, qui devaient être désormais ses ennemis implacables, le lien de l'Angleterre et de l'Allemagne, l'âme de toutes les coalitions. De cette position admirable où, fidèle à l'unité religieuse, la France s'était affranchie de la domination ultramontaine, où, fille aînée de l'Église, elle donnait la main aux protestants pour ruiner la

maison d'Autriche, où elle empêchait la réforme de s'établir sur son territoire et proclamait partout la liberté de la pensée ; de cette position unique où elle donnait le signal de la guerre de trente ans, et faisait prévaloir à Munster ses principes de tolérance et de fédération européenne, elle en était venue à n'être plus que la protectrice isolée du catholicisme, ayant perdu ses alliances protestantes et n'ayant d'autre alliance catholique que celle des Stuarts, destinés eux-mêmes à être victimes de cette politique rétrograde et antieuropéenne. La funeste guerre de Hollande avait causé ce grand changement de position et de fortune. Ce fut l'écueil de tout le règne de Louis XIV, non-seulement parce qu'elle lui fit abandonner les vrais intérêts nationaux et lui aliéna toute l'Europe, mais parce qu'elle lui apprit qu'il pouvait sortir d'une guerre injuste avec de la gloire et des agrandissements, parce qu'elle lui donna une idée exagérée des ressources de son royaume, parce qu'elle lui inspira plus que jamais la politique de passion à la place de la politique d'intérêts. Comme il avait voulu se venger de la Hollande, il avait maintenant à se venger de l'Allemagne ; comme il avait voulu rétablir le catholicisme dans les Provinces-Unies, il allait tenter de le rétablir en Angleterre. Au lieu de rentrer dans les voies de progrès intérieurs, il ne songea plus qu'à la guerre ; au lieu de rétablir les finances, il ne pensa qu'à des conquêtes nouvelles ; au lieu de conserver par la modération cette supériorité que la France devait moins à ses armes qu'à sa civilisation, il ne mit plus dans ses relations diplomatiques que de la morgue et de la hauteur ; il commanda, menaça, châtia ; le droit disparut devant sa volonté ; il voulut imposer sa loi aux étrangers comme à ses sujets.

Les traités de Westphalie, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue avaient stipulé que les villes données à la France étaient cédées « avec leurs dépendances. » Ce terme était vague, et il y avait tant de complexité dans le régime féodal, qu'on pouvait, sous le nom de dépendances, élever des prétentions sur des provinces entières. Louis créa dans les parlements de Metz, de Brisach et de Besançon, des chambres, dites de réunion, chargées de rechercher les terres et fiefs qui avaient relevé des Trois-Évêchés, des villes d'Alsace ou de Franche-Comté, afin de les réunir à la couronne [1679]. Ces chambres adjugèrent à la France Saarbruck, Saarwerden, Falkenberg, Germersheim, appartenant à

l'électeur de Trèves; Weldentz, appartenant à l'électeur palatin; Deux-Ponts, appartenant au roi de Suède; Lauterbourg, appartenant à l'évêque de Spire; Montbéliard, appartenant au duc de Wurtemberg, etc. Des troupes furent dirigées sur tous ces points et les occupèrent sans résistance. Vainement la diète de Ratisbonne adressa des représentations: Louis n'y répondit qu'en réunissant secrètement vingt mille hommes en Alsace, qui investirent Strasbourg et sommèrent cette ville de reconnaître le roi de France pour maître, en vertu d'un arrêt du parlement de Brisach qui lui adjugeait toute l'Alsace en pleine souveraineté. La résistance était impossible; les magistrats se laissèrent séduire ou effrayer; et la ville qui, dans la dernière guerre, avait été tant de fois une porte ouverte aux ennemis de la France, capitula, sous condition qu'elle conserverait ses libertés, ses magistrats, ses revenus, l'exercice de la religion luthérienne [30 sept.]. Louis y fit son entrée en triomphe [8 octobre], et Vauban y commença les immenses travaux qui devaient faire de cette place le boulevard de la France.

Le jour même de la prise de Strasbourg, un corps de troupes, parti de Pignerol et ayant traversé le Piémont, occupait Casal, qui avait été vendue au roi de France par le duc de Mantoue. Enfin, sous prétexte de forcer le roi d'Espagne à céder Alost, oubliée, disait-on, dans le dernier traité, une armée alla investir Luxembourg.

« Depuis Charlemagne, on n'avait vu aucun prince agir ainsi en maître et en juge des souverains, et conquérir des pays par des arrêts. » Toute l'Allemagne s'indigna de ces usurpations, faites en pleine paix et avec une telle assurance. Le prince d'Orange ranima contre Louis XIV les haines à peine assoupies, et il parvint à faire conclure une alliance entre les Provinces-Unies et la Suède pour le maintien du traité de Nimègue, alliance à laquelle accédèrent l'empereur et le roi d'Espagne [1681, 30 sept.]. Mais, malgré les sollicitations et les menées de Guillaume, aucune de ces puissances n'osa manifester des intentions de guerre: l'Espagne était épuisée; l'empereur se trouvait attaqué par les Turcs et les Hongrois; les Provinces-Unies se rétablissaient des désastres de la dernière guerre et refusaient de servir d'instrument à l'ambition de leur stathouder; enfin la position militaire de la France était si formidable, qu'on ne pouvait plus engager la guerre contre elle qu'avec une coalition univer-

selle. Cent cinquante mille hommes, bien commandés et disciplinés, étaient exercés continuellement dans des camps de manœuvres; les places conquises depuis vingt ans étaient fortifiées par des méthodes nouvelles qui déroutaient la science des ingénieurs étrangers, et transformaient la France en un « vaste camp retranché de vingt millions d'hommes; » Vauban faisait de Lille, Metz, Strasbourg, les trois centres de défense du royaume; il bâtissait Huningue pour tenir Bâle en respect et couvrir l'entrée du royaume par la trouée de Belfort, Landau pour rendre Philippsbourg inutile et défendre l'entrée de l'Alsace par le nord, Phalsbourg pour fermer les défilés des Vosges, Saarlouis pour couvrir l'intervalle entre les Vosges et la Moselle, places si bien choisies que la plupart ont été enlevées ou démolies par les ennemis de la France dans le grand désastre de 1815 [1]. Enfin la marine était devenue, par les soins de Colbert, la plus formidable de l'Europe: elle comptait, en 1683, 32 vaisseaux de 60 à 120 canons, 64 de 40 à 60, 90 bâtiments inférieurs, 70 autres en construction ; en tout, 7,623 canons.

Les ennemis de Louis XIV virent donc ses usurpations sans oser se plaindre : d'ailleurs, à cette époque, les Turcs étaient venus au secours des Hongrois révoltés; et 200,000 barbares, commandés par le grand vizir Kara-Mustapha, menaçaient Vienne [juin 1683]. On disait qu'ils étaient d'accord avec Louis pour conquérir et démembrer l'Allemagne, et l'on voyait avec terreur l'armée française qui, de Strasbourg, se disposait à passer le Rhin. L'empereur abandonna sa capitale et sollicita les secours de tous les chrétiens; le pape fit appel à la piété du roi de France. Celui-ci voyait avec joie les succès des Turcs : il se contenta de lever le siége de Luxembourg pour que le roi d'Espagne pût secourir les Impériaux, et il intrigua par toute l'Europe scandalisée pour que les princes chrétiens restassent dans le repos ; il comptait que l'Allemagne consternée implorerait son appui, et il voulait le faire payer par la reconnaissance de ses usurpations et l'élection de son fils comme roi des Romains. Ce dessein ambitieux, qui lui aurait donné en quelque sorte la monarchie universelle, à laquelle on lui reprochait de prétendre, échoua par le dévouement chevaleresque de Jean Sobieski, roi de Pologne. Louis eut beau le rassurer sur les

(1) Voyez ma *Géographie militaire*, p. 207 de la 3e édition.

projets des Turcs, lui faire voir ses vrais ennemis dans l'Autriche, le Brandebourg, et cette puissance du Nord que les gazettes hollandaises commençaient à appeler *Sa Majesté russique*, Sobieski accourut à la délivrance de Vienne avec vingt mille cavaliers, attaqua les Turcs et les vainquit [12 sept.]. Kara-Mustapha, dont l'ineptie avait causé la défaite, abandonna son camp, son artillerie, ses richesses, et se retira en Hongrie. L'Allemagne fut sauvée, et une sainte alliance se forma contre la Turquie entre l'Autriche, les Vénitiens, les Polonais et les Russes, alliance qui devait amener le premier ébrèchement de l'empire ottoman.

Louis, déçu dans ses projets, reprit les hostilités contre l'Espagne: quarante mille hommes envahirent la Belgique et la mirent au pillage. Carlos II lui déclara la guerre [26 oct.]; mais, sans argent et sans armée, il ne put secourir les Pays-Bas et n'obtint aucune assistance de ses alliés. Courtrai et Dixmude furent prises, Oudenarde bombardée, Luxembourg investie par Créquy avec trente mille hommes, pendant que le roi couvrait le siége avec quarante mille. La ville se rendit [1684, 4 juin]. Alors, les Provinces-Unies ayant offert leur médiation, une trêve de vingt ans fut conclue à Ratisbonne entre le roi de France, l'empereur, l'Empire, et le roi d'Espagne, par laquelle on céda au premier Luxembourg, Chimay, Bouvines, et on le maintint en possession provisionnelle de ses droits de souveraineté sur Strasbourg et les autres villes réunies [1684, 15 août].

§ V. Mort de Colbert. — Expéditions contre les barbaresques. — Bombardement de Gênes. — Cette trêve ne fut acceptée par Louis XIV qu'à cause du délabrement où étaient les finances depuis la mort de Colbert. Colbert était mort l'année précédente [1683, 6 septembre], dévoré de soucis, usé de travail; délaissé du roi, qui était importuné de ses censures; détesté du peuple, qui voulut outrager son cadavre. A lui se termina cette période de soixante ans, unique dans notre histoire; période de grandeur sans interruption, due aux trois ministres qui se léguèrent successivement le pouvoir et qui l'exercèrent avec des caractères et par des moyens si différents, Richelieu, Mazarin, Colbert. Seignelay, fils de Colbert, fut chargé de la marine, Lepelletier des finances, Louvois des arts et de l'intérieur. Ce dernier devint dès lors seul maître de l'esprit du roi; et nous allons voir ses conseils faire tomber Louis XIV dans les énormes fautes qui amenèrent les désastres de son règne.

La première de ces fautes fut la trêve de Ratisbonne. Les ennemis du roi ne l'avaient demandée que pour se donner le temps de renouer la coalition et pour empêcher la France de se mêler de la guerre contre les Turcs. Louis la regarda comme un acheminement à la paix générale ; et, plein de confiance dans la terreur qu'il inspirait, « il s'en servit, non pour diminuer ses dépenses, mais pour tirer de ses peuples tout ce qu'il en pouvoit tirer, pour le dépenser en bâtiments aussi mal conçus que peu utiles au public (1). » Trente-cinq mille ouvriers étaient occupés à achever Versailles ; une partie de l'armée fut employée à détourner l'Eure pour l'amener dans ce lieu aride, où, malgré soixante lieues d'aqueducs, l'eau manquait ; le tiers des soldats périt dans ces travaux mal conduits et qu'il fallut abandonner. Enfin, au lieu de s'inquiéter de la guerre de la sainte alliance contre les Turcs, guerre où ceux-ci n'éprouvaient que des défaites, il contribua lui-même à amener la décadence de l'empire ottoman par ses expéditions fastueuses contre les barbaresques.

Malgré les capitulations de 1673, malgré les ordres du sultan, les corsaires d'Afrique avaient recommencé leurs pirateries, et la moitié de la marine française était occupée presque continuellement à les réprimer. A la fin, Du Quesne dirigea contre Alger une flotte composée de seize vaisseaux, quinze galères, cinq galiotes à bombes qui venaient d'être inventées par Renau d'Éliçagaray ou le Petit-Renau : il la bombarda [1682] pendant plusieurs jours, et fut obligé de se retirer à cause de la mauvaise saison. Il revint l'année suivante, bombarda de nouveau la ville pendant deux mois et la détruisit presque entièrement. Les habitants épouvantés demandèrent la paix. Du Quesne rejeta toutes leurs propositions jusqu'à ce qu'ils eussent délivré tous les esclaves chrétiens et payé les frais de la guerre. Alors une ambassade, composée des principaux Algériens, alla à Versailles implorer la miséricorde de Louis XIV, et jurer de respecter dorénavant les capitulations du sultan [1684]. Tripoli eut le sort d'Alger : Du Quesne y jeta cinq mille bombes. Tunis se hâta de demander la paix, et elle y fut fidèle. Une escadre, commandée par Château-Renaud, bloqua les ports du Maroc, et causa de telles pertes à sa marine que le sultan envoya une

(1) La Fare, p. 235.

ambassade à Louis XIV pour solliciter de lui un traité d'alliance et de commerce.

Ces expéditions, bien qu'elles eussent l'inconvénient de refroidir nos relations avec la Porte, avaient un but politique très-élevé, celui de donner à la France la domination de la Méditerranée. Ce but, qui ne pouvait être atteint que par la ruine de la marine espagnole et de ses alliées, fit passer Louis XIV du bombardement d'une ville barbare au bombardement d'une ville chrétienne.

La république de Gênes avait répudié dans le Levant la bannière française, sous laquelle elle avait toujours navigué; elle avait empiété sur les priviléges de nos marchands; elle avait fourni des munitions aux Algériens et des galères à l'Espagne; elle se montrait en tout hostile aux intérêts de la France et dévouée à ses ennemis. Louis XIV lui fit offrir d'oublier ces insultes moyennant qu'elle se mettrait sous son protectorat. Les Génois refusèrent, se mirent sous le protectorat du roi d'Espagne, et reçurent garnison espagnole : « L'acquisition de Gênes, disait-on à la cour de Madrid, compense largement la perte de Luxembourg. » « On eut même des preuves convaincantes, et par écrit, que les Génois avaient formé avec la cour d'Espagne le projet de brûler nos galères et nos vaisseaux dans les ports de Marseille et de Toulon, contre toutes les lois de la guerre. » Alors Louis envoya contre Gênes une flotte de quatorze vaisseaux, vingt galères, dix galiotes à bombes, etc., commandée par Seignelay et Du Quesne. La ville fut bombardée pendant huit jours et à demi détruite [1684, 19-27 mai]. Les Génois resserrèrent leur alliance avec l'Espagne; et un nouveau bombardement allait punir leur résistance, quand, sur les représentations du pape, ils demandèrent la paix. Louis exigea que la république renvoyât les Espagnols, renonçât à leur alliance, désarmât ses vaisseaux, et que le doge vînt à Versailles implorer sa clémence. Les Génois souscrivirent à ces humiliantes conditions [1685, 2 février], sans que l'Espagne ni les autres États de l'Europe fissent le moindre mouvement en leur faveur.

Alors le pavillon français domina entièrement la Méditerranée. Le roi ordonna à ses vaisseaux de parcourir cette mer, d'y chercher partout les escadres espagnoles, et d'en exiger le salut, même par la force. Ce fut l'occasion d'un brillant combat où Tourville, avec trois petites frégates, contraignit l'amiral Pa-

pachin, qui avait refusé le salut, à amener son pavillon [1685].

Toutes ces entreprises irritèrent profondément les ennemis de la France : on ne parlait, dans toutes les cours de l'Europe, que de l'orgueil de Louis XIV, de ses rigueurs arrogantes envers les petits États, de ses prétentions à la domination universelle; on ne cherchait que l'occasion de s'opposer à ses desseins par une coalition nouvelle, et on crut l'avoir trouvée quand Louis vint à commettre la plus grande faute de tout son règne, en révoquant l'édit de Nantes.

§ VI. Madame de Maintenon. — État des protestants. — Révocation de l'édit de Nantes. — A cette époque l'amant de madame de Montespan était revenu de sa vie de plaisirs scandaleux, d'amours adultères, de fêtes mythologiques; il était renfermé sérieusement, tristement même, dans les devoirs de la royauté, occupé uniquement des affaires, livré minutieusement aux pratiques d'une dévotion plus sincère qu'éclairée. Ce changement était dû à une femme extraordinaire [1] dont l'influence et le caractère ont été diversement jugés, qui sans doute rapetissa Louis XIV, l'entoura de gens médiocres, donna à sa cour un extérieur monacal, mais qui n'en a pas moins rendu à la France un service réel en réformant les mœurs d'un homme dont les passions avaient été divinisées, en arrachant à une vieillesse sensuelle, espérance de courtisans déhontés, un monarque en qui se résumait l'État, « un prince qui faisait seul le destin de son siècle [2] ; » enfin, en le mettant à même de soutenir « avec un visage toujours égal, un courage véritablement chrétien [3], » les désastres de la fin de son règne.

Petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, madame de Maintenon, protestante dans son enfance, et convertie de bonne heure au catholicisme, avait eu une vie fort agitée. Née à Niort, en 1635, dans

(1) Sur la foi de Saint-Simon et des historiens protestants, j'ai exprimé sur madame de Maintenon, dans les premières éditions de l'*Histoire des Français*, une opinion qui n'est pas tout à fait conforme à celle que j'émets ici; j'ai été amené à changer d'avis par l'étude très-approfondie que j'ai dû faire de ce personnage historique dans un ouvrage que je publierai prochainement, l'*Histoire de la maison royale et de l'école militaire de Saint-Cyr*. Cette étude a fait tomber entre mes mains les mémoires des dames de Saint-Cyr, des recueils de lettres de madame de Maintenon, et d'autres documents inédits, qui réforment en beaucoup de points les opinions vulgairement émises sur le rôle historique de cette femme célèbre.

(2) Leibnitz, Corresp. avec Bossuet.

(3) Lettres de madame de Maintenon.

une prison où son père était enfermé pour dettes, elle passa ses premières années en Amérique; revint en France, pauvre et orpheline; et se trouva heureuse, à seize ans, et malgré son éclatante beauté, d'épouser le poëte burlesque Scarron, qui était perclus de tous ses membres et accablé d'infirmités. « Elle vécut avec ce pauvre estropié, d'une manière fort honnête, imprimant par sa modestie le plus grand respect à la nombreuse compagnie de Scarron (1), » étant d'ailleurs soutenue dans ce personnage par son naturel froid, sévère, ennemi de toute galanterie, sa fierté extrême et la passion de se faire une grande renommée de vertu, qui a été le mobile de toute sa vie. Devenue veuve à 25 ans, et tombée dans un état voisin de la misère, elle vécut néanmoins dans la meilleure compagnie, en restant vertueuse, malgré les adorateurs que lui attiraient « ses grâces, son esprit, ses manières douces et respectueuses, et son attention à plaire à tout le monde (2). » « J'étais pénétré pour elle, disait l'intendant du Languedoc, Basville, du même respect que j'aurais eu pour la reine. Nous étions tous surpris qu'on pût allier tant de vertu, de pauvreté et de charmes. » Cependant elle allait être réduite par la misère à s'exiler de France, lorsqu'elle fut choisie [1669] pour élever en secret les enfants du roi et de madame de Montespan. Louis XIV s'habitua à la voir; et lorsqu'il fut las de sa maîtresse capricieuse et hautaine, lui qui avait épuisé toutes les jouissances, qui regardait avec un cœur vide et rassasié les beautés de sa cour sollicitant un de ses regards, un de ses caprices (3), se laissa séduire par « la compagnie délicieuse, l'esprit aimable et merveilleusement droit (4), » l'humeur toujours égale, la raison exquise de la veuve de Scarron. Celle-ci le poussa à rompre avec sa maîtresse en excitant ses remords, en lui parlant de ses devoirs et de son salut; elle le réconcilia avec la reine, qui fit d'elle sa principale amie; enfin, comme dit madame de Sévigné, « elle lui fit connaître un pays tout nouveau. » Les courtisans crurent que madame de Maintenon (elle prit ce nom d'une terre que le roi lui donna en 1674), allait se

(1) Mémoires des dames de Saint-Cyr.

(2) Saint-Simon, t. I, p. 402.

(3) Voir, dans la lettre de madame de Sévigné du 23 décembre 1671, la proposition au roi de M. de Villarceaux.

(4) Lettres de madame de Sévigné, 13 janvier et 20 février 1672.

mettre à la place de madame de Montespan; mais ils ne connaissaient ni la vertu, ni l'ambition de cette femme qui avait pour maxime, « que rien n'est plus habile qu'une conduite irréprochable. » « Ceux qui le disent, écrivait-elle avec un orgueilleux dédain, ne connaissent ni mon éloignement pour ces sortes de commerce, ni l'éloignement que je voudrais en inspirer au roi (1). » La reine mourut en 1683. Alors la faveur de madame de Maintenon fut au comble, et « sa place unique : » elle logeait dans l'appartement de la reine; les conseils se tenaient dans sa chambre; le roi ne pouvait se passer de sa compagnie et la consultait sur ses affaires. Mais sa conduite resta la même, c'est-à-dire un habile mélange de dévotion et de coquetterie, d'excitations religieuses et de respectueuse amitié : « Le roi m'a fait l'honneur de m'écrire plusieurs billets fort affectueux, disait-elle à une amie : j'y ai répondu en chrétienne.... Je le renvoie toujours affligé, jamais désespéré (2). » Pleine de finesse et de discrétion, patiente et résignée, simple et modeste, « unie, tranquille, reposée, » avec une tête réfléchie et persévérante, le bon sens le plus solide et une conduite immuable, elle plaisait à Louis, moins par les restes d'une beauté qui était encore pleine de grâce et de majesté, que par les séductions infinies de sa parole harmonieuse, sa causerie sérieuse et enjouée, sa piété ardente et éclairée, la délicatesse de ses conseils, les idées élevées qu'elle inspirait « à ce monarque, que Dieu, disait-elle, nous a donné dans sa magnificence (3) : » « c'était, suivant Fénelon, la sagesse parlant par la bouche des grâces. » Enfin elle garda son empire sur lui, parce qu'elle lui fut toujours une amie réservée, désintéressée, affectant de fuir la grandeur et les distinctions; une servante toujours affectueuse, prévenante, soigneuse; un confident toujours prêt à l'écouter, à dissiper ses idées tristes, à lui inspirer de la quiétude, à lui parler de son salut, à lui donner un avis ou une consolation sans prétention et sans orgueil. Deux ans après la mort de la reine, Louis le Grand épousa secrètement la veuve de Scarron. Il avait alors 48 ans et elle 50. Ce mariage ne fut jamais déclaré; mais il ne fut un mystère pour personne; et bien que madame de Main-

(1) Lettres à madame de Saint-Géran du 7 août 1682.

(2) Lettres à madame de Frontenac en 1684.

(3) Mém. des dames de Saint-Cyr.

tenon ne prît aucun rang et ne semblât qu'une dame de la cour, elle eut en particulier toutes les prérogatives de reine, et fut traitée comme telle par les princes de la famille royale, le pape, les souverains étrangers. Dès lors, et tout en demeurant cachée, sans distinction et sans pouvoir apparents, elle eut une grande part au gouvernement, mais principalement dans les affaires d'Église et de conscience, dans les choses particulières à la famille royale. Louis XIV était trop jaloux de son autorité, trop orgueilleux de ses lumières, trop plein de lui-même, pour abandonner à personne les affaires de l'État. Il prit l'avis de madame de Maintenon dans les choses difficiles; mais il ne cessa pas un instant de décider, de diriger, de gouverner aussi entièrement, aussi absolument que du temps de la reine Marie-Thérèse. Madame de Maintenon, plongée dans une dévotion ascétique, et *regrettant sa bourbe*, évitait elle-même d'être mêlée aux grandes affaires; et tout le temps qu'elle pouvait dérober aux pompeux ennuis de la cour, elle le passait dans son cher Saint-Cyr, « cette œuvre de son cœur et de son crédit [1], » où sa gloire est restée aussi pure que complète. Elle n'eut donc qu'une part médiocre aux résolutions et aux fautes politiques de Louis XIV, à ses guerres, à ses traités, à ses négociations; elle eut plus d'influence sur le choix des ministres et des généraux; influence fâcheuse, car elle jugeait la capacité à la dévotion; elle se mêla beaucoup et presque exclusivement des affaires de l'Église, et elle y porta un esprit étroit et monacal; quant à la révocation de l'édit de Nantes, que les protestants lui ont attribuée, elle n'y fut pour rien [2].

Les réformés, depuis la paix d'Alais, privés de leur organisation politique, de leurs villes de sûreté, de tout ce qui faisait d'eux un parti, avaient vécu dans l'obscurité, s'efforçant de se faire oublier, s'écartant soigneusement de tous les troubles civils. Pas un d'eux n'avait remué pendant la Fronde: « c'est le troupeau fidèle, » disait Mazarin; témoignage assuré que leur rôle politique était à jamais terminé. Mais ils n'en gardaient

(1) Mém. des dames de Saint-Cyr.

(2) Voltaire écrivait en 1752 : « Pourquoi dites-vous que madame de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'édit de Nantes? Elle toléra cette persécution, comme elle toléra celle du cardinal de Noailles, celle de Racine; mais certainement elle n'y eut aucune part, c'est un fait certain. » (Correspond., t. VI, page 270.)

pas moins en face du gouvernement un air d'enfants disgraciés, en face des catholiques un air d'ennemis dédaigneux; ils persistaient dans leur isolement, ils continuaient leur correspondance avec leurs amis d'Angleterre et de Hollande. On les voyait partout soumis, paisibles, laborieux, contribuant à la grandeur et à la prospérité de la France par leur bravoure et leurs travaux; on pouvait même leur attribuer une bonne partie de sa gloire, puisqu'ils comptaient dans leurs rangs Du Quesne et Schomberg, Bayle et Huyghens, puisque les arts utiles leur devaient leurs plus grands progrès; mais la nation ne les regardait pas moins avec défiance et comme des étrangers : « la France sentait une Hollande en son sein, qui se réjouissait des succès de l'autre [1].

Ramener les dissidents à l'unité était dans Louis XIV une idée immuable, l'idée inspiratrice de toute sa politique, le but principal de tous ses efforts; ce devait être « le digne ouvrage et le propre caractère de son règne; » mais ce n'était pas une idée qui lui fût propre, qui lui eût été inspirée politiquement par l'orgueil de son autorité, religieusement par sa dévotion et le désir d'expier les désordres de sa jeunesse; c'était l'idée de tout son gouvernement, des magistrats, du clergé, du peuple lui-même. La révocation de l'édit de Nantes était donc demandée non pas seulement par les conseillers intimes de Louis XIV, par Louvois qui en faisait une question d'autorité, par Letellier [2], qu'entraînait un zèle aveugle, mais par l'opinion publique; et elle s'était exprimée récemment dans l'assemblée générale du clergé, le parlement de Toulouse, les lettres des catholiques du Midi, etc. Quant à madame de Maintenon, elle la désirait comme tout le monde, croyant comme tout le monde que ce serait un acte très-louable et de facile exécution [3].

Jusqu'à cette époque, c'était surtout par les séductions qu'on avait cherché à convertir les protestants. Richelieu avait habilement employé ce moyen; Louis XIV suivit son exemple avec succès : il n'était sorte de faveurs, de caresses, de récompenses

(1) Michelet, Précis sur l'hist. moderne, p. 260.

(2) Chancelier depuis 1675.

(3) Elle écrivait en 1681 : « Le roi pense sérieusement à la conversion des hérétiques, et dans peu il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de M. de Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert, qui ne pense qu'à ses finances et presque jamais à la religion. »

qu'il ne prodiguât pour ramener les dissidents. On donnait des pensions aux nouveaux convertis, on les exemptait d'impôts, on les admettait à toutes les charges, de préférence aux anciens catholiques. Une caisse pour les conversions fut établie, dont Pélisson, réformé converti, eut la direction [1]; on marchandait les consciences, on payait un acte de foi; intendants, gouverneurs, magistrats, rivalisaient de zèle: avec une conversion on était sûr de plaire au roi. L'épiscopat chercha à effacer l'apparence de protestantisme que lui avait donnée sa déclaration de 1682; la France fut inondée de missions, de sermons, de pamphlets, de livres dogmatiques; une controverse très-active s'établit entre les docteurs catholiques et les ministres réformés; Bossuet en fit la grande affaire de sa vie. La pensée religieuse domina le gouvernement et la nation comme au seizième siècle; enfin le calvinisme fit de si grandes pertes que madame de Maintenon disait: « Bientôt il sera ridicule d'être de cette religion-là [2]. »

Les moyens de séduction et de persuasion parurent trop lents aux ministres de Louis XIV; ils y mêlèrent des moyens de rigueur: édits du roi, arrêts des parlements, ordres des intendants, gênèrent les prêches, inquiétèrent les pasteurs, empêchèrent les synodes. On enleva aux réformés leurs pensions et leurs droits de noblesse; on fit peser sur eux la plus grande charge des impôts; on les exclut de la maison du roi, de l'université, des fonctions municipales; on leur interdit les professions de médecin et d'avocat. Colbert les protégeait, parce qu'il trouvait en eux d'habiles industriels, des marins, des ingénieurs, des administrateurs: il fut forcé de prêter la main à la persécution [1681]. On les chassa des charges de finance, on leur refusa des lettres de maîtrise, on leur interdit les corporations, on ferma leurs écoles, on démolit ceux de leurs temples qui avaient été bâtis depuis 1598, on enleva leurs enfants pour les faire élever dans la religion catholique. Alors les réformés commencèrent à s'enfuir de France [1682]; mais l'émigration fut défendue sous peine des galères. Des rassemble-

(1) « M. Pélisson fait des prodiges : M. Bossuet est plus savant, mais lui est plus persuasif. On n'auroit jamais osé espérer que toutes ces conversions fussent si aisées. » (Lettre de madame de Maintenon du 13 novembre 1683.)

(2) Lettre du 19 mai 1682.

ments eurent lieu dans le Languedoc ; le comte de Noailles, qui en était gouverneur, demanda des troupes : « En punissant les coupables, dit-il, on empêchera mille autres de le devenir [1]. » Les montagnards des Cévennes formèrent des ligues et se préparèrent à la résistance [1683]. Noailles marcha contre ces « canailles, » les battit, fit pendre les prisonniers et parcourut le Vivarais en dévastant les bourgs et démolissant les temples. « Le roi ordonne, lui écrivit Louvois, qui voulait, à quelque prix que ce fût, mêler du militaire dans la destruction de l'hérésie ; le roi ordonne de faire subsister les troupes aux dépens du pays, de se saisir des coupables pour leur faire leur procès, de raser les maisons de ceux qui ont été tués les armes à la main et de ceux qui ne reviendront pas chez eux, de faire raser les dix principaux temples du Vivarais ; en un mot, de causer une telle désolation dans le pays, que l'exemple qui s'y fera contienne les autres religionnaires, et leur apprenne combien il est dangereux de se soulever contre son roi [2]. » Les gentilshommes donnèrent asile aux proscrits : on démolit leurs châteaux, on fit de nombreuses exécutions, on envoya aux galères quiconque fut trouvé possesseur d'une arme. Les calvinistes adressèrent une dernière requête au roi [1684, mars], pour demander à servir Dieu selon leur conscience ou à chercher asile dans d'autres pays. On leur répondit en leur envoyant des missionnaires accompagnés de dragons, réputés les soldats les plus cruels de l'armée. Colbert était mort : Louvois pouvait donner cours à ses violences. Noailles parcourut la province avec un régiment de dragons qu'il faisait loger chez les réformés jusqu'à conversion, et il annonça le succès que cette mesure obtenait en disant : « Cela va si vite que tout ce que peuvent faire les troupes est de coucher une nuit dans les lieux où je les envoie. Dans un mois, tout sera expédié [3]. » L'on annonçait chaque jour au roi des conversions en masse. « Le 2 septembre, tous les huguenots de Montauban s'étoient convertis par une délibération prise en la maison de ville ; le 5 octobre, c'étoient Montpellier, Castres, Lunel, etc. ; puis les diocèses de Gap et d'Embrun, puis tout le Poitou [4]. » L'intendant

(1) Mém. de Noailles, t. I, p. 240.
(2) Ibid., t. I, p. 251.
(3) Ibid., p. 271-273.
(4) Dangeau, a. 1685.

de Languedoc disait qu'il avait vu soixante mille conversions en trois jours ([1]). On crut qu'il ne s'agissait plus que de constater par un édit la destruction d'une secte qui n'avait plus que des adhérents peu nombreux, dans des provinces éloignées, parmi de sauvages montagnards ; il n'y avait qu'à achever d'un coup ce qu'une longue série d'injustices, ce que la tyrannie la plus ingénieuse avait préparé depuis cinquante ans. « La Chaise et Louvois, dit madame de Maintenon, promettoient qu'il n'en coûteroit pas une goutte de sang ([2]). » Alors, le 22 octobre 1685, parut un édit qui prescrivit : 1° la suppression de tous les priviléges accordés aux réformés par Henri IV et Louis XIII ; 2° l'interdiction de leur culte par tout le royaume (sauf l'Alsace et Strasbourg) ; 3° l'expulsion des ministres protestants ; 4° la suppression des écoles et la destruction des temples, etc. Des récompenses nombreuses étaient accordées à ceux qui se convertiraient ; défense était faite aux calvinistes, sous peine des galères et de la confiscation des biens, de sortir de France ; permission leur était donnée de rester dans leurs biens et d'exercer leur commerce sans être inquiétés pour leur culte, pourvu qu'ils ne l'exerçassent pas publiquement.

Cet édit excita en France un incroyable concert de louanges : sermons, poésies, tableaux, médailles, reproduisirent à l'envi ce grand acte d'unité. « On allait donc enfin avoir une seule loi sous un seul roi !... Louis XIV était un nouveau Constantin, un nouveau Théodose, un nouveau Charlemagne... Jamais aucun roi n'avait fait ou ne ferait rien de si mémorable... L'Europe entière était dans l'étonnement de la promptitude et de la facilité avec laquelle le roi avait anéanti une hérésie qui avait usé les armes de six rois ses prédécesseurs ([3]). » Il n'y eut de plaintes que sur l'article qui accordait aux religionnaires le culte privé : « La dernière clause de l'édit, disait Noailles, va faire un grand désordre, en arrêtant les conversions ([4]). » Cette clause n'était

([1]) « Je crois bien que toutes ces conversions ne sont pas également sincères ; mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener les hérétiques. Leurs enfants seront du moins catholiques. Si les pères sont hypocrites, leur réunion extérieure les approche du moins de la vérité ; ils en ont les signes de commun avec les fidèles. » (Lettre de madame de Maintenon du 15 octobre 1685.)

([2]) Lettre du 15 octobre 1685.

([3]) Bossuet. Oraison funèbre de Letellier. — Lettres de madame de Sévigné. — Vie du duc de Bourgogne, etc.

([4]) Noailles, t. I, p. 277.

qu'un leurre, et Louvois écrivit aux gouverneurs et intendants : « Sa Majesté veut qu'on fasse éprouver les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de sa religion ; et ceux qui auront la sotte gloire de vouloir demeurer les derniers doivent être poussés jusqu'à la dernière extrémité. » Alors commencèrent des violences sanguinaires que le roi n'avait pas commandées, qui n'étaient nullement dans son caractère plein de mesure [1], et que madame de Maintenon blâma ouvertement sans pouvoir s'y opposer [2]. On livra à une soldatesque brutale une population sans défense, on mit les hommes à la torture, on outragea les femmes, on enleva les enfants, on dévasta les propriétés; on envoya aux galères les convertis qui refusaient les sacrements, ceux qui sortaient du royaume, ceux qui donnaient asile aux ministres. Il y eut peine de mort contre quiconque faisait exercice d'une autre religion que la catholique, peine de mort contre les ministres, peine de mort contre ceux qui faisaient des rassemblements. Les faibles cédèrent; on les traîna à l'autel, on les força, le bourreau devant eux, à faire des sacriléges. « De la

[1] « Ces horreurs, dit un illustre descendant d'un ministre réfugié, bien loin d'être commandées par le roi et approuvées par madame de Maintenon, furent commises malgré eux, et probablement à leur insu. » (Ancillon, Tableau des révolutions de l'Europe, t. IV, p. 295.)

[2] On lit dans les lettres de madame de Maintenon : « Tout est porté à des extrémités déplorables; le roi est très-touché de ce qu'il sait, et n'en sait qu'une partie. L'on est bien injuste de m'attribuer tous ces malheurs. S'il étoit vrai que je me mêlasse de tout, on devrait bien m'attribuer quelques bons conseils. Il y a quinze ans que je suis en faveur ; je n'ai jamais nui à personne; et le roi m'a souvent reproché ma modération. » (Lettre à madame de Frontenac, 1685.) — « Je gémis, écrivait-elle à Fénelon, des vexations qu'on leur fait ; mais pour peu que j'ouvrisse la bouche pour m'en plaindre, mes ennemis m'accuseroient encore d'être protestante, et tout le bien que je pourrois faire seroit anéanti. » — « Ruvigny est intraitable, écrit-elle à madame de Frontenac ; il a dit au roi que j'étois née calviniste, et que je l'avois été jusqu'à mon entrée à la cour; ceci m'engage à approuver des choses qui sont fort opposées à mes sentiments. » — Elle finit par parler au roi et très-fortement « des persécutions qui éloigneroient à jamais de la vraie religion ceux qu'on y vouloit ramener ; » mais le roi lui ferma la bouche en lui répondant : « Madame, votre discours me fait peine; j'ai peur que ce ne soit un reste d'inclination pour votre ancienne religion. » (Mém. manuscrits pour servir à l'histoire de la fondation de la maison de Saint-Cyr, par Languet de Gergy, archev de Sens). — Néanmoins elle persista, malgré le roi, à garder ses domestiques qui étaient presque tous huguenots; elle les préserva de toute persécution ; et quand Louis XIV voulut la contraindre à les chasser ou à les rendre catholiques : « Laissez-moi faire, dit-elle ; j'en sortirai mieux que vous ; que je sois au moins la maîtresse de mes gens. » (Mém. des dames de Saint-Cyr.)

torture à l'abjuration, dit Saint-Simon, et de celle-ci à la communion, il n'y avoit souvent pas vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étoient leurs conducteurs et leurs témoins. Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. La plupart animèrent les bourreaux et forcèrent les conversions pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyoient les états à la cour, afin d'être d'autant plus considérés et approchés des récompenses. Le roi recevoit de tous les côtés les détails et les nouvelles de ces persécutions : c'étoit par milliers qu'on comptoit ceux qui avoient abjuré et communié. Le roi s'applaudissoit de sa puissance et de sa piété ; les évêques lui écrivoient des panégyriques ; les prêtres en faisoient retentir les chaires et les missions ; toute la France étoit remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de louanges ! Le monarque ne s'étoit jamais cru si grand devant les hommes ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie ; il n'entendoit que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissoient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter contre les hérétiques ce que les tyrans païens avoient fait contre les confesseurs et les martyrs ; ils ne se pouvoient consoler de cette immensité de parjures et de sacriléges ; ils pleuroient amèrement l'odieux durable et irremédiable que de détestables moyens répandoient sur la religion, tandis que nos voisins exultoient de nous voir ainsi nous affoiblir et nous détruire nous-mêmes, profitoient de notre folie, et bâtissoient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes. »

Les réformés s'enfuirent. La police se mit vainement sur leurs traces ; des certificats de confession furent vainement exigés des voyageurs ; vainement la peine de mort fut prononcée contre quiconque favoriserait l'émigration ; vainement 17 millions de biens-fonds furent confisqués sur les émigrés ; malgré les nombreuses troupes qui gardaient la frontière, cinquante mille familles sortirent du royaume [1] et se réfugièrent en Hollande,

[1] Les uns disent deux cent mille, d'autres cinq cent mille, d'autres un million d'individus. La statistique fournie au duc de Bourgogne porte seulement soixante-sept mille. Les *Oisivetés de Vauban* élèvent ce chiffre à quatre-vingts ou cent mille, lesquels ont emporté trente millions, grossi les flottes de nos ennemis de huit à neuf mille matelots, et leurs armées de six cents officiers et douze mille soldats.

en Angleterre, en Allemagne, en Suisse. C'étaient tous nobles, marchands, industriels. Cette population active, laborieuse, éclairée, porta à l'étranger ses talents, son épée, les secrets de notre industrie, des richesses, une haine implacable contre le despote qui la chassait. La plaie fut irréparable pour la France. On accueillit partout les réfugiés avec la plus grande faveur; on les sollicita même de s'enfuir, en leur promettant des établissements avantageux [1]. Un faubourg de Londres fut peuplé d'ouvriers en soie, en cristaux, en acier; et la palme de l'industrie passa dès lors à l'Angleterre. Le Brandebourg sortit de ses fanges; Berlin devint une ville; la Prusse fut défrichée; les réfugiés eurent une influence si décisive sur les États de Frédéric-Guillaume, que de cette époque datent la grandeur de ces États et le poids qu'ils mirent dans la balance de l'Europe. Amsterdam leur bâtit mille maisons; Guillaume leur donna des pensions, des temples, des libertés; il s'en forma une garde de six cents gentilshommes et quatre régiments; il employa les plumes haineuses de leurs ministres à inonder l'Europe de pamphlets contre Louis XIV. Les Français allaient dorénavant rencontrer sur tous les champs de bataille ces émigrés pleins d'une haine acharnée contre leur patrie; et, plus d'un siècle après, nos soldats n'ont pas trouvé de plus grands ennemis en Allemagne que les descendants des réfugiés.

La révocation de l'édit de Nantes eut une terrible influence sur la fortune de Louis XIV: aucune puissance catholique ne lui en sut gré; le pape la blâma ouvertement; tous les autres princes en furent indignés. Ce fut la vraie cause de sa décadence, non pas tant parce qu'elle priva la France d'une partie de sa population et de ses richesses que parce qu'elle changea, comme nous allons le voir, le système politique de l'Europe.

§ VII. Ligue d'Augsbourg. — Affaires d'Angleterre. — Règnes de Charles II et de Jacques II. — Les États protestants, déjà irrités des usurpations de Louis XIV, s'indignèrent des souffrances de leurs coreligionnaires. Forcés jusqu'alors de réprimer leur haine par la terreur qu'inspirait la puissance du grand roi, ils conçurent l'espoir de se venger, quand ils virent que la révocation privait leur ennemi d'une partie de sa noblesse, mettait dans leurs rangs des réfugiés pleins de fureur, enfin allait exciter

(1) Lettre de Fénelon au marquis de Seignelay, du 7 février 1686.

des troubles dans l'intérieur de la France. Les Provinces-Unies, qui n'avaient pas oublié l'injuste agression qu'elles avaient subie, étaient le foyer de ces projets de vengeance. Guillaume, dont l'ambition froide et lente cherchait depuis si longtemps le moment de se déployer, profita de la faute de Louis : cette ligue, que durant cinq ans il n'avait pu former en attisant toutes les haines, en apaisant tous les différends, allait maintenant se conclure facilement. Puissances protestantes, États catholiques, le Saint-Siége lui-même, avaient tant d'injures à venger qu'ils saisirent avec ardeur l'occasion que Louis leur offrait; et, le 9 juillet 1686, une ligue défensive contre la France fut formée secrètement à Augsbourg, entre l'empereur, les rois d'Espagne et de Suède, les Provinces-Unies, les électeurs palatin et de Saxe, les cercles de Bavière, de Franconie et du Haut-Rhin, etc. Cette ligue fut complétée, l'année suivante, par l'accession du duc de Savoie et de l'électeur de Bavière, par l'accord de tous les princes d'Italie, que la prise de Casal et le bombardement de Gênes avaient effrayés, enfin par l'adhésion secrète d'Innocent XI, qui était alors dans le fort de sa querelle avec le roi de France pour la régale et le droit de franchise. L'ambition de Louis XIV avait bouleversé l'équilibre européen à tel point, que la vieille lutte du protestantisme et du catholicisme allait se renouveler, mais sous des noms politiques, comme étant la lutte de la liberté de l'Europe contre la monarchie universelle du roi de France; elle allait se renouveler, avec cette différence que Louis trouvait dans les rangs des réformés, non-seulement la maison d'Autriche, mais la cour de Rome; et que cette ligue, dont le chef était le représentant du protestantisme, semblait travailler autant à forcer le roi de France à se soumettre aux réclamations pontificales qu'à défendre les calvinistes français.

Il manquait à cette coalition, plus complète et mieux serrée que celle de 1674, il manquait encore un membre indispensable pour lui donner de l'unité et achever l'isolement de la France : c'était l'Angleterre. Il fallait que Guillaume prît ce pays, dont Louis avait disposé jusqu'alors, comme une force nouvelle et décisive contre l'ennemi commun; il résolut donc de faire en Angleterre une révolution à son profit, pour entraîner ce royaume dans la coalition contre la France.

L'Angleterre était alors dans la plus grande anarchie morale : roi, ministres, pairs, membres des communes, étaient vendus

à qui les payait, et non-seulement au roi de France ou au stathouder de Hollande, mais au roi d'Espagne et à l'empereur. Tous les sentiments d'honneur semblaient effacés; on se jouait de ses serments et de sa foi; l'argent était le maître du gouvernement et de la nation. Mais au milieu de cette profonde dégradation, pendant que Charles et ses ministres corrompus vivaient au jour le jour, sans souci de la dignité du pays, pendant que républicains et presbytériens se vendaient à la fois à Louis XIV et au prince d'Orange, la lutte continuait entre le papisme et la réforme. Le triste rôle que Charles II avait fait jouer à l'Angleterre au traité de Nimègue, sa dépendance du roi de France, ses essais de tolérance religieuse et surtout la conversion du duc d'York au catholicisme, continuaient à exciter les défiances de la nation, lorsqu'un imposteur vint dénoncer un complot papiste [1678], dans lequel il ne s'agissait pas de moins que d'élever au trône le duc d'York, de massacrer les protestants, d'incendier Londres, etc. La multitude s'exalte à ces calomnies; tout prend les armes; le parlement rend décrets sur décrets contre les catholiques; les prêtres sont proscrits; un grand nombre de victimes périssent sur l'échafaud. Le roi n'ose s'opposer à cette fureur universelle, et il conseille lui-même au duc d'York de s'exiler à Bruxelles. Tout cela n'avait été fait que pour empêcher ce prince, héritier de Charles II, d'arriver au trône; et le parlement, dont l'opposition avait pris une couleur toute républicaine, porte contre lui un bill d'exclusion. A ce dernier outrage, Charles sort de son apathie, rejette le bill et dissout le parlement. Trois autres parlements sont successivement convoqués et dissous [1679, 1680, 1681], tant ils sont empreints du même esprit démocratique. Mais alors les partisans de la royauté, qu'on commençait à appeler *torys*, pendant que les partisans du peuple prenaient celui de *whigs*, exploitent la terreur qu'inspirait généralement le retour de la république; il se fait une réaction en faveur de la royauté. Au moyen d'une pension de deux millions que lui paye Louis XIV, au moyen de l'aristocratie et du clergé anglican, qui prêchent l'obéissance passive, Charles déploie une vigueur inaccoutumée, gouverne sans parlement et se laisse emporter à de sanglantes représailles contre les meneurs du parti populaire; il rappelle son frère, et, malgré l'acte du test, il le fait siéger au conseil. L'esprit indocile des Anglais semble dompté; les Stuarts marchent au pouvoir

absolu sans contradiction ; Charles meurt, après s'être réconcilié solennellement avec l'Église romaine [1685, 6 févr.], et son frère monte sans obstacle sur le trône, sous le nom de Jacques II.

Le nouveau roi était un homme profondément convaincu de son droit, qui regardait comme sa mission de rétablir le catholicisme, et qui, dans son zèle religieux, s'était même affilié à l'ordre des jésuites. La religion nationale semblait menacée. Un fils naturel de Charles II, le duc de Monmouth, appela les protestants aux armes : il fut vaincu et décapité ; la rébellion s'éteignit dans les supplices ; le trône de Jacques sembla tout à fait consolidé. Alors, et comme s'il eût attendu ce moment, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes. Cet acte fit une profonde sensation en Angleterre : la presse et la chaire se répandirent en invectives contre le roi de France; toutes les craintes sur l'esprit envahissant du papisme se réveillèrent, et l'on vit avec terreur Jacques démasquer ouvertement ses projets contre la religion et les libertés nationales.

Celui-ci s'était mis, comme son frère, à la solde de Louis XIV ; « il n'avoit rien épargné pour se lier avec lui : on crut même qu'il ne faisoit rien sans le lui communiquer, et qu'il y avoit un traité secret entre ces deux princes par lequel ils s'étoient engagés de se secourir mutuellement contre leurs ennemis, et d'abolir, chacun dans ses États, la religion protestante [1]. » Séduit par l'exemple de Louis, certain de son appui et excité par ses conseils, il professa ouvertement la religion romaine, reçut solennellement un nonce du pape, envoya un ambassadeur à Rome, ouvrit des églises catholiques, s'entoura de moines et de jésuites, fit entrer des papistes, et même son confesseur, le jésuite Péters, dans son conseil. Les Provinces-Unies, l'Espagne, les princes allemands, le sollicitent de renouveler la grande alliance pour résister aux envahissements de Louis XIV : il refuse ; les réfugiés français publient des pamphlets contre le roi de France : il les fait brûler par la main du bourreau. Faisant usage d'un droit mal connu et mal limité, que les rois d'Angleterre s'étaient attribué, le pouvoir *dispensatif*, il exempte les catholiques du serment du test [2], et les met dans tous les em-

(1) Quincy, Hist. milit. de Louis XIV, t. II, p. 109.
(2) Voyez page 262.

plois; enfin il proclame la liberté de conscience, permet à tous ses sujets l'exercice de leur culte, suspend les lois barbares portées contre les catholiques, et, pour comprimer les résistances, tient aux portes de Londres une armée de quinze mille hommes. Ses ministres veulent résister : ils sont disgraciés ; les évêques lui adressent une remontrance : ils sont emprisonnés ; le parlement fait des menaces : il est prorogé indéfiniment. La nation était indignée : l'alliance de Jacques II avec Louis XIV donnait lieu de croire que les deux rois étaient résolus à faire une croisade contre tous les protestants ; l'Angleterre allait donc encore être traînée à la remorque de la France contre la Hollande, elle était menacée d'avoir sa révocation de l'édit de Nantes. L'aristocratie se voyait déjà ravir les biens qu'elle avait enlevés aux églises ; les communes frémissaient de voir rétablir les autels de l'idolâtrie; le parti républicain redoutait les proscriptions. Whigs et torys, anglicans et presbytériens se réunirent ; mais l'appréhension d'une nouvelle révolution était telle, que l'on recula devant une révolte : il fallait, disait-on, prendre patience, opposer une résistance inerte aux entreprises de Jacques, laisser passer un mauvais règne; l'héritière de la couronne, Marie, zélée protestante, devait ramener le triomphe de la vraie religion, et placer sur le trône anglais le prince qu'on regardait comme le chef du protestantisme en Europe. Jacques continua à marcher vers son but, sans se soucier des murmures et des menaces; il était convaincu de la bonté de sa cause, il se croyait certain du succès ; il agissait avec tant d'imprudence que la cour de Rome témoignait la plus grande répugnance à le seconder : « Il faut, disaient les cardinaux, excommunier ce roi, qui ruinera le peu de catholicisme restant en Angleterre. »

§ VIII. Projets et apprêts du prince d'Orange contre Jacques II. — Louis commence la guerre contre l'Allemagne. — Cependant il était un homme qui suivait avec une joie pleine d'anxiété les entreprises de Jacques : c'était Guillaume d'Orange. Comme époux de Marie, il se trouvait appelé à régner un jour en Angleterre; mais son ambition trouvait le terme bien éloigné, et son beau-père, qui venait de se remarier, pouvait avoir un fils. La révocation de l'édit de Nantes, en communiquant le zèle du roi de France au roi d'Angleterre et en ravivant la haine universelle contre Louis XIV, lui inspira l'idée de détrôner Jacques pour engager la lutte contre la France avec toutes les

forces de l'Europe; et la naissance d'un prince de Galles, en ruinant ses espérances légitimes, le décida à mettre à exécution son audacieux projet.

Depuis quinze ans il était en relation secrète avec les chefs du parti populaire; il avait inspiré le bill du test et tous les actes d'opposition du parlement; il s'entourait d'Anglais exilés et mécontents; il avait des amis jusque dans le conseil de Jacques, et qui poussaient ce malheureux roi à sa perte. Il résolut de débarquer en Angleterre avec une armée, de se porter comme médiateur entre la nation et le monarque, de faire déposer celui-ci par le parlement, et de régner à sa place au nom de sa femme. Il prépara son expédition en silence; et, sous prétexte de garantir les Provinces-Unies et l'Empire contre l'agression de la France, il rassembla des vaisseaux et des soldats, du consentement des états généraux, sur lesquels il s'était rendu « aussi absolu que s'il en eût été souverain. » Avec son habileté ordinaire, il communiqua ses projets aux confédérés d'Augsbourg et même au pape; et telle était la haine que leur inspirait Louis XIV, tel était le désir de mettre l'Angleterre dans la coalition, que tous approuvèrent cette expédition d'un gendre contre son beau-père, ce détrônement d'un roi, cette terrible atteinte portée au droit des souverains.

Le plan de Guillaume était d'inquiéter et d'occuper la France par la ligue d'Augsbourg, pendant qu'il s'embarquerait sous prétexte de châtier les Algériens, et se dirigerait rapidement sur Londres. Il ne lui fallait pas un mois, pensait-il, pour faire une révolution en Angleterre, et alors il reviendrait au secours de la ligue avec ses forces doublées. Il fit ses apprêts avec tant de secret que Louis ne put que soupçonner le but réel de ses armements. On disait, tantôt qu'il voulait se porter contre les Français, qui envahissaient alors l'électorat de Cologne, tantôt venir au secours des protestants de France : en effet, « ceux-ci étoient persuadés qu'on verroit bientôt quelque grande révolution, et que le grand armement des Hollandais étoit destiné à les délivrer [1]. » A la fin, Louis découvrit le mystère : il publia un manifeste passionné contre le pape et la maison d'Autriche, qui encourageaient un protestant à détrôner un roi catholique; il

(1) Lettre de Fénelon, alors en mission chez les protestants du Poitou, au marquis de Seignelay [7 février 1686].

avertit Jacques par les lettres les plus pressantes de se mettre sur ses gardes, lui offrant tous ses secours, lui demandant, avant tout, la jonction de la flotte française à la flotte anglaise pour barrer le chemin au prince d'Orange. Jacques resta dans la plus étrange léthargie; il fut sourd à tous les avertissements; il persista opiniâtrément à croire que les armements de Guillaume n'avaient pour but que la France : plein de confiance dans son droit et dans son peuple, « il étoit d'ailleurs, disait-il, sûr de sa fille chérie. » Louis, épouvanté d'une sécurité si aveugle, porta des troupes sur la frontière des Pays-Bas, et fit déclarer par son ambassadeur aux états généraux que « les liaisons d'amitié qu'il avoit avec le roi de la Grande-Bretagne l'obligeoient, non-seulement à le secourir, mais encore à regarder comme une infraction manifeste de la paix et comme une rupture ouverte contre sa couronne le premier acte d'hostilité qui seroit fait par leurs troupes ou leurs vaisseaux contre Sa Majesté Britannique [1688, 14 sept.]. »

La Hollande s'effraya; mais Guillaume n'en continua pas moins ses apprêts, et il sollicita la ligue d'Augsbourg de commencer les hostilités. Quant à Jacques, il resta dans son opiniâtre aveuglement et désavoua hautement Louis XIV, « qui le prenoit, disait-il, sous sa protection, comme un petit prince de l'Empire. » Louis fut un peu dégoûté de son allié; mais comme sa cause était la sienne, il résolut de le sauver malgré lui en commençant la guerre. Seignelay voulait qu'on portât toutes les forces de terre et de mer contre la Hollande : c'était le cœur de la ligue, et l'on forçait Guillaume à rester dans son pays pour le défendre. Louvois voulait qu'on attaquât l'Allemagne : la ligue, disait-il, n'était pas prête; il fallait l'étourdir par de rapides succès, en détacher les principaux membres, et contraindre Guillaume à suspendre son expédition pour venir à la défense de ses alliés; d'ailleurs l'on n'avait pas de raisons pour attaquer les Provinces-Unies, qui protestaient sans cesse de leurs intentions pacifiques, et l'on avait, au contraire, contre l'Allemagne plusieurs prétextes de guerre. Ce dernier plan l'emporta. Louis avait une passion extrême de se venger de ces princes allemands, soldés depuis si longtemps par la France, qui l'avaient abandonné dans la dernière guerre, et tramaient encore une ligue contre lui. Ce fut une grande faute ; elle devait accélérer la révolution d'Angleterre, réunir dans un seul intérêt les puis-

sances encore hésitantes de l'Allemagne et causer les revers de la France.

Les prétextes pour attaquer l'Allemagne ne manquaient pas: d'abord la diète germanique avait refusé de convertir en paix définitive la trêve de Ratisbonne; ensuite la duchesse d'Orléans, sœur de l'électeur palatin qui venait de mourir, revendiquait une partie de sa succession ; mais le plus grave de tous était celui-ci : à la mort du dernier électeur de Cologne, Louis avait recommandé au chapitre le cardinal de Furstemberg, qui lui était tout dévoué; l'empereur avait recommandé le prince Clément de Bavière, enfant de seize ans : le premier eut quinze voix sur vingt-quatre ; le second en eut neuf; il fallait les deux tiers des voix : on en référa au pape, qui, dans sa haine contre la France, se prononça pour Clément. Louis fut très-irrité. L'alliance de l'électeur de Cologne était pour lui d'une haute importance : « au moyen de Landau, Saarlouis et Luxembourg, l'électorat de Trèves, celui de Mayence et le Palatinat étaient sous notre coulevrine ; il nous fallait l'électorat de Cologne pour être maîtres du Rhin. » Des troupes françaises furent envoyées au secours de Furstemberg, qui leur livra Bonn, Nuitz et Kayserwerth; de son côté, Clément de Bavière fit entrer des troupes impériales dans Cologne, et la guerre commença entre les deux compétiteurs.

Quinze jours après sa déclaration aux états généraux, Louis mit son armée en mouvement [1688, 30 sept.]. Quatre-vingt mille hommes commandés par le Dauphin, prince de vingt-sept ans, que le roi tenait dans une étroite dépendance, se portèrent contre Philippsbourg : Vauban dirigea le siége, et la ville, après un mois de résistance, fut forcée de se rendre [30 oct.]. De là on s'empara de Manheim, Kreutznach, Worms, Spire, Trèves, Mayence, Heidelberg, Heilbronn, etc.; en moins de deux mois, les trois électorats ecclésiastiques et le Palatinat furent conquis.

§ IX. EXPÉDITION DU PRINCE D'ORANGE. — JACQUES EST DÉTRONÉ. — GUILLAUME III, ROI D'ANGLETERRE. — Guillaume, dès qu'il vit les Français abandonner la frontière des Pays-Bas pour se porter en Allemagne, fut rempli de joie : il se trouvait libre de se lancer dans son aventureuse entreprise. « Le siége de Philippsbourg, écrivait notre ambassadeur en Hollande, a fait monter les actions de 10 pour 100, et rendu les états généraux fort insolents par la certitude que le roi ne les attaquera pas, ni les Pays-Bas espa-

gnols. Le prince d'Orange est persuadé que l'empereur et beaucoup de princes s'engageront sous ce prétexte dans la guerre... Ses amis ne font pas mystère de dire qu'aussitôt qu'il aura fait assembler un parlement en Angleterre il déclarera la guerre à Sa Majesté. » Les états généraux publièrent leur manifeste : « La nation angloise, disaient-ils, ayant depuis longtemps murmuré de ce que le roi empiétoit sur les lois fondamentales et travailloit à les détruire, que par l'introduction de la religion catholique Sa Majesté Britannique ôtoit leur liberté et ruinoit leur religion, pour réduire toutes choses sous un gouvernement arbitraire, Son Altesse le prince d'Orange, sur les instantes prières de divers lords, a résolu de secourir la nation contre le gouvernement qui l'opprime et demandé l'assistance des états, lesquels (étant avertis que les rois de France et de la Grande-Bretagne avoient travaillé de concert pour dépouiller les Provinces-Unies de leurs alliances, qu'il étoit à craindre que si le roi de la Grande-Bretagne pouvoit parvenir dans son royaume à faire réussir ses desseins, ces deux rois, par haine contre la religion protestante, ne tâchent de renverser et anéantir les Provinces-Unies) ont résolu d'aider Son Altesse le prince d'Orange de leurs troupes et vaisseaux... » Alors Guillaume pressa ses préparatifs, rassembla soixante vaisseaux, sept cents transports, quatre mille cinq cents cavaliers, onze mille fantassins, outre un grand nombre de seigneurs anglais et un corps de réfugiés français. Le noyau de son armée était formé de six régiments anglais de quatre mille hommes, qui étaient au service des Provinces-Unies depuis 1677, et dont Jacques avait inutilement demandé le retour ; le reste était composé de Hollandais, Français, Allemands, etc.

A la nouvelle de la marche des Français sur le Rhin, Jacques perdit sa sécurité. Tant qu'il avait vu leur armée dans le voisinage des Provinces-Unies, il se croyait à l'abri du danger ; maintenant il voyait nettement le but des armements de Guillaume, et il chercha à se sauver en offrant à la Hollande d'entrer dans la coalition contre la France. « Le siége de Philippsbourg, disait-il, était une attaque contre la liberté de l'Europe. » On ne lui répondit pas. Alors il fit des concessions tardives aux Anglais, renvoya ses ministres catholiques, rassembla une armée de quarante mille hommes et une flotte de trente-sept vaisseaux. Il était trop tard. Guillaume déclara [1688, 10 oct.] dans

un manifeste que, « appelé par les seigneurs et les communes d'Angleterre, il avait acquiescé à leurs vœux, parce que, comme héritier de la couronne, il était intéressé à la conservation des lois et de la religion du pays. Un parlement libre, disait-il, est le seul remède qu'on puisse apporter aux maux de la nation, et jamais un parlement ne sera libre sous un roi qui règne sans égard aux lois... Nous avons donc pris la résolution de passer la mer avec des forces suffisantes pour appuyer les décrets d'un parlement rendu à sa liberté... et aussi afin de pourvoir au maintien de la religion protestante et à une bonne union, tant entre l'Église anglicane et les divers protestants que pour la défense et le repos de tous ceux qui veulent vivre paisiblement sous le gouvernement. »

Des tempêtes violentes retinrent pendant un mois la flotte hollandaise dans les ports ; enfin elle partit le 11 novembre. Le prince portait sur ses bannières sa devise : « Je maintiendrai, » et plus bas : « la religion protestante et les libertés de l'Angleterre. » Un vent favorable le fit passer rapidement devant la flotte royale que le même vent retenait sur la côte, et il arriva à Torbay, où il débarqua sans obstacle. Il semblait facile d'empêcher une révolution faite avec des troupes étrangères par un prince étranger qui semblait s'imposer de lui-même à la nation. Jacques ne manquait pas de partisans : une partie de l'Angleterre était catholique ; une autre partie était attachée de cœur à la dynastie ; beaucoup de citoyens s'irritaient de l'intervention d'étrangers dans les affaires du pays ; le peuple voulait bien qu'on forçât le roi à respecter les lois et la religion nationale, mais il n'y avait réellement que l'aristocratie, le clergé, une faction d'hommes corrompus et ambitieux qui désirassent une révolution. Enfin, depuis le manifeste des états généraux, Louis XIV ne cessait de le conseiller, de le solliciter ; il lui offrit alliance, argent, troupes, généraux, navires : mais Jacques n'écoutait rien, n'accepta rien, ne fit rien [1]. Aussi Guillaume marcha sur Londres sans rencontrer d'ennemis. Un grand nombre de seigneurs vinrent le joindre, et même Anne, la deuxième fille du roi, avec son mari, le prince de Danemark ;

[1] « Il faut, écrit à Louis XIV notre ambassadeur à Londres, que Votre Majesté le sauve et le tire d'embarras, sans qu'il y contribue autrement que par des prières verbales. »

l'armée se dispersa; Jacques s'enfuit. Le prince d'Orange était arrivé aux portes de Londres: il n'y avait plus de gouvernement; le peuple voulait massacrer les catholiques: trente pairs s'emparèrent de l'autorité et invitèrent Guillaume à régler les affaires de l'État. Cependant Jacques, surpris dans sa fuite, fut ramené à Londres, et le peuple le reçut avec acclamation. Guillaume trembla et força son beau-père à repartir pour Rochester, sous la garde des troupes hollandaises : là, on lui laissa toute liberté de s'enfuir; et, des traîtres lui ayant mis devant les yeux l'échafaud de son père, Jacques s'effraya, partit en secret et vint débarquer en France [25 déc.], où il fut reçu par Louis XIV avec la plus noble magnificence.

Cette fuite décida la révolution. On redoutait l'anarchie; les pairs et les communes chargèrent Guillaume de l'administration du royaume, en attendant la convocation d'une convention nationale qui devait disposer du trône, et « établir les fondements d'une sûreté inébranlable pour la religion, les lois et la liberté. » Cette convention s'assembla le 22 janvier 1689; à la majorité de deux voix, elle déclara Jacques II déchu du trône, et appela à sa place Guillaume et Marie, le premier devant exercer tout le pouvoir. On présenta à Guillaume, qui l'accepta, une *déclaration des droits*, sorte de charte qui réglait très-incomplétement les prérogatives du roi et les libertés de la nation, mais qui contenait néanmoins les grands principes des monarchies constitutionnelles, le vote de l'impôt, la loi faite par le concours du roi et du parlement, la liberté des élections, le droit de pétition, etc. Trois mois après, la convention nationale d'Écosse offrit de même le trône à Guillaume: il n'y eut que l'Irlande qui resta fidèle à Jacques II.

Cette révolution, faite avec tant de facilité, et dans laquelle il n'y eut pas une goutte de sang répandue, ne fut pas cependant populaire: la corruption et l'intrigue l'avaient amenée; l'aristocratie seule devait en tirer profit: le peuple en resta spectateur. Ce fut un coup mortel pour la monarchie absolue de Louis XIV. Elle changea le système politique de l'Europe en jetant toutes les ressources de la Grande-Bretagne dans la coalition, en laissant le principe de monarchie catholique et absolue sans alliés, en faisant de l'Angleterre l'instrument et l'appui le plus fort de la liberté religieuse, en amenant la décadence de Louis XIV. Ce fut la réaction de la réforme contre la révocation

de l'édit de Nantes: la chute de Jacques était, pour ainsi dire, une menace contre Louis; la souveraineté du peuple se plaçait en face de la souveraineté de droit divin. Le principe catholique et de royauté absolue devait haïr maintenant le calvinisme, non plus seulement pour avoir créé la république municipale de Genève et la république fédérative des Provinces-Unies, mais la monarchie constitutionnelle d'Angleterre.

## CHAPITRE V.

### Guerre contre la ligue d'Augsbourg. — 1689 à 1698.

§ I. Apprêts de guerre. — Expédition d'Irlande. — Batailles de Bévéziers et de la Boyne. — Soumission de l'Irlande. — Louis XIV, en voyant tomber du trône, avec l'assentiment de tous les ennemis de la France, le martyr de la royauté catholique et absolue, ne sentit pas mollir ses convictions: en se contemplant dans sa grandeur, en voyant si éclatant et si ferme en lui le principe qui venait d'être vaincu, il se crut prédestiné à le relever de sa chute passagère; il s'exalta à l'idée d'être seul, en Europe, le représentant du droit; lui qui, maintenant, rassasié de magnificences et de plaisirs, s'enfonçait de plus en plus dans la dévotion, se dévoua à cette œuvre avec une sorte de fanatisme qui ne fut pas sans grandeur. Jacques n'avait été autrefois pour lui qu'un allié qu'il estimait médiocrement; maintenant c'était un roi saint et vénérable qu'il accablait d'amitié, de prévenances, de respect: il lui donna une cour aussi pompeuse qu'à lui-même, car il ne fallait pas que les peuples vissent un roi déchu et qui n'a que son droit, réduit à l'humiliation et à la misère; il lui promit de consacrer toutes les ressources de son royaume à soumettre ses sujets rebelles: « Votre cause, lui dit-il, est celle de tous les rois. »

Guillaume III, à peine établi sur le trône, renouvela la ligue d'Augsbourg et y fit entrer l'Angleterre. Jamais coalition si imposante n'avait été formée contre la France: elle était due sans doute à l'orgueil et aux fautes de Louis XIV; mais, à vrai dire, c'étaient bien moins les alarmes excitées par l'usurpation de quelques villes et la révocation de l'édit de Nantes qui l'avaient engendrée, que la haine conçue contre la France par tous ses voisins, que la passion qu'ils avaient de l'abaisser et de la ré-

duire. Alors se dévoila complétement, pour la première fois, cette jalousie permanente des États européens contre le pays qui, par sa position géographique et le génie de ses habitants, exerce sur les autres une influence naturelle et légitime ; jalousie qui existe encore aujourd'hui, qui a valu à la France tant de combats, tant de gloire, tant de revers, qui a si souvent arrêté le progrès dont cet État semble avoir l'initiative. La monarchie universelle de Louis XIV en fut le premier prétexte : cette monarchie se réduisait à quatre ou cinq petites provinces acquises depuis le commencement de son règne, provinces autrefois distraites du cadre naturel de la France, et qui étaient loin de le compléter : c'étaient les seules acquisitions que celle-ci eût faites depuis Louis XI, pendant que dans les deux derniers siècles tous les autres États s'étaient démesurément agrandis. La monarchie universelle n'en fut pas moins l'épouvantail dont on se servit pour ameuter tous les peuples contre « le pays qui voulait, disait-on, réduire l'Europe en une véritable servitude. »

Pour résister à une coalition formée des deux grandes puissances maritimes, de la maison d'Autriche, de tout l'Empire, de l'Italie, qui avait une forte tête pour la diriger, des subsides assurés, des armées nombreuses, enfin qui comptait sur des troubles dans l'intérieur de la France, Louis XIV n'avait qu'une alliée, la Turquie; encore les Ottomans, depuis qu'ils étaient en guerre avec la sainte alliance, n'avaient-ils éprouvé que des défaites ; ils allaient même accepter la paix de l'Autriche aux plus dures conditions, « lorsque, dit l'historien grec Cantemir, le très-chrétien soleil communiqua un rayon de sa lumière au pâle croissant prêt à entrer en défaillance, et fit rappeler sur le Rhin, en déclarant la guerre à l'empereur, les forces qui triomphaient sur le Danube. » Il essaya vainement de tirer les Polonais et les Russes de la sainte alliance : les premiers, malgré l'ingratitude dont les avait payés l'Autriche, continuaient à la servir en combattant les infidèles ; les seconds faisaient tous leurs efforts pour s'ouvrir la mer Noire et acquérir ainsi une existence européenne. Il excita des soulèvements en Hongrie, en Irlande, en Catalogne ; mais c'étaient de médiocres diversions : et il se trouva, en définitive, réduit à ses propres forces. Le danger ne l'effraya pas. A la nouvelle du débarquement de Guillaume, il avait déclaré la guerre à la Hollande ; il la déclara maintenant à Guillaume lui-même, comme usurpateur du trône

d'Angleterre; puis il la déclara à l'empereur et au roi d'Espagne. Il mit sur pied trois cent cinquante mille hommes, et envoya quatre armées en Flandre, sur le Rhin, en Italie et aux Pyrénées, outre une cinquième qui se rassembla en Bretagne.

La réforme et la race anglaise étant confondues dans la même haine par les Irlandais, le catholique Jacques II, chassé par les Anglais, était devenu pour la « verte Érin » un roi national, et la révolution *orangiste* avait été repoussée par tous ses habitants, excepté par ceux de Londonderry, ville peuplée entièrement de colons anglais. C'était donc en Irlande qu'il fallait attaquer Guillaume III, âme de la coalition, et maître des deux États qui devaient la solder. Louis prépara un armement formidable, vingt mille hommes de débarquement, des armes, de l'argent, et Jacques se disposa à en prendre le commandement. Mais ce prince avait été rapetissé par le malheur : tombé dans une dévotion pusillanime, et obsédé par les jésuites, le « saint homme, qui avait quitté trois royaumes pour une messe, » était devenu la risée des courtisans français; ce qu'il avait gardé, c'était son opiniâtreté inébranlable, sa confiance dans son droit et l'idée qu'il était toujours le roi national de l'Angleterre. Il ne voulait devoir son rétablissement qu'à ses sujets; et de tous les secours de Louis XIV, il n'accepta d'abord que quinze cents hommes, des armes, de l'argent et une flotte de vingt vaisseaux et frégates.

La révolution de 1688 continuait à être impopulaire; la majorité de la nation haïssait Guillaume; Jacques avait donc de grandes chances de réussite. Il fut accueilli avec enthousiasme par l'Irlande, et il assembla sur-le-champ un parlement qui lui accorda des subsides et trente mille hommes, à la condition qu'il reconnaîtrait l'entière indépendance du pays. Il s'y refusa: alors les dissensions et les fautes commencèrent. Le parlement persécuta les Anglais et dépouilla les protestants de leurs biens; Jacques proscrivit tous ceux qui ne lui prêtaient pas serment; ses soldats, indisciplinés et pillards, accablèrent d'exactions le royaume qui se dévouait pour lui. Cependant, comme presque toute l'île reconnaissait son autorité, on l'engageait à la quitter et à passer en Écosse, où les montagnards, de race gallique, ennemis éternels des habitants des plaines, de race saxonne, l'avaient proclamé et s'étaient mis en campagne; il attendit,

perdit un temps précieux à assiéger Londonderry, et échoua devant cette ville.

Guillaume était tout occupé en Angleterre à consolider son trône chancelant ; il envoya d'abord dans la mer d'Irlande une flotte commandée par l'amiral Herbert, pour fermer la route aux secours français. Cette flotte fut rencontrée, dans la baie de Bantry, par une escadre française de douze vaisseaux et portant sept mille hommes que commandait Château-Renaud ; elle fut battue [1689, 12 mai] ; la mer se trouva abandonnée aux vaisseaux français, et deux autres escadres apportèrent de nouveaux renforts à Jacques. Seignelay déployait une grande activité, sachant bien que c'était en Irlande qu'était le nœud de la guerre. Alors Guillaume envoya dans cette île [12 août] une armée de quinze mille hommes, commandée par le duc de Schomberg, illustre émigré de la révocation de l'édit de Nantes. Jacques aurait pu, ayant des forces doubles, battre et disperser cette armée : malgré les dissensions qui existaient entre lui et le parlement, malgré ses imprudences tyranniques, sa cause était nationale pour l'Irlande ; mais il semblait avoir perdu toute énergie, et laissa tranquillement l'armée anglaise s'établir et faire des progrès durant une année entière. Cependant Guillaume, ballotté par tous les partis, avait besoin d'une victoire : tant qu'il verrait le roi légitime établi en Irlande, remuant l'Écosse et menaçant l'Angleterre, il ne pouvait jeter la Grande-Bretagne dans la guerre continentale, seul moyen pour lui de dominer les factions : il obtint des secours des Provinces-Unies, et passa en Irlande [1690, 14 juin] avec quarante mille Allemands, Hollandais, Français, etc.

A cette nouvelle, Seignelay envoya une flotte de soixante-dix-huit vaisseaux et de vingt-deux brûlots commandés par Tourville, pour fermer le retour au roi anglais, intercepter ses convois et débarquer des troupes en Écosse. Guillaume opposa à cette flotte tous les vaisseaux de la Hollande et de l'Angleterre, et chercha à livrer bataille à son rival. Les généraux de Jacques lui conseillaient d'éviter tout engagement avec une armée plus nombreuse et mieux disciplinée que la sienne ; la flotte française devait forcer l'usurpateur à se retirer ou à périr de disette. Jacques n'écouta pas ces conseils : il attendit l'ennemi dans son camp, sur la Boyne. Guillaume passa la rivière près de Drogheda, engagea la bataille [11 juillet], et y montra autant d'audace et

d'habileté que son adversaire de faiblesse et d'ineptie; les réfugiés français combattirent avec fureur, le vieux Schomberg fut tué; mais les protestants remportèrent la victoire. Jacques, qui avait été simplement spectateur de la bataille, ne fit aucun effort pour rallier ses troupes et se retira à Dublin. Il pouvait continuer la guerre: sa perte était peu considérable; la France allait lui envoyer des secours; enfin une grande victoire navale des Français avait largement compensé la défaite de la Boyne: mais ce prince, jadis si brave et résolu, perdit courage et ne songea plus qu'à quitter l'Irlande.

Tourville, la veille du jour de la bataille de la Boyne, avait rencontré la flotte alliée [10 juillet], forte de quatre-vingt-dix bâtiments et commandée par Herbert, à la hauteur du cap Beachy, ou Bévéziers, sur la côte de Sussex : il l'attaqua, la battit complétement, lui fit perdre quatorze vaisseaux et cinq brûlôts, et força les autres à se réfugier dans la Tamise et les îles de la Hollande. Après s'être ravitaillé au Hâvre, il se partagea en plusieurs escadres qui coururent toute la Manche en faisant de nombreuses prises; puis il fit une descente à Teignmouth [9 août], et y brûla quatre vaisseaux de guerre et huit vaisseaux marchands. Cette belle victoire eut un immense retentissement: elle donna aux Français l'empire de l'Océan; mais elle ne servit point à Jacques, qui, désespérant de sa cause, s'embarqua à Waterford et revint en France.

Louis ne se lassa point d'envoyer en Irlande des secours abondants en armes, en argent et en hommes: les catholiques continuèrent la lutte avec acharnement; mais, après de nombreux efforts, la bataille d'Aghrim, où vingt-cinq mille Irlandais, commandés par Saint-Ruth, furent complétement défaits par dix-huit mille Anglais, commandés par Ginckle, décida du sort de l'Irlande [1691, 12 juillet]. Limerick, place d'armes des catholiques et que Guillaume avait vainement assiégée, se rendit, sous condition que les Irlandais, en prêtant serment au nouveau roi, conserveraient leurs droits, leurs propriétés et leur culte. Cette condition fut violée; l'Irlande retomba plus rudement que jamais sous la main de ses tyrans : elle fut privée de toute liberté, dépouillée, ensanglantée, réduite enfin à l'excessive misère où elle agonise encore aujourd'hui. Quinze mille Irlandais préférèrent l'exil à la domination des Anglais : ils s'embarquèrent sur la flotte de Château-Renaud et vinrent s'établir en France,

§ II. Incendie du Palatinat. — Campagne de 1689. — Les premiers secours envoyés en Irlande avaient forcé le roi de rappeler une partie de ses troupes du Rhin, et l'on ne pouvait conserver les conquêtes très-étendues qu'on avait faites de ce côté; alors l'on résolut de transformer tout ce pays en un désert, pour empêcher l'ennemi d'y vivre, punir les princes qui s'étaient déclarés contre la France et terrifier l'Allemagne. Louvois, qui inspirait à Louis XIV ces moyens terribles de destruction, le bombardement et l'incendie, comme dignes de sa grandeur, ordonna de « tout brûler et rebrûler. » On avertit les habitants qu'ils eussent à abandonner le pays et à se retirer en Alsace et en Lorraine, où on leur donnerait des terres; et l'on mit le feu à Spire, Worms, Heidelberg, Manheim, et à une multitude de bourgs et de villages dans le Palatinat, l'électorat de Trèves et le margraviat de Bade; on démolit les murailles, et les ruines en furent jetées dans le Necker et dans le Rhin; on pilla les églises; on dévasta les campagnes; on détruisit les monuments, les archives, les actes; il semblait qu'on voulût anéantir l'histoire et l'indépendance de ce pays. Ces *atrocités* si froides, si inutiles, qui semblaient imitées des despotes de l'Orient, et dont les exécuteurs eux-mêmes étaient honteux, inspirèrent de l'horreur à toute l'Europe, et justifièrent les accusations portées contre Louis XIV. La diète de Ratisbonne lui déclara la guerre [1689, 14 févr.], et ordonna une levée générale « contre ces ennemis de l'Empire et de la chrétienté, qui, semblables aux nations barbares, ont emmené le peuple en esclavage et se sont fait un jeu de traiter des catholiques avec une cruauté dont les Turcs mêmes auroient rougi [1]. »

L'Allemagne indignée leva trois armées. La première, commandée par le prince de Waldeck, s'unit aux Hollandais et Espagnols, commandés par Churchill, duc de Marlborough : elle fut dirigée dans les Pays-Bas contre le maréchal d'Humières, général peu habile, et le battit à Valcourt [27 août], ce qui força les Français à abandonner la ligne de la Sambre. La deuxième, commandée par l'électeur de Brandebourg, vint as-

(1) *Mém. de Jacques II*, t. IV, p. 66. — Un des généraux se fit une renommée épouvantable par sa férocité : ce fut Mélac, le grand exécuteur des cruautés de Louvois, et qui, pendant deux ans, ne fut occupé qu'à incendier. Son nom était devenu l'effroi des peuples, et, pour se donner l'air plus cruel, il conduisait avec deux loups.

siéger Bonn ; la troisième, commandée par le duc de Lorraine, vint assiéger Mayence. Ces deux places, où commandaient d'Uxelles et d'Asfeld, firent une résistance opiniâtre ; mais le maréchal de Duras, général très-médiocre, ne put les secourir : elles capitulèrent ; l'électeur et le duc firent leur jonction [8 sept.], et les Français furent forcés de rétrograder dans la Lorraine et l'Alsace.

Ce triple échec ne répondait pas aux efforts que la France avait faits pour commencer la guerre, efforts qui étaient tels, que le trésor se trouvait déjà épuisé : 120 millions avaient été dépensés dans cette année par Lepelletier, successeur de Colbert, et il fallut recourir à des moyens extraordinaires pour la campagne suivante. On emprunta, on altéra les monnaies, on créa des charges qu'on vendit de force à de riches capitalistes : ainsi deux offices de trésorier de l'épargne furent vendus chacun 700,000 livres, et six offices de maître des requêtes, chacun 200,000 [1]. On fit des recherches contre les traitants, on demanda des dons aux villes ; enfin l'on fondit les chefs-d'œuvre d'orfévrerie qui décoraient les salons de Versailles, et qui avaient été ciselés par Ballin sur les dessins de Lebrun : ce qui avait coûté dix millions n'en rapporta que trois.

§ III. Campagne de 1690. — Batailles de Fleurus et de Staffarde. — Avec ces ressources, on ouvrit la campagne de 1690. Mais le cabinet de Louis XIV ne sut pas former un plan qui embrassât les différents théâtres de la guerre, et qui, en mettant de l'ensemble dans les mouvements des diverses armées, ne fît d'elles, en réalité, que les divisions d'une armée unique. Chacune opéra isolément ; avec trois cent mille hommes sur pied, devant des ennemis lents et mal unis, quand on devait s'attendre à des opérations hardies et décisives, qui termineraient promptement la guerre, devenue, avec ces immenses armées, un fardeau intolérable, on fit des siéges, on ravagea des provinces, on livra des combats, non pour détruire les ressources de l'ennemi, envahir son territoire, le forcer à la paix, mais pour obtenir une victoire stérile, l'honneur d'un champ de bataille ; et nous allons voir souvent deux cent mille hommes rester l'arme au bras à cent pas les uns des autres pour empêcher ou favoriser la prise d'une ville tout à fait inutile au dénoûment

(1) La Fare, p. 75.

de la guerre. Enfin Louis, qui voulait diriger ses généraux comme il croyait diriger ses ministres, leur demanda plutôt de la soumission que des talents, et ne fit que de mauvais choix. Créquy était mort en 1687 ; il ne restait que Luxembourg et Catinat sur lesquels on pût compter : encore ces pâles reflets de Condé et de Turenne n'étaient pas aimés de la cour, le premier, à cause de sa vie déréglée, le deuxième, à cause de son rigorisme philosophique ; on ne les employa qu'avec répugnance.

Luxembourg fut envoyé dans les Pays-Bas; Boufflers, sur la Moselle ; Lorges, avec le Dauphin, sur le Rhin; Catinat, dans le Piémont, pour surveiller le duc de Savoie et contenir les Espagnols du Milanais ; Noailles, dans la Catalogne.

Le prince de Waldeck, avec quarante mille hommes, se dirigea de Maëstricht sur Charleroy, et se posta avantageusement sur la Sambre, derrière Fleurus, attendant que l'électeur de Brandebourg eût repris l'offensive sur la Moselle, pour chercher à se joindre à lui. Luxembourg rassembla son armée sur l'Escaut, passa la Lys et menaça Gand; puis, laissant d'Humières pour contenir les Espagnols dans la Flandre maritime, il se porta du côté de la Sambre pour se joindre à la division de Boufflers, et attaquer Waldeck avec cinquante mille hommes. Il escarmoucha d'abord devant l'ennemi, qui était en pleine sécurité à cause de la supériorité de ses forces; puis, lorsque Boufflers l'eut rejoint, il passa la Sambre, attaqua l'ennemi dans sa position de Fleurus [1690, 1er juillet], tourna sa gauche par une manœuvre audacieuse, et le mit en pleine déroute. Six mille morts, huit mille prisonniers, deux cents drapeaux, toute l'artillerie, furent les trophées de cette belle victoire, qui aurait dû donner au vainqueur les Pays-Bas : « toutes les villes n'attendaient qu'une semonce pour se soumettre [1]. » Mais Luxembourg, qui trouvait sur le champ de bataille les illuminations de Condé, était un général plein de négligence, ami des plaisirs, sans application, qui jamais ne sut former ni conduire un plan de campagne : content de la stérile gloire qu'il avait acquise et prétextant mal à propos la difficulté des vivres, il laissa les fuyards se rallier à Bruxelles et se joindre à l'armée de Brandebourg, que les états généraux appelèrent en toute hâte. Alors, se voyant inférieur en forces, il resta dans l'inaction et se contenta de ravager le pays ennemi.

(1) Mém. de Berwick, t. I, p. 382.

Sur le Rhin, le Dauphin et le maréchal de Lorges ne firent qu'escarmoucher devant l'électeur de Bavière, qui avait succédé au duc de Lorraine [1]. Ils ravagèrent cinquante villages de l'électorat de Cologne ; mais sans résultat, et pendant trois mois deux armées de quatre-vingt mille hommes se regardèrent sans oser livrer bataille. Il en fut de même en Catalogne, où Noailles avait l'ordre de se tenir sur la défensive. Mais, sur les Alpes, les opérations prirent une grande importance. Victor-Amédée, duc de Savoie, habile politique et bon général, cherchait à devenir la puissance dominante en Italie ; il avait adhéré à la ligue, mais il refusait de se déclarer, et penchait à vendre son alliance à la France, dans l'espoir de s'agrandir aux dépens de l'Autriche. C'était un prince considérable moins par ses forces que par sa position, puisque seul il pouvait occuper une armée française en menaçant la Provence. Ce fut Louvois qui le jeta dans la coalition : ce ministre semblait prendre plaisir à multiplier les périls de la France, en vantant à son maître « la gloire d'être seul contre tous. » Catinat avait été envoyé dans le Piémont avec douze mille hommes, pour forcer le duc à prendre parti contre la ligue : il s'avança jusqu'à Turin et négocia. Victor s'engageait à donner trois mille hommes à la France comme gage de son alliance ; Louvois exigea, en plus, la remise de ses deux grandes places, Verrue et Turin. Le duc refusa, se déclara pour la coalition, reçut des secours de l'empereur et de l'Espagne, et chercha à soulever les calvinistes du Dauphiné. Aussitôt Catinat commença les hostilités [1690, 13 juin] ; il mit tout le Piémont à contribution, pendant qu'un corps d'armée, détaché du Rhin, conquérait la Savoie ; puis il se dirigea, avec vingt mille hommes, sur Saluces, en laissant un petit corps, sous les ordres de Feuquières, pour contenir les montagnards des Alpes et assurer ses communications avec la France ; mais ce corps fut battu près de Luzerne, et rejoignit avec peine le gros de l'armée. Alors le duc de Savoie passa le Pô, espérant avoir bon marché de Catinat, qui cherchait à rétablir ses communications ; il le rencontra près de Staffarde, et fut complétement battu [18 août] ; il perdit quatre à cinq mille hommes, tous ses bagages, ses canons, et cette victoire ne coûta aux Français que cinq cents hommes.

[1] Charles V mourut en 1690, sans avoir jamais recouvré son duché. Son fils Léopold hérita de ses prétentions.

§ IV. Campagne de 1691. — Combat de Leuze. — La campagne de 1690 avait été à l'avantage de la France par les victoires de Beveziers, de Fleurus et de Staffarde; mais la défaite de Jacques II sur la Boyne rendait ces victoires inutiles. Guillaume, débarrassé de son rival et voyant sa position se raffermir en Angleterre, passa sur le continent pour ranimer la coalition, et tint un congrès à la Haye, où assistèrent les princes confédérés ou leurs ministres : il y fut résolu que la ligue mettrait sur pied deux cent vingt mille hommes.

Louis XIV porta à cent mille hommes l'armée de Flandre [1691] : il vint en prendre le commandement et fit le siége de Mons. Cette ville était la clef de la Belgique; mais elle ne put résister à la science de Vauban, qui fit, pour la soumettre, des travaux prodigieux. Guillaume marcha vainement à sa délivrance; il n'osa attaquer l'armée qui couvrait le siége, et Mons se rendit [1691, 9 avril]. La prise de cette ville fut le fruit unique des grandes dépenses faites pour cette campagne. La guerre devenait presque insignifiante quand le roi commandait l'armée; ce n'était, pour ainsi dire, qu'une parade pompeuse et sonore, où les généraux n'osaient plus rien entreprendre par eux-mêmes, et bornaient toute leur science à préparer la reddition immanquable d'une ville. Louis, après la prise de Mons, laissa l'armée à Luxembourg; et le reste de la campagne se passa en marches et en escarmouches, dans lesquelles le maréchal, quoique inférieur en forces, fit échouer tous les projets de l'ennemi en refusant de livrer bataille. A la fin, Guillaume quitta son armée et chargea Waldeck de la mettre en quartiers d'hiver. Celui-ci le fit avec tant de négligence que Luxembourg, qui était près de Tournay, prit avec lui vingt-huit escadrons de la maison du roi, fit cinq lieues à la course et tomba tout à coup à Leuze sur l'arrière-garde ennemie, forte de soixante-douze escadrons; il la mit en déroute [19 sept.]; « mais la gloire fut la seule utilité qu'en retira le vainqueur [1]. »

Les opérations furent sans importance sur le Rhin, où le maréchal de Lorges se tint sur la défensive et se contenta de faire vivre son armée aux dépens du pays ennemi. Dans le Piémont, les alliés firent de grands efforts pour secourir le duc de Savoie, et Guillaume lui envoya trois régiments de réfugiés français;

(1) Villars, t. I, p. 398,

mais Catinat n'en poursuivit pas moins ses succès : il prit Villefranche, Nice, Oneglia et enfin Montmélian, l'une des plus fortes places de l'Europe. Dans la Catalogne, le duc de Noailles s'empara d'Urgel, et le comte d'Estrées bombarda Barcelone et Alicante.

§ V. CAMPAGNE DE 1692. — BATAILLE DE WIGHT OU DE LA HOGUE. — PRISE DE NAMUR. — COMBAT DE STEINKERKE. — INVASION DE LA PROVENCE. — Guillaume était revenu en Angleterre, où le parti jacobite avait repris des forces et le menaçait par des conspirations continuelles. On lui reprochait de sacrifier les ressources de l'Angleterre, pour satisfaire sa haine personnelle contre Louis XIV; on se plaignait de l'énormité des impôts et de ses tyrannies; il semblait n'être plus soutenu que par une faction et qu'il suffirait d'un médiocre effort pour le renverser. D'ailleurs la corruption était arrivée à son comble en Angleterre, où le mouvement protestant de 1688 n'avait engendré d'autre philosophie que le sensualisme de Locke, l'athéisme de Hobbes, le scepticisme de Bayle; la nation semblait être à l'encan; toute vertu politique était moquée; Jacques avait des intelligences dans le conseil de Guillaume, Guillaume dans la cour de Jacques, et qui de part et d'autre trahissaient même ceux qui les avaient achetées. Le moment semblait donc favorable pour faire une nouvelle descente en Irlande.

Le seul homme qui pût mener à fin ce projet était le jeune ministre qui, en quelques années, avait donné à la France, la prééminence sur la mer; mais Seignelay était mort [1690, 3 nov.], et il avait eu pour successeur un magistrat déjà trop faible pour le ministère des finances, Pontchartrain. Cependant l'on rassembla, de Caen à Cherbourg, trois cents bâtiments de transport et quinze mille hommes, sous le commandement de Jacques et du maréchal de Bellefonds; ordre fut donné à la flotte de Tourville qui était à Brest, et à celle d'Estrées, qui était à Toulon, de se réunir et de balayer la Manche. Pendant ce temps, Louis XIV devait conduire cent mille hommes en Flandre pour occuper Guillaume, Lorges maintenir les Impériaux sur le Rhin, Catinat et Noailles prendre l'offensive dans le Piémont et dans la Catalogne.

Guillaume, instruit du danger par les courtisans de Jacques, déploya une activité prodigieuse : il ranima la ligue en lui montrant le fantôme de la monarchie universelle de Louis XIV;

puis il envoya des renforts dans les Pays-Bas, et donna ordre aux flottes anglaise et hollandaise de se réunir.

L'armée d'embarquement était prête ; Tourville tenait la mer ; on n'attendait plus que d'Estrées, qui était alors battu par les tempêtes dans le golfe de Biscaye. Un retard pouvait tout perdre. L'amiral Russel croisait dans la Manche pour se joindre aux Hollandais ; Louis ordonna à Tourville de l'attaquer, quelle que fût sa force : il comptait, d'après les promesses de Jacques, sur la désertion d'une partie de la flotte anglaise, Russel étant en correspondance secrète avec le roi déchu. Tourville obéit ; mais, au moment où il rencontra l'ennemi, les deux flottes alliées venaient de se réunir, et se composaient de quatre-vingt-huit vaisseaux et de trente-sept frégates et brûlots portant quarante mille hommes avec sept mille canons. Il n'avait que quarante-quatre vaisseaux et onze brûlots ; mais il n'en courut pas moins sur l'ennemi, comme s'il se croyait sûr de la victoire [1692, 29 mai]. La bataille s'engagea au milieu de la Manche, entre le cap de la Hogue et l'île de Wight ; elle dura dix heures ; les Français s'y couvrirent de gloire et ne firent aucune perte, pendant que les alliés eurent deux vaisseaux et cinq brûlots coulés bas. Mais les forces étant trop inégales, Tourville donna le signal de la retraite et se retira en bon ordre. L'ennemi le poursuivit. Dans le vaste système de ports conçu par Colbert pour faire de la France une puissance maritime, on avait oublié Cherbourg [1], situé en face de Portsmouth, et les flottes de la Manche se trouvaient sans autre abri que Saint-Malo : on paya cher cette faute, qui ne fut réparée que plus d'un siècle après. Tourville étant en retraite, sept de ses vaisseaux s'écartèrent et cherchèrent un refuge à Brest ; avec les trente-sept autres, il résolut, faute de port à Cherbourg, de filer sur Saint-Malo, par le raz de Blanchard, entre la côte du Cotentin et les îles d'Aurigny et Guernesey. Vingt-deux navires franchirent heureusement ce passage dangereux ; trois, qui étaient endommagés, restèrent à Cherbourg ; douze, surpris par un vent contraire, furent tenus immobiles dans le passage, et, n'y pouvant mouiller, se retirèrent dans la rade ouverte de la Hogue. Les alliés se divisèrent : trente vaisseaux se mirent inutilement à la poursuite des vingt-deux qui entrèrent à Saint-Malo ; dix-sept

(1) Voyez ma *Géographie militaire*, p. 137, 3e édit.

vinrent assaillir les trois réfugiés à Cherbourg, et, après un combat terrible, les incendièrent; quarante se portèrent dans la rade de la Hogue. Tourville demanda des secours à Jacques et au maréchal de Bellefonds; il fit débarquer les équipages, dégréer et échouer les douze vaisseaux, et résolut de les défendre avec ses chaloupes; mais l'ennemi l'assaillit avec des forces si supérieures, et Jacques mit tant de lenteur à le secourir, qu'il ne put empêcher les douze vaisseaux d'être brûlés. Alors l'armée se dispersa sur les côtes, où l'on craignait un débarquement; le plan de campagne fut renversé, et ce fut la ruine des espérances de Jacques [1].

La bataille de Wight fut très-populaire en Angleterre; la renommée exagéra cette journée, que Tourville appelle justement dans son rapport au roi « l'action la plus glorieuse qui se soit jamais passée en mer, » et tous les historiens ont répété que le désastre de la Hogue fut la ruine de la marine française. Il n'en fut pourtant rien : l'on mit bientôt en mer des forces égales à celles qu'on avait jamais eues ; et, quelques jours après la bataille, les vingt-deux vaisseaux retirés à Saint-Malo se partagèrent en plusieurs escadres, et capturèrent deux flottes marchandes.

Cependant le résultat immédiat de la journée de la Hogue étant la ruine de l'expédition d'Irlande, tous les efforts durent se porter vers la guerre continentale ; mais là aussi manquait le ministre qui donnait par son génie administratif de l'unité et de l'ensemble aux armées. Louvois était mort au moment où il allait être disgracié par l'influence de madame de Maintenon [1691] : les incendies du Palatinat avaient inspiré de l'horreur au roi lui-même. Louis n'avait jamais regardé Louvois, Colbert et Lionne que comme de bons commis ; avec son excessive confiance en lui-même, il en était venu à croire qu'il pouvait tout

(1) Il écrivit à Louis XIV : « J'ai soutenu jusqu'à présent avec constance et résolution le poids des malheurs que le ciel m'a envoyés, tant que j'en ai souffert seul. Mais ce dernier accident m'accable ; et je suis inconsolable pour ce qui regarde Votre Majesté d'avoir été cause des grandes pertes que vos flottes ont essuyées... Cela me fait voir clairement que je ne mérite pas plus longtemps les secours d'un si grand monarque, sûr de vaincre quand il combat pour lui-même. C'est pourquoi je prie Votre Majesté de ne pas s'intéresser plus longtemps pour un prince aussi malheureux que moi, mais de me permettre de me retirer avec ma famille dans quelque coin du monde.... » etc

faire par ses mains : « Sa fonction, disait-il, étoit d'ordonner de toutes choses, et de décider des plus grandes et des plus petites ; et celle de ses ministres, de prendre ses ordres et de les expédier [1]. » Aussi, à la mort de Louvois, il lui donna pour successeur son fils Barbezieux, âgé de vingt-quatre ans : « J'ai formé votre père, lui dit-il ; je vous formerai de même.

Pendant que Louis préparait son expédition d'Irlande, les alliés avaient, de leur côté, disposé trente mille hommes, quatre régiments de réfugiés et de grands approvisionnements, pour tenter une invasion dans le midi de la France et y faire une Irlande protestante. Le roi ordonna à toute la noblesse de ces provinces de monter à cheval, « afin qu'il n'y restât aucun nouveau converti de considération qui pût se mettre à la tête de ceux qui voudraient prendre les armes. » Les côtes furent fortifiées ; on arma les milices ; et les alliés, se voyant prévenus, dirigèrent leur armée sur les Pays-Bas. Louis porta de ce côté cent mille hommes avec lesquels il vint investir Namur. Ce fut encore là un de ces grands siéges qui sont les actes militaires les plus remarquables de ce règne ; car si la guerre de campagne restait dans la routine, la guerre de siége fit alors de tels progrès qu'elle n'a reçu depuis cette époque que de médiocres perfectionnements. Le siége de Namur fut regardé comme le chef-d'œuvre de Vauban, auquel les Hollandais opposèrent vainement le savant Coëhorn. Guillaume essaya, avec cent mille hommes, de secourir la place : il fut tenu habilement en échec par Luxembourg, posté sur la Méhaigne, et, malgré ses efforts, Namur se rendit [1692, 30 juin].

Cette conquête eut un grand retentissement ; mais Louis, plein de joie d'avoir humilié son ennemi en face, se contenta de cette gloire stérile : au lieu de profiter de la prise de Namur pour livrer bataille à Guillaume et l'accabler, il quitta l'armée avec sa cour et sa famille qui l'avaient pompeusement accompagné, et revint à Versailles. Plusieurs détachements furent envoyés sur le Rhin et dans le Piémont ; et Luxembourg, inférieur en forces, se tint sur la défensive. Alors Guillaume chercha à réparer l'échec de Namur : il trompa le maréchal sur sa marche, au moyen d'un espion qui le trahissait, et l'attaqua à l'improviste dans un défilé dangereux, entre Steinkerke et Enghien

(1) Saint-Simon, t. VII, p. 252.

[4 août]. L'armée, surprise, fut d'abord mise en déroute; mais Luxembourg la rallia avec autant d'audace que d'habileté; les princes du sang et la maison du roi se précipitèrent au-devant de l'ennemi, et Guillaume fut repoussé. Ce fut l'infanterie qui, pour la première fois, gagna seule la bataille, et c'est ce qui donna à la victoire de Steinkerke une renommée populaire. Guillaume, qui avait montré tout son talent dans l'attaque comme dans la retraite, mais qui, des vingt batailles où il se trouva, ne gagna jamais que celle de la Boyne, perdit à Steinkerke sept à huit mille hommes, et se retira sous Bruxelles.

La prise de Namur et la victoire de Steinkerke furent compensées par des revers en Italie. Les renforts portés en Flandre n'avaient laissé à Catinat que huit à dix mille hommes, pendant que Victor-Amédée, grossi de vingt-cinq mille Impériaux commandés par le prince Eugène de Savoie (1), avait cinquante mille hommes; il se tint sur la défensive, et garda les passages de Suze et de Pignerol; mais l'ennemi, laissant devant lui la moitié de ses forces, se porta sur les Alpes, les franchit par des passages qu'indiquèrent les protestants, et se jeta dans la vallée de la Durance [1692, août]; quatre mille réfugiés, commandés par le fils du maréchal de Schomberg, marchaient en tête des alliés. Embrun et Gap, avec soixante-dix villages et châteaux, furent dévastés en représailles des ravages du Palatinat. Le danger devenait menaçant; mais une épidémie et les armes des montagnards forcèrent bientôt l'ennemi à la retraite; Catinat reçut des renforts, et la guerre se trouva reportée dans le Piémont.

Sur le Rhin, on s'attendait à de grands efforts de la part des

(1) Il était fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini. Le comte de Soissons était lui-même fils de Thomas de Savoie et de la sœur de ce comte de Soissons-Bourbon qui fut tué à la Marfée. — En 1679, une chambre ardente avait été créée pour informer sur des empoisonnements très-nombreux qui avaient effrayé Paris : c'était une femme perverse, la marquise de Brinvilliers, qui avait mis en honneur ce moyen de se défaire de ses ennemis et de ses parents ; elle fut découverte et décapitée. Le maréchal de Luxembourg, le duc de Vendôme, la comtesse de Soissons furent compromis dans les procès nombreux qui s'entamèrent à ce sujet, et la comtesse s'exila ; elle se retira en Espagne, où elle fut accusée de la mort subite de la reine, fille du duc d'Orléans, et se réfugia en Allemagne. Son fils se ressentit de la mauvaise renommée de sa mère, et lorsqu'il demanda à Louis XIV d'abord une abbaye, ensuite un régiment, il fut refusé. Alors il alla offrir ses services à l'empereur. « Ne vous semble-t-il pas que j'ai fait une grande perte ? » dit Louis à ses courtisans.

Impériaux. Jusqu'alors l'empereur, fier d'avoir subjugué les Hongrois et fait élire son fils roi des Romains, avait refusé de faire la paix avec la Porte : il s'ensuivit que les Turcs, animés par les promesses de Louis XIV, obtinrent quelques avantages; mais ils furent complétement battus à la bataille de Szalankement, et alors l'empereur put disposer de presque toutes ses forces pour la guerre contre la France. Cependant Lorges traversa le fleuve, prit Pforzheim, battit les Impériaux à Heidesheim, et ravagea une partie de la Souabe. Il ne se passa rien d'important en Catalogne.

§ VI. Détresse de la France. — Campagne de 1693. — Batailles de Neerwinden, de la Marsaille et du cap Saint-Vincent. — Opérations maritimes. — Une guerre où l'on tenait sur pied quatre cent mille hommes et qui durait depuis quatre ans, sans autre dommage pour l'ennemi que deux ou trois villes prises, quelques provinces ravagées, quelques vaisseaux détruits, était au-dessus des ressources de la France en argent et en hommes. D'ailleurs les dépenses fastueuses de Louis XIV n'avaient pas cessé ; tous les progrès administratifs et matériels étaient interrompus; l'industrie saignait encore de la fuite des protestants; enfin Colbert n'était plus là, et ses successeurs ne savaient qu'inventer des moyens financiers désastreux et tyranniques. Aussi le pays était-il en proie à une misère profonde; de mauvaises récoltes avaient amené la disette ; des bandes de paysans affamés pillaient les routes ; la dépopulation était telle que la moitié de l'armée se trouvait formée d'aventuriers de toute nation. « Ce n'étoit plus l'armée françoise, disoit le roi, mais l'armée de France [1]. » Louis ayant eu soin de proclamer partout que c'était contre l'hérésie qu'il combattait, la guerre avait été d'abord assez populaire; mais les souffrances étaient devenues telles, que le peuple accusait maintenant l'ambition du roi de tous ses maux ; il chansonnait madame de Maintenon, le père la Chaise, les jésuites, les bâtards, et des satires sanglantes appelaient Louis le fils de Mazarin. Les réfugiés calvinistes entretenaient habilement ces mécontents : ils avaient formé une école littéraire et philosophique, fondée sur la libre pensée, hardie, sèche, sérieuse, chagrine, pleine de haine contre le gouvernement de Louis XIV et la monarchie absolue, et qui présageait déjà

(1) Dangeau.

l'école philosophique du dix-huitième siècle. Leurs pamphlets, très-violents, invitaient la noblesse à reprendre ses priviléges, les provinces à secouer le joug des intendants, la France à recouvrer ses libertés : « Les droits des peuples sont imprescriptibles, disaient-ils; ils ne périssent pas par l'usurpation des princes. » Ils rappelaient que les seigneurs étaient autrefois les égaux du roi, que les villes et les provinces se gouvernaient jadis par elles-mêmes, que la monarchie despotique ne datait que d'un demi-siècle ; ils flagellaient les mœurs orientales, fastueuses, débauchées de l'Assuérus de la France, qui s'était fait « pape, mufti, grand pontife et prince absolu sur les choses sacrées. »

Louis, inquiet des misères publiques et du murmure universel, fit des propositions de paix très-modérées. Guillaume, qui avait besoin de la guerre pour se maintenir sur un trône ballotté par les factions, remontra aux alliés que, dans l'épuisement où se trouvait la France, quand on devait s'attendre à un soulèvement populaire, surtout parmi les calvinistes, ils ne devaient pas s'arrêter; qu'il fallait profiter de l'union où, pour la première fois, se trouvait toute l'Europe, pour abattre l'ennemi commun. Les propositions de la France furent rejetées, et Louis fit de nouveaux efforts pour la campagne de 1693. Il ranima le dévouement de son armée en créant sept maréchaux, parmi lesquels étaient Tourville et Catinat, en instituant l'ordre de Saint-Louis, en agrandissant Saint-Cyr et les Invalides, en faisant des règlements sur les pensions militaires. Il trouva de l'argent en demandant des avances aux fermiers généraux, compagnie financière qui disposait de presque tous les capitaux du royaume, et en créant de nouvelles rentes sur l'Hôtel de ville, pour l'intérêt desquelles il affecta le revenu spécial d'une partie des fermes. Alors il se mit à la tête de l'armée de Flandre, se dirigea sur Bruxelles et menaça Liége. Guillaume jeta dix-huit mille hommes dans cette dernière ville, et s'engagea avec tant d'imprudence entre Namur et Bruxelles, qu'il se trouva, avec quarante mille hommes seulement, en présence de cent mille ; sa situation était désespérée, et lui-même la jugeait telle. Mais Luxembourg supplia vainement le roi de livrer bataille; vainement toute l'armée demanda à combattre : « rien ne put vaincre la répugnance de Louis à se commettre à un si grand événement. » Il dispersa ses troupes, laissa Guillaume décamper à

son aise et partit pour Versailles. « L'effet de cette retraite fut incroyable parmi les soldats et même parmi le peuple (1), » et le roi cessa désormais de paraître à l'armée.

Luxembourg chercha à retrouver l'occasion perdue ; il fit mine de se porter sur Liége, et lorsqu'il crut que Guillaume avait détaché une partie de ses forces au secours de cette ville, il tourna sur lui à marches forcées [1693, 28 juillet] ; mais il le trouva retranché en avant de la petite Ghète, dans une position formidable, garnie de cent canons, et qui s'appuyait sur les villages de Neerwinden et de Neerlanden. Il attaqua de front. Tout l'effort se porta sur Neerwinden, clef de la position ; trois fois ce village fut enlevé, et trois fois il fut perdu. Guillaume, à la tête de son régiment de réfugiés, avait culbuté les assaillants hors des retranchements et se croyait sûr de la victoire ; mais, en voyant s'ébranler en avant la cavalerie française, qui depuis dix heures restait impassible sous le feu de ses canons : « O l'insolente nation (2) ! » s'écria-t-il avec fureur. En ce moment, la maison du roi, faisant un dernier effort, prit Neerwinden à revers, s'y maintint malgré un feu épouvantable, et rejeta l'aile droite des alliés dans la Ghète ; le centre se trouva alors débordé, et Guillaume se mit en retraite. La bataille coûta aux alliés quatorze mille hommes et aux Français huit mille ; mais il en fut de cette belle victoire comme de celle de Fleurus : la prise de Charleroy en fut tout le fruit. L'armée manquait de vivres ; la Belgique était dévastée ; les vaincus reçurent des renforts ; Luxembourg, qui n'avait d'activité et de génie que dans le feu d'une bataille, retombant dans ses indolences et son goût des plaisirs, prit ces prétextes pour ne pas poursuivre l'ennemi. Jamais la guerre n'avait mieux semblé, non pas un moyen de conquérir la paix, mais un jeu sanglant, profitable seulement à la gloire du général victorieux.

Sur le Rhin, quoique l'armée commandée par le Dauphin fût de quatre-vingt mille hommes, il n'y eut pas un mouvement inspiré par une idée précise et un plan arrêté : on ne trouvait pas de meilleur moyen pour n'être pas vaincu que de refuser tout combat ; on restait cantonné dans des lignes d'où l'on envoyait des détachements pour fourrager et dévaster le pays.

(1) Saint-Simon, t. [illegible]

(2) Id., t. II, p. 111.

D'ailleurs cette armée était sans aucune discipline; toujours en maraude, elle brûlait les villages et les petites villes; les généraux faisaient pendre jusqu'à vingt soldats par jour ([1]). A la fin, l'on traversa le Rhin; mais ce fut pour ravager encore le Palatinat. Le maréchal de Lorges se souilla de grandes cruautés à la prise d'Heidelberg; et la marche des Français fut arrêtée par le prince de Bade, qui se posta à Heilbronn et ne put en être délogé.

En Italie, les alliés avaient rétabli leur armée, et cherchaient à pénétrer de nouveau dans le Dauphiné; mais ils trouvèrent partout Catinat devant eux. Alors ils assiégèrent Pignerol. Le maréchal, ayant reçu des renforts de Flandre, partit de Suze, résolu à reprendre l'offensive. L'ennemi, croyant qu'il marchait à la délivrance de Pignerol, leva le siége et se mit en retraite; mais en le voyant menacer Turin, il s'arrêta sur le ruisseau de Cisole, à la Marsaille, et se trouva forcé de combattre [1693, 4 oct.]. La bataille fut très-acharnée; les réfugiés calvinistes s'y firent presque tous tuer; enfin, une charge à la baïonnette de vingt bataillons français mit l'ennemi en pleine déroute avec perte de douze mille hommes et de toute son artillerie. Ce fut la première fois que la baïonnette joua un rôle décisif dans une bataille. La victoire fut complète et rendit Catinat maître de tout le Piémont.

La guerre se faisait avec le même acharnement sur la mer. La France avait rapidement réparé le désastre de la Hogue, et les deux flottes de Tourville et d'Estrées formaient quatre-vingt-dix vaisseaux; mais les alliés en avaient cent quinze et croisaient sur les côtes de Normandie pour favoriser l'arrivée d'un grand convoi venant du Levant, composé de cent quarante vaisseaux marchands, escortés par vingt-sept vaisseaux de guerre. Tourville s'en alla attendre ce convoi sur la côte de Portugal; il l'atteignit à la hauteur du cap Saint-Vincent et battit son escorte. Alors sa flotte forma un demi-cercle dans lequel elle prit ou brûla tout ce qu'elle rencontra; il n'échappa que quinze vaisseaux de guerre et cinquante navires marchands, qui se réfugièrent dans les ports d'Espagne. On les poursuivit à Cadix et à Malaga, et l'on détruisit dans ces ports tous les vaisseaux qui s'y trouvaient. Cette victoire coûta aux alliés plus de 40 millions, et jeta la consternation dans leur commerce.

(1) Villars, t. I, p. 218.

C'était moins par ses flottes que par ses corsaires que la France dominait les mers. Il sortait continuellement des ports de France des escadres montées par Duguay-Trouin, Jean Bart, Forbin, Nesmond, Pointis, Ducasse, qui pillaient les côtes d'Espagne, essayaient des débarquements en Écosse et en Irlande, enlevaient tous les convois; ou bien de simples navires montés par d'intrépides marins, qui s'aventuraient à des expéditions lointaines avec une audace presque fabuleuse. On trouvait des corsaires français partout; ils apparaissaient à la fois sur toutes les côtes; ils affrontaient de gros navires, perçaient une grande flotte, semblaient se jouer des vents comme des ennemis. C'étaient presque tous Bretons ou Normands, durs aux fatigues, insoucieux des dangers, avides de butin, qui revenaient ensuite, pleins de joie, rapporter les dépouilles des marchands de Londres ou d'Amsterdam à Dunkerque, à Dieppe, au Havre, à Saint-Malo. Saint-Malo était devenue la plus riche ville maritime de France; ses corsaires étaient les plus hardis, ses vaisseaux les plus légers, ses prises les plus nombreuses : en neuf ans, elle captura deux cent soixante-deux vaisseaux de guerre et trois mille trois cent quatre-vingts bâtiments marchands. Les Anglais étaient pleins de fureur contre cette ville : une flotte de vingt vaisseaux vint la bombarder [1693, 29 nov.], et lança sur elle un brûlot immense, qui l'aurait détruite de fond en comble s'il n'eût éclaté à une demi-lieue en mer. La guerre prit un caractère d'atrocité que l'incendie du Palatinat avait provoqué, et s'étendit jusque dans les colonies européennes : les Hollandais s'emparèrent de Pondichéry; les Anglais dévastèrent Saint-Domingue et la Martinique; les Français ruinèrent la Jamaïque et Terre-Neuve.

§ VII. Campagne de 1694. — Situation des finances. — Capitation. — Louis XIV gardait partout la supériorité; mais on sentait qu'il s'épuisait, et les alliés doublèrent leurs forces pour la campagne de 1694 : aussi tous les généraux français eurent-ils l'ordre de se tenir sur la défensive, excepté le maréchal de Noailles, qui, n'ayant affaire qu'aux Espagnols, pouvait décider la fin de la guerre par de grands succès contre eux. Luxembourg était posté entre Mons et Maubeuge. Guillaume, ayant essayé vainement de l'engager à une bataille, se dirigea sur l'Escaut pour s'emparer des villes de la Flandre maritime, qu'il pouvait resserrer entre son armée et sa flotte; Luxembourg le

devina, fit partir toute sa cavalerie, et avec le reste de son armée franchit quarante lieues en quatre jours. Quand Guillaume arriva sur l'Escaut et vit les Français retranchés derrière le fleuve, il fut stupéfait et se mit en retraite. Ce fut la plus belle et la dernière campagne de Luxembourg : il mourut l'année suivante, et eut pour successeur le maréchal de Villeroy, courtisan frivole et présomptueux, pour lequel Louis XIV nourrissait une aveugle prédilection.

Il ne se passa rien sur le Rhin que des escarmouches et des marches insignifiantes, « pour consommer des fourrages » en pays ennemi; rien en Italie, où Catinat était réduit à la défensive, à cause des secours qu'il envoya en Catalogne, et où d'ailleurs le duc de Savoie négociait secrètement avec la France. En Catalogne, Noailles battit complétement les Espagnols [1694, 27 mai], à Vergès, sur le Ter; il s'empara ensuite de Palamos, de Girone, d'Ostalric, de Castel-Follit; et il allait assiéger Barcelone, avec l'aide de Tourville, quand une flotte ennemie de quatre-vingts vaisseaux, ayant été envoyée dans la Méditerranée, fit échouer ce projet.

Pendant ce temps, les Anglais essayèrent encore de ruiner les nids de corsaires qui désolaient leur commerce : ils firent une descente près de Brest; mais Vauban avait été chargé de fortifier toutes les côtes : il accourut, garnit rapidement la rade de deux cents canons et mortiers, et foudroya avec tant de vigueur [1694, 18 juin] les troupes de descente et la flotte, que tout se rembarqua et s'enfuit avec de grandes pertes. Alors les Anglais incendièrent Dieppe, qui était toute bâtie en bois; mais ils firent des attaques infructueuses sur le Havre, Dunkerque, Calais. Ces expéditions n'arrêtèrent pas les courses aventureuses des corsaires français. Les Hollandais s'étaient emparés d'un convoi de blé que le roi faisait venir de la Baltique : Jean Bart, avec six frégates, les attaqua à la hauteur du Texel, les battit [19 juin], leur prit trois vaisseaux et ramena le convoi dans nos ports.

Louis XIV était au bout de ses ressources financières. Lepelletier et, après lui, Pontchartrain, s'ingéniaient sans cesse à remplir le trésor et ne pouvaient suffire aux énormes dépenses d'une guerre qui absorba, en dix ans, 703,418,000 livres. On avait demandé des dons aux villes, au clergé, aux particuliers; on avait refondu et altéré les monnaies en élevant leur titre de

26 livres 15 sous à 29 livres 4 sous, opération qui rapporta 40 millions. La taille avait été portée au double de ce qu'elle était sous Colbert. « Pontchartrain avait trouvé, en huit ans, 150 millions avec du parchemin et de la cire, en imaginant des charges, en faisant des marottes qui ont été bien vendues (1) ; » il érigea de petites villes en gouvernements, et tira de la vente de ces offices 6 millions; il força ceux qui avaient acheté des charges dans la dernière guerre à se faire confirmer dans leur possession, et obtint encore 4 millions; il vendit cinq cents lettres de noblesse à 2,000 écus; il vendit des titres; il vendit les fonctions de maire, d'échevin, etc. C'était une grande plaie que la création et la vente de toutes ces charges, la plus grande plaie du gouvernement de Louis XIV : quarante mille offices nouveaux furent créés en trente ans; et leur vente, en corrompant le caractère national, multiplia les corporations, diminua le nombre des contribuables, et fut une véritable aliénation de la souveraineté. Enfin un nouvel impôt régulier fut créé [1695], qui ne devait durer qu'autant que la guerre : ce fut la *capitation*, établie sur tous les chefs de famille, lesquels, sans distinction de rang ni d'ordre, étaient partagés en vingt-deux classes, selon leur fortune, le Dauphin en tête (2). Cet impôt rapporta 22 millions; et, quoique le plus juste de tous, il ne fit qu'augmenter les misères publiques.

Il y avait maintenant tant de choses imposées qu'on ne pouvait échapper au filet tendu par les financiers sur tout le royaume, et qu'on aimait mieux rester oisif que de travailler pour voir les fruits de son labeur ravis par le fisc. D'ailleurs tous ces impôts étaient assis de la manière la plus inégale, la plus arbitraire, la plus tyrannique, et la perception en était si onéreuse que l'État ne recevait pas la moitié de ce qu'il demandait aux citoyens. Les réformes de Colbert, insuffisantes par elles-mêmes, avaient facilement disparu. L'impôt passait par les mains de plus de cent mille percepteurs, contre lesquels il n'y avait aucun recours, parce qu'il n'y avait point de hiérarchie entre eux, qu'ils ne correspondaient point avec une administration centrale, et qu'ils étaient eux-mêmes leurs propres

(1) Choisy, p. 3046

(2) La première, classe comprenant le Dauphin seulement, payait 2,000 liv. ; la deuxième, 1,500 ; la troisième, 1,000 ; la 22e, une livre.

juges. Aussi une statistique de la France, faite en 1698, pour l'instruction du duc de Bourgogne, démontra-t-elle que certains pays avaient perdu par les ravages de la guerre, la lourdeur des impôts, la levée des milices, le passage des soldats, le tiers et même la moitié de leur population. Vauban écrivait, cette même année, qu'il y avait un dixième du royaume réduit à la mendicité et qui mendiait réellement [1]. La France semblait sur le penchant d'une décadence semblable à celle de l'Espagne; et malgré cette détresse, qui faisait tout l'espoir des alliés, elle était forcée de continuer la guerre.

§ VIII. Campagne de 1695. — Traité avec le duc de Savoie. — Guillaume avait besoin d'un succès : sa femme, qui lui donnait seule quelque droit au trône, venait de mourir [2]; il semblait ne se soutenir en Angleterre que par miracle. Avec soixante-dix mille hommes, il vint assiéger Namur, où le maréchal de Boufflers se jeta avec trente bataillons; et il laissa le prince de Vaudemont avec trente mille combattants sur la Mehaigne, pour couvrir le siége. Villeroy avait quatre-vingt mille hommes; il pouvait écraser ces trente mille; mais il marcha avec tant de lenteur que l'ennemi, averti, se mit en retraite. Néanmoins il était temps encore de ruiner son arrière-garde : le duc du Maine, qui commandait l'aile gauche, reçut l'ordre d'attaquer; mais, malgré les supplications de ses officiers, il resta immobile, et Vaudemont échappa sans obstacle à une

(1) « Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que dans ces derniers temps, plus de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement; que des neuf autres parties il y en a cinq qui ne sont pas en état de fairè l'aumône à celle-là, parce que, eux-mêmes, sont réduits, à très-peu de chose près, à cette malheureuse condition; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées, et embarrassées de dettes et de procès; et que dans la dixième, où je mets tous les gens d'épée, de robe, ecclésiastiques et laïques, toute la noblesse haute, la noblesse distinguée et les gens en charge militaire et civile, les bons marchands, les bourgeois rentés et les mieux accommodés, on ne peut pas compter sur 100,000 familles, et je ne croirois pas mentir quand je dirois qu'il n'y en a pas 10,000, petites ou grandes, qu'on puisse dire être fort à leur aise. » (Vauban, Dîme royale, p. 34, édition de Daire.)

(2) Marie, qui avait pour son époux une adoration fanatique, n'avait jamais témoigné un remords de sa conduite envers son père. Elle gouvernait l'Angleterre en l'absence de Guillaume, et avait pour conseillers Jurieu, réfugié français et le plus exalté des ministres calvinistes, et Burnet, savant docteur anglais qui avait préparé la révolution.

défaite assurée. Alors Villeroy essaya de distraire Guillaume du siége de Namur en prenant Dixmude et en bombardant Bruxelles ; mais cela ne servit nullement la garnison de Namur, qui, après une belle résistance, capitula [1696, 2 sept.].

Il ne se passa rien d'important sur les autres théâtres de la guerre. Sur la mer, les alliés continuèrent à bombarder nos ports, et l'on établit partout des batteries flottantes pour repousser leurs attaques ; un armement de cent trente voiles menaça toutes les côtes ; mais il se borna à quelques dévastations à Calais, à Belle-Isle, aux Sables-d'Olonne, à l'île de Rhé. De leur côté, les Français continuaient leur guerre de corsaires avec le même succès. Jean Bart, bloqué par quatorze vaisseaux anglais dans Dunkerque, en sortit avec sept frégates en saluant l'ennemi de tous ses canons ; il rencontra un convoi hollandais de quatre-vingts voiles, qui venait de la Baltique, escorté de cinq frégates : il se rendit maître de l'escorte et de quarante vaisseaux. A son retour, il trouva treize vaisseaux anglais qui lui barraient le passage : il brûla ses cinq frégates, passa à travers les Anglais, et rentra à Dunkerque avec ses prises.

La France ne cessait de négocier, et, selon les habitudes de sa diplomatie, elle cherchait à traiter séparément avec ses ennemis. Déjà elle avait écarté le moins belliqueux, mais non pas le moins embarrassant, le pape : Innocent XI était mort ; mais ses successeurs, Alexandre VIII et Innocent XII, n'avaient pas faibli ; on négocia avec le dernier, qui consentit à accorder des bulles d'institution aux évêques nommés par le roi, pourvu que chacun de ces prélats désavouât la déclaration de 1682 ; Louis écrivit lui-même au pape, qu'il abandonnait cette déclaration. On chercha ensuite à détacher de la ligue le duc de Savoie ; mais, pour cela il fallut que Louis XIV fît un grand souverain de ce vassal échappé à l'unité française. On lui rendit tous ses États et on lui céda Pignerol [1696, 20 août], cette clef de l'Italie, qui, en un siècle et demi, avait appartenu plus de cent ans à la France ; sa fille dut épouser le duc de Bourgogne, fils aîné du Dauphin ; enfin il fut traité dorénavant sur le pied des souverains couronnés. A ces conditions, il promettait d'unir ses troupes à celles de France pour forcer les alliés à reconnaître la neutralité de l'Italie.

Cette défection jeta le désordre dans la ligue, et des négocia-

tions pour la paix générale furent ouvertes à Ryswick [1], près de la Haye, sous la médiation de la Suède, puissance qui avait abandonné la coalition dès le commencement des hostilités, et s'était conservée neutre. Guillaume ne put résister plus longtemps aux clameurs de l'Angleterre et de la Hollande, qui seules payaient les frais énormes de la guerre sans avoir un pouce de terre à y gagner. Il n'y avait plus que l'empereur qui voulût continuer les hostilités, dans l'espoir que la ligue existerait encore au moment, qu'on supposait très-prochain, où la succession d'Espagne deviendrait vacante par la mort tant attendue de Carlos II. Ce fut justement le motif qui décida Louis XIV à tout sacrifier pour avoir la paix : il offrit des conditions qui n'étaient nullement en rapport avec les avantages qu'il avait obtenus pendant toute la guerre, et qui pouvaient passer pour humiliantes, telles que la reconnaissance de Guillaume III, l'abandon de toutes ses conquêtes, la restitution de la Lorraine, etc. On le refusa, et il fut obligé d'acheter ces conditions si modérées par de nouveaux succès.

§ IX. Campagne de 1697. — Traité de Ryswick. — Une grande armée de cent vingt mille hommes, commandée par Catinat, Boufflers et Villeroy, se porta en Flandre ; cent mille combattants lui furent opposés ; mais les opérations se bornèrent à la prise d'Ath par les Français [1697, juin]. Le chef d'escadre Pointis exécuta l'entreprise la plus audacieuse de toute la guerre maritime : avec dix à onze vaisseaux auxquels se joignirent les flibustiers des Antilles, il vint assiéger Carthagène, l'entrepôt de toutes les richesses de l'Amérique espagnole, et qui était défendue par plusieurs forts et une garnison plus nombreuse que toute sa troupe : il s'empara des forts, de la rade, de la ville, la mit à contribution et en rapporta 9 millions en lingots, outre d'immenses richesses qui furent partagées entre ses compagnons. Le duc de Vendôme [2], qui avait succédé au maréchal de Noailles en Catalogne, assiégea Barcelone par terre, pendant que le comte d'Estrées la bloquait par mer ; malgré les immenses efforts faits par les alliés pour secourir cette place, elle se rendit

(1) Les négociateurs français étaient Caillière, Crécy et Harlay. Le ministre des affaires étrangères était Colbert de Torcy, jeune homme de vingt-cinq ans, qui avait succédé, en 1696, à son père, Colbert de Croissy, et qui avait pour guide son beau-père, Arnaud de Pomponne, rentré au conseil en 1691.

(2) Petit-fils naturel de Henri IV.

[1697, 10 août], et cette capitulation décida la signature des traités de Ryswick [1].

Le premier traité fut conclu avec les Provinces-Unies, l'Espagne et l'Angleterre [20 sept.]. La France rendit à ces trois puissances toutes les conquêtes faites depuis le traité de Nimègue, et consentit à ce que les principales places des Pays-Bas fussent occupées par des garnisons hollandaises. Louis XIV reconnut Guillaume III comme roi de la Grande-Bretagne, et Anne Stuart, sa belle-sœur, pour son héritière; il promit de ne donner aucune assistance à Jacques II pour recouvrer sa couronne.

Le deuxième traité fut conclu avec l'empereur et l'Empire [30 oct.]. La France rendit toutes les villes acquises depuis le traité de Nimègue, sauf Strasbourg; elle céda Fribourg, Brisach et Philippsbourg, et abandonna toutes les têtes de pont qu'elle avait sur la rive droite du Rhin. Elle restitua à Léopold, fils de Charles V, la Lorraine, sauf Saarlouis, avec droit de passage à travers le duché; elle reconnut Clément de Bavière pour électeur de Cologne; elle se contenta d'une somme d'argent pour les droits que la duchesse d'Orléans revendiquait sur la succession palatine.

Cette paix coûta beaucoup à l'orgueil de Louis XIV: malgré ses succès et ses immenses efforts, il était obligé de restituer ses conquêtes, d'abandonner même les portes de l'Allemagne, acquises par le traité de Westphalie, de renoncer à la cause de Jacques II, la cause de tous les rois; Guillaume III et le principe protestant étaient donc vainqueurs. Mais, à tout prix, il fallait la paix à la France épuisée: elle avait vaincu une première coalition, elle avait glorieusement résisté à une seconde; mais Louis savait maintenant que s'il ne donnait pas du repos à ce pays si fort, si fécond, si dévoué, il serait incapable de soutenir une troisième lutte. Enfin il ne voulait pas avoir toute l'Europe sur les bras au moment où allait éclater la grande

(1) Un événement avait failli rendre les négociations inutiles: ce fut la mort de Sobieski, roi de Pologne. Le prince de Conti, neveu du grand Condé, homme de mérite que le roi n'aimait pas, fut élu par la majorité de la diète polonaise, au moyen des intrigues et des promesses de l'ambassadeur français, l'abbé de Polignac. Mais une minorité prit pour roi l'électeur de Saxe, qui, pour monter sur le trône, abjura le protestantisme; et lorsque Conti fut parti sur une escadre commandée par Jean Bart, il ne put même être reçu à Dantzig, et revint en France.

question qu'il avait mise en oubli depuis si longtemps, la question capitale de son règne; il fallait dissoudre la coalition pour avoir tous ses mouvements libres dans ce moment solennel; il fallait reprendre la position diplomatique perdue depuis trente ans. Tout le monde prévoyait que la mort de Carlos II serait le signal d'un bouleversement universel; tout le monde s'y préparait : Guillaume III en consolidant son trône d'Angleterre; l'empereur en concluant la paix de Carlowitz [1] avec les Turcs; Louis XIV en laissant son royaume reprendre de la force et de la prospérité; l'Europe entière était en paix et attendait, silencieuse, la main sur ses armes, le dernier soupir du malheureux descendant de Charles-Quint.

## CHAPITRE VI.

### Guerre de la succession d'Espagne. — 1698 à 1715.

§ I. Situation de la monarchie espagnole. — Causes de sa décadence. — Les Espagnols avaient acquis, dans leur lutte religieuse et nationale contre les Arabes, lutte qui n'admettait pas de transaction, un caractère de persévérance extrême, l'énergie la plus vigoureuse, une ardeur aveugle de batailles; ils n'avaient eu, pendant huit siècles, d'autre existence que la guerre. Quand ils eurent reconquis leur sol et leur religion sur les étrangers et les infidèles, ils portèrent leur activité, non dans l'intérieur de leur patrie, où il y avait tant d'éléments hétérogènes à unir et confondre dans une précieuse unité; mais, par suite de leur esprit chevaleresque, héroïque, aventureux, hors de l'Espagne, en Italie, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en France, en Amérique, dans l'Inde. Ce débordement de leur activité en tant de sens et par tant de pays les épuisa rapidement; et « c'est au

[1] La paix de Carlowitz, si funeste à l'empire ottoman et d'où date sa décadence, fut une victoire de Guillaume III sur l'influence française en Orient. Quand Louis XIV entama les négociations de Ryswick, il en avertit son allié de Constantinople, et lui offrit de le faire admettre dans le traité : la Porte refusa et n'en regarda pas moins comme un abandon perfide la paix conclue sans elle. Aussi elle se mit à négocier avec l'empereur, sollicitée par Guillaume III, qui lui offrit la médiation de l'Angleterre et de la Hollande. Louis XIV, qui se préparait à reprendre les armes pour la succession d'Espagne, la sollicita vainement de continuer la guerre : la paix de Carlowitz fut conclue, qui fit perdre à la Turquie cinq provinces et commença l'existence européenne des Russes en leur donnant une entrée (Azof) sur la mer Noire.

delà de ces vastes espaces qu'allèrent s'éteindre leurs ardeurs et expirer leur mouvement [1]. » Ce fut une première cause de décadence.

Les Espagnols avaient, pendant un siècle, joué, par leur génie conquérant, le rôle des Romains; mais ils avaient porté dans la guerre ce caractère inexorable et exclusif qu'ils devaient à l'isolement de leur patrie et à l'esprit de leur lutte contre les Arabes. Ils n'avaient su ni s'assimiler ni gouverner les vaincus; ils les avaient détruits ou comprimés : de là tant de cruautés en Amérique, dans les Pays-Bas, en Italie; de là tant de haine contre leur domination. Leur esprit, rendu entreprenant par l'habitude de la conquête et opiniâtre par la longueur de la lutte, manquait de modération dans la force et d'habileté dans le commandement : de là la séparation des Pays-Bas, du Portugal; de là la révolte continuelle de la Catalogne et de la Sicile. Deuxième cause de décadence.

L'esprit de liberté communale et provinciale avait entretenu le mouvement intérieur de l'Espagne et facilité la délivrance du territoire. Ce fut contre cet esprit que la dynastie autrichienne combattit, et le grand établissement despotique de Philippe II parvint à tarir cette source d'activité du pays, sans détruire l'esprit de localité et sans amener l'unité. L'Espagne ne prit pas part au mouvement protestant, si révolutionnaire, mais si régénérateur; elle resta immobile; elle tenta même d'immobiliser les autres États dans l'absolutisme catholique; elle se trouva séquestrée du continent plus par les idées que par la nature. Troisième cause de décadence.

Ce fut la merveille du seizième siècle que cette monarchie espagnole si rapidement formée et qui menaça d'être la monarchie universelle; mais l'Europe ne pouvait être qu'accidentellement dominée par cette péninsule, qui est plus africaine qu'européenne, et qui n'entre en contact avec l'Occident que par la France. Sous Charles-Quint, la monarchie espagnole avait perdu la couronne impériale et ses prétentions sur l'Allemagne; sous Philippe II et Philippe III, les Pays-Bas du nord; sous Philippe IV, le Portugal, le Roussillon, l'Artois; sous Charles II, la Flandre, le Hainaut, la Franche-Comté : à chaque règne, elle se défaisait d'une province pour se rendre

(1) Mignet, Négociations relatives à la succession d'Espagne, préf., p. 12.

plus solide, elle effectuait un mouvement de retraite qui devait finir par ne lui laisser que la péninsule. Sous Charles II, l'Espagne était réduite de vingt millions d'habitants à six millions; elle avait pour toute armée vingt mille mauvais soldats; elle était obligée, pour communiquer avec ses colonies, d'emprunter des vaisseaux à Gênes; pour défendre ses Pays-Bas contre la France, d'y mettre des garnisons hollandaises; pour garder son Milanais, d'emprunter des soldats à l'empereur. La maîtresse des mines du Potosi ouvrait des emprunts et ne trouvait pas un ducat de crédit; cent soixante mille étrangers exploitaient le commerce, les finances, les emplois de l'Espagne; l'agriculture y était anéantie par la fuite des Maures, la *mesta*, le clergé, les majorats. Pas un écrivain, pas un penseur, pas un homme d'État; la faim et les moines s'étendaient comme une lèpre sur tout le pays. « La mort avait pénétré partout: dans la nation, par la ruine de ses libertés; dans le gouvernement, par la destruction de sa marine, de ses armées, de ses finances; dans la propriété, par la cessation du travail, les substitutions et la main morte; dans la population, par l'inaction et la pauvreté. Elle atteignit aussi la dynastie par l'impuissance. Jamais la décadence d'une famille n'a été plus marquée qu'en Espagne. Charles-Quint avait été général et roi: Philippe II n'avait été que roi; Philippe III et Philippe IV n'avaient pas même été rois; Charles II ne fut pas même homme. Il fallait donc que le continent vînt de nouveau à l'aide de l'Espagne, et que l'esprit européen, s'y introduisant à la suite d'une dynastie nouvelle, l'animât et la fît sortir de l'immobilité péninsulaire où elle était retombée [1]. » Ce n'était plus de l'Allemagne que le mouvement devait lui venir; c'était de la France, non-seulement parce que sa position géographique semble la destiner à ne se mouvoir que dans la sphère de ce pays, mais encore parce que la lutte que la France et l'Espagne se faisaient depuis deux siècles devait finir par l'établissement de la dynastie du pays le plus fort dans le pays le plus faible: assujettissement déguisé que Philippe II avait tenté, que Louis XIV devait accomplir. Le peuple qui a toujours été en lutte et en contact avec le continent, dont le caractère est le plus sociable et l'intelligence la plus accessible à toutes les idées, devait l'emporter sur le peuple isolé qui

(1) Mignet, préf., p. 32.

n'a jamais été le chemin des nations, et qui ne peut se maintenir au courant de la civilisation que par la conquête étrangère ou des mariages dynastiques.

Faire entrer l'Espagne dans le système politique de la France avait été la pensée capitale de Richelieu et de Mazarin, celle que Louis XIV avait suivie, dans le commencement de son règne, avec autant d'habileté que de bonheur. Mais, pendant trente ans, le grand roi l'avait négligée ; il s'était jeté, au gré de sa vengeance et de ses idées de royauté absolue et catholique, tantôt sur les Provinces-Unies, tantôt sur l'Allemagne ; et maintenant qu'il voulait reprendre cette pensée, il trouvait toute l'Europe changée, et changée par ses fautes. Il n'avait plus d'alliés ; en haine de quelques villes usurpées, il avait subi deux coalitions ; enfin son royaume était dans une situation désastreuse au moment où il faudrait peut-être engager une guerre universelle pour revendiquer toute la monarchie espagnole.

§ II. Prétendants a la succession d'Espagne. — Traité de partage. — Testament de Charles II. — Charles II avait épousé en premières noces Marie d'Orléans, nièce de Louis XIV, princesse qui prit sur lui le plus grand ascendant, et qui mourut en 1689, empoisonnée, dit-on, par la faction autrichienne ; il épousa en secondes noces une princesse de Bavière-Neubourg. De ces deux mariages il n'avait pas d'enfants ; et le malheureux roi, vieillard à trente-neuf ans, traînait une vie agonisante, au milieu des intrigues ardentes qui se croisaient autour de son lit de mort pour sa succession. Tous les princes qui s'étaient unis à la famille d'Espagne par des mariages revendiquaient son héritage sans que personne songeât à consulter le peuple espagnol ; « comme si, disait Fénelon, une nation appartenoit à une fille ainsi qu'un pré ou une vigne ; comme si une nation étoit une dot [1]. »

Philippe III avait marié sa fille aînée à Louis XIII, sa fille cadette à l'empereur Ferdinand III. La première avait eu pour fils Louis XIV, la deuxième l'empereur Léopold. Philippe IV avait marié sa fille aînée à Louis XIV, sa fille cadette à Léopold. La première avait eu pour fils le Dauphin, lequel avait trois fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry ; la deuxième avait eu

(1) Œuvres. t. III, p. 585.

une fille, mariée à l'électeur de Bavière, laquelle avait un fils. Philippe III et Philippe IV, en mariant leurs filles aînées à Louis XIII et à Louis XIV, avaient exigé d'elles des renonciations; ls n'en avaient pas exigé de leurs filles cadettes. D'après cela, voici quels etaient les prétendants : 1° le Dauphin, comme arrière-petit-fils de Philippe III, comme petit-fils de Philippe IV; 2° Léopold, comme petit-fils de Philippe III, et, en faisant passer son droit à son fils cadet, l'archiduc Charles, qu'il avait eu d'un second mariage; 3° le prince de Bavière, comme arrière-petit-fils de Philippe IV. Si l'on n'admettait pas les renonciations des épouses de Louis XIII et de Louis XIV, le droit de la maison de Bourbon était évidemment et doublement bon ; si l'on admettait les renonciations, le droit du prince de Bavière était meilleur que celui de Léopold ou de son fils Charles. Mais Léopold avait pour lui le nom d'Autriche, l'union constante des deux branches autrichiennes, la haine constante de ces deux branches contre la maison de Bourbon.

Toute l'Europe devait désirer que la succession ne revînt ni à l'Autriche ni à la France, mais plutôt au prince de Bavière, enfant de cinq ans. C'était aussi le vœu des Espagnols, qui voulaient surtout que le faisceau des États de leur grande monarchie ne fût pas rompu. Charles II fit un testament secret [1695], par lequel il instituait le jeune prince son héritier universel; mais la reine d'Espagne était toute dévouée à l'empereur : elle parvint à faire déchirer ce testament, et Léopold offrit d'envoyer une armée en Catalogne contre les Français (la guerre de la ligue d'Augsbourg durait encore), si le roi voulait accueillir l'archiduc à Madrid et le reconnaître pour son héritier. Charles, quoiqu'il penchât vivement pour l'Autriche, hésita : Léopold n'envoya pas de secours en Catalogne ; mais il n'en parut pas moins certain que l'archiduc hériterait de toute la monarchie; on croit même qu'un testament secret fut signé en sa faveur ; enfin ses droits à la succession d'Espagne furent reconnus par tous les alliés de l'empereur, et principalement par Guillaume.

En présence de telles intrigues, Louis XIV n'avait nul espoir de faire réussir ses prétentions ; son ambassadeur à Madrid, le marquis d'Harcourt, n'avait pu même obtenir une audience du roi ; la cour d'Espagne semblait animée d'un sentiment très-vif d'hostilité contre la France. Alors il s'adressa à Guillaume III, devenu, depuis la paix de Ryswick, l'arbitre de l'Europe, et il

lui proposa un partage de la monarchie espagnole entre les trois prétendants, comme l'unique moyen de conserver l'équilibre européen. Guillaume adopta cette idée, et un traité fut conclu à la Haye [1698, 11 oct.], entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, pour le partage de la monarchie espagnole. Le Dauphin devait avoir Naples, la Sicile, les présides de Toscane, le Guipuzcoa, lesquelles possessions seraient réunies à la couronne de France; l'archiduc Charles aurait eu le Milanais, et le prince de Bavière tout le reste de la monarchie. Les trois partageants devaient s'engager à rejeter toute disposition testamentaire faite par le roi d'Espagne en faveur de l'un d'eux, pour s'en tenir au partage.

Ce traité était avantageux pour la France, qui aurait vu avec plaisir le trône d'Espagne et les Pays-Bas occupés par une maison naturellement rivale de l'Autriche, qui d'ailleurs aurait obtenu une entrée dans la Péninsule par le Guipuzcoa, et dans l'Italie par Naples et la Toscane. L'électeur de Bavière y accéda; l'empereur le refusa. Quant à Charles II, il fut indigné de voir les étrangers partager sa monarchie de son vivant; et, revenant à ses premières idées, il déclara le prince de Bavière son héritier universel. Mais cet enfant mourut quelques mois après [1699, 6 févr.], et le testament de Charles, ainsi que le traité de partage, se trouvèrent annulés.

Louis fut très-chagrin de cette mort, dont on accusa la cour d'Autriche; il était convaincu que Charles II ferait un nouveau testament en faveur de l'archiduc, et, étant décidé à ne pas abandonner ses droits, il se voyait obligé de faire la guerre pour arracher une partie de la succession. Il chercha donc à couper la difficulté par un nouveau traité de partage.

Ces traités de partage excitaient la colère des Espagnols, qui regardaient comme un déshonneur le démembrement de leur monarchie. Le seul moyen de l'empêcher, pensaient-ils, était de faire donner la succession totale, soit à un prince autrichien, soit à un Bourbon ; or, la France était infiniment plus capable que l'Autriche de maintenir le faisceau de la monarchie : elle était forte, unie, gouvernée par un grand roi ; elle touchait de tous côtés les possessions espagnoles; elle avait résisté seule à toute l'Europe : en joignant ses forces à celles de l'Espagne, elle vaincrait facilement l'Autriche ; tandis que si l'on prenait un prince autrichien, un démembrement était inévitable, puis-

qu'on ne pouvait douter que Louis XIV ne parvînt à conquérir au moins les Pays-Bas ou le Milanais. Sous l'influence de ces idées, il se forma dans la noblesse, le clergé, le peuple d'Espagne, un parti résolu à sauver l'intégrité de la monarchie en faisant tomber la succession à un Bourbon, mais sous la condition que les deux couronnes de France et d'Espagne ne seraient jamais réunies sur une même tête. On rentrait ainsi dans l'esprit des renonciations imposées dans ce but unique aux épouses de Louis XIII et de Louis XIV.

Le marquis d'Harcourt fut consulté par les seigneurs espagnols pour savoir si Louis accepterait un testament fait en faveur du duc d'Anjou, deuxième fils du Dauphin ; mais le roi lui interdit toute démarche à cet égard, persuadé que jamais Charles II ne consentirait à déshériter sa maison en faveur d'un Bourbon ; il ne songea qu'à un nouveau traité de partage et parvint à le conclure [1] [1700, 13 mai]. Par ce traité, on ajoutait à la part de la France la Lorraine, qu'on échangeait contre le Milanais, donné au duc Léopold ; l'archiduc avait l'Espagne, les Pays-Bas et les Indes.

Ce deuxième partage était moins avantageux que le premier. Depuis deux siècles, la France se voyait enveloppée de tous côtés par la puissance autrichienne ; et c'était pour se débarrasser des dangers perpétuels de cette situation que, depuis François Ier, elle avait combattu. Quand elle voulait agir devant soi, sur sa frontière orientale, là où elle est en contact avec le centre de l'Europe, là où forcément a lieu son action ordinaire, elle se trouvait entravée par ses derrières, arrêtée sur les Pyrénées, comprimée dans son élan par l'Espagne. C'était cette fatale nécessité de garantir toujours sa frontière du sud-ouest qui l'avait empêchée d'atteindre ses limites naturelles du Rhin et des Alpes : il fallait à tout prix se débarrasser de ce danger, si grandement, si perpétuellement inquiétant ; il fallait n'avoir plus l'Autriche à combattre que devant soi ; il fallait à jamais assurer nos derrières en faisant entrer l'Espagne dans le système politique français et peser dorénavant sur le Rhin, aux Pays-Bas, sur les Alpes, avec les forces totales de la France, et même avec les forces tirées de l'Espagne, devenue ainsi notre satellite naturel et obligé. Le deuxième partage était contraire à cette politique : par lui

(1) Torcy, t. I, p. 25 à 75.

la France trouvait encore l'Autriche sur les Pyrénées, et les possessions d'Italie ne compensaient pas ce désavantage; car ces possessions étaient si précaires, que Louis négocia pour échanger Naples et la Sicile contre Nice et la Savoie. Quant à la Lorraine, c'était une province démantelée, qu'on occupait à volonté, qui, habituée depuis cinquante ans à la domination française, était française de mœurs et de position.

Cependant Louis XIV avait tant de désir d'obtenir sans guerre une partie de la succession espagnole, qu'il s'efforça de faire réussir ce partage. Mais l'empereur le rejeta en disant que l'archiduc ne serait « qu'un roi tenu en cage par la France; » il se croyait toujours sûr d'obtenir la succession totale; et néanmoins, revenant sur son refus, il proposa d'accorder à son fils le Milanais, en échange des Pays-Bas et des Indes. Louis aurait accédé à cet échange si, par là, il n'eût mis inévitablement contre lui l'Angleterre et la Hollande, qui voulaient par-dessus tout empêcher la France de posséder les Pays-Bas; il ménageait avec un soin extrême l'alliance de ces deux puissances, persuadé qu'en voyant son accord avec elles, l'empereur céderait, et que, s'il ne cédait pas, on aurait bon marché de lui dans une guerre où l'âme de la ligue d'Augsbourg serait l'alliée de la France. Il refusa donc l'échange, malgré les sollicitations de son ambassadeur à Vienne, le marquis de Villars : « Une véritable union, dit celui-ci, était plus sincèrement désirée par l'empereur qu'on ne voulait se le persuader en France; mais le roi n'avait jamais compté que l'empereur voulût de bonne foi partager avec lui la monarchie d'Espagne, et l'empereur pensait la même chose du roi [1]. »

La nouvelle du deuxième partage avait causé une grande rumeur en Espagne; Charles II en fit ses plaintes à toute l'Europe; d'Harcourt quitta Madrid, par crainte du ressentiment des Espagnols, et s'en alla prendre le commandement d'une armée de quarante mille hommes que le roi préparait sur les Pyrénées; les provinces de l'ancienne couronne d'Aragon (Aragon, Catalogne, Valence) projetèrent de se séparer de la Castille, dont elles avaient toujours détesté la domination, et de se donner un souverain particulier. En présence de ces menaces de démembrement venant de l'extérieur et de l'intérieur, le parti français

[1] Villars, t. I, p. 512-513.

grandit et devint le parti national. Le cardinal Porto-Carrero, principal ministre de Charles II, « le sollicitait d'assembler les états du royaume pour décider sûrement et valablement un point si important [1]. » C'était, en effet, le cas, ou jamais, de laisser à un peuple la liberté de se choisir un souverain ; mais le chétif roi, imbu de toutes les idées du pouvoir absolu, se croyait pleinement en droit de disposer d'une nation comme de sa propriété ; il resta ballotté, inquiet, tiraillé par mille intrigues, inclinant toujours pour l'Autriche, malgré de misérables brouilleries d'étiquette survenues entre lui et l'empereur : il invitait même l'archiduc à venir en Espagne. Le parti français luttait contre cette passion du roi pour sa maison : il parvint à écarter la reine et le parti allemand ; enfin le conseil de Castille déclara à Charles II qu'il fallait sacrifier ses préjugés de famille à l'intérêt national, et que l'unique moyen de conserver la monarchie espagnole était de faire un testament en faveur du duc d'Anjou. Le malheureux roi résista encore, et, sentant sa conscience alarmée, consulta le pape. Innocent XI, de l'avis de ses cardinaux, lui répondit que les rois n'appartenaient pas à leurs familles, mais à leurs peuples, et que les lois d'Espagne, ainsi que le bien de la chrétienté, exigeaient qu'il donnât la préférence à la maison de Bourbon. Alors Charles fit un testament [1700, 2 oct.] par lequel, reconnaissant que les renonciations de ses tante et sœur n'avaient eu pour fondement que d'empêcher la réunion des royaumes d'Espagne et de France, il appelait à lui succéder le duc d'Anjou, sous condition qu'il renoncerait, pour lui et ses héritiers, à tous ses droits sur la couronne de France. En cas de refus, l'archiduc Charles était substitué au duc d'Anjou. Vingt-huit jours après avoir signé, avec une profonde répugnance, cet acte qui déshéritait sa maison, Charles mourut [1700, 1er nov.].

§ III. Louis accepte le testament pour le duc d'Anjou. — Le testament reçut dans tous les États de la monarchie espagnole une pleine approbation, et la junte de régence en envoya copie à Louis XIV, en l'invitant à donner des ordres, au nom de son petit-fils, aux vice-rois, gouverneurs, ministres et officiers de toute la monarchie. Le roi regretta le mouvement qu'il s'était donné pour le traité de partage, traité qu'il n'aurait pas fait s'il

(1) Torcy, t. 1, p. 25.

eût mieux connu les dispositions de la cour d'Espagne. Cependant il pensa d'abord à refuser le testament, persuadé que son acceptation engendrerait une guerre universelle que la France n'était pas alors en état de soutenir; et il soumit cette grave question à un conseil extraordinaire, composé du Dauphin, du chancelier Pontchartrain [1], du duc de Beauvilliers [2] et du marquis de Torcy. Beauvilliers se prononça pour le partage, en se fondant sur la détresse de la France; le chancelier et Torcy furent pour le testament. Le chancelier prétendait que, dans le traité de partage, « on ne pouvait méconnaître l'inimitié de tant d'années de l'habile main qui l'avait dressé pour nous donner des noms sans nous donner des choses, ou plutôt des choses impossibles à conserver. Si l'on refusait le testament, dit Torcy, l'on perdrait tout droit même à une partie de la succession, puisque dans ce cas l'archiduc se trouvait substitué au duc d'Anjou; il faudrait donc conquérir cette partie sur les Autrichiens, qui en deviendraient les possesseurs légitimes, aidés des Espagnols qui défendraient avec ardeur l'intégrité de leur monarchie; il ne fallait nullement compter sur l'alliance des Hollandais et des Anglais, Guillaume n'ayant fait le traité de partage qu'avec répugnance, et ce traité n'ayant pas été ratifié par le parlement d'Angleterre; enfin, comme on n'avait pas le choix entre la guerre et la paix, mais entre la guerre et la guerre, il valait mieux la faire pour le tout avec droit que pour une partie sans droit et sans plus de chances d'apaiser les haines de l'Europe. »

Le Dauphin parla dans le même sens. Louis se retira, trouva madame de Maintenon du même avis, et resta néanmoins trois jours à prendre une décision. Enfin il déclara à l'ambassadeur d'Espagne qu'il acceptait le testament, et il présenta le duc d'Anjou à sa cour comme roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V : « Soyez bon Espagnol, dit-il à son petit-fils; c'est maintenant votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations et conserver la paix à l'Europe. » C'était une résolution pleine de périls que l'acceptation de la monarchie espagnole pour un

(1) Il avait quitté les finances en 1699, pour succéder au chancelier Boucherat.

(2) Saint-Aignan, gouverneur du duc de Bourgogne, réputé l'homme le plus vertueux de la cour. C'était l'ami intime de Fénelon, et le seul grand seigneur que le roi eût admis dans son conseil.

Bourbon, mais aussi une résolution pleine de grandeur, et, on ne le saurait dire trop haut, malgré les malheurs dont elle fut suivie, une résolution nationale. Sans doute elle fut inspirée à Louis par l'ambition de voir son petit-fils sur le trône de Charles-Quint, mais elle fut inspirée aussi par la grande pensée politique qui dominait le cabinet français depuis le règne de Henri IV : la prépondérance exercée d'abord par l'Espagne sur la France, prépondérance successivement secouée, entamée et annulée, était définitivement retournée par la France contre l'Espagne. Cet immense changement fut résumé dans ce mot profond, magnifique, et dont la vérité n'a pas encore reçu toute son extension, ce mot de Louis XIV à son petit-fils en se séparant de lui : *Il n'y a plus de Pyrénées !* « Ainsi, après deux cents ans de guerres et de négociations pour quelques frontières des États espagnols, la maison de France eut d'un trait de plume la monarchie entière, sans traités, sans intrigues, sans même avoir eu l'espoir de cette succession [1]. » « Qu'auroient dit Ferdinand et Isabelle, Charles V et Philippe II, qui ont voulu envahir la France à tant de différentes reprises, de voir un fils de France devenir roi d'Espagne par le testament du dernier de leur sang, sans une amorce tirée de notre part, à l'insu du roi, à son extrême surprise et de tous ses ministres, et qui n'eut que l'embarras de se déterminer et la peine d'accepter [2] ? »

§ IV. CRAINTES ET PROJETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES. — Les puissances étrangères furent saisies de stupeur à la nouvelle du testament de Charles II et de l'acceptation de Louis XIV. Elles pensèrent que l'orgueilleux roi avait trompé toute l'Europe par ses propositions de partage; qu'il n'avait obtenu le testament que par une longue fourberie; qu'il n'exécuterait pas la clause de la séparation des deux couronnes, et que tant qu'il vivrait Philippe V serait son vassal. « Les royaumes de France et d'Espagne, écrivait l'empereur, ne doivent plus être regardés que comme un seul et même royaume; et les Français et les Espagnols, ainsi unis, deviendront en peu de temps si formidables, qu'ils pourraient aisément soumettre toute l'Europe à leur domination et empire. » C'était donc la monarchie universelle qui se trouvait établie, la monarchie de Charles-Quint, plus re-

(1) Siècle de Louis XIV, ch. 17.
(2) Saint-Simon, t. III, p. 49.

doutable encore par la continuité des États. La France allait, sans inquiétude sur ses derrières, peser de toutes ses forces sur le Rhin ; elle allait avoir pour satellites l'Espagne et l'Italie ; elle allait réunir de fait ces Pays-Bas tant convoités, et menacer, en rouvrant le port d'Anvers, Amsterdam et Londres ; ses vaisseaux allaient dominer du golfe de Tarente aux bouches de l'Escaut, et jeter les produits français en Amérique et dans l'Inde !

Louis chercha à démontrer à toute l'Europe, principalement à l'Angleterre et à la Hollande, que l'acceptation du testament était un acte de nécessité, une violation forcée de ses engagements pour assurer la paix du monde ; que le traité de partage eût été la guerre, puisque l'empereur refusait de l'accepter, et que les sujets de la monarchie espagnole ne voulaient pas être divisés ; que la conservation intégrale de la monarchie au profit d'un Bourbon, qui deviendrait bientôt étranger à sa famille, était moins opposée à l'équilibre de l'Europe que la réunion à la France des Deux-Siciles, de la Lorraine et du Guipuzcoa.

Ces explications furent accueillies avec une bienveillance apparente par tous les souverains, excepté par l'empereur, qui se prépara sur-le-champ à commencer la guerre ; mais peut-être cet ennemi serait-il resté isolé si Louis n'eût démenti les explications qu'il venait de donner, et justifié les craintes de l'Europe par un acte de mauvaise foi qui violait la base même du testament de Charles II.

Le nouveau roi d'Espagne, jeune prince de dix-sept ans, caractère triste, intelligence médiocre, ayant reçu une éducation rétrécie et étrangère à la politique, était parti [1700, 4 déc.] pour aller prendre possession de ses États. Il reçut, à son arrivée à Madrid, des lettres patentes qui furent enregistrées au parlement de Paris [1701, 3 févr.], par lesquelles Louis reconnaissait sa capacité à succéder à la couronne de France en cas d'extinction de la ligne directe, à son degré, et quoiqu'il fût souverain d'un autre royaume [1]. Cet acte odieux semblait un défi porté à tous les ennemis de la France ; mais tout le monde répugnait à la guerre, prévoyant bien qu'elle serait la plus terrible qu'on eût vue. D'ailleurs Philippe V avait été reçu à Madrid avec un véritable enthousiasme ; il avait été proclamé dans les Pays-Bas, à Milan, à Naples, en Amérique, sans obstacle ; il avait été re-

(1) Mém. de Lamberty, t. I, p. 388.

connu par presque tous les États européens. La position de Louis XIV semblait donc formidable; la France dominait par elle-même ou par ses alliés, de la mer du Nord à la Méditerranée, d'Anvers à Tarente et à Gibraltar; l'empire des Bourbons, formé tout d'une pièce, comprenait toute l'Europe méridionale: il avait sa tête sur l'Escaut, ses pieds en Afrique, sa main en Amérique. Le vieux roi se sentait renaître, il se contemplait dans sa grandeur nouvelle, dans son rôle de Charlemagne; son soleil s'était splendidement dégagé de l'obscurcissement de Ryswick; « le dix-huitième siècle s'ouvroit par un comble de gloire et de prospérités inouïes [1]. »

Les puissances qui avaient fait une coalition contre la France pour trois ou quatre villes usurpées, frémissaient de haine et de jalousie, se regardaient entre elles, parlaient tout bas de refaire la grande ligue. Nul n'y était plus disposé que Guillaume, qui se croyait joué par Louis XIV et voyait avec désespoir l'agrandissement gigantesque de « l'insolente nation » qu'il avait cru réduire; il trouvait d'ailleurs dans une guerre contre la France une voie de salut pour lui-même. Grâce à l'ascendant qu'il exerçait sur les Provinces-Unies, aux craintes qu'il leur inspira sur les projets de la France, les états généraux firent sourdement des apprêts de guerre. Mais il n'obtint pas la même docilité de l'Angleterre: le pouvoir des whigs, qui n'avait pour soutien que la guerre contre Louis XIV, avait été ébranlé par la paix, et les torys semblaient sur le point de revenir au ministère. Le parlement refusait au roi des subsides, l'avait forcé de licencier son armée, et le persécutait à tel point qu'il songea plusieurs fois à abdiquer la couronne. Guillaume était haï des whigs, qui voulaient restreindre, au profit de l'aristocratie, la prérogative royale; haï des torys, qui détestaient en lui la révolution même; haï des jacobites, qui s'agitaient avec tant de violence que si Jacques II, comptant uniquement sur la Providence, n'eût refusé d'entrer dans leurs intrigues, une commotion nouvelle aurait restauré les Stuarts. Il fallut donc qu'il dévorât sa haine et cachât des projets auxquels Louis aurait pu répondre en le renversant du trône. Il fit seulement des plaintes sur la violation du traité de partage; il excita la nation anglaise à conserver la position d'arbitre du continent qu'elle avait ac-

[1] Saint-Simon, t. III.

quise par la dernière guerre; puis il se consolida lui-meme en faisant écarter solennellement de la succession d'Angleterre tous les héritiers catholiques et en faisant appeler pour succéder à Anne Stuart, si elle mourait sans enfants, une princesse protestante, Sophie, duchesse de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier par sa mère, laquelle avait épousé Frédéric V, électeur palatin et roi de Bohême. Après cela, il attendit que l'orgueil et les fausses mesures de Louis XIV lui fournissent les moyens de renouer la coalition.

§ V. Occupation des Pays-Bas par les Français. — Alliances de Louis XIV avec les électeurs de Bavière et de Cologne, le duc de Savoie, le roi de Portugal. — Depuis le traité de Ryswick, les principales places de la Belgique étaient occupées par des garnisons hollandaises, l'Espagne étant incapable de défendre elle-même cette province contre l'agression de la France; et Charles II avait donné à ce pays l'électeur de Bavière pour gouverneur. Louis se fit secrètement autoriser par Philippe V à remplacer les garnisons hollandaises par des garnisons françaises; il se mit d'accord avec l'électeur; et tout à coup vingt mille hommes, entrant dans les Pays-Bas [1701, 20 févr.], surprirent les Hollandais et s'emparèrent des places sans coup férir. Cette mesure remplit les Provinces-Unies d'indignation : c'était une violation complète du traité de Ryswick, et Guillaume éveilla l'Angleterre en lui montrant les Français qui allaient menacer Londres de leurs ports d'Ostende et d'Anvers. On négocia. Les Provinces-Unies reconnurent Philippe V; Louis renvoya les garnisons hollandaises sans condition : modération intempestive, qui rendit à la république l'armée sans laquelle elle n'eût pu commencer la guerre. Aussitôt l'Angleterre et la Hollande lui demandèrent [1701, 22 mars] « que la France donnât satisfaction à l'empereur sur la succession espagnole, que les troupes françaises sortissent des Pays-Bas, que les places de Belgique fussent occupées par des garnisons hollandaises pour former barrière contre la France, que Nieuport et Ostende fussent livrées à l'Angleterre, que le roi d'Espagne ouvrît ses colonies au commerce des Anglais et des Hollandais. » Le roi répondit qu'il ne pouvait donner d'autres garanties que celles qui étaient stipulées dans le traité de Ryswick. Guillaume n'avait fait ces propositions que pour avoir un refus et précipiter l'Angleterre dans une guerre qu'elle redoutait. En effet, sur la

demande des Provinces-Unies, le parlement fut entraîné et décida que le roi serait mis en état d'aider ses alliés dans la guerre projetée « pour la cause des libertés de l'Europe. » Quant à la Hollande, elle s'allia avec les électeurs palatin, de Brandebourg, de Hanovre, et s'assura, grâce à son argent, de cinquante mille auxiliaires.

Louis XIV, voyant l'orage se former, chercha à le conjurer par ses négociations. L'ennemi déclaré de la France était l'empereur : il fallait donc chercher d'abord des alliances dans l'Empire. On traita avec l'électeur de Bavière, en lui donnant le gouvernement héréditaire des Pays-Bas ; mesure sage, mais qu'il aurait fallu compléter par une cession absolue : la France se serait consolée de ne pouvoir réunir ces provinces en les confiant à un prince naturellement ennemi de l'Autriche, lequel devenait nécessairement l'allié ou même le vassal de la France. L'électeur de Cologne, frère de l'électeur de Bavière, encore bien que ce fût ce même Clément, élu en 1687 contre le gré de Louis XIV, suivit la politique de ses prédécesseurs, et reçut les Français dans ses villes du Rhin et dans l'évêché de Liége. Les électeurs de Mayence, de Trèves et de Saxe déclarèrent qu'ils voulaient rester neutres, ainsi que les cercles de Bavière, de Souabe et de Franconie, qui firent avec l'électeur de Bavière un traité de défense mutuelle. Il n'y eut que les princes palatin, de Hanovre et de Brandebourg qui se prononcèrent formellement pour l'empereur : le premier y était poussé par ses vieilles inimitiés contre la France ; le second avait obtenu de Léopold, pour prix de son alliance, l'érection de son duché en neuvième électorat, création qui, ayant été faite sans l'assentiment de la diète, éprouvait en Allemagne une vive opposition ; enfin le troisième, résolu à se déclarer lui-même roi de Prusse, avait reçu de l'empereur la promesse d'être reconnu en cette qualité moyennant un secours de dix mille hommes ; et en effet, le 18 janvier 1701, Frédéric III se fit couronner roi à Kœnigsberg. Léopold ne vit pas la portée de cette royauté protestante et militaire créée au nord de l'Allemagne, qui devait refouler l'influence autrichienne au midi, devenir une des grandes puissances de l'Europe, en se plaçant comme centre et appui des petits États du Nord, et donner, pour ainsi dire, au protestantisme son empereur. « Il faudrait pendre, disait le prince Eugène, les ministres qui ont donné un tel conseil à Léopold.

Mais depuis la paix de Westphalie, les Allemands ne savent ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils sont. »

Louis, assuré sur sa frontière orientale par des alliances ou des neutralités qui lui donnaient près de la moitié de l'Allemagne, chercha à fermer à ses ennemis les deux péninsules que le testament avait attachées à la France : l'Espagne aux Anglais, l'Italie aux Allemands. C'étaient le Portugal et le Piémont qui en ouvraient les portes, et leur intérêt évident les poussait, le Portugal vers l'Angleterre, le Piémont vers l'Autriche : le premier ayant à craindre que la nouvelle dynastie d'Espagne ne renouvelât la conquête de Philippe II ; le second, que, cerné par le Milanais et la France, il ne fût absorbé dans la grande monarchie des Bourbons. Cependant la diplomatie française fut si habile que le roi de Portugal et le duc de Savoie entrèrent dans l'alliance de Louis XIV. Le premier ne pouvait secouer le souvenir d'une alliance de soixante ans, qui avait valu au Portugal son indépendance ; le second était nommé généralissime des armées des deux couronnes en Italie, et mariait sa deuxième fille à Philippe V. Mais pour s'assurer ces deux précieux alliés, il aurait fallu faire davantage, et leur donner ce que les ennemis de la France leur offraient pour prix de leur défection : au roi de Portugal, quelques colonies et deux forteresses sur la Guadiana ; au duc de Savoie, le Milanais avec le titre de roi de Lombardie : on aurait empêché l'Angleterre de prendre pied dans la péninsule hispanique, on aurait opposé à l'Autriche une barrière formidable en Italie ; et ces concessions si prudentes, jointes à celle des Pays-Bas, en rassurant l'Europe sur l'ambition de Louis XIV, auraient peut-être empêché la formation de la ligue. Ce prince n'en fit rien, et justifia ainsi l'accusation de prétendre à la monarchie universelle ; le Portugal et le Piémont abandonnèrent promptement l'alliance française, et la France n'éprouva que des revers dans une guerre dont les plus grands dangers auraient pu être évités avec plus de modération et de sagesse.

§ VI. Ligue contre la France. — Mort de Jacques II et de Guillaume III. — Louis, comptant sur l'impuissance et l'hésitation de ses ennemis, croyait n'avoir affaire qu'à l'empereur, avec lequel les hostilités étaient déjà commencées en Italie ; mais pendant ce temps l'implacable Guillaume se démenait avec une activité d'autant plus grande qu'il se voyait atteint d'infirmités précoces et voisin de la tombe. Enfin il parvint à faire si-

gner [1701, 7 sept.] à la Haye, entre lui, l'empereur, les Provinces-Unies, les électeurs palatin, de Brandebourg et de Hanovre, un traité dit de la grande alliance : il avait pour but « de procurer à Sa Majesté Impériale une satisfaction raisonnable touchant la succession d'Espagne ; de recouvrer la Flandre espagnole pour en faire une barrière entre la Hollande et la France ; d'assurer les domaines, provinces, commerce et navigation du roi de la Grande-Bretagne et des états généraux ; d'empêcher efficacement la réunion des deux royaumes de France et d'Espagne sous le même gouvernement, surtout que les Français ne se missent en possession des Indes espagnoles, ni qu'ils pussent jamais y aller sous prétexte de trafic ou tout autre motif semblable ; d'assurer au roi de la Grande-Bretagne et aux états généraux les mêmes priviléges et les mêmes droits de commerce dans les domaines d'Espagne, dont ils jouissaient avant la mort de Charles II ; comme aussi de leur donner la faculté de s'approprier ceux des territoires et villes des Espagnols dans les Indes dont ils pourraient s'emparer. »

Le traité était signé. Les Provinces-Unies, inquiètes de l'occupation des Pays-Bas, qui pouvait porter en trois jours les Français sous Amsterdam, étaient résolues à commencer la guerre ; mais le parlement d'Angleterre, malgré ses engagements précédents, et quoiqu'il fût dominé par les whigs, hésitait à servir les ressentiments d'un roi qu'il détestait, quand une nouvelle faute de Louis XIV détermina la prise d'armes de la coalition. Jacques II était à son lit de mort ; Louis alla le voir [1701, 16 sept.] : par un mouvement de générosité imprudente, et malgré l'opposition de tous ses ministres, il lui dit : « Je prends votre famille sous ma protection ; je traiterai le prince de Galles comme je vous ai traité vous-même, et le considérerai comme roi d'Angleterre. » A la nouvelle de cette déclaration, Guillaume, ravi de l'occasion qui lui était offerte, témoigna la plus grande indignation, rappela de France son ambassadeur, et fit porter contre le prétendant Jacques III un bill de proscription. Louis écrivit qu'en donnant à ce prince le titre de roi il ne cessait pas de reconnaître Guillaume pour souverain de la Grande-Bretagne, qu'il n'avait fait pour lui que ce qu'il faisait pour Jacques II, à qui, même depuis le traité de Ryswick, il avait continué à donner ce titre ; que la plupart des princes d'Europe portaient des titres qui n'étaient que des mots, et les rois

d'Angleterre eux-mêmes, qui prenaient celui de roi de France, etc. Ces raisons furent inutiles : la nation anglaise fut vivement irritée de ce que « le roi de France se donnait un vice-roi en conférant au fils de Jacques II le titre de souverain d'Angleterre, » et le parlement vota d'enthousiasme l'argent et les hommes demandés par Guillaume, en le conjurant de prendre de promptes et efficaces mesures « pour mettre à la raison l'usurpateur de la monarchie espagnole ».

Louis, inquiet de ces dispositions, offrit à la Hollande de retirer ses troupes des Pays-Bas ; on le refusa, et la guerre lui fut déclarée [15 mai 1702]. L'Angleterre devait mettre sur pied quarante mille hommes de terre et deux flottes ; l'empereur, quatre-vingt-dix mille, sans les garnisons ; la Hollande, cent mille. Les cercles d'Allemagne sortirent de leur neutralité, et se mirent à l'envi à la solde des Hollandais : leurs contingents s'élevaient à soixante mille hommes, et l'Empire déclara la guerre à la France. Cette nouvelle ligue, moins vaste que la précédente, était plus redoutable, parce que « la couronne d'Espagne était incapable de se défendre par elle-même, épuisée d'argent, dénuée de troupes et de vaisseaux ; c'était un corps sans âme que la France devait alimenter et soutenir à ses dépens [1]. »

Guillaume ne vit pas l'issue de ses intrigues : « usé avant l'âge par les travaux et les affaires qui firent le tissu de toute sa vie, » il mourut sans laisser de postérité [19 mars 1702]. D'après le règlement de 1689, la couronne passa à la deuxième fille de Jacques II, Anne Stuart, et, grâce à l'excitation causée par l'approche d'une guerre où l'on défendait encore la révolution de 1688, les whigs consolidèrent leur pouvoir, et dominèrent entièrement la reine et le gouvernement. D'ailleurs, l'esprit de Guillaume lui survécut et continua d'animer la coalition : il se perpétua dans trois hommes de génie qu'une haine égale contre la France fit agir comme un seul homme, qui tracèrent leurs plans de campagne et menèrent leurs négociations sans demander avis à personne, qui enfin mirent une admirable unité dans la conduite de toute la guerre. Ces trois hommes étaient : le prince Eugène de Savoie, capitaine de premier ordre, grand homme d'État, qui était maître des conseils de l'empereur plus que l'empereur lui-même ; le duc de Marlborough, chef des whigs, qui

(1) Torcy, t. I.

gouvernait la reine Anne par sa femme et le parlement par ses amis; Heinsius, « la créature la plus confidente de Guillaume, élevé par lui au poste de grand pensionnaire de la Hollande, » première dignité de la république depuis que le stathoudérat se trouvait aboli de fait par la mort de Guillaume.

§ VII. Situation de la France. — Ministère de Chamillard. — En présence d'une ligue « qui avait le nombre pour l'alimenter, l'argent pour la mouvoir, la prévoyance pour la conduire, et le génie militaire pour la faire triompher, » quelle était la situation de la France [1]? Le grand siècle venait de finir. Il n'était pas seulement fini dans le temps, il l'était dans son génie, dans sa fortune, dans ses grands hommes. Il y avait cinquante-sept ans que Louis XIV régnait. Vieilli de corps et d'esprit, il avait perdu sa volonté si ferme, son discernement précieux, son instinct de roi; il vivait retiré, ne connaissant plus les hommes, étant dominé à son insu par le petit cercle qui l'entourait. Vieillard isolé au milieu des générations nouvelles, privé de ses grands contemporains, réduit à remplacer Colbert et Louvois par Chamillard; Turenne, Condé, Luxembourg, par Marsin, Tallard, Villeroy; croyant que son choix donnait du génie, que ses ordres forçaient la victoire, et laissant diriger son choix et inspirer ses ordres par madame de Maintenon, il était arrivé au déclin de sa fortune et au commencement de ses revers [2].

Les finances étaient toujours dans une grande détresse. Deux années de paix n'avaient pas suffi pour réparer les maux de la dernière guerre; les sources nourricières de la puissance de l'État étaient encore taries. Louis venait d'achever l'épuisement du trésor par les fêtes du camp de Compiègne, « camp de Darius, dit Duclos, image de la guerre qui exigea les mêmes dé-

[1] Voici quelques chiffres sur la statistique de la France au moment où nous entrons dans un siècle qui doit terminer l'histoire des Français sous le régime féodal. — Population, 20 millions; clergé et ordres religieux, 300,000; noblesse, 250,000; magistrature, 30,000. Le royaume comptait 112 évêchés, 18 archevêchés, 950 abbayes, 12,400 prieurés; 38 gouvernements de province et 300 gouvernements de ville; 12 parlements, 100 présidiaux, 150 sénéchaussées et bailliages, 900 prévôtés et vigueries, 24 généralités et 250 élections (divisions financières). Le revenu général des terres était d'environ 1,200 millions, dont le clergé avait le dixième, et l'on pensait que le numéraire en circulation s'élevait à 500 millions.

[2] Mignet, Introduction aux documents relatifs à la succession d'Espagne, p. 86 et 88.

penses que la réalité, » et qui obéra les régiments pour vingt ans ([1]). Il continuait à jeter « non des millions, mais des milliards à Marly ; » il voulait détromper les ennemis sur la misère où l'on disait la France réduite ; il croyait que le luxe était un moyen d'alimenter la prospérité publique : « Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup, » disait-il à madame de Maintenon qui lui demandait de l'argent pour les pauvres ([2]). A Pontchartrain, nommé chancelier, avait succédé [1699] un contrôleur des finances d'une admirable probité et plein d'excellentes intentions, mais sans intelligence des affaires : c'était Chamillard, homme de robe, aimé du roi pour sa docilité, sa modestie et plus encore peut-être pour son incapacité qu'il avouait à chaque pas ([3]). Le mal ne s'arrêta pas là. Barbezieux, jeune homme habile, mais tout adonné aux plaisirs, étant venu à mourir [1701], le roi, heureux d'avoir trouvé un homme aussi passif que Chamillard, le chargea encore des affaires de la guerre ; il croyait, en mettant entre les mêmes mains et entre les mains d'un homme qui ne pouvait avoir une pensée par lui-même, la guerre et les finances sans division, donner plus d'unité et de force à son gouvernement, et être plus maître que jamais. Chamillard voulut refuser ; « mais le roi et madame de Maintenon ne cessèrent de le louer, de l'encourager, de s'applaudir d'avoir mis sur de si faibles épaules deux fardeaux dont chacun eût suffi à accabler les plus fortes ([4]). Il est vrai que l'administration seulement de la guerre lui fut confiée, que les plans de campagne furent tracés, non par le ministre, mais par le roi et ses généraux ; mais on ne nomma que des généraux courtisans, « à qui le roi croyoit donner, comme à ses ministres, la capacité avec la patente, et qu'il s'applaudissoit de conduire de son cabinet. » Nul d'entre eux n'osa plus faire un pas sans l'ordre de la cour ; un caractère de timidité extrême présida à toutes les opérations ; on laissa dé-

([1]) Ce camp fut aussi remarquable par les hommages publics que le roi rendit à madame de Maintenon. (Voyez Saint-Simon, t. II.)

([2]) « Mot précieux et terrible, dit J. B. Say, qui montre comment la ruine peut être réduite en principe. »

([3]) La nomination eut pourtant l'approbation générale. « Quand il fut élevé à cette charge, le peuple disoit aux portes des églises : pour cette fois en voilà un bon ! Il aime le peuple. » (Mém. des dames de Saint-Cyr.)

([4]) Saint-Simon, t. III. p. 65.

choir cette vaste machine administrative que Louvois avait créée, cette discipline et ces règles d'avancement qu'il maintenait avec une dureté nécessaire dans une armée où la noblesse était si encline à mettre le désordre. Les troupes furent mal payées, mal armées, les compagnies restèrent incomplètes; les magasins et les hôpitaux manquèrent de tout; on acheta les grades et les croix de Saint-Louis; on vit des enfants à la tête des régiments qui se vendirent à des taux excessifs; l'armée fut envahie par la vénalité, « gangrène, dit Saint-Simon, qui ronge depuis longtemps toutes les parties de l'État; » la noblesse porta dans les camps son luxe, son indiscipline; et même elle n'y parut qu'avec répugnance, parce qu'il lui fallait, disait-elle, « y être un vil peuple en toute égalité, le roi craignant les seigneurs et voulant des garçons de boutique [1]. » « Les Français ont oublié la guerre, disaient les généraux, il semble qu'ils ne veulent plus se servir que du bouclier... On trouve le soldat en bon état, mais point d'officiers; il y a des régiments entiers qui ne sont commandés que par un lieutenant [2]. »

§ VIII. Campagnes de Catinat, de Villeroy et de Vendôme en Italie. — Combats de Carpi et de Chiari. — Surprise de Crémone. — Bataille de Luzzara. — Nous avons dit que dès le printemps de 1701, avant que le traité de coalition ne fût conclu, les hostilités avaient commencé en Italie. La situation des Français y était très-avantageuse : outre le duc de Savoie qui donnait passage aux troupes et devait fournir un corps de sept à huit mille hommes, on avait pour allié le duc de Mantoue, qui livra aux troupes françaises ses places de Mantoue et de Casal; on avait obtenu la neutralité des ducs de Modène, de Guastalla, de Parme et de la république de Venise; enfin le pape s'était empressé de reconnaitre Philippe V, de sorte que la domination des Bourbons s'étendait sur toute la péninsule.

Vingt-cinq mille Impériaux s'étaient rassemblés dans le Tyrol sous le commandement du prince Eugène; on envoya contre eux quarante mille hommes commandés, en attendant l'arrivée du duc de Savoie, par Catinat. Celui-ci ayant sous lui

(1) Saint-Simon, t. XIII, p. 58 et 66.

(2) Lettres de Villars, t. II, p. 173. — « Je voudrois, disait en 1710 madame de Maintenon, que nos ennemis craignissent nos généraux autant que je les crains moi-même. Je ne vois que des courtisans et pas un capitaine. » (Lettres, t. III, p. 163.)

le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, avait reçu l'ordre de se porter aux débouchés du Tyrol pour fermer l'entrée de l'Italie aux Impériaux ; mais, soit qu'il ne voulût pas violer le territoire vénitien, soit qu'il fût trahi par Vaudemont, il laissa Eugène descendre l'Adige sans obstacle; et lorsque les troupes impériales se furent avancées sur les terres de la république, il prit position à Rivoli, en garnissant les bords du lac de Garda et en étendant quelques postes jusqu'au Bas-Adige ; il supposait que l'ennemi chercherait à tourner le lac par le nord ou à forcer le fleuve vers Vérone, et il croyait le Bas-Adige suffisamment défendu par les canaux et les marécages. Mais Eugène, après avoir embarrassé son adversaire en menaçant tout l'Adige depuis Roveredo jusqu'à la mer, jeta un pont à Castelbaldo [15 juin 1701], et franchit le fleuve; il rencontra à Carpi, position qui tenait la tête du canal Blanc, un poste de cinq à six mille hommes, le mit en déroute [9 juillet], passa le canal, et remonta l'Adige pour franchir le Mincio. Catinat était tout troublé; la cour lui ordonna de livrer bataille pour sauver cette importante ligne ; mais il se contenta de garder la rivière, en persistant à tenir toute son aile gauche vers Rivoli, où elle faillit être coupée. Ce fut alors que le duc de Savoie arriva avec des renforts; mais ce prince était déjà travaillé par la coalition, qui lui offrait tout ce que le roi de France aurait dû lui donner. Grâce à ses hésitations et au trouble de Catinat, Eugène passa le Mincio [28 juillet], au-dessous de Peschiera, sous les yeux des Français, qui ne firent pas un mouvement pour l'empêcher. Le maréchal, éperdu, rappela toutes ses troupes de Rivoli et du Bas-Adige ; mais au lieu de fermer la route à Eugène, il le laissa se porter sur Desenzano et Lonato, occuper Brescia et menacer le Milanais, qui commença à se remuer à son approche, et il se retira en désordre et avec une lenteur extrême sur le Bas-Oglio. Ses officiers lui représentaient qu'il s'éloignait de l'ennemi et le laissait maître de s'étendre jusqu'au lac de Como : toute l'armée murmurait ; le roi était très-mécontent : en effet, Eugène aurait dû être écrasé dans sa pointe téméraire contre une armée double de la sienne, bien pourvue de tout, ayant des magasins assurés et manœuvrant dans un pays allié ; et néanmoins il avait passé deux grandes rivières et des canaux, tourné des places, fait soixante lieues sans que Catinat eût osé le combattre. Les lettres du

vainqueur de la Marsaille témoignaient une incertitude déplorable, un manque absolu d'idées et la ruine prochaine de l'armée [1]. D'ailleurs la cour n'aimait pas ce général plébéien, qui avait fait son chemin tout seul, qui avait des mœurs austères, des vertus civiques et des opinions philosophiques que les dévots faisaient passer pour de l'incrédulité [2].

On envoya Villeroy pour prendre le commandement de l'armée, et le modeste Catinat se mit sans murmurer sous ses ordres. L'armée avait alors remonté l'Oglio et se trouvait placée derrière le saillant que fait cette rivière depuis le lac d'Iseo jusqu'à Orci-Novi. L'ennemi était sur l'autre rive, ayant son quartier principal à Chiari ; il n'avait osé pousser sa marche téméraire plus avant sans être maître de Mantoue qu'il faisait bloquer, sans être sûr du duc de Savoie, que les hauteurs de Villeroy allaient décider à changer de parti. Dès son arrivée, le nouveau général, avec son orgueil et son imprudence accoutumés, reprit l'offensive : « Je n'ai pas la qualité d'être circonspect, répondit-il aux observations de Catinat, surtout étant plus fort que l'ennemi. » Il repassa l'Oglio et se porta contre Chiari, qu'il croyait abandonné ; mais il y trouva toute l'armée d'Eugène, qui avait été avertie par le traître Amédée [1701, 1er sept.], et il fut repoussé avec perte de cinq à six mille hommes. Cependant il resta au delà de l'Oglio, pour couvrir à la fois le Mantouan et le Milanais, étendant ses postes tout le long de la rivière et forçant Eugène à rester sur la défensive. Il chercha même à réparer l'échec de Chiari ; mais, l'ennemi étant prévenu de tous ses projets, il échoua dans ses tentatives. Alors, inquiet des trahisons du duc de Savoie, qui se retira avec ses troupes au moment où des renforts arrivaient aux Impériaux, il repassa l'Oglio et se plaça sur le Serio, appuyant sa gauche à Bergame, sa droite à Crémone, par laquelle il tenait le cours du Pô et communiquait avec Mantoue. Eugène ne pouvait s'aventurer au delà de l'Oglio en ayant Mantoue sur ses derrières,

(1) Voyez ces lettres dans les Mém. militaires sur la guerre de la Succession, publiés par le général Pelet, t. I, p. 191-385.

(2) « M. Catinat sait son métier, disait madame de Maintenon ; mais il ne connaît pas Dieu, et croit que son orgueilleuse philosophie suffit à tout. Le roi n'aime pas confier ses affaires à des gens sans dévotion. » (Lettre du 3 avril 1703.)

et il voulait assurer son flanc gauche en faisant entrer les ducs de Modène et de Guastalla dans la coalition; il se mit en retraite, passa sur la rive droite du Pô et y prit ses quartiers d'hiver. Villeroy en conçut une pleine sécurité; il s'avança dans le Mantouan et plaça son quartier général à Crémone. Eugène avait des intelligences dans cette ville: il tenta sur elle, avec douze mille hommes, la surprise la plus audacieuse. Son avant-garde pénétra [1702, févr.], pendant la nuit, dans Crémone, et fit Villeroy prisonnier; mais un régiment français, qui se disposait à une revue, donna l'alarme; les soldats, sans généraux et sans ordre, livrèrent dans les rues une bataille acharnée, et Eugène fut obligé de se retirer avec perte de trois mille hommes.

Cette tentative décida l'armée à se replier derrière l'Adda. Alors le siége de Mantoue se trouva resserré; les ducs de Modène et de Guastalla livrèrent leurs places aux Impériaux; Eugène eut ses communications assurées avec le Tyrol. Le duc de Vendôme vint prendre le commandement de l'armée française. C'était un général ignorant, paresseux, d'un cynisme dégoûtant, toujours à table ou au lit, mais qui trouvait des inspirations sur le champ de bataille et qui était aimé des soldats, dont il tolérait les désordres et l'indiscipline. Son début fut très-heureux et lui donna une grande réputation. Philippe V, qui revenait de Naples, où il était allé apaiser une révolte, vint se joindre à lui. L'armée des deux couronnes se montait à cinquante mille hommes; elle reprit l'offensive, passa l'Oglio, chassa l'ennemi de tous les postes du Mantouan, et délivra Mantoue, où le comte de Tessé avait livré, pendant l'hiver, des combats continuels. Eugène se replia derrière le Mincio et s'y fortifia. Vendôme, n'osant l'attaquer, laissa devant lui une partie de ses forces, passa le Pô à Crémone, marcha sur Luzzara, où l'ennemi avait ses magasins, et battit une division impériale à Vittoria, sur le Crostolo. Alors Eugène quitta sa position, accourut sur la rive droite du Pô, et faillit surprendre l'armée française qui assiégeait le château de Luzzara. Un violent combat s'engagea [1702, 15 août], où l'infanterie seule put agir, à cause des digues et des canaux qui coupaient le terrain, et les Impériaux furent repoussés. La perte, de chaque côté, fut de trois à quatre mille hommes. Eugène se retira derrière le Mincio et s'y tint sur la défensive. Les Français occupèrent tout le Modénais.

§ IX. Opérations sur le Rhin. — Bataille de Friedlingen. — Revers dans les Pays-Bas. — Bataille de Vigo. — Dès le printemps de 1701, une armée impériale et une armée française avaient été portées sur le Rhin, mais les hostilités ne commencèrent que l'année suivante. La position des Français était de ce côté aussi avantageuse que sur l'Adige, et l'on en tira aussi peu de profit : l'électeur de Cologne, ayant été mis au ban de l'Empire, leur avait livré ses places ; de plus, un corps de vingt mille hommes, commandé par Tallard, se porta sur la Moselle et occupa l'électorat de Trèves ; enfin l'empereur ayant refusé de reconnaître la neutralité du duc de Lorraine qui voulait éviter à ses sujets les ravages de la guerre, ce même corps de Tallard s'empara des places de cette province.

La nécessité de disperser vingt mille hommes dans les pays de Trèves et de Lorraine réduisit l'armée d'Alsace à vingt-cinq mille combattants. Catinat en vint prendre le commandement ; mais il montra sur le Rhin la même incertitude et la même faiblesse que sur l'Adige, ne s'occupa qu'à faire subsister ses troupes, et laissa le prince de Bade, avec trente mille hommes, passer le fleuve et assiéger Landau. Cette place, où commandait Mélac, résista pendant quatre-vingt-quatre jours de tranchée ouverte ; mais Catinat n'ayant fait aucune tentative pour la délivrer, elle se rendit. Ce grave échec ouvrit l'Alsace : l'ennemi s'empara de Weissembourg, de Lauterbourg, de Haguenau, et ne fut arrêté que par les événements qui se passaient sur le Danube.

L'électeur de Bavière avait déclaré la guerre à l'empereur, envahi la Souabe et surpris Ulm ; il détacha une division dans la forêt Noire pour lier ses opérations à celles de Catinat. A cette nouvelle, le prince de Bade abandonna l'Alsace, passa le Rhin et se porta dans la forêt Noire pour s'opposer à cette jonction. L'électeur, isolé au milieu de l'Allemagne et menacé d'être écrasé entre deux armées, pressa les Français de passer le Rhin. Catinat ne se crut pas en force pour tenter une opération si dangereuse ; mais un de ses lieutenants généraux, le marquis de Villars, proposa à la cour de s'en charger : son plan fut approuvé. Le prince de Bade s'était porté devant Huningue avec vingt-cinq mille hommes : Villars passa le fleuve [1702, 14 oct.], et assaillit l'ennemi près du château de Friedlingen ; son infanterie, qu'il conduisait lui-même, après avoir culbuté

les Impériaux, fut prise tout à coup d'une terreur panique et rétrograda en désordre ; heureusement la cavalerie, conduite par Magnac, rétablit les affaires : le prince Louis fut battu et rejeté dans les montagnes. La jonction des Bavarois et des Français semblait facile : l'électeur était à Biberach ; mais il s'arrêta tout à coup, à cause des négociations qu'il avait entamées avec l'empereur. Ces négociations ayant été sans résultat, et Philippe V ayant fait à son allié la cession absolue des Pays-Bas, l'électeur pressa Villars de le joindre ; mais l'occasion était perdue : le prince Louis avait reçu dix mille hommes de renforts, repris l'offensive et occupé les défilés. Villars remit à l'année suivante sa jonction avec l'électeur et repassa le Rhin. La journée de Friedlingen lui valut le bâton de maréchal et le commandement de toute l'armée ; Catinat fut disgracié. Villars était un général peu instruit, mais très-brave ; plein de vanité, de présomption, de hâblerie, il était aussi d'une imagination féconde, d'une activité extrême, d'une audace heureuse ; aimé des soldats, qu'il entretenait continuellement de la bonne opinion qu'il avait d'eux et de lui-même, il était haï des courtisans, qui ne pouvaient lui pardonner son orgueil, sa cupidité et son ambition.

Sur le Bas-Rhin et sur la Basse-Meuse, les hostilités avaient commencé, dès le mois d'avril, par le siége de Kayserwerth, que Blainville défendit contre les Hollandais pendant deux mois. Boufflers s'avança dans la Gueldre, rejeta l'ennemi sur Xanten et sur Clèves, puis sur Nimègue, où il remporta un avantage considérable [1702, 11 juin]. Mais les opérations restèrent douteuses jusqu'au moment où Marlborough prit le commandement. Ce général passa la Meuse à Grave, et menaça à la fois le Brabant et la Gueldre. Boufflers, indécis, recula ; puis, quand il vit un corps hollandais qui filait vers la Flandre maritime, il craignit d'être coupé du Brabant et se retira sur le Démer. Alors toutes les places de la Meuse se trouvèrent isolées : Vanloo, Stephanswerdt, Ruremonde, Liége se rendirent. Une bataille perdue n'aurait pas eu de plus mauvaises suites : la Gueldre, Clèves, Juliers, le Bas-Rhin et la Basse-Meuse se trouvèrent abandonnés aux ennemis ; enfin l'électeur de Cologne, se voyant isolé dans ses États, ouverts par la prise de Kayserwerth, se retira à Namur.

En définitive, la guerre s'ouvrait d'une manière défavorable

pour la France : les batailles de Luzzara et de Friedlingen n'avaient pas eu de résultat, et l'on avait perdu la ligne de l'Adige, Landau et toutes les places de la Meuse. Les opérations maritimes furent encore moins heureuses.

La flotte alliée, forte de deux cents voiles, dont soixante vaisseaux, et portant douze mille hommes, se dirigea sur Cadix et l'assiégea ; c'était le grand entrepôt du commerce des Indes, et les Anglais et les Hollandais avaient un vif désir de s'en emparer ou de la détruire. Cependant leur attaque échoua ; alors ils se tournèrent contre la flotte des Indes que Château-Renaud venait de conduire dans le port de Vigo : ils débarquèrent [22 oct.] à quelque distance, s'emparèrent des forts qui n'étaient pas gardés et d'où ils foudroyèrent la flotte française, pendant que leurs vaisseaux bloquaient le port. Château-Renaud fit brûler quinze vaisseaux et douze galions ; l'ennemi s'empara de vingt autres bâtiments et fit un butin de 8 millions de piastres. Ce fut un vrai désastre pour la marine espagnole et française. On ne s'en consola pas par le succès qu'obtint Ducasse sur la flotte anglaise de l'amiral Benbow, qui, devant Saint-Domingue, fut battue pendant quatre jours et obligée de revenir en Angleterre.

§ X. CAMPAGNE DE 1703. — VICTOIRES D'ECKEREN, DE HOCHSTETT ET DE SPIRE. — La guerre de siéges et d'escarmouches continua pendant l'hiver, surtout dans le Nord, où Marlborough conserva toute sa supériorité. Il s'empara de Bonn et occupa tout l'électorat de Cologne ; de là il se rabattit sur la Gueldre et le Limbourg, et prit Gueldre, Limbourg et Huy. Ces pertes ne furent pas compensées par une victoire gagnée dans les digues d'Eckeren par Boufflers sur un corps hollandais qui menaçait Anvers [1703, 30 juin] : ce fut un exploit sans portée. Villeroy, qui était opposé à Marlborough, montra pendant toute la campagne une ineptie égale à sa vanité ; et si les ordres de la cour ne l'eussent arrêté, il aurait donné trois ans plus tôt à la France le désastre qui l'a rendu fameux, en acceptant la bataille que son adversaire lui offrait sans cesse.

Les opérations furent plus heureuses sur le Rhin. Villars passa le fleuve avec trente mille hommes, chassa les Impériaux des bords de la Kench, prit la forteresse de Kehl en douze jours, força le prince de Bade [10 mars] à abandonner les défilés de la forêt Noire pour s'enfermer dans les lignes de Stolhofen ; puis

laissant Tallard en observation devant ces lignes, il remonta la Kintzig, traversa la forêt Noire, déboucha à Villingen, sur le Haut-Danube, et se réunit à l'électeur de Bavière à Dutlingen [12 mai]. Ce prince avait eu de grands succès sur les Autrichiens : il les avait battus à Scharding et à Amberg ; il occupait Ratisbonne et se trouvait maître de tous les passages du Danube, d'Ulm à Passau. Villars voulait qu'on profitât de la réunion des armées française et bavaroise pour se porter sur Passau et Lintz, et aller chercher la paix dans Vienne. C'était une grande idée, et dont l'exécution semblait d'autant plus facile que les Hongrois révoltés étaient maîtres de tout le Danube, et faisaient des courses jusqu'à Vienne. L'empereur en fut tellement inquiet, qu'il se proposa d'abandonner sa capitale. Mais l'électeur recula devant ce plan audacieux, et il projeta de conquérir le Tyrol de concert avec Vendôme, en attaquant les Alpes par les deux revers et en écrasant ainsi les Impériaux entre les deux armées. Ce plan fut adopté. Villars resta en Souabe pour tenir tête au prince de Bade, et l'électeur envahit le Tyrol, prit Kufstein et Inspruck, pendant que Vendôme bombardait Trente. Mais alors les deux armées rencontrèrent la population tyrolienne, si attachée à la maison d'Autriche, si dévouée à la défense de ses montagnes, si habile à la guerre de tirailleurs ; elles éprouvèrent de grandes pertes, reculèrent devant les glaciers des Alpes, et furent rappelées, l'une sur le Pô, l'autre sur le Danube, où leurs communications se trouvaient menacées.

Louis XIV, instruit des trahisons du duc de Savoie, chercha à le maintenir dans son alliance en lui promettant d'échanger avec lui la Savoie contre le Milanais ; mais il ne donna pas suite à cette promesse. Alors le duc signa son traité avec l'empereur, qui s'engagea à lui donner le Montferrat et le Novarais. Vendôme reçut l'ordre de désarmer les cinq ou six mille Piémontais qui figuraient dans son armée, et de se porter rapidement contre Amédée, qui allait couper ses communications avec la France [octobre]. Il abandonna donc le Tyrol, fit prisonniers les Piémontais et se dirigea à marches forcées sur le Piémont. Les Autrichiens, qui étaient campés sur la Secchia, voulurent sauver leur nouvel allié : par une marche audacieuse, et que Vendôme ne sut pas empêcher, ils traversèrent les duchés de Modène et de Parme, et arrivèrent dans le Piémont en même temps que les Français. Malgré ce renfort, Vendôme s'empara d'Asti et de

Verceil, et il refoula les alliés sur Verrue, pendant que le duc de la Feuillade s'emparait de la Savoie.

Voici maintenant ce qui avait rappelé l'électeur de Bavière sur le Danube. Deux armées menaçaient ses États : celle du prince de Bade, qui était dans les lignes de Stolhofen ; celle du comte de Styrum, forte de vingt-cinq mille hommes, qui se formait dans la Franconie. La première échappa à Tallard, qui l'observait, se porta rapidement sur le Danube, le passa à Ulm, s'empara d'Augsbourg et menaça Munich. Villars, quoiqu'il eût battu une de ses divisions isolées, n'osa s'opposer à la marche de cette armée et porta son attention sur Styrum, qui menaçait de passer le Danube à Donauwerth pour se joindre au prince de Bade. A ces nouvelles, l'électeur accourut du Tyrol ; Villars se joignit à lui : tous deux firent reculer le prince de Bade, se portèrent au-devant de Styrum et le battirent complétement à Hochstett [1704, 20 sept.]. L'ennemi perdit huit mille hommes, son artillerie, ses bagages, et fut rejeté sur Nuremberg.

Le prince de Bade, en quittant les lignes de Stolhofen, y avait laissé un corps d'armée sous le commandement du comte de Nassau. Tallard, après le départ du prince, fit une diversion sur les places du Rhin, et emporta Vieux-Brisach en treize jours ; puis il assiégea Landau, qui se défendit pendant un mois. Le corps d'armée du comte de Nassau et une division partie de Luxembourg sous les ordres du prince de Hesse-Cassel vinrent au secours de la place. Tallard quitta son camp, alla au-devant de l'ennemi et le rencontra à Spire. La bataille fut très-sanglante : l'infanterie française, après avoir essuyé le feu des Allemands avec une immobilité admirable, décida la victoire par une charge en colonnes serrées à la baïonnette : tout fut enfoncé et taillé en pièces. Les Impériaux perdirent dix mille hommes tués ou pris, et Landau se rendit [14 nov.].

§ XI. **Défections de la Savoie et du Portugal. — Insurrection des Cévennes.** — En résumé, la France était victorieuse de la terrible coalition formée contre elle ; elle semblait avoir trouvé de grands généraux dans Tallard, Vendôme, Villars ; le trône de Philippe V se consolidait. Pour comble, la marine française, sous Duguay-Trouin, Jean Bart, Forbin, Ducasse, Coëtlogon, Saint-Pol, faisait une guerre d'escadres et de corsaires aussi brillante que profitable. Grâce à ces marins intrépides, le commerce ne souffrait nullement de la guerre ; il s'enrichissait

même de nombreuses prises et de ses relations avec les colonies espagnoles. Mais les victoires de Hochstett et de Spire ne compensaient pas deux défections qui ouvraient l'empire de Louis XIV par son double flanc méridional, les défections du duc de Savoie et du roi de Portugal. Celle du duc de Savoie rejetait la ligne d'opérations des Français de l'Adige sur les Alpes, isolait le royaume de Naples et faisait perdre la domination de l'Italie; celle du roi de Portugal, sollicitée par les Anglais, permit de jeter les troupes alliées dans la péninsule hispanique, et replaça, pour ainsi dire, les Pyrénées sur la frontière du Portugal. Le traité de Methwen, par lequel cette défection fut accomplie, fut un chef-d'œuvre d'habileté et eut des conséquences désastreuses pour la France : il était le contrecoup de l'accession des Bourbons au trône d'Espagne ; il donnait à l'Angleterre une part dans la Péninsule; il lui asservissait le Portugal, qui devint, en réalité, l'une de ses colonies.

Non contents de ces deux défections, les alliés fomentèrent en France une guerre civile.

Malgré les ordonnances royales, les dragonnades, la tyrannie des gouverneurs et des intendants, le culte protestant s'était maintenu dans les montagnes et les lieux déserts du Languedoc. Il n'y avait que les riches et les habitants des villes qui eussent abjuré ou émigré ; les pauvres et les habitants des campagnes, moins faciles à persécuter, avaient conservé secrètement leur croyance. Tant que la guerre de la ligue d'Augsbourg avait duré, ils espérèrent que Guillaume III stipulerait quelque condition en leur faveur : le traité de Ryswick les détrompa. Mais lorsqu'ils virent le gouvernement menacé par une coalition nouvelle, ils crurent que c'était « la ruine de Babylone ; » leurs ministres, exaltés jusqu'au délire par la persécution et leur vie d'austérités dans les déserts, animèrent ces montagnards demi-sauvages à la délivrance du peuple de Dieu ; ils bravèrent ouvertement les édits, tinrent publiquement des prêches et prirent les armes. On envoya des troupes, qui dispersèrent les rassemblements et pendirent les ministres. Alors tous les habitants des Cévennes se soulevèrent, chassèrent les soldats, descendirent dans la plaine, incendièrent les églises, tuèrent les prêtres, les receveurs d'impôts, tous les catholiques. Ils se donnèrent des chefs, Laporte, Roland, Cavalier, hommes du peuple exaltés, mystiques, se croyant inspirés, ne parlant que

de miracles, qui organisèrent des bandes de trois à quatre mille hommes, et se mirent en correspondance avec les étrangers. La cour, alarmée de cette guerre civile, qui pouvait faire une diversion favorable à la guerre étrangère, envoya en Languedoc le maréchal de Montrevel avec quatre bataillons, trois régiments de cavalerie et huit régiments de milices que l'intendant Bâville, homme aussi remarquable par ses talents que par ses cruautés, avait fait lever dans les villes. Les évêques prêchèrent une croisade contre les hérétiques; Clément XI accorda indulgence plénière aux catholiques qui s'armeraient. Les haines religieuses reprirent l'ardeur des temps de la Ligue : montagnards et bourgeois se firent une guerre implacable; et les volontaires catholiques connus sous le nom d'*enfants de la Croix*, se souillèrent d'incroyables barbaries.

Les alliés virent avec joie cette insurrection, qui pouvait gagner tout le Midi et qui occupait un maréchal de France avec vingt-cinq mille hommes : une escadre anglaise débarqua en Languedoc des armes et des munitions; les Hollandais envoyèrent des subsides; les calvinistes des Alpes se mirent en communication avec les insurgés. Ces secours enhardirent l'insurrection : les *camisards* (c'était le nom qu'on donnait aux rebelles) se précipitèrent en bandes sauvages sur les troupes régulières, les épouvantèrent par leur furie, et leur tuèrent plusieurs fois sept à huit cents hommes. La guerre prit du développement : les insurgés soulevèrent la noblesse, si ardente et si séditieuse dans le Midi; ils attaquèrent les villes; ils appelèrent à eux les nouveaux convertis qui trahissaient en secret les catholiques. Montrevel n'entendait rien à cette guerre d'escarmouches et de surprises, il était inactif et irrésolu; il passait sans raison de la rigueur à l'indulgence. La cour, inquiète de cette plaie qui s'agrandissait, lui ordonna de tout brûler et dévaster; il recula devant ces ordres barbares : alors on l'accusa de modération, et l'on envoya Villars pour le remplacer.

§ XII. Campagne de 1704. — Batailles de Schellemberg et de Hochstett. — L'archiduc débarque en Espagne. — Prise de Gibraltar. — La défection du Portugal et de la Savoie et l'insurrection des Cévennes changèrent entièrement la situation de Louis XIV, et permirent à la coalition de développer ses plans de campagne.

L'électeur de Bavière et le maréchal de Villars étaient en pleine discorde; les opérations en souffraient. Villars demanda son rappel : le roi l'accorda pour conserver l'alliance précieuse de l'électeur, et envoya pour le remplacer le maréchal de Marsin. L'Allemagne se trouvait encore sous le coup de la victoire de Hochstett. L'électeur en profita pour s'emparer d'Augsbourg, se porter contre Passau et prendre cette ville [1704, 9 janv.]. La terreur se répandit dans Vienne; les insurgés hongrois poussaient leurs bandes jusque dans les faubourgs : l'empereur se prépara à fuir en Moravie. Eugène, Marlborough et Heinsius résolurent de sauver l'Autriche par un coup des plus hardis.

La ligne d'opérations des Français s'étendant de Strasbourg à Passau, il semblait facile de la couper par le milieu et d'écraser l'électeur, dont la coalition avait juré la ruine. Les trois grands généraux des alliés se réunirent pour exécuter ce plan. Louis de Bade reprit l'offensive dans la Franconie; Eugène rassembla les débris battus à Spire et se chargea de la défense des lignes de Stolhofen; Marlborough, qui avait devant lui Villeroy et Boufflers, laissa pour les contenir vingt-cinq mille Hollandais dans un camp près de Maëstricht, et prit sa marche, avec vingt mille hommes, vers le Danube. Il feignit d'abord de se porter sur la Moselle, puis il tourna rapidement sur le Rhin, le passa à Cologne, se réunit, en face de Mayence, aux contingents du Palatinat et du Brandebourg, et passa le Necker à Heilbronn. A la nouvelle de cette marche, Villeroy se jeta à la poursuite du général anglais avec trente mille hommes; Tallard courut d'abord sur la Moselle, puis se rabattit sur la Lauter, se réunit à Villeroy et se disposa à attaquer Stolhofen pour donner secours à l'électeur. Celui-ci, au lieu de se diriger contre Louis de Bade et de l'écraser, se porta sur la rive gauche du Danube, près de Donauwerth, sur le Schellemberg, qu'il fortifia, en attendant l'arrivée de Tallard. Marlborough et Louis de Bade, n'étant pas inquiétés, se réunirent à Ulm [2 juillet] et marchèrent droit sur le Schellemberg, emportèrent la position et rejetèrent les Bavarois sur la rive droite du Danube. Ce combat sanglant, où ceux-ci perdirent huit mille hommes et les alliés six mille, livra le passage du Lech et ouvrit la Bavière, qui fut ravagée aussi impitoyablement que l'avait été jadis le Palatinat. Les vaincus se placèrent à Augsbourg et s'y fortifièrent, résolus à attendre Tallard pour reprendre l'offensive. Celui-ci, par l'ordre

de la cour, s'éloigna rapidement des lignes de Lauterbourg avec trente-cinq mille hommes; et, laissant à Villeroy le soin de contenir Eugène à Stolhofen, il passa le Rhin à Huningue, franchit les défilés de la forêt Noire, et arriva à Augsbourg, où il fit sa jonction [1704, 3 août] avec l'électeur dont l'armée, se trouva portée à cinquante-six mille hommes. Eugène, avec la même rapidité, quitta les lignes de Stolhofen; mais, étant menacé par Villeroy, il ne put arrêter la marche de Tallard, et arriva à Hochstett le jour où son adversaire arrivait à Augsbourg. L'occasion était belle pour les Français de se diriger contre le corps d'Eugène, fort de vingt mille hommes seulement, et de l'écraser; mais ils perdirent du temps : Marlborough s'avança rapidement vers son collègue; et la jonction s'effectua à Hochstett [10 août], ce qui porta l'armée alliée à cinquante-deux mille hommes. Dans cette partie du bassin du Danube, les opérations militaires ne peuvent se faire que sur la rive droite, où les communications sont faciles et le pays abondant, tandis que la rive gauche est sauvage, sans routes et serrée par des montagnes (1) : les Français devaient donc se maintenir sur la rive droite, refuser la bataille et attendre la retraite de l'ennemi, qui ne pouvait pénétrer en Bavière sans s'éloigner de ses dépôts de Nordlingen et de Nuremberg, et qui aurait été forcé de reculer sur le Meir, s'il n'aimait mieux être coupé de ses communications par Villeroy. Il n'en fut pas ainsi : les deux maréchaux et l'électeur passèrent le Danube à Lauingen pour livrer bataille. C'était tout le désir des généraux ennemis, qui résolurent même de les prévenir, et se placèrent près de Hochstett, la gauche appuyée au Danube. Quant à Tallard et Marsin, ils crurent que ce mouvement de l'ennemi n'avait pour but que de masquer sa retraite sur Nuremberg, et ils prirent un ordre de bataille tel que leur armée formait deux armées distinctes, ayant chacune l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes; de plus, croyant que l'ennemi menaçait leur flanc droit, ils dégarnirent leur centre pour entasser à cette droite, couverte naturellement par le Danube, vingt-sept bataillons et douze escadrons, formant plus de douze mille hommes, qui restèrent isolés et inutiles dans le village de Bleinheim. Marlborough, après avoir exhorté ses soldats à combattre « pour la liberté des peuples, » se porta au centre,

(1) Voyez la *Géog. militaire*, p. 275 de la 5e édition.

enfonça et coupa en deux l'armée franco-bavaroise; alors il tourna l'aile droite, la culbuta dans le fleuve, et fit Tallard prisonnier [13 août]. Marsin et l'électeur, qui luttaient à gauche avec moins de désavantage contre Eugène, loin de prendre en flanc Marlborough pour dégager la droite, repassèrent le Danube à la hâte et se mirent en retraite sur Ulm, sans donner aucun ordre aux douze mille hommes oubliés dans Bleinheim, lesquels furent enveloppés et forcés de se rendre sans avoir combattu. La perte des deux armées, en morts et en blessés, fut également de douze mille hommes; mais les Français laissèrent en outre douze mille prisonniers, et le reste de leur armée se mit en telle déroute, que plus de dix mille hommes s'égarèrent ou désertèrent, de sorte qu'il ne fut pas possible à l'électeur de ramasser, à Ulm, plus de vingt mille combattants. Les suites de la défaite furent, par l'ineptie des généraux, plus désastreuses que la défaite elle-même. Marsin, voyant les vainqueurs qui se mettaient à sa poursuite, se jeta dans la forêt Noire, où il se réunit, près de Villingen, à Villeroy, qui aurait empêché la bataille s'il eût suivi Eugène, comme Eugène avait suivi Tallard. Cette jonction rendait encore l'armée française égale en nombre à celle des alliés, et Marsin et Villeroy pouvaient défendre les défilés; mais, pleins de terreur, ils franchirent les montagnes et ne se crurent en sûreté que lorsqu'ils eurent passé le Rhin. L'électeur de Bavière se réfugia en France.

Il y avait longtemps que la France n'avait éprouvé un désastre aussi complet : d'un seul coup, cent lieues de pays, les États de Bavière, une armée de cinquante mille hommes furent perdus; l'Autriche était sauvée, et la France menacée d'une invasion. Les alliés, pleins de joie de cette fortune inespérée, ne parlaient plus que de réduire Louis XIV au royaume qu'avait son père : ils franchirent le Rhin à Philippsbourg; mais là, le prince de Bade ayant refusé d'envahir la Lorraine, tous leurs efforts se bornèrent à assiéger et à prendre Landau, pendant que des détachements dégageaient les pays entre le Rhin et la Meuse, s'emparaient de Trèves, de Trarbach, de Saarbruck, enfin achevaient de dépouiller l'électeur de Cologne, qui, ainsi que son frère, chercha un asile en France.

Ces revers ne furent pas compensés, en Italie, par la prise d'Ivrée, de Suze, de Pignerol. Vendôme achevait lentement la conquête du Piémont, pendant que les Impériaux s'emparaient

des duchés de Mantoue et de Modène, et menaçaient le Milanais.

Cependant l'archiduc Charles, ayant été proclamé roi d'Espagne à Vienne [1703, nov.] et reconnu par tous les alliés, s'embarqua en Angleterre avec dix mille hommes, et vint prendre terre à Lisbonne [1704, 6 mars]. Vingt mille Portugais se joignirent à lui : il envahit l'Estramadure; mais Philippe V, aidé du maréchal de Berwick [1], le repoussa facilement, et même s'empara de plusieurs places portugaises. Alors la flotte anglaise, commandée par l'amiral Rooke, fit une tentative inutile sur Barcelone; puis elle vint surprendre Gibraltar [4 août], forteresse inaccessible, qui, par une négligence inconcevable, n'avait que deux cents hommes de garnison. Les Anglais avaient maintenant, mieux encore que par leur alliance avec le Portugal, le moyen de balancer l'influence de la France dans la Péninsule. Une flotte française, commandée par le comte de Toulouse et forte de cinquante-deux vaisseaux, essaya de réparer cette grande perte; mais la flotte anglaise s'était réunie à celle de Hollande et se trouvait forte de soixante-deux vaisseaux. Une bataille s'engagea à la hauteur de Malaga et fut aussi sanglante qu'inutile. Les alliés, ayant perdu plusieurs vaisseaux et trois mille hommes, se retirèrent; mais les Français, ne les sachant pas si maltraités, n'osèrent les poursuivre, et toutes leurs tentatives pour reprendre Gibraltar demeurèrent infructueuses. La perte de cette forteresse resta irréparable : les Anglais possèdent encore cette porte d'une mer d'où la nature les a exclus; et depuis la bataille de Malaga, les Français cessèrent de paraître avec de grandes flottes devant leurs ennemis : ils ne mirent plus en mer que des escadres.

§ XIII. Campagne de 1705. — Fin de la guerre des Cévennes. — Opérations sur la Moselle. — Combat de Cassano. — Prise de Barcelone. — La prise de Gibraltar et la défaite de Hochstett jetèrent la consternation en France : c'étaient les premiers revers qu'éprouvait Louis XIV ; il les supporta avec la plus noble fermeté et ne songea qu'à les réparer. On convoqua l'arrière-ban, on leva trente mille hommes de milices, on obtint de l'argent à force d'affaires extraordinaires et de créations de

(1) C'était un fils naturel de gacques II et d'Arabelle Churchill, sœur de Marlborough. Ses descendants existent encore en France sous le nom de Fitz-James.

charges, et l'on ouvrit la campagne suivante avec des forces égales à celles des alliés.

Villars avait passé toute l'année précédente à pacifier les Cévennes. La révolte s'était étendue dans les plaines à tel point qu'on craignait que Montauban, Nîmes, Montpellier, n'y prissent part. Le maréchal mit tous ses soins à la resserrer dans les montagnes : il divisa les insurgés, il leur offrit des amnisties et de l'argent, il fut impitoyable pour tout ce qui fit résistance. Le principal chef des camisards, Cavalier, ancien boulanger, consentit à se soumettre, sous condition que le roi formerait des insurgés quatre régiments à sa solde, qui conserveraient leur liberté de conscience. Il tint parole, et fut nommé colonel d'un de ces régiments; mais il prit défiance des promesses de la cour et passa au service des alliés. La plupart des insurgés désavouèrent Cavalier et persistèrent dans leur rébellion ; mais ils s'affaiblirent tous les jours par la désertion et surtout par la permission que leur donna Villars de passer à l'étranger : un grand nombre s'expatrièrent ; la guerre des Cévennes dégénéra en un brigandage obscur, et le maréchal fut rappelé sur un théâtre de guerre, plus digne de ses talents et surtout de son bonheur militaire. « Servez-vous de moi, disait-il au roi, car je suis le seul général de l'Europe dont le bonheur à la guerre n'ait jamais été altéré. Dieu me conserve cette fortune pour le service de Votre Majesté ! »

Le plan des alliés était de s'avancer au cœur de la France par les Trois-Évêchés. Marlborough, campé à Trèves avec quatre-vingt mille hommes, s'était préparé à pénétrer en Lorraine par la Moselle, pendant que le prince de Bade y arriverait par l'Alsace. Marsin fut envoyé dans cette province, et l'on donna à Villars cinquante mille hommes, avec lesquels il se posta à Sierk, dans un camp formidable, couvrant à la fois Thionville et Saarlouis, et décidé à une bataille pour sauver Metz. Marlborough arriva devant ce camp, attendit pendant trois jours le prince de Bade, qui marchait en Alsace avec une grande lenteur, et se décida à la retraite [1705, 16 juin] : il craignait d'ailleurs d'être pris à revers par l'électeur de Bavière et Villeroy, qui commandaient en Flandre et assiégeaient Liége. Il se retira sur la Meuse, fit lever le siége de Liége, poussa les Français jusqu'à Louvain et se tint sur la défensive. Pendant ce temps, Villars s'empara de Trèves, se joignit à Marsin sur le

Rhin, et enleva les lignes de Weissembourg. Il demandait à porter la guerre en Allemagne, pendant que l'armée de Flandre tiendrait Marlborough en échec ; mais le plan de la cour était de diriger les grands coups du côté des Pays-Bas : on lui enleva la moitié de son armée pour renforcer celle de Villeroy ; et alors le prince de Bade, prenant l'offensive, s'empara de Fort-Louis et de Haguenau.

En Italie, Vendôme montrait toujours la même lenteur ; il prit Verrue, après six mois de siége, ainsi que Chivasso, pendant que la Feuillade prenait Nice et Villefranche. Il ne restait plus que Turin au duc de Savoie, et l'on se préparait à en faire le siége lorsque Eugène accourut d'Allemagne à la délivrance du Piémont ; il descendit le Brenner, arriva à Trente ; et là, sachant que l'Adige était gardé, il le tourna ainsi que le Mincio, en passant au nord du lac de Garda, à travers la masse du Tonal ; puis il franchit l'Oglio et arriva sur l'Adda. A la nouvelle de cette marche habile et rapide, Vendôme sortit de son indolence et accourut pour barrer le chemin aux Impériaux. Eugène descendait l'Adda par la rive gauche, et cherchait un passage ; Vendôme le côtoyait par la rive droite. Le premier, profitant de l'éparpillement des Français, jeta un pont à Cassano et enfonça le centre de son adversaire [16 août] ; mais les deux ailes françaises accoururent avant que toute l'armée impériale eût franchi la rivière; elles la battirent et la forcèrent à repasser l'Adda avec perte de trois mille hommes. Eugène se mit en retraite ; mais sa diversion avait sauvé Turin : il retourna à Vienne où l'empereur Léopold était mort [6 mai], laissant pour successeur Joseph Ier, son fils aîné.

En Espagne, le maréchal de Tessé bloqua Gibraltar par terre, pendant que Pointis, avec quinze vaisseaux, l'assiégeait par mer ; mais une tempête dispersa cette escadre, et il n'en restait que cinq vaisseaux (23 avril), quand une flotte anglaise de trente-cinq voiles l'attaqua et la força de s'échouer à la côte. Le siége fut levé, et Tessé conduisit ses troupes contre les Portugais, qui étaient entrés dans l'Estramadure. Pendant ce temps, l'archiduc partit de Lisbonne avec la flotte anglaise et vingt mille hommes, et débarqua près de Barcelone. Les alliés avaient reconnu que l'attaque de l'Espagne par les provinces qui avaient appartenu jadis à la couronne de Castille était infructueuses, et ils avaient résolu de faire insurger les anciennes provinces de la couronne

d'Aragon, qui étaient pleines de haine contre le roi choisi par les Castillans. En effet, à l'arrivée de l'archiduc, les habitants de Barcelone forcèrent la garnison à capituler [9 oct.]. Toute la province proclama Carlos III, et les royaumes d'Aragon et de Valence suivirent avec empressement cet exemple.

§. XIV. Campagne de 1706. — Batailles de Ramillies et de Turin. — Levée du siége de Barcelone. — Malgré ces revers en Espagne, les succès de Villars et de Vendôme semblaient avoir ramené la fortune, et Louis XIV fit de nouveaux efforts pour rendre la campagne de 1706 décisive. On envoya des renforts en Espagne pour reconquérir les provinces du bassin de l'Èbre; en Italie, pour assiéger Turin; sur le Rhin, pour rejeter Louis de Bade au delà du fleuve; enfin en Belgique, où Marlborough, avec soixante-dix mille hommes réunis entre Tongres et Maestricht, avait projeté d'envahir la Flandre.

Villeroy était posté à Louvain avec quatre-vingt mille hommes; au lieu de défendre la ligne de la Dyle, il voulut frapper un grand coup dès l'ouverture de la campagne; et, sans attendre Marsin qui lui amenait une division du Rhin, il s'avança entre Tillemont et Judoigne, vers les sources des Ghètes, et rencontra l'ennemi entre la Mehaigne et la petite Ghète, près de Ramillies (1706, 23 mai). Il prit des dispositions si mauvaises, qu'il semblait chercher une défaite : sa gauche était couverte par les marais de la Ghète, et ne pouvait ni attaquer ni être attaquée; ses bagages étaient entre les deux lignes de son armée. Il s'ensuivit que Marlborough dégarnit tout à l'aise sa droite et son centre, et porta tous ses efforts contre la droite française. Celle-ci était défendue par la maison du roi, qui soutint les charges de l'ennemi avec sa bravoure ordinaire; mais à la fin elle fut enfoncée; le centre, attaqué de front et de revers, se mit en déroute et entraîna l'aile gauche qui n'avait pas combattu. Tout s'enfuit dans le plus grand désordre; les divers corps se culbutèrent les uns sur les autres, et laissèrent plus de quinze mille hommes aux mains de l'innemi, outre quatre mille restés sur le champ de bataille. Villeroy perdit la tête : il ne s'arrêta ni sur la Dyle, ni sur la Senne, ni sur la Dender, ni sur l'Escaut; il évacua Louvain, Bruxelles, Alost, Gand, Bruges, tout le Brabant, toute la Flandre; enfin il se retira sur Menin et jeta les débris de son armée dans quelques places. L'ennemi n'eut qu'à marcher en avant, étonné de ce vertige; il entra à Bruxelles, il

entra à Gand ; il prit Anvers, Ostende, Menin, Dendermonde, Ath. Il ne resta d'autres grandes places aux Français que Mons et Namur.

Les Pays-Bas avaient eu leur Hochstett, l'Italie eut aussi le sien. Vendôme, profitant de l'absence d'Eugène, battit complétement [19 mai] son armée à Calcinato, près de Castiglione, lui fit perdre huit mille hommes et la rejeta sur l'Adige. Le Milanais fut délivré ; le Piémont était conquis ; il ne manquait que Turin aux Français pour qu'ils fussent maîtres de toute l'Italie. On fit d'immenses apprêts contre cette ville, où le duc de Savoie avait jeté ses dernières ressources, élevé des fortifications formidables, et dans laquelle il finit par se renfermer lui-même. Pendant que Vendôme était campé sur l'Adige pour arrêter les secours de l'Allemagne, une armée de soixante mille hommes, abondamment pourvue de tout, avec cent quarante canons et quatre-vingts mortiers, investissait la place ; mais on choisit, pour commander cette belle armée, un jeune homme qui n'avait d'autre mérite que d'être le gendre de Chamillard, le duc de la Feuillade. « Vainement, dit Saint-Simon, Vauban, qui prévoyait quelque désastre, offrit d'aller au siége, sans commandement, uniquement pour y donner ses conseils en mettant son bâton de maréchal derrière la porte ; l'esprit de vertige et d'aveuglement étoit tellement répandu sur nous depuis longtemps, que l'ineptie sembloit un titre de choix et de préférence. » Vauban fut éconduit par ces mots de la Feuillade : « J'espère prendre Turin à la Coëhorn. »

Eugène avait repris le commandement de son armée, et il parvint à se maintenir derrière l'Adige jusqu'à ce que des renforts lui fussent arrivés ; alors il résolut d'aller délivrer Turin par une marche téméraire jusqu'à l'absurdité s'il n'eût compté sur l'incapacité des généraux français. Par une manœuvre semblable à celle qui avait trompé Catinat dans les mêmes lieux, il profita de la connivence des Vénitiens et des marécages du Bas-Adige que Vendôme n'avait pas gardés, passa le fleuve [6 juillet] près de Rovigo, puis le Pô à Polesella, et se trouva sur la rive droite, qu'il avait résolu de suivre jusqu'à Turin. Il laissa seulement quinze mille hommes, sous le commandement du prince de Hesse, sur le Mincio, pour occuper et tromper l'armée française. Vendôme pouvait réparer cet échec en se jetant lui-même sur la rive droite, pour fermer la route de Turin et forcer l'ennemi à s'en-

fourner dans la péninsule; mais en ce moment, il fut appelé à prendre le commandement de l'armée battue à Ramillies, la clameur publique ayant forcé Louis XIV à disgracier Villeroy. On envoya, pour le remplacer, le duc d'Orléans, neveu du roi [1], et le maréchal de Marsin. Ceux-ci laissèrent vingt mille hommes sous le commandement de Médavy, pour tenir tête au prince de Hesse; mais ils ne tentèrent pas d'arrêter la marche d'Eugène sur la rive droite du Pô; ils le laissèrent, pendant près de deux mois, passer à l'aise plus de vingt rivières, et rétrogradèrent lentement par la rive gauche; enfin, lorsqu'ils arrivèrent sous Turin, l'ennemi passait le Tanaro et faisait sa jonction avec le duc de Savoie à Carmagnola [28 août]. Pendant ce temps, la Feuillade conduisait le siége de Turin avec une incroyable ineptie : après deux mois, il n'avait pas achevé l'investissement de la place; au lieu d'attaquer la ville, il avait attaqué la citadelle, qui pouvait être ravitaillée indéfiniment; son armée se trouvait partagée en trois corps isolés par le Pô et la Doria; enfin, il avait laissé sortir le duc de Savoie avec dix mille hommes, et il harassait ses troupes à poursuivre cet ennemi, qui changeait continuellement de place pour favoriser l'arrivée d'Eugène. Celui-ci, ayant fait sa jonction avec le duc, passa le Pô [5 sept.], et, tournant le dos à la France, marcha sur la Doria. Il était temps encore de lui faire payer sa témérité : le duc d'Orléans proposait de sortir des lignes, que soixante mille hommes ne pouvaient défendre dans leur pourtour de cinq lieues, coupé quatre fois par cinq rivières, et de livrer bataille à Eugène dans sa marche. On avait la supériorité du nombre; et comme l'ennemi s'était placé entre les Alpes et l'armée française, il n'avait pas une seule route de retraite, et devait, en cas de défaite, mettre bas les armes. Marsin prétendit qu'il fallait rester dans les lignes, qu'Eugène n'oserait les attaquer, et qu'on le poursuivrait dans sa retraite. Le duc insista, et toute l'armée demandait à grands cris la bataille; alors le maréchal montra un ordre du roi par lequel, en cas de division, on devait déférer à son avis; or, il lui avait été prescrit secrètement de ne pas livrer bataille. On resta donc dans les lignes.

Pendant qu'on délibérait, Eugène, poussant jusqu'au bout sa audacieuse entreprise, passa la Doria et marcha entre cette ri-

[1] Monsieur, frère du roi, était mort le 9 juin 1701.

vière et la petite Stura, vers la portion des lignes qui était le plus mal défendue, parce qu'on la croyait suffisamment couverte par les deux rivières ; il effectua cette marche en prêtant le flanc aux assiégeants sans être inquiété, arriva avec trente-cinq mille hommes devant les lignes, où l'on réunit à la hâte dix mille hommes, et les assaillit aussitôt en trois colonnes. Le camp français était dans la plus grande confusion : Marsin perdait la tête ; le duc d'Orléans, effrayé des vides qui se trouvaient dans les lignes, ordonna aux quarante-six bataillons qui étaient inutiles sur l'autre rive, de venir les remplir ; la Feuillade donna un ordre contraire. Il s'ensuivit que sur une armée de soixante mille hommes il n'y en eut pas le tiers qui combattit ; que l'ennemi envahit les retranchements à la première charge, écrasa les dix mille hommes qui les défendaient, et tourna les autres corps éparpillés ; enfin que tout se mit en déroute en laissant dans les lignes deux mille morts, deux cents canons, quinze mille chevaux ou mulets, d'immenses munitions, trois millions en argent, etc. Marsin fut tué et le duc d'Orléans blessé. L'ennemi, étonné de son succès, croyait avoir seulement délivré Turin : la retraite des vaincus lui donna bien au delà de ce qu'il avait espéré. Le duc d'Orléans, qui avait montré dans la bataille beaucoup de sang-froid et de bravoure, rassembla quelques bataillons, des canons, des munitions, et ordonna la retraite sur Casal : on couvrait ainsi le Milanais ; on coupait les communications d'Eugène ; en se joignant à Médavy, qui gagnait alors à Castiglione, sur le prince de Hesse, une belle victoire, on recommençait la guerre sans autre désavantage qu'un combat perdu. Mais à peine eut-on pris la route de Casal, qu'officiers et soldats, effrayés de se voir sans communications avec la France, se mirent à la débandade ; les généraux jetèrent sur les chemins l'artillerie et les munitions. Alors la Feuillade ordonna de se mettre en marche sur Pignerol ; tout rétrograda dans la plus horrible confusion, sans ordre, sans vivres, sans chefs, et se rejeta sur les Alpes. Si Eugène eût inquiété cette cohue, il n'en serait pas resté dix mille hommes. Cette armée fut entièrement perdue. Les places du Piémont ouvrirent leurs portes ; le Milanais se soumit à l'empereur ; les duchés de Parme et de Modène furent abandonnés ; quelques garnisons se défendirent à peine ; Pizzighittone, Tortone, Casal, se rendirent sans combat ; Milan reçut en triomphe le duc de Savoie ; enfin Médavy, se

trouvant isolé sur le Mincio et enveloppé de tous côtés par l'ennemi, se retira avec quinze mille hommes dans Mantoue : il y signa [1707, mars,] de l'aveu du roi, une capitulation par laquelle il avait le retour libre en France avec toutes ses troupes, moyennant la cession de Mantoue, Crémone, Valenza et du château de Milan, seules places qui restassent aux Français. Ce ne fut pas tout. Le duc de Mantoue, l'année suivante, étant mort sans postérité, l'empereur s'empara du Mantouan comme fief de l'Empire, et donna le Montferrat au duc de Savoie de sa propre autorité. Les ducs de Parme et de Modène furent obligés d'entrer dans la coalition; on mit à contribution tous les autres États d'Italie; l'État pontifical fut envahi et le pape forcé de reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne. Enfin dix mille Impériaux, détachés de l'armée d'Eugène, traversèrent toute la péninsule, entrèrent dans le royaume de Naples aux acclamations des habitants, toujours curieux d'une révolution nouvelle, et chassèrent sans difficulté les garnisons françaises et espagnoles. L'Italie fut entièrement perdue pour les Bourbons.

Les revers de la campagne de 1706 ne s'arrêtèrent pas aux fatales journées de Ramillies et de Turin : l'Espagne eut aussi ses désastres. Philippe V et le maréchal de Tessé avaient successivement chassé les alliés de toutes leurs possessions en Catalogne et poussé l'archiduc dans Barcelone. D'immenses apprêts furent faits pour le siége de cette ville : Philippe V avait une armée de quarante mille hommes; le comte de Toulouse bloquait le port avec quarante vaisseaux; le duc de Noailles prenait la province à revers par le Roussillon. La place était réduite à l'extrémité, quand la flotte des alliés, forte de soixante vaisseaux, arriva, força le comte de Toulouse à s'éloigner, et débarqua des troupes et des munitions. Philippe leva le siége en désordre [12 mai], en abandonnant artillerie et blessés, et, par la faute de ses généraux, son armée se dispersa. Alors la province s'insurgea et lui ferma les routes de la Castille; il gagna avec peine la route de France, passa les Pyrénées, arriva à Perpignan, rentra en Espagne par la route de Bayonne et arriva à Madrid. A peine y était-il arrivé qu'il fut obligé d'en sortir. A la nouvelle du siége de Barcelone, les alliés avaient repris partout l'offensive : les Anglais s'étaient emparés de Carthagène, les Portugais de Ciudad-Rodrigo; enfin une armée anglo-por-

tugaise, commandée par le réfugié français Ruvigny (1), avait envahi l'Estramadure et s'avançait sur la capitale. Philippe s'enfuit à Burgos; les alliés entrèrent à Madrid et y proclamèrent Carlos III.

§ XV. CAMPAGNE DE 1707. — BATAILLE D'ALMANZA. — SIÉGE DE TOULON. — PRISE DE STOLHOFEN. — AFFAIRES DU NORD. — CHARLES XII. — Louis XIV, à la nouvelle de la fuite de son petit-fils, dirigea vingt escadrons et trente bataillons sur la Navarre. Ces renforts joignirent Philippe et Berwick, qui se maintenaient dans la Castille à l'aide de la population, et leur permirent de reprendre l'offensive. L'épouse de Philippe V, pleine de grâce, d'esprit et de courage, était adorée des Castillans; conseillée par une femme de haut mérite, la princesse des Ursins, au moyen de laquelle Louis XIV et madame de Maintenon gouvernaient la cour de Philippe, elle se fit tout Espagnole, parcourut les villes, échauffa le peuple, trouva de l'argent et des soldats. L'archiduc, « roi catholique par la grâce des hérétiques, » était détesté des Castillans, qui voyaient dans le pieux Philippe, soutenu par le roi très-chrétien, le monarque de leur choix. Les alliés furent bientôt chassés de la Castille; Philippe rentra dans sa capitale [1706, 12 oct.], aux acclamations du peuple. L'ennemi, poussé rapidement dans le royaume de Valence, chercha à en fermer l'entrée par une bataille. L'armée alliée, composée d'Anglais, de Hollandais, de Portugais et d'Aragonais, commandée par un réfugié français, et ayant dans ses rangs Cavalier avec un régiment de camisards, comptait trente-cinq mille hommes; l'armée franco-espagnole était de trente mille hommes. Ruvigny, ayant appris que le duc d'Orléans allait entrer en Espagne avec des renforts, attaqua Berwick à Almanza [1707, 25 avril], sur les confins de Valence et de Murcie. La bataille fut très-longue et très-sanglante; les réfugiés combattirent avec tant d'acharnement que le régiment de Cavalier fut presque entièrement détruit. Les alliés furent vaincus: ils perdirent douze mille hommes, leur artillerie, leurs drapeaux, leurs bagages, et se retirèrent en Catalogne. Ce fut une victoire complète: tout le royaume de Valence se soumit; l'Aragon fut envahi et la Catalogne entamée. Le duc d'Orléans et le duc de Noailles arrivèrent avec des renforts: le premier s'empara de Lérida, où

(1) C'est celui dont il est question page 308.

l'on trouva d'immenses magasins; le second conquit la Cerdagne. Philippe priva de leurs libertés les trois provinces aragonaises, et les soumit au régime des lois castillanes.

Pendant ce temps, le prince Eugène et le duc de Savoie, ivres de leur victoire et de ses suites inespérées, résolurent de porter la guerre en France; ils passèrent le Var et se dirigèrent sur Toulon, secondés par une flotte anglaise, et avec le projet de détruire le siége de la marine française dans la Méditerrannée; mais ils mirent douze jours à venir du Var devant cette ville [1707, 23 juillet], et le maréchal de Tessé ayant eu le temps d'accourir à sa défense, établit un camp retranché sur les hauteurs voisines. Les alliés attaquèrent ce camp et parvinrent à l'enlever; mais Tessé l'ayant repris après un combat acharné, ils commencèrent à désespérer de leur entreprise: après un mois d'efforts, ils n'avaient pas encore ouvert la tranchée. Eugène ordonna la retraite; mais il fut harcelé dans sa marche par les paysans, et lorsqu'il repassa le Var il avait perdu la moitié de son armée.

Les progrès des alliés furent aussi arrêtés dans l'Est et dans le Nord. Villars, pendant la campagne de 1706, avait eu seul quelques succès; il avait repris Fort-Louis, Lauterbourg, Drusenheim, Haguenau, et chassé les Allemands au delà du Rhin; il s'apprêtait même à passer le fleuve, lorsqu'il fut obligé d'envoyer des renforts en Flandre, où la bataille de Ramillies venait d'être perdue, et il demeura tout le reste de la campagne dans l'inaction. Mais l'année suivante il passa le fleuve et se porta contre les lignes de Stolhofen, lignes réputées imprenables, qui s'étendaient de Philippsbourg à Stolhofen, et de là, à angle droit, par Bihel, jusqu'à la forêt Noire. Les trente mille hommes qui les défendaient, effrayés d'un coup de main tenté par un corps de quatre mille hommes que Villars se disposait à soutenir, évacuèrent ces lignes en désordre, abandonnant canons, fusils et d'immenses approvisionnements [1707, 22 mai]. Ce fut un coup de fortune complet, si l'on en croit Villars; « car ce grand et prodigieux succès ne coûta pas un seul homme. » Il détruisit ces lignes; jeta des détachements sur Pforzheim, Stuttgard, Dourlach, Manheim; mit à contribution les pays de Bade, de Wurtemberg, de Franconie, et répandit la terreur dans les bassins du Necker, du Mein et du Haut-Danube. Il songeait à prendre position dans ces pays en s'emparant d'Ulm ou d'Heilbronn-

lorsqu'il fut obligé d'envoyer des secours en Provence ; d'ailleurs une armée supérieure à la sienne, et commandée par le duc de Hanovre, s'avança contre lui et le força à la retraite : il repassa le Rhin, mais après avoir enlevé un énorme butin et relevé la confiance de son armée. De plus, son invasion en Allemagne fut utile à l'armée du Nord ; Marlborough, qui avait pris Malines, Gand et Courtrai, ayant été forcé d'envoyer des renforts en Allemagne, Vendôme garda avantageusement la défensive contre lui entre Fleurus et Waterloo, et préserva le Hainaut, le Namur et le Luxembourg, seules provinces qui restassent à la couronne d'Espagne.

Ainsi, grâces aux avantages de la campagne de 1707, les suites des terribles revers de la campagne de 1706 avaient été arrêtées. D'ailleurs la coalition était, à cette époque, vivement agitée par les grands événements qui se passaient dans le Nord. Un jeune roi qui ne rêvait que la gloire des conquérants, Charles XII, avait succédé, en Suède, à Charles XI [1697]. Attaqué par les souverains du Danemark, de la Pologne et de la Russie, qui croyaient venu le moment de dépouiller la Suède de la prépondérance qu'elle exerçait encore dans le Nord, il les battit tous trois, renversa du trône de Pologne Auguste, électeur de Saxe, et fit élire à sa place Stanislas Leczinski. La pensée politique qui dirigeait l'épée de Charles XII était de former entre la Suède et la Pologne une alliance intime pour résister à un État barbare qui commençait, sous Pierre le Grand, son existence européenne : c'était la Russie, dont il prévoyait la grandeur gigantesque et les projets ambitieux. Ces événements avaient empêché les électeurs de Brandebourg et de Saxe d'apporter leurs forces à la coalition : le dernier se trouva même poursuivi dans ses États héréditaires. Charles envahit la Saxe, entra à Leipzig, força Auguste à renoncer à l'alliance de Pierre et à reconnaître Stanislas ; il avait cinquante mille hommes et une immense renommée. L'Europe crut voir en lui un nouveau Gustave-Adolphe qui allait intervenir dans la grande guerre du Midi ; de tous côtés on sollicita son alliance, et, pendant un an, il dicta des lois à toute l'Allemagne. Louis XIV lui envoya deux agents pour renouer l'antique amitié de la France avec la Suède [1707], et leurs négociations eurent d'abord assez de succès pour que le jeune roi déclarât qu'il envahirait la Silésie si les alliés prenaient Toulon. Mais alors la coalition lui dépêcha Marlborough,

qui remporta sur Louis XIV, dans la tente de Charles XII, une victoire plus importante que celle de Hochstett : il corrompit les ministres de Charles, lui promit de faire reconnaître son protégé Stanislas par la coalition, l'alarma sur l'ambition et la politique catholique du roi de France, et le décida à garder la neutralité. Alors le héros fantasque, qui aimait la guerre surtout pour le bruit et la renommée, reprit ses projets contre la Russie, et il alla perdre à Pultawa une bataille qui devait faire descendre pour jamais la Suède au rang des puissances secondaires.

§ XVI. Détresse des finances. — Fénelon et Vauban. — Desmarets, contrôleur général. — Avec une guerre qui dévorait annuellement 250 millions, la situation des finances était devenue déplorable. On avait rétabli la capitation, qui devint un impôt permanent (1); haussé la valeur des monnaies, qui alla successivement jusqu'à 40 livres le marc; créé des offices inutiles et ridicules, tels que des conseillers du roi rouleurs de vin, visiteurs de beurre frais, etc., étranges fonctionnaires qui gagnaient à acheter ces charges, non pas seulement un vain titre, mais des appointements et l'exemption de la taille. Chamillard ne trouvait plus à emprunter, ou, comme le disait Louis XIV, « à traiter du sang du peuple, » même à 12 pour cent ; il voulut payer les dépenses de l'État en assignations sur les recettes futures, dites billets de monnaie ; mais il déprécia lui-même ces billets en refusant de les recevoir en payement, et les fournisseurs ne voulurent les accepter qu'à des conditions très-onéreuses et souvent au tiers de leur valeur. Enfin il s'avisa de mettre des taxes sur les baptêmes, les mariages, les décès, et il excita ainsi dans le Midi des soulèvements où les paysans forcèrent les nobles à se mettre à leur tête et prirent d'assaut Cahors.

Avec des impôts si lourds, des souffrances si grandes, une guerre si terrible, le salut de l'État était pour les esprits éclai-

(1) La capitation, supprimée après la paix de Ryswick, fut rétablie en 1702, et devint, en 1705, arbitraire et tyrannique par la division en capitation *taillable* et capitation *personnelle*. La capitation taillable était levée sur les taillables au marc la livre de la taille et d'après les rôles iniques de cet impôt ; la capitation personnelle était levée sur les non-taillables d'après un tarif qui les partageait en vingt-deux classes, tarif basé uniquement sur la déclaration que les privilégiés faisaient de leur revenu.

rés l'objet des plus graves inquiétudes. On sentait que l'ordre social se détraquait, qu'il se détraquait de lui-même par les misères publiques et les vices du pouvoir. « On ne vit plus que par miracle, disait Fénelon ; l'État est une vieille machine délabrée, qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser au premier choc (1). » Louis XIV ayant achevé de détruire tout ce qui restait de l'ancien système social, sans rien mettre à la place que lui-même, son gouvernement était un fait sans racines : un individu ne pouvant pas être un système, la royauté avait vieilli en même temps que le roi ; rien ne garantissait le pouvoir contre l'action du temps ; « à côté d'une grande société en progrès, il y avait un gouvernement n'ayant aucun moyen de se renouveler, de s'adapter au mouvement de son peuple, voué, après un demi-siècle de grand éclat, à l'immobilité et à la faiblesse ; déjà tombé, du vivant de son fondateur, dans une décadence qui ressemblait à la dissolution (2). » D'ailleurs, malgré la politesse des formes et la dévotion de la cour, il y avait une grande corruption dans les sommités sociales, qui ne vivaient que d'intrigues, ne rougissaient d'aucun gain, refaisaient leur fortune continuellement rongée par le faste, à force de bassesses, souvent par le jeu, devenu une fureur universelle et poussé sans honte jusqu'à la friponnerie. « Les mœurs présentes, écrivait Fénelon, jettent chacun dans la plus violente tentation de s'attacher au plus fort par toutes sortes de bassesses, de lâchetés et de trahisons. » De nombreux écrits, surtout ceux des réfugiés et des jansénistes, dévoilaient cet état de choses; mais il n'y en eut aucun plus populaire que le *Télémaque,* ouvrage d'opposition morale, dont les ennemis de Louis XIV firent un ouvrage d'opposition politique, et qui eut un immense succès par toute l'Europe. C'était l'œuvre de l'esprit le plus élevé, du caractère le plus séduisant, du cœur le plus pur de toute cette époque, de Fénelon, ancien précepteur du duc de Bourgogne, qui avait été exilé dans son archevêché de Cambrai, moins par son attachement à la secte mystique du *quiétisme* (3) que pour les idées très-avancées et

(1) OEuvres de Fénélon, t. 3, p. 566.

(2) Guizot, Civilisation européenne, 14e leçon.

(3) Le quiétisme, introduit par une femme d'une dévotion extatique, madame Guyon, prêchait l'amour de Dieu pur et désintéressé, qui n'est excité ni par la crainte ni par l'espoir des récompenses ; doctrine excellente pour quelques âmes

très-modernes qu'il avait inspirées à son élève en politique et en administration. C'était, disait Louis, le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume; « et il lui étoit devenu si odieux, que personne n'osoit prononcer son nom, même en choses indifférentes [1]. » Mais il n'en restait pas moins en correspondance secrète et très-intime avec son élève et le duc de Beauvilliers, et il exerçait ainsi, à l'insu du roi, une grande influence sur son conseil.

Il n'y avait pas que Fénelon, Beauvilliers et le duc de Bourgogne qui songeassent à raffermir le royaume et la royauté par des institutions; le système financier paraissant être la cause principale des souffrances présentes et l'abîme où la monarchie devait s'écrouler, la réforme de l'impôt était l'objet des méditations d'autres hommes vertueux, et nul n'y porta plus de science et de dévouement que le maréchal de Vauban [2]. « Ce grand homme avoit toute sa vie été touché de la misère du peuple. La connoissance que ses emplois lui donnoient de la nécessité des dépenses et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisoit gémir de ne pas voir de remède à un accablement qui augmentoit son poids de jour en jour [3]. » Pendant vingt ans il fit des voyages, envoya des agents, dépensa la moitié de sa fortune pour s'enquérir des ressources et de la population de la France; et après avoir recueilli d'immenses documents, il émit, avec

privilégiées, mais qui idéalisait à tel point la religion, qu'elle devenait incompréhensible au vulgaire. L'archevêque de Cambrai, dont la théologie était un peu verbeuse et superficielle, ayant développé dans un livre peu intelligible, les *Maximes des saints*, le spiritualisme des pieux contemplatifs qui tendaient à cet état de perfection, Bossuet, qui dominait toute l'Église par son immense savoir, vint demander pardon au roi de « ne lui avoir pas révélé plus tôt le fanatisme de son confrère ; » et il mit un acharnement déplorable à poursuivre celui qu'il appelait une « bête féroce qui déshonoroit l'épiscopat. » Malgré les jésuites, qui protégeaient Fénelon, le roi demanda au pape la condamnation du livre, en le menaçant de « se porter à de fâcheuses extrémités, s'il prolongeoit cette affaire par des ménagements. » Le livre fut condamné, et Fénelon se soumit à cette sentence avec une candeur qui dut faire repentir Bossuet de son orgueilleux triomphe. (V. Beausset, Hist. de Fénelon, t. II, p. 210.)

(1) Saint-Simon, t. IX, p. 344.

(2) Il fut nommé maréchal en 1703; « il avoit fait cinquante-trois siéges en chef, dont une vingtaine en présence du roi, qui crut se faire maréchal de France lui-même en donnant le bâton à Vauban. » (Saint-Simon, t. III, p. 345.)

(3) Saint-Simon, t. V, p. 284.

une vue profonde de l'avenir, le plan d'un nouveau système d'impôts qui n'était pas entièrement praticable, mais dont la base était la levée d'un dixième sur toutes les propriétés immobilières. « Son livre (la Dîme royale) étoit celui d'un excellent cœur et d'un digne citoyen : goûté, loué, admiré du public, blâmé et détesté des financiers, il fut abhorré des ministres, qui demandèrent qu'on mît le maréchal à la Bastille. » Le roi y vit une attaque à son pouvoir, le désir d'une réforme qui devait changer la constitution de l'État. « De ce moment, les services de Vauban, sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, tout disparut à ses yeux : il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public et qu'un criminel. Il s'en expliqua sans ménagement. Vauban en mourut peu de mois après, consumé d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile. Il n'en fut pas moins celébré par toute l'Europe, ni moins regretté en France [1]. »

Cependant Chamillard tombait d'épuisement et suppliait le roi d'alléger son fardeau, disant qu'il y périrait : « Eh bien, nous périrons ensemble, répondit Louis, qui le regardait comme son choix et son ouvrage dans tous ses combles. » Néanmoins la clameur publique et les souffrances populaires devinrent telles, qu'il fallut ôter les finances à Chamillard [février 1708], et on lui donna pour successeur Desmarets, neveu de Colbert, homme d'une grande intelligence et d'un travail opiniâtre, mais qui fut obligé, dès l'abord, de recourir à des moyens ruineux pour commencer la campagne de 1708. Le revenu de toute cette année était engagé d'avance ; il le rendit disponible en renvoyant les assignations sur ce revenu à l'année 1709, en créant 2 millions de rentes, en faisant pour 46 millions d'affaires extraordinaires, en émettant 40 millions de papier-monnaie. Grâce à ces moyens, que la nécessité seule excusait, la campagne s'ouvrit avec de très-grandes forces : « ce qui étonna les ennemis de la France, dit Desmarets, qui étaient persuadés que les finances étaient abandonnées comme insoutenables. »

§ XVII. Expédition d'Écosse. — Défaite d'Oudenarde. — Prise de Lille. — On n'avait pas perdu l'espoir d'une restauration des Stuarts ; et quoique le gouvernement d'Anne fût populaire,

(1) Saint-Simon, t. v, p. [illegible].

le parti jacobite était encore si puissant, que Louis XIV résolut de tenter cette entreprise, qui pouvait changer la face de l'Europe. L'Écosse, jadis si jalouse de son indépendance, venait d'être réduite à l'état de province par un traité d'union [1706] qui lui donna mêmes lois, même administration, même parlement qu'à l'Angleterre, et qui déclara que les deux royaumes n'en formeraient plus qu'un seul, sous le nom de Grande-Bretagne. Ce traité excita parmi les Écossais une effervescence générale; les presbytériens se virent soumis aux anglicans; les habitants des hautes terres regrettèrent leurs rois nationaux; une vaste conspiration se forma en faveur de Jacques III : d'ailleurs l'on assurait que Marlborough et le lord trésorier Godolphin étaient disposés à favoriser une restauration. Louis XIV prépara une expédition pour l'Écosse; mais, depuis les batailles de Vigo et de Malaga, notre marine était dégénérée entre les mains d'un ministre incapable, Jérôme de Pontchartrain, fils du chancelier; et ce fut avec peine qu'on rassembla à Dunkerque une flotte de vingt voiles, commandée par Forbin, sur laquelle le prétendant s'embarqua. Cette expédition n'avait été préparée ni avec assez de mystère, ni avec assez de rapidité : lorsqu'elle entra dans le Forth, les insurgés ne se montrèrent pas; le gouvernement anglais avait pris toutes ses mesures; une flotte de quarante vaisseaux apparut et força Forbin à revenir à Dunkerque; et cette tentative de politique catholique ne fit que resserrer la ligue, en témoignant que Louis XIV n'abandonnait aucun de ses anciens projets.

Le mécontentement était si grand et les armées en si mauvais état, qu'on ne trouvait plus que difficilement des soldats, et ce fut à force de tyrannie et en « allant à la chasse aux hommes » qu'on parvint à arracher de la charrue des milices tremblantes et misérables. On en forma, dans la Flandre, une armée de quatre-vingt-dix mille hommes, qu'on donna au duc de Bourgogne et au duc de Vendôme. Il était difficile d'accoupler deux chefs d'armée plus antipathiques, le premier étant aussi timide, modeste, dévot, vertueux, que le second était audacieux, arrogant, impie, libertin; et cette faute de Louis XIV devait donner encore un désastre à la France.

A l'approche de l'armée française, qui se dirigeait de Soignies sur Nivelle, Marlborough, qui n'avait que quarante mille hommes, recula sur la Dyle et attendit Eugène. Celui-ci avait

pris le commandement de l'armée du Rhin, et opérait contre l'électeur de Bavière et le maréchal de Berwick. Il feignit de vouloir pénétrer en Lorraine, passa la Moselle à Coblentz, la Meuse à Maëstricht, et se joignit à son collègue à Bruxelles. Pendant ce temps, le duc de Bourgogne passa la Dender à Ninove, et ses détachements s'emparèrent de Gand et de Bruges par la connivence des habitants ; il ne manquait plus qu'Oudenarde pour que les Français fussent maîtres de tout l'Escaut, et l'on se dirigea sur Gavre, pour y passer le fleuve et opérer l'investissement de cette ville, mais, à cause de l'indolence de Vendôme, avec une grande lenteur. L'ennemi en profita pour gagner deux marches; il passa la Dender à Lessines, l'Escaut à Oudenarde, remonta au nord vers le pont de Gavre, où les Français commençaient à traverser le fleuve, et les attaqua [11 juillet]. Ceux-ci n'étaient nullement disposés à une bataille; leurs divisions s'engagèrent à mesure qu'elles arrivaient, tout essoufflées, sans ordre, sans artillerie; et, après des combats isolés, elles se trouvèrent coupées les unes des autres. Si la nuit ne fût survenue, l'armée eût été toute prise ou détruite. Le duc de Bourgogne ordonna la retraite ; Vendôme voulut s'y opposer : ce fut pour mettre le comble au désordre ; enfin l'armée se retira sur Gand, après avoir perdu dix mille hommes, tués, pris ou dispersés.

Les vainqueurs passèrent la frontière et vinrent assiéger Lille [13 août]. Eugène forma le siége avec vingt-cinq mille hommes, Marlborough le couvrit avec cinquante mille. C'était encore une de ces entreprises téméraires où ils auraient dû trouver leur ruine. En effet, les Français occupaient la Flandre et le Hainaut; Lille était regardée comme le chef-d'œuvre de Vauban, elle avait une forte garnison et Boufflers pour gouverneur; enfin toutes les forces de la France allaient se porter à sa délivrance : déjà Berwick, qui avait suivi Eugène dans sa marche de Coblentz à Maëstricht, était arrivé avec vingt-cinq mille hommes, ce qui porta l'armée du duc de Bourgogne à plus de cent mille, et l'électeur de Bavière allait encore en amener trente mille. Mais Eugène et Marlborough connaissaient les haines et les divisions des généraux français : Vendôme et Berwick se détestaient, se querellaient sans cesse, et ne firent que des fautes; le duc de Bourgogne n'avait ni l'autorité nécessaire pour les accorder, ni le génie suffisant pour prendre une résolution ; son

bon sens ne pouvait suppléer à sa timidité et à son inexpérience; il était même l'objet des insultes du duc de Vendôme. En résumé, l'on ne fit rien pour sauver Lille que des attaques infructueuses contre les convois de l'ennemi : la ville capitula le 23 octobre, et Boufflers se retira dans la citadelle. Alors l'électeur de Bavière essaya une diversion sur Bruxelles et livra un assaut furieux à cette ville [26 nov.]. Marlborough, qu'observait une armée double de la sienne, osa détacher quinze mille hommes au secours de Bruxelles. La grande armée n'avait qu'à garder l'Escaut pour écraser ce secours : on le laissa passer; l'électeur fut forcé d'abandonner Bruxelles et de se retirer sur Namur; et pendant que Marlborough était réduit à trente-cinq mille hommes, cent mille ne tentèrent pas de l'attaquer. Tant de fautes et de lâchetés eurent leur récompense : Boufflers, qui seul sauva l'honneur français, après une résistance héroïque, n'ayant plus de secours à attendre, et ayant épuisé ses dernières munitions, fit une capitulation honorable [8 déc.]. De là les alliés marchèrent sur Gand, qui avait vingt mille hommes de garnison avec de grands approvisionnements, et dont le commandant se rendit à la première sommation; ils s'emparèrent ensuite de Bruges et mirent à contribution la Flandre, l'Artois et la Picardie maritime. « Ainsi finit, dit Berwick, cette campagne d'autant plus malheureuse qu'elle ne devoit pas l'être : il falloit pour la rendre telle, que nous fissions sottises sur sottises (1). » « Et voilà où conduisit, ajoute Saint-Simon, l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la vanité de choisir des ministres et des capitaines tels qu'on ne pût rien leur attribuer, pour ne partager la réputation de grand avec personne; enfin toute cette façon de gouverner qui précipita dans le péril d'une perte entière cet homme pour qui l'on épuisoit le marbre et le bronze, pour qui tout étoit à bout d'encens (2). »

Tous les efforts s'étant portés des deux parts dans les Pays Bas, la guerre languit en Italie et en Espagne. Villars commandait dans les Alpes : il ne put empêcher le duc de Savoie de prendre Exilles, Pérouse et Fénestrelles, dernières places que possédaient les Français; mais il acheva de délivrer le territoire

(1) Berwick, t. II, p. 141.
(2) Saint-Simon, t. XIII, p. 50.

de l'invasion des Piémontais. En Espagne, le duc d'Orléans prit Tortose, et les dernières places du royaume de Valence se rendirent à Philippe; mais les Anglais s'emparèrent sans obstacle des îles de Minorque et de Sardaigne.

§ XVIII. Hiver de 1709. — Famine. — Négociations de la Haye. — Lettre du roi à ses sujets. — Opérations financières de Desmarets. — La France semblait courbée sous le poids de ses humiliations et de ses revers, lorsqu'un hiver extraordinairement rigoureux mit le comble à ses maux, et fut suivi d'une épouvantable disette. Des émeutes éclatèrent partout; on n'entendait que fureurs et injures contre le roi; on s'attroupait autour des princes en demandant du pain, en accusant le gouvernement de la misère publique, «en s'exhortant les uns les autres à n'être plus si endurants, et qu'il ne pouvoit leur arriver pis que ce qu'ils souffroient et de mourir de faim. Beaucoup de gens crurent que messieurs des finances avoient saisi cette occasion de s'emparer des blés par des émissaires répandus dans le royaume, pour les vendre ensuite au prix qu'ils voudroient mettre, au profit du roi, sans oublier le leur [1].» C'était une calomnie populaire, un cri aveugle de la faim : il est probable qu'il y eut des scélérats, des intendants peut-être qui bâtirent leur fortune particulière sur la souffrance publique; mais le roi déploya, au contraire, une grande sollicitude pour soulager tant de maux et empêcher les révoltes du peuple mourant de faim: il y eut peine de mort contre les accapareurs, primes aux importations de grains, ordre à tous les citoyens de déclarer leurs subsistances. On envoya des flottes chercher, ou, pour mieux dire, conquérir des blés en Pologne, en Turquie, en Afrique; car les croisières des alliés enlevaient les convois destinés pour la France; des commissions prises dans les parlements furent établies pour veiller aux approvisionnements; le lieutenant de police d'Argenson rendit les plus grands services à Paris par sa vigilance.

Dans cette horrible détresse, quand tous les travaux avaient cessé, quand les hôpitaux rejetaient leurs malades sur les places publiques, quand la misère avait atteint même ceux qui soulageaient autrefois les misérables, le cri de paix se faisait partout entendre. Le roi n'avait pas attendu cette année pour y prêter

(1) Saint-Simon, t. VII, p. 101 et 346.

l'oreille, et, dès 1706, il avait fait aux Hollandais des ouvertures auxquelles ils répondirent : « Encore quelques années de guerre, et la France, si formidable, ne sera plus à craindre (1). » Après la défaite d'Oudenarde, il entama des négociations officielles, et envoya à la Haye le président Rouillé ; mais Heinsius, qui avait sur les états généraux le même ascendant que Guillaume, déclara que le préliminaire de toute négociation serait l'abandon absolu et la dépossession entière de Philippe V et des électeurs de Bavière et de Cologne. A la réception de la dépêche qui annonçait ces conditions, le roi assembla son conseil. Beauvilliers y fit un si lugubre tableau de la situation du royaume, que le duc de Bourgogne, les ministres, le roi lui-même ne purent retenir leurs larmes ; et Torcy offrit d'aller à la Haye pour chercher à adoucir les alliés. Louis, qui supportait ses revers avec la plus noble résignation, consentit sans hésiter à cette humiliation : « Je me suis toujours soumis, dit-il, à la volonté divine ; et les maux dont il lui plaît d'affliger mon royaume ne me permettent plus de douter des sacrifices qu'elle demande que je lui fasse de tout ce qui pouvoit m'être le plus sensible. J'oublie donc ma gloire (2). » Et le digne neveu de Colbert partit en secret sous le passe-port d'un courrier, et alla supplier tour à tour Heinsius, Eugène, Marlborough, fiers de l'abaissement du grand roi, et savourant le plaisir de l'humilier. Les triumvirs se montrèrent plus durs, plus arrogants, plus implacables que Louis ne l'avait jamais été ; « ils se jouèrent de sa ruine ; » ils cachèrent à peine que « leur dessein tendoit à une destruction générale de la France (3) ; » enfin ils offrirent, comme préliminaire de la paix [1709, 28 mai], un ultimatum que les négociateurs français ne pouvaient qu'accepter ou refuser sans modifications : Louis devait reconnaître Charles III comme souverain de toute la monarchie espagnole, dont aucune partie ne pourrait jamais être démembrée, encore moins être donnée à un Bourbon, de quelque manière que ce fût ; il devait prendre, de concert avec les alliés, les mesures convenables pour forcer son petit-fils à abandonner les États espagnols ; il

(1) Torcy, t. I, p. 110.
(2) Id., p. 205.
(3) Saint-Simon. — Duclos (t. I, p. 63) dit avoir vu un mémoire signé du prince Eugène qui donnait le plan et les moyens de démembrer la France.

devait ne posséder dorénavant l'Alsace qu'à titre de suzeraineté, céder Strasbourg, Neuf-Brisach, Landau à l'empereur; Lille, Condé, Maubeuge, Furnes, Menin, Ypres, à la Hollande; Exilles et Fénestrelles, au duc de Savoie; démolir Dunkerque et les places d'Alsace; reconnaître la reine Anne, le roi de Prusse, l'électeur de Hanovre; consentir au dépouillement des électeurs de Bavière et de Cologne, etc. Pour tant de sacrifices, les alliés ne donnaient pas la paix, mais seulement une trêve de deux mois, après laquelle on pourrait traiter de la paix.

Louis XIV avait trop profondément le sentiment français pour consentir à des conditions qui détruisaient l'œuvre de Richelieu, faisaient descendre son royaume au second rang, reconstituaient la puissance de la maison d'Autriche; il aurait regardé comme une lâcheté de laisser à son successeur la France plus petite qu'il ne l'avait reçue de Mazarin. Tout ce qu'il y avait vraiment de grand en lui se montra alors : « Je suis Français autant que roi, avait-il dit souvent; et ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout intérêt [1]. » Il rappela son ambassadeur. Outragé, malheureux, plein de dignité dans sa détresse, il sentit que ce n'était pas à lui seul qu'on en voulait, mais à la nation; qu'il fallait en appeler à elle des insultes prodiguées au roi, la rendre juge de sa politique, de ses efforts pour la paix, de son impuissance à la donner à son peuple. Il écrivit [12 juin] aux gouverneurs des provinces, aux commandants des armées, aux évêques et aux villes, une des plus belles lettres qu'ait conservées l'histoire, et qui débutait ainsi : « L'espérance d'une paix prochaine étoit si généralement répandue dans mon royaume, que je crois devoir à la fidélité que mes peuples m'ont témoignée pendant le cours de mon règne, la consolation de les informer des raisons qui empêchent encore qu'ils ne jouissent du repos que j'avois désiré de leur procurer.... » Et il exposait simplement, exactement les propositions qu'il avait faites aux alliés, les réponses qu'il en avait reçues... « Je passe sous silence, ajoutait-il, les insinuations qu'ils m'ont faites de joindre mes forces à celles de la ligue, et de contraindre le roi, mon petit-fils, à descendre du trône, s'il ne consentoit pas volontiers à vivre désormais sans États, et à se réduire à la condition d'un simple particulier. Il est contre l'humanité de croire qu'ils aient eu

(1) Villars, t. II, p. 31.

seulement la pensée de m'engager à former avec eux une pareille alliance; mais, quoique ma tendresse pour mes peuples ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets aussi fidèles, et que j'aie fait voir que je désirois sincèrement de les faire jouir de la paix, je suis persuadé qu'ils s'opposeroient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français. — Mon intention est donc que tous ceux qui depuis tant d'années me donnent des marques de leur zèle, en contribuant, de leurs peines, de leurs biens et de leur sang, à soutenir une guerre aussi pesante, connoissent que le seul prix que mes ennemis prétendoient mettre aux offres que j'ai bien voulu leur faire, étoit celui d'une suspension d'armes dont le terme, borné à l'espace de deux mois, leur procuroit un avantage plus considérable qu'ils ne pouvoient en espérer de la confiance qu'ils ont en leurs troupes. Comme je mets la mienne en la protection de Dieu, et que j'espère que la pureté de mes intentions attirera sa bénédiction sur mes armes, je veux que mes peuples sachent qu'ils jouiroient de la paix, s'il eût dépendu seulement de ma volonté de leur procurer un bien qu'ils désirent avec raison, mais qu'il faut acquérir par de nouveaux efforts, puisque les conditions immenses que j'aurois accordées sont inutiles pour le rétablissement de la tranquillité publique [1]. »

C'était la première fois que le roi se mettait directement en communication avec la nation : « le succès en fut tel qu'on l'avoit espéré. Ce ne fut qu'un cri d'indignation et de vengeance; ce ne furent que propos de donner tout son bien pour soutenir la guerre, et d'extrémités semblables pour signaler son zèle [2]. » Louis, malgré ses fautes et ses revers, malgré les murmures et les libelles populaires, était vraiment un roi national; la France avait toujours associé ses passions aux siennes; elle s'était laissé éblouir par ses victoires, l'éclat de son règne, les pompes de sa cour; elle ne l'aimait pas comme un bon roi, mais comme le « prince qui avoit élevé le nom françois au-dessus de tous les autres noms [3]. » La lettre de Louis, demandant à la nation de

(1) Torcy, t. I, p. 340.
(2) Saint-Simon, t. VII, p. 206.
(3) Choisy, p. 356.

venger son honneur par un dernier sacrifice, releva la France de l'affaissement de désespoir où elle était plongée, et l'insolence des alliés « donna de l'indignation à tout ce qui a une goutte de sang français [1]. » Un frissonnement de patriotisme parcourut toutes les classes de la société, et le sentiment national, joint aux horreurs de la faim, jeta dans l'armée une foule de paysans et de pauvres gentilshommes. Le roi partagea l'excitation générale, et, malgré ses soixante-dix ans, il résolut de se mettre à la tête de sa maison pour aller reprendre Lille, cette glorieuse conquête de sa jeunesse. Mais, si l'on en croit Saint-Simon, madame de Maintenon, « ce mauvais génie qui le tenoit dans des fers domestiques dont il ne vouloit pas sentir le poids, » le détourna de ce projet. Quant à Chamillard qui l'avait conçu, effrayé de la crise et cédant à l'opinion publique qui le réprouvait, il donna sa démission. Ce fut encore un homme de robe qui le remplaça, Voysin, médiocrité honnête et dévoué à celle que Saint-Simon appelle *la vieille sultane*; mais comme Chamillard, il ne fut chargé que de l'administration de la guerre, et ce fut Boufflers qui traça, avec le roi, les plans de campagne.

On était certain d'avoir des soldats ; il fut moins facile de trouver de l'argent. Le roi dépouilla encore Versailles de ses chefs-d'œuvre et envoya sa vaisselle à la Monnaie ; quelques riches suivirent cet exemple ; les villes et les corporations firent des dons ; on vendit le rachat perpétuel de la capitation pour quinze fois la redevance ; on consomma 53 millions sur les revenus à venir jusqu'en 1717. Tout cela était insuffisant ; et Desmarets, qui avait tenté mille voies pour relever le crédit, était au bout de ses ressources, lorsque les vaisseaux français qui commerçaient avec les colonies espagnoles apportèrent 35 millions en lingots, qu'ils prêtèrent au gouvernement en recevant en échange des assignations sur le revenu, portant intérêt à 10 pour 100. Le contrôleur-général profita de ces lingots pour faire une refonte générale des monnaies, et il éleva le titre du louis d'or de 16 livres 10 sous à 20 livres ; il admettait en payement cinq sixièmes en numéraire et un sixième en billets, ce qui fit rentrer pour 60 millions de billets, rendit de la valeur au reste, remit du numéraire en circulation et releva le crédit.

(1) Lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles.

D'ailleurs il eut soin de révoquer les arrêts de surséance ou de suppression des intérêts de l'Hôtel de ville, et dès lors il fit des emprunts plus facilement et à des taux moins onéreux que ses prédécesseurs. Avec tous ces moyens, qui ruinaient la France pour la sauver, il eut en main 220 millions, dont 50 à peine provenaient de la recette régulière ; car il fut même obligé de remettre au peuple 10 millions de tailles sur cette année.

§ XIX. Bataille de Malplaquet. — Conférences de Gertruydemberg. — Impôt du dixième. — L'armée de Flandre fut confiée à Villars ; elle était forte de cent mille hommes de milices mal armées, mal habillées, sans discipline ; on y voyait peu de noblesse. La noblesse ne témoignait, dans cette grande crise, qu'un médiocre dévouement : elle regrettait sa vaisselle donnée à la Monnaie, à l'exemple du roi ; elle continuait à parader dans les salons de Versailles, à s'occuper de mesquines intrigues, de questions d'étiquette, pendant que les paysans allaient se faire tuer à la frontière ; elle refusait même le service militaire, qui était pourtant toute sa fonction sociale ; « et le roi ordonna aux intendants de faire recherche des gentilshommes qui ne servoient pas, de doubler et tripler à la capitation ceux qui n'obéiroient pas, de leur faire toutes les vexations dont ils seroient susceptibles [1]. » Enfin, quand elle paraissait à l'armée, c'était pour y porter le découragement et le désordre. « Je veux espérer que je retrouverai des hommes, disait Villars ; mais jusqu'à présent je n'en ai reconnu que dans le soldat... C'est une merveille que sa vertu et sa fermeté à souffrir la faim... Au contraire, les officiers généraux tiennent de mauvais discours et fort propres à détruire l'audace qui est dans le soldat, et que je fais tout mon possible pour réveiller dans l'officier [2]. » Au milieu de cette apathie de la noblesse, on vit avec admiration Boufflers, couvert d'honneurs et d'infirmités, demander au roi à servir sous Villars, moins ancien que lui de dix ans : « S'il arrivoit malheur à votre général dans une bataille décisive, lui dit-il, votre armée seroit ruinée et la France avec elle. » Il partit plein de joie, en écrivant à Villars : « Aucun de vos aides de camp n'exécutera vos ordres avec plus d'empressement ni plus de plaisir que moi. » Et les deux maréchaux, aux acclamations des

(1) Saint-Simon, t. XII, p. 58.
(2) Mém. de Villars, t. II, p. 61 et 273.

soldats, restèrent pendant toute la campagne dans le plus parfait accord.

L'armée ennemie, forte de cent vingt mille hommes de vieilles troupes, bien pourvues de tout, menaçait la ligne de la Scarpe, après laquelle il n'y avait plus que la Somme pour défendre Paris. Villars rassembla son armée entre Béthune et Douai, étant protégé par un camp retranché à la Bassée. Cette position couvrait parfaitement Douai, Arras et la Picardie ; mais elle abandonnait à elles-mêmes les places des Pays-Bas au delà de Lille. En effet, l'ennemi, après avoir fait des démonstrations inutiles pour pénétrer sur la Scarpe, rétrograda et dirigea ses efforts contre Tournai. Cette ville fut héroïquement défendue par Mesgrigny, élève de Vauban ; mais Villars ne pouvait la secourir sans ouvrir l'Artois : elle fut prise. D'ailleurs les mouvements de l'armée française étaient continuellement gênés par le manque de vivres : « Pour donner du pain aux brigades que je fais marcher, écrivait Villars, je fais jeûner celles qui restent [1]. » Cependant lorsque, après la prise de Tournai, il vit les alliés se diriger sur Mons, il résolut de livrer bataille pour sauver cette place, derrière laquelle il n'y avait plus que le Quesnoy jusqu'à l'Oise. Il passa la Scarpe et l'Escaut, et arriva à Malplaquet ; mais là, au lieu de profiter de l'ardeur de ses soldats pour attaquer l'ennemi troublé de cette offensive audacieuse, il resta immobile pendant trois jours, laissa le temps à Eugène et à Marlborough de rassembler toutes leurs forces, et attendit leur attaque, en se postant derrière et entre deux bois, dont il ferma la trouée par des retranchements garnis de cinquante bouches à feu. L'ennemi, couvert par cent quarante pièces de canon, s'engagea dans la trouée en portant tous ses efforts sur les deux bois, où Villars avait concentré ses principales forces [1709, 11 sept.]. L'armée française manquait de pain depuis deux jours, et on faisait une distribution de vivres quand le canon ennemi se fit entendre. Aussitôt ces milices tirées la veille de la charrue jetèrent leur pain avec des cris de joie et coururent au combat. La bataille fut terrible, la plus terrible de toute la guerre. Villars à la gauche, Boufflers à la droite, soutinrent d'abord avec succès toutes les attaques ; mais le premier ayant été blessé dans une charge où il enleva trente canons, l'aile gauche com-

(1) Mém. de Villars, t. II, p. 259.

mença à plier; et Boufflers, qui prit le commandement de l'armée, dégarnit le centre pour la soutenir ([1]). Eugène profita de cette faute; avec trente bataillons, il se précipita sur le centre presque désert, enleva les retranchements, et força ainsi les ailes séparées à la retraite. Si l'ennemi se fût mis à la poursuite de ces deux masses isolées de trente mille hommes, il aurait pu détruire l'une ou l'autre; mais il avait fait d'énormes pertes : vingt-cinq mille morts couvraient le champ de bataille, dont dix-sept mille alliés. Les Français n'avaient laissé ni artillerie, ni drapeaux, ni prisonniers, et leur retraite se faisait dans le plus grand ordre, sous le canon du Quesnoy et de Valenciennes. Tout l'effort des alliés se porta contre Mons, qui fut forcée de se rendre [20 oct.]; mais ils s'arrêtèrent là, et l'invasion de la Picardie, si hautement annoncée, fut abandonnée.

Une attaque sur la frontière du midi n'eut pas plus de succès. Victor-Amédée devait envahir le Dauphiné et se joindre, dans la Comté, à une division allemande qui pénétrerait en Alsace. Celle-ci passa le Rhin près de Huningue; mais elle fut battue et détruite [1709, 26 août] à Rumersheim, par le comte du Bourg, et le duc de Savoie fut tenu en échec par Berwick, posté à Briançon avec vingt mille hommes.

Enfin l'on eut quelques succès en Espagne. Le marquis de Bay battit Galloway à la Gudina [7 mai], près de Badajoz, dont les Portugais voulaient faire le siége, et d'Asfeld s'empara d'Alicante.

La grande bataille de Malplaquet, si vivement disputée, si glorieusement perdue, avait relevé la confiance de l'armée, mais non pas celle de la nation, qui voyait encore son dévouement payé par une défaite. Le cri de paix était plus fort que jamais, et la détresse au comble. On avait mangé dix ans à l'avance le revenu des villes; les hôpitaux manquaient de pain; les officiers eux-mêmes mouraient de misère; on voyait jusqu'aux valets du roi mendier dans les rues de Versailles; des compagnies entières de cavalerie désertaient à l'intérieur pour faire ouvertement la contrebande et la guerre au fisc. « On ne peut plus faire le service, écrivait Fénelon, qu'en escroquant

([1]) « Point de régiment à la tête duquel il n'ait donné : il alloit à la charge avec la férocite d'un lion, et donnoit ses ordres avec le sang-froid d'un philosophe en robe de chambre. » (Lettre de madame de Maintenon au duc de Noailles.)

de tous côtés ; c'est une vie de bohémiens et non de gens qui gouvernent. La nation tombe dans l'opprobre ; et les ennemis disent hautement que le gouvernement d'Espagne n'est jamais tombé si bas que le nôtre [1]. » Le grand prélat avait été la providence de l'armée après la défaite de Malplaquet ; son palais devint un hôpital ; ses richesses furent prodiguées aux soldats et aux officiers ; lui-même pansa les blessés de ses mains ; enfin, ses biens ayant été respectés par les généraux ennemis, pleins de vénération pour sa personne, il ouvrit d'immenses magasins pour les besoins de l'armée, et l'on vit les soldats de Marlborough escorter les blés qui devaient nourrir les soldats de Villars.

Le roi, touché de la souffrance universelle, proposa de nouvelles conférences pour la paix sans suspension d'hostilités. Il fut écouté et envoya le cardinal de Polignac et le maréchal d'Huxelles à Gertruydemberg, où les députés des Provinces-Unies vinrent seuls au nom de tous les coalisés. « La république faisoit la fonction d'arbitre des puissances de l'Europe ; mais ce degré d'honneur où les alliés l'avoient élevée l'aveugloit à tel point, qu'elle ne pouvoit souffrir qu'on lui dît qu'elle se ruinoit pour agrandir l'Autriche et l'Angleterre [2]. » Dès l'abord les envoyés français dirent qu'ils acceptaient les conditions de l'année précédente ; et pour témoigner la sincérité de leurs paroles, le roi rappela d'Espagne ses troupes, qui étaient d'ailleurs nécessaires à la défense de son propre royaume. Mais les Hollandais, encore plus arrogants qu'à la Haye, demandèrent la cession de l'Alsace et des conquêtes faites par la France depuis le traité des Pyrénées ; de plus, par une dérision insensée, et sachant bien qu'ils seraient refusés, ils voulurent, comme préliminaire de la paix, que Louis, en deux mois et sans plus de temps, seul, avec ses propres forces, chassât son petit-fils d'Espagne. La détresse était si grande, que Louis offrit la cession de l'Alsace et un million de subsides par mois pour nourrir les troupes alliées qui combattraient Philippe V. On refusa ce comble d'humiliation. Alors le vieux roi releva la tête : « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » Et il rappela ses am-

(1) Œuvres de Fénelon, t. III, p. 570.

(2) Torcy, t. I, p. 119.

bassadeurs. « Cette constance, dit Saint-Simon, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, cette espérance contre toute espérance, par courage et par sagesse, non par aveuglement, c'est ce qui lui mérita le nom de *Grand*, qui lui avoit été si prématuré ; ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de l'Europe, celle de tous ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui rappela tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avoit aliénés (1). »

Desmarets trouva des ressources pour cette année en établissant un nouvel impôt emprunté au système de Vauban, le dixième sur toutes les terres, même de la noblesse et du clergé. Louis ne toucha pas sans répugnance aux priviléges pécuniaires de ces deux ordres ; et, si l'on en croit Saint-Simon, il lui fallut, pour s'y décider, une consultation de docteurs de la Sorbonne, « qui déclarèrent que tous les biens des François étoient au roi en propre, et que quand il les prenoit, il ne prenoit que ce qui lui appartient (2). » La noblesse témoigna un vif mécontentement du dixième, « qui rendoit toute condition simple peuple ; » le clergé s'en racheta par de grosses sommes ; le peuple en fut soulagé ; et, en définitive, cet impôt, qui rapporta 45 millions, sauva peut-être la France.

§ XX. Campagne de 1710. — Progrès des alliés en Flandre. — Batailles de Sarragosse et de Villa-Viciosa. — Les coalisés, rétablis des pertes faites à Malplaquet, avaient encore une armée presque double de celle que commandait Villars : ils reprirent leur mouvement offensif et se dirigèrent sur Douai, résolus à ouvrir, par la prise de cette ville, la seconde ligne de places dont Vauban avait enceint la France. Douai, défendue par Albergotti, se rendit après cinquante-quatre jours de tranchée ouverte ; la Scarpe fut passée, la Picardie mise à contribution ; les coureurs ennemis se montrèrent jusque sur la Seine. Mais Eugène et Marlborough ne marchaient qu'à pas mesurés : après Douai, ils prirent successivement Béthune, Aire, Saint-Venant, et ces siéges leur coûtèrent plus de trente mille hommes. Villars, qui avait ordre de ne risquer aucune bataille, ne put que protéger Arras.

C'était dans le Nord qu'on cherchait le dénoûment de la

(1) Saint-Simon, t. XIII, p. 162.
(2) Id., t. IX, p. 45.

guerre, et pendant ce temps les hostilités prenaient en Espagne une importance qui devait amener la fin de la lutte, une descente fut tentée par les Anglais sur la côte du Languedoc : ils voulaient jeter des armes aux insurgés des Cévennes; et Noailles fut forcé d'accourir de ce côté avec toutes ses forces. L'archiduc, qui avait reçu de nombreux renforts, profita de cette diversion : il reprit l'offensive en Catalogne, battit Philippe à Almenara sur le Sègre, et le rejeta en Aragon. Celui-ci se retira à Sarragosse. Il ne pouvait plus compter sur les secours de son aïeul, qui avait rappelé toutes ses troupes, et il se trouvait réduit aux ressources de ses sujets; mais quoique sa cause n'en devînt que plus nationale, il ne trouvait pas dans leur enthousiasme de quoi compenser leur indiscipline; et, forcé avec vingt mille hommes de livrer bataille contre trente mille, il fut complétement vaincu [1710, 10 août]. Sarragosse ouvrit ses portes aux vainqueurs; tout l'Aragon proclama Charles III. Celui-ci, enivré de son succès, au lieu de pousser Philippe sur la Navarre et de le rejeter en France, envahit la Castille et entra à Madrid au milieu de la consternation des habitants [20 sept.].

La possession de la capitale ne donna pas l'Espagne à l'archiduc : toutes les provinces non occupées par ses troupes se soulevèrent et déployèrent cet acharnement héroïque qu'elles ont tant de fois montré contre la domination étrangère; la Castille, pleine de fureur contre les hérétiques, qui pillaient les églises, leur faisait une guerre de destruction. Philippe s'était retiré à Valladolid; peuple, noblesse, clergé, lui offrirent en abondance de l'argent, des vivres, des armes; il rassembla rapidement vingt-cinq mille hommes, et demanda à son aïeul, pour les commander, Vendôme, qui était disgracié et avait à rétablir sa réputation détruite par la défaite d'Oudenarde. Il était vraiment devenu le roi national; il plaisait aux Espagnols par sa dévotion, sa gravité, son opiniâtreté; lui-même avait fait de leur cause la sienne. Ce prince, si timide en montant sur le trône, qui devint si pusillanime quand il y fut affermi, avait pris dans la lutte, et en voyant le dévouement des Espagnols, une fermeté inébranlable : il n'avait jamais voulu souscrire à sa déchéance; il n'aurait pas obéi à son aïeul si celui-ci eût reconnu Charles III; il avait déclaré plusieurs fois « qu'il perdrait la vie plutôt que d'abandonner le trône où Dieu l'avait placé. »

L'archiduc, harcelé jusque dans Madrid et commençant à désespérer de jamais régner sur l'Espagne, évacua la capitale avec son armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par Staremberg; il se dirigea sur Tolède pour se joindre à l'armée portugaise; mais celle-ci étant tenue en échec par la division du marquis de Bay, il se retira sur la route d'Aragon. Philippe V et Vendôme étaient rentrés à Madrid [1710, 2 déc.], à la grande joie des habitants, et s'étaient mis aussitôt à la poursuite de l'ennemi; ils atteignirent sur la Tajuna l'arrière-garde formée de la division anglaise de Stanhope, et qui s'était fortifiée dans Bribuega. Trois assauts furent donnés à cette ville, qui fut à la fin emportée, et la division anglaise mit bas les armes [8 déc.]. Au bruit du combat, Staremberg revint rapidement sur ses pas, et attaqua les vainqueurs auprès de Bribuega, à Villa-Viciosa [10 déc.]; il fut entièrement défait, et de toute son armée il ne resta que sept à huit mille hommes qui se retirèrent en désordre sur l'Èbre. Ce fut une victoire toute nationale pour les Castillans. L'Aragon se soumit à Philippe; il ne resta aux alliés que la Catalogne: encore cette province fut-elle attaquée à revers par le maréchal de Noailles, qui s'empara de Girone.

§ XXI. Avénement a l'empire de Charles VI. — Révolution ministérielle en Angleterre. — Préliminaires de paix. — La bataille de Villa-Viciosa consolida pour jamais le trône de Philippe V, et disposa les alliés à une transaction. D'ailleurs le parti de la paix avait déjà montré toute la maladresse des conditions faites à Gertruydemberg, et il se trouva encore fortifié par un événement qui changea la face des affaires. Joseph Ier mourut [1711, 17 avril], ne laissant d'autre héritier que son frère Charles, qui se hâta d'aller en Allemagne, où il fut proclamé sans obstacle roi des Romains [21 déc.] et bientôt après empereur sous le nom de Charles VI. Les puissances qui combattaient depuis dix ans pour rétablir l'équilibre européen ne devaient pas vouloir pour Charles VI ce qu'elles avaient refusé à Louis XIV, la succession totale d'Espagne, qui aurait fait du premier un nouveau Charles-Quint. Le but de la coalition était atteint: en allant au delà, « on créait un danger pour dissiper les derniers restes d'une crainte. » Alors on commença à penser qu'il était de l'intérêt universel de laisser à un Bourbon la couronne d'Espagne, mais sans ses annexes, et pourvu qu'elle ne pût jamais être réunie à celle de France. Cette idée était

surtout populaire en Angleterre, où l'on s'alarmait des 60 millions de livres sterling dont cette guerre avait grevé la dette nationale, et où l'on jugeait « qu'il était temps, pour les Anglais, de s'assurer par un traité les dépouilles qu'ils avaient arrachées à une succession dont rien ne leur appartenait. »

Une révolution ministérielle mit au pouvoir ces idées de conciliation. Le triomphe de la coalition se trouvant maintenant assuré, la mission politique des whigs semblait remplie, et les torys commençaient à reprendre de l'ascendant en se montrant partisans de la paix et surtout défenseurs de l'église anglicane, que les opinions sociniennes des whigs paraissaient menacer. Une polémique très-ardente s'engagea entre les deux partis, dont les instruments principaux furent, pour les whigs Addison et Congrève, et pour les torys Bolingbroke, Prior et Swift. Marlborough y perdit toute la popularité que lui avaient donnée ses victoires : au milieu de la corruption universelle, quand toutes les consciences étaient à vendre au plus offrant, quand les chefs des deux partis assuraient à la fois les deux prétendants de « leur attachement inaltérable à leurs intérêts, » on s'étonna de la cupidité du vainqueur de Hochstett, volant ouvertement quinze millions sur la solde de ses soldats, ne considérant le triomphe de son parti que comme une voie de fortune matérielle, et s'assurant un refuge par les protestations d'amitié dont il accablait les Stuarts. La reine Anne, tory dans le cœur, n'avait été entraînée à la politique des whigs que par nécessité de position : elle était lasse de se voir l'instrument d'un parti qui la menaçait d'appeler Jacques III si elle cessait de subir ses volontés ; elle désirait laisser le trône à son frère, qui la suppliait de « préférer le dernier mâle de son nom à des étrangers d'un autre langage et d'un autre intérêt. » Elle rendit sa confiance aux torys, amis du pouvoir absolu, dont les principes politiques concordaient en partie avec ceux de Louis XIV ; elle changea son ministère, et entama avec la France des négociations, même avant que la bataille de Villa-Viciosa et la mort de Joseph Ier leur eussent donné une couleur légitime et nationale. L'Angleterre demanda : que Louis reconnût Anne et sa succession dans la ligne protestante ; qu'il abandonnât les Pays-Bas, Naples et le Milanais à l'Autriche ; qu'il consentît à la formation d'une barrière de places belges occupées par les Hollandais ; qu'il démolît le port de Dunkerque, dont les corsaires

avaient fait tant de mal au commerce anglais; qu'il prît les mesures nécessaires pour empêcher la réunion des couronnes d'Espagne et de France sur une même tête ([1]). Louis accéda à ces propositions, si différentes de celles qu'on lui imposait à Gertruydemberg, et les préliminaires de la paix furent signés à Londres entre Torcy et Bolingbroke [1711, 8 oct.].

Les Provinces-Unies se récrièrent contre l'Angleterre, qui avait violé la première condition de l'alliance en négociant à l'insu des confédérés; l'empereur déclara qu'il ne traiterait jamais sur de pareilles bases; les princes allemands, qui vendaient le sang de leurs sujets aux deux puissances maritimes, réclamèrent contre le déshonneur d'une telle paix. Eugène et Marlborough accoururent à Londres pour réveiller le parti whig, renverser Anne du trône et y faire monter l'électeur de Hanovre : toutes leurs violences furent inutiles. Le parlement, élu sous l'influence des torys, se prononça ouvertement pour la paix; le vainqueur d'Hochstett fut dépouillé de toutes ses charges et échappa avec peine à une accusation de concussion; Eugène fut forcé de quitter le royaume. Enfin un congrès s'ouvrit à Utrecht [1712, 12 janv.], et aucune des puissances belligérantes ne manqua d'y envoyer ses députés. Ceux de la France

([1]) L'Angleterre proposa aussi un second plan, dans lequel le duc d'Anjou, sans renoncer à ses droits à la couronne de France, aurait eu Naples, la Sicile, la Savoie, le Piémont et le Mantouan; on aurait mis en Espagne le duc de Savoie, et l'Autriche aurait eu les Pays-Bas et le Milanais. Philippe eut le choix entre ces deux projets; et Louis XIV, à qui l'article de la renonciation paraissait un attentat au droit, lui conseilla de prendre le dernier. C'était un grave oubli des intérêts de la France, bien que la réunion éventuelle de tant de possessions en Italie fût très-séduisante. Philippe lui répondit par cette lettre fort remarquable : « Il me semble qu'il est bien plus avantageux qu'une branche de notre maison règne en Espagne, que de mettre cette couronne sur la tête d'un prince de l'amitié duquel elle ne pourroit s'assurer; et cet avantage me paroît bien plus considérable que de réunir un jour à la France la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je crois donc vous marquer mieux ma tendresse, et à vos sujets aussi, en me tenant à la résolution que j'ai déjà prise qu'en suivant le nouveau plan projeté par l'Angleterre. Je donne par là également la paix à la France, je lui assure pour alliée une monarchie qui sans cela pourroit un jour, jointe aux ennemis, lui faire beaucoup de peine; et je suis en même temps le parti qui me paroît le plus convenable à ma gloire et au bien de mes sujets, qui ont si fort contribué, par leur attachement et leur zèle, à me maintenir la couronne sur la tête. » (Torcy, t. II, p. 161) — Ce fut comme conséquence de la pensée française qui dicta cette lettre que Philippe V introduisit en Espagne la loi salique, pour que le trône fût à jamais conservé dans la maison de Bourbon.

étaient Polignac et d'Huxelles, et au-dessous d'eux Mesnager, bourgeois de Rouen, l'homme le plus spécial en matières commerciales, et qui eut la plus grande influence sur les négociations.

§ XXII. Mort du Dauphin, de la duchesse et du duc de Bourgogne, etc. — L'espoir commença à renaître en France; mais au moment où le vieux monarque voyait le malheur s'éloigner de lui, il fut frappé dans sa famille par les coups les plus terribles. Le Dauphin était mort l'année précédente, sans que sa mort eût produit aucune sensation : c'était un prince sans vertus ni vices, qui aurait été un très-mauvais roi. On se félicitait de voir le trône prochainement occupé par le duc de Bourgogne, prince qui avait le sentiment le plus profond des devoirs de la royauté, mais dont on exagérait les vertus : car il n'avait nulle énergie, et, renfermé sans cesse dans son oratoire ou son cabinet, il n'aurait jamais été un homme d'action. Cependant on comptait que son règne serait tout l'opposé de celui de son aïeul ; on le regardait comme l'instrument d'une rénovation sociale dont tout le monde sentait le besoin, et qu'on obtiendrait sans secousse, par l'action légitime d'un pouvoir qui était encore aimé et respecté; on savait qu'il formait avec Fénelon des plans de gouvernement dans lesquels les libertés publiques et les droits de la royauté se trouvaient pondérés, qu'il devait appeler au ministère cet homme qui, dans une âme pleine du mysticisme le plus pur, renfermait les idées politiques les plus avancées; on répétait cette maxime, qu'il proclamait hautement comme la base de sa croyance : que « les rois sont faits pour les peuples, et non les peuples pour les rois. » Louis professait lui-même pour son petit-fils une grande vénération ; il lui donna, contre sa coutume, part à toutes les affaires; il ordonna aux ministres de travailler avec lui : « C'est un prince, disait-il tout haut, qui, par sa vertu et ses talents, fera tout mieux que moi. » Toutes les espérances qu'on fondait sur le duc de Bourgogne disparurent en quelques jours. Sa femme Adélaïde de Savoie, princesse pleine de grâces et d'esprit, idole de toute la cour, faisait le charme et le bonheur du vieux monarque et de madame de Maintenon, qui l'avaient élevée et qui ignoraient que cet enfant gâté instruisait le duc de Savoie des secrets du cabinet de Versailles; le 5 février 1712, elle fut atteinte tout à coup d'une maladie qui dérouta la science des médecins, et, six jours

après, elle mourut à vingt-cinq ans. Le duc aimait passionnément sa femme : frappé de cette mort subite, il tomba malade à son tour et fut enlevé six jours après. Les deux époux laissaient deux fils : le duc de Bretagne, âgé de cinq ans, atteint de la même maladie, mourut le 8 mars ; le duc d'Anjou, âgé d'un an, tomba aussi malade, et n'échappa à la mort que par les soins de sa gouvernante : ce fut Louis XV.

Ces morts précipitées jetèrent le vieux roi, la cour, le royaume dans une profonde stupeur ; la douleur populaire fut extrême ; tout le monde crut à des empoisonnements ; et les accusations, attisées, dit Saint-Simon, par madame de Maintenon et le duc du Maine, se portèrent contre le duc d'Orléans, qui devait arriver au trône par tous ces sépulcres [1].

Ce prince, très-instruit et très-spirituel, passait pour capable de tout ; il professait ouvertement l'athéisme ; il était d'une licence effrénée ; « il croyait que la vertu n'est qu'un vain nom, et que, le monde étant partagé entre des sots et des gens d'esprit, la vertu et la morale sont le partage des sots [2] ; » enfin il eût été le plus abominable des hommes s'il eût mis en pratique toutes ses idées, si son cœur, naturellement bon et généreux, ne l'eût emporté sur ses mauvaises mœurs et ses affreux principes, s'il n'eût été, suivant la belle expression de Louis XIV, un « fanfaron de crimes [3]. »

La clameur publique devint telle, que le duc d'Orléans se vit abandonné de toute la cour, injurié en face par le peuple, qui voulut incendier son palais, et qu'enfin il se présenta devant le roi tout meurtri de ses pertes, en lui demandant la Bastille et des juges. Louis, moins convaincu de son innocence que craignant de découvrir la vérité, le renvoya sans l'entendre ; et s'il ne se fût trouvé un honnête homme, Maréchal, chirurgien du roi, pour nier obstinément le poison, il est probable qu'il aurait traduit son neveu devant un tribunal. Le duc d'Orléans méprisa la calomnie, et plus tard il s'en vengea glorieusement en exerçant la régence sous le faible et dernier rejeton de Louis XIV.

(1) Les ennemis du duc d'Orléans rappelèrent qu'en 1709, alors que la cause de Philippe V semblait désespérée, il accueillit la proposition que lui firent plusieurs seigneurs espagnols de le prendre pour roi. Ce projet fut éventé, le prince rappelé, et, sans l'intervention du duc de Bourgogne, il eût subi une accusation de trahison.

(2) Madame de Caylus, p. 471.

(3) Saint-Simon, t. [illegible], p. [illegible]

§ XXIII. — L'ANGLETERRE SE RETIRE DE LA LIGUE. — BATAILLE DE DENAIN. — Les succès des alliés s'étaient bornés, pendant l'année précédente, à la prise de Bouchain, et Villars avait fait là une lourde faute. Marlborough, ayant surpris le passage de la Sensée, se trouvait enfermé, entre cette rivière et l'Escaut, devant l'armée française, et exposé à une perte inévitable : Villars, malgré les clameurs de ses soldats qui demandaient la bataille, laissa passer l'ennemi et prendre Bouchain. Par là, tout le pays entre l'Escaut et la Sambre se trouva ouvert aux alliés, qui n'eurent plus qu'à s'emparer du Quesnoy et de Landrecy pour marcher sur l'Oise en toute sécurité. Ce fut en effet leur plan de campagne en 1712; mais au moment où les hostilités allaient commencer, la reine Anne déclara aux états généraux qu'elle était décidée à « faire ses affaires à part ; » elle donna l'ordre au duc d'Ormond, qui avait succédé à Marlborough, de rester sur la défensive; enfin, Louis XIV ayant livré Dunkerque en otage, une suspension d'armes fut signée [26 mai] entre la France et l'Angleterre, et les troupes anglaises, abandonnant l'armée coalisée, se retirèrent à Gand.

Cette retraite n'enleva à la ligue que douze mille hommes : car la plupart des troupes soldées par l'Angleterre étaient allemandes, et, séduites par l'argent de la Hollande, elles refusèrent d'abandonner les alliés. Eugène avait donc encore cent mille hommes : il s'empara du Quesnoy et assiégea Landrecy; ses partisans couraient déjà jusqu'à Reims et Soissons : la consternation était générale en France ; les courtisans conseillaient au roi de se retirer sur la Loire. Louis repoussa cette idée avec indignation ; il donna ordre à Villars de livrer bataille, et au moment de son départ il lui dit : « La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'État. Je connois votre zèle et la valeur de mes troupes; mais enfin la fortune peut leur être contraire : s'il arrivoit ce malheur à l'armée que vous commandez, écrivez-le-moi. Je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie ne puisse se rallier sur la Somme ; je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'État (1). »

(1) Villars, t. II, p. 363.

L'habitude de vaincre et la supériorité de ses forces avaient donné une telle confiance à Eugène, que, pour assiéger Landrecy, il tirait toutes ses munitions de Marchiennes, sur la Scarpe, magasin général des alliés, et que sa communication avec cette ville n'était assurée que par un camp situé à cinq lieues de là, sur l'Escaut, à Denain. Ce camp communiquait lui-même avec la route de Marchiennes par une double ligne de retranchements ayant deux lieues de longueur, au milieu desquels passaient les convois, et que les alliés appelaient « le grand chemin de Paris; » il était gardé par dix-sept bataillons et quatorze escadrons hollandais commandés par le comte d'Albemarle. Le maréchal de Montesquiou, qui servait sous Villars, conçut l'idée de profiter de cette grande faute pour enlever Denain, couper Eugène de ses magasins, et le forcer à abandonner Landrecy. Son plan fut adopté par Villars, qui concerta avec lui les moyens d'exécution. L'armée qui faisait le siége de Landrecy était fortement couverte par l'Escaut, la Sambre et la Seille : Villars feignit le projet de l'attaquer et marcha sur elle, à la grande surprise de l'ennemi et de ses propres troupes; mais pendant ce temps il dirigea, durant la nuit, sur l'Escaut, trente bataillons, qui jetèrent un pont à Neuville, entre Bouchain et Denain; puis toute son armée, après avoir fait mine d'insulter les lignes de Landrecy, fit demi-tour à droite, marcha rapidement sur Neuville, et franchit l'Escaut. Les retranchements qui se prolongeaient vers Marchiennes furent forcés, et les Français se mirent en bataille pour attaquer le camp [24 juillet]. On savait qu'Eugène accourait avec toutes ses troupes. Pendant qu'une division masquait Marchiennes, le reste de l'armée marcha l'arme au bras sur le camp et, malgré un feu terrible, franchit en un clin d'œil le fossé et les retranchements. Les Hollandais s'enfuirent vers l'Escaut; mais, les ponts s'étant rompus, ils furent tous tués ou pris; et Eugène, qui venait d'arriver, contempla ce désastre de l'autre rive du fleuve : il essaya vainement de passer l'Escaut, fut battu, et se retira en désordre sur Landrecy, dont il leva le siége.

La bataille de Denain ne fut pas une de ces victoires savantes qui ne mènent à rien, mais une de ces victoires populaires qui sauvent un pays. La ligne d'opérations des alliés étant coupée, leur grand magasin se trouva isolé, et, investi dès le jour de la

bataille, il se rendit en livrant aux Français d'immenses approvisionnements [30 juillet]. En même temps Villars assiégea et prit successivement Douai, le Quesnoy et Bouchain avec leurs garnisons, sans qu'Eugène osât faire un mouvement pour sauver ces villes. En trois mois les alliés perdirent cinquante-trois bataillons pris ou tués, deux cents canons, d'énormes amas d'armes et de munitions, et ces succès n'avaient pas coûté aux Français quinze cents hommes. Cet éclatant retour de fortune donna à l'heureux Villars la plus haute renommée, rendit au royaume toute confiance, et accéléra les négociations d'Utrecht.

§ XXIV. Congrès d'Utrecht. — Traités d'Utrecht, de Bade et de Rastadt. — Une expédition française avait été dirigée, en 1710, sur le Brésil : elle échoua, et les prisonniers furent massacrés par les Portugais. Une seconde expédition [1711], toute composée de vaisseaux armés par des marchands, fut conduite par Duguay-Trouin : elle força l'entrée de Rio-Janeiro, brûla une escadre portugaise, s'empara de la ville, et en tira une rançon de plus de huit millions. Cet événement jeta la consternation dans le commerce du Portugal; et l'année suivante, cet État, qui suivait toutes les inspirations de l'Angleterre, conclut une trêve avec la France. Le parti autrichien en Espagne se trouva réduit par cette défection aux troupes allemandes et aux insurgés catalans : alors l'empereur se décida à signer une convention pour l'évacuation de la Catalogne et des Baléares, et pour une trêve générale en Espagne et en Italie, moyennant que Philippe V donnerait une amnistie à tous les partisans de l'Autriche [1].

La Hollande adhéra à la trêve, ensuite les princes allemands ; et alors les négociations furent poussées avec vigueur, grâce à l'intervention de la reine Anne. Pour en faciliter l'issue, Philippe V, dans une séance solennelle des cortès et en présence de l'ambassadeur d'Angleterre, prononça sa renonciation à la couronne de France, renonciation qui fut acceptée et garantie par les cortès en même temps que la déviation à la loi de succession castillane, par laquelle les femmes ne furent appelées

[1] La Catalogne refusa cette amnistie, revint à ses anciens projets d'indépendance et résista aux Castillans avec un farouche héroïsme. Elle espérait que dans les négociations on introduirait quelque stipulation en faveur de ses libertés. Il n'en fut rien; toute l'Europe était pacifiée, et Barcelone, bloquée, affamée, bombardée, résistait encore; enfin, après seize mois de siége, elle capitula (11 septembre 1714).

à hériter du trône qu'à l'extinction de toutes les branches masculines [1]. Les ducs de Berry et d'Orléans, seuls restes de la famille de Louis XIV [2], firent aussi leurs renonciations pour la couronne d'Espagne; mais on discuta longtemps pour savoir quelle autorité française garantirait ces renonciations : les ministres anglais demandaient que les états généraux fussent convoqués à cet effet; Louis déclara qu'il regardait cette prétention comme une insulte, et l'on se contenta de faire enregistrer les renonciations au parlement de Paris [1713, 15 mars].

Enfin la paix fut signée le 11 avril entre toutes les puissances belligérantes, sauf l'empereur et l'Empire, par plusieurs traités dont voici le résultat général : 1° Philippe V est reconnu roi d'Espagne et des Indes, mais il cède à l'Angleterre Gibraltar et Minorque, et lui accorde des avantages commerciaux au détriment de la France et des Provinces-Unies. 2° On offre à l'empereur, qui ne l'accepte pas, la cession des Pays-Bas, du Milanais, de la Sardaigne et de Naples. 3° Le duc de Savoie obtient la Sicile avec le titre de roi et une partie du Milanais : il est confirmé dans la possession du Montferrat, recouvre la Savoie, et cède à la France la vallée de Barcelonnette en échange de Fénestrelle et d'Exilles. 4° L'électeur de Brandebourg est reconnu comme roi de Prusse, et acquiert la Haute-Gueldre [3]. 5° Louis XIV jure de ne pas troubler l'ordre de succession au trône d'Angleterre dans la ligne protestante, et de renvoyer de France le prétendant ; il démolit le port de Dunkerque et cède aux Anglais la baie d'Hudson, l'Acadie, Terre-Neuve et Saint-Christophe. 6° Il promet aux Hollandais de leur remettre, pour le compte de l'empereur, tout ce que ses troupes possèdent dans les Pays-Bas, sous la condition que les électeurs de Bavière et de Cologne seront rétablis dans leurs États ; il consent qu'une barrière soit formée dans les Pays-Bas, contre la France, au moyen des villes suivantes qui seront occupées par les Hollandais, le gouvernement civil restant à l'empereur : Furnes, Ypres, Menin, Tournay, Mons, Charleroy, Namur et Gand. 7° Il est convenu qu'aucune province, ville ou

(1) Mém. de Saint-Philippe, t. III, p. 44.

(2) Le duc de Berry mourut l'année suivante sans postérité.

(3) Il est aussi reconnu comme prince de Neufchâtel, les habitants de ce canton helvétique l'ayant choisi pour souverain. En même temps, comme héritier de Guillaume III, il cède à la France la principauté d'Orange.

forteresse des Pays-Bas ne pourra jamais être cédée, transférée ni donnée à la France, à quelque tire que ce soit.

Il fallut forcer l'Autriche à accepter la belle part que les traités d'Utrecht lui faisaient, et à rétablir les électeurs de Bavière et de Cologne dans leurs États. Desmarets trouva des ressources pour cette dernière campagne au moyen d'une banqueroute de 135 millions sur les rentes acquises, depuis 1706, en billets d'emprunt, billets d'État, etc. ; et l'on forma une armée de cent cinquante mille hommes sur le Rhin. Villars en prit le commandement ; et malgré Eugène, campé sous Philippsbourg, il s'empara de Spire, de Worms, de Kayserslautern, et enfin de Landau, qui se rendit avec sa garnison de dix mille hommes. De là, il passa le Rhin à Strasbourg, força le camp retranché en avant de Fribourg, et investit cette place : le siége dura deux mois. Eugène fit de vains efforts pour l'empêcher ; Fribourg se rendit. Alors des négociations s'ouvrirent entre les deux généraux : elles aboutirent aux traités de Rastadt avec l'empereur, et de Bade avec l'Empire [1714, 6 mars et 7 sept.], par lesquels la France garda Landau, rendit Brisach, Fribourg, Kehl, et détruisit les fortifications qu'elle avait dans les îles et sur la rive droite du Rhin ; l'empereur eut Naples, le Milanais, le Mantouan, la Sardaigne, les Pays-Bas ; il restitua aux deux électeurs tous leurs États : car Louis XIV avait témoigné la plus noble insistance pour que ses alliés, dont Charles VI avait déjà partagé les dépouilles, ne fissent pas la moindre perte. Ces traités n'engagèrent que la France, l'empereur et l'Empire : l'empereur ne reconnut pas Philippe V pour roi d'Espagne, et celui-ci garda ses prétentions sur le Milanais, Naples et les Pays-Bas.

Les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade portèrent une grave atteinte à l'équilibre européen et aux traités de Westphalie. Par eux l'Autriche recouvra une partie de ses anciennes possessions ; mais ces possessions, étant disséminées, multiplièrent les points vulnérables de sa monarchie, et en rendirent la défense plus coûteuse. Elle ne trouva plus la France pour balancer sa domination en Allemagne et en Italie ; mais, à la place de la France, deux puissances secondaires, qui furent désormais indispensables à l'équilibre européen, la Prusse et la Savoie, moins importantes par la grandeur de leurs possessions que par leur position et surtout leur organisation militaire.

Ce fut l'Angleterre qui triompha dans ces traités: elle be-

lança l'influence de la France dans la péninsule hispanique, par Gibraltar, Minorque et le Portugal; elle se donna des colonies avantageuses; elle régla tout de façon à s'assurer la domination des mers, au détriment de ses ennemis et de ses alliés ; elle sacrifia sourdement les intérêts et prépara adroitement la décadence de la Hollande, qui fut pour elle désormais une vassale et paya cher l'acharnement qu'elle avait montré dans la grande ligue; elle rendit permanentes ses relations continentales, eut des princes allemands à sa solde, l'Autriche pour alliée; elle s'interposa dans toutes les questions de territoire au profit de ses vasseaux, et joua désormais le rôle principal dans les guerres par ses subsides, dans les traités par ses stipulations commerciales. Enfin, grâce au traité d'Utrecht pour l'extérieur, et pour l'intérieur, grâce à son union avec l'Écosse, à l'établissement de sa dynastie protestante, à la fondation de son crédit, elle allait marcher dans une voie indéfinie de progrès et de prospérité.

Les traités d'Utrecht avaient été entièrement dirigé contre la France : ils furent pour elle ce que les traités de Westphalie avaient été pour l'Autriche, une limitation. La France, qui n'avait cessé d'acquérir depuis un siècle, resta stationnaire, pendant que les autres États acquéraient ; mais elle se trouva à leur égard dans une position d'infériorité plus apparente que réelle : elle gagnait tant à n'avoir plus de Pyrénées ennemies, que ce seul résultat n'était pas trop payé par ses revers et une dépense de 1,557 millions [1]. L'Espagne était à jamais mise dans les voies de la France ; elle recevait d'elle, avec sa dynastie, des moyens de régénération, par lesquels elle doubla sa population, retrouva une marine et une armée, et reprit en partie son rang en Europe; mais ce pays si étrange, si isolé, si stationnaire, ne subit que lentement et imparfaitement l'influence française ; il convertit plus aisément sa dynastie à ses mœurs demi-sauvages que celle-ci ne le convertit lui-même à la civilisation. Cependant l'œuvre de Louis XIV fut durable : nous verrons l'union des deux pays resserrée par le traité de 1735 et par le *pacte de famille* ; enfin l'action que la France exerce naturellement sur l'Espagne s'est continuée à travers toutes les révolutions, et ne peut que se compléter dans un prochain avenir.

§ XXV. Avénement de la maison de Hanovre. — Opposition

(1) A 32 livres le marc, ou 2,524 millions.

DU JANSÉNISME AU GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV. — DESTRUCTION DE PORT-ROYAL. — BULLE *Unigenitus*. — MORT DU ROI. — La France avait fait à temps les traités de Rastadt et de Bade : car un nouveau changement qui survint en Angleterre aurait amené le renouvellement de la guerre avec cette puissance. Anne mourut sans avoir osé préparer les voies à la restauration de son frère; les whigs s'emparèrent du pouvoir, ranimèrent les haines contre le papisme et la France, contre le catholique Jacques III et son protecteur Louis XIV, et sommèrent le parlement de mettre à exécution la loi de succession dans la ligne protestante. Les torys n'osèrent résister, de peur d'être confondus avec les papistes et les jacobites; et Georges Ier, électeur de Hanovre, fils de Sophie, fut proclamé sans enthousiasme comme sans résistance [1714, 31 oct.]. Les Anglais, qui ont toujours eu des rois de race étrangère, des Normands d'abord, des Français avec les Plantagenets, des Gallois avec les Tudors, des Écossais avec les Stuarts, ne répugnèrent pas à appeler au trône une famille allemande : ils croyaient échapper ainsi pour jamais au danger du papisme et de la domination française, qui semblaient synonymes d'une restauration des Stuarts; ils trouvaient, par l'avénement de la maison de Hanovre, l'avantage d'entrer en communication directe avec le continent, par conséquent de s'assurer la domination des mers, en ayant le moyen d'occuper la France en Allemagne quand elle voudrait paraître sur l'Océan.

Georges Ier ne fut qu'un prince allemand et un chef de parti sur le trône d'Angleterre : il se livra entièrement aux whigs, changea son ministère, persécuta les torys. Un parlement whig, car les élections étaient tellement vénales que le pouvoir, quel qu'il fût, était toujours sûr d'acheter une majorité, un parlement whig décréta d'accusation les ministres qui avaient fait la paix avec Louis XIV; et Bolingbroke, Prior, d'Ormond et plusieurs autres s'enfuirent en France. Georges semblait chercher l'occasion d'une rupture, et son ambassadeur, lord Stairs, se plaignit insolemment au vieux roi de travaux entrepris à Mardick, où l'on semblait vouloir faire un autre Dunkerque. « Monsieur l'ambassadeur, répondit Louis, j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres : ne m'en faites pas souvenir. » Et les travaux continuèrent. Lord Stairs redoubla ses intrigues avec tous les ennemis du gouvernement, et l'on crut qu'il avait mission de pousser le duc d'Orléans à faire une révo-

tion de 1688. Alors Louis XIV se prépara à soutenir encore le prétendant; et une révolte ayant éclaté en Écosse, où Jacques III fut proclamé, il promit à celui-ci des vaisseaux, des armes et des subsides.

Malgré ces démonstrations pour une cause qu'il regardait toujours comme la sienne, Louis ne désirait que la paix. Son royaume montrait maintenant à découvert toutes ses plaies : les terres en friches, les provinces dépeuplées, la nation inquiète et découragée, le gouvernement haï et méprisé. La situation des finances était déplorable, et l'on n'avait devant soi, pour l'améliorer, que la banqueroute. La ressource des emprunts était entièrement fermée : pour avoir 8 millions effectifs, le gouvernement venait de souscrire 32 millions de billets. Il y en avait pour 700 millions d'exigibles, outre les rentes de l'Hôtel de ville montant annuellement à 86 millions : ce qui portait la dette totale à 2,400 millions. Enfin la dépense de 1715 était estimée à 205 millions, et l'on n'avait pour y pourvoir qu'une recette de 175 millions ; encore était-elle engagée à l'avance. L'avenir se montrait sous l'aspect le plus sombre. Louis, seul avec un enfant de cinq ans dans son vaste palais, triste, ennuyé, livré tout entier à madame de Maintenon « dont l'imagination était sans cesse tendue de deuil [1], » s'enfonçait dans une dévotion minutieuse, qui prit un caractère fanatique par les inspirations de son confesseur. Ce n'était plus le père Lachaise, homme indulgent et éclairé, qui avait cette fonction : c'était un jésuite dur, austère, méchant, le père Letellier, fils d'un paysan, « qui n'avait d'autre Dieu que sa société, » et qui souilla la fin de ce règne par des persécutions misérables.

L'unité religieuse et politique, par conséquent l'union intime du catholicisme et du pouvoir absolu, était, nous l'avons vu, la pensée fondamentale du gouvernement de Louis XIV. Les jésuites, qui avaient pour mission de soutenir le catholicisme par tous les moyens, depuis que la royauté absolue était triomphante avaient fait alliance avec elle, et représentaient le parti

(1) « Quel supplice, disait-elle, d'amuser un homme qui n'est plus amusable ! Je voudrois être morte !... Priez pour que j'aie la force de soutenir mon état jusqu'au bout !... — J'ai sur les peines du roi et de l'État un degré de sensibilité que Dieu seul connoît. En vérité, la tête est quelquefois prête à me tourner. Je crois que si l'on ouvroit mon corps après ma mort, on trouveroit mon cœur sec et tors comme celui de M. de Louvois. » (Lettres manuscrites, t. VI, p. 314).

du pouvoir : il s'ensuivit que tout ce qui haïssait le gouvernement haïssait les jésuites, et par conséquent se jeta du côté des jansénistes, qui devinrent ainsi le parti de l'opposition. Ce n'est pas que tous ceux qui embrassaient le molinisme ou le jansénisme s'inquiétassent beaucoup de la grâce et du libre arbitre ; mais dans ce temps, où la société était encore profondément religieuse, les intérêts politiques se débattaient sous la forme des discussions théologiques ; et Louis XIV, qui était d'une ignorance complète sur toutes ces questions, n'en détestait pas moins, avec son instinct royal, ce qui appartenait au jansénisme, parce qu'il trouvait dans cette secte tout ce qu'il avait combattu : la noblesse, la magistrature, les libertés provinciales, les restes de la Fronde, enfin, derrière tout cela, les réformés. Le jansénisme, étant le parti de l'opposition universelle, avait grandi avec les fautes et les revers de Louis XIV : il avait blâmé la guerre de la succession ; il avait blâmé la paix d'Utrecht ; il censurait tous les actes du gouvernement ; il exagérait les misères publiques ; il accusait le roi d'ineptie, de cruauté, de lâcheté ; il disait qu'il était initié à l'ordre des jésuites, et que son confesseur avait obtenu de lui un serment d'obéissance. C'était une opposition sourde, lâche, calomnieuse, mais d'autant plus inquiétante qu'elle était vague, cachée, qu'on la sentait partout, même dans les ministères, même à la cour, qu'elle gagnait une grande partie du clergé, les bénédictins, les oratoriens et autres savants religieux. On peut en considérer comme l'expression complète le duc de Saint-Simon, homme probe, instruit, austère ; mais plein de haine, d'envie, d'égoïsme, entiché de sa dignité jusqu'au plus parfait ridicule, désespéré d'être inoccupé et se mêlant de tout, écoutant à toutes les portes, accueillant les scandales de toutes mains, hargneux contre tout ce qui s'élève dans ce « long règne de vile bourgeoisie, » détestant le roi, dont il est pourtant le courtisan assidu; enfin répandant secrètement tout son fiel, tout son orgueil acariâtre, toute son envie de dire et de faire, dans de longs mémoires qui n'ont été connus que de nos jours, galerie vivante de toute cette cour, de tout ce siècle, qui n'a pas d'égale et pour le style et pour la passion, et pour l'injustice et pour le talent d'observation.

Le pouvoir absolu et le catholicisme, ou bien Louis XIV et les jésuites, voyant dans le jansénisme les débris de tous les partis qu'ils avaient vaincus, résolurent sa perte ; mais tous deux igno-

raient la portée de la lutte qu'ils engageaient contre une secte en apparence si mesquine ; lutte qui devait durer cinquante ans et devenir l'une des principales causes de la ruine de la monarchie et de la religion. C'est que dans cette guerre mystérieuse, tandis que nous verrons la royauté rester indécise et apathique, les jésuites, devenus à la fois les défenseurs de l'autel et du trône, manquèrent d'habileté, n'employèrent que la violence, mirent contre eux l'opinion publique, discréditèrent ainsi de plus en plus ce qu'ils défendaient ; et, pendant ce temps, grandissait, à l'ombre de ces obscures querelles, la dernière héritière de l'idée luthérienne et de toutes ses conséquences jusqu'au jansénisme, la philosophie du dix-huitième siècle, qui devait renverser les jésuites, la royauté, la société et la religion elle-même.

Le premier acte de la guerre des jésuites contre le jansénisme fut la destruction de Port-Royal. Les religieuses de cette maison ayant refusé de signer un formulaire nouveau contre les doctrines de Jansénius, Letellier persuada au roi « qu'il ne serait jamais en repos tant que ce monastère, fameux par ses rébellions contre les deux puissances, subsisterait » [1709]. Le lieutenant de police vint avec des troupes investir Port-Royal : on dispersa les religieuses dans divers couvents, on détruisit la maison de fond en comble, on dévasta le cimetière, on laboura jusqu'à la place où le monastère avait été. Il n'y eut qu'un cri de réprobation contre ces violences : « Un coup d'État, disait Fénelon, qui était pourtant le défenseur du molinisme, un coup d'État comme celui qu'on vient de faire à Port-Royal ne peut qu'exciter la compassion pour ces filles et l'indignation contre leurs persécuteurs [1]. »

La lutte continua par des écrits, le jansénisme ne cessant de gagner des partisans, à cause de la lassitude qu'inspirait le gouvernement de Louis XIV, et bien que la secte dégénérée n'eût plus de grands noms pour la mettre en honneur. Madame de Maintenon, « qui, suivant Saint-Simon, se figurait être une mère de l'Église, » se mêlait activement à toutes les intrigues, non pas seulement par zèle religieux, mais par les craintes exagérées qu'on lui inspirait sur les projets factieux des jansénistes : « les novateurs, lui écrivait-on, méprisent l'autorité des rois autant

(1) Beausset, t. III, p. 363.

que celle des évêques ; ils se promettent de malheureux avantages de la diminution de la famille royale ; ils ne cachent pas leurs détestables espérances [1]. » Les jésuites et surtout Letellier ne cherchaient que l'occasion d'entraîner le roi à une persécution contre leurs ennemis; ils la trouvèrent dans un livre de dévotion lu depuis quarante ans par tout le monde, mais qui était l'œuvre d'un des coryphées du jansénisme, le père Quesnel. Ce livre avait été approuvé par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, prélat de la plus haute vertu, mais protecteur des jansénistes; plusieurs évêques molinistes lancèrent des mandements contre lui : le cardinal s'en vengea en ôtant les pouvoirs ecclésiastiques aux jésuites de son diocèse. Alors ceux-ci sollicitèrent à Rome la condamnation du livre de Quesnel, et, à force d'obsessions, l'arrachèrent au pape Clément XI, qui espérait, par cette condescendance aux désirs de la cour, obtenir la révocation solennelle de la déclaration de 1682 [1713, sept.]. La bulle de condamnation, dite *Unigenitus*, excita un vif étonnement dans le monde chrétien, tant la plupart des propositions condamnées semblaient orthodoxes; il y eut contre elle une grande clameur en France ; le parlement ne l'enregistra qu'avec des modifications, le cardinal de Noailles et huit autres prélats la rejetèrent. Alors le jansénisme formula nettement son opposition à la cour de Rome ; la fureur de dogmatiser s'empara de tout le monde ; il y eut une guerre civile dans les esprits comme s'il se fût agi du renversement du christianisme. Et à quelle époque renouvelait-on ces discussions théologiques ! Quand Voltaire, âgé de dix-neuf ans, venait de puiser dans la société de Ninon de Lenclos le scepticisme épicurien qui fut la croyance de tout le dix-huitième siècle.

Les jésuites obtinrent du vieux roi, qui regardait cette opposition comme une révolte, des persécutions ; « Letellier en usa pour la bulle *Unigenitus* comme Louvois avait fait pour les protestants : mêmes intrigues, même inquisition, mêmes séductions, menaces et tourments. Si la tyrannie fut plus sourde, elle n'en fut pas moins cruelle [2]. » Trente mille lettres de cachet furent décernées contre des prêtres vertueux, de savants magistrats, des seigneurs, même des hommes du peuple : s'il en eût

(1) Lettres manuscrites de madame de Maintenon, t. VI, p. 477 et 721.
(2) Duclos, t. I, p. 189.

cru son confesseur, le roi eût exilé le parlement et emprisonné le cardinal de Noailles; les restes de sa vie furent remplis d'amertume par ces disputes (1). Rien ne fit plus de tort au pouvoir royal que cette persécution empreinte d'une basse et ignoble méchanceté : on sentait qu'il n'avait plus rien de grand pour voiler son despotisme; on ne se cachait plus de la haine qu'inspirait ce gouvernement de dévots tracassiers et de jésuites haineux; on était impatient de le voir finir; on s'irritait de tous ses actes : et quels étaient ceux par lesquels la royauté absolue allait clore son époque de grandeur! Le roi avait déjà donné à ses deux bâtards un rang au-dessus des ducs et pairs; le commandement de la marine, de l'artillerie, des Suisses, de six régiments; les gouvernements de Guyenne, de Languedoc, de Bretagne : le 12 juillet 1714, l'on vit paraître un édit qui conférait au duc du Maine et au comte de Toulouse les honneurs de princes du sang, et les déclarait héritiers du trône à défaut de la ligne légitime. C'était violer à la fois toutes les lois divines et humaines, et sceller par un dernier scandale le scandale de la naissance doublement adultère de ces princes, que le vieux roi eût dû à jamais cacher. On commença alors à se demander ce qu'était ce pouvoir royal par lequel « la nation n'étoit comptée que pour une vile esclave à qui, sans qu'on songeât à elle, on donnoit des rois possibles par une création de princes du sang (2), » et il n'y eut personne en France qui ne fût résolu à empêcher cette ignominie. Bientôt après, le parlement reçut des mains de ce roi qui l'avait tant abaissé un testament inspiré par madame de Maintenon; et le bruit courut que le duc d'Orléans y était deshérité des principales attributions de la régence, lesquelles étaient données au duc du Maine.

On se tint en repos par un reste de respect pour cette vieillesse si pâle, si triste, si délaissée de la fortune; d'ailleurs on savait que rien de ces ordonnances, par lesquelles le « Jupiter mourant » voulait prolonger son pouvoir au delà de lui-même, n'aurait d'exécution, et l'on attendit un nouveau règne.

Le roi tomba malade le 25 août, et, dès le lendemain, son

(1) Madame de Maintenon n'eut aucune part à ces persécutions : le cardinal de Noailles étant son ami le plus dévoué, son confident le plus intime, à ce point qu'elle avait marié sa nièce unique au neveu de ce prélat, elle fut contrainte à se taire : « mon pauvre esprit, disait-elle à ce sujet, est tiré à quatre chevaux. »

(2) Saint-Simon, t. XII, p. 240.

état était désespéré. La majesté simple et vraie, la parfaite égalité d'âme, la résignation chrétienne que Louis avait déployées pendant toute sa vie, donnèrent à ses derniers instants la plus haute solennité : il n'est pas de roi qui soit mort avec plus de grandeur dans son lit. Il remercia les seigneurs de leurs services, leur demanda pardon de ses fautes, et dit à l'enfant qui allait lui succéder : « J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites... Prenez conseil en toutes choses... Soulagez vos peuples le plus tôt que vous pourrez, et faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même... » Vains témoignages de repentir ! Celui à qui le roi adressait ces paroles devait précipiter la chute de cette monarchie absolue, si brillante, si éphémère !

Louis XIV mourut le 1er septembre 1715, âgé de soixante-dix-sept ans. Madame de Maintenon s'était retirée depuis trois jours à Saint-Cyr [1] ; les bâtards n'étaient plus là ; il n'y eut qu'indifférence et égoïsme autour de son lit de mort. Quant au peuple, il insulta la pompe funèbre par des cris de joie, des chansons injurieuses, des orgies dégoûtantes. Ce fut un spectacle de sinistre augure pour la monarchie que cette allégresse à la mort d'un roi trop orgueilleux, trop adulé sans doute, et qui fut certainement moins grand que la nation, mais qui s'était efforcé de se tenir à son niveau ; qui n'avait pas produit toutes les merveilles de son temps, mais qui y avait pris une glorieuse part, qui les avait multipliées, qui n'avait été en rien étranger au progrès ; d'un homme enfin qui n'en reste pas moins comme le type moderne de la grandeur royale, et dont tous les souverains saluèrent la perte par un deuil sincère et universel, comme s'il emportait dans son cercueil la royauté absolue.

(1) Elle ne sortit plus de cette maison, et y mourut en 1719.

# SECTION III.

## DÉCADENCE DE LA MONARCHIE ABSOLUE (1715-1789).

---

## CHAPITRE PREMIER.

### Régence de Philippe d'Orléans. — 1715 à 1723.

§ Ier RÉACTION CONTRE LE GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV. — Un règne de soixante-douze ans, qui avait changé l'ordre social sans fonder d'institutions nouvelles; qui avait annulé la noblesse, la magistrature, le clergé, pour élever la bourgeoisie; qui avait eu en permanence des armées de deux cent mille hommes, sans finances régulières et sans crédit; un règne qui avait éveillé partout l'esprit, les lumières, la civilisation, en laissant le gouvernement au-dessous de la nation, et qui finissait par des revers et des persécutions; un tel règne devait être suivi d'une époque de réaction : ce fut, en effet, le caractère de la régence. Le grand roi était à peine mort que tout ce qui avait fait opposition contre lui se tourna avec espoir vers le duc d'Orléans. Ce fut d'abord la noblesse, qui avait « hâte de sortir de l'abaissement où la robe et la plume l'avoient réduite [1]; » ensuite le parlement, qui, après un mutisme de soixante ans, se voyait appelé à examiner les dernières volontés du feu roi, et « n'était pas fâché d'insulter au lion mort [2]; » enfin les jansénistes, qui avaient pour eux l'opinion publique parce qu'ils étaient persécutés, et qui espéraient, à l'aide de l'incrédulité du duc d'Orléans, prendre à leur tour le pouvoir. Le prince n'avait contre lui que le duc du Maine, homme sans cœur et sans caractère, mené par les petites intrigues de sa femme; puis les jésuites, qui étaient détestés; enfin la volonté d'un roi mort qui avait prévu lui-même le sort qu'aurait son testament. Instruit à l'avance des clauses de cet acte, il prit ses mesures pour s'assurer la ré-

(1) Saint-Simon, t. XII, p. 445.
(2) Duclos, t. I, p. 207.

gence, à laquelle la coutume, à défaut de loi, lui donnait pleinement droit [1].

Le parlement s'assembla, et le testament fut ouvert : le duc d'Orléans était nommé chef d'un conseil de régence composé des deux bâtards, des anciens ministres et de cinq maréchaux ; toutes les affaires, toutes les nominations devaient être délibérées et résolues par le conseil, sans que le duc pût statuer ou ordonner aucune chose de lui-même ; la tutelle, la garde, l'éducation du roi, avec le commandement de sa maison, étaient données au duc du Maine, avec le maréchal de Villeroy, pour gouverneur, et Fleury, évêque de Fréjus, pour précepteur. Le duc d'Orléans réclama contre un testament qui préjudiciait à son honneur, lui enlevait les droits de sa naissance, donnait le pouvoir à une oligarchie, mettait Paris, la cour et la maison du roi hors des mains du chef du gouvernement, lequel, ayant la régence sans la tutelle du monarque, n'avait qu'un titre sans réalité ; il demanda à être nommé régent sans conditions, et promit aux magistrats de « s'aider de leurs conseils et de leurs sages remontrances. » A peine eut-il parlé, que par acclamation il fut nommé régent « pour exercer pleinement l'autorité royale, » avec la tutelle du roi et le commandement de sa maison ; on ne laissa que la surintendance de l'éducation du monarque au duc du Maine, qui montra, dans tout ce débat, la plus grande pusillanimité.

Philippe d'Orléans se mit aussitôt à la tête de la réaction qui venait de lui donner le pouvoir. Il vida les prisons, qui étaient pleines de jansénistes, exila Letellier, confia au cardinal de Noailles les affaires ecclésiastiques ; il rendit au parlement son droit de remontrances, permit d'imprimer le *Télémaque*, invita, par un arrêt du conseil, les citoyens à donner leur avis sur les affaires publiques ; il nomma chancelier le procureur général d'Aguesseau, l'une des gloires de la magistrature française [2] ; enfin il fit des remises sur les impôts, rendit libre la circulation des grains, augmenta la solde des troupes, etc.

Le conseil de régence fut composé du duc de Bourbon, du duc du Maine et du comte de Toulouse, du chancelier, du duc de

(1) Le nouveau roi était né le 5 janvier 1710.

(2) A la place de Voysin qui venait de mourir, et qui lui-même avait succédé au vieux Pontchartrain en 1714.

Saint-Simon, des maréchaux de Villeroy, d'Harcourt, Bezons, de l'évêque de Troyes. Desmarets, Torcy et Pontchartrain [1] furent éloignés; et, d'après un plan attribué au duc de Bourgogne, plan populaire parce qu'on croyait éviter par là le despotisme ministériel, on créa, à la place des ministères, sept conseils composés chacun de dix membres, presque tous pris parmi les seigneurs [2]: c'était une nouveauté maladroite qui ne mit que de la lenteur dans les affaires, ôta toute unité à l'administration, et qui, introduite cinquante ans plus tôt, eût été fort dangereuse. « Mon dessein, dit Saint-Simon, qui l'avoit conseillée, étoit de commencer à mettre la noblesse dans le ministère, avec la dignité et l'autorité qui lui convenoient, aux dépens de la robe et de la plume, et de conduire sagement les choses, pour que peu à peu cette roture perdît toutes les administrations, et que seigneurs et toute noblesse fussent peu à peu substitués à tous leurs emplois, pour soumettre tout à la noblesse [3]. » Les grands se firent donner des faveurs et des dignités de cour, des survivances, des pensions, et jusqu'aux meubles de Marly, qu'ils se partagèrent; ils firent des *affaires* tout à l'aise [4]; ils obtinrent la suppression du dixième; ils envahirent les dignités ecclésiastiques, à la place de ces plébéiens vertueux que Saint-Simon appelle « crasse de séminaire, » et que Louis XIV choisissait, à la grande indignation des jansénistes; ils se sentirent pleins d'orgueil et d'ambition folle jusqu'à dire avec le marquis de Boulainvilliers: « Nous sommes, sinon les descendants en ligne directe, du moins les représentants immédiats des conquérants de la Gaule; sa succession nous appartient; la terre des Gaules est à nous [5]. » La réaction alla jusqu'à la noblesse protestante, qui fit des assemblées en armes et voulut refuser

(1) Desmarets publia un compte lumineux et modeste de son administration, qui lui fit le plus grand honneur; Torcy garda la direction des postes; le fils de Pontchartrain le jeune, âgé de quinze ans et qui devint célèbre sous le nom de Maurepas, eut la survivance de sa charge.

(2) Il y en eut un pour les affaires étrangères, un pour la guerre, un pour la marine, un pour les finances, un pour les affaires ecclésiastiques, un pour l'intérieur, un pour le commerce.

(3) Saint-Simon, t. XII, p. 266.

(4) « Le régent fit don au duc de Brancas de 20,000 liv. de rentes sur les juifs de Metz, qui crièrent miséricorde et ne purent l'obtenir. » (Saint-Simon, t. XIII, p. 333.)

(5) Dissertation sur la noblesse française, p. 39, 53 et 148.

l'impôt; le régent eut même la pensée de rétablir l'édit de Nantes. Enfin, à la demande des princes de Condé, l'édit le plus cher au feu roi fut cassé [1717, 2 juin], et les droits de princes du sang enlevés aux deux bâtards de Louis XIV.

Le plus absolu des monarques avait cru, en établissant les académies, parquer la pensée et la tenir à la disposition du pouvoir; mais en provoquant la louange pour tous ses actes, il avait provoqué aussi l'examen et la critique et donné ainsi une puissance nouvelle à l'opinion publique; aussi, à sa mort, le passage fut-il subit de l'esprit d'obéissance à l'esprit de discussion, de l'intolérance à l'incrédulité. Cette réaction, qui devait avoir de si terribles conséquences et qui ne semblait d'abord qu'une opposition au despotisme persécuteur, aux mœurs monacales de l'ancienne cour, fut encore commencée par la noblesse, alliée aux gens de lettres. Sous Louis XIV, les esprits de la trempe du duc de Vendôme, de l'abbé de Chaulieu, de Ninon de Lenclos, s'étaient tenus à l'écart et obscurs; on ne les croyait pas contagieux; on les appelait libertins, parce qu'ils ne semblaient chercher dans leur incrédulité qu'un étourdissement pour leurs débauches. Avec le régent, tous les courtisans devinrent esprits forts; l'impiété, qui s'était voilée jusqu'alors d'hypocrisie, se mit au grand jour; les écrits contre le clergé et le catholicisme, qui n'avaient été que l'œuvre des réfugiés, devinrent l'œuvre de la littérature, jusque-là si religieuse, si mesurée, si monarchique. Avec *Œdipe* et *la Henriade* se révéla un génie passionné, flexible, énergique, d'une verve, d'une fécondité, d'une malice extrêmes; abordant tout avec la même ardeur, la poésie, la philosophie, la science; poussé à être universel par un désir immodéré de gloire; étant par cela même plus superficiel que profond, mais par cela même aussi remplissant parfaitement sa mission, qui était de propager les découvertes des autres, de rapprocher les sciences des lettres, de rendre celles-ci d'agréables utiles, celles-là de spéculatives positives; de réunir poëtes, savants, gens du monde, hommes d'État, dans une même vue de progrès qui, selon lui, était la destruction du christianisme et le triomphe de la raison [1]

[1] Voici en quels termes Saint-Simon parle pour la première fois de Voltaire [1716] : « Arouet, fils d'un notaire qui l'a été de mon père et de moi jusqu'à sa mort, fut exilé et envoyé à Tulle pour des vers fort satiriques et fort impudents.

Cependant, sous la régence, les premières attaques contre la société et la religion n'étaient nullement précisées ; sauf un retour à ces doctrines épicuriennes qui avaient accéléré la chute de l'ancien monde, elles ne se formulaient par aucune théorie philosophique; elles ne tendaient pas à faire école; elles n'étaient guère que de l'impiété licencieuse qui trôna dans toute sa nudité à la cour du régent, qui descendit là jusqu'à l'orgie crapuleuse, à la lubricité effrénée, au blasphème cynique; elles eurent pour adeptes ces courtisans que le régent appelait ses *roués* : Broglie, Brancas, Canillac, et surtout un homme « en qui tous les vices combattaient à qui en demeurerait le maître [1], » l'abbé Dubois. Cet homme, fils d'un apothicaire de Brives et placé près du prince, d'abord comme valet, ensuite comme scribe, enfin comme sous-précepteur, lui avait enseigné l'athéisme et l'immoralité, s'était fait l'entremetteur de ses débauches; avait subjugué cet esprit éclairé, mais faible jusqu'à la mollesse, par sa souplesse basse et adroite, son génie d'intrigue, sa verve de cynisme et de honteuse bouffonnerie; il garda toute sa vie son incroyable ascendant sur le prince, qui appréciait pourtant toute son infamie; il obtint de lui une place au conseil d'État, malgré les courtisans indignés, non de ses mœurs, mais de sa naissance ; enfin il porta ses vues jusqu'aux plus hautes dignités. « L'avarice, l'ambition, la débauche, étoient ses dieux; la perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens; l'impiété parfaite, son repos [2]. »

Les principales occasions de ces scènes d'immoralité étaient les soupers du régent, qui devinrent célèbres, et dont le peuple exagéra encore les orgies. « On y buvoit, dit Saint-Simon, on s'échauffoit à dire des ordures à gorge déployée et des impiétés à qui mieux mieux; et quand on avoit bien fait du bruit et qu'on étoit bien ivre, on allait se coucher pour recommencer le lendemain [3]. » Le régent, à l'heure de ces soupers, se barricadait de telle sorte qu'aucune affaire ne pouvait venir jusqu'à

Je ne m'amuserois pas à marquer une si petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu grand poëte et académicien sous le nom de Voltaire, n'était devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la république des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde. » (T. XIV, p. 124.)

(1) Saint-Simon, t. XII, p. 189.

(2) Id., t. XII, p. 189.

(3) Id., t. XIV, p. 41.

lui ; il y perdait son temps, sa dignité, même son intelligence : car, « pendant les premières heures de son lever, il était encore si appesanti, si offusqué des fumées du vin, qu'on lui aurait fait signer tout ce qu'on aurait voulu [1]. » Cependant tous les gens de plaisir qui l'entouraient à ces moments-là n'avaient aucune influence sur les affaires, et « ni ses maîtresses ni sa fille [2], ni ses roués, n'ont jamais rien pu savoir de lui sur quoi que ce soit du gouvernement [3]. »

§ II. Réaction dans la politique extérieure. — Expédition de Jacques III. — Albéroni. — Triple alliance. — L'opinion publique, qui avait accueilli avec faveur la régence du duc d'Orléans, se dégoûta bientôt de ce prince, qui avait pour lui une vive intelligence, une vaste instruction, des grâces, de la bonté, mais qui ne faisait qu'un mauvais usage de ses qualités et de ses talents. On le trouvait plein de mépris pour les hommes et de mauvaise foi dans ses relations, sans souci de la prospérité du pays, sans plan de gouvernement, sans pensée d'avenir. « Son affectation d'impiété excitait le mépris des sages, l'indignation des hommes religieux, et accréditait l'imputation des crimes dont on le croyait capable. La profusion des grâces sur les courtisans aigrissait la misère des peuples, et ne lui conciliait la faveur de personne [4]. » Ses améliorations intérieures se bornèrent à construire des casernes, à commencer le vaste réseau des grandes routes, à protéger les sciences exactes et naturelles, que lui-même affectionnait. Toute son ambition allait à transmettre à son pupille le royaume tel qu'il l'avait reçu, ou à s'assurer de la couronne en cas de mort de l'enfant-roi ; encore sa mollesse était telle, qu'il ne désirait pas de régner : quoique toute sa politique extérieure ait été dirigée en prévision de cet événement, il eût regardé la mort de Louis XV comme un malheur ; et ce furent ses ministres, ses traîtres familiers, son infâme Dubois qui lui firent embrasser une politique contraire à l'intérêt national, uniquement utile à sa famille, et qui fut le côté le plus triste de la réaction contre le gouvernement de

(1) Duclos, t. I, p. 222.

(2) Veuve du duc de Berry. Cette femme, qui partageait toutes les débauches de son père, poussa le désordre à un excès presque incroyable ; elle en devint à moitié folle et mourut à vingt-six ans.

(3) Saint-Simon, t. XIV, p. 42

(4) Duclos, t. I, p. 309.

Louis XIV. Alors finit cette grande école diplomatique qui remonte par Torcy, Lionne et Mazarin jusqu'à Richelieu, qui sut si sagement profiter de nos succès, si habilement réparer nos revers, qui eut une si noble intelligence de l'honneur, des intérêts, des destinées de la nation; école formée presque exclusivement de bourgeois, dont la gloire et les services ne sont pas assez populaires, dont la science, les traditions et la capacité ne se sont que faiblement conservées chez nous. A la politique modeste, habile, désintéressée, patriotique des Servien et des Mesnager, allait succéder une politique d'égoïsme, de lâcheté, de trahison, d'incapacité; nos ministres allaient pour la première fois, à l'exemple des ministres anglais tant de fois souillés de l'or de la France, se mettre à la solde de l'Angleterre.

Georges I^er^, à peine monté sur le trône, avait mécontenté la moitié de la nation; l'Écosse s'était révoltée, et le prétendant, avec l'aide de la France, s'apprêtait à passer dans ce pays, quand Louis XIV mourut. Cette mort fut un grand soulagement pour le cabinet anglais, qui mit tout en œuvre pour faire abandonner au nouveau gouvernement la politique du feu roi: Georges offrit au duc d'Orléans des soldats et des vaisseaux pour s'emparer de la régence, et l'on vit lord Stairs assister à la séance du parlement dans laquelle fut cassé le testament, « pour montrer l'union du prince avec l'Angleterre, et tenir le parlement et le duc du Maine en respect (1). » Quand la régence fut établie, Stairs, qui partageait les débauches du duc d'Orléans, continua ses menées pour le lier avec le roi d'Angleterre, « en lui persuadant que leurs intérêts étoient communs, et que deux usurpateurs et aussi voisins se devoient soutenir mutuellement, puisque tous deux étoient dans le même cas, Georges à l'égard du prétendant, le duc d'Orléans, au foible titre des renonciations, à l'égard du roi d'Espagne, si un enfant venoit à manquer (2). » L'entremetteur de cette politique était Dubois, qui recevait de l'Angleterre, et de l'aveu du régent, une pension de 500,000 livres, et qui trouva dans ces intrigues le moyen de dominer entièrement son maître.

Cependant la rébellion d'Écosse avait fait de grands progrès et

(1) Saint-Simon, t. XIII, p. 397.
(2) Id., t. XIII, p. 394.

s'était étendue jusqu'en Angleterre. Le prétendant traversa la France en secret pour gagner un port de Bretagne ; Georges demanda au gouvernement français son arrestation, et lord Stairs envoya même, dit-on, contre lui des assassins [1715]. Tout ce que le régent osa faire pour la cause que Louis XIV avait si hautement protégée fut d'ignorer le passage du prince, qui aborda en Écosse. Mais Jacques III, dégradé par une éducation monacale, sans caractère, sans intelligence, au lieu de combattre, s'occupa de chétives cérémonies, et dégoûta de sa cause même ses partisans : les jacobites furent partout vaincus, et pendant que leur sang coulait sur les échafauds, il s'enfuit honteusement et vint se cacher à Avignon.

La France fut mécontente de la condescendance du régent envers l'Angleterre : « il lui sembloit insensé de se proposer de lier avec cette puissance une amitié véritable qui ne seroit jamais que frauduleuse et traîtresse, jamais offerte ou acceptée que dans l'unique vue de diviser la France d'avec l'Espagne et d'en profiter (1). » En effet, ce fut tout le résultat de cette alliance impolitique ; mais il faut dire que la faute en fut autant à Philippe V qu'au duc d'Orléans.

L'Espagne était gouvernée, sous ce roi devenu presque fou, par une femme intrigante et ambitieuse, Élisabeth de Parme, seconde épouse de Philippe, et par un prêtre de mauvaises mœurs, mais qui avait de grandes idées, le cardinal Albéroni (2). Celui-ci avait ranimé l'agriculture et le commerce, rétabli l'armée et la marine, éteint la dette nationale ; il ambitionnait de faire reprendre à la couronne d'Espagne sa grandeur, de lui rendre ses annexes, de l'affranchir des humiliations du traité d'Utrecht, surtout de la renonciation au trône de France, que Philippe V regardait comme illégitime. Les trois ennemis qu'il devait rencontrer dans l'exécution de son plan, si vaste qu'il était inexécutable, c'étaient l'empereur, Georges et le duc

(1) Saint-Simon, t. XIV, p. 64.

(2) C'était le fils d'un paysan de l'État de Parme, qui se fit d'abord l'espion et le valet du duc de Vendôme, qui le suivit en Espagne comme secrétaire, et qui fut produit à la cour par la faveur de la princesse des Ursins. A la mort de Louise de Savoie, il conseilla à cette dame, qui était le premier ministre de Philippe V, de lui choisir pour femme Élisabeth de Parme : le premier acte de celle-ci fut de chasser indignement d'Espagne la femme de tête et de cœur qui l'avait mise sur le trône, et ce fut par le conseil d'Albéroni.

d'Orléans. Il pensait occuper le premier en le faisant attaquer par les Turcs, le deuxième en jetant le prétendant en Angleterre, le troisième en excitant, à l'aide du duc du Maine, une conspiration qui donnerait la régence à Philippe V.

A la première nouvelle de ses projets, le duc d'Orléans essaya de détourner l'Espagne d'une ambition si aventureuse, où la France ne pourrait la suivre, où toute l'Europe serait contre elle : mais il ne fut écouté ni par Albéroni, génie turbulent et audacieux, qui se croyait un autre Richelieu; ni par Élisabeth de Parme, avide de donner des établissements à ses fils en Italie; ni par Philippe, qui regardait le duc d'Orléans comme l'empoisonneur de sa famille et l'usurpateur futur du trône de France. Alors il se tourna entièrement vers l'Angleterre; et, par les soins de Dubois, une triple alliance fut formée entre la France, l'Angleterre et la Hollande [1717, 4 janv.], dans laquelle les intérêts de la France furent sacrifiés à l'intérêt de famille du duc d'Orléans. Georges et le régent s'engageaient à maintenir de tous leurs efforts la paix d'Utrecht, se garantissaient mutuellement leurs droits aux trônes d'Angleterre et de France, et stipulaient le nombre d'hommes et de vaisseaux que chacun d'eux devait fournir dans le cas de l'invasion par l'Espagne d'un des deux royaumes. Ainsi, pour une éventualité aussi douteuse que l'élévation au trône du duc d'Orléans, la France s'engageait à maintenir un traité que des revers inouïs l'avaient forcée de conclure, à soutenir une maison élevée contre elle et sa naturelle ennemie, à tourner ses armes contre l'Espagne, dont l'union avec elle avait été achetée par tant de sang et de trésors. En récompense de tant de complaisance, de tant de dévouement pour son ennemie, il semble qu'elle devait s'attendre à des dédommagements : ce fut au contraire la France qui donna encore des avantages à l'Angleterre. Ainsi elle consentit à démolir Mardick, Mardick que Louis XIV avait fait construire pour remplacer Dunkerque, « Mardick, disaient les Anglais eux-mêmes, pour lequel la France aurait dû faire la guerre et non une ligue pour le détruire. » De plus, le régent s'engagea à chasser de France et même de la Lorraine et d'Avignon le prétendant avec tous ses partisans jacobites ou torys. Enfin, Louis XV se contenta dans le traité du titre de roi très-chrétien, laissant à Georges celui de roi de France.

Ce traité est le seul vraiment ignominieux et entaché de tra-

hison que la France ait subi pendant les deux siècles de la monarchie des Bourbons; il fait exception à leur système politique si constamment dévoué à la grandeur du pays; il a été la cause première des embarras et des humiliations de la diplomatie plus malheureuse que malhabile du règne de Louis XV. Accueilli en France par la plus vive réprobation, il fut célébré en Angleterre comme une victoire; et, en effet, c'en était une, et plus utile qu'Hochstett et Ramillies : car il mettait réellement la France sous l'influence anglaise, comme l'Angleterre avait été jadis sous l'influence française; il enlevait l'Espagne à la France et laissait sa puissance coloniale à la merci de l'Angleterre; enfin, il disposait l'Europe dans un sens entièrement anglais.

§ III. Grandeur naissante de la Russie. — Voyage de Pierre le Grand en France. — A l'époque où l'on signait ce traité, des événements étaient survenus dans le Nord qui auraient dû changer la direction de la politique française.

A mesure que l'Europe féodale approchait de sa fin, les populations septentrionales, sortant de leur immobilité, cherchaient à entrer dans la famille européenne; et la race slave, regardée jusqu'alors comme asiatique, s'animait sous les mains tyranniques d'un homme de génie. Le czar des Russes, Pierre le Grand, avait créé tout seul, à force de despotisme et de cruautés, une armée, une marine, un gouvernement, des ports, des canaux, des écoles, des manufactures: « il avait, disait-il, habillé en hommes son troupeau de bêtes; » il avait fait sortir de ses glaces et de sa barbarie éternelles un grand empire; mais à cet empire, séparé par la Suède, la Pologne, la Turquie, de l'Europe méridionale, n'ayant d'issue sur aucune autre mer que la mer Arctique, il fallait l'air du Midi pour vivre. Pierre, au traité de Carlowitz, enleva Azof aux Turcs dégénérés, et mit le pied sur la mer Noire, première porte ouverte à la Russie vers les contrées méridionales, et d'où elle regardait déjà Constantinople; il commença, avec les Polonais en discorde, cette longue lutte qui devait finir par l'anéantissement de cette nation, et leur donna, en attendant mieux, un roi son vassal; il acquit sur les Suédois un bout de marécage sur la Baltique; et, avec une audace qui annonçait tous ses desseins, transporta là sa capitale, par laquelle la Russie cessait d'être asiatique pour se mettre en contact avec l'Occident. Mais de ce côté la lutte fut

terrible : Charles XII s'efforça d'étouffer dans sa naissance l'aigle du Septentrion; il réveilla la Pologne; il essaya de réveiller la Turquie, les Cosaques, les Tartares, tous les peuples qui pouvaient faire barrière au nouvel empire; mais il fut vaincu à Pultawa, son armée détruite, lui-même obligé de s'enfuir seul en Turquie [1709]. La Turquie était le seul État qui pût encore arrêter l'accroissement des Russes : durant quatre ans, et avec une opiniâtreté qui toucha à l'extravagance, il voulut vainement la faire sortir de sa léthargie; mais pendant ce temps, ses États dépeuplés, réduits à la plus grande misère, étaient assaillis par tous ses ennemis; le roi national qu'il avait donné aux Polonais fut renversé, et le vassal de la Russie remonta sur le trône; le czar s'empara de l'Estonie, de l'Ingrie et de la Livonie; le roi de Danemark, de la Scanie; à eux se joignirent l'électeur de Hanovre (Georges Ier), qui occupa les duchés de Brême et de Verden, et le roi de Prusse, qui attaqua la Poméranie [1713]. Charles revint dans ses États; mais, tout occupé de sauver les débris de la puissance suédoise, il abandonna sa grande politique; et, pour se débarrasser de son plus redoutable ennemi, il proposa au czar de lui céder les provinces qu'il avait conquises, et de laisser Auguste sur le trône, pourvu qu'il s'unît à lui contre les rois de Prusse et d'Angleterre. Pierre était irrité contre ces deux souverains qui s'inquiétaient de sa grandeur, et ne voulaient pas lui laisser prendre pied en Allemagne; il regardait la Suède comme entièrement déchue et désormais dans sa dépendance comme la Pologne : il prêta l'oreille aux propositions de Charles XII. Albéroni poussa les deux rivaux à faire alliance, et projeta de les faire entrer dans son plan audacieux, en leur donnant à rétablir le prétendant en Angleterre.

Pendant qu'on négociait, Pierre, qui vingt ans auparavant avait déjà visité l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, pour y apprendre lui-même les arts qu'il voulait importer dans ses États, Pierre vint en France [1717]. Reçu avec la plus noble magnificence, il visita tous les établissements publics, les manufactures, les académies; il s'enquit de tout, il étudia tout, et étonna la France autant par la grossièreté de ses mœurs que « par la singularité et la rare variété de ses grands talents. » Mais cet homme extraordinaire voulut vainement donner un objet politique à son voyage en proposant au régent son alliance, qui entraînait celles de la Suède et de la Pologne, contre

l'Autriche et l'Angleterre. La diplomatie de Dubois n'était pas faite pour comprendre l'importance du rôle que la Russie était appelée à jouer : le czar ne put obtenir qu'un traité de commerce.

§ IV. Albéroni met ses plans a exécution. — Quadruple alliance. — Conspiration du duc du Maine. — Guerre avec l'Espagne. — Fin de la guerre du Nord. — Cependant l'Angleterre avait envoyé dans la Méditerranée une flotte commandée par l'amiral Byng, sous le prétexte de protéger la neutralité de l'Italie, mais en réalité pour chercher l'occasion de ruiner la marine espagnole. Philippe V s'en inquiéta et demanda l'arbitrage du gouvernement anglais pour terminer ses différends avec Charles VI. Georges répondit à cette demande en resserrant son alliance avec le régent et en faisant avec lui un nouveau traité [1718, 2 août] par lequel la France, l'Angleterre et la Hollande garantissaient à l'empereur Naples, Milan et les Pays-Bas, lui donnaient la Sicile en échange de la Sardaigne qui était cédée au duc de Savoie, enfin lui faisaient promettre l'investiture en faveur d'un fils de Philippe des duchés de Parme et de Toscane, lorsque les souverains de ces États, qui n'avaient pas d'héritiers, viendraient à mourir. Ce traité fut encore l'œuvre de Dubois, qui en fut récompensé par le portefeuille des affaires étrangères ; car, à cette époque, les conseils avaient été abolis. Dubois remercia le roi Georges de « la place dont le régent l'avait honoré. Je souhaite avec passion, lui dit-il, d'en faire usage pour le service de Sa Majesté Britannique, dont les intérêts me seront toujours sacrés (1). »

Charles VI et Philippe V furent invités à adhérer au traité. Charles le fit ; Philippe refusa : il commença même l'exécution de ses projets. Une escadre espagnole débarqua six mille hommes en Sardaigne et s'en empara ; une flotte de trois cent soixante voiles, dont vingt-sept vaisseaux de guerre et portant trente-trois mille hommes, débarqua en Sicile et conquit cette île presque sans combat. L'Angleterre somma la cour de Madrid d'évacuer ses conquêtes ; et, sur son refus, Byng attaqua à l'improviste la flotte espagnole en vue de Syracuse, la battit complétement [15 août], lui prit ou brûla vingt-trois vaisseaux.

L'Espagne fut indignée de cette agression odieuse : Albéroni

(1) Lémontey, Hist. de la Régence, t. I, p. 151.

y répondit en appelant Jacques III en Espagne, et en lui préparant un armement qui devait agir de concert avec celui de Charles XII, occupé alors en Norwége; de plus, il donna l'ordre à l'ambassadeur d'Espagne à Paris, Cellamare, de mettre le feu aux mines. Mais tous ses projets échouèrent à la fois : Charles XII fut tué devant Frédérikshall qu'il assiégeait; une tempête dispersa l'armement donné à Jacques III, et les débris en furent détruits par les Anglais à Vigo; enfin le complot contre le régent fut découvert, « trames inutiles qu'on honora avec dessein du nom de conspiration, » dont Dubois était instruit à l'avance, et qu'il rompit au moment où elles eurent à peu près la forme d'une trahison. Cellamare fut arrêté, ses papiers saisis, le duc et la duchesse du Maine emprisonnés avec leurs plus zélés partisans [1718, 29 déc.]. Personne ne remua; il n'y eut que la Bretagne, province toujours à demi sauvage, où la noblesse voulut s'armer pour la défense de ses priviléges; mais une escadre espagnole, qui devait seconder cette prise d'armes, trouva le pays garni de troupes; quatre gentilshommes furent décapités, rigueur dont le régent souilla inutilement cette conspiration de théâtre. On aurait dû s'arrêter là, mépriser les pamphlets dont Albéroni couvrait la France, les appels de Philippe V aux états généraux, ses tentatives pour faire révolter l'armée; mais l'Angleterre n'était pas satisfaite de sa victoire de Syracuse, et, à l'instigation de Dubois, le régent, malgré sa répugnance, déclara la guerre à l'Espagne [1719, 2 janv.]. Le maréchal de Berwick passa les Pyrénées, prit Fontarabie et Saint-Sébastien, pendant que les escadres françaises brûlaient les vaisseaux et les chantiers espagnols, « afin, écrivait Berwick au régent, que le gouvernement de l'Angleterre puisse faire voir au parlement qu'on n'a rien négligé pour diminuer la marine d'Espagne. » En même temps l'Autriche envoyait en Sicile, sur les vaisseaux anglais, une armée soldée par la France; et les Espagnols, après avoir défendu héroïquement Messine, furent forcés d'évacuer l'île.

Cette guerre absurde, où la France dépensa 82 millions pour ruiner son alliée au profit unique de son ennemie, était le prélude des ignominies que le gouvernement de Louis XV devait lui faire subir; elle ne pouvait longtemps durer : tout le monde en murmurait et la flétrissait du nom de guerre civile; le régent en sentait tout l'opprobre; nos soldats ne se battaient qu'avec

répugnance contre le petit-fils de Louis XIV ; d'ailleurs le gouvernement espagnol était découragé. On entama des négociations ; et, pour en faciliter l'issue, Albéroni quitta le ministère et l'Espagne [5 déc.], et se retira en Italie, où il mourut dans l'obscurité. Philippe V adhéra [1720, 17 févr.] à la quadruple alliance et à toutes les conditions stipulées dans ce traité ; il donna sa fille en mariage au roi de France, et fit épouser à son fils aîné une fille du régent. Alors l'Espagne retomba dans la faiblesse apathique dont Albéroni avait voulu trop tôt la tirer. « C'est un cadavre, disait-il, que j'avais ranimé, et qui, à mon départ, s'est recouché dans sa tombe. »

Après cette paix, la France et l'Angleterre interposèrent leur médiation pour terminer la guerre du Nord ; mais là encore la première fut la dupe de son alliée. Il s'agissait de sauver la Suède de ses nombreux ennemis, parmi lesquels était Georges lui-même, et spécialement de Pierre le Grand, qui mettait à profit la mort de Charles XII. La France commença par lui donner 8 millions pour la tirer de son effroyable misère ; ensuite elle lui fit conclure la paix avec le Danemark moyennant une somme de 5 millions qu'elle paya, avec la Prusse moyennant la cession d'une partie de la Poméranie, avec Georges moyennant la cession de Brême et de Verden; mais celui-ci devait s'allier aux Suédois pour leur faire obtenir des conditions modérées de la part des Russes. Le ministère britannique, loin d'exécuter cette clause, rappela sa flotte de la Baltique, et abandonna la Suède à la fureur de Pierre. Alors les Russes envahirent ce royaume, brûlèrent huit villes, quatorze cents villages et châteaux, massacrèrent femmes et enfants, et firent éprouver à la Suède un dommage de plus de 100 millions. Un cri d'horreur s'éleva par toute l'Europe ; la France interposa sa médiation, et la Suède consentit à la paix de Nystadt, par laquelle elle céda au czar la Livonie, l'Ingrie, l'Estonie et la Carélie [1721, 13 sept.].

De cette paix datent réellement l'introduction des Russes dans la famille européenne et leur intervention dans toutes les affaires de l'Occident. Pierre se fit proclamer par ses sujets grand, père de la patrie, empereur [22 oct.]. Ce dernier titre, pris en face des césars d'Allemagne qui se prétendaient les empereurs d'Occident, n'était pas un vain mot : il présageait déjà les projets de cette puissance, grecque de religion et d'esprit, sur l'empire tombé de Constantinople ; il témoignait que l'Europe

féodale était finie, puisque ce titre, unique jusqu'alors, fut reconnu sans obstacle par tous les autres États, comme étant plus que jamais sans signification.

§ V. **Mesures financières du régent — Chambre de justice contre les traitants.** — Pendant que la diplomatie de la France était abandonnée par le régent à l'incapacité ou à la trahison, les finances étaient livrées à une expérience pleine de périls et qui eut les suites les plus graves.

Le plus grand embarras que Louis XIV eût laissé à son successeur était la situation financière. Les dépenses s'élevaient à 243 millions, et les recettes à 186 millions dont deux années étaient dévorées à l'avance; il y avait 743 millions de billets exigibles, outre les 86 millions de rentes de l'Hôtel de ville. L'austère Saint-Simon, emporté par sa haine de race contre les financiers, proposa d'assembler les états généraux et de leur faire déclarer une banqueroute; il était persuadé que le peuple applaudirait à la ruine de ces usuriers tant décriés [1], qui affichaient un luxe insultant pour la noblesse. Le régent refusa plutôt par peur des états généraux que par un sentiment de probité, car il n'eut pas honte d'employer en pleine paix les moyens frauduleux dont Louis XIV avait usé pour sauver la France d'un démembrement. Il supprima un grand nombre d'offices créés précédemment, sans en rembourser le prix d'achat; il refondit les monnaies et haussa leur titre, opération à laquelle il ne gagna que 70 millions, parce que la refonte se fit en grande partie à l'étranger; il revisa toute la dette exigible et la réduisit à 250 millions, qu'il liquida en billets d'État portant 4 pour 100 d'intérêt; il retrancha ou la moitié ou le quart des intérêts d'une partie des rentes de l'Hôtel de ville; enfin il créa une chambre de justice contre les traitants, et il entoura ce tribunal extraordinaire d'un appareil de terreur et de tyrannie qui contrastait avec sa mollesse indulgente [1715]. Quatre mille quatre cent soixante-dix chefs de famille se trouvèrent portés sur de véritables listes de proscription et taxés à 156 millions de restitution [2]. On

(1) Madame de Maintenon les appelait *la balayure de la nation* : « ce sont, disait-elle, des loups béants qui engloutiroient le royaume, si on l'abandonnoit à leur avidité. »

(2) Voici quelques-unes de ces taxations : Samuel Bernard, 4 millions; Fargès, vivrier, 2 millions; Chaumont, vivrier de Flandre, 5 millions; Oursin, 2 millions 600,000; Mongelas, 1,400,000; Sauroy, 1 million, etc.

donna des primes aux dénonciateurs, et les domestiques furent autorisés à déposer contre leurs maîtres sous des noms empruntés ; la médisance contre les délateurs fut punie de mort ; on garda à vue les financiers dans leurs maisons ; on fit remonter les recherches contre eux jusqu'en 1688. La consternation se répandit parmi tous les gens de finance, qui avaient sans doute abusé de la détresse du gouvernement pour faire des gains usuraires, mais qui, en définitive, avaient prêté leur argent sans garantie. Plusieurs se suicidèrent ; d'autres se sauvèrent à l'étranger ; les prisons se remplirent ; le luxe s'éteignit ; les capitaux s'enfouirent ; le travail et le commerce cessèrent. Le peuple, qui avait applaudi d'abord à la persécution, murmura quand plusieurs de ces financiers eurent été envoyés aux galères et un exécuté à mort. Enfin les persécutés eurent recours aux courtisans, dont ils achetèrent le crédit : les taxations auxquelles ils étaient condamnés leur furent ou remises ou diminuées ; celles qui furent payées devinrent la proie des femmes perdues et des compagnons de débauche du régent ; des 220 millions qu'on voulait tirer des gens de finance, il n'en entra pas 15 dans le trésor ; les billets d'État perdirent 80 pour 100, et le crédit fut entièrement anéanti.

§ VI. Système de Law. — Établissement de la banque. — Établissement de la compagnie. — Remboursement de la dette. — Alors le régent se décida à essayer les plans proposés par un Écossais, Jean Law, dont les idées hardies avaient séduit son esprit plus brillant que profond, et qui devait, disait-il, libérer l'État de sa dette, ouvrir des ressources inépuisables au gouvernement, diminuer l'impôt, développer tous les moyens de richesse. Law, disciple de Locke et de Newton, était un homme de génie qui avait une foi entière dans ses calculs et qui livra sa personne et sa fortune à une expérience dont il connaissait les périls ; il s'était déjà présenté à Chamillard, qui ne l'avait pas compris ; à Desmarets, qui allait mettre à exécution une partie de ses projets quand Louis XIV mourut ; à Victor-Amédée et à l'empereur, qui repoussèrent ses plans.

L'ignorance en matière financière était très-grande en France ; on n'y connaissait pas même la combinaison des changes, non plus que le système des banques déjà établi en Angleterre, en Hollande, en Italie, en Suède ; toute la science des capitalistes, nous l'avons vu, consistait à aventurer leur argent à usure. Law voulut

créer une puissance nouvelle, le *crédit*, indispensable au gouvernement depuis que l'administration était devenue si vaste, si compliquée, si coûteuse ; depuis que, pour suffire à des guerres nationales comme celle de la succession d'Espagne, il avait fallu écraser le présent au profit de l'avenir : il voulut augmenter la force morale du gouvernement par la confiance des citoyens, sa force matérielle en mettant à sa disposition tout le numéraire de l'État ; enfin tuer l'usure, qui depuis un siècle était la grande plaie du pays. Pour cela, il proposa d'établir une *banque générale d'escompte et de circulation* [1] qui aurait des bureaux correspondants dans tout le royaume, et qui pourrait, dans un pays qui avait 1 milliard de numéraire, émettre 2 milliards de billets et tripler ainsi le moyen des échanges. Au lieu que l'État affermât la perception de ses revenus à des compagnies de traitants, il voulait qu'on donnât cette perception à la banque, qui escompterait l'impôt comme elle escomptait les lettres de change, et qui le ferait à un taux d'autant plus modique qu'en augmentant la masse de numéraire elle aurait fait baisser l'intérêt. On pouvait encore la charger du soin des emprunts, et se sauver ainsi des usuriers. Enfin tout le commerce se faisant alors par compagnies privilégiées, la banque pouvait avoir le privilége de différents commerces, et joindre à ses immenses attributions celles du négoce. Réunissant ainsi les profits de l'escompte comme banque, ceux de l'administration comme fermière des revenus publics, ceux enfin du commerce comme compagnie privilégiée, elle pouvait diviser son énorme capital en actions et leur répartir ses profits. De cette manière elle aurait offert son papier à ceux qui voulaient une monnaie circulante, et ses actions à ceux qui voulaient un placement.

Tel était le système conçu par Law, système qui ramenait à un seul et unique crédit le crédit public et privé, qui changeait toutes les lipuidations lentes, pénibles et compliquées, soit de

(1) On appelle *banque* un établissement qui examine les effets de commerce, c'est-à-dire les promesses de payer faites par un individu à un autre individu, et qui, s'il les juge solides, en donne la valeur en billets portant sa propre garantie et ayant cours de monnaie : c'est ce qu'on appelle *escompter*. Une banque opère donc une véritable multiplication du numéraire ; mais pour cela il faut qu'elle ait un fonds qui réponde des erreurs qu'elle peut commettre. En outre, comme ses billets n'ont cours que par la confiance, il faut qu'elle soit prête à les convertir en argent à la volonté du porteur : elle a donc besoin d'une réserve métallique.

l'État, soit des particuliers, en une seule, laquelle devait se faire en monnaie pour les sommes minimes et en papier pour les sommes fortes ; système qui semblait multiplier les capitaux en simplifiant seulement la circulation, qui devait faire baisser l'intérêt, et joindre à la création d'une monnaie celle de placements sûrs et avantageux [1].

Malheureusement ce plan si beau reposait sur une erreur. Confondant les capitaux avec le numéraire, qui est leur moyen d'échange, Law s'imaginait que la richesse est dans l'abondance des espèces ou des richesses conventionnelles, tandis qu'elle est dans l'abondance des richesses naturelles ou des produits et des instruments de production ; il croyait donc que la multiplication des espèces pouvait accroître indéfiniment la fortune d'un État, et il regardait les billets de la banque comme des valeurs réelles, préférables à l'argent pour le service des affaires, et qui pouvaient être émises dans la proportion des besoins de l'État. C'était une grande erreur : quand on augmente dans un pays la masse du numéraire sans augmenter proportionnellement la masse de toutes choses, le signe se multipliant seul et la chose signifiée restant la même, on ne fait qu'élever les prix sans accroître la richesse réelle, parce qu'une plus grande quantité d'espèces se balance avec la même quantité d'objets achetables.

Le système de Law fut présenté au conseil des finances que présidait le duc de Noailles : personne ne le comprit ; on le rejeta. Alors Law résolut de bâtir son édifice par des voies détournées et partie par partie : il proposa d'établir à ses frais une banque privée au capital de 6 millions, laquelle escompterait les lettres de change, recevrait les dépôts, et délivrerait des billets remboursables à vue en *écus de banque* indépendants des variations monétaires. Cet établissement fut approuvé [2 mai 1716] et eut le plus grand succès ; la fixité de sa monnaie, le mouvement facile de son papier remboursable en tout temps, l'intérêt modéré de l'escompte, ranimèrent le commerce, rétablirent les changes, discréditèrent l'usure, donnèrent l'essor à l'industrie. La confiance dans cet établissement et ses avantages furent encore augmentés par un édit royal qui déclara ses billets recevables en payement des impôts. La banque put émettre

(1) Thiers, du Système de Law, dans l'Encyclopédie progressive de 1826.

jusqu'à 60 millions de billets sans que son crédit fût ébranlé, et, de banque privée, elle commença à devenir banque générale [1717, 10 avril].

Alors Law entreprit une autre partie de son système. Il obtint du régent l'établissement d'une *compagnie des Indes occidentales* qui aurait le monopole du commerce de l'Amérique, avec la possession de la Louisiane, terre nouvellement découverte, et dont on racontait des merveilles [août]. Le capital de cette compagnie devait être de 100 millions divisés en 200,000 actions de 500 livres, lesquelles étaient fournies un quart en argent et trois quarts en *billets d'État* : c'était un moyen de faciliter le débit des actions et de relever le crédit du trésor royal. On promettait à ces actions 4 pour 100 d'intérêt, outre les bénéfices éventuels. Ainsi, il y eut deux sortes de papier : celui de la banque, de valeur invariable, offrant à la circulation une monnaie ayant le prix de l'argent et d'un usage plus commode ; celui de la compagnie, de valeur variable, ayant le caractère des biens-fonds et portant des revenus susceptibles d'accroissement.

La résistance aux projets de Law commença. Le duc de Noailles donna sa démission et fut remplacé par d'Argenson, magistrat plein de lumières et de fermeté. Mais un nouvel édit [1718, 30 mai], dans le but de discréditer le numéraire au profit du papier, ayant élevé le marc d'argent de 40 à 60 livres, le parlement fit des remontrances véhémentes ; le chancelier approuva le parlement ; cette opposition se renforça de celle du duc du Maine, qui tramait alors son complot avec Albéroni, et de celle des conseils, qui jetèrent le désordre dans le gouvernement. Le régent brisa toutes ces résistances violemment : on enleva au parlement son droit de remontrances, et l'on mit en prison plusieurs conseillers ; on remplaça d'Aguesseau par d'Argenson, qui eut à la fois les finances et les sceaux ; on réduisit les princes légitimés à leur rang de pairie, et on enleva au duc du Maine la surintendance de l'éducation du roi pour la donner au duc de Bourbon, prince ignorant et dépravé. Enfin les conseils furent supprimés, à la grande douleur de la noblesse « qui ne s'en relèvera jamais, » disaient les seigneurs ; mais les membres de ces conseils eurent soin, en s'en allant, de se gorger de pensions et d'emplois, « comme des gens, dit Duclos, qui, en sortant d'une maison, en emportent les meu-

bles [1]. » Alors le régent, séduit de plus en plus par les idées de Law qui lui promettait de rembourser la dette, lui donna pleine carrière : d'abord la banque fut déclarée banque royale [4 déc. 1718] avec Law pour directeur, ce qui rendit le roi garant des billets et augmenta la confiance. Ensuite on donna à la compagnie des Indes occidentales [mai, 1719] les priviléges des compagnies des Indes orientales et du Sénégal, qui avaient fait de mauvaises affaires ; on lui attribua le monopole des tabacs et la fabrication des monnaies; on lui permit d'émettre 100,000 nouvelles actions. Alors les actions de la compagnie, qui jusqu'à cette époque étaient restées froides, prirent faveur. On promit des dividendes fabuleux ; on parla de mines d'or trouvées dans la Louisiane ; on chargea six mille malheureux sur des vaisseaux pour aller exploiter cette terre, où ils périrent presque tous. Enfin on discrédita le numéraire en le tourmentant par une législation qui fit varier cinquante fois sa valeur, de sorte que les métaux ne trouvèrent de repos que dans les coffres de la banque ou de la compagnie. Il fut défendu de faire des transports de numéraire entre les villes où existaient des bureaux de la banque ; les créanciers furent autorisés à le refuser en payement ; le taux de l'intérêt légal fut réduit à 3 pour 100.

Grâce à toutes ces mesures, la banque reçut en dépôt jusqu'à 400 millions d'espèces ou de créances sur l'État, et elle put émettre sans danger jusqu'à 600 millions de billets. Quant aux actions, grâce aux appâts présentés aux spéculateurs, grâce à l'agiotage qui se jeta sur ce papier, elles montèrent jusqu'à 5,000 livres.

Il ne manquait plus à Law, pour compléter son système, que de donner l'administration des fermes [2] à la compagnie, et il voulut y parvenir en remplissant la promesse qu'il avait faite au régent, le remboursement de la dette. Il imagina de substituer la compagnie à l'État et de convertir la dette en actions. Pour cela, la compagnie prêta au trésor 1,500 millions moyennant

(1) T. I, p. 336.

(2) On entendait par les *cinq grosses fermes* ou *fermes générales* une partie des revenus de l'État, provenant principalement du monopole du sel, des droits de traite ou de douane sur les marchandises, des droits d'entrée à Paris, etc. Ces impôts étaient affermés à une compagnie très-puissante de financiers qu'on appelait *fermiers généraux*.

3 pour 100 d'intérêt, ce qui réduisit la dette de 80 à 32 millions; elle devait se procurer cette somme en émettant pour 1,500 millions d'actions au taux de 5,000 livres, ou 300,000 actions. En retour de ce prêt, on lui concéda le bail des *cinq grandes fermes* moyennant 52 millions. Alors l'État déclara aux créanciers qu'ils pouvaient se présenter à la banque pour être remboursés soit en argent, soit en billets, soit en actions. En même temps la compagnie fit une première émission de 100,000 actions [13 sept.]. Il y eut un empressement extrême à se procurer ce papier, qui devenait, puisque la compagnie avait en main tout le commerce et tout le revenu public, l'unique placement des capitaux et surtout des 1,500 millions qu'on remboursait aux créanciers. Il fallut, quinze jours après, faire une deuxième émission de 100,000 actions. L'empressement fut encore plus grand: on s'écrasait nuit et jour aux portes de l'hôtel de la compagnie pour avoir le précieux papier, qui montait de valeur de jour en jour et d'heure en heure; les plus grands seigneurs étaient aux genoux de Law pour l'obtenir dès son émission; les souverains étrangers en demandaient au régent comme une faveur. La rue Quincampoix, où s'étaient établis les courtiers et vendeurs d'actions, était continuellement engorgée par la foule; toutes ses maisons, des combles aux caves, étaient envahies par les spéculateurs. Le jeu devint effroyable; et lorsque, cinq jours après la deuxième émission, on fit la troisième, la frénésie qui s'empara de tout Paris, de toute la France, sembla passer toute croyance; les actions montèrent à 10,000 livres, un mois après elles étaient à 15,000, et à la fin de décembre à 20,000.

Avec un tel jeu, il y eut un prodigieux mouvement de fortunes. La France parut couverte de richesses; l'usure disparut; le taux de l'intérêt tomba à 2 pour 100; le nombre des manufactures s'accrut de trois cinquièmes; l'armée était bien payée; nos diplomates avaient les mains pleines d'or; le gouvernement diminua les impôts, ouvrit des routes, rendit gratuites les écoles de l'université. Le commerce maritime prit un prodigieux essor; l'île de France commença sa prospérité; la Louisiane fut défrichée, la Nouvelle-Orléans fondée. Une population d'étrangers accourut en France; on crut que Paris avait gagné deux cent mille habitants; le luxe et les plaisirs s'accrurent d'une manière effrénée : l'on remarqua que la recette de l'Opéra, qui était annuellement de 60,000 livres, s'était élevée à 740,000.

« Law avait prodigieusement accru la quantité des monnaies et leur circulation ; la mesure de toutes les valeurs avait changé ; le prix des marchandises et des terres avait sextuplé : mais il n'avait pas changé l'état réel des richesses, qui ne permettait ni la circulation de la masse des effets qu'il avait émis, ni une baisse aussi forte que celle qu'il voulait effectuer dans le taux de l'intérêt (1). » On avait émis 1,675 millions d'actions qui valaient 10 à 12 milliards ; il fallait donc que la compagnie trouvât 5 à 600 millions de dividende à donner à ses actionnaires ; mais la somme de ses bénéfices n'allait pas à 80 millions. La fiction allait donc entrer en comparaison avec la réalité, et la chute du système devait s'ensuivre.

§ VII. Décadence, chute et résultats du système de Law. — Les grands actionnaires et surtout les seigneurs réalisèrent leur fortune en vendant leurs actions et en achetant des terres. Aussitôt les actions baissèrent, et le discrédit tomba même sur les billets. Law, pour arrêter ce mouvement, fit défendre de faire des payements en argent de plus de 100 livres · il donna un avantage de 5 pour 100 au papier sur le métal ; il promit un dividende qui, pour les actions prises à 500 livres, etait de 40 pour 100 ; enfin il donna cours forcé de monnaie aux billets. Les actions continuèrent à baisser; tout le monde s'efforça de transformer son papier en valeurs matérielles : le système était arrivé à son terme. Law ne trouva, pour arrêter sa chute, que la violence et l'improbité. Les actions étant un objet de spéculation et les billets une monnaie forcée, il aurait fallu sauver ceux-ci aux dépens de celles-là, rembourser les billets et laisser les actions reprendre leur niveau; mais il réunit la compagnie à la banque, et prétendit sauver l'action en la rattachant au billet, qu'il soutiendrait par la force : ce fut sa ruine (2).

Il éleva le marc d'argent à 120 livres ; il fit défense de garder à domicile plus de 500 livres en numéraire ou des matières d'or et d'argent, sous peine de confiscation et d'amende ; enfin il fixa la valeur des actions à 9,000 livres, et offrit d'échanger les actions contre 9,000 livres en billets [1720, 5 mars]. L'action, mobile de sa nature comme placement, devint aussi monnaie, ce qui était aussi absurde que criminel : mais, au lieu de

(1) Émile Péreyre, du Système de Law.
(2) Thiers, du Système de Law.

consolider la première valeur, comme il l'espérait, il ne faisait qu'entraîner la seconde dans sa ruine.

Aussitôt des masses d'actions furent rapportées à la banque et réalisées en billets ; mais l'action étant devenue fixe, ce fut le billet qui baissa : il perdit moitié de sa valeur, et par conséquent l'action qui était échangée contre 9,000 livres en billets ne valait réellement que 4 à 5,000 livres. Alors les billets furent refusés partout, et il fallut une véritable tyrannie pour leur donner cours et empêcher le numéraire de s'enfuir. Tous les citoyens furent la proie de l'inquisition la plus odieuse. « Jamais gouvernement plus capricieux, jamais despotisme plus fanatique ne se virent sous un régent moins ferme. Le plus inconcevable des prodiges, c'est qu'il n'en est pas résulté une révolution, que le régent et Law n'aient pas péri tragiquement (1). »

Toute cette tyrannie fut inutile : la valeur forcée donnée au papier-monnaie était un mensonge légal auquel personne ne voulait plus obéir. Pour faire cesser ce mensonge, le régent réduisit les actions et les billets à la moitié de leur valeur nominale [1720, 21 mai]. Une effrayante clameur accueillit cette banqueroute ; six jours après, il eut la faiblesse de révoquer son édit, et dès lors tout fut perdu.

Cependant Law essaya encore de sauver le système à force d'expédients où l'on reconnaissait toute la fécondité de son génie ; mais il avait de nombreux ennemis, surtout parmi les anciens membres du conseil des finances ; il trouva une opposition si violente dans le parlement, qu'il fut obligé de le faire exiler à Pontoise [2 juillet] ; enfin le commerce maritime fut frappé tout à coup par la grande peste de Provence, qui enleva quatre-vingt mille habitants à Marseille, Arles et Toulon (2). Alors la

(1) Duclos, t. I, p. 408.

(2) Cette peste se répandit jusqu'en Languedoc et dura cinq mois. Dans cette affreuse calamité, dont l'effet le plus terrible est de bouleverser les plus simples notions sociales et religieuses, de faire disparaître toute vertu, de montrer l'espèce humaine dans sa nature hideuse et sauvage, il y eut d'admirables dévouements. Les noms de l'évêque Belzunce, des échevins Moustier et Estelle, du négociant Rose, sont restés immortels ; et l'on trouva du courage aux extrémités de l'échelle sociale, chez les prêtres et les galériens, qui périrent presque tous. Le gouvernement fit de louables efforts pour soulager tant de maux : il envoya des médecins, des blés, de l'argent, un commandant, Langeron, qui rivalisa d'intrépidité avec ces grands citoyens que nous venons de nommer. Le pape fit partir pour Marseille deux vaisseaux chargés de blés, qui furent pris en mer par un corsaire tunisien et relâchés sur-le-champ dès que les musulmans eurent appris leur destination.

banque, d'après l'édit qui défendait les payements en numéraire au delà de 100 livres, déclara qu'elle ne rembourserait plus que les billets de 10 livres. La foule assiégea ses portes; trois hommes furent tués dans une émeute où le palais du régent fut sur le point d'être envahi. Le rêve était dissipé; il n'y avait plus qu'à démolir le système, à changer les actions et les billets en rentes, et à revenir à l'ancien état de choses, après d'affreux désastres et un cruel déplacement de fortune [1].

Sur six cent mille actions émises, quatre cent mille étaient rentrées à la banque, en échange desquelles elle avait donné 2 milliards et demi de billets. On abolit d'abord ces quatre cent mille actions, dont personne ne voulait plus; puis l'on songea à abolir les 2 milliards et demi de billets. Pour cela, le gouvernement enleva à la compagnie le bail des fermes, qui produisait un revenu de 48 millions, et, avec une partie de ce revenu, il fit rentrer un milliard de billets par la création de 25 millions de rentes à 2 1/2 pour 100. D'autres mesures partielles firent encore rentrer 500 millions de billets. Il n'en restait plus en circulation qu'un milliard : un édit déclara qu'ils cessaient d'avoir cours forcé et les transforma en actions de la compagnie, mais fixes et portant un revenu de 2 pour 100 [20 nov.]. Ainsi tous les billets étaient changés, soit en rentes, soit en actions rentières; il n'y avait plus qu'à se débarrasser des deux cent mille actions qui subsistaient encore. Ces deux cent mille actions formaient, avec le milliard d'actions rentières, un capital de 2 milliards 800 millions. On ordonna le dépôt à la compagnie de ces actions et des actions rentières, pour en faire le visa [1721, janv.] : 2 milliards 200 millions furent déposés; le reste ne vint pas et fut entièrement perdu pour les possesseurs; 500 millions furent arbitrairement annulés; les 1,700 millions restants furent liquidés en billets de visa portant 4 pour 100 d'intérêt, et en rentes perpétuelles et viagères. L'État resta ainsi grevé de 35 à 40 millions de rentes; la banque fut abolie; la compagnie, réduite au commerce maritime, continua d'exister. Quant à Law, il s'était enfui, n'emportant des 1,500,000 livres qu'il possédait en arrivant en France et des milliards qui avaient été à sa disposition pendant trois ans, que 800 louis [1720, 4 déc.].

(1) Thiers, du Système de Law.

Ce grand bouleversement financier augmenta la détresse du trésor et recula l'organisation du crédit ; il excita la cupidité, la corruption, le goût des jouissances matérielles, toutes les mauvaises passions ; il déprava les hautes classes, qui ne cherchèrent plus qu'à s'enrichir par des spéculations honteuses et en faisant des pactes infâmes avec les traitants. Mais ce bouleversement fit aussi beaucoup de bien : d'abord il ne ruina pas la France, comme on l'a dit, il ne fit que déplacer les fortunes; ensuite il mobilisa la richesse, qui était auparavant dans le sol et les familles, et qui suivit désormais les variations du commerce et de l'industrie. Le commerce maritime en reçut une impulsion qui procura à la France, pendant un demi-siècle, une magnifique fortune coloniale. Les provinces centrales en éprouvèrent un ébranlement salutaire, et ces pays pauvres et indolents, où l'argent est rare et les produits sans valeur, s'animèrent de la vie commune. « Mais si le peuple puisa dans l'expérience de Law la banque, le commerce, l'industrie, la soif de jouir, la hardiesse à entreprendre, le gouvernement en retint la défiance de tout système, la haine du mieux, la soumission aux traitants, l'indifférence à l'opinion publique. L'histoire doit signaler cette époque comme un point de partage mémorable, d'où les Français s'avançant toujours en lumières et en fortune, et leurs chefs rétrogradant sans cesse avec leurs préventions et leur timidité, les uns et les autres préparèrent un affreux déchirement [1]. »

La France ne fut pas seule à subir ce bouleversement : l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, firent d'autres folies, et qui n'avaient pas pour excuse un état financier rongé par l'usure et des plans appuyés sur des raisonnements solides. « Pour dire vrai, l'étincelle partie du cerveau de Law frappa l'Europe d'un délire épidémique : des étrangers apportèrent des fonds à notre banque, des Français en envoyèrent aux banques étrangères; mais si toutes les nations parurent assez égales dans les succès de la cupidité, la disparité des caractères éclata dans la déroute. En Angleterre, le coup fut terrible et le trône ébranlé ; on proscrivit, on chassa des membres du parlement; la rage de plusieurs n'eut de terme que dans le suicide. En France, le luxe et les plaisirs, nés du système, ornèrent sa décadence et survé-

[1] Lemontey, Hist. de la Régence, t. 1, p. 560.

curent à sa chute. Il y eut du bruit et point d'action, de l'embarras pour plusieurs et nul danger pour l'État (1). » Quant à Law et au régent, une si grande défaite ne leur fit rien perdre de leurs convictions : celui-ci songea toute sa vie à faire une nouvelle expérience du système ; et celui-là lui écrivait de Venise, où il vivait dans un état voisin de la misère : « Rien n'est désespéré. Dans la lutte que nous avons soutenue, l'Angleterre a beaucoup souffert, les autres États un peu, et la France a gagné. Mais l'action a été si vive, que le Français, peu accoutumé à ces sortes d'affaires, en a eu peur le premier. N'oubliez pas que l'introduction du crédit a plus apporté de changement entre les puissances de l'Europe que la découverte des Indes ; que c'est aux souverains à le donner, non à le recevoir ; et que les peuples en ont un besoin si absolu, qu'ils y reviendront malgré eux et quelque défiance qu'ils en aient (2). »

§ VIII. — DUBOIS CARDINAL ET PREMIER MINISTRE. — SA MORT. — MINISTÈRE ET MORT DU DUC D'ORLÉANS. — Après cette révolution financière, le régent ne chercha pas à réparer le mal par une bonne administration (3) : il resta plongé dans ses orgies, incapable, la moitié du temps, de pensée et de travail, et il laissa Dubois s'emparer de toutes les affaires. « Le pouvoir de cet homme sur son maître, dit Saint-Simon, étoit sans bornes ; il le conduisoit au point que ce prince n'osoit sans lui remuer la

(1) Lemontey, Hist. de la Régence, t. I, p. 357.

(2) Id., ibid., p. 355. — Voyez sur le système de Law, qui n'a été nullement compris par les contemporains : Forbonnais, Recherches sur les finances, t. VI ; Lemontey, Hist. de la Régence, t. I ; Émile Péreyre, du Système de Law ; et surtout l'excellent travail de M. Thiers inséré, en 1826, dans l'Encyclopédie progressive.

(3) Il eut pourtant la pensée d'assembler les états généraux pour mettre un terme au désordre des finances ; Dubois l'en détourna par un mémoire où il disait : « Ce n'est pas sans raison que les rois de France sont parvenus à éviter les assemblées : un roi n'est rien sans sujets ; et quoiqu'un monarque en soit le chef, l'idée qu'il tient d'eux tout ce qu'il est et tout ce qu'il possède, l'appareil des députés du peuple, la permission de parler devant le roi et de lui présenter des cahiers de doléances, ont je ne sais quoi de triste qu'un grand roi doit toujours éloigner de sa présence... Le monarque pourroit-il dire à la nation comme au parlement : vous n'êtes pas la nation ? pourroit-il dire aux représentants de ses sujets : vous ne les représentez pas ?... Le roi est assuré de ses troupes contre le parlement : le serait-il contre la France assemblée ? Où frapperoient donc le soldat, l'officier, le général, sans frapper contre leurs compatriotes, leurs amis, leurs parents ou leurs frères ? N'oublions jamais que le dernier malheur des rois c'est de ne pas jouir de l'obéissance aveugle du soldat ; que compromettre ce genre d'autorité qui est la

moindre paille, encore moins décider rien que par son avis; de sorte qu'en choses courantes et en choses extraordinaires il ne s'agissoit plus de M. le duc d'Orléans, à qui personne, pas même aucun ministre, n'osoit aller pour quoi que ce fût, sans l'aveu et la permission de l'abbé, dont le bon plaisir étoit devenu l'unique mobile de tout le gouvernement. »

Dubois visait au ministère suprême, et pour cela il avait besoin de couvrir la bassesse de sa naissance de l'éclat des dignités ecclésiastiques. À la recommandation du roi Georges et par l'indigne faiblesse du régent, qui trouva cette recommandation *piquante*, il se fit nommer archevêque de Cambrai. Cette profanation du siége qu'avait honoré Fénelon n'excita à la cour que des plaisanteries et nuls murmures dans le haut clergé, envahi par des intrigants et des nobles corrompus. Dubois trouva, « pour garantir la pureté de ses mœurs et sa science ecclésiastique, » Massillon, évêque de Nîmes; pour lui administrer, en une matinée, depuis la tonsure jusqu'à la prêtrise, Tressan, évêque de Nantes; pour le sacrer au milieu des pompes de toute la cour, le cardinal de Rohan. Il lui fallait maintenant se décorer de la pourpre romaine; et pour l'obtenir, il intrigua, manœuvra, sema l'argent et les trahisons par toute l'Europe; il intéressa à sa nomination à la fois Georges Ier et Jacques III; il se fit donner le consentement du roi d'Espagne et de l'empereur; il répandit à Rome plus de 8 millions; enfin il se livra entièrement aux jésuites. Les troubles pour la bulle *Unigenitus* continuaient; plusieurs évêques, les parlements et l'université avaient appelé de cette bulle au futur concile; le régent était fort embarrassé: Dubois le décida à abandonner les jansénistes. Il menaça le parlement, qui s'ennuyait à Pontoise, de l'envoyer à Blois, et il parvint à lui faire enregistrer, sans modification, la bulle, qui devint ainsi loi de l'État et de l'Église [1720, 4 déc.]. Malgré ce grand service rendu au saint-siége, le pape Clément XI refusait de nommer Dubois; mais lorsqu'il mourut, la faction française, qui dominait dans le conclave, promit ses voix au cardinal Conti, sous la condition qu'il chargerait sa conscience de cette énormité. Le marché fut conclu: Conti, devenu pape sous

seule ressource des rois, c'est s'exposer aux plus grands dangers. C'est là véritablement la partie honteuse des monarques, qu'il ne faut pas montrer même dans les plus grands maux de l'État. » (Introduct. au Moniteur.)

le nom d'Innocent XIII, donna la pourpre à Dubois; mais il en mourut de chagrin [1721, 16 juin].

Le nouveau cardinal entra au conseil de régence; et comme le roi approchait de sa majorité, le duc d'Orléans, qui n'osait se continuer dans le pouvoir en échangeant son titre de régent contre celui de premier ministre, fit nommer Dubois « ministre principal » dans les mêmes termes que l'avait été Richelieu [1722, 21 août]. L'administration de « ce pilier de mauvais lieux, » quoique pleine d'intrigues et d'espionnages, ne manqua ni de vigueur ni d'activité; lui-même prit de la dignité extérieure, quoiqu'il gardât son orgueil insolent, même avec le régent, « qu'il pouillait comme un particulier, quand il lui arrivait de le contredire. » Toute la cour était à ses pieds; l'Académie française le prit pour un de ses membres; l'assemblée du clergé l'élut pour président. Dévoré d'ambition et usé de travail, il n'eut pas le temps de jouir de ses grandeurs, et mourut des suites de ses débauches [1723, 10 août].

Le roi était majeur depuis quelques mois : le duc d'Orléans succéda, comme premier ministre, à celui qu'il appelait *son drôle;* mais il fit regretter Dubois, tant il se montra apathique, ennuyé de vivre, enfoncé dans ses mœurs crapuleuses. Il pensait à tenter une nouvelle expérience du système de Law, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie [1723, 23 déc.].

Les huit années de gouvernement du régent ont eu une influence funeste sur l'avenir de la France. Rien ne peut laver ce prince d'avoir étourdiment livré les finances à une expérience désastreuse, d'avoir corrompu les mœurs par son exemple, d'avoir sacrifié les intérêts de la France à l'Angleterre; d'avoir mis un scélérat sur le siége de Fénelon, dans la pourpre de l'Église, au conseil du roi, dans la place de Richelieu. Tout son éloge fut dans les larmes de Louis XV, enfant insensible à tout, qui regretta vivement son tuteur. Le régent avait eu, en effet, avec le jeune roi une conduite parfaite : il ne l'abordait qu'avec des témoignages de tendresse et de respect; il avait pris les soins les plus attentifs pour faire son éducation politique, jusqu'à lui donner lui-même des leçons sur toutes les branches du gouvernement. Malheureusement ces leçons de politique portèrent aussi peu de fruit que les magnifiques leçons de morale qu'il avait reçues de Massillon. A côté d'elles venaient celles d'un imbécile gouverneur, le vieux Villeroy, qui lui disait en lui

montrant la foule entassée devant son palais : « Voyez, mon maître, voyez ce peuple! eh bien, tout cela est à vous, tout vous appartient; vous en êtes le maître [1] ! » C'est au prince qui avait reçu ces préceptes et à qui la nature avait donné le caractère le plus indolent, le cœur le plus égoïste, que les destinées de la monarchie étaient remises, pour qu'il la conduisît à sa ruine.

## CHAPITRE II

**Voltaire, Fleury et Marie-Thérèse. — 1723 à 1748.**

§ I. De la philosophie du dix-huitième siècle. — Période de Voltaire. — La société du dix-huitième siècle, fille de la société féodale, et n'ayant plus de la féodalité que des souvenirs, des formes, des débris, était une société dont les bases n'existaient plus, qui était en désaccord avec les idées, qui se trouvait régie moins par des institutions que par des coutumes. Dernière héritière de ce libre examen qui, en portant à la féodalité de si rudes coups, avait le plus travaillé à l'enfantement des temps modernes, elle avait pour mission de nettoyer ces débris qui embarrassaient la marche de l'esprit humain, d'anéantir le monde du moyen âge, de jeter les fondements d'un monde nouveau.

Par la plus funeste des erreurs que l'ignorance de l'histoire ait accréditées, le moyen âge qui, nous l'avons vu, n'était inférieur à la société ancienne que sous le rapport intellectuel; qui lui était, sous le rapport politique, égal, sous le rapport moral, supérieur [2], le moyen âge était considéré comme un temps d'absurdité scientifique, de barbarie sociale, de fanatisme religieux : l'antiquité grecque et romaine apparaissait comme un état de civilisation à jamais regrettable, et les siècles écoulés depuis Constantin jusqu'à Luther comme des temps déplorables, où l'espèce humaine, revenant en arrière, avait été plongée dans un abrutissement voisin de l'état sauvage. Le seizième siècle, avec son enthousiasme pour les trésors intellectuels de l'antiquité, avait commencé cette erreur; le dix-septième,

(1) Duclos, t. I, p. 286.
(2) Voyez, t. I, p. 236.

malgré son inspiration chrétienne et monarchique, i avait continuée ; le dix-huitième devait la propager, la développer, l'enraciner de telle sorte qu'elle est encore aujourd'hui populaire. La société du moyen âge étant l'œuvre complète du christianisme, et celui-ci ayant été le marteau principal qui démolit l'ancien monde, le christianisme fut considéré par la philosophie nouvelle comme le symbole et la cause de la barbarie [1], comme l'ennemi dont la défaite devait entraîner celle des restes de la féodalité, et commencer l'ère des sociétés modernes. La ruine du christianisme fut donc le but de la philosophie du dix-huitième siècle ; mais cette œuvre de destruction présenta trois périodes distinctes : celle du déisme épicurien et de la réforme scientifique, prêchés par Voltaire ; celle de l'athéisme de Diderot et de la réforme politique de Montesquieu ; celle de la réaction idéaliste et de la tentative démocratique de Rousseau.

Jusqu'à cette époque, la littérature philosophique s'était bornée à des contes libertins, à des vers satiriques, à des pamphlets déclamatoires. Les esprits forts n'avaient étayé leur scepticisme que du Dictionnaire de Bayle, immense arsenal d'érudition et de dialectique contre la religion, la scolastique et le moyen âge. Ils trouvèrent bientôt des théories d'incrédulité plus complètes et plus savantes, dans un pays où le principe luthérien avait eu les plus grandes applications politiques, où le doute en matière de culte et de gouvernement était resté comme la cendre éteinte des révolutions, où le rationalisme protestant en était venu à son dernier terme, la négation même de la religion. Ce pays était l'Angleterre. Le mouvement de 1688 y avait bouleversé toutes les idées sociales, enfanté une véritable débauche d'esprit philosophique, répandu d'innombrables écrits contre l'Évangile. Une lutte violente s'était engagée entre les docteurs anglicans et une école de déistes, dont Bolingbroke était le chef, laquelle cherchait à priver la religion de son importance historique, tantôt par les seules lumières de la raison, tantôt par les armes du ridicule, plus souvent encore en montrant cette religion comme l'œuvre de la fourberie des prêtres. Voltaire alla passer

[1] « La naissance de la religion chrétienne est, je ne dis pas la cause mais l'époque de la décadence de la saine philosophie : l'anéantissement de celle-ci et les progrès de celle-là ont toujours marché ensemble, et le moment où l'on voit la foi établie par toute l'Europe est celui de la barbarie la plus complète de tous les peuples. » (Correspond. de Grimm, t. I, p. 243.)

trois ans en Angleterre dans la société de ces libres penseurs [1727 à 1730]; il y trouva, au lieu du scepticisme libertin de l'abbé de Chaulieu, une incrédulité savante, qui s'appuyait sur le sensualisme de Locke et prétendait se glorifier des travaux de Newton. Son génie se transforma dans le contact des déistes anglais, son imagination devint plus hardie; il comprit le mouvement et la vie d'une société libre; il fit une ample moisson de connaissances en tout genre; et ce nouveau Luther rentra en France, les mains pleines de biens et de maux, apportant avec les sensations de Locke l'attraction de Newton, Shakspeare avec l'inoculation, tout un monde nouveau de science, de philosophie, de poésie, mais, par-dessus tout, le libre penser.

Voltaire, enivré du spectacle que lui avait offert l'Angleterre, s'irrita de trouver en France des obstacles à chaque pas, un gouvernement tyrannique dans les petites choses, « l'esprit tout-puissant sur l'opinion et ne pouvant passer qu'en contrebande; » mais avec cette profonde intelligence de son siècle, qui était presque tout son génie; avec cet esprit courtisan qui lui faisait mettre de la circonspection dans ses plus grandes hardiesses, il flatta cette société railleuse, égoïste, spirituelle, dont il devait miner tous les pouvoirs, dont il avait les passions et les goûts, et ne montra d'abord de ses découvertes anglaises que la partie scientifique. La science avait été jusqu'alors expliquée par la religion et en accord avec elle: il fallait faire de la science un moyen d'attaque contre la religion, en opposant les vérités démontrées et mathématiques aux vérités morales et révélées. D'ailleurs le dix-septième siècle, temps d'unité et d'autorité en littérature comme en religion et en politique, avait été le règne des beaux-arts, et n'avait cherché dans les lettres qu'une jouissance de l'esprit; le dix-huitième, temps d'analyse et de discussion, s'était voué aux sciences exactes et naturelles: il ne cherchait dans les lettres qu'un moyen d'action politique c'était le servir selon ses goûts que de lui apporter les découvertes de Newton. En effet, la loi sublime de l'attraction excita une admiration qui se communiqua au gouvernement lui-même; et l'on conçut l'idée d'envoyer des savants vers le pôle et à l'équateur, pour y mesurer deux degrés du méridien terrestre, et vérifier ainsi par l'expérience les inspirations du génie. La Condamine, Bouguer et Godin partirent pour le Pérou; Maupertuis, Camus et Lemonnier, pour la Laponie [1735 à 1745].

Le résultat de leurs expériences répondit parfaitement aux calculs de Newton ; la figure de la terre fut exactement connue, et Voltaire eut la gloire de populariser les découvertes de l'homme qui a le plus approché des mystères de la création.

Malgré l'apostolat de réforme universelle dont il se croyait revêtu, Voltaire n'avait aucune pensée de réforme politique. Flatteur de Dubois et de la marquise de Prie, pensionné sur la cassette du roi, ami des roués et surtout du duc de Richelieu, il trouvait peu de chose à dire contre le gouvernement ; moyennant quelques réformes administratives, des changements dans la législation criminelle, et pourvu qu'on protégeât les lettres, qu'on modérât les rigueurs du parlement contre les écrivains, qu'on se débarrassât de la superstition des prêtres, il s'accommodait de la monarchie absolue. Son agression philosophique se borna donc aux *Lettres anglaises*, dirigées contre Descartes et Pascal, où il exaltait le fameux principe de Locke [1], où il opposait à la révélation chrétienne son déisme épicurien, pâle, indécis et stérile. Tous les corps de l'État s'émurent de cette attaque ; le parlement condamna l'ouvrage ; le clergé demanda des poursuites, auxquelles l'auteur n'échappa que par la protection du ministre Fleury, qui ménageait l'esprit philosophique pour l'endormir. Alors le débat devint solennel ; il était resté en Angleterre obscur et circonscrit entre quelques théologiens et quelques sceptiques ; mais dès qu'il eut la langue française pour instrument, et pour théâtre le pays dont la pensée nette et énergique ne recule jamais devant les conséquences d'un principe, il prit un caractère d'universalité, qui était celui de la révolution sociale qu'il voulait faire, un caractère de réalisation pratique tout différent des abstractions de la pensée anglaise. L'esprit d'examen se mit plus que jamais à tout analyser, tout expérimenter, tout dissoudre. La philosophie, licencieuse et réformatrice, épicurienne et philanthrope, sortit pour la première fois des écoles, se mit à courir les rues, et prétendit régenter l'humanité. Le goût des études politiques se répandit ; les questions relatives à l'état social, aux mœurs, aux institutions des peuples, occupèrent tous les esprits éclairés ; des sciences dont le nom même n'existait pas, l'économie politique et la statistique, prirent naissance ; des écrits politiques, comme

(1) « Il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été dans les sens. »

§ III. Administration de Fleury. — L'administration de Fleury fut économe, laborieuse, probe, désintéressée ; mais aussi elle fut sans grandeur et sans aucune vue d'avenir ; elle n'entreprit aucune réforme ; elle ne chercha pas à guérir les maux, mais à les assoupir ; elle ne s'attacha qu'à empêcher toute secousse, à vivre au jour le jour, à maintenir tout ce qui existait. Ce fut un temps de léthargie et de médiocrité, mais dont le pays profita pour accroître ses richesses et ses lumières ; car il demandait, pour être prospère, non pas de la protection, mais absence de tyrannie. Avec Fleury, les finances ne furent plus livrées aux courtisans et aux agioteurs, les variations des monnaies cessèrent, et pour toujours [1] ; les tailles furent diminuées, le cinquantième supprimé ; les recettes générales produisirent 140 millions entrant effectivement dans les coffres ; le crédit fut même respecté. Ce n'est pas que le prélat n'eût d'abord, à l'exemple de ses prédecesseurs, retranché une partie des rentes constituées à la chute du système de Law ; mais il excita par là tant de rumeur, qu'il modifia cette mesure, et il montra dès lors une grande fidélité dans ses engagements : aussi trouva-t-il facilement à emprunter jusqu'à 18 millions de rentes.

Ce temps de calme ne fut troublé que par des discussions sur la bulle *Unigenitus*, discussions misérables et dont l'histoire n'offre aucun intérêt, mais qui jetèrent la perturbation dans la société, discréditèrent le gouvernement et préparèrent le champ à l'incrédulité. Fleury, partisan des jésuites, laissa agir deux prêtres infâmes, anciens agents de Dubois, Tencin et Lafitteau, qui renouvelèrent la persécution contre les jansénistes [1727]. Un évêque fut emprisonné, des magistrats exilés, des docteurs exclus de la Sorbonne. Le roi tint un lit de justice où la bulle fut enregistrée de nouveau sans modifications [1730]. Le parlement protesta par un arrêt qui exagérait les articles de 1682. Cet arrêt fut cassé, et le roi interdit au parlement toute délibération sur les affaires publiques. Les magistrats cessèrent de rendre la justice : on les exila ; puis, sur une apparence de soumission, on les rappela, et les troubles recommencèrent, sans que le pouvoir royal et les deux partis eussent fait autre chose que du scandale. Pour y mettre le comble, les jansénistes, qui n'étaient plus les hommes de Port-Royal, s'avisèrent de trans-

(1) Le marc d'argent fut fixé à 51 francs, par édit du 15 juin 17[illegible].

former en saint un de leurs sectateurs, de prétendre que des miracles se faisaient sur son tombeau, de croire à la guérison de malades ou d'estropiés dont les cris et les convulsions excitaient la pitié ou le rire de la foule [1732]. Ce fut une source intarissable de bons mots, de chansons, de moqueries contre les sectaires; mais il n'y eut que les incrédules qui profitèrent de cette misérable lutte, où la religion s'en allait en poussière sous le ridicule des deux partis.

§ IV. Affaires extérieures. — Don Carlos, duc de Parme et de Plaisance. — Le vieux cardinal, dont l'ambition politique se bornait à laisser le royaume reprendre pendant la paix sa prospérité, avait conservé avec soin l'alliance anglaise; il s'était même lié d'amitié avec Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre, frère du ministre Robert Walpole qui avait érigé ouvertement en système la corruption politique, et qui, avec elle, fut maître de la Grande-Bretagne pendant vingt ans (1). Confiant jusqu'à la duperie dans les protestations des deux frères, et considérant l'alliance anglaise comme le gage de la paix du monde, il crut assurer cette alliance par une complaisance servile, et, sous prétexte de ne pas alarmer l'Angleterre, il laissa dépérir notre marine, négligea l'armée et oublia les intérêts de notre commerce; mais en plusieurs circonstances il sut en tirer parti dans l'intérêt de l'Europe et dans l'intérêt de la France.

Un congrès était assemblé à Cambrai, sous la médiation de la France et de l'Angleterre, pour régler les derniers différends entre Charles VI et Philippe V; et l'on désespérait d'accorder ces deux ennemis, lorsque tout à coup ils se rapprochèrent jusqu'à former entre eux une alliance contre les médiateurs [1725, 30 avril]. Charles VI était irrité contre l'Angleterre, qui refusait de reconnaître la *pragmatique sanction* par laquelle il avait déclaré, à défaut d'hoirs mâles, sa succession indivisible sur la tête de ses filles par ordre de primogéniture; Philippe V était irrité contre la France, qui venait de renvoyer sa fille fiancée à Louis XV. L'Angleterre et la France s'alarmèrent de l'union de l'empereur et du roi d'Espagne, et firent une contre-alliance où elles entraînèrent la Hollande, la Suède et le Danemark. D'un autre côté, la Russie et la Prusse prirent parti pour l'Autriche et l'Espagne. On crut qu'une guerre universelle allait éclater : déjà Georges Ier

(1) Sous Georges Ier et Georges II. Celui-ci avait succédé à son père en 1727.

avait mis trois flottes en mer, et Philippe V assiégeait Gibraltar. Fleury, qui connaissait tout le prix de l'alliance espagnole, interposa sa médiation, parvint à ramener la paix, et renouvela même les traités d'amitié avec l'Espagne. Un congrès s'assembla à Soissons [1729] : il y fut convenu que don Carlos, fils de Philippe V ([1]), hériterait des duchés de Parme et de Plaisance à la mort du dernier Farnèse, et que six mille Espagnols seraient envoyés dans ce duché. L'empereur, irrité de cette convention, rompit son alliance avec l'Espagne, et, à la mort du dernier Farnèse, s'empara de Parme et de Plaisance; mais l'Angleterre et la France intervinrent : elles consentirent, ainsi que l'Espagne, à reconnaître la *pragmatique*, et Charles VI abandonna les duchés, sur lesquels don Carlos régna sans obstacle [1731, 16 mars].

§ V. Guerre pour la succession de Pologne. — Après tous ces essais de rupture, ces traités sans avenir, cette indécision générale dans la politique, une guerre sérieuse éclata. La Pologne, avec sa royauté élective, son aristocratie belliqueuse et turbulente, sa population encore réduite à l'état de servage, se trouvait en arrière des nations voisines, qu'elle avait jadis dominées et qui, à la faveur d'un état social où l'anarchie semblait permanente, convoitaient ses dépouilles. En face des électeurs de Saxe, qui voulaient rendre le trône héréditaire dans leur maison ; de la Russie, qui protégeait ces électeurs dont elle avait fait ses vassaux; de l'Autriche et de la Prusse, qui s'accordaient avec la Russie pour maintenir la Pologne dans sa décadence; en face même de la Suède et du Danemark, qui ne voyaient pas que le salut de ce pays était leur propre salut, la Pologne n'avait d'autre soutien que la France : car l'Angleterre se trouvait entraînée dans le système politique de l'Autriche et attachée par des intérêts de commerce à la Russie. Aussi la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient-elles conclu, en 1732, un pacte secret par lequel elles s'engageaient à repousser par tous les moyens l'influence française sur la Pologne, pacte qu'on peut regarder comme l'origine des projets de démembrement de ce royaume.

([1]) Philippe V avait eu de son premier mariage deux fils : Louis, qui mourut avant lui, et Ferdinand VI, qui lui succéda ; de son second mariage, il avait eu aussi deux fils : Carlos, qui devint duc de Parme, puis roi de Naples, puis roi d'Espagne ; Philippe, qui devint duc de Parme.

Sur ces entrefaites, Auguste II, le protégé de Pierre le Grand, vint à mourir [1733, 1er févr..] Les Polonais, inquiets des intentions de leurs voisins, cherchèrent à régénérer leur pays en se donnant un roi national : la diète s'engagea par serment à ne jamais élire un prince étranger ; les principaux palatins sollicièrent la France de protéger l'indépendance de la Pologne ; tous les patriotes se tournèrent vers Stanislas Leczinski, qui se rendit en secret à Varsovie.

La Russie et l'Autriche regardèrent la manifestation des Polonais comme une sorte de rébellion, et elles s'apprêtèrent à soutenir l'élection d'Auguste III, fils d'Auguste II, même par les armes. Ce prince, qui avait quelque prétention à la succession de Charles VI, s'était engagé envers lui à reconnaître la pragmatique ; il avait promis à la czarine Anne [1] de lui céder la souveraineté de la Courlande. Alors, et sans s'inquiéter des menaces de la France, qui, disait-elle, « regarderait toute violation de la liberté d'élection des Polonais comme un motif suffisant de guerre, » Charles et Anne firent avancer, chacun de son côté, trente mille hommes pour soutenir leur candidat. Stanislas n'en fut pas moins élu par soixante mille voix ; mais quelques traîtres procédèrent, sous la protection des baïonnettes étrangères, à une contre-élection et nommèrent Auguste III.

Il se présentait là une belle occasion pour la France d'embrasser une politique toute nouvelle en arrêtant l'accroissement de la Russie par la régénération de la Pologne, et l'opinion publique sembla la deviner en se prononçant pour la guerre. Fleury ne comprenait pas cette politique, pour laquelle il fallait, à dire vrai, une profonde intelligence de l'avenir ; il ne voyait là qu'une expédition chevaleresque qui allait renverser ses plans d'économie, et la nécessité d'un armement maritime qui pouvait troubler son alliance avec l'Angleterre ; mais il fut forcé de céder à l'ardeur de la noblesse, qui demandait à replacer sur le trône le père de la reine de France. On promit des secours aux Polonais, et l'on déclara la guerre à l'Autriche, « qui n'avait voulu, disait le manifeste de Louis XV, se faire la protectrice de la Pologne que pour la rendre esclave. »

(1) A Pierre Ier avait succédé sa veuve Catherine Ire, qui ne régna que deux ans ; après elle, Pierre II, petit-fils de Pierre Ier, qui ne régna que trois ans, et enfin Anne de Courlande, nièce de Pierre Ier.

Cependant Stanislas avait été chassé de Varsovie par quatre-vingt mille Russes ; il s'était réfugié à Dantzig, qui fut bientôt investie et bombardée. Les Polonais attendaient de la France une flotte et une armée : Fleury, qui craignait d'alarmer l'Angleterre, et dont l'économie dégénérait en lésinerie honteuse, leur envoya un vaisseau, 3 millions et quinze cents hommes. Ces quinze cents hommes débarquèrent à l'embouchure de la Vistule, essayèrent de percer les lignes des Russes, et furent tous tués ou pris. Alors Dantzig capitula [1734, 28 juin] ; Stanislas ne parvint qu'après mille dangers à revenir en France ; et la Pologne vaincue fut forcée de reconnaître pour roi Auguste III.

Si Fleury, en intervenant aussi mesquinement dans les affaires du Nord, n'avait pas vu la politique nouvelle imposée à la France par l'élévation de la Russie, il comprenait mieux la politique nationale contre l'Autriche, et il profita de la guerre pour arracher à cette vieille ennemie quelques lambeaux Il fit accord avec l'Espagne et la Savoie en leur promettant part aux dépouilles ; il s'assura de l'immobilité de l'Angleterre et de la Hollande en faisant reconnaître la neutralité des Pays-Bas; alors il porta tous ses efforts sur le Rhin et en Italie.

Berwick fut envoyé sur le Rhin avec quatre-vingt mille hommes ; il s'empara de Kehl, et, après quatre mois d'inaction, força les lignes d'Ettlingen ; de là il occupa la Lorraine et l'électorat de Trèves, contraignit le prince Eugène à se retirer sur le Necker et assiégea Philippsbourg. Le siége fut long et difficile. Berwick y fut tué [1734, 12 juin] ; Noailles et d'Asfeld lui succédèrent, et, malgré les efforts de cent mille Impériaux commandés par Eugène, ils forcèrent la place à capituler.

Villars fut envoyé en Italie et s'empara sans obstacle du Milanais ; mais alors Charles-Emmanuel III, qui avait succédé à Victor-Amédée en 1730, négocia secrètement avec l'Autriche, et fit manquer le reste de la campagne. Villars mourut [17 juin] ; Coigny et Broglie lui succédèrent, et, après des marches qu'on s'efforça de faire passer pour savantes, ils livrèrent bataille près de Parme [29 juin]. L'action fut très-sanglante : les Autrichiens perdirent dix mille hommes, les Français quatre mille ; mais cette victoire ne servit à rien, et les vainqueurs mirent ensuite deux mois à faire vingt lieues. Les vaincus reprirent courage, battirent une division française sur la Secchia, et attaquèrent

ensuite toute l'armée près de Guastalla [19 sept.]. Cette seconde bataille, aussi sanglante que la première, et perdue encore par les Autrichiens, resta encore sans profit pour les Français, qui demeurèrent dans l'inaction sous Crémone, décimés par les maladies et inquiets des trahisons du roi de Sardaigne.

Cependant l'Autriche avait dégarni ses possessions de Naples pour sauver le Milanais ; les Espagnols en profitèrent. Don Carlos débarqua à Naples avec une petite armée, et fut reçu avec acclamation par les habitants. Les Autrichiens essayèrent de résister : ils furent battus à Bitonto [25 mai], et les Espagnols n'eurent qu'à aborder en Sicile pour que toute l'île se soumît à don Carlos.

§ VI. Traité de Vienne. — Situation de la France. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Cependant la Porte Ottomane, qui était garante de l'indépendance de la Pologne, fut sollicitée par la France de sauver ce royaume, et se disposa à envahir la Hongrie. L'Autriche s'alarma de cette nouvelle ennemie et demanda la paix. Fleury, qui craignait que l'Angleterre ne sortît de son immobilité, consentit à traiter ; les négociations s'ouvrirent à Vienne ; et par l'habileté de Chauvelin, ministre des affaires étrangères, cette guerre, qui avait été si médiocrement conduite, et où l'on avait si honteusement abandonné la Pologne, se termina [1735, 3 oct.] par un traité très-avantageux, qui racheta en partie les mauvaises conditions de la paix d'Utrecht. Stanislas abdiqua la couronne de Pologne, et reçut en dédommagement les duchés de Lorraine et de Bar, lesquels devaient, à sa mort, être réunis à la couronne de France. Le duc de Lorraine, François-Étienne, fils de Léopold Ier (1) et époux de Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, fut déclaré héritier du dernier Médicis, grand-duc de Toscane (2). Les royaumes de Naples et de Sicile, avec les présides de Toscane, furent donnés à don Carlos, qui céda Parme et Plaisance

(1) Ce prince, qui ne prit aucune part à la guerre de la succession d'Espagne, ne s'occupa qu'à ramener la prospérité dans la Lorraine, à y faire fleurir le commerce et les arts, à y fonder des institutions utiles. Il y mourut en 1729.

(2) On prévoyait que Marie-Thérèse, héritière de Charles VI, chercherait à faire monter son mari sur le trône impérial, et alors la Lorraine entre les mains d'un empereur devenait une possession trop dangereuse pour la France et la tranquillité de l'Europe. Voilà pourquoi la Lorraine se trouva mêlée dans les stipulations d'un traité qui terminait une guerre pour la succession de Pologne. — Le dernier Médicis était Jean-Gaston, qui mourut en 1737.

à l'empereur. Le roi de Sardaigne obtint les pays de Tortone et de Novare. Enfin la *pragmatique sanction* de Charles VI fut reconnue et garantie par toutes les puissances européennes.

L'époque du traité de Vienne fut la belle époque du ministère de Fleury et le seul moment glorieux de tout le règne de Louis XV. L'accession d'un Bourbon au trône de Naples mettait, comme le voulait Louis XIV, une partie de la péninsule italique sous l'influence française. La maison d'Autriche était encore ébréchée; elle n'avait plus ni finances ni armée ; elle allait s'épuiser dans une guerre désastreuse contre les Turcs, guerre où la médiation de la France lui imposa le honteux traité de Belgrade [1] ; elle tombait en décadence avec le dernier mâle de la race de Hapsbourg. La rivalité de l'Angleterre, endormie pour la première fois, permettait à la France de s'agrandir d'une riche et belliqueuse province, convoitée depuis deux siècles, et qui complétait son flanc oriental. La France était regardée comme l'arbitre de l'Europe par la puissance et la modération qu'elle venait de montrer, les idées pacifiques de son gouvernement, l'influence qu'elle exerçait par sa civilisation brillante, ses écrivains, son amour du luxe et des plaisirs. Cette gloire ne fut pas de longue durée.

C'était à Walpole qu'était due l'immobilité de la Grande-Bretagne pendant la dernière guerre. Ce ministre, qui avait érigé la corruption en système, voulait endormir la nation dans les prospérités et les jouissances de la paix, pour assurer et perpétuer son pouvoir. Cet état de torpeur n'était pas normal pour l'Angleterre, puissance toute commerciale et forcée continuellement à ambitionner l'empire des mers; et, malgré Walpole, elle chercha les occasions de ruiner les marines des deux seuls États qui pouvaient, par leur union, lui disputer cet empire, l'Espagne et la France.

(1) Le traité de Belgrade [1739] replaça momentanément la Turquie au rang d'où le traité de Carlowitz l'avait fait déchoir. « C'est, dit M. de Hammer, l'un des actes les plus remarquables des annales diplomatiques de la France et de la Porte. L'influence de la France sur les affaires de l'empire ottoman ne fut jamais auss décisive, ni avant ni après, et la mission de l'ambassadeur français, M. de Villeneuve, est assurément la plus mémorable que signale l'histoire des relations diplomatiques de la France avec la Turquie. » A la suite du traité de Belgrade, les capitulations de la Porte avec la France furent renouvelées pour la dernière fois. (Voyez mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient*, dans la *Revue indépendante* du 10 janvier 1844.)

L'Espagne, sous l'administration active d'Élisabeth de Parme, avait retrouvé quelque prospérité, une armée, une marine ; ses colonies étaient florissantes, son commerce lui donnait d'immenses richesses : si ce n'était pas le royaume de Charles-Quint, c'était moins encore le royaume de Charles II. Glorieuse du rôle qu'elle avait joué dans la dernière guerre, elle s'inquiéta du commerce de contrebande que l'Angleterre faisait avec ses colonies d'Amérique, et employa la force pour le faire cesser. « La mer libre ou la guerre ! » s'écria aussitôt le peuple anglais. Walpole essaya de résister ; Fleury interposa sa médiation ; l'Espagne consentit à un accommodement avantageux pour l'Angleterre. Mais tout cela fut inutile : c'était le partage du commerce de l'Amérique qu'il fallait aux marchands anglais, et Walpole fut obligé de déclarer la guerre [1739]. L'Espagne soutint d'abord la lutte avec avantage ; puis elle sollicita la France de lui donner appui. Fleury hésitait à rompre l'alliance anglaise, et cherchait à arrêter les combattants, lorsque la mort de Charles VI [1740, 20 oct.] rendit la guerre universelle.

§ VII. Marie-Thérèse et Frédéric II. — Conquête de la Silésie. — Depuis un demi-siècle, l'Allemagne avait subi, par l'élévation à la dignité royale des trois électeurs du Nord, des changements qui bouleversaient sa constitution et présageaient la ruine de l'Empire. L'électeur de Saxe, devenu roi de Pologne, mêlait les Germains à toutes les affaires de l'Europe septentrionale ; l'électeur de Hanovre, devenu roi d'Angleterre, faisait intervenir la grande puissance maritime dans les questions continentales ; l'électeur de Brandebourg, devenu le roi de Prusse, avait créé un centre d'action et de résistance à toute l'Allemagne du Nord, émancipée, pour ainsi dire, de l'Empire. Par suite de ces changements, la maison d'Autriche avait perdu sa prédomination : tombée à n'avoir plus d'autre chef qu'une femme de vingt-quatre ans, elle allait voir toute l'Europe courir au partage de ses États, et une quatrième maison électorale, la Bavière, s'emparer momentanément de cette couronne impériale qui semblait sa propriété héréditaire depuis trois siècles.

A la mort de son père, Marie-Thérèse prit possession des États autrichiens sans obstacle, associa au gouvernement son mari, et le porta comme candidat au trône impérial. Mais aussitôt les électeurs de Bavière et de Saxe, les rois d'Espagne, de Sardaigne et de Prusse, protestèrent contre la *pragmatique*, et élevèrent des

prétentions sur la totalité ou sur quelques portions des États autrichiens; une grande partie de l'Allemagne voulut empêcher que la maison d'Autriche ne se perpétuât par celle de Lorraine sur le trône impérial.

Le principal prétendant était Charles-Albert, électeur de Bavière, qui revendiquait à la fois la succession totale et la couronne impériale, et qui demanda l'appui de la France. L'occasion semblait belle de ruiner à jamais la maison d'Autriche, de porter au trône des césars une famille dévouée aux Bourbons, de mettre plus efficacement qu'au traité de Westphalie l'Allemagne sous l'influence française. Cette politique fut embrassée avec ardeur par toute la noblesse, avide de guerre, et prônée surtout par les deux frères Belle-Isle, petits-fils du fameux Fouquet, esprits inquiets et ambitieux, qui avaient une grande influence à la cour. La France n'avait qu'à se déclarer, disaient-ils, et elle aurait à peine à combattre; elle trouverait pour alliés presque tous les princes d'Allemagne, les rois d'Espagne, de Naples et de Sardaigne; elle était sûre de la neutralité de l'Angleterre; elle n'aurait pour ennemie qu'une femme aidée d'un époux faible et sans talents. Fleury, ami de la paix et enchaîné par la *pragmatique*, s'opposa vainement à une guerre où Marie-Thérèse devait trouver pour alliée l'Angleterre, avide de ruiner la marine française; les sollicitations de Charles-Albert, les raisons de Belle-Isle, les cris de la noblesse, l'emportèrent sur ses répugnances ainsi que sur l'indolence de Louis XV, et l'on se prépara par des négociations à commencer les hostilités. Mais pendant que Marie-Thérèse, sans argent et sans soldats, regardait avec anxiété du côté de la Bavière, l'orage éclata sur elle du côté de la Silésie.

Frédéric II, roi de Prusse, venait de succéder à son père, Frédéric-Guillaume, à l'âge de vingt ans [1740]. Ce prince, destiné à dominer son siècle par son génie politique et militaire, n'était encore connu que par son goût pour les lettres françaises, sa correspondance avec Voltaire, ses idées irréligieuses. Son avénement avait été salué par les écrivains français comme celui d'un nouveau Marc-Aurèle, d'un monarque philosophe, qui allait mettre en pratique toutes leurs utopies philanthropiques; mais cet ami de l'humanité, ce faiseur de vers français, ce prince sans préjugés, sans luxe et sans cour, était un roi égoïste et ambitieux, plein d'énergie et d'habileté, sans enthousiasme

ét sans illusions, se jouant des hommes et de la philosophie, dupant les peuples et les souverains [1]. Le royaume de Prusse, État anormal dans la confédération germanique, État tout artificiel, sans unité, sans frontières, formé de morceaux épars depuis le Rhin jusqu'au Niémen, ayant un sol stérile, de médiocres richesses et trois millions d'habitants, ne semblait pas destiné à une longue existence. Frédéric avait résolu de l'agrandir, de le consolider, de le mettre au rang des premiers États de l'Europe. C'était pour cela que ses prédécesseurs lui avaient amassé un trésor de 40 millions et une belle armée de soixante mille hommes. Dès qu'il vit, à la mort de Charles VI, tant de prétendants aux dépouilles de la maison d'Autriche : « Le temps est venu, écrivit-il à Voltaire, où l'ancien système politique doit être remplacé et changé; » et, prévoyant que la France ne manquerait pas une si belle occasion de le seconder, il revendiqua la Silésie, province magnifique qui doublait presque la population de ses États et sur laquelle il n'avait aucun droit ; puis, sans manifeste, sans déclaration de guerre, il envahit cette province avec quarante mille hommes et s'en empara. Alors il offrit à Marie-Thérèse son alliance, son armée et sa voix à la diète d'élection, si elle voulait acquiescer à cette prise de possession. Le dernier rejeton de la race de Hapsbourg, profondément irrité de cette agression insultante d'un prince que ses pères regardaient comme un vassal, répondit à ses offres en envoyant trente mille hommes en Silésie. Une bataille s'engagea à Molwitz, sur la Neiss [1741, 20 avril]. L'infanterie prussienne, par sa mobilité, la précision de ses manœuvres, la rapidité de ses feux, donna la victoire à Frédéric. Ce fut le signal de la ligue contre l'Autriche.

§ VIII. Ligue contre l'Autriche. — Succès et revers des Français. — Le comte de Belle-Isle avait parcouru toute l'Allemagne pour chercher des ennemis à Marie-Thérèse ; et un mois après la bataille de Molwitz, il fit signer le traité de Nymphenbourg entre la France, l'Espagne et la Bavière, pour le partage des États autrichiens entre les princes de l'Allemagne [18 mai]. Les rois de Prusse, de Pologne et de Sardaigne y accédèrent

(1) « Je regarde les hommes, écrivait-il à Voltaire, comme une horde de cerfs dans le parc d'un grand seigneur, et qui n'ont d'autre fonction que de peupler et remplir l'enclos. » (Corresp de Voltaire, t. III, p. 401.)

avec les princes palatin, de Hesse, de Cologne, etc. L'Empire resta neutre. L'Angleterre et la Hollande offrirent leur médiation. Marie se trouva sans autres alliés que l'impératrice de Russie et l'électeur de Hanovre : encore les Russes étaient-ils tenus en échec par les Suédois, que la France entraîna dans son alliance; enfin l'électeur, qui avait mis vingt-cinq mille hommes sur pied, signa, dès l'apparition d'une armée française en Westphalie, un traité de neutralité pour son électorat, et il ne put obtenir de son parlement d'Angleterre que des subsides [27 sept.].

L'armée française, forte de quarante mille hommes, s'étant jointe à vingt mille Bavarois, s'empara de Passau et de Lintz. Le roi de Prusse pénétra en Moravie, l'électeur de Saxe en Bohême; la consternation était dans la cour autrichienne : avec un peu de sens et d'audace, on entrait à Vienne sans coup férir. Marie-Thérèse semblait perdue : elle fut sauvée par les fautes de ses ennemis, l'appui de l'Angleterre, et surtout par son propre génie, qui lui fit chercher des défenseurs dans ces races méridionales, slave et madgyare, vaincues jadis et tyrannisées par ses pères. En concentrant tous ses efforts et son ambition dans les pays du Midi, elle avait trouvé la politique nouvelle qui devait raffermir la grandeur de sa maison.

Marie, menacée dans Vienne par la marche des Français, se réfugia chez les Hongrois, peuple belliqueux, qui avait été pendant deux siècles en guerre perpétuelle avec la maison d'Autriche, mais auquel elle venait de rendre ses libertés. « Je remets en vos mains, dit-elle à l'assemblée des États, la fille de vos rois, qui attend de vous son salut. — Mourons pour *notre roi* Marie-Thérèse ! » s'écrièrent les palatins, et tout le royaume, répondant à ce cri héroïque, se souleva pour la fille des empereurs, devenue le roi national, et lui fournit d'inépuisables armées. Le mouvement se communiqua à la Croatie et à la Dalmatie, aux peuples demi-sauvages de la Drave et de l'Adriatique, qui, attirés par l'appât du pillage, lancèrent sur la Germanie leurs hordes de housards, de pandours, de talpaches.

Pendant ce temps, Charles-Albert, prince vaniteux et sans intelligence, faisait des fautes grossières, que l'intrigant Belle-Isle était inepte à réparer. Arrivé à Lintz, il s'était empressé de se faire couronner archiduc d'Autriche ; puis, avide de mettre sur son front une seconde couronne, au lieu de pousser sur Vienne, il

tourna vers la Bohême, en laissant un corps de quinze mille hommes à Lintz, et il arriva devant Prague [1741, 23 nov.] par Budweiss et Tabor; mais il garda si mal ses communications, que des débris autrichiens, chassés de la Silésie par Frédéric, s'emparèrent de ces deux dernières villes, et fermèrent ainsi aux Franco-Bavarois le retour sur l'Autriche. En même temps, une armée autrichienne, soldée par les libres dons des citoyens anglais, marcha par la Moravie à la délivrance de la Bohême; elle allait enfermer les Français entre elle et Prague, lorsque cette ville fut surprise [26 nov.], dans une escalade nocturne, par l'intrépidité d'un officier de fortune, le colonel Chevert. Charles-Albert se fit couronner roi de Bohême; puis il courut à Francfort, où il fut élu empereur [1742, 24 janv.], sous le nom de Charles VII; tout l'Empire le reconnut, excepté les États autrichiens. Mais il sollicita vainement la diète de lui donner assistance; et pendant qu'il paradait avec les ornements impériaux, les quinze mille Français laissés à Lintz étaient forcés de capituler, les hordes hongroises ravageaient cruellement la Bavière, les Autrichiens entraient à Munich. L'armée franco-bavaroise, mal composée, mal commandée, diminuée de moitié par l'indiscipline et la désertion, tenta de reprendre Budweiss, de délivrer Lintz, de secourir la Bavière: elle échoua partout. Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, la détruisit en détail en lui coupant les vivres. Belle-Isle ne s'occupait que d'intrigues diplomatiques et négligeait les opérations militaires. Fleury mesurait l'argent et les hommes avec une parcimonie ridicule. L'armée entière eût été perdue si l'un des généraux, Maurice de Saxe [1], ne lui eût assuré une ligne de retraite par le Mein en s'emparant d'Égra. Enfin l'Angleterre, en se déclarant ouvertement pour Marie-Thérèse, changea entièrement la face de la guerre.

§ IX. L'Angleterre se déclare contre la France. — Évacuation de la Bohême par les Français. — Bataille de Dettingen. — Pendant que la France portait tous ses efforts en Allemagne, l'Espagne attaquait l'Autriche dans ses États d'Italie. Trente mille hommes, ayant été débarqués en Toscane, forcèrent le grand-duc François, l'époux même de Marie-Thérèse, à la neu-

(1) Fils naturel d'Auguste II, roi de Pologne. Il s'était mis au service de la France en 1733 et fut nommé maréchal en 1744.

tralité; ils se joignirent aux troupes de don Carlos et marchèrent sur Plaisance, Parme et Milan, dont Élisabeth Farnèse voulait faire une souveraineté pour don Philippe, son second fils. L'Angleterre, qui continuait sa guerre maritime avec l'Espagne, fut vivement agitée de ces prétentions de la maison de Bourbon à la domination de l'Italie; d'ailleurs elle n'avait plus qu'un cri contre l'alliance française, depuis que l'Autriche, son alliée naturelle, était menacée. On reprochait à Walpole de trahir les intérêts nationaux, de favoriser l'ambition de la maison de Bourbon, de laisser l'Espagne, agrandie récemment des Deux-Siciles, convoiter encore le Milanais. Georges II désirait la guerre, pour sauver son Hanovre menacé par les Français; la nation, pour avoir l'empire de la mer et arrêter l'Espagne et la France dans leur prospérité coloniale. L'opposition, renforcée par un jeune homme qui devint le plus grand citoyen de l'Angleterre, William Pitt, se prononça avec tant de violence, que Walpole fut obligé de quitter le ministère [1742, 11 février]. Aussitôt il fut décidé qu'on enverrait des subsides à la reine de Hongrie, une armée dans les Pays-Bas, trois flottes dans la Méditerranée, et qu'on chercherait à reformer les anciennes coalitions contre la France.

La Hollande adhéra naturellement à l'alliance de l'Angleterre: tombée au dernier rang des puissances secondaires depuis sa grande lutte contre Louis XIV, « elle n'était plus, disait Frédéric, qu'une chaloupe qui suivait un vaisseau de ligne. » Le roi de Sardaigne, voyant les Espagnols près d'arriver à Milan, craignit d'être enfermé entre les Bourbons d'Italie et ceux de France, et moyennant la promesse d'une partie du Milanais, il se rangea parmi les défenseurs de Marie-Thérèse. Le roi de Naples fut contraint, par une flotte anglaise qui menaça de réduire en cendres sa capitale, de retirer ses troupes du Milanais et de garder la neutralité. Le roi de Prusse fut sollicité de cesser la guerre; et, par l'intervention de l'Angleterre, Marie-Thérèse fit avec lui le traité de Breslau, par lequel elle lui abandonna la Silésie [1742, 17 mai]. La Saxe adhéra à cette paix, et la France eut ainsi à supporter tout le fardeau de la guerre.

La défection des Prussiens et des Saxons mit l'armée française, réduite à trente mille hommes, dans une fâcheuse position : attaquée par toutes les forces autrichiennes, elle fut bientôt, malgré un avantage remporté à Sahay, malgré d'habiles

manœuvres, refoulée dans Prague. Alors Maillebois, qui était dans la Westphalie avec quarante mille hommes pour contenir l'électeur de Hanovre, reçut l'ordre de marcher à la délivrance de Belle-Isle. Il le fit avec une lenteur extrême : quoique son arrivée à Égra eût forcé les Autrichiens à lever le siége de Prague, quoiqu'il eût été joint par douze mille hommes sortis de cette ville, il ne pénétra pas en Bohême, soit qu'il craignît d'avoir à livrer une bataille, soit qu'il fût gêné par les instructions de Fleury, qui avait entamé des négociations infructueuses avec l'Autriche. Il se jeta dans le bassin de la Naab, délivra le Palatinat bavarois, et laissa à Belle-Isle le soin d'évacuer Prague comme il le pourrait, pour se retirer sur Égra. Celui-ci, sans vivres, sans habits, par un hiver rigoureux et des routes affreuses, avait quarante lieues à faire, ayant derrière lui vingt mille Autrichiens : il partit [16 déc.] avec douze mille hommes, laissant six mille malades dans la ville avec Chevert; sa marche fut si pénible qu'il perdit quatre mille hommes en dix jours, et que les huit mille qui revinrent en France périrent presque tous des suites de cette retraite. En même temps, Broglie, qui avait succédé à Maillebois, s'étendit de la Naab sur le Danube, non pour délivrer la Bavière, mais pour trouver une route de retraite sur le Rhin; et quoiqu'il n'eût affaire qu'à l'armée du prince de Lorraine, inférieure en nombre, il rétrograda jusqu'à Donauwerth. Il n'y eut que Chevert qui conserva intact l'honneur français : il dicta lui-même les conditions de la reddition de Prague [1743, 2 janv.] et revint en France avec toute sa garnison.

Georges II et Marie-Thérèse résolurent de porter la guerre en France. Le premier, avec cinquante mille Anglo-Allemands commandés par lord Stairs, s'avança des Pays-Bas sur le Mein pour se joindre au prince de Lorraine dans le Palatinat bavarois, écraser Broglie et pénétrer en Alsace : il arriva à Hanau et de là à Aschaffenbourg. Le duc de Noailles lui fut opposé avec une armée de soixante mille hommes, où étaient l'élite de la noblesse et la maison du roi ; il le côtoya par la rive gauche, lui coupa les vivres au-dessus et au-dessous d'Aschaffenbourg, le bloqua et l'affama dans cette ville. L'ennemi se décida à revenir sur Hanau. Mais Noailles avait jeté des ponts à Dettingen, garni de troupes ce défilé, et placé de l'artillerie sur la rive gauche. Georges devait, dit Frédéric en apprenant ces dispositions, ou

périr ou mettre bas les armes. Mais le duc de Grammont, qui gardait Dettingen, abandonna le défilé [27 juin] pour courir dans la plaine au-devant de l'ennemi; il renversa ainsi tout le plan de la bataille, qui ne fut plus qu'une suite de combats isolés, et l'armée française n'échappa à une déroute que par la bravoure de la maison du roi. La perte fut égale des deux côtés et la bataille indécise. L'ennemi n'osa continuer sa marche vers le Danube, et, abandonnant ses blessés à la générosité française, il se hâta de revenir dans les Pays-Bas. Alors Noailles aurait pu reprendre l'offensive dans la Franconie, en même temps que Broglie dans la Bavière; mais celui-ci le laissa dans l'isolement, et rétrograda, sans combats, de Donauwerth à Strasbourg; il fut contraint de suivre ce mouvement de retraite; et les deux armées ne furent plus occupées qu'à défendre l'entrée de l'Alsace contre le prince de Lorraine. Toute l'Allemagne fut ainsi évacuée par les Français. Charles VII, dépouillé de ses États et réduit à la misère, implora la paix de Marie-Thérèse, et celle-ci consentit à reconnaître sa neutralité, pourvu qu'il laissât la Bavière sous sa main; mais, fière de ses succès, elle refusa tout accommodement avec la France, et conclut même à Worms [15 nov.] un traité d'alliance avec Georges II, le roi de Sardaigne et l'électeur de Saxe, pour « la défense de la *pragmatique* et de l'équilibre européen. » Le but secret de cette alliance était d'enlever la couronne impériale à Charles VII, de reprendre la Silésie, et même de conquérir l'Alsace et la Lorraine. Les hordes hongroises envahirent ces deux provinces.

§ X. Ligue de Francfort. — Conquête de la Flandre. — Invasion de l'Alsace. — Opérations en Piémont. — La honte de cette attaque et la mort de Fleury, qui arriva à cette époque [1744, janv.], semblèrent tirer Louis XV de sa léthargie, et il essaya de gouverner par lui-même; mais ce roi « qui n'avait jamais marqué de volonté, dit Voltaire, et à qui tout paraissait égal, » était incapable de s'occuper d'affaires, non plus seulement à cause de sa paresse, mais à cause de son libertinage. Longtemps sage par nonchalance plutôt que par vertu, il avait cédé aux infâmes exhortations de ses courtisans et surtout du duc de Richelieu, et il avait commencé une vie dégoûtante où il dépassa tous les roués de la régence. Quatre sœurs de la maison de Nesle avaient été successivement ses maîtresses; deux furent abandonnées, la troisième mourut; la quatrième était la duchesse

de Châteauroux, qui ne manquait ni de courage ni de fierté, et qui essaya de racheter sa honte en arrachant le roi à son indolence et en rendant quelque nerf au gouvernement.

Pendant que le financier Orry trouvait, dans la fidélité à ses engagements, les sommes immenses que dévorait la guerre, le comte d'Argenson et le maréchal de Saxe rétablissaient l'armée, dont la mauvaise composition et l'indiscipline avaient causé nos revers. D'Argenson, administrateur paternel, régularisa le casernement, les hôpitaux permanents, le système des vivres, l'entretien des compagnies, et surtout le recrutement par la voie du sort des milices permanentes qui unissaient, durant la paix, l'habitude des armes aux travaux de l'agriculture, et fournissaient, durant la guerre, soixante mille hommes de troupes régulières [1]. En même temps, Maurice de Saxe, qui avait apprécié en homme de génie les qualités nationales, signalait tous les abus de notre système militaire, et principalement l'ignorance et le luxe des jeunes officiers, cause perpétuelle de confusion et d'indiscipline ; il devinait toutes les améliorations qui n'ont été faites qu'un demi-siècle après lui ; il parvenait à introduire dans nos armées le pas emboîté et l'exercice à la prussienne.

Pendant ce temps, la diplomatie, menée activement par le marquis d'Argenson [2], cherchait des ennemis à la ligue de Worms. Elle négociait avec le roi de Naples et les Gênois, pour qu'ils sortissent de leur neutralité ; elle envoya Voltaire à Frédéric pour l'exciter à reprendre les armes ; enfin elle conclut à Francfort une ligue [1744, 5 avril], où entrèrent l'empereur, les rois de Prusse et de Suède, l'électeur palatin, pour le maintien de Charles VII et de la constitution germanique, la délivrance des États bavarois et la garantie de la Silésie à la Prusse. L'Europe se trouva ainsi partagée en deux camps ; et comme la France et l'Angleterre devenaient parties principales dans cette guerre, la cour de Versailles résolut, au lieu de rester simplement auxiliaire d'un empereur dépossédé, de conquérir les Pays-Bas. En même temps, elle prépara une flotte et vingt-

(1) Ce système de recrutement avait été introduit, sous le ministère du duc de Bourbon, par le financier Pâris-Duverney.

(2) C'est l'auteur des *Considérations sur le Gouvernement*. Il était fils, ainsi que le comte d'Argenson, du fameux lieutenant de police devenu garde des sceaux en 1718 et mort en 1720.

quatre mille hommes, pour jeter le fils de Jacques III, Charles-Édouard, jeune homme plein de feu et d'audace, dans la Grande-Bretagne ; mais une tempête dispersa cet armement, et tous les efforts se portèrent dans les Pays-Bas.

Deux armées envahirent la Flandre : la première, de soixante mille hommes et commandée par Noailles, était chargée des siéges ; la seconde, de quarante mille hommes et commandée par Maurice, était destinée à les couvrir. Le roi et sa maîtresse allèrent joindre l'armée de Noailles [mai]. Grâce à l'habileté des corps du génie et de l'artillerie, corps presque entièrement formés de plébéiens, et qui avaient profité des progrès des sciences exactes, Courtrai, Menin, Ypres, Furnes, tombèrent en quelques semaines [juin]. Les Hollandais commençaient à s'alarmer, lorsqu'on apprit que Charles de Lorraine avait passé le Rhin avec soixante mille hommes, et s'était emparé de Lauterbourg et de Weissembourg [juillet]. Coigny, qui défendait cette frontière avec quarante mille Français, Bavarois et Palatins, reprit Weissembourg après un combat sanglant ; mais il n'en fut pas moins obligé d'évacuer Haguenau, et les ennemis, l'ayant coupé de la Lorraine, arrivèrent jusqu'à la Sarre

Aussitôt le roi partit avec Noailles et cinquante mille hommes pour aller secourir l'Alsace ; mais, en arrivant à Metz, il tomba malade [1744, 8 août], et en quelques jours on désespéra de sa vie. Cette nouvelle fut accueillie par des transports de douleur universelle : on ne connaissait pas tous les vices de Louis XV ; on le croyait faible, mais bon et généreux ; on lui savait gré de la prospérité dont on jouissait depuis quinze ans ; enfin il semble que ce peuple qui, quarante ans plus tard, devait poursuivre en ennemie la royauté, voulait lui donner la plus touchante des leçons en lui prodiguant les adorations jusqu'à satiété et en montrant, par une ingénieuse flatterie, à celui de ses rois qui en fut le plus indigne, tout ce qu'il avait à faire pour se mettre au niveau de la nation. Louis ne comprit rien à l'enthousiasme dont il était l'objet, et en apprenant les transports de joie qui avaient accueilli son rétablissement, il se rendit naïvement justice en disant : « Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi ? »

Pendant ce temps, le roi de Prusse avait repris les armes. Glorieux de jouer le rôle de défenseur de l'Empire, de protecteur des princes allemands contre la maison d'Autriche, il se

comparait à Gustave-Adolphe, et se voyait avec plaisir, disait-il, appelé par la France à prendre la place de la Suède. Il envahit [17 sept.] la Bohême avec quatre-vingt mille hommes, s'empara de Prague et jeta la terreur dans Vienne. Ce fut le salut de l'Alsace. Charles de Lorraine repassa le Rhin avec ordre et sans être entamé, et il marcha rapidement à la délivrance de la Bohême. C'était une belle occasion pour Noailles, qui avait des forces supérieures, de le poursuivre, de le battre, de le pousser jusque sous le feu de Frédéric; mais il se contenta d'envoyer en Bavière les troupes allemandes qui rétablirent Charles VII dans Munich, et lui-même alla faire le siége de Fribourg, qui se rendit après trente-huit jours de tranchée ouverte [5 nov.]. Pendant ce temps, le prince de Lorraine se réunit en toute sécurité à vingt-cinq mille Saxons; il se tourna, avec quatre-vingt mille combattants, contre le roi de Prusse, le coupa de la Bavière et menaça de le couper de la Silésie. Alors Frédéric, très-irrité d'avoir à lutter, par la faute des généraux français contre toutes les forces de l'Autriche, se hâta d'abandonner Prague et se retira en Saxe, où il fut suivi par les Autrichiens.

Cependant la défection du roi de Sardaigne et la neutralité du roi de Naples avaient isolé les Espagnols dans l'Italie, et les Autrichiens les avaient poussés jusque sur le territoire napolitain. Alors don Carlos reprit les armes, les força à la retraite, les battit à Velletri, et les ramena jusqu'à Bologne. En même temps, trente mille Espagnols, après avoir conquis la Savoie, se rassemblèrent dans la Provence sous le commandement de don Philippe, se joignirent à vingt mille Français commandés par le prince de Conti, et passèrent le Var [1744, 1er févr.]. Les opérations de cette armée devaient se combiner avec celles des flottes espagnole et française réunies à Toulon, et que tenait en échec une flotte anglaise; une bataille s'engagea [22 févr.] devant cette ville, bataille indécise, mais dont le résultat fut d'ouvrir la mer aux deux flottes alliées. Pendant ce temps, Philippe et Conti emportaient Nice, Villefranche et Montalban; ils passèrent les Alpes, enlevèrent d'assaut Château-Dauphin, après un combat sanglant, et investirent Coni. Le roi de Sardaigne livra bataille [30 sept.] pour sauver cette place, et fut défait avec perte de cinq mille hommes; mais l'hiver n'en força pas moins les Franco-Espagnols à lever le siége [21 oct.], et à se retirer derrière les Alpes.

§ XI. Batailles de Fontenoy et de Bassignano. — Traité de Dresde. — Charles VII mourut [1745, 20 janv.]. Son fils acheta la paix et la restitution de ses États en abandonnant l'alliance française, en renonçant à toute prétention à la succession d'Autriche, en promettant sa voix au grand-duc François-Étienne. Dès lors la France n'avait plus d'intérêt à la guerre, et elle proposa un accommodement plein de modération et même de faiblesse; mais l'Autriche et l'Angleterre, animées contre elle de leur ancienne haine, le refusèrent, et il fallut que Louis XV continuât la guerre uniquement pour contraindre ses ennemis à la paix.

Le roi de Prusse demandait que la France portât toutes ses forces en Allemagne pour aller traiter dans Vienne; mais on crut lasser plus efficacement Marie et surtout les Anglais en conquérant les Pays-Bas. Le maréchal de Saxe avait, l'année precédente, fait une belle campagne défensive dans la Flandre avec quarante mille hommes contre soixante mille ; on doubla son armée, le roi vint la joindre, et l'on alla faire le siége de Tournai. Le duc de Cumberland, avec soixante mille Anglais, Hanovriens, Hollandais, marcha à la délivrance de cette place. Le maréchal de Saxe, laissant vingt mille hommes devant Tournai, prit position [1745, 10 mai] dans une plaine triangulaire, ayant sa droite à Antoing et à l'Escaut, son centre à Fontenoy, sa gauche au bois de Barry. Les deux villages étaient fortifiés et liés par des redoutes, et le seul espace qui restât ouvert entre Fontenoy et le bois était balayé par l'artillerie. Les Hollandais attaquèrent Antoing, les Anglais Fontenoy : ces deux attaques échouèrent; mais les derniers, s'étendant sur leur droite, pénétrèrent, malgré l'artillerie, entre Fontenoy et Barry, en formant une colonne compacte de vingt mille hommes qui déborda le village et le bois, et rompit les deux premières lignes françaises, formées d'infanterie. La troisième ligne, formée de cavalerie, essaya inutilement plusieurs charges : la redoutable colonne faisait échouer, par son feu roulant, toutes les attaques partielles : elle gagnait du terrain et allait tourner Antoing. L'armée française était toute en désordre ; il ne restait en réserve que la maison du roi et quatre canons. Par le conseil d'un officier, on pointa ces quatre canons sur la tête de la colonne, qui s'était arrêtée d'elle-même, affaiblie et étonnée de son isolement, au milieu de l'armée française : toute la maison du roi s'élança sur ses flancs, et l'infanterie recommença ses attaques

en ordre et de concert. En quelques minutes, la colonne fut ouverte et recula ; mais vivement suivie et écrasée par le feu des redoutes, elle ne se retira qu'en laissant neuf mille morts sur le champ de bataille. Les Français en avaient perdu six mille.

Cette victoire fit tomber Tournai, Gand, Bruges, Oudenarde Dendermonde, Ostende, Nieuport. Les alliés étaient pleins de terreur; la Hollande commençait à craindre pour elle-même; et pendant que les Français faisaient tomber l'extrémité septentrionale de la monarchie autrichienne, les Espagnols avaient le même succès à l'extrémité méridionale.

Dès le printemps, don Philippe, aidé du maréchal de Maillebois, était entré sur le territoire piémontais, mais sans trouver de forteresses ennemies sur sa route : car Gênes avait pris parti pour les Bourbons, levé dix mille hommes et livré passage sur son territoire. Les Franco-Espagnols, au nombre de quarante mille, descendirent dans le Montferrat; et pendant que cinquante mille Autrichiens et Piémontais étaient postés derrière le Tanaro, entre Valence et Alexandrie, ils étendirent leur droite vers Parme, et se joignirent à vingt mille Napolitains commandés par le comte de Gages. Alors le fils de Maillebois ayant fait une menace sur Milan, les Autrichiens abandonnèrent leur position, et Philippe, tombant sur les Piémontais isolés, les écrasa à Bassignano [1745, 27 sept.]. Cette victoire lui ouvrit Alexandrie, Tortone, Parme, Plaisance, et enfin Milan; les Autrichiens se rejetèrent sur le Mincio.

Les victoires de Fontenoy et de Bassignano avaient donné la Flandre et la Lombardie; mais comme on ne voulait garder ni l'une ni l'autre de ces deux provinces, « elles signifiaient autant pour la fin de la guerre, écrivait Frédéric, que si elles eussent été livrées sur le Scamandre. » Les Français se tenant en Allemagne sur la défensive, Marie-Thérèse luttait avec avantage contre le roi de Prusse, et elle venait de faire élire son mari empereur [13 sept.], sous le nom de François Ier : le grand objet de la guerre se trouvait ainsi manqué; une nouvelle maison d'Autriche montait sur le trône impérial. Alors Frédéric demanda la paix. On le refusa. Il battit les Autrichiens à Friedberg et à Sohr ; puis il tourna ses efforts contre les Saxons, détruisit leur armée à Kesseldorf et entra à Dresde [15 décembre]. L'électeur de Saxe implora son salut de Marie-Thérèse; et celle-ci,

sollicitée par l'Angleterre qui voulait laisser la France sans allié, consentit au traité de Dresde, par lequel Frédéric garda la Silésie et reconnut François Ier comme empereur [1746, 3 janvier]. L'électeur palatin, l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse accédèrent à ce traité ; et la France se trouva encore seule et malgré elle à combattre sans aucun but contre la moitié de l'Europe.

§ XII. Puissance maritime de l'Angleterre. — Affaires de l'Inde. — Expédition de Charles-Édouard en Écosse. — C'était l'Angleterre qui poussait Marie-Thérèse à continuer cette absurde guerre ; c'était elle qui venait d'enlever à la France l'alliance de Frédéric, qui défendait la Belgique par ses soldats, qui soudoyait la Saxe, le roi de Sardaigne, presque tous les princes allemands ; mais aussi, pour prix de tant d'efforts, elle commençait à atteindre son but, l'empire de la mer. Elle avait cent trente vaisseaux de cent vingt à cent cinquante canons, cent bâtiments inférieurs, d'innombrables corsaires ; et contre de telles forces, l'Espagne et la France n'avaient pas cinquante vaisseaux de tout rang. Elle ravagea les colonies espagnoles, s'empara du Cap-Breton, grande île qui couvre l'entrée du Saint-Laurent et protége les pêcheries de Terre-Neuve ; elle fit même une descente en Bretagne [1745, 26 juin]. Tous les convois de la France vers ses colonies furent battus et capturés : le plus considérable, formé de deux cent cinquante voiles et de seize bâtiments d'escorte, devait reprendre le Cap-Breton ; il fut défait à la hauteur du cap Finistère [1747, 14 juin], et les vainqueurs firent un butin de 20 millions. A la fin de la guerre, la France n'avait plus que deux vaisseaux.

Le commerce français, abandonné du gouvernement et lassé de ses pertes, qui se montèrent, en une seule année, à 70 millions, chercha son salut dans lui-même, et ses vaisseaux particuliers, ses armateurs, ses compagnies, firent des merveilles. La compagnie des Indes, régénérée par Law, avait survécu à la chute du système, et Pondichéri était devenue une colonie très-florissante ; elle avait conquis Karikal, fondé Chandernagor, établi des comptoirs dans le Bengale, à Calicut, à Mahé, à Surate. Deux hommes de génie, mais ennemis l'un de l'autre, augmentèrent encore cette prospérité : c'était Labourdonnais, qui avait formé, aux îles de France et de Bourbon, un établissement colonial de la plus haute importance ; et Dupleix,

gouverneur général de l'Inde française, qui voulait fonder la grandeur commerciale de la compagnie sur des possessions territoriales, et dont les troupes nombreuses et bien disciplinées étaient la terreur des princes indiens. Lorsque la guerre éclata entre l'Angleterre et la France, Labourdonnais équipa à ses frais une flotte de neuf vaisseaux montés par trois mille hommes; il battit une escadre anglaise, assiégea Madras, la capitale des possessions anglaises, la prit [1746, 21 sept.] et la rançonna à 10 millions. Mais Dupleix arriva, cassa la capitulation, incendia Madras, et fit conduire Labourdonnais en France, où la Bastille fut la récompense de ses services. Les Anglais profitèrent de ces discordes : ils reprirent Madras et assiégèrent Pondichéri; mais Dupleix, après une belle défense, les força à la retraite.

Pendant que l'Angleterre se glorifiait de ses succès contre la marine des Bourbons, l'audace d'un jeune homme faillit la jeter dans une révolution qui l'aurait replacée sous l'influence française.

Charles-Édouard, depuis la dispersion de l'armement destiné à le porter en Angleterre, avait été oublié par le gouvernement français : il résolut de tenter seul la fortune. Il espérait trouver des partisans dans les montagnards sauvages de l'Écosse, qui regardaient toujours les Anglais comme des ennemis et des étrangers, et il avait conservé des relations avec quelques débris du parti jacobite. Il emprunta un vaisseau à un armateur de Nantes, s'embarqua avec des armes et quelques amis [1745, 14 juill.], aborda en Écosse, réunit douze cents montagnards et se mit en campagne. La surprise fut telle qu'Édimbourg lui ouvrit ses portes; et un corps anglais de quatre mille hommes s'étant avancé à Preston-Pans [2 octobre], fut mis en pleine déroute. Aussitôt Charles demanda des secours à la France et à l'Espagne, entra en Angleterre, s'empara de Newcastle, de Manchester, de Derby, et se trouva à trente lieues de Londres. Mais alors il s'aperçut que ses succès n'avaient pas grossi le nombre de ses partisans : les jacobites étaient un parti ruiné ; les torys s'étaient ralliés à la maison de Hanovre ; même en Écosse, la civilisation avait fait disparaître le caractère national, et les *pibrochs* des Gaëls retentirent vainement dans les villes, et tirèrent à peine de leurs montagnes six à sept mille *Highlanders*. D'ailleurs le jeune prince ne pouvant cacher qu'il avait gardé les opinions religieuses et

politiques de ses pères; et toutes les craintes sur le papisme, le pouvoir absolu, l'influence française, se ranimaient. Le gouvernement sortit de la stupeur où l'avait jeté cette attaque imprévue; il obtint du parlement quarante mille matelots, soixante mille soldats, 168 millions de subsides; il rappela ses troupes du continent, il couvrit la mer de vaisseaux et arrêta tous les secours de France; enfin il mit à prix la tête de Charles-Édouard, et fit marcher contre lui trois corps d'armée qui devaient l'envelopper. Alors le prince recula, rentra en Écosse, battit encore une division anglaise à Falkirk [1746, 21 janvier]; mais enfin, atteint par le duc de Cumberland à Culloden, il fut complétement défait [27 avril]. Ses partisans furent poursuivis avec une horrible atrocité : on massacra les prisonniers, on alla à la chasse aux rebelles, on fit périr trois cents chefs des montagnards sur l'échafaud; on détruisit châteaux et chaumières; on implanta de force dans les *hautes terres* les lois, la langue et la race anglaises; et alors périt l'indépendance de ces débris de la grande famille gallique, qui, de temps immémorial et à travers toutes les révolutions, avaient conservé leur costume, leur idiome, leurs mœurs. Quant à Charles-Édouard, traqué comme une bête fauve, il erra, pendant cinq mois, dans les lieux les plus déserts; et, après des aventures presque incroyables, il fut recueilli par un bâtiment français. Ce fut le dernier effort que tentèrent les Stuarts pour remonter sur le trône, et cette malheureuse famille rentra pour jamais dans l'obscurité de l'exil.

§ XIII. Conquête des Pays-Bas. — Bataille de Raucoux. — Bataille de Plaisance. — Invasion de la Provence. — Combat d'Exilles. — Cependant le maréchal de Saxe poursuivait les ennemis, encore terrifiés de la bataille de Fontenoy; il prit Bruxelles, Anvers, Mons, Charleroy, Namur, avec leurs garnisons. Toute la Belgique était conquise; la France revenait à ses jours de gloire; l'armée était pleine d'ardeur et d'intelligence. Alors les Hollandais, alarmés pour leurs frontières, demandèrent des secours à l'Autriche, qui envoya le prince de Lorraine avec cinquante mille hommes sur la Meuse. Une bataille s'engagea à Raucoux [11 oct.], sur la route de Saint-Tron, à Liége et les Autrichiens vaincus perdirent dix mille hommes; mais cette victoire n'eut pas de résultats. L'ennemi reçut des renforts, et Maurice fut obligé d'envoyer un détachement en Bretagne pour repousser une descente des Anglais.

Ces succès dans les Pays-Bas furent compensés par des revers en Italie, où la paix de Dresde avait permis à Marie-Thérèse d'envoyer trente mille hommes sous le commandement de Lichtenstein. Don Philippe, Maillebois et Gages ne s'accordaient pas; leur armée était diminuée de moitié par l'indiscipline et les maladies; un corps détaché avait été battu. A l'approche de Lichtenstein, Maillebois proposa de reculer sur Gênes pour s'y rétablir et reprendre l'offensive; mais le conseil d'Espagne s'y opposa, et l'on fut obligé, avec vingt-huit mille hommes, de livrer bataille à quarante-cinq mille Autrichiens près de Plaisance. Les Franco-Espagnols furent complétement battus [1746, 16 juin] et perdirent douze mille hommes tués ou pris; le reste eût été forcé de se rendre aux Piémontais, qui barraient la route à Tortone, sans la valeur du jeune Maillebois, qui ouvrit le passage par un combat glorieux. On gagna sans obstacle les Apennins; mais le découragement et le dénûment de cette armée, réduite à douze mille hommes, étaient tels, qu'elle refusa de s'enfermer dans Gênes, bloquée, il est vrai, par les Anglais, mais où l'on pouvait en toute sûreté attendre des renforts. On se retira en désordre derrière le Var; et Gênes, saisie de terreur, oubliant qu'elle était, pour ainsi dire, imprenable, ouvrit ses portes aux vainqueurs [8 sept.].

Quarante mille Autrichiens envahirent la Provence, pillèrent Vence et Grasse, assiégèrent Antibes, et dévastèrent tout le pays jusqu'à la Durance, pendant que les Anglais bloquaient Marseille et Toulon. Belle-Isle accourut, sans argent, sans soldats, sans vivres, et il montra de vrais talents en reformant en quelques jours une petite armée avec laquelle il harcela l'ennemi, lui fit lever le siége d'Antibes, et le poussa de poste en poste jusqu'au Var.

Gênes avait été traitée par ses vainqueurs avec la tyrannie la plus brutale : on l'avait imposée à 50 millions; on avait pillé sa banque et dévasté ses palais. Pendant que la noblesse dégénérée pliait sous le bâton autrichien, le peuple se souleva [5 décembre] sans armes contre les douze mille étrangers qui étaient maîtres de ses remparts et de ses canons; il les battit pendant trois jours, en tua quatre mille, chassa le reste et le poursuivit jusqu'à Gavi. A ces nouvelles, les Autrichiens qui étaient en Provence rétrogradèrent, bloquèrent Gênes, de concert avec les Anglais, et résolurent d'en tirer une vengeance éclatante.

Les Génois firent une défense héroïque. La France parvint à leur envoyer, à travers la flotte anglaise, cinq mille hommes et le duc de Boufflers. Belle-Isle conquit le comté de Nice et menaça le Piémont : le siége fut levé.

Cependant les Autrichiens restaient maîtres des Apennins; des renforts étant arrivés à l'armée de Belle-Isle, on résolut de les forcer à revenir dans le Piémont en franchissant les Alpes par le col d'Exilles. Le frère du maréchal de Belle-Isle, chargé de cette opération, se jeta comme un fou sur les retranchements inexpugnables dont le defilé était hérissé, et il s'y fit tuer inutilement avec quatre mille hommes [1747, 19 juillet]. Ce fut le dernier combat livré en Italie par les Français, qui ne devaient plus y reparaître qu'en 1792.

§ XIV. Révolution en Hollande. — Bataille de Lawfeld. — Traité d'Aix-la-Chapelle. — Pendant ce temps, Louis XV, vainqueur dans les Pays-Bas, ne cessait d'offrir la paix, et il proposa aux Hollandais, avec lesquels il n'était pas en guerre directe, de s'en rendre les médiateurs. Un peuple tout commerçant, qui n'avait ni bons généraux ni bons soldats, dont les meilleures troupes étaient prisonnières en France, au nombre de trente-cinq mille hommes, semblait n'avoir d'autre intérêt que la paix. La Hollande n'était plus même une puissance maritime; ses amirautés ne pouvaient pas alors mettre en mer vingt vaisseaux de guerre. Les républicains sentaient que si la guerre entamait leurs provinces, ils seraient forcés de se donner un stathouder; ils insistaient pour la neutralité. Le parti anglais et le préjugé général prévalurent. L'irruption de Louis XIV était encore dans les cœurs, on ne pouvait concevoir la modération de Louis XV, ni la croire sincère [1] : ses propositions furent donc rejetées. Alors la guerre fut déclarée aux Hollandais, et les Français envahirent le Brabant septentrional. Aussitôt une révolution éclata, parodie de celle de 1672, et l'on proclama stathouder Guillaume IV, prince d'Orange de la branche de Nassau-Diest, arrière-petit-neveu de Guillaume III. Le stathoudérat fut déclaré héréditaire, même dans la ligne des femmes, et les Provinces-Unies devinrent réellement une monarchie plus que jamais soumise à l'Angleterre. Alors ces deux puissances sollicitèrent toute l'Europe contre « le voisin ambitieux et perfide qui

[1] Siècle de Louis XV, ch. 25.

les menaçait; » et elles conclurent un traité avec la cour de Russie, qui fit marcher trente-cinq mille hommes à leur secours. Cependant Maurice ne cessait de dire que la paix était dans Maëstricht, et le seul but de toutes ses manœuvres était l'investissement de cette place; mais le duc de Cumberland, retranché d'une manière formidable dans la position de Lawfeld, la couvrait avec une armée supérieure en nombre; le maréchal l'attaqua, et, après une bataille sanglante, le força d'évacuer sa position [1747, 2 juillet]. Cependant il ne put changer sa retraite en déroute, ni l'empêcher de se reformer sous Maëstricht. Alors il tourna ses efforts contre Berg-op-Zoom, chef-d'œuvre de Coëhorn, et qui pouvait être secourue par les vaisseaux anglais. Après deux mois et demi de siége, cette place fut emportée d'assaut par la valeur la plus éclatante.

Enfin, l'année suivante, le maréchal de Saxe, trompant les ennemis par d'habiles manœuvres, investit Maëstricht, avec quatre-vingt mille hommes [13 avril, 1748]; et comme il l'avait prévu, les alliés demandèrent la paix. Des négociations s'ouvrirent à Aix-la-Chapelle [18 octobre], et elles aboutirent à un traité digne d'une guerre faite, pour ainsi dire, sans but et sans suite, et où la France, d'abord auxiliaire de Charles VII, puis ennemie de l'Angleterre, se trouvait à la fin aux prises avec la Hollande. On s'attendait à ce que Louis XV, qui était maître des Pays-Bas, de deux provinces hollandaises, de la Savoie et de Nice, qui avait toutes ses frontières intactes, qui pouvait se glorifier de nombreuses victoires, demanderait quelque partie des Pays-Bas pour indemnité de guerre, et les alliés semblaient décidés à ce sacrifice; mais, à leur grande surprise, il déclara qu'il voulait traiter, non en marchand mais en roi; et avec ce mot absurde, par lequel il cachait son empressement à terminer une guerre qui lui dérobait l'argent de ses plaisirs, il ne demanda rien pour prix de nos victoires, rien pour cinq cent mille hommes sacrifiés, pour notre marine ruinée, pour 1,200 millions ajoutés à la dette nationale. Il réintégra ses alliés dans leurs possessions, mais il restitua toutes ses conquêtes; il s'engagea à ne pas rétablir Dunkerque, à chasser de son royaume Charles-Édouard, à garantir la succession d'Angleterre dans la ligne protestante, à reconnaître la *pragmatique sanction*. L'unique avantage que les Bourbons tirèrent de cette sanglante et coûteuse guerre fut la cession des duchés de Parme et de Plaisance à l'infant Philippe;

chétive récompense de tant d'efforts! L'Angleterre, il est vrai, semblait y gagner moins encore, puisque, après une guerre qui élevait la dette à 2 milliards, elle rendait tout ce qu'elle avait pris ; oui, mais elle avait restauré la maison d'Autriche, son antique alliée, ou plus exactement, son instrument de guerre perpétuel contre la France ; elle avait ruiné les deux marines de France et d'Espagne et le matelot anglais pouvait, à l'exemple de William Pitt, saluer l'Océan du nom de *britannique*.

## CHAPITRE III.

**Progrès de la philosophie. — Madame de Pompadour. — Guerre de sept ans. — 1748 à 1763.**

§ I. Madame de Pompadour. — Le Parc aux cerfs. — Quatre ans avant la paix d'Aix-la-Chapelle, la duchesse de Châteauroux était morte laissant la réputation d'une favorite désintéressée; et aussitôt vingt rivales s'étaient disputé la honte de lui succéder; « il semblait que la place de maîtresse du roi exigeât naissance et illustration. Les hommes ambitionnaient l'honneur d'en présenter une, leurs parentes, s'ils pouvaient; les femmes, celui d'être choisies [1]. » Celle qui l'emporta, à la grande indignation des duchesses, fut une bourgeoise, la fille de Poisson, boucher de Paris, mariée à un financier, Lenormand d'Étioles : belle, pleine d'esprit et de frivolité, ayant reçu l'éducation la plus brillante, elle avait été préparée par sa famille à jouer le rôle de maîtresse royale, et elle fut produite à la cour par l'homme qui résume en lui toute la hideuse corruption et l'égoïsme féroce des courtisans de cette époque, le duc de Richelieu. Nommée par Louis XV marquise de Pompadour et dame de la reine, elle apprécia habilement le caractère de son royal amant, et visa sur-le-champ à être, « non pas seulement une maîtresse d'amusement, mais un personnage d'État. » Elle suivit le roi à l'armée ; elle se mêla de toutes les affaires; elle força les généraux, les secrétaires d'État, les ambassadeurs à compter avec elle; enfin elle fit conclure la paix, pour « ne plus courir les champs » et gouverner le roi tout à l'aise. Dès

[1] Duclos, t. II, p. 134.

lors elle devint ouvertement et resta pendant quinze ans une sorte de premier ministre [1].

La reine, femme d'une piété angélique, vivait ignorée et résignée; le Dauphin, vertueux, dévot, ami des jésuites, restait éloigné des affaires, abandonné des courtisans, craint du roi qui voyait en lui un ambitieux. Le duc de Bourbon, le duc du Maine, le comte de Toulouse étaient morts, et leurs fils vivaient dans l'obscurité. Le champ était donc libre à madame de Pompadour, qui séduisit la cour par ses fêtes et ses prodigalités; les gens de lettres, et surtout Voltaire, par des pensions, des caresses, son goût pour les arts; enfin, le public lui-même par un air de grandeur et d'esprit, une affectation de bienfaisance, un charlatanisme de philosophie. Louis XV fut heureux: enfermé dans ses petits appartements de Versailles avec sa maîtresse et quelques courtisans choisis, il vivait dans la mollesse et l'indolence, loin des pompes de la royauté et des soucis des affaires, laissant la marquise dissiper le trésor en plaisirs, choisir les ministres, recevoir les ambassadeurs, mener les négociations et même, comme nous le verrons, les opérations militaires [2]. L'habile courtisane n'attendit pas que le monarque libertin vînt à se lasser de sa beauté : elle offrit à sa lubricité des femmes obscures qui ne pouvaient devenir ses rivales; elle se résigna sans peine à être la surintendante de ses plaisirs; elle en vint

(1) Les ministres étaient : le chancelier Lamoignon de Blancmesnil, qui succéda à d'Aguesseau en 1749; aux finances, Machault, qui succéda à Orry en 1745; à la marine, Rouillé, qui succéda à Maurepas en 1749; le comte d'Argenson à la guerre.

(2) Louis XV se réserva néanmoins un contrôle très-minutieux et très-sévère sur les affaires extérieures, au moyen de sa correspondance secrète avec les ambassadeurs, correspondance dont fut chargé d'abord le prince de Conti, ensuite le comte de Broglie. « Ce qui est à peine croyable dans une cour indiscrète et curieuse, où les jeunes gens et les femmes ont tant d'activité, tant d'influence, et se sont emparés de tous les accès, où le secret des plus grandes affaires de l'État ne fut presque jamais gardé, ces correspondances confiées à trente-deux personnes sont demeurées secrètes pendant un espace de plus de vingt années. Elles ont échappé jusqu'aux derniers mois de ce règne à la connaissance des différents ministres qui gouvernèrent le royaume avec une autorité sans bornes et une confiance de la part du prince qu'ils devaient croire sans réserve. » (Flassan, Hist. de la diplomatie française, t. I, p. 293.) La correspondance secrète de Louis XV témoigne que ce prince avait, comme par instinct royal et par tradition de famille, le sentiment de la grandeur nationale : elle est pleine de sens, de dignité et de loyauté. On ne peut la lire sans déplorer que cette noble politique ait été rendue stérile par le défaut de volonté, que ces vues si profondes sur les intérêts et l'avenir de la France se soient perdues dans les débauches du Parc aux cerfs.

même à lui composer, dans une maison qu'on appelait le Parc aux cerfs [1753], un sérail de beautés toujours neuves, de jeunes filles arrachées à leurs parents, de jeunes femmes vendues par leurs familles, et même d'enfants de dix ans, qui ne sortaient de là que déshonorées, prématurément dépravées, vouées à la prostitution publique : établissement dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple et qui en moins de quinze ans engloutit plus de 100 millions.

§ II. Progrès de la philosophie. — École politique de Montesquieu ; école économique de Quesnay ; école matérialiste de l'Encyclopédie. — Un gouvernement tombé à cet excès d'infamie était tout propice aux progrès de la dissolution sociale : aussi les attaques contre la religion prenaient-elles le caractère le plus alarmant. Voltaire, il est vrai, s'accommodait du régime des prostituées : ami de la Pompadour et de Richelieu, il était devenu gentilhomme ordinaire du roi, historiographe, académicien ; il flattait Louis XV, sa maîtresse, ses ministres, et cherchait à gagner le pouvoir à sa philosophie ; mais il continuait à faire de son théâtre un instrument de propagande et d'agression contre toute la société ; il tournait les idées vers les questions d'économie politique, de finances, de bien-être social ; enfin, si ce Satan de la destruction ne songeait pas à démolir l'édifice politique, il n'en minait pas moins les fondements par ses attaques contre le moyen âge, le christianisme et même la morale universelle. Dans la force de l'âge et du talent, à cette heure de la vie où la décence a tant de charmes, il se délassait des *Éléments de Newton*, d'*Alzire*, de l'*Histoire de Charles XII*, en souillant tout ce qu'il y a de plus pur et de plus héroïque dans ce passé de notre patrie qu'il détestait, le martyre de Jeanne d'Arc ; et ce sacrilége, à la honte de son siècle, n'obtenait que des applaudissements. Mais Voltaire, avec son déisme épicurien et son absence d'idées politiques, ne suffisait plus à l'ardeur de progrès et de destruction qui était le caractère du temps ; et quoiqu'il demeurât le roi absolu et incontesté de la littérature et de la philosophie, il était dépassé par trois écoles nées de lui ou plutôt de l'esprit du siècle : l'école politique de Montesquieu, l'école économique de Quesnay, l'école matérialiste de l'*Encyclopédie*.

A part les rêveries de l'abbé de Saint-Pierre, les *Considérations sur le gouvernement* du marquis d'Argenson, les apologies en-

thousiastes de Mably pour l'état social des anciens, aucun des réformateurs philosophes n'avait encore formulé une idée précise de régénération politique ni une théorie de gouvernement, lorsque l'*Esprit des lois* parut [1748] : aussi ce premier ouvrage dogmatique sur les institutions fut-il accueilli avec enthousiasme, quoique, en présence des hardiesses irréligieuses de la philosophie, il dût paraître bien modéré. En effet, Montesquieu, évitant de prendre le ton d'un réformateur, vantait la religion comme le soutien du système social; il expliquait succinctement les ressorts de la monarchie française, mais sans entrer dans les détails de l'administration ; il ne fouillait pas l'abîme de corruption et d'arbitraire qui était dans les lois comme dans les hommes ; il n'avait pas un vœu pour les états généraux ; il déclarait vaguement que l'essence de la constitution était d'avoir « des pouvoirs subordonnés et dépendants ; » il affectait de dire qu'il voulait que chacun trouvât dans son livre « de nouvelles raisons d'aimer le pays où il est né et le gouvernement sous lequel il vit. » Mais il ne craignait pas de porter au dehors de vastes regards, de dévoiler l'état politique des autres peuples, de vanter les institutions de l'Angleterre. En fulminant contre les États despotiques, en voilant les vices de ces monarchies absolues qui n'ont que l'honneur pour principe général de gouvernement, il montrait pour modèle le pays où existe la division des pouvoirs, le système représentatif, l'accord de la royauté, de l'aristocratie et du peuple : immense sujet de réflexions pour la nation, dont la plus grande plaie était le défaut d'institutions libres, mais qui n'effrayait pas le gouvernement parce que Montesquieu ne parlait pas d'égalité, restait l'ami des parlements et de la noblesse, ne rompait pas complétement avec le passé. D'ailleurs, cet examen des institutions politiques de tous les peuples était mêlé à la demande d'innovations que la monarchie absolue elle-même pouvait admettre, telles que la réforme de la jurisprudence, l'adoucissement des lois criminelles, le respect pour la vie de l'homme. Aussi n'y eut-il pas un gouvernement qui ne s'honorât de professer les principes de l'*Esprit des lois*, pas un homme d'État qui ne voulût être le disciple du législateur des nations; « le genre humain avait perdu ses titres, dit Voltaire, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus (1). »

(1) « L'*Esprit des lois* a opéré une révolution entière dans l'esprit de la nation.

Avec les idées de réforme répandues partout et un état financier en désaccord avec tous les besoins, la science de la richesse sociale, dont Vauban avait ouvert la route, avait été explorée par des esprits moins aventureux et plus pratiques que les philosophes, mais encore pleins d'hypothèses et d'erreurs. Ce fut le médecin Quesnay qui, le premier, réduisit en corps de doctrine l'économie politique. Il considéra la terre comme la seule source des richesses, et, selon les idées de Sully, l'agriculture comme la véritable industrie de la France; il combattit le système mercantile avec ses primes et ses prohibitions; il demanda la liberté du commerce, et surtout du commerce des grains, avec la suppression des corvées et l'abolition des douanes provinciales; il prétendit réduire tous les impôts à un seul, l'impôt territorial; il se montra défavorable aux arts industriels, aux banques, au luxe, préconisés par Voltaire. En même temps, Vincent de Gournay, intendant du commerce, plaçait la richesse dans le travail manufacturier, demandait, comme condition de son développement, une liberté absolue, et émettait la fameuse maxime : « Laissez faire, laisser passer. » L'école économique, quoiqu'elle n'eût pas le retentissement et la popularité des autres écoles philosophiques, n'en contribua pas moins au bouleversement de la société en discréditant une administration qui vivait encore sur les idées de Colbert, dont le système financier venait récemment d'être bouleversé, et qui visait alors à une fortune commerciale semblable à celle de l'Angleterre : elle fit même adopter par le pouvoir une partie de ses idées, et obtint le fameux édit de 1754 qui rendait libre le commerce des grains, et celui de 1755 qui permit à la noblesse de faire le commerce en gros sans déroger [1].

La philosophie de Locke convenait si parfaitement à ce siècle d'analyse, qu'elle avait été adoptée universellement, même par les esprits les plus opposés : c'est ainsi que Condillac l'avait dé-

Les meilleures têtes de ce pays se sont tournées depuis sept ou huit ans vers les objets importants et utiles. Les affaires de gouvernement deviennent de plus en plus une matière de philosophie et de discussion. » (Corresp. de Grimm, 15 août 1756 )

(1) « Depuis lors on a vu un comte de Lauraguais faire de la porcelaine, un comte d'Hérouville entreprendre des desséchements de marais; un comte de Maillebois, une exploitation de forêts; un duc de Choiseul, des manufactures de masques, etc. »

veloppée avec mesure et bonne foi, sans se douter de ses conséquences, pendant qu'Helvétius la poussait à son dernier mot dans son lourd et absurde livre *De l'esprit* [1758], où il révélait, disait-on, le secret de tout le monde par ces mots étranges : « La douleur et le plaisir sont les seuls moteurs de l'univers moral, et le sentiment de l'amour de soi est la seule base sur laquelle on puisse jeter les fondements d'une morale utile. » En même temps d'autres sectateurs de la philosophie de la sensation se débarrassaient du déisme insignifiant de Voltaire, et en venaient simplement à nier tout ce qui ne tombe pas sous les sens, tout ce qui ne supporte pas la preuve expérimentale ou la démonstration mathématique, tout ce qui est purement idéal et de sentiment, enfin l'existence de l'âme et de la Divinité. Cependant ces docteurs de matérialisme, qui démentaient presque tous par leurs vertus privées leur détestable logique, alliaient à leurs dogmes de néant un dogme contradictoire, mais fécond, celui de la perfectibilité humaine, méconnu par la philosophie de l'égoïsme; et, convaincus de leurs tristes doctrines, zélés pour elles jusqu'au fanatisme, ils les propageaient par un amour sincère de l'humanité. Ce fut même cette idée de progrès qui inspira aux chefs de cette école, Diderot et d'Alembert, la pensée du *Dictionnaire encyclopédique* [1751], répertoire de toutes les connaissances humaines, qui devait être une vaste machine de guerre contre la religion, mais qui ne fut réellement qu'une tour de Babel, où les esprits les plus contradictoires vinrent apporter leur pierre.

§ III. Situation de la royauté, de la noblesse et du clergé. — En face de cette vaste démolition sociale, entreprise par tant de génies différents, que faisaient ces trois puissances qui avaient tour à tour possédé la France, présidé à sa destinée, accéléré ses progrès : l'aristocratie, le clergé, la royauté ?

La royauté était embarrassée du pouvoir excessif que lui avait laissé Louis XIV; elle n'osait faire du despotisme, mais elle laissait l'arbitraire le plus inique dans l'administration, la police, même l'industrie; elle hésitait entre d'anciennes habitudes et de puissantes nouveautés, entre les traditions du grand siècle et l'indépendance de la pensée qui éclatait de toutes parts. Louis XV, gardant l'extérieur de la dévotion et des idées superstitieuses au milieu de ses orgies, devinait dans Voltaire, malgré ses flatteries, l'ennemi de la société; il haïssait les phi-

losophes; il témoignait hautement sa répugnance pour toutes les innovations; mais, tout en prévoyant un bouleversement, il fermait les yeux, se replongeait dans ses voluptés, et se consolait, dit-on, par ces mots incroyables : *Après nous le déluge !* D'ailleurs il avait autour de lui une maîtresse qui protégeait des gens de lettres, des courtisans imbus de toutes les idées voltairiennes, des ministres qui regardaient l'esprit philosophique comme un progrès inoffensif. Le gouvernement ne faisait donc à l'incrédulité qu'une opposition molle et décousue : s'il sévissait, c'était sourdement et dans l'ombre; s'il suspendait la publication de l'*Encyclopédie*, s'il mettait Diderot à la Bastille, s'il forçait Voltaire à s'exiler, c'était sans suite, mesquinement et avec regret. Il soutenait les jésuites, mais il obéissait à l'influence philosophique en défendant l'établissement de toute maison religieuse sans l'autorisation royale, en interdisant au clergé, par l'édit de *main morte* [1749], la faculté d'acquérir de nouveaux biens, en projetant de substituer à son don gratuit un impôt régulier et permanent sur ses terres. En affectant de mépriser l'opinion publique, il se laissait surveiller, gouverner, entraîner par elle. Ainsi il créait une noblesse militaire pour les roturiers qui parviendraient au grade d'officier général, ou qui, étant seulement capitaines, auraient eu un père et un aïeul de même grade. D'ailleurs il s'inquiétait peu de prévenir la réforme demandée universellement : il augmentait les impôts; il supprimait sans résistance les priviléges des pays d'états; il laissait subsister tous les abus; il ne se rendait recommandable par aucun établissement; et la seule fondation qu'on trouve à cette époque est celle de l'École militaire, due au comte d'Argenson [1751]; encore fut-elle plus fastueuse qu'utile.

Quelques seigneurs, quoiqu'ils se vissent ménagés par Voltaire, Montesquieu et même Diderot, commençaient à s'alarmer des demandes de réformes de tous ces plébéiens révoltés, selon l'expression du duc de Richelieu : « ils ont peur de nous, disait Duclos, comme les voleurs des réverbères. » Mais généralement la noblesse, surtout la noblesse de cour, loin de se croire menacée dans ses priviléges par les idées philosophiques, adoptait aveuglément ces idées, les propageait, vivait sur un pied d'égalité avec les incrédules les plus hardis, se faisait honneur de les protéger : c'était par philanthropie et désir du progrès, disait-

elle, mais réellement c'était par frivolité, pour se faire une réputation d'esprit, et parce que les idées voltairiennes favorisaient ses mœurs licencieuses et sa haine de race contre les biens du clergé. En vantant son mépris pour les préjugés, elle voulait garder ses priviléges les plus odieux, ses droits surannés, ses distinctions ridicules; elle profitait presque seule de toutes les iniquités de l'ordre social, des lettres de cachet, des bastilles; elle imitait en petit, et grâce à une police corrompue, les infamies du monarque; elle conservait tous ses vices, toute sa morgue, toute sa fatuité, et avait perdu jusqu'à ses vertus militaires.

« Le clergé, partagé entre l'intolérance et la frivolité, voulant arrêter les opinions du siècle et se laissant entraîner trop souvent à ses mœurs, invoquant contre le scepticisme les rigueurs discréditées d'un pouvoir corrompu, au lieu de le combattre par la science et par le talent, le clergé, surtout le clergé supérieur, demeurait faible et dépassé de toutes parts au milieu du grand mouvement des esprits [1]. » Il ne répondait rien aux mensonges, aux sarcasmes, à la fausse érudition de Voltaire; il osait à peine émettre quelque mandement maladroit, quelque faible apologie; il s'inquiétait bien plus de défendre ses richesses que de confesser son Dieu crucifié; ne sachant plus conduire l'esprit humain, il en avait peur et le sommait en tremblant de s'arrêter. La chaire ne retentissait plus des dogmes et de la morale évangéliques; elle tâchait de se faire pardonner sa mission par une complaisance mondaine; elle remplaçait la foi par la morale vulgaire, la charité par la justice sociale, la loi de Dieu par les droits du peuple; elle s'amusait à prêcher l'amour de l'ordre, l'affabilité, la douceur. Le philosophisme avait envahi jusqu'au trône de saint Pierre : Benoît XIV acceptait la dédicace ironique que lui faisait Voltaire de son *Mahomet*; il protégeait les protestants; il était en correspondance avec Frédéric. Le sanctuaire semblait abandonné.

§ IV. Situation du peuple. — En présence de cette royauté inerte et dégradée, de cette noblesse vicieuse et poussant à la décomposition sociale, de ce clergé sans vertu, sans zèle et sans savoir, quel rôle jouait cette partie de la nation, qui était déjà la nation entière, et sur laquelle pesaient toutes les inégalités sociales?

(1) Villemain, Tableau du dix-huitième siècle, t. II, p. 208.

Le bas peuple des villes et des campagnes était ignorant, brutal, misérable, plus misérable, à certains égards, qu'il n'avait été dans le moyen âge [1]. L'industrie était gênée par les corporations, les maîtrises, les jurandes, toute cette législation de Colbert devenue un arsenal de tyrannies; l'agriculture était embarrassée par les redevances féodales, la dîme, les corvées, le droit de chasse, une foule d'absurdes priviléges. Ouvriers et paysans avaient conservé leur foi religieuse, parce qu'ils n'avaient affaire qu'à la partie pauvre et évangélique du clergé; ils détestaient les seigneurs, parce qu'ils trouvaient en eux leurs tyrans immédiats et de tous les instants; ils n'avaient nulle affection pour le gouvernement, où ils ne voyaient que des collecteurs dévorants et impitoyables, une police despotique, une cour fastueuse et corrompue, un roi débauché, qui, disait-on, et ce fut l'occasion d'émeutes violentes dans Paris, prenait des bains de sang humain pour ranimer ses sens usés. Les idées philosophiques n'avaient pas pénétré dans cette multitude; mais elle n'en avait pas moins l'instinct et le désir d'une rénovation sociale qui se résumait, pour elle, dans l'abolition de tous les priviléges.

La bourgeoisie n'avait jamais été si active, si riche, si éclairée: c'était elle qui formait l'opinion publique et qui était la force de l'État. Elle égalait la noblesse en fortune et en bravoure, elle surpassait le clergé en instruction; elle avait, plus que le gouvernement, des vertus sociales : mais elle ne pouvait arriver ni aux grades supérieurs dans l'armée, ni aux dignités ecclésiastiques, ni aux grands emplois de l'administration; presque toute la charge des impôts tombait sur elle; c'était elle qui avait le plus à souffrir des tyrannies ministérielles, des vengeances des courtisans, des iniquités de la police. Aussi la bourgeoisie était pleine d'ardeur pour les idées philosophiques, de confiance en elle-même et de foi dans l'avenir. En voyant les sommités sociales s'endormir dans l'opprobre et étaler effrontément toutes leurs nudités à ses yeux, en voyant que tous les pouvoirs faisaient moins pour elle à mesure que croissaient ses forces et ses désirs, elle commençait à penser qu'il lui appartenait de

[1] « Il n'y a pas de pays où le paysan soit plus misérable qu'en France : voilà la vérité et le grand vice de notre gouvernement. » (Corresp. de Grimm, 15 avril 1757.)

faire ses affaires elle-même, et déjà elle songeait à réclamer à la fois la liberté contre la couronne, l'égalité contre l'aristocratie, les droits de l'intelligence humaine contre le clergé [1].

En même temps que se révélait aux pouvoirs sociaux un ennemi qui avait été tour à tour leur protégé et leur allié, la lutte entre ces pouvoirs, lutte en quoi consiste, pour ainsi dire, toute notre histoire, avait cessé : c'était la conséquence obligée de leur décadence commune. L'aristocratie et le clergé, à genoux devant le trône, le protégeaient de l'épée et de l'encensoir, pour qu'il défendît leurs priviléges. Il y avait entre ces trois ennemis réconciliés alliance intime et solidaire pour maintenir tout ce qui était juste et injuste, par tous les moyens : alliance imprudente, au moins de la part du clergé et de la royauté, dont le peuple désirait plutôt la conversion que la ruine, et qui devait les entraîner tous trois dans une destruction commune.

Dans l'état où étaient les idées vers le milieu du dix-huitième siècle, il semblait que la guerre dût éclater bientôt entre le peuple et les pouvoirs : mais le peuple n'avait pas encore amassé toutes ses forces et toutes ses haines, les pouvoirs n'avaient pas comblé la mesure de leurs iniquités. Nous allons voir le clergé achever sa décadence dans de misérables disputes où les deux partis qui divisaient la société, les jésuites et les parlements, devaient disparaître; nous allons voir la noblesse et la royauté perdre leurs derniers titres à l'estime nationale dans la honteuse guerre de sept ans.

§ V. Suite et fin des disputes pour la bulle *Unigenitus*. — Attentat de Damiens. — Le clergé, qui se cachait devant les philosophes, osait regarder en face d'autres ennemis qu'il considérait comme leurs alliés : c'étaient les jansénistes, qui végétaient dans le silence, n'ayant plus de sectateurs que dans les parlements. Il attribuait à ce parti le projet d'imposer ses biens, qui, en effet, venait du ministre Machault, ami des jansénistes; il fit jouer tant d'intrigues qu'il força le gouvernement à abandonner ce projet, « qu'on ne pouvait exécuter, disait-il, sans l'avilir et réduire à la condition des autres sujets du roi ; » il parvint même à faire passer Machault des finances à la marine. Puis, sans voir quelles armes nouvelles il venait de donner à ses ennemis, il reprit ses attaques contre le jansénisme, dans l'espoir

[1] Guizot, préface de l'Hist. de la révolution d'Angleterre.

que la chute de cette secte, en rétablissant l'unité de l'Église, entraînerait celle de la philosophie.

D'après l'ordre de leur archevêque, les curés de Paris refusèrent les sacrements aux mourants qui ne présenteraient pas un billet de confession signé d'un prêtre moliniste [1752]. Le parlement intervint avec violence, décréta de prise de corps un curé, déclara que la bulle n'était pas article de foi, et interdit les refus de sacrements. Le conseil du roi cassa l'arrêt du parlement et exhorta le clergé à la modération. Les curés continuèrent à refuser les sacrements; les magistrats envoyèrent leurs recors et firent communier des malades au milieu des baïonnettes; la médiation royale fut méconnue. Ce scandale, venant à tomber au milieu d'une société sceptique et épicurienne, enfanta des troubles qui présentaient un triste mélange de fanatisme, d'impiété, de fureur et de ridicule. C'était une anarchie misérable et qui dissolvait tous les éléments du corps social; la cour flottait entre les deux partis; les ministres étaient divisés d'opinion; d'Argenson et Machault se faisaient la guerre, disait-on, à coups de clergé et de parlement. Les jésuites et les magistrats montraient même violence, même opiniâtreté, même aveuglement dans une lutte où le sacrement fondamental du catholicisme était livré à la dérision par les deux partis eux-mêmes. A la fin, le parlement saisit le temporel de l'archevêque de Paris, fit des remontrances vigoureuses contre le despotisme ministériel, et déclara qu'il resterait assemblé jusqu'à ce qu'on y eût fait droit. Il fut exilé en masse, et l'on créa une chambre provisoire pour rendre la justice [1753, mai], mais cette chambre tomba devant l'opinion publique. Le roi, que tant de tracasseries gênaient dans ses voluptés, se lassa de la lutte, rappela le parlement, et imposa un silence général sur les questions religieuses.

Le clergé recommença les disputes. Alors la cour passa du côté des magistrats et exila l'archevêque de Paris; mais le parlement ne garda pas de modération dans sa victoire : il supprima un bref très-indulgent du pape Benoît XIV, qui voulait terminer la querelle; il attaqua ouvertement la bulle déclarée loi de l'État; il voulut se confédérer avec les autres parlements, refusa l'enregistrement des impôts, et tendit à prendre la place des états généraux. Le roi, excité par le clergé, se décida à un coup d'éclat : il tint un lit de justice [1756, 13 déc.] où il dé-

fendit au parlement de prescrire l'administration des sacrements, d'interrompre le cours de la justice, de faire des assemblées générales, de suspendre l'enregistrement des édits ; il supprima les chambres des enquêtes, changea l'organisation des autres chambres, et déclara qu'il punirait quiconque oserait s'écarter de son devoir. Cent cinquante-cinq membres du parlement donnèrent leur démission.

A la nouvelle de ce coup d'État, tout Paris fut en rumeur, sombre, menaçant, prêt à se révolter, si les magistrats eussent dit un mot. Bien que les parlements fussent un rouage de la société aussi vieilli que tous les autres, bien qu'ils fussent pleins de préjugés et d'égoïsme, comme ils faisaient seuls de la résistance au pouvoir, ils étaient regardés comme les derniers gardiens des libertés publiques, et leur disgrâce fut considérée comme une calamité. On ne parlait plus du roi qu'avec exécration ; on lui imputait tous les malheurs de la France ; on lui reprochait ses débauches, les trésors qu'il dépensait, une guerre nouvelle qui était alors commencée.

Au milieu de cette effervescence générale, un misérable idiot, nommé Damiens, frappa Louis XV d'un coup de canif et lui fit une blessure très-légère : il ne voulait, disait-il, que l'avertir d'arrêter le refus des sacrements [1757, 5 janv.]. Cet attentat jeta l'effroi dans les deux partis et amena une conciliation [1er sept.]. Le parlement fut rétabli ; l'on prit des mesures contre les refus de sacrements ; Machault et d'Argenson furent disgraciés, et les troubles amenés par la bulle *Unigenitus* cessèrent pour jamais. Mais sept ans ne se passèrent pas sans que l'ordre des jésuites ne succombât définitivement sous les coups des parlements ; et, sept ans après, les parlements étaient entraînés à leur tour dans la même ruine.

§ VI. Grandeur et prospérité de la France. — Querelles entre la France et l'Angleterre. — Premières hostilités de la guerre de sept ans. — « L'Europe entière, dit Voltaire, ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg à Cadix ; les beaux-arts étaient partout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle : l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends [1]. » La France avait, par quelques années de paix, lar-

[1] Siècle de Louis XV, ch. 31.

gement réparé les plaies de la dernière guerre; elle murmurait de la lourdeur des impôts et payait néanmoins plus aisément trois cents millions qu'elle n'en avait payé cent cinquante sous Louis XIV ; elle était folle de plaisirs et de luxe; elle prodiguait l'or dans ses maisons, sur ses meubles, sur ses habits; elle s'agitait par un besoin continuel de progrès en tous genres; elle profitait de l'impulsion donnée aux sciences naturelles et mathématiques pour améliorer son agriculture, son industrie, son commerce, sa navigation. Notre marine commerciale était dans l'état le plus florissant; notre marine militaire, régénérée par un ministre habile, comptait déjà soixante-trois vaisseaux ou frégates, et, d'après les plans de Machault, elle devait, en dix ans, s'élever à cent soixante-cinq, sans les bâtiments inférieurs. Nos colonies n'avaient jamais connu une si grande prospérité : Bourbon, Maurice, Saint-Domingue, la Martinique, produisaient d'énormes fortunes; la Louisiane et le Canada n'étaient plus à charge à la métropole et allaient se donner la main par les établissements formés sur le Mississipi et le Saint-Laurent; quant à nos possessions dans l'Inde, Dupleix travaillait à en faire le noyau d'un grand empire. Jamais la France n'avait eu une plus belle chance de devenir puissance coloniale; et c'était à une époque où elle avait la prééminence incontestée du continent. En effet, ses armes avaient été glorieuses, sa diplomatie était habile ; elle enlaçait l'Europe dans un système d'alliances qui laissait ses ennemis isolés : ainsi elle tenait l'Espagne et l'Italie par la maison de Bourbon; elle avait pour alliés en Allemagne la Prusse, la Bavière, la Saxe et les électorats ecclésiastiques; dans le Nord, la Suède et la Pologne ; dans l'Orient, la Turquie. Quant à ses deux ennemies, l'Angleterre et l'Autriche, la première, qui ne possédait encore que les éléments de cette puissance maritime à laquelle elle est parvenue, n'avait pour alliés que le Portugal et la Hollande; la seconde, humiliée par la perte de l'Espagne et de l'Italie, par l'élévation de la Prusse, n'avait pour alliée que la Russie. Cette position politique de la France, plus belle que sous Louis XIV, qui ouvrait tant d'espérances de grandeur, allait être perdue!

L'Angleterre s'épouvanta de la résurrection merveilleuse d'une marine qu'elle avait crue anéantie, de la prospérité de nos colonies, de nos projets d'établissements dans l'Amérique du Nord et dans l'Indoustan : qu'un gouvernement plus jaloux

de la gloire nationale succédât à celui de l'amant de la Pompadour, et elle perdait l'empire des mers ; il ne fallait pas laisser la France faire de nouveaux progrès; il fallait profiter de la faiblesse de son gouvernement. Telle était la pensée de l'avide et superbe aristocratie qui gouvernait l'Angleterre sous le nom des princes de Hanovre, qui dominait aussi bien la chambre des communes que la royauté par la vénalité ouverte des élections, qui tenait le peuple en laisse en exaltant jusqu'à la démence son orgueil ignorant et sa haine aveugle contre la France. A sa tête était un homme nouveau, mais qui s'était empreint de toutes les passions de la noblesse, William Pitt, dont le patriotisme étroit et farouche semblait puisé dans les mœurs de l'antiquité, grand orateur et grand homme d'État, mais espèce de Romain moderne, qui poussait son pays à étendre sa domination extérieure par une guerre perpétuelle, qui ne voulait pas entrer en lutte avec les autres peuples par les voies pacifiques, mais en foulant aux pieds tous les droits de l'humanité, en les traitant comme les anciens traitaient les barbares, en regardant la France comme une autre Carthage, dont la ruine était la vie de l'Angleterre.

Jamais la France n'avait moins justifié qu'à cette époque les haines passionnées de ses voisins; jamais elle n'avait été moins conquérante et plus amie de la paix : ce n'était pas la France orgueilleuse de Louïs XIV, tenant constamment suspendus sur l'Angleterre les Stuarts, le papisme et le pouvoir absolu; la nation, tout occupée de sa prospérité intérieure, n'agrandissait son commerce que par des voies légitimes et ne demandait que sa part de l'Océan. En Amérique et dans l'Inde, les Français avaient, il est vrai, formé des projets d'agrandissement, mais c'était sur les habitants du pays; agrandissement légitime dans les idées du temps et pour lequel le champ était ouvert à eux comme aux Anglais. Encore le gouvernement s'efforça-t-il, avec une modération pusillanime, d'apaiser sur ce point la susceptibilité chatouilleuse de ses voisins.

Dupleix regardait l'empire du Mogol [1] comme un héritage

[1] Après la mort de Timour (voyez t. II, p. 97), son empire fut partagé en plusieurs États : les deux principaux furent celui de Perse, où les Timourides régnèrent jusqu'en 1506, époque à laquelle ils furent renversés par les Sophis ; et celui des Indes, dont les souverains furent connus sous le nom de Grands-Mogols. Le premier tomba rapidement en décadence. Thamas-Kouli-Khan, qui venait de ren-

ouvert à toutes les ambitions, et dans lequel les puissances européennes étaient appelées à prendre la meilleure part : il intervint dans les guerres que se faisaient les gouverneurs des provinces devenus indépendants sous les noms de soubabs, nababs, rajahs ; il obtint du Grand-Mogol la nababie de Carnate ; il se fit le protecteur des soubabs d'Arcate et de Décan, qui lui payaient tribut ; il acquit de vastes accroissements de territoire à Pondichéri, à Karikal, à Masulipatnam, et quatre provinces qui procuraient deux cents lieues de côtes à notre commerce. Mais il n'obtenait pas de renforts du gouvernement ; il voyait les Anglais donner des secours à ses ennemis ; il éprouva des revers dans une guerre où il eut à lutter contre les princes de Tanjaour et de Maissour, aidés des Mahrattes et des Anglais, commandés par le général Clive. En même temps, la Compagnie française se lassa de ce gouverneur, dont elle ne comprenait pas les plans, qui l'entraînait dans des dépenses dont elle ne voyait pas le fruit, « qui voulait conquérir des royaumes à des gens qui ne demandaient que des dividendes. » Enfin le ministère anglais se plaignit du génie ambitieux d'un homme qui voulait troubler toute l'Asie. Alors la cour de France rappela Dupleix [1755] ; et ce grand homme, qui avait régné trente ans dans l'Inde, quitta en pleurant cette conquête magnifique qu'il laissait aux Anglais, pour aller mourir à Paris dans l'humiliation et dans l'indigence.

En même temps que l'Angleterre arrêtait les progrès des Français dans l'Inde, elle faisait naître en Amérique des querelles futiles mais soutenues par elle avec tant d'opiniâtreté que, depuis cinq ans, les commissaires des deux nations travaillaient vainement à les apaiser. Ces querelles avaient principalement pour objet la possession de quelques Antilles, et surtout les limites de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre. Les îles de Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-Vincent et Tabago étaient, depuis un siècle, communes et indivises entre les deux nations : Georges II s'en déclara souverain unique. L'Acadie, cédée à l'Angleterre par les traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle, était une

verser [1736] du trône de Perse la dynastie des Sophis, marcha dans l'Inde, dont il fit la conquête, et ne laissa qu'un vain titre aux descendants de Timour. Alors les soubabs, les Mahrattes et les Européens se disputèrent les débris de l'empire, tout en continuant à reconnaître la souveraineté des Grands-Mogols.

presqu'île dont les limites semblaient fixées par la nature ; les Anglais prétendirent les étendre jusque sur le Saint-Laurent, pour se donner la navigation du fleuve et cerner le Canada. Les Français avaient découvert le Mississipi, déclaré qu'ils prenaient possession de tout son bassin, et établi des forts sur l'Ohio pour unir le Canada à la Louisiane, isoler les Anglais des Indiens, et les resserrer entre les Apalaches et la mer : le gouvernement britannique prétendit que l'Ohio appartenait à ses colonies de la Nouvelle-Angleterre ; il donna l'ordre de chasser les Français de ses rives et y fit construire un fort. Un officier français fut envoyé à la garnison de ce fort pour demander des explications : il fut assassiné avec son escorte par les soldats anglais que commandait un homme devenu autrement célèbre, Georges Washington [mai, 1754].

Alors la France commença des armements, et se prépara à faire passer trois mille hommes et neuf vaisseaux dans le Canada. Le ministère anglais déclara que ses flottes avaient l'ordre de courir sus à tout vaisseau français qui porterait des renforts dans l'Amérique. La cour de Versailles répondit en ordonnant à ses marins de ne pas se défendre, et en se plaignant à toute l'Europe des procédés insolents de l'Angleterre : elle offrit de négocier, et néanmoins fit partir des renforts pour le Canada. Le gouvernement britannique envoya quatre corps d'armée en Amérique pour surprendre les colonies françaises ; il fit sortir dix-huit vaisseaux, commandés par Boscawen, à la poursuite de l'escadre du Canada ; il lança ses corsaires sur toutes les mers pour surprendre les marchands français qui naviguaient sur la foi des traités [1755]. Deux frégates de l'escadre du Canada furent ainsi attaquées et prises par la flotte de Boscawen ; et en moins d'un mois plus de trois cents bâtiments de commerce furent capturés par une piraterie si odieuse que les ministres n'osèrent ni les vendre ni les partager entre les armateurs, et qu'ils les laissèrent pourrir sous le séquestre. Cependant il n'y eut pas une seule parole prononcée dans le parlement contre cette violation du droit des gens, et les historiens anglais avouent le motif de cette infâme mesure. « C'était, disaient-ils, pour enlever à la France ses gens de mer au moment de la guerre qu'on voulait déclarer, guerre qui avait pour cause réelle l'accroissement de la marine française ; guerre injuste sans doute, mais nécessaire. » En effet, ce coup de main priva

la marine française de douze mille matelots, et ce ne fut pas une des moindres causes des désastres qu'elle éprouva dans cette guerre.

Les Anglais furent moins heureux sur le continent. Des quatre corps d'armée chargés de surprendre de tous côtés les établissements français, le premier réussit à expulser les colons voisins de l'Acadie ; deux autres opérèrent trop tard contre le Canada; le quatrième, fort de trois mille hommes et commandé par Braddock, devait surprendre les forts de l'Ohio; mais la garnison française du fort Du Quesne forma une embuscade de deux cent cinquante soldats et de cinq cents sauvages dans une forêt impénétrable, et la division anglaise y périt presque entière avec son général [11 juillet, 1755]. Ses débris, ralliés par Washington, furent détruits par les troupes qu'avait amenées l'escadre du Canada.

§ VII. Prise de Minorque. — Alliance de la France avec l'Autriche. — La cour de France, à la nouvelle de la prise de ses frégates, avait rappelé son ambassadeur et demandé des réparations; mais en même temps, pour montrer ses intentions pacifiques, une frégate anglaise ayant été prise par un vaisseau français qu'elle avait attaqué, elle la restitua [15 août]. Le ministère britannique répondit que son attaque subite était une représaille contre les usurpations des Français sur l'Ohio, et il refusa tout accommodement. Alors la France fit des préparatifs capables de faire repentir l'Angleterre de son injuste agression : elle bannit les sujets anglais de son territoire, confisqua leurs vaisseaux qui se trouvaient dans ses ports, et lança de tous côtés ses corsaires. En même temps quatre cents transports portant trente mille hommes, et escortés par quatorze vaisseaux de ligne, partirent de Toulon, sous le commandement du maréchal de Richelieu. Cet armement aborda à Minorque, s'empara de Port-Mahon et investit le fort Saint-Philippe, dont les Anglais avaient fait un autre Gibraltar [1756, 17 avril]. Une flotte anglaise de dix-sept vaisseaux, commandée par Byng, arriva au secours de la place : elle fut battue par l'amiral la Galissonnière, et le fort fut emporté d'assaut par la valeur la plus éclatante [28 juin].

Il n'y eut qu'un cri de désolation en Angleterre pour la prise de Minorque. Le ministère, accusé par la voix publique de cette défaite, se retira; et un homme, que le peuple regardait comme

son tribun, à cause du soin qu'il prenait en toute circonstance de flatter les préjugés nationaux, emportant, comme il le dit lui-même, le cabinet d'assaut, fut chargé de composer une administration nouvelle où il prit le département de la guerre. L'avénement au pouvoir de William Pitt, cet ennemi implacable de la France, fut accueilli par des acclamations. « La nation, dit un historien anglais, faisait dépendre de lui la gloire et la prospérité du royaume, ainsi que la prompte issue d'une guerre où l'on n'avait encore éprouvé que des revers. » Le premier soin du nouveau ministère fut de traduire Byng devant une cour martiale, pour satisfaire à l'opinion publique et forcer dorénavant la victoire. « Mon procès, disait l'amiral, n'est pas l'examen de ma conduite, c'est une affaire de politique. » En effet, il fut déclaré coupable, mais seulement « de négligence, » condamné à mort et fusillé.

La politique de la France était toute tracée : tenir le continent dans la neutralité, porter tous ses efforts sur la mer, ne se laisser distraire par aucun accident de la nécessité de mettre un frein à l'ambition de l'Angleterre ; enfin entraîner dans la guerre notre alliée naturelle, l'Espagne, qui devait considérer la ruine de la marine française comme celle de sa propre marine. C'était la politique que prêchait le ministre Machault ; mais il y avait au-dessus de cette combinaison si simple et sensée la folle vanité d'une femme qui croyait avoir du génie politique, et qui jeta la France dans la guerre la plus honteuse qu'elle ait jamais faite. D'abord, on négocia si maladroitement avec l'Espagne, que Ferdinand VI persista à garder une neutralité d'autant plus absurde que la France venait de prendre pour lui Minorque, et la maison de Bourbon perdit ainsi l'occasion unique d'arrêter la grandeur maritime de l'Angleterre. Ensuite on manifesta l'intention d'envahir le Hanovre, seul point du continent où l'on pût atteindre, sinon les Anglais, au moins leur roi, et l'on entama à cet égard des négociations avec la Prusse.

La politique de l'Angleterre était aussi nettement tracée que celle de la France : c'était de jeter celle-ci dans une guerre continentale pour être libre de ruiner sa marine et ses colonies. Elle chercha donc des alliances sur le continent, mais avec peu de succès. Sur une simple menace de la France, la Hollande se déclara neutre ; la Russie conclut un traité de subsides, mais

elle y renonça, quelques mois après, pour embrasser l'alliance française ; enfin, l'Autriche, sollicitée de protéger le Hanovre, et de donner les secours stipulés dans ses traités avec l'Angleterre, l'Autriche, que Georges II avait sauvée récemment de sa ruine, éluda ses engagements.

Marie-Thérèse voyait avec un profond chagrin la Prusse devenue rivale de l'Autriche et protectrice de la Germanie : elle ne pouvait songer qu'en pleurant à la Silésie ; et avec cette persévérance des princes autrichiens qui a fait la grandeur de leur maison, elle n'avait d'autre pensée que de reprendre cette province, que de réduire la Prusse à son ancienne infériorité. Elle chercha de tous côtés des alliances contre Frédéric ; et son principal ministre, le comte de Kaunitz, lui inspira l'idée de demander celle de Louis XV. Une telle alliance semblait monstrueuse, tant on était habitué à regarder les deux maisons comme nécessairement ennemies : mais dans la situation d'inimitié acharnée où la France se trouvait en face de l'Angleterre, elle était loin d'être impolitique ; seulement il ne fallait pas qu'elle entraînât la cour de Versailles à servir les intérêts de l'Autriche, à travailler à la ruine de la Prusse, à perdre ses forces dans une guerre continentale. La France pouvait acheter la précieuse neutralité de l'Autriche par quelques secours ; mais si elle s'avisait de faire directement la guerre à la Prusse, elle jouait le jeu de l'Angleterre.

Le ministère français hésitait à entrer dans cette voie nouvelle ; l'impératrice fit cesser ses incertitudes en renonçant formellement à l'alliance de l'Angleterre, en promettant de céder à la France le Brabant et la Flandre, de faire recouvrer à la Suède la Poméranie prussienne ; enfin, la vertueuse épouse, regardée comme le modèle des mères de famille, s'abaissa jusqu'à flatter la pourvoyeuse du Parc aux cerfs, dans une lettre où elle l'appelait *chère amie* et *belle cousine*. Frédéric avait insulté madame de Pompadour par ses sarcasmes contre le *règne des cotillons*; il était haï de Louis XV, à cause de son irréligion et de l'abandon où il avait laissé deux fois la France dans la dernière guerre ; enfin, inquiet des négociations de l'Autriche, il venait de conclure avec Georges [1756, 16 janvier] un traité d'alliance pour protéger le Hanovre, et empêcher l'entrée dans l'Empire des armées étrangères. Alors, et par les soins du cardinal de Bernis, ministre des affaires étrangères et favori

de madame de Pompadour, Louis XV et l'empereur signèrent [1er mai] le traité de Versailles, par lequel ils promettaient de s'aider mutuellement contre leurs ennemis d'un secours de vingt-quatre mille hommes. « Aussitôt que le traité fut connu, dit Duclos, l'applaudissement fut général ; ce fut une espèce d'ivresse qui augmenta encore par le chagrin que les Anglais en montrèrent ; chacun s'imagina que l'union des deux premières puissances tiendrait toute l'Europe en respect... Les idées ont bien changé depuis. »

§ VIII. LIGUE CONTRE LA PRUSSE. — FRÉDÉRIC ENVAHIT LA SAXE. — LA FRANCE SE DÉCLARE CONTRE LUI. — Marie-Thérèse, non contente de l'alliance de la France, chercha encore celles de la Russie, de la Suède et de la Saxe. En Russie regnait Élisabeth, fille de Pierre le Grand ; une réaction nationale contre les étrangers, qui, depuis un demi-siècle, dominaient la cour et l'armée, l'avait portée au trône ; et alors avait reparu, avec son orgueil belliqueux et sauvage, la vieille noblesse russe, avide de se montrer européenne, d'augmenter son influence politique et sa renommée militaire : elle décida la czarine, d'ailleurs irritée de quelques sarcasmes du roi de Prusse, à entrer dans la ligue contre lui.

A la mort de Charles XII, l'aristocratie suédoise avait annulé l'autorité royale et s'était emparée du pouvoir souverain ; alliée de tout temps à la France, elle avait été, en 1740, engagée dans une guerre contre la Russie, qui fut malheureuse, et la plaça dans la dépendance de cet empire. Il ne fallut donc que l'influence russe, les subsides de la France, l'espoir de recouvrer la Poméranie prussienne, pour faire entrer la Suède, malgré son roi, dans la ligue contre la Prusse.

Auguste II, vassal de l'Autriche pour son électorat et de la Russie pour son royaume, voyait la Saxe convoitée par son voisin de Brandebourg, et voulait rendre la Pologne héréditaire dans sa maison ; il entra donc facilement dans l'alliance de Marie-Thérèse, mais seulement comme électeur, la czarine lui ayant interdit de mêler son royaume aux affaires de la Germanie.

Frédéric ne s'effraya pas de la formidable ligue qui se préparait contre lui ; il comptait sur les divisions de ses ennemis, sur l'argent de l'Angleterre, enfin sur son armée incomparablement supérieure à celles des autres États. Cette armée, recrutée parmi

tous les aventuriers de l'Allemagne, avait été organisée par lui-même avec les soins les plus minutieux ; elle était l'admiration de tous les tacticiens par l'habileté de ses manœuvres, la mobilité de ses déploiements, la rapidité de ses feux ; parfaitement administrée, soumise à la discipline la plus rigoureuse, elle avait à sa tête de bons généraux et comptait cent cinquante mille hommes. C'était la force militaire la plus complète de l'Europe.

La ligue était composée d'éléments si peu intéressés à la ruine de la Prusse, qu'elle aurait sans doute dégénéré en vaines négociations, si Frédéric n'eût résolu de la prévenir par un coup de vigueur. Avant que ses ennemis eussent fait le moindre apprêt de guerre, et quand les traités d'alliance n'étaient pas même signés, il dirigea soixante mille hommes sur la Saxe et surprit Dresde [1756, 30 août]. L'électeur se sauva, avec son armée de dix-huit mille hommes, dans le camp de Pirna et y fut bloqué. A cette nouvelle, l'empereur déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique et envoya une armée à la délivrance de la Saxe. Frédéric laissa la moitié de ses troupes devant Pirna, et, avec l'autre moitié, marcha en Bohême à la rencontre des Autrichiens [1er octobre] : il les trouva sur l'Éger, à Lowositz, les attaqua et les vainquit ; puis il revint sur Pirna et força les Saxons à capituler. Il renvoya Auguste dans son royaume de Pologne, occupa son électorat, et fit entrer ses dix-huit mille hommes dans son armée [15 octobre].

Cette agression imprévue excita une clameur universelle, et Marie-Thérèse sollicita les secours de ses alliés. Le corps germanique, à l'exception du Hanovre, de la Hesse et du Brunswick, décréta [1757, 17 janvier] la formation d'une armée *d'exécution* contre l'électeur de Brandebourg. La France déclara que l'invasion de la Saxe était une violation du traité de Westphalie ; en conséquence, elle envoya sur le Mein les vingt-quatre mille hommes stipulés dans son traité avec l'Autriche ; puis elle fit occuper les duchés de Clèves et de Juliers, et dirigea une armée de quatre-vingt mille hommes dans le Hanovre ; de plus, elle prit à sa solde les électeurs palatin et de Bavière, le duc de Wurtemberg et dix autres princes ; enfin elle décida, par ses subsides, la Suède et la Russie à commencer les hostilités. Elle voulait encore soudoyer la Pologne, qui avait offert à Auguste III cinquante mille hommes pour le rétablir dans son électorat : en effet, ce pays, livré à l'anarchie, laissé sans administration

et sans armée par son lâche monarque, aspirait à retrouver dans la guerre quelques éléments de vie et d'indépendance; mais la Russie s'opposa à se qu'il prît les armes : elle déclara qu'elle se chargeait de sa défense; elle couvrit son territoire de ses troupes, et, pour la première fois, dans une guerre où tout le Nord était engagé, on vit la belliqueuse Pologne rester immobile.

La France se trouvait donc jetée sans raison loin du but primitif et naturel de ses efforts : attaquée par une ennemie implacable, elle oubliait de se défendre pour aller attaquer elle-même, en faveur de son ancienne rivale, un de ces électeurs que ces rois avaient si souvent protégés contre l'Autriche; quand il fallait consacrer tous ces trésors à sauver ses colonies et la liberté de la mer, elle prenait à solde l'Autriche, la moitié de l'Allemagne, la Suède, la Russie, et se trouvait partie principale dans une guerre qui ne la regardait pas. Cependant on continua la guerre maritime contre l'Angleterre, et l'on n'y eut d'abord que des succès. Les Français fermèrent aux marchandises anglaises les Pays-Bas, le Hanovre, Hambourg, une partie de la Baltique. Dans le Canada, les Anglais perdirent plusieurs forts, eurent deux escadres incendiées sur les lacs, virent leur flotte dirigée contre Louisbourg ruinée par une tempête. Dans l'Inde, le soubab du Bengale, allié des Français, leur prit Calcutta et en fit périr la garnison. Sur les côtes de France, vingt vaisseaux de guerre et quinze mille hommes de débarquement dirigés par Pitt contre Rochefort échouèrent honteusement, et une autre flotte de quarante voiles, portant vingt mille hommes, fit de vaines tentatives sur Saint-Malo et le Havre.

§ IX. Batailles de Prague et de Kollin. — Bataille de Hastembeck. — Capitulation de Closter-Seven. — George et Frédéric resserrèrent leur alliance et y firent entrer les princes de Hesse et de Brunswick; les deux électeurs-rois, en guerre contre l'empereur, s'annoncèrent comme les protecteurs de la religion réformée et des libertés de l'Allemagne ; ils s'efforcèrent de donner à la guerre l'aspect d'une lutte entre le Nord protestant et le Midi catholique. Le premier prit à sa solde les vingt-huit mille hommes de Hesse et de Brunswick, les fit joindre par trente mille Hanovriens, et donna le commandement de cette armée au duc de Cumberland; le second résolut d'accabler l'Autriche avant que les cercles, la Suède et la Russie ne fussent entrés en campagne.

Pendant que le maréchal Lehwald était dirigé sur la Prusse avec trente mille hommes pour observer les Russes et les Suédois, quatre corps d'armée, commandés par Frédéric et formant cent mille hommes, pénétrèrent en Bohême par des routes très-distantes, sans que les Autrichiens songeassent à les attaquer; ils repoussèrent même les avant-gardes ennemies jusqu'à Prague, et vinrent sans obstacle se réunir devant cette ville. Le prince Charles de Lorraine rassembla soixante-dix mille hommes pour sauver ce grand dépôt des armées autrichiennes, et attendit le maréchal Daun qui arrivait avec trente mille combattants, par la Moravie et le Haut-Elbe; mais il fut attaqué par Frédéric [1757, 6 mai], qui avait laissé vingt-cinq mille hommes devant Prague. La bataille fut horriblement meurtrière. Les Autrichiens, vaincus, perdirent seize mille hommes, les Prussiens douze mille. Alors Frédéric investit la ville, où le prince s'était retiré avec quarante mille hommes; mais il craignit d'être inquiété sur son flanc par Daun, qui, après voir recueilli douze mille fuyards de la bataille, avait rétrogradé jusqu'à Kollin : il s'avança contre lui avec trente mille hommes, l'attaqua [18 juin] dans une position formidable, et, après un choc furieux, fut vaincu avec perte de quinze mille hommes. A la suite de cette défaite éclatante, il leva le siége de Prague et recula sur les montagnes des Géants, suivi par le prince de Lorraine; il essaya vainement de défendre les défilés pour garder ses communications avec la Saxe et la Silésie, et se retira sur Bautzen et Gorlitz.

Cependant l'armée française de quatre-vingt mille hommes, commandée par le maréchal d'Estrées, avait passé le Rhin [avril], traversé la Westphalie et marché sur le Weser. A son approche, le duc de Cumberland rétrograda derrière ce fleuve et campa à Hastembeck. D'Estrées le suivit avec lenteur, passa le Weser au-dessus de Hameln, et attaqua l'ennemi dans la position où il s'était retranché. Cumberland fut battu [26 juillet]; mais la victoire ne fut pas complète par la trahison du comte de Maillebois, qui commandait la gauche et qui se fit battre pour perdre son général. Une intrigue de cour enleva le commandement à d'Estrées; et le maréchal de Richelieu, qui lui succéda, poussa rapidement les Hanovriens épouvantés jusque sur l'Elbe. Cumberland, acculé à Stade, était forcé de mettre bas les armes, lorsqu'il obtint de Richelieu [8 sept.] la convention

de Closter-Seven, par laquelle son armée devait rentrer dans ses foyers sans être ni désarmée, ni prisonnière, laissant tout le pays de Brunswick et de Hanovre à la discrétion des Français.

§ X. SITUATION DÉSESPÉRÉE DU ROI DE PRUSSE. — BATAILLES DE ROSBACH ET DE LEUTHEN. — En ce moment, le roi de Prusse semblait perdu : chassé de Bohême par quatre-vingt mille hommes, privé de ses uniques alliés par la convention de Closter-Seven qui ouvrait aux Français la route du Brandebourg et de la Saxe, menacé par l'armée d'exécution qui, réunie à vingt-cinq mille Français, s'avançait par la Thuringe sur la Saal, il voyait les Autrichiens qui envahissaient la Silésie, les Suédois qui entraient dans la Poméranie, les Russes qui étaient maîtres de Memel, et venaient de battre le maréchal Lehwald à Jægendorf; enfin son trésor était épuisé, ses soldats désertaient, ses États s'agitaient par suite du décret qui le mettait au ban de l'Empire. Il ne fallait, ce semble, qu'un peu de sens et de concert pour l'écraser. Personne ne doutait de sa ruine, et lui-même, comme il l'écrivait à Voltaire, ne pensait qu'à mourir en roi. Les énormes fautes de ses ennemis le sauvèrent.

D'abord Richelieu, après la convention de Closter-Seven, regarda sa tâche comme finie : il ne songea ni à appuyer l'armée d'exécution, ni à envahir le Brandebourg, mais à piller le pays conquis, et « il retira par toutes sortes de voies des sommes immenses de la Westphalie et de l'électorat. Les soldats, excités par l'exemple et enhardis par l'impunité, pillèrent partout, et ne nommaient leur général que le Père-la-Maraude [1]. » Ensuite les Russes, vainqueurs à Jægendorf, ne poussèrent pas plus loin leurs succès et s'en allèrent hiverner en Russie, ce qui permit à Lehwald de revenir sur l'Oder, où il força les Suédois à se renfermer dans Stettin. Enfin l'armée franco-allemande, qui s'avançait sur la Saal, commandée par les princes de Soubise et de Hildburghausen, était fort mal composée et sans discipline; les Allemands ne marchaient qu'à coups de bâton; les Français dévastaient tout le pays; les deux généraux, fort ignorants, avaient du roi de Prusse une opinion exagérée qui paralysait leur peu d'intelligence. Frédéric résolut de se débarrasser de cette armée : il laissa cinquante mille hommes au duc de Bevern pour s'opposer au prince de Lor-

(1) Duclos, t. II, p. 259.

raine, et, avec vingt-deux mille hommes, il se porta sur Erfurth. A son approche, Soubise rétrograda jusqu'à Eisenach; mais un corps autrichien ayant passé entre Frédéric et le duc de Bevern pour aller mettre Berlin à contribution, le roi fit un mouvement en arrière sur Leipzig, qui dégagea sa capitale; alors Soubise revint pas à pas, puis il se sauva de nouveau à Eisenach devant quelques escadrons prussiens laissés à Gotha. « Les qualités brillantes du roi de Prusse avaient fait une telle impression sur l'imagination française, que la plupart de nos officiers, en marchant contre lui, tenaient tous les propos qui pouvaient refroidir le courage de leurs soldats [1]. » Cependant, à la nouvelle de l'entrée des Autrichiens à Berlin, Soubise passa la Saal et poussa jusqu'à Weissenfels; mais il repassa cette rivière à l'approche de Frédéric, qui, pour donner du cœur à son adversaire, effectua encore un petit mouvement de retraite, et s'arrêta près de Mersebourg, à Rosbach. En effet, Soubise résolut [1757, 5 nov.] de le tourner par sa gauche en gagnant la route de Mersebourg, et son armée se mit en toute sécurité, mais en pleine confusion, à effectuer une marche de flanc devant les Prussiens en position. Frédéric laissa défiler la moitié de cette colonne désordonnée, puis il la foudroya de son artillerie, l'ouvrit de toutes parts par sa cavalerie, et, en lançant seulement six bataillons, la mit en pleine déroute. Les contingents des cercles jetèrent leurs armes au premier coup de canon et s'enfuirent jusqu'à Freybourg; les Français et surtout l'arrière-garde, firent une belle résistance; mais ils furent enfoncés et perdirent trois mille hommes tués, sept mille prisonniers et leur artillerie. Les vaincus ne se rallièrent que dans les montagnes de Thuringe.

Pendant ce temps, le prince de Lorraine avait coupé Bevern de la Saxe, et l'avait forcé de se retirer sur l'Oder pour couvrir Breslau; il le suivit, assiégea et prit Schweidnitz, et, sachant que le roi de Prusse, vainqueur à Rosbach, accourait en Silésie, il attaqua [22 nov.] son ennemi en avant de Breslau, le battit, lui tua six mille hommes, prit la ville avec sa garnison de dix mille, enfin fit Bevern prisonnier. Les débris de l'armée prussienne passèrent l'Oder, le descendirent jusqu'à Glogau, puis le remontèrent jusqu'à la Katzbach, où ils rencontrèrent Frédéric

(1) Duclos, t. II, p. 147.

qui arrivait de la Saxe. Ils étaient réduits à seize mille hommes; le roi les réunit à ses vingt mille vainqueurs de Rosbach, et, sans artillerie, mais en électrisant ses soldats par son énergie, il attaqua les Autrichiens, qui, au nombre de soixante-dix mille hommes, avaient pris une bonne position sur la Weistritz, entre Leuthen et Lissa : il les mit en pleine déroute [5 déc.]. « Cette bataille fut un chef-d'œuvre de mouvements, de manœuvres et de résolution : seule elle suffirait pour immortaliser Frédéric, et lui donner rang parmi les plus grands généraux (1).. » Les Autrichiens perdirent quinze mille hommes tués ou pris; ils évacuèrent Breslau, y laissant vingt mille malades ou traînards, et se retirèrent en désordre dans la Bohême.

§ XI. Ministère de Pitt. — Revers des Français en Allemagne et sur la mer. — Au moment où le génie de Frédéric changeait la face de la guerre, Pitt, qu'une intrigue de cour avait fait tomber du ministère, y revint avec une pleine autorité, poussé, comme il le disait lui-même, par la volonté du peuple. Il fit donner au roi de Prusse 24 millions de subsides ; il obtint du parlement 300 millions, 54,000 soldats, 60,000 marins, 58,000 auxiliaires allemands; il envoya trois flottes pour incendier les ports français. Enfin, « indigné de la convention de Closter-Seven, qu'il regardait comme l'opprobre des armes anglaises, et dont la mémoire même devait être abolie, » il refusa déloyalement de la reconnaître, fit reprendre les armes aux troupes de Hanovre, de Brunswick, de Hesse; leur adjoignit 20,000 Anglais, et donna le commandement de cette armée au duc Ferdinand de Brunswick, le plus habile des lieutenants du roi de Prusse. « Les Français, disait-il, veulent conquérir l'Amérique en Allemagne : il faut les en chasser. » Alors la guerre eut deux théâtres complétement distincts : la Westphalie et le Hanovre, où Ferdinand de Brunswick luttait contre les Français; la Saxe et la Silésie, où le roi de Prusse luttait contre les Autrichiens, les Russes et l'armée des cercles.

Il y avait longtemps que la France n'avait éprouvé un revers aussi humiliant que la défaite de Rosbach : le désir de la venger, plus encore que le traité conclu avec l'Autriche, engagea le gouvernement à porter tous ses efforts en Allemagne. On réorganisa l'armée battue à Rosbach et qui avait rétrogradé sur le Mein; on

(1) Mém. de Napoléon, t. v, p. 218.

ôta le commandement de l'armée du Hanovre à Richelieu, et, pour rétablir la discipline dans ces troupes ruinées par l'habitude du pillage et les maladies, on mit à leur tête un prince de la maison de Condé, le comte de Clermont. Mais avant que ce nouveau général eût pu concentrer son armée éparpillée du Rhin à l'Elbe, et où il cassa jusqu'à quatre-vingts officiers pour faire marcher les autres, le duc Ferdinand se porta sur Verden et passa l'Aller et le Weser. Par cette marche habile, il força les corps français isolés à évacuer Brunswick, Hanovre, Brême, et à se replier, la gauche sur Osnabruck, le centre sur Minden, la droite sur Hameln. Aussitôt il se jeta sur Minden, l'investit et la prit sous les yeux du comte de Clermont, qui, voyant son centre percé et ses ailes sans appui, rétrograda en désordre sur le Rhin et le passa à Dusseldorf [1758, 3 avril]. Cette retraite était plus honteuse que la défaite de Rosbach. En un mois on avait perdu la Westphalie, le Hanovre, la Hesse, sans avoir donné ni essayé de donner un combat, quoiqu'on eût des forces supérieures à celles de l'ennemi ; mais la faute en était moins à l'inhabile général qu'à ses officiers aussi frivoles qu'indisciplinés.

Ferdinand franchit le Rhin à Rees, occupa le pays de Clèves, et marcha à la rencontre des Français qui étaient campés dans une excellente position, près de Crevelt, la droite appuyée au Rhin : il laissa la moitié de son armée devant eux, tourna au loin toute la gauche à travers des marais, et vint engager la bataille sur leurs derrières [1758, 19 juin]. Le comte de Saint-Germain, à la tête de la cavalerie, fit une belle résistance ; mais, par le lâche conseil d'un M. de Mortagne, le prince de Clermont ordonna la retraite après avoir perdu sept mille hommes. Tous les bords du Rhin tombèrent au pouvoir des ennemis.

L'armée de Soubise arrêta leurs progrès. Son avant-garde, commandée par le duc de Broglie, marcha sur la Lahn, défit les Hessois à Sundershausen et entra à Cassel [23 juillet]. Alors l'armée battue à Crevelt, s'étant réorganisée sous le commandement du maréchal de Contades, menaça de couper les ponts du Rhin derrière les ennemis. Ferdinand repassa le fleuve et se retira à Munster. Contades le suivit, mais il ne put se réunir à Soubise, quoique celui-ci eût battu la droite du duc de Brunswick à Luternberg [2 octobre] ; il essaya vainement de prendre Munster et repassa le Rhin, ce qui força son collègue à regagner

ses cantonnements sur le Mein, entre Francfort et Hanau.

Pendant que le gouvernement français envoyait ses soldats subir une nouvelle honte à Crevelt, il payait son absurde intervention en Allemagne par la perte de sa marine. Machault avait été disgracié et n'avait que d'ineptes successeurs. Des trois flottes envoyées par Pitt contre les ports français, la première attaqua à l'île d'Aix une escadre française qui devait escorter cinquante bâtiments de transport chargés de troupes pour l'Amérique ; il la força à s'enfuir en désordre dans la Charente, et l'expédition française fut manquée. Deux autres flottes, fortes de quinze vaisseaux, de vingt-sept autres bâtiments et portant vingt mille hommes de débarquement, abordèrent à Saint-Malo, qu'elles n'osèrent attaquer ; mais elles détruisirent Saint-Servan avec deux vaisseaux et quatre-vingts bâtiments marchands qui étaient sur les chantiers. Puis elles prirent Cherbourg, pillèrent la ville, détruisirent le port et les bassins qu'on venait de creuser, avec vingt-sept bâtiments qui s'y trouvaient. Enfin, après une nouvelle et infructueuse tentative sur Saint-Malo, elles débarquèrent douze mille hommes à Saint-Cast, qui dévastèrent le pays; mais les milices bretonnes accoururent, et, après un violent combat, les troupes anglaises furent rejetées dans la mer avec un grand carnage, et en laissant trois mille prisonniers. Les colonies françaises se trouvant abandonnées à leurs propres forces, les établissements du Sénégal furent conquis presque sans résistance. Un homme du plus haut mérite, le marquis de Montcalm, était chargé de la défense du Canada : avec quatre mille hommes seulement, il battit vingt mille Anglais au fort de Ticonderago, près du lac Saint-Georges ; mais il ne put empêcher la prise du fort Du Quesne sur l'Ohio, ni celle de Louisbourg, qui, attaquée par seize mille hommes et vingt-trois vaisseaux, capitula après une défense héroïque [1758, 27 juillet], et fut détruite de fond en comble. Dans le même temps, les Anglais, après avoir battu le soubab du Bengale, prirent Chandernagor avec d'immenses richesses et détruisirent cette ville, « pour qu'elle ne fût pas restaurée ; » ils menaçaient de ruine les autres établissements français. Alors une escadre, commandée par le comte d'Aché, porta aux Indes deux mille hommes et le comte de Lalli, nommé gouverneur général. Les escadres britanniques furent battues, et l'on prit Gondelour ainsi que le fort Saint-David principale place d'armes des An-

glais. Ce beau début remplit d'espoir Lalli : « Toute ma politique, disait-il, est dans ces cinq mots, ils sont sacramentels : plus d'Anglais dans la Péninsule. » Mais ce gouverneur, d'une bravoure et d'une probité exemplaires, était dur, bouillant, absolu, et détesté de ses subordonnés, habitués à la licence et au pillage ; cette haine le fit échouer dans toutes ses entreprises, et devait causer la perte des possessions françaises.

Malgré les revers de nos armes et la clameur universelle, madame de Pompadour persistait dans la guerre et croyait par là montrer de la grandeur. Le cardinal de Bernis, effrayé de l'abîme où cette femme jetait la France, aima mieux quitter le ministère que de contribuer plus longtemps à nos désastres. Le duc de Choiseul le remplaça : c'était un homme de mérite, mais plein d'ambition, d'intrigue et d'audace, et qui, porté au pouvoir par la marquise, ne montra d'abord que de la servilité. Il signa le second traité de Versailles [30 déc.], par lequel la France s'engageait à tenir cent mille hommes en Allemagne, à entretenir seule les troupes suédoises, à rétablir l'électeur de Saxe, à défendre les PaysIBas et l'Empire, à faire élire le fils aîné de Marie, roi des Romains, à ne pas traiter avec l'Angleterre avant que le roi de Prusse n'eût restitué la Silésie à l'Autriche.

§ XII. Campagne de 1759. — Désastres de la marine. — Perte du Canada et de l'Inde. — Après cet absurde traité, qui remplit de joie les Anglais, la cour de Versailles renforça ses armées d'Allemagne, et la guerre continua avec aussi peu d'ensemble qu'auparavant, sans qu'on s'inquiétât aucunement des colonies. L'armée du Hanovre était cantonnée dans le pays de Clèves, sous le maréchal de Contades ; l'armée du Mein, près de Francfort, sous le duc de Broglie. Ferdinand de Brunswick, qui occupait une position centrale entre les deux armées, se porta sur Cassel, et, de là, contre l'armée du Mein ; mais Broglie avait pris une bonne position sur la Nidda, à Bergen ; ses troupes manœuvrèrent avec aplomb : le duc de Brunswick fut battu. C'était le premier succès important de cette guerre : « on vit dans Broglie un Turenne naissant ; il fut fait maréchal de France » [1759, 13 avril].

Alors Contades résolut de réunir les deux armées de Hanovre et du Mein sous son commandement et d'agir en masse sur une seule ligne d'opérations. Il passa le Rhin, se joignit à Giessen, sur la Lahn, avec le duc de Broglie [6 juin], marcha sur Corbach,

passa la Dimel, arriva à Paderborn, à Bielfeld, à Herwarden en détachant à gauche un corps qui s'empara de Munster, à droite le duc de Broglie, qui prit Cassel et Minden. Toute l'armée se réunit près de cette dernière ville sur la rive gauche du Weser. Ferdinand avait rétrogradé jusqu'à Osnabruck, laissant toute la Hesse et la Westphalie au pouvoir des Français [17 juillet]; mais alors il se porta sur le Weser, le remonta par la rive gauche en s'appuyant sur la place de Niembourg, et se trouva en présence des Français près de Minden. Contades prit de bonnes dispositions en appuyant sa droite au Weser; mais, par la faute du maréchal de Broglie qui montra une mollesse extrême, il fut battu, et ne crut sa retraite assurée qu'en la dirigeant sur Cassel [1er août]. Broglie accusa son général d'ineptie; Contades, son lieutenant de trahison. « Le détail des fautes des généraux, des officiers et de l'armée fut exposé à nu aux yeux de l'Europe étonnée, et accrut l'humiliation et le dépit des Français. » La cour donna raison à Broglie, et lui confia le commandement suprême; Contades fut disgracié. « Chaque général, dit Duclos, en faisait désirer un autre pour le remplacer, sans qu'on sût où le prendre. »

La honte de nos défaites sur terre fut surpassée par celle de nos désastres maritimes. En moins de quatre ans, on perdit soixante-quatre vaisseaux, dont vingt-neuf de premier rang, pendant qu'on ne prit aux ennemis que douze vaisseaux, dont sept de premier rang. L'indiscipline était sur nos flottes comme dans nos armées : les officiers nobles accablaient de mépris les officiers de la marine marchande; ils refusaient de convoyer les bâtiments de commerce, ils portaient sur la mer leur luxe et leur fatuité; et, pendant que les officiers *bleus* ou plébéiens pourrissaient dans les bas grades, les amiraux étaient choisis dans cette tourbe de courtisans prosternés devant madame de Pompadour.

On résolut de venger nos désastres par une descente en Angleterre. Trois escadres, à Brest, Lorient et Rochefort, devaient se réunir à une flotte partie de Toulon, pendant qu'une quatrième escadre, partant de Dunkerque, inquiéterait les côtes de l'Écosse et de l'Irlande; des bateaux plats avaient été rassemblés de Brest à Dunkerque, et devaient prendre quarante mille hommes de débarquement. Le commandement des trois escadres ou de la flotte de l'Océan était confié à M. de Conflans,

celui de la flotte de Toulon à M. de la Clue; quant à l'escadre de Dunkerque, elle était formée de corsaires et était dirigée par le fameux Thurot, marin intrépide, qui était devenu la terreur du commerce anglais. L'Angleterre mit en mer quatre flottes pour résister à cette invasion; elle fortifia ses côtes, arma ses milices; et la fortune, autant que l'habileté de ses marins, vint la tirer d'un si grand danger.

La flotte de la Clue fut dispersée par une tempête en passant le détroit de Gibraltar. Sept vaisseaux se réunirent et furent attaqués par quatorze vaisseaux anglais à la hauteur de Lagos; après une défense furieuse, ils furent obligés de s'échouer à la côte; trois furent pris, un brûlé; les autres s'échappèrent [1759, 17 août].

Conflans, ayant réuni à Brest les escadres de Rochefort et de Lorient, avait vingt et un vaisseaux et quatre frégates, mais il était observé par une flotte de vingt-trois vaisseaux et six frégates. Néanmoins il sortit, rencontra la flotte ennemie près de Belle-Isle [20 nov.], et recula pour l'entraîner sur les bas-fonds de la côte de Bretagne. Mais l'avant-garde anglaise engagea le combat avec son arrière-garde, et alors se livra une bataille très-confuse à la suite de laquelle les Français eurent six vaisseaux ou frégates pris ou brûlés; l'avant-garde se sauva à l'île d'Aix; quant aux vaisseaux du centre, les uns périrent sur les rochers, les autres entrèrent dans la Vilaine, d'où il fut impossible de les faire sortir; l'amiral lui-même se fit échouer et brûla son vaisseau. Les Anglais avaient arquebusé Byng pour n'avoir pas vaincu; pour n'avoir pas même combattu, les Français châtièrent leur amiral en appelant sa fuite infâme la *bataille de M. de Conflans* (1).

Cependant Thurot était sorti de Dunkerque, et avait jeté la terreur dans le Nord de la Grande-Bretagne. Ayant appris l'issue

(1) L'indignation qu'excita cette journée se communiqua même à madame de Pompadour, qui écrivit au duc d'Aiguillon : « Je suis dans le désespoir, parce qu'il n'est rien qui m'en cause autant que l'humiliation. Est-il possible d'en éprouver de plus forte? Être battu n'est qu'un malheur, ne pas se battre est un opprobre... Qu'est devenue notre nation? Les parlements et les encyclopédistes l'ont changée absolument. Quand on manque assez de principes pour ne reconnaître ni Divinité ni maître, on devient bientôt le rebut de la nature, et c'est ce qui nous arrive... Il faut renoncer à toute gloire! c'est une cruelle extrémité, mais, je crois, la seule qui nous reste. »

de la bataille de Belle-Isle, il parcourut pendant plusieurs mois l'Océan, et enfin débarqua en Irlande. Il s'empara de Carrick-Fergus, délivra les prisonniers français renfermés dans cette ville, et se rembarqua. Il n'avait que quatre petits navires et fut attaqué par trois vaisseaux de ligne ; après une défense héroïque, il fut battu et tué; ses bâtiments furent pris.

Pendant ce temps, les Anglais envoyaient tout à l'aise des renforts dans le Canada : ils y mirent sur pied jusqu'à quarante mille hommes; leurs vaisseaux prirent ou chassèrent tous les vaisseaux français. Montcalm, qui avait déployé sur ce théâtre obscur des talents de premier ordre, qui, abandonné de la métropole, avait trouvé des ressources dans les indigènes, devait à la fin succomber. Six mille Anglais assiégèrent Québec ; Montcalm, avec quatre mille hommes, livra bataille pour sauver cette ville ; il fut battu et tué [1759, 10 sept.]. Québec capitula. Alors les forts de Niagara et de Ticonderago, qui assuraient la navigation des lacs et la communication du Canada avec la Louisiane, tombèrent. L'année suivante, les restes des Français, commandés par Vaudreuil, reprirent l'offensive; mais attaqués par trois corps d'armée, ils se renfermèrent dans Montréal, furent contraints de capituler, et le Canada fut entièrement perdu.

Lalli, abandonné par l'indocile d'Aché, et haï même de ses soldats, était allé assiéger Madras. Après trois mois d'efforts, il fut forcé de battre en retraite, et continua à lutter avec une violence toujours croissante contre la licence, la lâcheté, la trahison qu'il voyait autour de lui. Les colons lui refusaient toute espèce de secours; ses soldats se révoltaient; le gouvernement le laissait sans vaisseaux et sans renforts; il ne tira aucune aide de d'Aché, qui, après deux combats inutiles contre la flotte anglaise, se retira, malgré les supplications universelles, à l'île de France. Les Anglais battirent ses troupes à Vandachi, s'emparèrent d'Arcate, et enfin investirent Pondichéri, seul point qui restât à la France des deux cents lieues de côtes qu'avait possédées Dupleix. Après une défense héroïque, n'ayant plus que sept cents hommes, contre vingt-deux mille, sans munitions et sans vivres, il se rendit à discrétion [1760, 10 janv.]. Les vainqueurs détruisirent les murs, les forts, les édifices de la capitale de l'Inde française, ne laissant debout que les cabanes indiennes. L'espoir qu'avait eu la France de fonder un empire

dans l'Inde fut à jamais anéanti, et la compagnie anglaise commença, sur les plans de Dupleix, le système de conquêtes qui lui a valu la possession de ce pays. Les ennemis de Lalli profitèrent de ce désastre pour l'accuser de trahison. Il se présenta devant le parlement de Paris, fort de son innocence; mais après un procès qui couvre d'opprobre l'ancienne magistrature, il fut condamné à mort et conduit au supplice un bâillon à la bouche [1].

La détresse des finances s'ajoutait aux désastres des armées. Madame de Pompadour prenait les ministres comme les généraux parmi les courtisans; elle voulait avant tout que le contrôleur des finances fût docile à payer les *acquits au comptant*, billets signés du roi qui ne spécifiaient aucun service, et par lesquels elle fournissait à ses prodigalités et aux dépenses du Parc aux cerfs. On avait établi deux vingtièmes sur toutes les terres, créé des rentes, fondé des loteries, lorsqu'un nouveau contrôleur, Silhouette, voulut essayer un impôt territorial sur toutes les classes; mais il fut obligé de céder aux clameurs des privilégiés, qui avaient gardé toute leur énergie pour défendre leurs richesses. Alors il fallut augmenter la capitation, suspendre le payement des rentes, enfin employer tous les moyens désastreux qui avaient ruiné Louis XIV. Silhouette quitta le ministère; mais ses successeurs, qui changeaient à peu près tous les ans, ne furent ni plus habiles ni plus heureux.

§ XIII. Campagnes des Français en 1760 et 1761. — Le maréchal de Broglie, après avoir hiverné sur le Mein [1760], se réunit à Fritzlar avec un corps commandé par le comte de Saint-Germain, et marcha sur Cassel. Son armée comptait plus de cent mille hommes; mais, avec de telles forces et après un avantage remporté à Corbach, il se contenta de la prise de Cassel et de Minden, et s'arrêta, inquiet d'une diversion tentée par Ferdinand sur le Bas-Rhin, où vingt mille hommes s'emparèrent de Clèves. Alors il envoya de ce côté un corps d'égale force, commandé par le comte de Castries, qui battit l'ennemi à Clostercamp [6 oct.]. C'est dans la nuit qui précéda ce combat que le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, envoyé à la découverte, tomba dans un détachement ennemi qui allait

[1] Le fils de Lalli, aidé de Voltaire, fit réhabiliter la mémoire de son père en 1778.

surprendre le camp : menacé de mort par vingt baïonnettes s'il dit un mot : « A moi, Auvergne ! s'écrie-t-il, voilà l'ennemi ! » et il tombe percé de coups. La victoire de Clostercamp força le détachement du Bas-Rhin à rétrograder sur l'armée de Brunswick, et les Français prirent leurs quartiers d'hiver entre la Werra et la Fulda.

L'année suivante [1761], Ferdinand, avec soixante mille hommes, dirigea sa droite sur Fritzlar, son centre sur la Dimel, sa gauche sur Eisenach. Broglie, craignant d'être tourné à droite et à gauche, se mit honteusement en retraite ; il brûla ses magasins, recula en désordre sur Fulda et ne s'arrêta qu'à Hanau. Alors, ayant reçu des renforts, il marcha sur la Lahn, remporta un avantage à Grunbourg, força l'ennemi à repasser la Dimel, et reprit sa position de Cassel.

Pendant ce temps, Soubise, qui était cantonné sur le Bas-Rhin avec soixante mille hommes, se mit en mouvement par Wesel et Dortmund, et se réunit à Broglie sur le Ruhr. Ferdinand se posta à Willighausen, près de la Lippe, et avec soixante-dix mille hommes contre cent quarante mille, il força les Français à la retraite, avec perte de six mille hommes [15 juillet, 1761]. Soubise et Broglie, qui s'accusaient réciproquement de cette défaite honteuse, se séparèrent : le premier rétrograda sur le Bas-Rhin ; le second fit une tentative sur Hameln et passa le Weser; mais il suffit d'une marche de l'ennemi sur Cassel pour le rappeler entre la Werra et la Fulda. « Cette campagne fut le maximum de l'ineptie et de l'incapacité. Cependant le soldat français d'alors valait au moins le soldat qui lui était opposé, ce qui est prouvé par les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes. La cavalerie était belle, bien montée et bien disciplinée; l'artillerie était excellente ; le corps du génie était le plus savant de l'Europe, et l'infanterie n'était pas mauvaise. Enfin tout cela était composé de Français, qui étaient fort humiliés de l'issue des campagnes précédentes et désireux de relever la gloire de leurs drapeaux ; mais les généraux en chef, les généraux particuliers étaient de la plus parfaite incapacité (1); » de sales et futiles intrigues décidaient les questions les plus graves; les opérations étaient tracées dans le boudoir et de la main de madame de Pompadour; enfin les lâchetés et les trahisons deve-

(1) Mém. de Napoléon, t. v, p. 515.

naient chose commune dans les hauts grades; et, pendant que les d'Assas se dévouaient glorieusement, le comte de Maillebois faisait manquer la victoire de Minden, un M. de Mortagne causait la défaite de Crevelt, le maréchal de Broglie celle de Minden et peut-être de Willighausen. Aussi la noblesse ne se releva-t-elle point de la guerre de sept ans; et l'opprobre dont elle avait couvert le nom français devait être rappelé dans de terribles jours.

§ XIV. Campagnes de Frédéric de 1758 a 1761. — Pendant que cent cinquante mille Français, durant quatre campagnes, n'avaient fait que ravager le pays entre le Rhin et le Weser, sans en remporter que les hontes de Crevelt, de Minden, de Willighausen, Frédéric luttait contre deux cent mille ennemis avec gloire, mais sans que ses victoires fussent plus favorables au dénoûment de la guerre que les défaites des Français.

Au printemps de 1758, quatre-vingt mille Autrichiens étaient dans la Silésie, cinquante mille hommes des cercles menaçaient la Saxe, vingt mille Suédois avaient débarqué dans la Poméranie, et soixante mille Russes traversaient la Pologne. Frédéric laissa son frère Henri à la garde de la Saxe; il donna le soin au maréchal Dohna de repousser les Suédois, et lui-même marcha contre les Autrichiens. Il reprit Schweidnitz, pénétra en Moravie, éprouva un échec devant Olmutz, et rentra en Silésie, où les Russes, après avoir traversé toute la Prusse, investissaient Custrin. Il réunit à lui le corps de Dohna, et, avec trente-cinq mille hommes, marcha contre les Russes postés à Zorndorf, au delà de l'Oder, au nombre de cinquante-quatre mille. Il les attaqua [25 août], les vainquit, leur tua ou prit dix-huit mille hommes; mais il n'osa inquiéter leur retraite, et se porta dans la Saxe.

Pendant qu'il luttait contre les Russes, Daun, après avoir confié le siége de Neiss à un de ses lieutenants, se joignit, sur l'Elbe, à l'armée des cercles, et occupa, entre Gorlitz et Bautzen, la position formidable d'Hohenkirch, pour empêcher le roi de venir au secours de Neiss. Frédéric arriva en remontant la Sprée sur Bautzen, et prit, devant les Autrichiens, une très-mauvaise position. Alors Daun tourna sa droite pendant la nuit, surprit l'armée prussienne, la battit complétement et lui fit perdre dix mille hommes [14 oct.]. Le roi de Prusse répara ce revers : il déroba sa marche à l'ennemi, arriva avant lui à Gor-

litz, courut en Silésie et fit lever le siége de Neiss. Au lieu de le suivre, Daun changea de plan, se porta sur l'Elbe et investit Dresde; mais Frédéric revint rapidement sur la Saxe, et força les Autrichiens à se retirer en Bohême.

L'année suivante, les Russes et les Autrichiens étaient convenus de se réunir sur l'Oder pour opérer en masse. Les premiers battirent à Palzig le corps prussien qui défendait la Poméranie, et arrivèrent à Crossen; mais ils n'y trouvèrent qu'une division autrichienne. Alors Frédéric, qui avait perdu trois mois à observer Daun en Silésie, marcha contre les Russes avec quarante-cinq mille hommes, et les trouva retranchés à Kunersdorf, près de Francfort; il les attaqua [1759, 12 août]; mais tous ses efforts échouèrent contre la masse impassible de ces automates : il perdit vingt-cinq mille hommes tués ou pris, et se mit en retraite sur la Sprée pour couvrir Berlin. « C'en était fait des Prussiens, dit-il lui-même, si les Russes avaient su profiter de leurs succès : ils n'avaient qu'à donner le coup de grâce. »

Pendant ce temps, l'armée des cercles avait pris Torgau, Wittemberg, Dresde; et, à la nouvelle de ces succès, Daun, au lieu de joindre les Russes vainqueurs, se portait de la Silésie sur la Saxe. Frédéric, profitant de cette faute, se plaça entre Cottbus et Gorlitz, pour empêcher la jonction des Russes et des Autrichiens; et les premiers, irrités de l'abandon de leurs alliés, se mirent en retraite sur la Vistule. Alors il se porta sur la Saxe; mais, imaginant sans raison que Daun voulait se retirer en Bohême, il détacha dix-huit mille hommes à Maxen pour lui couper les défilés, et ce corps, investi par l'armée autrichienne, fut forcé de mettre bas les armes.

Frédéric, ému de tels revers, voyait ses armées réduites à quatre-vingt mille hommes pour défendre trois provinces, fournir des garnisons à vingt places, et résister à deux cent mille ennemis; il semblait se fatiguer de cette lutte interminable : il faisait de lourdes fautes; il épuisait ses troupes par des marches continuelles et les batailles les plus sanglantes qu'on eût encore livrées, et il ne voyait pas que ses ennemis fussent lassés ou diminués. « Ce sont des travaux d'Hercule, disait-il, que j'ai à faire dans un âge où la force m'abandonne et où l'espoir commence à me manquer. »

Au commencement de 1760, il essaya de reprendre Dresde; mais il échoua devant les forces supérieures de Daun. Pendant

ce temps, une seconde armée autrichienne, commandée par Laudon, envahissait la Silésie, battait à Landshut le corps prussien qui défendait cette province, et le forçait de mettre bas les armes; de là elle prit Glatz et menaça Breslau, en même temps que les Russes entraient à Berlin. Aussitôt Frédéric accourut de Saxe en Silésie. Daun le suivit, se réunit à Laudon, borda la Katzbach et coupa la route de Breslau. Le roi, cerné par des forces triples, cherchait une voie de retraite, lorsqu'il profita d'un faux mouvement de Laudon sur Liegnitz pour le battre complétement [15 août]. Cette victoire délivra Breslau, et décida les Russes à évacuer Berlin. Pendant ce temps, l'armée des cercles envahissait la Saxe : Frédéric se hâta de revenir dans ce pays; mais il fut suivi par Daun, qui prit position près de Torgau. Il l'attaqua et le vainquit après une horrible boucherie, où les Autrichiens perdirent vingt mille hommes et les Prussiens seize mille. Cette bataille n'eut pas plus de résultat que toutes les autres : les Autrichiens restèrent campés près de Dresde; les Russes étaient rentrés, selon leur coutume, en Pologne; les Suédois restaient inactifs.

Si les ennemis de la Prusse eussent été d'accord, c'était le moment d'accabler Frédéric, qui n'avait plus que des troupes jeunes, mauvaises, recrutées à grands frais parmi tous les aventuriers de l'Allemagne; mais, dans la campagne de 1761, il fut encore sauvé par les fautes de ses ennemis. Pendant que Daun était sur la défensive en Saxe, Laudon se réunit avec les Russes dans la Silésie, et Frédéric se trouva enveloppé dans le camp de Bunzelwitz, près de Jauer, par des forces quadruples; il était perdu, lorsque les deux généraux ennemis, en pleine dispute, se séparèrent. Les Russes repassèrent l'Oder, et allèrent prendre Colberg pour hiverner dans la Prusse, pendant que Laudon assiégea et prit Schweidnitz.

§ XV. Résultats de la guerre. — Pacte de famille. — Pitt quitte le ministère. — La guerre durait depuis cinq ans, et, après vingt grandes batailles et près de huit cent mille hommes sacrifiées, la question n'avait pas avancé d'un pas : la France et l'Autriche avaient été battues, mais elles étaient loin d'être épuisées; elles pouvaient soutenir encore plusieurs années de lutte; elles vivaient, malgré leurs défaites, sur le territoire de leurs ennemis, pendant que Ferdinand et Frédéric succombaient sous leurs propres efforts. Nul ne savait où l'on allait; ou plutôt

l'on prévoyait que tous les belligérants, lassés de tant de combats inutiles, laisseraient tomber leurs armes pour revenir à leur première position : tant était absurde cette guerre, où cinq cent mille hommes s'égorgent chaque année sans passion et sans motif; où l'on ne voit en jeu que de médiocres intérêts, une politique mesquine, une province disputée entre deux puissances. Aussi les armées sont-elles glaciales, passives, sans inspiration; aussi les alliances sont-elles déterminées comme les plans de campagne, non par des raisons politiques, mais par des subsides, seul stimulant des rois et des généraux, et par lesquels la France et l'Angleterre se font la guerre autant que par les armes. Aussi les peuples ne s'intéressent à la lutte que par leurs souffrances : il n'y a pas d'esprit national qui se glorifie en Prusse ou en Autriche des victoires de Frédéric ou de Daun; il y en a moins encore en Russie, dont les soldats esclaves tuent et se font tuer sans une pensée; il n'y en a même pas en France, où l'on rit des défaites, où l'on chansonne Soubise et la Pompadour, où l'on n'a d'éloges que pour Frédéric. Je me trompe : il est un pays où la guerre inspire un sérieux intérêt, où l'on se passionne pour les succès et les revers, où le général vaincu est fusillé, le général vainqueur porté en triomphe : c'est le pays qui, sous la conduite d'une aristocratie ambitieuse, habile, persévérante, a seule, dans ce siècle, de la tenue dans sa politique, de la grandeur dans ses idées, de la fixité dans ses plans : c'est l'Angleterre.

Cependant le peuple anglais commençait à se plaindre de la lourdeur des impôts, de l'accroissement de la dette, de la longueur de la guerre, et surtout des pertes énormes que les corsaires français faisaient subir au commerce : en effet, en moins de quatre ans, ils avaient pris deux mille cinq cent trente-neuf bâtiments anglais, pendant que la marine anglaise, qui comptait cent vingt vaisseaux de ligne, n'avait pris au commerce français que neuf cent quarante-quatre navires, dont deux cent quarante-deux corsaires. Une opposition violente s'était formée dans le parlement contre le ministère Pitt : conduite par lord Bute, qui visait au pouvoir, elle poussait à la paix. Georges III, qui avait succédé à Georges II [1760, 25 octobre], favorisait ces dispositions pacifiques dans le but secret de s'affranchir de la domination des whigs. En même temps, la cour de Versailles fit des propositions d'accommodement plus que modérées : elle

offrait de céder le Canada, le Sénégal, Tabago, Minorque, etc., sous condition que les prises faites avant la guerre seraient restituées. Pitt traita cette condition d'arrogante, et il opposa aux offres de la France des propositions que les Anglais trouvèrent eux-mêmes exorbitantes et injustes. Les négociations furent rompues, et la guerre poussée avec une vigueur nouvelle. C'est alors que les Anglais s'emparèrent des restes du Canada et de Pondichéri; ils osèrent même prendre Belle-Isle sur les côtes de France.

Le sultan du Parc aux cerfs, singeant son glorieux prédécesseur dans la détresse, publia les propositions humiliantes qu'il avait faites, le refus outrageant qu'il avait reçu, et il essaya de ranimer l'esprit national. Personne ne s'émut : le peuple rejetait tout l'opprobre de cette guerre sur son gouvernement. Alors le cabinet de Versailles vit qu'il fallait chercher le dénoûment de la lutte sur la mer.

A cette époque, Choiseul, à force d'esprit et de souplesse, était arrivé à son but : il dirigeait toutes les affaires comme ministre de la guerre et de la marine, et au moyen des relations extérieures qu'il avait confiées à un parent. Ce négociateur du second traité de Versailles ne s'était pas mépris sur l'absurdité de la guerre que la France faisait en Allemagne : toute son ambition était maintenant de ramener la lutte sur son vrai terrain, et il chercha à fortifier les débris de notre marine par celle de l'Espagne. Le faible Ferdinand VI était mort, et son frère Carlos, roi de Naples, lui avait succédé [1] ; c'était un prince intelligent, qui travaillait avec succès à la régénération de l'Espagne, et qui ne voyait de grandeur pour elle que dans son union intime avec la France. Convaincu que son prédécesseur avait fait une grande faute en laissant la marine de son alliée seule aux prises avec la puissance qui ambitionnait ouvertement la ruine de toutes les autres, il écouta les propositions de Choiseul, et alors fut conclu [1761, 15 août] le traité connu sous le nom de *Pacte de famille*, qui est le chef-d'œuvre des actes diplomatiques du règne de Louis XV. Tous les souverains de la maison de Bourbon s'unissaient par une alliance perpétuelle offensive et défensive ; ils se garantissaient mutuellement leurs États, re-

[1] Charles III, en montant sur le trône d'Espagne, abandonna le trône des Deux-Siciles à son second fils. Il avait été convenu, dans le traité d'Aix-la-Chapelle, que ces deux couronnes ne pourraient être réunies sur la même tête.

connaissaient l'ennemi de l'un d'eux comme l'ennemi de tous, s'engageaient à ne jamais faire d'alliance séparée avec aucune puissance de l'Europe ; ils s'ouvraient réciproquement leurs ports et leurs frontières, assimilaient en tout les sujets de leurs alliés à leurs propres sujets, de telle sorte que les peuples de la France, de l'Espagne, des Deux-Siciles, de Parme et de Plaisance ne formassent « qu'une seule nation ou une seule famille. » C'était là une magnifique conception : inspirée par la politique de Louis XIV, elle achevait ce que le grand roi n'avait pu faire, complétait les traités d'Utrecht, de Vienne, d'Aix-la-Chapelle, et rendait la maison de Bourbon l'arbitre du midi de l'Europe.

Le Pacte de famille fut d'abord tenu secret ; mais le soupçon en vint à Pitt, qui s'en inquiéta et demanda des explications à l'Espagne ; celle-ci protesta de ses sentiments pacifiques, offrit de négocier, et déclara qu'il n'y avait entre elle et la France aucune ligue offensive qui pût alarmer l'Angleterre. Pitt ne fut pas satisfait de cette réponse. Il proposa au conseil de prévenir les desseins de la maison de Bourbon, en saisissant l'occasion qui s'offrait de ruiner la marine espagnole, au moment où la France n'avait plus un vaisseau de ligne ; et il développa un plan très-hardi pour enlever les galions et ruiner les colonies de l'Espagne. « Une telle mesure, disait-il, sera une leçon pour S. M. Catholique et pour toute l'Europe de ne plus oser se mêler des affaires de la Grande-Bretagne. » Cette proposition fut repoussée par tous les ministres. Pitt, irrité de cette opposition inaccoutumée, déclara « que c'était le moment d'abaisser la maison de Bourbon ; que si l'opportunité et la gloire de ce moment n'étaient pas saisies, il ne serait plus possible de les retrouver. » Le conseil persista dans sa résolution. Alors il dit que, « appelé au ministère par la volonté du peuple, c'était au peuple seul qu'il devait compte de sa conduite ; qu'il ne pouvait rester dans la situation où le refus de ses collègues l'avait placé, » et il donna sa démission. Lord Bute lui succéda [1761, 2 mai].

Cependant le Pacte de famille fut rendu public : sur-le-champ l'Angleterre déclara la guerre à l'Espagne ; et comme celle-ci n'y était pas préparée, elle ne fit que partager les désastres de la France : elle se vit enlever Cuba, les Philippines, douze vaisseaux, 100 millions de prises, pendant que la France perdait la Martinique, la Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie. Le Pacte de famille avait été conclu trop tard ; mais le ministère anglais

en prenait une telle inquiétude, qu'il consentit, malgré ses succès, à ouvrir des négociations pacifiques.

§ XVI. Campagne de 1762. — Pendant ce temps, la guerre continentale se poursuivait avec son insignifiance accoutumée. Au printemps de 1762, Soubise, avec quatre-vingt mille hommes, était posté à Corbach : il s'avança sur la Dimel, fut battu à Wilhelmstadt [1762, 24 juin], rétrograda sur Cassel et ensuite sur Francfort; puis il marcha sur la Lahn pour se joindre à trente mille hommes de l'armée du Bas-Rhin. Alors il reprit l'offensive; mais, après un avantage remporté à Fridberg par une de ses divisions, il laissa assiéger et prendre Cassel devant son armée de cent mille hommes par une armée de soixante-dix mille; et il allait être chassé de la Hesse, lorsqu'on apprit que les préliminaires de la paix étaient signés [3 nov.].

Sur l'autre théâtre de la guerre, Frédéric, sauvé chaque année par le désaccord de ses ennemis, voyait chaque année sa situation devenir plus mauvaise. Ses États étaient accablés, et ce n'était qu'à force de despotisme qu'il y ramassait encore quelques soldats et quelque argent. « La noblesse, dit-il lui-même, était dans l'épuisement, le petit peuple ruiné, nombre de villages brûlés, beaucoup de villes détruites. Une anarchie complète avait bouleversé tout l'ordre de la police et du gouvernement. Dix-sept batailles avaient fait périr la fleur des officiers et des soldats; les régiments étaient délabrés et composés en partie de déserteurs et de prisonniers; » on ne pouvait plus les recruter par toute l'Allemagne, lord Bute ayant retranché à la Prusse les subsides que lui payait Pitt. Enfin les alliés allaient recommencer la campagne, appuyés sur les places de Colberg, de Schweidnitz et de Dresde, qui leur donnaient la possession de la Prusse, de la Silésie et de la Saxe. Il paraissait évident que Frédéric allait succomber de lui-même et sans efforts, lorsqu'un événement imprévu « trompa tous les politiques de l'Europe et renversa une infinité de plans. » Élisabeth mourut et eut pour successeur son neveu, Pierre III [1762, 5 janvier], admirateur passionné du roi de Prusse, qui non-seulement abandonna les rangs de ses ennemis, mais embrassa son alliance et lui envoya un secours de vingt-quatre mille hommes. Pierre, il est vrai, fut, quelques mois après, détrôné et assassiné par sa femme, Catherine d'Anhalt, qui se fit déclarer impératrice; mais si la nouvelle czarine retira ses troupes de l'armée prus-

sienne, elle se déclara neutre; et Frédéric avait profité de l'alliance momentanée de la Russie pour reprendre Schweidnitz, pendant que le prince Henri battait les Autrichiens dans la Saxe, à Freyberg. Alors les préliminaires de la paix ayant été signés entre la France et l'Angleterre, Marie-Thérèse et Frédéric restèrent seuls sur le champ de bataille. Celui-ci envoya un corps d'armée jusqu'à Ratisbonne, qui força l'Empire à la neutralité ; et son ennemie, abandonnée de ses alliés et sollicitée par la France, se décida à poser les armes.

§ XVII. Traités de Paris et de Hubertsbourg. — Leurs résultats. —Alors furent conclus séparément les traités de Paris [1763, 10 févr.] et de Hubertsbourg [15 févr.], qui mirent fin à la guerre de sept ans. Par le traité de Paris entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et le Hanovre, Louis XV rendit les villes qu'il possédait encore dans l'Allemagne; il restitua à l'Angleterre Minorque ; il lui céda l'Acadie, le Canada, le Cap-Breton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, la rivière de Sénégal avec ses comptoirs ; il consentit que le Mississipi servît dorénavant de limite aux possessions anglaises; il ne recouvra ses colonies de l'Inde qu'à condition de ne pas les fortifier et de les laisser sans garnisons; il s'engagea à démolir de nouveau Dunkerque ; enfin il céda la Louisiane à l'Espagne pour la dédommager de la Floride, qu'elle donna aux Anglais moyennant la restitution de Cuba et des Philippines.

Par le traité de Hubertsbourg, Frédéric garda la Silésie, et promit sa voix pour faire élire Joseph, fils aîné de Marie comme roi des Romains ; l'électeur de Saxe recouvra ses États; la Suède évacua la Poméranie prussienne.

Ainsi se termina une guerre qui coûta à l'Europe un million d'hommes, et après laquelle il n'y eut rien de changé, si l'on regarde seulement aux territoires; et tout, si l'on regarde à l'influence politique et aux rapports entre les États belligérants. La France dépensa un milliard et deux cent mille hommes pour ubir la honte d'un nouveau traité de Bretigny ; elle perdit pour jamais la chance de devenir puissance coloniale; elle cessa d'être regardée comme la première puissance militaire du continent; elle vit tout l'éclat de sa vieille gloire éclipsé par celle d'un petit État qui s'honorait jadis d'être à sa solde et sous sa protection. L'Angleterre, souveraine de l'Océan, était maîtresse

de la moitié de l'Amérique, et allait commencer son merveilleux empire de l'Inde. Et pourtant le traité de Paris n'excita qu'un cri de réprobation dans l'aristocratie anglaise : lord Bute fut accusé de trahison pour avoir laissé quelques stations commerciales à la France, pour n'avoir pas enlevé à l'Espagne quelque riche possession, pour n'avoir pas profité des victoires d'un peuple qui est, disait Pitt, « la terreur du monde ; » et celui-ci ne cessa de demander, avec sa mâle éloquence « la guerre contre l'ancien et implacable ennemi, la guerre contre la maison de Bourbon. » L'Autriche se décida à marcher dans la nouvelle voie politique que Marie-Thérèse avait ouverte : elle se résigna à ne plus dominer que dans les pays du Midi ; elle accepta la création de la monarchie prussienne, s'efforça de bien vivre avec elle, et un grand crime politique allait bientôt sceller cette union, qui assura en même temps l'asservissement de l'Allemagne. La Prusse devint une puissance de premier ordre, non par sa force matérielle, puisque son territoire comptait à peine cinq millions d'habitants ; non pas même par son état militaire, qu'elle s'attacha néanmoins à conserver et à fortifier ; mais par la force d'opinion que lui donna la lutte inégale qu'elle avait soutenue. Frédéric en acquit une renommée supérieure même à son mérite. L'Allemagne lui décerna le nom de *Grand* et d'*Unique ;* Pitt l'appelait l'*homme des miracles ;* la guerre de sept ans apparaissait comme le dernier terme de l'art militaire. Cependant le roi de Prusse n'avait que perfectionné la tactique des batailles ; il n'avait jamais conçu une de ces grandes combinaisons stratégiques qui finissent la lutte par un coup de foudre, en forçant l'ennemi abattu à demander grâce ; il avait su manœuvrer habilement dans un combat ; mais quand il faisait jusqu'à cinq cents lieues dans une campagne, il n'avait marché que de côté et d'autre, au plus pressé, à mesure qu'on l'attaquait, sans plan tracé à l'avance et forcé de suivre celui de ses ennemis. En définitive, l'art de la guerre n'avait fait sous lui que de faibles progrès. Néanmoins, en face des inepties de Soubise et des temporisations de Daun, son audace parut le comble du génie militaire : nul ne voyait que Frédéric, quelque grand qu'il fût réellement, était grandi encore de toute la petitesse de ses ennemis, et profitait de la stérilité de son siècle en homme de guerre ; nul ne comprenait la merveille de son salut, que lui-même attribuait pourtant au « défaut d'accord entre les puissances de

la grande alliance. » « Il occupait avec une masse suffisante une ligne centrale contre des armées isolées, qui n'opéraient que successivement à trois ou quatre mois d'intervalle, et dont les chefs, irrésolus et pusillanimes, n'étaient jamais d'accord (1). » Ce fut, avec les subsides de l'Angleterre, le secret de ses succès. « Frédéric a été grand, dit Napoléon, surtout dans les moments critiques, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son caractère; mais tout prouve qu'il n'eût pas résisté, une campagne, à la France, à l'Autriche et à la Russie, si ces puissances eussent agi de bonne foi; qu'il n'eût pas pu faire deux campagnes contre l'Autriche et la Russie, si le cabinet de Saint-Pétersbourg avait permis que ses armées hivernassent sur le champ d'opérations. Le merveilleux de la guerre de sept ans disparaît donc. Mais ce qui est réel justifie cette réputation dont a joui l'armée prussienne pendant les cinquante dernières années du siècle passé, et consolide au lieu d'ébranler la grande réputation militaire de Frédéric (2). »

## CHAPITRE IV.

### Fin du règne de Louis XV. — 1763 à 1774.

§ I. Progrès de la philosophie. — Réaction idéaliste et agression démocratique de Rousseau. — Jamais la France n'avait joué un plus triste rôle politique que pendant la guerre de sept ans, et jamais elle n'avait exercé une plus grande influence sur l'Europe: plus le gouvernement s'avilissait, plus la nation s'élevait. La suprématie qu'elle avait obtenue sous Louis XIV, par la gloire de ses armes et sa splendeur sociale, était inférieure à celle dont elle jouissait sous Louis XV, uniquement par ses idées. Les lettres lui tenaient lieu de gloire, de puissance et de liberté. Tous les yeux étaient sur elle; tous les peuples épiaient la moindre étincelle partie de ce foyer de lumières; il n'y avait pas un philosophe étranger qui ne voulût être le compatriote des philosophes français; pas un souverain, un homme d'État, qui par hypocrisie ou par aveuglement ne caressât la philosophie, espérant s'en faire un instrument ou de domination ou de

(1) Jomini, Traité des opér. milit., t. III.
(2) Mém. de Napoléon, t. V, p. [illegible].

popularité. La langue et les livres de la France étaient partout; partout se retrouvaient ses idées ; elles inspiraient Gibbon, Reid, Franklin, Beccaria ; « elles étaient dans l'académie de Berlin, à la cour de Catherine, dans les conseils de Joseph II ; elles n'étaient pas seulement matière de goût et de littérature : elles influaient sur les gouvernements ; elles transformaient l'esprit des sociétés. A Milan, sous la conquête autrichienne, elles dirigeaient l'administration éclairée, bienfaisante, du comte de Firmian ; à Naples, elles suscitaient des réformateurs et des philanthropes, comme Filangieri, de libres et cyniques penseurs, comme Galiani ; en Espagne même, dans ce pays de tenace routine et d'obédience monacale, elles faisaient pénétrer de salutaires changements dans l'administration et les mœurs ; elles formaient trois ministres réformateurs, le courageux d'Aranda, qui vainquit les jésuites sur leur territoire de prédilection ; le sage et savant Campo-Manès, et même Florida-Blanca. En Portugal, ces mêmes idées françaises, poussées à l'excès par un esprit violent, apôtre de la philosophie comme Ximenès l'avait été de la foi, produisaient les résultats les plus étranges : le marquis de Pombal éteignait les bûchers de l'inquisition pour les hérétiques, et les rallumait pour les prêtres ; il faisait traduire Voltaire et Diderot, et mettait les plus rigoureuses entraves sur la poste et la presse [1]. » La France justifiait sa suprématie intellectuelle en poursuivant son œuvre de destruction, de progrès et de réforme avec une infatigable activité. Que de théories, de systèmes, de rêves ! mais aussi que de découvertes ! quel désir de mieux ! quelle investigation en tous genres ! quels progrès en astronomie avec Lacaille, Lalande, Cassini, Chappe, Legentil, Pingré ; en botanique, avec Adanson et les deux Jussieu ; en mathématiques, avec d'Alembert, Clairaut, Maupertuis, Condorcet ! quel magnifique monument élevé à l'histoire naturelle par Buffon, « ce génie égal en majesté à la nature, » qui découvrait la géologie et créait la zoologie ! Jamais la science n'avait été si populaire, si pratique, en accord si parfait avec les lettres ! Aussi jamais les lettres n'avaient pris un caractère plus positif et ne s'étaient mieux mises en contact avec la société ; jamais la prose n'avait été si lucide et si profonde, si pleine et si précise, si solennelle et si vulgaire ; jamais la vérité n'avait été étudiée moins

(1) Villemain, Tableau du dix-huitième siècle, t. II, p. 28.

pour elle-même et sous le point de vue purement intellectuel : « on la cherchait comme un argument au profit d'une cause ou comme une arme pour un combat [1]. » Les idées entraient dans le monde réel, l'examinaient, le jugeaient, le sommaient de se régler suivant leurs lois ; les doctrines étaient des événements ; mais aussi l'esprit de discussion se mêlait à tout ; le caractère frondeur de la nation prenait un air de gravité menaçante ; les hypothèses les plus ridicules et les plus criminelles se croyaient destinées à l'application ; les doctrines dissolvantes de Diderot et d'Helvétius faisaient secte ; les livres follement pervers de la Mettrie et de d'Holbach trouvaient des admirateurs. Voltaire ne tarissait pas ; il petillait de joie aux anathèmes des dévots ; il méprisait et ne réfutait pas les prédicateurs d'athéisme : c'étaient des destructeurs enrôlés sous son drapeau. « J'ai fait plus dans mon temps que Luther et Calvin, » disait-il ; et il riait de la dissolution sociale qu'il avait préparée. « Tout ce que je vois, écrivait-il, jette les semences d'une révolution, qui arrivera immanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux : ils verront bien des choses [2]. »

Dans ce grand naufrage de toutes les idées morales et religieuses, politiques et sociales ; dans cette anarchie de la pensée qui tendait à passer dans les faits, alors que Voltaire et les encyclopédistes, Montesquieu et les économistes ne faisaient que détruire, un génie puissant s'était élevé qui prétendait édifier, relever l'idéalisme, poser la base politique de la société nouvelle : c'était J. J. Rousseau. Ce composé de fange et de lumière, cette âme froissée par le malheur et par le monde, ce plébéien qui unissait tant d'immoralité à tant de désir de bien, des inspirations si élevées à une vie si ignoble, après une jeunesse vicieuse, misérable, vagabonde, s'était enrôlé dans la secte des encyclopédistes ; mais il n'avait pas vu dans ces docteurs de néant et de licence ce qui convenait à son imagination ardente et maladive, à son esprit rêveur et paradoxal, à son caractère insociable, à son orgueil farouche, à sa misanthropie

(1) Guizot, article Encyclopédie, dans l'Encyclopédie progressive.
(2) Lettre à M. de Chauvelin, 2 avril 1762.

sait aux masses ; c'est que nul n'avait poussé plus hardiment à une révolution politique (1). Ce prétendu reconstructeur détruisait plus que tous les autres ; il excitait plus de sympathies, il avait plus de disciples. Tous les jeunes gens, toutes les femmes, toutes les âmes avides de se rattacher à quelque illusion, à quelque croyance, le propageaient avec ferveur ; les économistes reconnaissaient dans cet apologiste de l'agriculture des mœurs romaines, dans cet ennemi du luxe et des arts, moins un disciple qu'un maître ; la partie de la noblesse qui était sincère dans son désir de progrès voyait en lui l'apôtre de l'avenir ; des hommes d'État positifs, de vertueux magistrats, tels que Turgot et Malesherbes, qui essayèrent plus tard d'effectuer la réforme sociale par le pouvoir, se passionnaient pour ses théories, séduisantes par leur nouveauté, plus séduisantes encore par le style enchanteur qui les revêtait, où l'on voulait transformer l'humanité et lui créer des siècles de bonheur. L'école de Rousseau fut plus sincère, plus sérieuse, plus enthousiaste que les autres écoles philosophiques ; elle eut une foi vraie et généreuse dans l'avenir ; elle vit l'approche d'une révolution avec une joie grave et solennelle ; elle y travailla avec une ardeur, un dévouement, une candeur qui nous serrent le cœur, à nous enfants de cette génération si frivole et si licencieuse, mais aussi si spirituelle et si confiante, qui ne croyait plus à la religion, mais à l'humanité, qui s'enquérait du bonheur et du progrès avec tant de bonne foi, qui était animée d'un si vif sentiment de bienveillance sociale, enfin qui a tant fait de sacrifices, tant subi de tourments, tant saigné pour nous de tous ses membres, que, malgré ses erreurs et ses vices, je ne sais s'il en est une plus digne des larmes et de la reconnaissance de la postérité.

§ II. Destruction de l'ordre des Jésuites. — Après la guerre de sept ans, tout semblait disposé pour le cataclysme dont le roi du Parc aux cerfs écoutait, sans s'émouvoir, le terrible grondement ; mais il y avait encore dans cet ordre social, qui faisait remonter son origine à Jésus-Christ, quelques défenses

(1) « Nous approchons de l'état de crise du siècle des révolutions, écrivait Rousseau en 1760. (Émile, l. 3, p. 69.) Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer. Toutes ont brillé, et tout État qui brille est sur son déclin. J'ai de mon opinion des raisons plus particulières que cette maxime ; mais il n'est pas à propos de les dire, et chacun ne le voit que trop. »

accessoires à renverser. La principale était cette compagnie merveilleuse qui, à l'époque où le fatal mot de Luther vint donner le premier ébranlement au monde, s'imposa pour mission de tout raffermir et y réussit en deux siècles ; mais à cette heure où la dernière conséquence du principe luthérien était en plein triomphe, l'ordre des jésuites, impuissant à lutter contre elle, devait disparaître.

Les jésuites, nous l'avons vu, avaient perdu, depuis près de cent ans, leur vraie puissance en faisant servir en toute occasion les intérêts spirituels à la conservation des choses temporelles. Ils avaient rallié à eux et dominaient le clergé, dont ils étaient encore la partie la plus savante et la plus évangélique ; mais leurs scandaleuses querelles avec les jansénistes les avaient entièrement discrédités ; les parlements ne leur avaient rien pardonné ; le pouvoir absolu regardait avec défiance leur esprit d'intrigue et de domination ; enfin le philosophisme avait soulevé contre eux l'opinion publique, et excité contre ces derniers soutiens de la foi une sorte de conspiration dont on pouvait regarder comme les chefs les trois ministres Choiseul, d'Aranda et Pombal.

La puissance des jésuites avait déjà reçu deux graves échecs et dans les établissements où leur gloire est pure et incontestée. Leurs missions de la Chine, où en pliant, trop humainement peut-être, le christianisme aux mœurs du pays, ils avaient conquis des provinces entières et jusqu'au fils de l'empereur, furent tout à coup, par les jalousies excitées contre eux en Europe, renversées dans une persécution sanglante où le christianisme disparut avec eux. Leurs missions du Paraguay, où ils avaient fondé une sorte de république vassale du roi d'Espagne, et dans lesquelles ils avaient transformé cent mille sauvages féroces et misérables en chrétiens agriculteurs et heureux ; leurs missions à jamais regrettables du Paraguay furent détruites par les ministres d'Espagne et de Portugal, qui les accusaient de rébellion et de prétention à la souveraineté de l'Amérique méridionale.

C'était là le commencement de la guerre résolue contre eux. Pombal continua. Quelques seigneurs ennemis du ministre, amis des jésuites et dont la famille avait été déshonorée par le roi Joseph II, furent accusés d'attentat contre la personne de ce prince. Traduits devant une commission secrète présidée par

Portugal, ils furent, après un procès inique, condamnés à mort et exécutés. L'un d'eux, dit-on, avoua à la torture que les jésuites, consultés sur l'attentat, avaient répondu que le meurtre du roi n'était pas même un péché véniel. D'après cela, le ministre demanda au pape l'abolition de l'ordre [1759] ; et, sur son refus, il fit déclarer les jésuites traîtres et rebelles, confisqua leurs biens, les fit embarquer en masse et jeter sur les côtes d'Italie en leur interdisant de reparaître en Portugal sous peine de mort. Puis il traduisit devant l'inquisition un jésuite à moitié fou qui avait, à ce qu'on croit, conseillé l'assassinat, et il le fit monter sur le bûcher comme hérétique et visionnaire.

Cet événement fit une grande sensation en France. Les ennemis de l'ordre rappelèrent ses doctrines régicides, les troubles de la Ligue, la mort de Henri IV, l'attentat de Damiens. On remit en lumière les livres immoraux de ses casuistes, sa soumission à la cour de Rome, tout le long scandale de la bulle *Unigenitus*, enfin l'ambition d'une société de moines qui visaient à jouer le rôle des Romains, à faire une monarchie universelle. Le mystère de leur constitution, disait-on, était une conspiration permanente contre les peuples. Il ne fallait plus qu'une occasion pour consommer leur ruine.

Par un abus que réprouvait vivement l'opinion publique, les jésuites faisaient dans toutes leurs missions un commerce immense, et qui nuisait autant à la religion qu'à la prospérité nationale. Le préfet des missions des Antilles, le père Lavalette, avait ainsi établi à la Martinique une maison de commerce qui correspondait avec toute l'Europe ; mais ses vaisseaux ayant été pris par les Anglais pendant la guerre de sept ans, il fit une faillite de trois millions. La société fit la faute de se laisser traduire par les créanciers devant le parlement de Paris, et elle refusa de se rendre solidaire de la faillite : elle disait que le père Lavalette avait transgressé les règles de l'Église en se livrant à des opérations de commerce, et qu'il était seul responsable de ces opérations. Les créanciers alléguèrent que le général des jésuites avait seul la dispensation et la propriété des biens de la société, que, conséquemment, le père Lavalette devait être regardé comme son agent, et ils invoquèrent à ce sujet les constitutions de l'ordre. Le parlement ordonna que ces constitutions lui fussent représentées [1761, 17 avril].

Aussitôt et après qu'un arrêt eut condamné l'ordre à payer

les dettes du père Lavalette, tous les parlements se mirent à examiner, non-seulement les constitutions, mais l'administration, les doctrines, l'histoire de la société. Le parti janséniste se réveilla pour persécuter à son tour ses persécuteurs; tous les procureurs-généraux firent des rapports foudroyants contre les constitutions des jésuites, et dénoncèrent cet ordre comme formant un État dans l'État, comme contraire aux lois du royaume par sa soumission à un étranger, comme étant la cause de l'avilissement de la religion par son esprit d'intrigue, son ambition, sa morale relâchée. Les jésuites, frappés comme de vertige, se défendirent avec une insigne maladresse; ils ne cherchèrent d'autre appui à la cour que dans le Dauphin, et ce prince se trouvait précisément disgracié de son père à cause de son amitié pour eux. Ce n'est pas que Louis XV voulût la ruine de la compagnie : il se souvenait des paroles de Fleury, que « si les jésuites sont de mauvais maîtres, on peut en faire d'utiles instruments; » et il craignait que les incrédules et les parlements ne tirassent avantage de la perte d'un ordre qui seul leur tenait tête; mais sa bienveillance était trop molle pour être efficace. D'ailleurs madame de Pompadour les détestait, parce qu'à l'époque de l'attentat de Damiens elle avait été, par leur influence, disgraciée momentanément, et elle craignait qu'un confesseur ne vînt quelque jour à la chasser du cœur du roi. Enfin Choiseul était leur ennemi déclaré, comme ennemi du Dauphin, comme imbu de toutes les idées voltairiennes, comme voulant gouverner avec l'appui des parlements, de la noblesse et de l'opinion publique.

D'après l'appel du procureur général Chauvelin, janséniste déclaré, le parlement de Paris ajourna les jésuites à comparaître au bout de l'année pour le jugement définitif de l'ordre [1761, 6 août], et il ordonna la clôture provisoire de leurs colléges. Le conseil du roi, effrayé de cette violence, défendit qu'il fût rien statué sur les jésuites, et assembla le clergé pour avoir son avis sur eux. Cette assemblée se prononça pour leur conservation avec des réformes, et l'on envoya au général de l'ordre, Ricci, un plan d'accommodement auquel il répondit : « Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient pas. » Alors Choiseul et madame de Pompadour ayant engagé le roi à laisser agir les magistrats, le parlement ressaisit la procédure, et, sans que les accusés eussent été entendus, il rendit un arrêt par

lequel la constitution des jésuites fut abolie, l'ordre sécularisé, ses biens vendus, etc. [1762, 6 août].

Tous les autres parlements rendirent de semblables arrêts. Les jésuites, désespérés, crièrent à la ruine de la religion et de l'État, relevèrent l'iniquité de leur condamnation et en appelèrent au roi. Les parlements traitèrent cet appel de rébellion, prescrivirent aux jésuites de renoncer dans les huit jours, et par serment, à leur institut, sous peine de bannissement, et commencèrent des poursuites. Alors on vit d'illustres professeurs, de glorieux missionnaires, de vieux savants chassés de leurs maisons, privés de toute ressource, expulsés de la France et avec une rigueur telle, que les philosophes, au nom de l'humanité, prirent leur défense. Le gouvernement resta immobile malgré les terreurs et les hésitations du roi : le ministre et la favorite lui représentèrent que son repos, tant de fois troublé par la querelle interminable de la bulle, était désormais assuré, et un édit royal confirma l'abolition de l'ordre [1764, 26 novembre].

Les cours d'Espagne, de Naples et de Parme s'empressèrent de suivre cet exemple ; et, avec une scandaleuse violence, tous les jésuites furent jetés sur les côtes de l'État pontifical. Marie-Thérèse fut plus lente à se décider, et épargna du moins aux proscrits les persécutions. Frédéric II les conserva dans ses États : « ce sont les meilleurs prêtres que j'aie jamais connus, » disait-il. Catherine II les accueillit dans son empire, et s'en servit pour y fonder des établissements d'éducation. Le pape Clément XIII chercha vainement à les défendre : il n'avait plus « pour armes, disait-il, que des larmes et des supplications ; » mais il refusa obstinément de confirmer leur abolition. Enfin son successeur, Clément XIV, « pressé par le devoir de ramener la concorde dans le sein de l'Église, et convaincu que la société de Jésus ne peut plus rendre les services pour lesquels elle a été fondée, » consentit à abolir l'ordre. « Je me coupe la main droite, dit-il en signant le bref d'abolition, mais elle a été coupable » (1773, 21 juillet].

Ainsi tomba sous la première attaque et avec une facilité effrayante cet ordre si puissant qu'il semblait indestructible. « Le prétexte de sa punition, dit Voltaire, était le danger prétendu de mauvais livres que personne ne lit ; la cause était le crédit dont il avait longtemps abusé. » Le jansénisme, cet

enfant bâtard de Luther, si longtemps chétif, obscur, persécuté, était gonflé de joie de son triomphe, et se croyait maître de l'Église et de l'État : il ne voyait pas derrière lui le véritable héritier de Luther qui l'avait sollicité à cette destruction, qui se riait de son aveuglement, qui allait bientôt le pousser dans la même ruine. « C'est la philosophie, dit d'Alembert, qui par la bouche des magistrats, a porté l'arrêt contre les jésuites; le jansénisme n'en a été que le rapporteur. »

§ III. Mort de madame de Pompadour, du Dauphin et de la reine. — La favorite ne survécut pas longtemps à sa victoire sur les jésuites. Elle croyait son pouvoir assuré, parce qu'elle avait éloigné plus que jamais des affaires le Dauphin, parce qu'elle s'était rapprochée des magistrats, parce qu'elle semblait moins impopulaire et moins détestée ; mais Louis était las d'elle ; Choiseul avait hâte de secouer le joug de son indigne protectrice ; la nation ne lui avait pas pardonné sa fatale guerre : elle mourut à temps [1764, 15 avril].

On espérait que cette mort rapprocherait le roi de sa famille, lorsque le Dauphin mourut, âgé de trente-six ans et vivement regretté, non pour ses talents, car il n'eût été qu'un roi opiniâtre et sans lumières ; mais pour ses vertus, qui faisaient le plus touchant contraste avec la dépravation de la cour [1765, 20 déc.]. Il laissa trois fils, qui furent Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, noms qui, en apparaissant pour la première fois, saisissent l'imagination d'un trouble indicible, en la transportant dans un monde inouï de révolutions. « Pauvre France ! dit en embrassant le nouveau Dauphin celui dont le lâche égoïsme avait préparé ces révolutions ; un roi de cinquante-cinq ans et un Dauphin de onze ! Pauvre France ! »

Louis, dans l'accès de sa douleur, revint auprès de la reine, montra de l'affection à ses vertueuses filles, ferma le Parc aux cerfs, n'eut plus de maîtresse déclarée. Les courtisans craignirent qu'un confesseur ne prît la place d'une favorite. Mais ce retour au bien ne fut pas de longue durée : la reine retomba dans son oubli et mourut quelque temps après, consumée de chagrin [1768, 25 juin] ; elle suivait dans la tombe le bon Stanislas, qui avait donné à la Lorraine trente années de repos et de prospérité [1766, 23 févr.]. Alors le roi se replongea dans ses crapuleuses débauches ; le Parc aux cerfs fut rouvert ; il devint tout à fait étranger au peuple, ne vivant plus que dans son intérieur,

s'amusant de médisances et de rapports de police, se faisant honteusement un trésor particulier par le jeu et l'agiotage, espionnant ses ministres et « laissant aller toute seule la bonne machine. »

Choiseul, débarrassé de la marquise et du Dauphin, semblait appelé à devenir premier ministre : il cherchait à faire oublier l'origine impure de son élévation en rejetant toute l'impopularité de la guerre de sept ans sur madame de Pompadour; il convenait au roi par sa causerie brillante, son travail facile, son esprit fécond en ressources ; il était aimé des parlements, de la noblesse, des gens de lettres ; il gagnait de plus en plus la faveur publique par son penchant déclaré pour les nouveautés et les réformes; enfin, seul de tous les ministres de cette époque, il annonçait des idées, un plan, un but. On voulait voir en lui un grand homme destiné à restaurer la royauté, à faire disparaître les abus, à relever la France en face de l'étranger. C'étaient en effet ses desseins : mais il ne fit rien, tant le caractère de la politique de cette époque est l'impuissance à construire et à réparer ; d'ailleurs Choiseul était moins un homme d'État qu'un homme d'esprit et de cour. Cependant, s'il montra peu d'habileté dans sa politique intérieure, il comprit parfaitement à l'extérieur les intérêts du pays : avec une haute sagacité, il prévit que les deux puissances qui menaçaient la liberté de l'Europe étaient la Grande-Bretagne sur les mers, la Russie sur le continent, et tous ses efforts furent dirigés contre elles.

§ IV. Projets de Choiseul contre l'Angleterre. — Conquête de la Corse. — Contre la Grande-Bretagne, il chercha à former une ligue des puissances maritimes, à profiter des troubles qui existaient dans ses colonies, à rétablir la marine française. D'abord il était assuré du concours des États de la maison de Bourbon par le Pacte de famille, et surtout de l'Espagne, où son ami d'Aranda faisait de nobles essais de réforme. Ensuite il cherchait l'alliance de deux pays que l'Angleterre regardait comme ses vassaux : le Portugal, que le marquis de Pombal voulait affranchir d'une domination honteuse ; la Hollande, où le parti républicain s'indignait de l'avilissement de son pavillon et de la dépendance servile de ses stathouders. Enfin il tendait à s'assurer, sinon de l'alliance, au moins de la neutralité de la Prusse et de l'Autriche. Frédéric II avait renoué ses relations avec la France, ne voulait que la paix, ne cherchait qu'à guérir les plaies de

ses États ; Marie-Thérèse négociait le mariage d'une de ses filles avec le Dauphin [1], et son fils, Joseph II, qui avait adopté toutes les idées philosophiques avec une ardeur peu sensée, avait été élu empereur par l'appui de la France.

La guerre de sept ans ayant obéré les finances de l'Angleterre, le ministère chercha à les soulager en faisant participer aux charges de la métropole ces colonies pour lesquelles on avait combattu [1765]. Il frappa leur commerce de taxes arbitraires, et fit décréter par le parlement un droit de timbre sur les actes publics et les transactions privées. Les colonies déclarèrent que, n'étant pas représentées au parlement d'Angleterre, elles ne pouvaient être imposées par lui. Des troubles éclatèrent dans les grandes villes ; une insurrection ouverte parut imminente. Les colons commencèrent même à tourner leurs regards vers la France et à en attendre des secours. Choiseul vit là l'occasion de la guerre maritime qu'il désirait ; il excita secrètement les Américains à la résistance et fomenta les troubles, même avec de l'argent. Les whigs firent une opposition violente aux actes du ministère, et Pitt dévoila les projets de la France au parlement : « C'est une querelle de famille, dit-il ; ne laissons pas l'étranger s'en mêler. Ce sont les Espagnols et les Français qui ont excité ces troubles : trompons l'espoir de deux nations jalouses. Les ministres ne voient pas la maison de Bourbon concerter la vengeance des affronts qu'elle vient de recevoir, et de nous faire expier cette lassitude trop prompte que nous avons ressentie et confessée au milieu de nos victoires : craignez, redoutez la maison de Bourbon. » Le bill du timbre fut révoqué. Pitt revint au ministère [1767] ; mais la situation était si difficile et les torys si puissants, qu'il le quitta bientôt et entra à la chambre des pairs sous le nom de lord Chatham. Alors un ministère tory fut reformé, dont lord North fut le chef, et sa première opération fut d'imposer divers objets que les colonies recevaient par les vaisseaux anglais, et entre autres le thé [1770]. Les Américains se préparèrent à la résistance en refusant de recevoir les marchandises anglaises.

Choiseul, en suivant ces troubles si favorables à ses plans,

(1) Le mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette d'Autriche eut lieu le 30 mai 1770. Un grand malheur inaugura les fêtes de ce mariage : l'encombrement de la foule sur la place Louis XV fit périr plus de quatre cents personnes.

mettait la plus grande activité à rétablir la marine. Il avait diminué l'armée de terre pour consacrer de plus fortes sommes aux constructions navales, et il comptait déjà dans nos ports soixante vaisseaux ou frégates et cent bâtiments inférieurs. Il régénéra le corps de la marine en écartant tous les officiers de cour, mais sans pouvoir élever aux grades supérieurs les officiers plébéiens, à cause de la résistance de la noblesse. Il donna un excellent régime colonial aux Antilles; et Saint-Domingue devint la colonie la plus florissante du globe, une source immense de richesses pour la France et un beau dédommagement des pertes qu'elle avait faites. Il voulut coloniser la Guiane; mais il échoua complétement sur cette terre pestilentielle, où quelques milliers d'hommes ne furent envoyés que pour y mourir. Enfin il fit une acquisition du plus haut prix, celle de la Corse.

La Corse était tombée, dans le moyen âge, sous la domination des Génois; mais les montagnards de l'intérieur, population farouche et valeureuse, n'avaient jamais reconnu ces maîtres, et étaient restés en lutte continuelle avec eux. Lorsque la puissance maritime de Gênes tomba, l'insurrection corse prit de l'extension et de la consistance; et enfin, après de nombreuses révolutions, elle parvint à chasser de l'île les garnisons génoises. La république demanda le secours de la France, qui fit rentrer la Corse sous la domination de ses anciens maîtres [1735]. Mais la rébellion se ranima au départ des Français : les Corses s'organisèrent librement sous un homme de génie, Pascal Paoli, et ambitionnèrent de former un État indépendant. Gênes, trop faible pour soumettre ses vassaux belliqueux, implora encore le secours de la France, qui s'offrit comme médiatrice et fit occuper par ses troupes les places maritimes [1763]. Les montagnards refusèrent toute soumission et sollicitèrent l'aide de l'Angleterre. Que celle-ci vînt à s'emparer d'une île située à quelques heures de Toulon, et elle avait aux portes de la France une citadelle, comme elle en avait déjà une aux portes de l'Espagne : avec la Corse, Minorque et Gibraltar, elle chassait les Français et les Espagnols d'une mer qui semble leur domaine naturel. Il fallait à tout prix empêcher un tel événement. Choiseul résolut de prendre la Corse pour la France, d'en faire non pas seulement une colonie précieuse par son voisinage, ses ports, ses forêts; mais, malgré sa position, sa langue et ses mœurs, une partie

intégrante du territoire français. Un traité fut conclu, par lequel Gênes céda la Corse à Louis XV, qui en prit le titre de roi, et décréta la réunion de cette île au royaume de France [1768, 15 août]. Les Corses, indignés de cet étrange marché, firent une vive résistance; mais Choiseul ayant envoyé contre eux cinquante bataillons, pendant que l'Angleterre restait sourde à leur appel, ils se soumirent. Deux mois après la fin des hostilités, et un an après l'édit de réunion, naquit, à Ajaccio, Napoléon Bonaparte [1769, 15 août].

L'immobilité de l'Angleterre pendant cette conquête surprit toute l'Europe : elle était due sans doute à la situation inté rieure de ce pays, où les troubles de l'Amérique avaient donné à l'opposition des whigs un caractère de violence séditieuse, mais plus encore à la certitude où était le ministère anglais que la France désirait une occasion de guerre. En effet, Choiseul n'aurait pas été fâché d'une agression, tant il trouvait son maître mal disposé à rentrer dans la carrière des combats. Louis XV n'aimait pas la guerre, qui lui enlevait son repos et l'argent de ses plaisirs : il se souvenait des leçons de Fleury, qui lui avait toujours représenté la puissance de l'Angleterre comme très-supérieure à celle de la France; enfin il croyait qu'une nouvelle guerre n'amènerait qu'un nouveau traité de Paris. D'ailleurs il se défiait de son ministre, dans lequel il voyait un autre Richelieu, qui voulait s'imposer à lui par la guerre; il n'attribuait qu'à son esprit remuant et ambitieux toute son activité diplomatique : il se tenait avec lui dans une dissimulation continuelle, et espionnant toutes ses démarches, même à l'étranger. C'est là ce qui força Choiseul, obligé de se cacher pour veiller aux intérêts de la France, à éloigner ses projets sur l'Angleterre, et ce qui fit échouer son intervention dans les affaires du Nord, où il fallait sauver la Pologne de l'ambition russe.

§ V. Catherine II. — Révolution de Pologne. — Guerre dans le Nord. — Catherine, princesse allemande et portée au trône par la mort du petit-neveu de Pierre Ier, était néanmoins devenue nationale en adoptant tout l'orgueil et les préjugés de l'aristocratie russe. Hardie, ambitieuse, sans âme et sans foi, elle prétendait continuer l'œuvre de Pierre le Grand, et rendre la Russie tout à fait européenne par l'asservissement des États voisins; mais elle essayait de tromper le monde sur ses projets comme sur ses crimes et ses débauches, en affectant de ne sou-

ger qu'à la civilisation de son empire, en adoptant toutes les idées philosophiques, en ne parlant que de vertu, de justice et de philanthropie. Elle entretenait une correspondance coquette avec Voltaire, d'Alembert et Diderot; elle traduisait elle-même le *Bélisaire* de Marmontel; elle donnait un code de lois à ses Baskirs, Samoïèdes et Tungouses. Nul souverain, pas même Frédéric, ne s'était joué avec plus d'hypocrisie des idées qui passionnaient le dix-huitième siècle; et pendant ce temps, ce monstre d'impudicité et de cruauté distribuait 450 millions à ses innombrables amants, faisait couler des torrents de sang pour se maintenir sur le trône, arrachait trois provinces à la Turquie et démembrait la Pologne.

Auguste III était mort le 5 octobre 1763. La Russie avait trouvé dans ce prince et dans son père de dociles instruments pour asservir la Pologne : mais son intention n'était pas de rendre ce royaume héréditaire dans une maison indépendante par ses propres États et ses alliances avec les puissances du Midi. Maintenant que la Pologne était incapable de se défendre par elle-même, ce n'était plus un prince étranger que la cour astucieuse de Saint-Pétersbourg lui destinait : c'était un seigneur polonais, d'obscure noblesse, qui ne pourrait avoir d'appui extérieur, et ne régnerait que par la volonté et les baïonnettes russes. Catherine força donc la diète, envahie par ses troupes, à élire Stanislas Poniatowski, jadis son amant, et dont elle connaissait les talents et le caractère [1764, 7 sept.].

Les Polonais, tombés à ce degré d'humiliation, ne virent de salut pour eux que dans un changement de constitution : ils abolirent l'absurde loi du *liberum veto*, cause de tous les malheurs du pays, et par laquelle l'opposition d'un seul membre de la diète paralysait la volonté de tous les autres ; ils renforcèrent l'autorité royale, et voulurent se donner des institutions semblables à celles des Anglais. A cet essai d'indépendance, Catherine intervint en Pologne sous un prétexte qui la fit couvrir d'applaudissements par les philosophes [1766]. Depuis que ce royaume était menacé par la Prusse et la Russie, les protestants, schismatiques grecs et autres dissidents polonais, conspiraient avec les étrangers pour l'asservissement du pays; la diète enleva à ces traîtres leurs droits politiques; la czarine les prit sous sa protection, et prétendit que ces droits leur fussent rendus; les Polonais, regardant le catholicisme comme la garantie de l'in-

dépendance nationale, essayèrent de résister. Aussitôt huit sénateurs et un évêque furent saisis par les soldats russes et conduits en Sibérie [1767]. Puis l'ambassadeur de la czarine dicta à la diète une sorte de code destiné à perpétuer l'anarchie de la Pologne : les dissidents recouvraient les droits politiques, lesquels étaient concédés à une foule de seigneurs russes ; on rétablissait le *liberum veto* ; l'élection des rois, l'établissement des impôts, l'augmentation de l'armée, étaient soumis à cette loi absurde ; enfin ce code ne pouvait jamais être changé ni altéré, même du consentement unanime de la nation. C'était le sceau de l'esclavage ; et la république, par cela seul, se trouvait dégradée du rang d'État souverain.

Les Polonais se soulevèrent et formèrent à Barr une confédération « pour la défense de la liberté et de la religion [1768]. » Les Russes, auxquels s'unirent le roi Stanislas et les dissidents, marchèrent contre les insurgés, qui demandèrent des secours à toute l'Europe en dévoilant le machiavélisme de Catherine. La Prusse s'était déjà engagée secrètement avec la Russie à « ne pas souffrir que le royaume de Pologne devînt héréditaire, changeât sa constitution, prît pour roi un prince étranger ; » l'Autriche garda une neutralité hypocrite ; la Suède, dominée par son aristocratie, qui était vendue à la czarine, resta immobile ; le sultan Mustapha III s'indigna de l'asservissement d'un pays dont l'indépendance était sous la sauvegarde de la Porte ; mais il fut arrêté dans son projet de « réduire les infidèles » par la décadence de son empire et la situation déplorable de ses armées. Il ne restait plus que la France qui pût sauver la Pologne ; et la czarine espérait la contenir par l'Angleterre, avec laquelle elle s'était liée d'une étroite amitié.

Choiseul avait protesté contre l'élection de Stanislas ; il envoya aux confédérés de Barr des subsides, des officiers et des ingénieurs ; il excita Marie-Thérèse à arrêter l'ambition des barbares du Nord ; il poussa le roi de Suède, Gustave III, à secouer le joug de son aristocratie ; enfin il décida la Turquie à commencer les hostilités (1). Il aurait voulu que la France se déclarât ouvertement et envoyât ses flottes dans la Baltique et dans la Méditerranée ; mais c'était trop de vouloir aider à la fois

(1) Voyez mon *Essai historique sur les relations de la France avec l'Orient* dans la *Revue indépendante* du 10 février 1844.

l'insurrection de Pologne et l'insurrection d'Amérique contre deux puissances qui allaient nécessairement unir leurs efforts et opposer peut-être à la France les armes de la Prusse et de l'Autriche. Louis XV tremblait de la guerre universelle qu'il prévoyait; les finances étaient dans l'état le plus désastreux ; enfin le ministre avait vaincu le parti des jésuites, mais non pas leurs haines et leurs intrigues : il échoua contre ces obstacles, et sa chute fut la perte de la Pologne.

§ VI. État des finances. — Puissance des parlements. — Affaire de la Chalotais. — La paix avait suffi pour ramener la prospérité, mais non pour rétablir les finances. La guerre de sept ans avait ajouté 34 millions de rente à la dette ; chaque année, et quoiqu'on eût maintenu toutes les taxes de guerre, les dépenses surpassaient les recettes de 35 millions ; on ne vivait que d'anticipations et d'emprunts ; il y avait dans la collection et la distribution du revenu des dilapidations et des vols dont le mystère ne sera jamais dévoilé. Tous les contrôleurs succombaient à la peine : dès qu'ils parlaient de réduction de dépenses, de répartition égale des impôts, de changements dans la perception, ils soulevaient contre eux la cour, les privilégiés, les traitants. Choiseul, administrateur médiocre, s'inquiétait peu de l'abîme que creusait sous le trône l'état des finances ; il espérait le combler un jour par la suppression des monastères et l'impôt sur les biens ecclésiastiques. Comme presque tous les seigneurs, il s'arrêtait en philosophie à Voltaire et à sa haine contre le clergé ; il méprisait les encyclopédistes et haïssait Rousseau ; il voulait restaurer la monarchie en régénérant la noblesse et en s'appuyant sur les parlements.

Les parlements, depuis leur victoire sur les jésuites, se croyaient les soutiens de la société et les maîtres du gouvernement. Pendant que, d'un côté, ils réagissaient violemment contre l'incrédulité en poursuivant les philosophes et leurs ouvrages ; pendant qu'ils essayaient de ranimer le fanatisme, éteint par les condamnations iniques de Calas et de la Barre [1], ils bravaient d'un autre côté les gouverneurs et les intendants, s'opposaient à tous les édits bursaux, renouvelaient leur prétention de ne

[1] Calas, protestant de Toulouse, accusé d'avoir tué son fils qui voulait se faire catholique, fut condamné à la roue et exécuté. La Barre, « véhémentement soupçonné d'avoir brisé une croix, » fut décapité.

former qu'un seul corps divisé en classes ; mais ils ne firent qu'exciter contre eux l'opinion publique, éveillée par la généreuse indignation de Voltaire, et lasser le pouvoir, qui, les trouvant trop forts pour sa faiblesse, résolut leur ruine.

Le duc d'Aiguillon, neveu de Richelieu, aimé du roi et appartenant au parti des jésuites, était gouverneur de la Bretagne, et avait excité les haines les plus violentes contre lui par ses concussions et ses tyrannies. Le parlement de Rennes, d'accord avec les états de la province, en fit des plaintes énergiques à la cour ; et la Chalotais, procureur général, déclara que l'unique vœu de la Bretagne était d'être délivrée d'un gouverneur infidèle, lâche et exacteur. Ce la Chalotais avait une immense renommée dans la magistrature et parmi les philosophes ; il était l'ami de Choiseul et l'ennemi des jésuites : son rapport contre l'ordre, à la suite duquel le parlement avait prononcé son abolition, avait été lu par toute la France. Par les intrigues secrètes des jésuites et sur la dénonciation du gouverneur, ce magistrat, son fils et trois conseillers furent subitement arrêtés, traduits devant une commission royale, accusés d'une conspiration pour renverser la monarchie, et menacés d'une condamnation à mort [1765, nov.]. Le parlement de Rennes donna sa démission ; les états de Bretagne éclatèrent en plaintes menaçantes ; le parlement de Paris fit d'énergiques remontrances ; l'opinion publique se prononça vivement en faveur des accusés. Alors, et sur les instances de Choiseul, qui lui fit peur de la résistance des parlements, de l'attitude du public et des troubles de la Bretagne, le roi cassa toute la procédure et envoya en exil la Chalotais [1766, déc.].

Toute cette affaire n'était qu'une attaque indirecte du parti des jésuites contre les parlements et Choiseul. La lutte continua par d'autres voies.

§ VII. Madame Dubarry. — Disgrace de Choiseul. — Destruction des parlements. — Une prostituée, sortie d'un tripot que tenait un escroc gentilhomme nommé Dubarry, avait été mise dans le lit du vieux monarque, et, en réveillant ses sens blasés, l'avait jeté dans le plus honteux enivrement [1768]. Richelieu applaudit au goût de Louis XV ; un frère de Dubarry s'empressa d'épouser la courtisane pour lui donner un titre ; la fille Vaubernier fut présentée à la cour, devint la maîtresse déclarée du roi sous le nom de comtesse Dubarry, et eut bientôt

un parti et des courtisans [1]. C'était le dernier degré d'infamie où la royauté dût descendre : madame de Pompadour avait au moins de la dignité et un certain air de grandeur éclatante ; mais la prostituée des rues avait tous les goûts et les allures de son métier, et elle attira à Versailles toute la tourbe des mauvais lieux.

Choiseul, se croyant affermi par ses services et les grands projets qu'il méditait, ne cacha pas son dégoût pour la favorite. Ses ennemis ne furent pas si dédaigneux : ils se mirent aux genoux de la Dubarry, flattèrent son esprit fort commun, et la formèrent à un rôle politique. A la tête de ce parti étaient : le duc d'Aiguillon, révoqué de son gouvernement de Bretagne à cause de ses tyrannies, qui avaient excité de nouveaux troubles ; le chancelier Maupeou, qui venait de succéder à Lamoignon, homme disposé à tout pour satisfaire son ambition et sa haine contre la magistrature ; l'abbé Terray, chargé récemment des finances, et qui regardait le peuple comme « une éponge qu'il fallait pressurer. » Ce triumvirat minait le pouvoir de Choiseul par tous les moyens : il le présentait au roi comme un chef de parti qui voulait le dominer par les magistrats, les philosophes et la guerre ; il prétendait, en le renversant, affranchir la royauté de la tyrannie des parlements, et, comme le disait Maupeou, « retirer la couronne du greffe. » Avec l'aide de madame Dubarry, la lutte contre le ministre prit une nouvelle vigueur, et les affaires de la Bretagne en amenèrent la fin.

Aussitôt que d'Aiguillon avait été révoqué [1769], le parlement de Rennes lui avait intenté un procès pour abus de pouvoir. Le roi, par le conseil de Maupeou, évoqua l'affaire au parlement de Paris, « suffisamment garni de pairs, » et voulut y présider lui-même. Mais les magistrats parisiens se montrèrent encore plus violents que ceux de Rennes : le roi se crut insulté et annula toute la procédure. Aussitôt le parlement rendit un arrêt par lequel le duc d'Aiguillon, « se trouvant gravement inculpé de faits qui entachaient son honneur, » était

(1) La chaire chrétienne retrouva pourtant quelques paroles contre ce scandale, et Beauvais, évêque de Senez, dans le sermon de la Cène prêché devant Louis XV et la Dubarry, osa dire : « Salomon, rassasié de voluptés, las d'avoir épuisé, pour réveiller ses sens flétris, tous les genres de plaisir qui entourent le trône, finit par en chercher d'une espèce nouvelle dans les vils restes de la corruption publique. »

suspendu de ses fonctions de pair, jusqu'à ce qu'il se fût purgé par un jugement [1770, 2 juillet]. Cet audacieux défi au pouvoir royal fut cassé dans un lit de justice où les magistrats furent traités de séditieux. Alors le parlement déclara que « ses membres, dans leur douleur profonde, n'avaient pas l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi ; » et ils cessèrent de rendre la justice.

La lutte étant si vivement engagée, le triumvirat présenta au roi le parti de la magistrature comme un parti de factieux qui allait commencer la guerre civile contre lui (1) : il fallait raffermir l'autorité royale par un coup d'État, l'abolition des parlements ; il fallait préparer cet acte décisif en débarrassant le conseil d'un ministre qui était à la tête des rebelles. Louis, après de longues hésitations, sollicité par la Dubarry et irrité des mépris de Choiseul pour la favorite, exila le ministre à sa terre de Chanteloup [24 déc.].

Cette disgrâce fut regardée comme une calamité publique : une foule immense se porta à Chanteloup ; on n'entendait partout que l'éloge du grand ministre ; les ennemis de la France respirèrent en voyant d'Aiguillon prendre sa place. Le triumvirat ne s'effraya pas de cette manifestation de l'opinion, et obtint du roi l'achèvement de son œuvre. Dans la nuit du 19 janvier 1771, tous les membres du parlement furent arrêtés dans leurs maisons et sommés de répondre seulement oui ou non à un ordre de reprendre leurs fonctions. Tous répondirent non. Alors un arrêt du conseil les déclara déchus de leurs charges, qui furent confisquées, et les condamna à l'exil. Des soldats vinrent les saisir dans leurs maisons, et les conduisirent en divers lieux de la France.

A la puissance qu'avaient les parlements, à la place qu'ils tenaient dans le royaume, au rôle que nous leur avons vu jouer,

(1) « Ils finiront par perdre l'État, dit le roi un jour. — Ah ! sire, reprit un courtisan : l'État est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent : c'est une assemblée de républicains. Au reste, les choses, comme elles sont, dureront autant que moi. » (Journal de madame du Hausset.) — Un autre jour un courtisan ayant dit : « Vous verrez, sire, que tout ceci amènera la nécessité d'assembler les états généraux. — Le roi le saisit avec importance par le bras : Ne répétez jamais ces paroles. Je ne suis pas sanguinaire ; mais si j'avais un frère, et qu'il fût capable d'ouvrir un tel avis, je le sacrifierais dans les 24 heures à la durée de la monarchie et à la tranquillité du royaume. » (Mém. de madame Campan, t. III.)

on devait croire qu'une révolution suivrait un coup d'État que Louis XIV n'aurait pas tenté. Les princes et les pairs protestèrent ; la cour des aides et les parlements provinciaux éclatèrent en remontrances menaçantes. « Interrogez la nation, disait Malesherbes au roi, pour savoir si la cause que nous défendons est celle de tout ce peuple par qui vous régnez et pour qui vous régnez. » Mais le mouvement s'arrêta là : les philosophes applaudirent comme ils avaient applaudi à la destruction des jésuites ; le pouvoir venait encore de travailler pour eux. Le peuple resta immobile : il ne voyait dans les magistrats que des privilégiés discrédités par les railleries de Voltaire et les procès de Lalli, de Calas, de la Barre. D'ailleurs Maupeou, pour ramener l'opinion publique, annonça que la justice serait rendue gratuitement, que les charges ne seraient plus héréditaires, qu'il serait formé un code nouveau de procédure civile et criminelle. C'étaient des réformes qui avaient été maintes fois demandées par les philosophes.

Le roi vint tenir un lit de justice dans lequel il supprima le parlement de Paris et la cour des aides, transforma le grand conseil [1] en parlement nouveau, et divisa son ressort en six conseils supérieurs [1771, 15 avril]. Alors Maupeou ne songea plus qu'à corrompre l'opposition : les princes et les pairs revinrent ; beaucoup d'hommes de loi sollicitèrent les places nouvelles ; la plupart des conseillers exilés demandèrent le remboursement de leurs charges, et l'obtinrent en échange de leur démission. Le nouveau parlement fut suivi, et la justice reprit son cours.

Tous les autres parlements subirent avec plus ou moins de violence la même recomposition, et au bout d'un an ce grand corps de la magistrature avait disparu comme par enchantement et sans résistance. Tout le monde fut stupéfait d'un changement si facile ; la cour s'en aveugla jusqu'à croire que la nation ne voulait que du despotisme monarchique ; personne ne comprit le terrible enseignement qui en ressortait : c'est que tous les rouages du gouvernement étaient bien vermoulus, puisque

(1) Le grand conseil était un tribunal exceptionnel qui siégeait à Paris, et connaissait des causes civiles des personnes attachées à la cour, des procès concernant les évêchés ou abbayes, des conflits de juridiction entre les présidiaux et les cours prévôtales, etc. Au moyen de ce tribunal les privilégiés éludaient ou évitaient la justice ordinaire des parlements.

l'organe même de la résistance, touché du doigt par le courtisan d'une prostituée, tombait en poudre. Mais ni Louis XV ni Maupeou ne voyaient cela : le roi était plus fort que Louis XIV, le chancelier plus grand que Richelieu ; ils avaient restauré la monarchie absolue, puisque les deux partis qui divisaient la société, les jésuites et les jansénistes, avaient disparu. De quel vertige étaient donc frappés tous les pouvoirs sociaux, puisqu'ils ne songeaient qu'à se détruire l'un l'autre? Et par quelles mains! Madame de Pompadour avait renversé les jésuites, madame Dubarry les jansénistes : c'étaient là les champions du gouvernement de Louis XV! Aveugle royauté, qui s'applaudissait d'avoir brisé les deux seules armes qui résistassent aux novateurs, et qui se croyait à l'apogée de sa puissance parce qu'elle restait seule devant le peuple!

§ VIII. Banqueroute de l'abbé Terray. — Misère publique. — Pacte de famine. — Pour madame Dubarry, la ruine des parlements n'était que la multiplication indéfinie des édits bursaux et la dilapidation des finances. Aussi les acquits au comptant furent-ils soldés, non-seulement sur la signature du roi, mais sur celle de sa maîtresse et de son prétendu mari ; tout leur entourage trafiquait des emplois, des pensions, des lettres de cachet ; les anticipations dépassèrent 154 millions, et le déficit de 1770 fut de 74 millions. Dans cette situation [1770], Terray, qui avait pourtant des talents financiers, ne chercha d'autre remède qu'une banqueroute. Il suspendit le payement des assignations sur les fermes ; il réduisit arbitrairement les rentes perpétuelles et viagères d'un cinquième, d'un tiers et même de moitié ; il fit des retranchements sur les pensions ; enfin il demanda aux nouveaux anoblis 6 millions, aux possesseurs de charges financières ou judiciaires 28 millions, au clergé 26 millions. A l'aide de ces moyens violents, et avec une foule d'édits bursaux, il réduisit de 13 millions de rente la dette constituée, accrut la recette de 20 millions, et ramena le déficit annuel à à n'être plus que de 25 millions. Enfin, à la mort de Louis XV, la dépense était de 400 millions et la recette de 375 : chiffre exorbitant, si l'on songe que, par le mauvais système de perception, le contribuable donnait en réalité le double ; qu'il avait encore à payer la dîme au clergé et les redevances féodales aux seigneurs ; enfin, que les propriétés du tiers état, qui ne formaient que le tiers de toutes les propriétés du royaume, étaient seules imposées.

La bourgeoisie, avec son commerce florissant, supportait cet énorme fardeau; mais il n'en était pas de même du peuple, qui, outre les entraves mises à son travail et les charges infinies qui lui enlevaient le produit de ses sueurs, avait encore à souffrir d'une famine continuelle produite par les plus infâmes manœuvres.

La liberté du commerce des grains, décrétée en 1754, avait été révoquée pendant la guerre de sept ans; mais, en 1764, les économistes l'avaient fait rétablir, et même avaient obtenu la liberté d'exportation. Alors une société secrète se forma, dans laquelle le roi lui-même était actionnaire pour 10 millions, qui accaparait les blés, les faisait sortir de France, excitait ainsi la hausse, et réimportait ces mêmes blés avec d'énormes bénéfices. Le cri public devint tel, qu'en 1770 l'abbé Terray défendit la libre circulation des grains; mais le *pacte de famine* ne fut pas détruit; les accaparements à l'intérieur continuèrent. Le roi s'était fait une caisse particulière avec laquelle il agiotait sur le prix des blés, se vantant à tout le monde du lucre infernal qu'il faisait sur ses sujets; la société ne lâchait les grains accaparés qu'au moment où le peuple allait se révolter ou mourir de faim. Nul n'osait révéler ce pacte abominable, qui avait des complices partout, même dans les parlements; il avait été défendu, sous peine de mort, aux écrivains de parler de finances, et la moindre plainte était étouffée dans les cachots de la Bastille. « Les cours, autorisées en apparence à remonter à la source des abus, étaient arrêtées dès qu'elles auraient pu en découvrir le fil, et surtout lorsqu'elles voulaient sévir contre les auteurs (1). » Aussi le peuple, poussé aux dernières limites de la misère, conçut-il la haine la plus atroce contre le gouvernement, les nobles, les riches; haine qui devait un jour se traduire en horribles vengeances.

§ IX. Premier partage de la Pologne. — Mort de Louis XV. — Il semblait que le triumvirat qui renversa Choiseul se fût partagé les divers moyens de ruiner la France. Maupeou avait pris les institutions, Terray les finances, d'Aiguillon les affaires étrangères. Aussi, pendant que le premier renversait la magistrature, que le second faisait mourir le peuple de faim, le

(1) Vie privée de Louis XV, t. IV, p. 155. — *Moniteur* d'août 1789. — Buchez et Roux, Hist. parlementaire de la révolution française, t. II, p. [illegible].

troisième nous laissait couvrir d'affronts par l'Angleterre et la Russie.

Les Polonais, pleins de discordes, avaient été battus presque constamment, et avaient vu leurs provinces traitées par les Russes avec tant d'atrocité, que dans la seule Ukraine cinquante mille hommes, femmes et enfants, furent massacrés. Les hordes turques, sans discipline et sans ensemble, avaient partout été vaincues; les Russes étaient arrivés sur le Danube, avaient fait révolter la Grèce et détruit la marine ottomane; tous les efforts, toutes les négociations, tous les secours indirects de la France avaient été inutiles : l'Angleterre était là, pleine de menaces et prête à nous attaquer, si l'on tentait efficacement de sauver la Pologne, d'assister la Turquie; et la cour de France avait été forcée de « passer de l'activité hostile contre les Russes à l'inertie, sans néanmoins décourager les Turcs des efforts qu'ils voudraient faire encore en faveur des Polonais (1). » Toutes les représentations faites au cabinet britannique sur l'ambition de Catherine, qui parlait déjà d'aller à Constantinople, furent repoussées.

La Prusse et l'Autriche, inquiètes des victoires de la Russie, affectèrent de craindre uniquement ses projets sur la Turquie et offrirent leur médiation. Catherine la refusa. Marie-Thérèse menaça de s'allier aux Ottomans, et fit entrer un corps d'armée en Pologne. Alors Frédéric proposa à la czarine de laisser intact l'empire turc et de prendre des dédommagements en Pologne, sous condition qu'il en ferait autant et qu'on associerait, disait-il, l'Autriche à la honte de ce démembrement (2). Catherine accepta avec empressement; Marie-Thérèse se fit prier pour se mettre à plus haut prix, et l'accord fut conclu [1772, 5 août]. En ce moment, les confédérés, éblouis de quelques succès, avaient déclaré le roi Stanislas déchu du trône : ce fut un prétexte pour les trois souverains d'inonder la Pologne de leurs troupes. La confédération fut vaincue et dissoute; le traité de partage mis à exécution, et la diète obligée de le sanctionner en abandonnant aux envahisseurs la souveraineté des provinces qu'ils s'étaient adjugées. Marie-Thérèse eut, sur la droite de la

(1) Dépêches inédites de M. de Choiseul à M. de Vergennes, citées dans mon travail sur les relations de la France avec l'Orient.

(2) Ferrand, Hist. du démembrement de la Pologne, t. II, p. 254.

Vistule et du Dniester, un territoire de deux mille cinq cents lieues carrées, qu'elle érigea en royaume de Gallicie. Frédéric eut la Prusse polonaise jusqu'à la Netze, sauf Thorn et Dantzig, ce qui formait un territoire de dix-neuf cents lieues carrées. Catherine eut un territoire de trois mille lieues carrées, à la droite de la Dwina et sur la gauche du Dniéper. Les trois alliés ayant ainsi arraché à la Pologne le tiers de son territoire, laissèrent le reste à leur vil protégé, Stanislas, et ils forcèrent ce malheureux pays, qui était maintenant à leur discrétion, à garder sa constitution vicieuse, son trône électif, son *liberum veto*.

Ainsi fut commencé l'assassinat d'un grand peuple, à la face de l'Europe et du dix-huitième siècle, par les trois souverains qui avaient adopté les idées philosophiques, qui avaient sans cesse à la bouche les mots de justice et d'humanité. Louis XV, à la nouvelle de cet énorme attentat au droit public, sentit son front rougir : « Si Choiseul avait été là, dit-il, le partage n'aurait pas eu lieu ; » et les ministres agitèrent la question de s'en venger en se jetant sur les Pays-Bas. L'Angleterre, qui ne s'était nullement émue du démembrement de la Pologne, fit grand bruit de ce projet, et força la cour de Versailles de l'abandonner, en menaçant de s'unir à la ligue des trois monarques du Nord. Alors l'on prépara à Brest une flotte qui devait aller dans la Baltique pour protéger au moins la Suède contre l'ambition de la Russie : l'Angleterre déclara que « si une flotte française paraissait dans la Baltique, elle serait suivie d'une flotte anglaise. » L'armement de Brest fut suspendu ; mais on en prépara un autre à Toulon en faveur des Turcs. Le cabinet anglais déclara que « l'interdiction faite à la France d'envoyer une flotte dans la Baltique existait également pour la Méditerranée ; que l'Angleterre ne pouvait consentir à ce que la France eût une flotte dans l'une ou l'autre de ces mers. » Les vaisseaux de Toulon furent désarmés. Grâce à cette lâcheté, la Porte fut obligée de conclure la paix de Kaïnardji, paix si funeste à l'Europe entière, par laquelle les Russes acquirent les clefs de la mer Noire et de la Crimée, devinrent les arbitres des destinées de la Turquie et portèrent un coup mortel à l'influence française en Orient [10 juillet 1774].

Deux mois auparavant, Louis XV était mort [10 mai].

# CHAPITRE V.

## Préliminaires de la Révolution. — 1774 à 1789.

§ I. Avénement de Louis XVI. — Turgot. — Rappel des parlements. — Après un règne qui finissait par la destruction des dernières défenses de la société, par la banqueroute et le pacte de famine, par l'honneur du pays mis aux pieds de l'Angleterre et de la Russie, il semblait que la décadence de la monarchie absolue fût arrivée à son terme. Il n'y avait plus une institution intacte, pas une croyance ou un préjugé qui eût espoir de vie ; la dépravation des mœurs était complète, la mesure de mépris pour tous les pouvoirs comblée, l'attente des esprits immense. Si Louis XV eût vécu quelque temps de plus, la révolution éclatait. Son successeur la retarda de quinze années, en essayant de restaurer la monarchie par les parlements qu'il rétablit, les ministres populaires qu'il choisit, les réformes qu'il tenta, les sacrifices qu'il demanda aux privilégiés, l'honneur du pays qu'il releva dans une guerre glorieuse. Tout cela fut insuffisant, intempestif, entaché de répugnance, d'oscillations, d'égoïsme, contrarié par les résistances invincibles de la noblesse et du clergé, dédaigné par la nation ; tout cela démontra que les pouvoirs sociaux étaient trop fondamentalement viciés pour que, même sous un « roi véritablement honnête homme et voulant le bien, » la réforme pût sortir de leurs mains.

Louis XVI, âgé de vingt ans, avait été éloigné des débauches de son aïeul, mais aussi de la pratique du gouvernement. Il était austère, simple, laborieux, pénétré de ses devoirs, plein d'excellentes intentions ; mais il était timide, sans intelligence, sans dignité extérieure, et surtout sans volonté, sans énergie, sans persévérance. Il aimait le peuple et craignait l'anarchie ; il unissait des pensées philosophiques à des sentiments de haute dévotion ; enfin, il flottait indécis entre les principes du droit divin, dans lesquels il avait été élevé, et les idées de réforme sociale qu'il voyait partout répandues.

Dès son avénement, il rompit avec le passé de son aïeul en renvoyant Maupeou, Terray et d'Aiguillon ; mais il ne rappela pas Choiseul, pour lequel il avait un profond éloignement à cause des humiliations que ce ministre avait fait subir à son

père; et, ne sachant à quel guide se confier, tant le règne de Louis XV avait été stérile en hommes d'État, il s'avisa de prendre pour ministre principal le comte de Maurepas, vieillard d'une frivolité excessive, sans idées et sans conduite, s'amusant de bons mots et de petites intrigues, qui n'avait d'autre mérite que d'avoir été disgracié par madame de Pompadour [1]. Maurepas appela aux sceaux Miromesnil, à la guerre Saint-Germain [2], à la marine Sartine, aux affaires étrangères Vergennes, enfin aux finances Turgot.

Turgot, élève de Rousseau et regardé comme le chef des économistes, s'était fait la plus haute renommée par ses écrits et surtout par les merveilles administratives qu'il avait exécutées dans son intendance de Limoges. Génie profond et mesuré, persévérant et énergique, ayant une vaste instruction, les idées les plus élevées sur les destinées de l'humanité, l'intelligence pratique des hommes et des affaires, l'expérience administrative la plus consommée, il était considéré par l'opinion publique comme le seul homme d'État de l'époque; et en effet, on ne saurait douter que si la rénovation sociale eût pu se faire par ordonnances, Turgot eût été capable de la conduire. Il avait, disait Malesherbes, le cœur de L'Hôpital et la tête de Bacon. Ses plans étaient si vastes qu'ils contenaient tout ce que la révolution a effectué : abolition des droits féodaux, des corvées, de la gabelle [3],

(1) C'était le petit-fils du chancelier Pontchartrain, et il avait été ministre de la marine à l'âge de quinze ans, sous Louis XIV. — Voyez la note 3 de la p. 430 de ce volume.

(2) Le comte de Saint-Germain s'était rendu célèbre en commandant les arrière-gardes et en sauvant les débris des armées françaises à Rosbach, à Crevelt, à Minden et à Corbach.

(3) « Le sel, dit Vauban, est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur lequel, par conséquent, il sembleroit qu'on n'eût pas dû mettre d'impôts. » Mais le gouvernement n'avait vu dans le sel qu'une ressource fiscale, et il avait imaginé de forcer chaque famille à acheter dans les greniers de l'État, à un prix désigné et exorbitant, une quantité de sel fixe, plus grande que n'étaient ses besoins, avec défense de revendre la portion qu'elle ne pouvait consommer personnellement. Cette abominable invention ne pesait pas sur toutes les provinces, et elle pesait sur celles qui y étaient soumises avec les inégalités les plus étranges, ce qui avait fait diviser la France en : provinces *franches*, *rédimées*, de *quart-bouillon*, de *salines*, de *petite gabelle*, de *grande gabelle*. Les provinces franches (Bretagne, Artois, Flandre, Béarn, etc.) payaient le sel de 2 à 8 livres le quintal; les provinces rédimées (Poitou, Saintonge, Limousin, Guyenne, etc.) le payaient de 6 à 12 l.; la province de quart-bouillon (Basse-Normandie) le payait 16 l.; les

des douanes intérieures [1], des priviléges en matière d'impôt, liberté de conscience et de la presse, liberté du commerce et de l'industrie, abolition des vœux monastiques, refonte des codes civil et criminel, uniformité des poids et mesures, etc. Pour tant d'innovations, et qui froissaient tant d'intérêts privés, il fallait une volonté souveraine pour briser toutes les résistances. Mais le roi hésitait à se lancer dans cette vaste carrière; Maurepas s'inquiétait de plans qu'il ne comprenait pas : tous deux firent échouer à l'avance les projets du grand ministre en créant un centre aux égoïsmes de castes et d'individus qui devaient défendre les abus et s'opposer aux innovations. Ils rappelèrent les parlements [1774, 12 nov.], croyant, par cette vieille institution, raffermir l'ordre social et donner satisfaction à l'opinion publique. Ce fut une immense faute et l'origine de tous les malheurs de Louis XVI. Les parlements ne firent plus opposition seulement au torrent des nouveautés, mais à la néces-

provinces de salines (Franche-Comté, Lorraine, Alsace, etc.) le payaient 21 l. 10 sols; les pays de petite gabelle (Lyonnais, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc, etc.) le payaient 33 l. 10 sols; enfin les pays de la grande gabelle (Ile-de-France, Orléanais, Touraine, Berri, Champagne, Picardie, etc.) le payaient 62 l. Quant à la consommation individuelle et forcée, elle variait dans ces divers pays de 9 à 25 livres. La gabelle était, avec la taille, le désespoir des pauvres, surtout à cause de la rigueur avec laquelle cet impôt était perçu par la ferme générale. Elle amenait chaque année 3,700 saisies domiciliaires, 10,000 arrestations, 2,800 emprisonnements, 500 condamnations aux galères ou à la potence; elle exigeait une armée de 10,000 préposés ou *gabelous*; enfin elle rapportait à l'État 54 millions.

(1) Voir précédemment à la page 229. — La France se trouvait, sous le rapport des douanes intérieures, partagée en : 1° provinces des *cinq grosses fermes*; 2° provinces *réputées étrangères*; 3° provinces *d'étranger effectif*. — Les provinces des cinq grosses fermes, ou soumises à la ferme générale, étaient à peu près celles qui composaient la monarchie au quatorzième siècle, et il n'y avait entre elles aucune ligne de douanes. — Les provinces réputées étrangères étaient la Flandre, l'Artois, la Bretagne, la Saintonge, la Guyenne, le Languedoc, le Roussillon, la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Franche-Comté. Elles avaient presque toutes des lignes de douanes entre elles et avec les provinces des cinq grosses fermes, lignes très-confuses, qui avaient un développement de 12 à 1,500 lieues, et qui exigeaient pour les garder 25,000 hommes. — Les provinces d'étranger effectif étaient les Trois-Évêchés, la Lorraine, l'Alsace et la Basse-Navarre. Elles n'avaient pas de lignes de douanes avec l'étranger, et se trouvaient libres dans leurs rapports de commerce avec lui; mais elles avaient une ligne de douanes du côté de la France; par conséquent elles étaient soumises à toutes les exclusions dont le gouvernement frappait les pays étrangers, et faisaient subir aux autres provinces françaises ces mêmes exclusions.

sité des réformes; ils ne furent pas les soutiens de la société et les défenseurs des libertés publiques, mais les adversaires de la royauté et les protecteurs de tous les priviléges. Leur opposition, qui pouvait être bonne quand le pouvoir voulait violer les lois pour faire du despotisme, devint une entrave insurmontable, et dont le pouvoir s'embarrassa gratuitement au moment où il voulait renverser les vieilles lois au profit du peuple. La lutte entre le gouvernement et la magistrature allait donc se renouveler: lutte d'autant plus opiniâtre que les parlements se croyaient rappelés par le vœu national, que la royauté semblait plier devant eux; lutte qui allait empêcher la réforme par les mains du pouvoir, et pousser le peuple à faire lui-même la révolution.

§ II. Réformes et renvoi de Turgot. — Necker. — « Point de banqueroute, pas d'augmentation d'impôts, pas d'emprunts : » c'était le programme financier que Turgot avait présenté au roi. Il trouva les finances embarrassées de 22 millions de déficit et de 78 millions d'anticipations; en deux ans, il paya 24 millions de la dette exigible arriérée, éteignit 28 millions d'anticipations, et remboursa 50 millions de la dette constituée; il créa une caisse d'escompte, origine de la banque de France, et qui était le premier établissement de ce genre tenté depuis le système de Law; il abolit la loi, reste de la fiscalité romaine [1], qui rendait les taillables solidaires pour le payement de l'impôt : les corvées pour la confection des chemins, qui faisaient perdre aux taillables une valeur de 40 millions pour un produit de 10: enfin vingt-trois espèces de droits établis sur des travaux nécessaires ou des conventions utiles, et dont il débarrassa l'industrie et l'agriculture. En agriculture, il avait les idées de Sully, et il répétait que « le pâturage et le labourage sont les deux mamelles de l'État; » en industrie, il avait des idées autrement élevées que celles de Colbert; et il proclamait que « le droit de travailler est la propriété première, la plus sacrée, la plus imprescriptible. » Pour mettre l'agriculture et l'industrie dans une voie nouvelle, il lui fallait trois grandes innovations : la liberté du commerce des grains, devant laquelle le pouvoir avait déjà deux fois reculé; l'abolition des maîtrises et des jurandes; enfin, l'impôt territorial égal sur tous. Ce fut là qu'il échoua.

(1) Voir tome Ier, p. 61.

Maurepas était jaloux de la faveur de Turgot auprès du roi; la cour s'alarmait des économies faites et projetées par le ministre; la noblesse voyait le gouvernement prendre la marche la plus menaçante pour ses priviléges. En effet, Saint-Germain, homme rude, ombrageux, maladroit, attaquait la noblesse dans ses honneurs militaires, et supprimait plusieurs corps de la maison du roi; Sartine était parvenu à réprimer les prétentions les plus insultantes de la marine militaire contre la marine marchande; enfin Malesherbes, l'ami de Turgot, qui venait d'entrer au conseil comme ministre de la maison du roi, avait réformé l'odieux système des lettres de cachet, proposait la suppression de la censure et voulait rétablir l'édit de Nantes. Il se forma parmi les seigneurs, prélats, financiers et magistrats une conspiration contre Turgot, à laquelle Maurepas ne fut pas étranger, et qui fit entrer dans ses rangs la reine Marie-Antoinette : c'était une princesse pleine de grâces et de séductions, mais aussi d'ignorance et de frivolité, qui avait le plus grand ascendant sur son mari, et à qui les courtisans faisaient croire que, digne fille de Marie-Thérèse, elle devait sauver la monarchie.

L'édit sur le commerce des grains parut; mais auparavant Turgot avait cru prendre ses précautions contre les manœuvres du pacte de famine : il ne connaissait pas la puissance de cet « établissement, dont les comptoirs reposaient sur des ossements humains. » Dès que l'édit fut rendu, les sociétaires excitèrent une disette en faisant piller les marchés, brûler les moulins, jeter les grains dans les rivières par des brigands soudoyés qui vinrent épouvanter le roi jusque dans Versailles. Louis fut étonné de ces émeutes; et l'on eut toute la portée de son caractère en le voyant se mettre au balcon de son palais pour promettre aux séditieux de faire baisser le prix du pain. Il ne permit qu'avec peine à son ministre de réprimer ces brigandages par la force; et il commença dès lors à douter de lui et de ses projets.

Le premier coup étant porté, les privilégiés continuèrent leur attaque; et lorsque l'édit sur les maîtrises fut présenté au parlement, il subit un refus d'enregistrement. Turgot décida le roi à un lit de justice, où l'enregistrement fut forcé; mais c'était le dernier effort qu'il dût tirer de sa faiblesse. « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » disait Louis : mais il croyait qu'en faisant le bien il n'éprouverait pas de résis-

tances; et il voyait le peuple se révolter, le parlement commencer cette opposition qui avait donné tant de soucis à Louis XV, la cour et la reine lui reprocher qu'il avilissait la royauté par ses innovations roturières : il devait, lui disait-on, laisser intact à ses enfants l'héritage qu'il avait reçu de Louis le Grand. Malesherbes, irrité de tant de vils obstacles, quitta le ministère. Turgot, plus courageux, attendit qu'on le renvoyât : le roi eut l'indigne faiblesse de lui demander sa démission [1776]. Le ministre, en la donnant, plaignit le malheureux Louis, dont cette démarche fatale était la perte : « La destinée des princes conduits par les courtisans, lui dit-il, est celle de Charles Ier. » En effet, la royauté abandonnait son unique voie de salut; elle abdiquait son droit et sa volonté de faire la réforme; elle invitait, pour ainsi dire, le peuple à ne plus compter que sur lui-même [1].

L'immense murmure qui accueillit le renvoi de Turgot eût été le précurseur d'une crise, si le pouvoir n'eût presque immédiatement remplacé ce grand citoyen par un homme qui avait la confiance populaire, et si les esprits n'eussent été distraits par l'approche d'une guerre que demandait l'opinion publique.

A Turgot avait succédé Clugny, qui ne signala son court ministère que par l'immorale fondation de la loterie et par le rétablissement des corvées, des maîtrises, etc. [1776, octobre]. Il mourut et fut remplacé par Necker, banquier génevois établi en France, et qui y avait fait rapidement une grande fortune. Ami des courtisans et des gens de lettres, adversaire modéré des idées de Turgot, habile à faire valoir ses plans et sa capacité, il passait généralement pour le seul homme qui pût restaurer les finances. C'était, en effet, un ministre habile, mais qui chercha plutôt des palliatifs que des remèdes. Il séduisit tout le monde par son esprit, sa confiance, d'heureux expédients, des essais d'économie et un peu de charlatanisme. Son plan était, à ce qu'il semble, de sauver les finances par le crédit, sur lequel il avait les idées élevées de Law avec plus d'expérience et de mesure; mais il y avait à ce plan des obstacles insurmontables: la non-publicité des recettes et des dépenses, l'absence d'hypothèques pour les prêteurs, l'impossibilité d'égaler la recette à la dépense dans une cour où l'on croyait que le faste était l'unique moyen de soutenir la majesté du trône. Ce fut donc sur son nom

(1) Turgot mourut en 1781.

seul, sur sa réputation d'habileté et de probité, qu'il fit des emprunts ; et il fallut en faire, non-seulement pour les temps ordinaires, mais pour fournir aux énormes frais d'une guerre maritime qui devait justifier son système financier en créant des sources nouvelles à la richesse nationale. Il s'agissait de profiter de la querelle entre l'Angleterre et ses colonies, pour faire sortir la France de l'humiliation du traité de Paris et recouvrer la liberté des mers.

§ III. Situation des colonies anglaises d'Amérique. — Ce n'était pas seulement dans le but de soulager la métropole que le ministère tory, présidé par lord North, avait imposé les colonies anglaises, c'était dans l'espoir d'étendre la prérogative royale et de réagir sur l'Angleterre avec tout le pouvoir que la couronne prendrait en Amérique. Mais il fallait une grande ignorance de l'état social de ces contrées pour le tenter. Fondées avant le milieu du dix-septième siècle par des puritains aisés, instruits, austères, dont l'éducation politique s'était faite à la rude école des révolutions de l'Angleterre, qui ne fuyaient pas leur pays et leurs maisons par esprit de cupidité et d'aventures, mais pour être libres dans l'exil et dans le désert de prier Dieu comme ils le voulaient « les colonies anglaises, dès leur principe, semblaient destinées à offrir le développement de la liberté, non pas la liberté aristocratique de leur mère patrie, mais la liberté bourgeoise et démocratique dont l'histoire du monde ne présentait point encore de complet modèle (1). » Le principe de la démocratie était là dans les croyances, les mœurs, les habitudes, tout le détail de la vie, et surtout dans le christianisme républicain de Jean Knox ; dégagé de tous ceux contre lesquels il luttait dans le sein de la vieille Europe, n'étant pas obligé de tenir compte du passé et de l'accommoder au présent, il avait grandi en liberté, s'était développé dans les lois, s'était fortifié des idées philosophiques du dix-huitième siècle, depuis Locke jusqu'à Rousseau. Le gouvernement des Stuarts, heureux d'être débarrassé des sectaires qui l'inquiétaient, avait laissé ces colonies, fondées sans son concours et même à son insu, se gouverner à leur gré en communes formant de petites républiques où le dogme de la souveraineté du peuple était ingénument mis en pratique ; il se contenta de légaliser leur existence

(1) Tocqueville, de la Démocratie en Amérique, t. I, p. 47.

par l'invention des paratonnerres, fut accueilli avec enthousiasme : « celui qui avait arraché la foudre aux cieux et le sceptre aux tyrans, » se vit entouré, flatté, prôné par les philosophes, les femmes, les courtisans. On demandait la guerre à grands cris : le peuple, par sympathie pour des démocrates et des opprimés ; la noblesse, pour affaiblir l'Angleterre de treize provinces et laver les affronts de la guerre de sept ans ; le commerce, pour s'ouvrir un marché inépuisable en Amérique ; les hommes d'État, pour rendre à la royauté quelque popularité par la gloire ; enfin tout le monde, par l'entraînement de ces idées de générosité, de philanthropie, de dévouement, qui passionnaient la France. Le marquis de la Fayette et plusieurs autres jeunes nobles équipèrent des vaisseaux à leurs frais, et allèrent offrir leur épée aux Américains. Louis XVI, presque seul, répugnait à la guerre, sentant bien, comme disait Joseph II, que son métier à lui était d'être royaliste ; mais il n'était pas homme à résister à une opinion publique qui ne se manifestait pas seulement par des vœux pour les insurgés, mais qui leur envoyait de l'argent et des armes, qui recevait leurs corsaires, qui couvrait d'applaudissements le départ de la Fayette.

La fermentation était encore plus grande en Angleterre. Les whigs ne s'étaient pas mépris sur les intentions secrètes du gouvernement : ils prirent la défense des insurgés avec une violence extrême, déclarant que l'Angleterre n'avait pas le droit de taxer ses colonies, demandant la révocation prompte et absolue de tous les actes du ministère. « Je me suis nourri tout jeune, dit Pitt, du patriotisme des Grecs et des Romains ; eh bien, je déclare que dans ces deux terres classiques de la liberté je ne vois ni peuple ni sénat dont la conduite me paraisse plus noble et plus ferme que celle du congrès de Philadelphie... L'esprit qui résiste à nos taxes en Amérique est le même esprit qui fit soulever toute l'Angleterre contre les Stuarts : c'est le glorieux esprit whig qui anime trois millions d'hommes qui préfèrent la liberté et la pauvreté à des chaînes dorées. Félicitons-nous de ce que le cri des gardiens fidèles de la constitution a retenti au delà de l'Atlantique. Whigs, les Anglo-Américains sont nos frères : leur chaleur s'est allumée à notre patriotisme ; leur cause est la nôtre. »

North reprocha aux whigs la rébellion des Américains comme la conséquence de leurs idées républicaines ; et, sans s'émouvoir de

leurs clameurs, il envoya jusqu'à cinquante mille hommes dans les colonies. Il avait acheté des soldats à tous ces princes allemands qui alimentaient le luxe de leurs petites cours en vendant le sang de leurs sujets à l'Angleterre ; il avait soulevé contre les insurgés des bandes de sauvages indigènes qui massacraient sans pitié amis et ennemis. Les Américains avaient perdu leur enthousiasme et éprouvé de nombreux revers ; ils n'obéissaient pas aux ordres du congrès, qui demandait en vain aux provinces des subsides et des hommes : l'insurrection manquant de centre semblait devoir s'éteindre en efforts partiels. Mais la cause anglaise n'en faisait pas plus de progrès. Washington, réduit à trois mille hommes, continuait, malgré ses défaites, à harceler l'ennemi. La distance qui séparait les divers théâtres de l'insurrection, les nombreux déserts, la difficulté des vivres, enfin et par-dessus tout les débats du parlement anglais, faisaient plus pour la cause des insurgés que leurs armes tièdes et égoïstes. « Vous ne pouvez pas conquérir l'Amérique, répétait sans cesse Pitt aux ministres ; et si vous le voulez, vous ne le pouvez faire que sous le canon de la France, sous une batterie masquée qui s'ouvrira bientôt pour nous balayer du sol américain. » Puis il couvrait d'invectives le gouvernement « pour avoir pris à solde ces bandes allemandes qui portent leur vénale férocité dans des provinces encore anglaises, pour avoir associé aux armes britanniques la massue et le scalpel de ces tribus sauvages qu'on enivre pour les rendre plus barbares. — Quoi ! remettre à l'impitoyable Indien la défense de nos droits contestés ! Quoi ! lancer sur nos frères les fils mercenaires du pillage et du meurtre ! Si j'étais Américain comme je suis Anglais, tant que les hordes étrangères auraient le pied sur mon pays, je ne poserais pas les armes ! jamais ! jamais ! jamais [1] ! »

§ V. Convention de Saratoga. — La France se déclare pour les insurgés. — Opérations maritimes. — Ces paroles éloquentes retentissaient par toute l'Europe et faisaient tressaillir la France. Tout le monde avait les yeux sur le parlement anglais, qui, pour la première fois, abandonnait sa polémique locale et prosaïque, et cessait de traiter des « affaires du ménage, » pour s'occuper de vérités spéculatives et de questions générales. La

[1] Œuvres de Boyd, t. I, p. 185. — Villemain, Littérature du dix-huitième siècle, t. III, 12e leçon.

tribune antique n'avait pas été plus éloquente que celle où apparaissaient Pitt, Fox, Burke, tous orateurs de l'opposition, tous défenseurs chaleureux de l'insurrection et des principes des Américains. Mais North était impassible, et il comptait terminer la querelle avant que la France ne fût sortie de son indécision, quand un événement vint relever la cause des Américains, donner un nouvel aliment à l'opposition et fixer les incertitudes de Louis XVI. Le général Burgoyne, parti du Canada avec quatorze mille hommes pour soumettre les provinces du nord, devait se joindre à l'armée de Howe, que Washington tenait en échec près de Philadelphie : après une marche désastreuse à travers des déserts, il fut enveloppé par les Américains à Saratoga sur l'Hudson, et forcé de mettre bas les armes avec six mille hommes [1777, 17 oct.].

A cette nouvelle, les Américains reprirent partout l'offensive ; la France signa avec eux un traité d'alliance et de commerce [1778, 6 févr.]; l'opposition devint si violente, que l'Angleterre semblait voisine d'une révolution. North, passant de la hauteur au découragement, proposa au parlement, pour empêcher l'intervention de la France, de traiter avec les insurgés à des conditions qui équivalaient à la reconnaissance de leur indépendance. Mais le vieux Pitt, un pied dans la tombe, se fit porter au parlement par son fils, héritier de son génie et de ses haines, et fit décider « qu'un peuple qui était, depuis dix-sept ans, la terreur du monde, ne s'humilierait pas devant son ancien et implacable ennemi. » Tous les efforts de l'Angleterre se tournèrent alors contre la France.

Louis XVI, en se décidant à faire la guerre, n'était nullement convaincu de la justice de sa cause, et il sentait bien qu'il allait jouer le jeu des peuples. Aussi, malgré le désir qu'il avait de satisfaire à l'opinion publique, il voulut attendre, quand tous ses apprêts étaient faits, que les Anglais commençassent les hostilités ; et, par suite de cet étrange scrupule, notre marine marchande éprouva d'abord des désastres presque aussi grands qu'à l'ouverture de la guerre de sept ans.

Alors une belle flotte de trente-deux vaisseaux sortit de Brest, commandée par le comte d'Orvilliers, et rencontra une flotte anglaise d'égale force, commandée par l'amiral Keppel, entre les îles d'Ouessant et les Sorlingues. Après un engagement très-violent [27 juillet], les deux flottes se séparèrent sans perte et

sans avantage ; mais les Anglais regardèrent comme une défaite une affaire si vivement soutenue par une marine qui sortait à peine de la bataille de M. de Conflans.

Une autre flotte de douze vaisseaux, commandée par le comte d'Estaing, partit de Toulon, entra dans la Delaware, fit évacuer Philadelphie aux Anglais, et devait, de concert avec les Américains, s'emparer de Rhode-Island. Mais au moment de livrer combat à la flotte ennemie, elle fut dispersée par une tempête. Alors, et sur la nouvelle que les Anglais menaçaient les Antilles, elle se porta sur Sainte-Lucie, ne put prendre cette île et se retira à la Martinique. La retraite de d'Estaing fit jeter des cris d'indignation aux Américains, qui, depuis que la France avait commencé les hostilités, restaient tranquilles dans leurs foyers, voulant lui laisser tout le poids de la guerre. Les Anglais profitèrent de cette apathie pour conquérir les provinces du sud, qui différaient de mœurs avec celles du nord, provinces agricoles, où l'esclavage des noirs existait avec des éléments aristocratiques, et qui semblaient moins hostiles à la mère patrie; ils firent leur place d'armes de Savannah.

§ VI. Affaires de l'Europe continentale. — L'Espagne se déclare contre l'Angleterre. — Détresse des Américains. — L'Angleterre, selon sa coutume, chercha à distraire la France de la guerre maritime par une guerre continentale, et une belle occasion s'en offrit en Allemagne. Maximilien-Joseph, électeur de Bavière, mourut [1777] n'ayant pas d'autre héritier que Charles-Théodore, électeur palatin. Joseph II, prince qui visait à la double gloire de législateur et de conquérant, et que Frédéric appelait un Don Quichotte, voulut imiter la conquête de la Silésie : il envahit la Bavière et la réunit à ses États. Charles-Théodore se tourna vers le roi de Prusse, qui, heureux de se montrer le défenseur de l'Empire contre la maison d'Autriche, fit entrer aussitôt deux cent mille hommes en Bohême et en Moravie. Joseph, malgré les supplications de sa mère, qui ne voulait que la paix, mit sur pied deux armées d'égale force, et sollicita la France de lui fournir les secours stipulés par les traités. Les hostilités commencèrent, et l'on crut à une nouvelle guerre de sept ans. Mais la diplomatie française était habilement dirigée par Vergennes, héritier des plans de Choiseul, et elle sauva l'Europe d'un embrasement qui eût été la joie de l'Angleterre et la perte des États-Unis. Elle refusa tout secours

à l'Autriche, approuva la conduite du roi de Prusse, promit des subsides à Charles-Théodore, et engagea la Russie à offrir sa médiation, en lui dévoilant la politique du cabinet anglais, qui envenimait les deux adversaires. Alors Joseph, gêné d'ailleurs par sa mère, « qui lui faisait perdre, disait-il, l'occasion d'égaler Frédéric l'Unique, » accepta la médiation de la France et de la Russie, et signa le traité de Teschen, par lequel il laissa à Charles-Théodore la possession de la Bavière [1778, 13 mai]. Le roi de Prusse sortit de cette guerre avec la gloire d'avoir été l'arbitre désintéressé de l'Allemagne, et « la France, dit un historien anglais, eut l'effronterie, qu'on a peine à concevoir, de conserver l'alliance de l'Autriche, de servir les vues et les intérêts du roi de Prusse, et de rompre les liens de l'Angleterre et de la Russie. »

Avec la même habileté, le cabinet de Versailles décida l'Espagne à unir sa marine à la sienne, en lui montrant l'occasion de s'affranchir des deux hontes de Gibraltar et de Minorque, et en lui rappelant les désastres causés par son intervention tardive dans la guerre de sept ans. Aussitôt l'Espagne envoya une armée assiéger Gibraltar, et trente vaisseaux dans la Manche, pour se joindre à ceux de d'Orvilliers. Celui-ci eut alors sous ses ordres soixante-six bâtiments qui menacèrent la Grande-Bretagne d'une descente; quarante mille hommes se rassemblaient sur les côtes de la Normandie [1779]. L'Angleterre était pleine de trouble et d'effroi : elle n'avait que trente-huit vaisseaux pour couvrir Plymouth; ses côtes étaient insultées par les corsaires américains et principalement par le fameux Paul Jones; le parlement était plein de discordes et Londres de tumulte. « Si l'ennemi eût débarqué, dit un orateur, nous aurions combattu, mais nous aurions succombé. » Elle fut sauvée de la flotte de la maison de Bourbon, comme elle l'avait été de l'*Armada* de Philippe II, par les tempêtes. D'Orvilliers avait perdu du temps : il n'osa attaquer Plymouth; sa flotte fut ravagée par une épidémie; il rentra à Brest.

Pendant ce temps, d'Estaing prenait Saint-Vincent et la Grenade, battait la flotte de l'amiral Byron et dominait la mer des Antilles. Alors, sollicité par les Américains, il voulut délivrer leurs provinces méridionales et vint assiéger Savannah; il échoua devant cette place, qui lui coûta douze cents hommes, ramena sa flotte à la Martinique et la partagea en trois escadres, dont

deux devaient rester aux Antilles, et la troisième croiser dans la baie de Chesapeake. Pendant ce temps, les Français s'emparaient du Sénégal et les Espagnols de la Floride; le corsaire américain Paul Jones attaquait la flotte anglaise de la Baltique, battait son escorte et prenait la moitié de ses vaisseaux marchands. La fortune maritime de l'Angleterre commença à se relever sous l'amiral Rodney, qui, chargé de ravitailler Minorque et Gibraltar, battit une flotte espagnole qui lui barrait le passage. De là, il alla aux Antilles, livra trois combats indécis à l'amiral Guichen, qui avait succédé à d'Estaing, et divisa sa flotte pour échapper aux forces supérieures que l'Espagne et la France avaient dans ces mers. Ce fut un bonheur pour lui, car un ouragan fit périr plus de quatre cents navires dans les Antilles, et la peste s'étant mise dans la flotte espagnole, la flotte française se sépara d'elle et ne fut plus occupée qu'à escorter deux riches convois qui partirent de Saint-Domingue pour la France, et y arrivèrent sans obstacle. Les Anglais furent moins heureux : deux de leurs convois, partis de l'Angleterre pour l'Amérique et les Indes, tombèrent au pouvoir des Français, qui prirent cent bâtiments, quatre mille soldats et un immense butin.

A la suite de la défaite de Savannah, les Américains avaient éprouvé de nouveaux revers; ils étaient pleins de découragement et de discordes, ne voulant pas faire le moindre sacrifice pour la cause générale, craignant la formation d'une armée qui survivrait à la guerre, se plaignant de la maison de Bourbon, qui n'employait pas toutes ses forces à les délivrer. Chaque province voulait garder ses hommes et son argent pour sa propre défense. Une démocratie basse et jalouse contrariait le congrès et le généralissime dans leurs opérations. On sentait tous les inconvénients d'une république fédérative en face d'un grand danger extérieur. L'amour du gain, cette passion unique des Américains, déshonorait les commencements de leur indépendance. « Personne ne voulait entrer dans l'armée sans un engagement exorbitant, faire la moindre fourniture à l'État sans avoir perçu d'avance des profits démesurés, accepter un emploi ou une magistrature sans être assuré d'un salaire scandaleux et de bénéfices illégitimes. » Washington déclara qu'il ne pouvait plus compter sur son armée, dont la plus grande partie se mutinait pour la solde, et que les États-Unis étaient perdus si le roi de

France n'envoyait en Amérique des subsides réglés, un corps de troupes continentales et une escadre. Le congrès demanda tous ces secours; la Fayette vint en presser le départ, et alors arrivèrent sept vaisseaux, 10 millions, six mille hommes d'élite, une brillante noblesse et le comte de Rochambeau, qui se mit sous les ordres de Washington.

§ VII. Embarras de l'Angleterre. — Neutralité armée. — La Hollande s'allie a la France. — Capitulation des Anglais a York-Town.—L'Angleterre se trouvait alors dans un grand état de crise: l'administration était impuissante, la couronne avilie par les invectives populaires, l'Irlande en insurrection, Londres pleine d'émeutes. Cent mille hommes assiégèrent la chambre des communes, incendièrent les édifices publics et furent maîtres de la capitale pendant trois jours [1780, juin]. Il fallut une véritable bataille, où six mille hommes périrent, pour apaiser cette insurrection, qui n'avait pas de base, mais qui faillit emporter le gouvernement. En même temps, les haines que le despotisme maritime des Anglais avait excitées dans toute l'Europe éclataient par une confédération qui les laissa sans alliés.

L'amirauté britannique s'était, depuis un siècle, arrogé le droit de visiter les vaisseaux des puissances neutres et de les confisquer s'ils portaient ou des munitions de guerre ou des matériaux de construction. La France excita Catherine II à secouer ce joug honteux; et celle-ci, avide de prendre le rôle de protectrice des mers, publia une déclaration de principes sur la liberté de la navigation qui pouvait se résumer ainsi: le pavillon couvre la marchandise; tous bâtiments neutres escortés par un vaisseau de guerre sont affranchis de toute visite; un port n'est bloqué que lorsqu'il a devant lui une force suffisante pour le fermer, etc. La France et l'Espagne accueillirent cette déclaration par un concert de louanges; la Prusse, le Danemark, la Suède, les Deux-Siciles et l'Autriche même s'empressèrent d'y adhérer et armèrent des vaisseaux pour la faire respecter. L'union de ces puissances avec la Russie prit le nom de neutralité armée. « C'est à la France, dit un historien anglais, à ses intrigues, à son désir de nous susciter des ennemis que cette ligue est entièrement due: elle voulait déjouer nos opérations en mettant nos droits en question et en faisant élever contre eux des prétentions exorbitantes. »

La Hollande avait eu le plus à souffrir des prétentions britan-

niques. L'Angleterre lui ayant demandé les secours stipulés dans leurs alliances contre l'ambitieuse maison de Bourbon, elle voulut garder la neutralité. Alors on confisqua ses vaisseaux, et l'on prit même un convoi hollandais escorté par des vaisseaux de guerre. La Hollande adhéra à la neutralité armée. Aussitôt l'Angleterre, qui convoitait depuis longtemps ses colonies, sans déclaration de guerre et par une perfidie dont Fox releva toute la honte, surprit ses vaisseaux et attaqua ses colonies. Les états généraux firent alliance avec la maison de Bourbon et mirent deux flottes en mer; mais ils furent trahis par le stathouder, qui était vendu à la maison de Hanovre, et qui fit manquer toutes leurs entreprises. L'amiral Parker, avec six vaisseaux et plusieurs frégates, battit une flotte hollandaise à la hauteur de Dogger-Banks. L'amiral Rodney surprit Saint-Eustache, dévasta cette colonie, y prit cent cinquante bâtiments, et expédia pour l'Angleterre, sur trente-deux vaisseaux, son butin estimé cinquante millions; mais une escadre française, commandée par Lamothe-Piquet, l'enleva en vue de l'Angleterre. Enfin l'amiral Johnstone partit pour l'Inde avec la mission de détruire tous les établissements hollandais. Alors les états généraux sollicitèrent la France de sauver leurs colonies. Six vaisseaux, commandés par Suffren, furent envoyés à la poursuite de Johnstone. Vingt et un vaisseaux, commandés par de Grasse, battirent la flotte anglaise de l'amiral Hood, forte de dix-huit vaisseaux, reprirent Saint-Eustache et Tabago, enfin se portèrent dans la baie de Chesapeake, afin de concourir au plan que Washington et Rochambeau avaient conçu pour cerner l'armée de Cornwallis dans la presqu'île d'York-Town.

De Grasse chassa de la baie la flotte anglaise, transporta dans la presqu'île l'armée de Washington, pendant que la Fayette, avec un autre corps, tenait Cornwallis en échec. Alors vingt mille hommes, se trouvant réunis devant York-Town, enlevèrent d'assaut les ouvrages avancés de la place, et forcèrent le général anglais à capituler avec sept mille hommes, six vaisseaux de guerre et cinquante bâtiments marchands [19 oct.]. Ce fut le fait d'armes le plus important de toute la guerre américaine, qui sembla alors terminée, du consentement des deux partis. Les Anglais ne possédaient plus que New-York, Charlestown et Savannah.

§ VIII. COMBAT DES SAINTES. — AFFAIRES DE L'INDE. — VICTOIRES

DE SUFFREN. — PAIX DE VERSAILLES. — Le comte de Grasse retourna aux Antilles, où le marquis de Bouillé avait reconquis les îles hollandaises; il prit Saint-Christophe, Nevis et Mont-Serrat; et, avec trente-deux vaisseaux, se dirigea sur la Jamaïque, la seule île qui restât aux Anglais, et qu'il devait attaquer de concert avec seize mille Espagnols. Il rencontra près des Saintes Rodney, qui avait trente-huit vaisseaux, et livra bataille; mais la valeur de ses équipages échoua devant les habiles manœuvres de son adversaire [1782, 12 avril]. Lui-même, qui montait le plus beau vaisseau, *la Ville de Paris*, de cent vingt canons, fut forcé d'amener son pavillon quand il n'avait plus que trois hommes valides; deux autres de ses vaisseaux sautèrent, trois furent pris. La perte des Français fut de trois mille hommes, celle des Anglais de deux mille. Cette défaite, la première qu'on eût éprouvée dans cette guerre, n'eut aucunes suites fâcheuses et laissa aux Français tous leurs avantages. La Mothe-Piquet enleva aux Anglais un convoi de 16 millions, et la Peyrouse fit éprouver à leurs établissements de la baie d'Hudson une perte de douze millions.

Pendant ce temps, une flotte française et espagnole, de quarante-huit vaisseaux, débarquait quatorze mille hommes à Minorque, et s'emparait de Mahon et du fort Saint-Philippe [14 févr.]. Alors tous les efforts se tournèrent contre Gibraltar, devant laquelle on réunit quarante-six vaisseaux, cent petits bâtiments, dix batteries flottantes, outre une armée de terre de quarante mille hommes. Mais la place était défendue par huit mille hommes, et avait été ravitaillée plusieurs fois. Vainement, avec les batteries flottantes, on espérait faire brèche et tenter un assaut : ces batteries furent incendiées par les boulets rouges des Anglais [13 sept.]; quinze cents hommes périrent; le découragement se mit parmi les assiégeants; une flotte anglaise, de trente-trois vaisseaux, profita de deux coups de vent qui éloignèrent les flottes alliées pour ravitailler la place; et le siége continua sans succès jusqu'à la fin de la guerre.

Au lieu de se ruer en efforts inutiles contre le roc inabordable de Gibraltar, et de faire promener des flottes dans la Manche, il y avait un théâtre de guerre où l'on pouvait porter à la puissance anglaise un coup plus sensible qu'en Amérique : c'était l'Inde, où les peuples n'attendaient qu'une occasion pour se soulever contre leurs oppresseurs. Mais le conseil de Louis XVI n'a-

vait pas un homme capable de tracer un bon plan de campagne; et c'était l'unique cause des médiocres succès obtenus par notre marine, devenue aussi habile que celle de l'Angleterre. On envoya pourtant une flotte dans l'Inde, et qui se couvrit de gloire, mais d'une gloire complétement inutile au dénoûment de la guerre.

Les Anglais, depuis la paix de 1763, étaient devenus les possesseurs de tout le Bengale, avaient pour tributaires six radjahs, et tenaient dans une sorte de dépendance le Grand-Mogol. Ils n'avaient trouvé d'obstacles à leur ambition que dans Haïder-Ali, homme de génie, qui avait usurpé le trône du Maïssour, fondé un empire dans le centre de l'Indoustan, créé une armée de deux cent mille hommes, et forcé même, en 1769, la compagnie anglaise à une paix humiliante. Tout le pays avait horreur de ces marchands, dont les infâmes manœuvres avaient fait périr des millions d'hommes; et une ligue avait été formée contre eux par Haïder, les Mahrattes et le souverain du Décan. Cette ligue n'attendait que l'accession de la France pour éclater. Mais les Anglais se hâtèrent de s'emparer des possessions françaises et même de Pondichéri. La France n'envoya ni troupes ni vaisseaux dans l'Inde; les Mahrattes et le Décan restèrent immobiles; Haïder, réduit à ses seules forces, envahit le Carnate, battit les Anglais et prit Arcate; mais il éprouva ensuite trois grandes défaites, et la compagnie, ayant reçu des renforts, s'empara des possessions hollandaises, principalement de Negapatam et de Trinquemale [1781]. Alors la France se décida à envoyer dans l'Inde le bailli de Suffren, qui montra des talents de premier ordre avec de médiocres ressources et dans une mer où il n'avait pas un mouillage. Dès son arrivée, il battit la flotte de l'amiral Hughes, et donna des renforts à Haïder, qui prit Gondelour [1782, 15 févr.]. Deux autres victoires lui permirent de reprendre Trinquemale. Mais, pendant ce temps, Haïder fut battu et mourut de chagrin. Son fils Tippou-Saëb vit le Carnate ravagé, ses trésors pris avec la ville de Bednore; et, assiégé dans Gondelour, il allait succomber, lorsqu'il fut délivré par une quatrième victoire de Suffren. Ce fut alors qu'on apprit dans l'Inde la fin de la guerre.

L'Angleterre était décidée à reconnaître l'indépendance des États-Unis, sachant bien que les Américains, peuple marchand et positif, oublieraient bientôt « le roi et la nation magnanimes »

auxquels ils devaient leur indépendance, et que l'habitude, la langue, les mœurs, continueraient à lier les États nouveaux à leur ancienne métropole. Alors le ministère tory donna sa démission; un ministère whig le remplaça, qui tint la couronne dans une humiliante vassalité, et entama, sous la médiation de l'Autriche et de la Russie, des négociations qui aboutirent au traité de Versailles [1783, 3 sept.] [1]. L'Angleterre reconnut l'indépendance des États-Unis; rendit toutes ses colonies à la Hollande, moins Negapatam; Minorque et la Floride, à l'Espagne; Tabago, le Sénégal et ses possessions indiennes, à la France, avec l'abolition de la clause du traité d'Utrecht relative à Dunkerque.

Cette paix excita en France une grande joie, quoiqu'elle ne donnât que des avantages médiocres; mais dans ce temps, où l'on voulait que la politique eût le caractère le plus noble et le plus désintéressé, on se trouvait payé d'une guerre qui avait coûté 1,400 millions, parce qu'on avait affaibli la Grande-Bretagne, reconquis la liberté des mers, repris de l'ascendant en Europe, joué un glorieux rôle de protection en face des États-Unis, de la Hollande et de l'Espagne. Quant à l'intérieur, cette guerre n'eut pas les résultats qu'on attendait d'elle : elle ne fut pas assez décisive pour relever la royauté et la noblesse; elle ne ranima pas la richesse nationale et augmenta la détresse du trésor; loin d'empêcher la crise révolutionnaire, elle ne fit que l'accélérer, les Français étant revenus d'Amérique pleins d'enthousiasme pour une démocratie qu'ils voyaient sous l'illusion de leurs idées, et dont le point de départ et la base morale leur restaient cachés.

§ IX. Compte rendu et disgrace de Necker. — Ministère de Calonne. — Dans le temps où la guerre ne semblait pas répondre

(1) Les Américains avaient déjà fait leur paix séparée avec l'Angleterre sans que le cabinet de Versailles en sût un mot. Franklin, qui faisait de la vertu un art et de la probité un calcul, homme tout positif, qui se moquait de la France, de sa générosité et de ses illusions, joua M. de Vergennes en diplomate consommé. Celui-ci écrivait le 19 décembre 1782 : « Jugez de ma surprise quand, le 29 novembre, Franklin est venu m'apprendre que les articles étaient signés contrairement à la promesse verbale et mutuelle que nous nous étions donnée de ne signer qu'ensemble.... Si le roi avait montré aussi peu de délicatesse que les commissaires américains, il y a longtemps qu'il aurait signé avec l'Angleterre une paix séparée.... Si nous jugeons de l'avenir d'après ce qui vient de se passer sous nos yeux, je crois que nous serons mal payés de tout ce que nous avons fait pour les États-Unis. »

aux grandes espérances qu'elle entraînait, Necker avait fait disgracier les ministres de la guerre et de la marine, et visait à renverser Maurepas. C'est alors que, pour augmenter sa popularité, il obtint du roi, qui approuvait tous ses plans, la publication du compte rendu de son administration des finances, innovation indispensable à la fondation du crédit public, et qui était, disait-il, tout le secret de la prospérité financière de l'Angleterre [1781]. Dans ce travail, empreint de tous les défauts du ministre, mais qui initia pour la première fois la nation au mystère si soigneusement gardé de la recette et de la dépense de l'État, il relevait avec une orgueilleuse emphase les fautes commises par ses prédécesseurs, en se montrant comme l'homme unique qui les avait réparées. Suivant lui, le déficit était comblé; et, malgré 530 millions d'emprunts faits pendant la guerre, produisant 45 millions d'intérêts, la recette excédait la dépense de 10 millions (1). Mais ce résultat merveilleux n'était pas clairement démontré : on ne voyait pas, malgré de vraies économies et des réformes administratives, par quels miracles le ministre y était arrivé; lui-même semblait le démentir en annonçant qu'il faudrait bientôt en revenir au projet de Turgot, l'abolition des priviléges en matière d'impôt; et, en effet, il paraît que le déficit, non-seulement n'était pas comblé, mais s'élevait a 46 millions (2).

La cour s'indigna de cette innovation démocratique, du ton insupportable et des projets ultérieurs du ministre; elle regarda le compte rendu comme une dégradation de la royauté, qui s'abaissait à l'état de la royauté anglaise; elle fit honte à la reine de la voie roturière où le roi se laissait avilir; elle excita la jalousie du vieux Maurepas. Necker, assailli par les mêmes haines, les mêmes perfidies, les mêmes intrigues qui avaient renversé Turgot, mal soutenu par le monarque toujours docile aux clameurs des courtisans, donna sa démission [1781, 25 mai]. Sa disgrâce fut regardée par le peuple comme une véritable calamité.

Maurepas mourut quelque temps après et n'eut pas de successeur. Ce fut la reine qui devint dès lors l'unique conseiller de

(1) Recette, 264 millions; dépense, 254.

(2) Au dire de M. de Calonne, les calculs de Necker étaient faux et la recette était de 236 millions, la dépense de 283.

Louis; et les choix qu'elle lui inspira, au lieu d'être indiqués par l'opinion publique, ne furent plus que le résultat des intrigues de la cour. Joly de Fleury avait succédé à Necker; son passage au ministère greva encore la dette de 300 millions. Après lui, d'Ormesson essaya quelques économies. Enfin Calonne, magistrat de beaucoup d'esprit et d'audace, mais frivole, improbe et ayant une mauvaise renommée, fut poussé au ministère par les courtisans et surtout par le comte d'Artois, regardé comme le protecteur de ces nobles fastueux, ignorants et débauchés, qui s'opposaient à toute réforme [1783, 4 nov.]. Il vanta la prodigalité, donna des fêtes, encouragea le luxe, séduisit même les capitalistes, et épuisa le crédit. « La nation fut alarmée de ce choix ; la cour respira : elle s'était assuré quelques années de repos et de plaisirs. Le roi fut soulagé en s'entretenant avec un ministre des finances qui se jouait des embarras du jour, et montrait d'un air triomphant les ressources de l'avenir. Calonne empruntait, anticipait, rendait des édits bursaux, prorogeait des vingtièmes, imposait des sous additionnels avec une aisance que n'avait encore eue aucun de ses prédécesseurs [1]. »

§ X. État de l'opinion publique. — Progrès philosophiques. — Discrédit de la cour. — L'esprit et le charlatanisme de Calonne soutinrent ce singulier système pendant trois ans. Ce fut le dernier temps de repos avant la crise révolutionnaire, le dernier temps où les idées s'agitèrent sur le point de devenir des faits. On revenait avec d'autant plus d'activité aux questions intérieures dont la guerre avait distrait les esprits, que l'exemple de l'Amérique et l'aspect de sa démocratie leur avaient donné une valeur plus réelle. Les opinions philosophiques, passées de l'état de combat à l'état de triomphe, avaient perdu une partie de leur effervescence et de leur caractère d'agression; mais elles n'en étaient que plus vulgaires. Elles inspiraient aussi bien la chaire évangélique que les édits royaux ; on les retrouvait dans la bouche même des gens qui les désapprouvaient ; nul n'eût osé secouer ce nouveau despotisme sans être honni par la foule, sans éprouver même des persécutions : témoin le malheureux Gilbert, que ses satires contre les philosophes conduisirent à mourir à l'hôpital. Aussi les idées nouvelles n'avaient-elles

(1) Lacretelle, Hist. du dix-huitième siècle, t. VI, p. 5.

plus besoin de célébrités pour les guider et les propager : Voltaire, Diderot, Helvétius, Rousseau, étaient morts, et n'avaient que des successeurs médiocres, Marmontel, la Harpe, Champfort, Raynal. Mais toutes les écoles philosophiques s'étaient définitivement fondues en deux sectes qui portaient les grands noms de Voltaire et de Rousseau, et qui reproduisaient cette éternelle dualité qui semble inhérente à la nature humaine, et que nous avons suivie, depuis Aristote et Platon, à travers tous les siècles : le sensualisme avec Voltaire et les encyclopédistes, l'idéalisme avec Rousseau et les économistes. Voltaire était mort après avoir été porté en triomphe dans les rues de Paris, aux applaudissements d'une foule immense qui le couronna en plein théâtre : Rousseau, dans sa solitude d'Ermenonville, malheureux, persécuté, presque oublié du monde. Cependant la philosophie de Voltaire, si douce aux riches et aux gens de plaisir, devenait moins populaire que celle de Rousseau à mesure que le temps de la démocratie approchait. Les railleries sur le christianisme passaient de mode ; le clergé, et surtout le clergé des campagnes, était aimé et respecté ; on s'occupait plus du gouvernement que de la religion. Les mœurs étaient moins dépravées, ou du moins il n'y avait plus d'ostentation dans la licence. On ne livrait plus au ridicule la vertu, et l'on craignait une renommée de vice. L'égoïsme était entièrement discrédité : les mots d'humanité, de bienfaisance et surtout de sensibilité étaient dans toutes les bouches, assaisonnaient tous les écrits, accompagnaient inévitablement tous les projets, même du gouvernement. On n'entendait parler que d'œuvres de générosité et de souscriptions charitables. Tout le monde se croyait arrivé au siècle des prodiges et des vertus, à l'époque où le genre humain allait être gouverné par la sagesse. « Les Français ne combinaient que des plans pacifiques : jamais ils n'avaient été plus ligués pour vaincre tous les maux dont la nature nous impose le tribut, et ceux qui pénètrent par mille voies dans les institutions sociales. La pitié la plus active remplissait les âmes ; ce que craignaient le plus les hommes opulents, c'était de passer pour insensibles (1). » Les esprits les plus froids et les plus positifs ne pouvaient se défendre de l'enthousiasme universel. Aussi l'agriculture et les champs étaient-ils devenus à la mode : on s'en-

(1) Lacretelle, t. v, p. 2.

gouait du bonheur rural, et l'on exagérait les vertus des paysans; on faisait des pastorales, comme Florian, ou des poëmes sur les saisons, comme Saint-Lambert. Des sociétés d'agriculture se formaient; les landes étaient défrichées, les bestiaux multipliés, la précieuse pomme de terre introduite en France par Parmentier. Les moines tâchaient de se faire pardonner leurs richesses par leurs travaux agricoles et l'amélioration du sort de leurs paysans. Les seigneurs tenaient à honneur de devenir des pères de famille pour leurs vassaux. Il n'y eut qu'un concert de louanges pour Louis XVI quand il donna la liberté aux derniers serfs des domaines royaux, à la demande de Necker et de Voltaire [août 1779] (1).

Plus les mœurs devenaient démocratiques, plus la cour, avec son orgueil insultant, sa frivolité et son luxe, devenait odieuse (2), plus la famille royale tombait dans le mépris. La maison civile du roi et des princes, plus fastueuse que celle de Louis XIV, coûtait par an 36 millions, outre 18 millions de pensions. Il fallait payer sans cesse les énormes dettes du comte d'Artois, fournir au luxe dévorant de la reine, gorger de gratifications tous les courtisans. Il fut démontré plus tard que les ordonnances du comptant s'étaient élevées, en huit années, à 861 millions (3). Le roi ne participait pas personnellement à ces prodigalités:

1 La servitude *personnelle et réelle* continua de subsister dans les domaines de certains seigneurs, et ne fut abolie que dans la nuit du 4 août 1789! L'article 1er de l'édit de 1779 explique ce qu'était cette servitude, dont l'existence, après dix-huit siècles de christianisme, suffit seule pour justifier la révolution : « Voulons que ceux qui sont assujettis à cette condition sous le nom d'*hommes*, de *corps*, de *serfs*, de *mainmortables*, de *mortaillables*, en soient pleinement et irrévocablement affranchis; et qu'à l'égard de la liberté de leurs personnes, de la faculté de se marier et de changer de domicile, de la propriété de leurs biens, du pouvoir de les aliéner ou hypothéquer et d'en disposer entre-vifs et par testament, de la transmission desdits biens à leurs enfants ou autres héritiers, etc., ils jouissent des mêmes droits, facultés et prérogatives qui, suivant les lois et coutumes, appartiennent aux personnes franches... » (Isambert, Recueil des anc. lois françaises.)

2 En 1781 il parut un édit qui déclarait inhabile pour parvenir au grade de capitaine tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations, et interdisait tous les grades militaires aux officiers roturiers, excepté à ceux qui seraient fils de chevaliers de Saint-Louis. « Il fallait tenir, dit madame Campan (Mém., t. I, p. 236), à cette classe honorable du tiers état pour connaître le désespoir ou plutôt le courroux qu'excita cette loi. Une autre décision, qui ne pouvait être annoncée par un édit, fut qu'à l'avenir tous les biens ecclésiastiques, depuis le plus modeste prieuré jusqu'aux plus riches abbayes, seraient l'apanage de la noblesse. »

3 Préface du Livre rouge. — Hist. parlementaire de la Révolution, t. V, p. 287.

aussi simple dans ses goûts qu'austère dans ses mœurs, il était prêt à tous les sacrifices pour lui-même ; mais il laissait faire la reine et les courtisans, et, en récompense de sa faiblesse, il n'obtenait pas même de l'autorité dans sa cour, pas même du respect dans sa famille. La noblesse, persuadée qu'il n'eût fallu qu'un roi beau et majestueux comme Louis XIV pour empêcher une révolution, s'indignait de la tournure disgracieuse et des goûts roturiers de Louis XVI. La reine, bonne et bienveillante, mais folle de plaisirs et de fêtes, qui voulait plaire à tout le monde et ne voir que des sourires autour d'elle, se laissait persuader qu'elle devait gouverner la faiblesse de son mari ; et heureuse d'obtenir des adorations plutôt que des respects, elle compromettait sa dignité par une étourderie qui donnait prise aux bruits les plus injurieux. D'horribles pamphlets, des chansons dégoûtantes couraient sur elle ; on disait que ses enfants étaient adultérins ; la méchanceté populaire calomniait son amitié pour le comte d'Artois et la duchesse de Polignac ; enfin l'affaire du collier, dans laquelle on vit un cardinal de Rohan traduit en justice pour avoir voulu acheter la possession de la reine de France par un cadeau de 1,600,000 livres, vint mettre le comble au scandale [1785]. Nul doute que Marie-Antoinette ne fût innocente ; et pourtant telle était l'opinion qu'on avait d'elle, que le parlement acquitta le cardinal, et qu'il n'y eut personne dans le peuple qui ne crût au déshonneur de la famille royale.

§ XI. Assemblée des notables. — Retraite de Calonne. — Après trois années d'expédients, Calonne, qui souriait à tout le monde, qui ne refusait personne, qui faisait passer dans l'esprit de tous son insouciante confiance, déclara au roi que la dette s'était augmentée de 800 millions, qu'il n'y avait de remède aux embarras du trésor que dans l'abolition des privilèges financiers, et que le pouvoir devait saisir cette occasion de se rendre maître de la révolution en frappant d'un coup tous les abus. C'était revenir aux plans de Turgot ; mais le ministre des courtisans se flatta de ne pas subir les obstacles et le sort de ce grand citoyen en faisant concourir les privilégiés à la réforme, et il obtint de Louis la convocation d'une assemblée des notables, à la grande stupeur de la cour, qui voyait les fondements de la monarchie ébranlés par ce simulacre de représentation nationale. L'assemblée des notables s'ouvrit le 22 février 1787. Calonne, dans un

discours fort habile, déclara que le déficit, non comblé par Necker et continuellement accru depuis cette époque, était maintenant de 112 millions, et que c'était seulement par des changements radicaux dans l'administration qu'on pouvait y remédier. Il proposa donc à l'examen de l'assemblée la suppression des corvées, la destruction du système des fermes et son remplacement par des assemblées provinciales chargées de la répartition de l'impôt, une subvention territoriale sans distinction de priviléges à la place des vingtièmes, la liberté du commerce des grains, la suppression des douanes intérieures, etc.

Toutes ces réformes, que le peuple aurait applaudies et reçues avec confiance quand Turgot les proposait, étant offertes par Calonne, furent regardées avec dédain et soupçon. Quant aux privilégiés, que le ministre avait gorgés d'argent et de fêtes, ils ne voyaient plus en lui qu'un traître qui voulait se sauver à leurs dépens. La cour et le peuple se réunirent donc contre lui, et l'assemblée rejeta tous ses plans. On disait partout que le déficit était, non pas de 112 millions, mais de 140, et qu'il avait pour cause unique la frauduleuse et prodigue administration du ministre ; on fit entendre au roi que les notables étaient disposés à accepter les réformes, si elles étaient présentées par une autre main. Alors le comte d'Artois abandonna Calonne ; Louis lui demanda sa démission, et, par le conseil de la reine, il le remplaça par le cardinal Loménie de Brienne, ambitieux irrésolu et imprévoyant, qui héritait de toutes les fautes de ses prédécesseurs et n'avait rien pour les réparer [1787, 3 avril].

§ XII. Lutte de Brienne et du parlement. — Les notables, contents du renvoi du ministre, acceptèrent les réformes proposées ; et l'on crut, comme le disait le chancelier Lamoignon dans son discours de clôture, que « tout serait réparé sans secousse, sans bouleversement de fortunes, sans altération des principes du gouvernement. » Mais les privilégiés comptaient sur la résistance du parlement, devenu la citadelle de tous les abus : cette résistance ne leur manqua pas. Brienne, au lieu de présenter en bloc et sur-le-champ à l'enregistrement toutes les ordonnances de réforme, ne les présenta que l'une après l'autre, à de longs intervalles, et donna le temps aux magistrats de préparer leur opposition. Les ordonnances sur les corvées, le commerce des grains, les assemblées provinciales, passèrent sans obstacles ; mais quand l'édit sur la subvention territoriale,

terreur des privilégiés, fut présenté en compagnie d'un édit sur le timbre, redouté même du peuple, le parlement retentit de déclamations furieuses contre le ministre, la cour, les prodigalités [1787, juin]. L'opposition était menée par deux hommes bien différents : d'Espremesnil, orateur fougueux jusqu'à la déraison, qui n'était qu'un défenseur de tous les priviléges ; Duport, homme calme et énergique, qui voulait autre chose que le triomphe de l'aristocratie parlementaire.

L'opposition du parlement, quoique dirigée contre des mesures de réforme, était populaire. D'abord ces mesures semblaient insuffisantes, surtout à ceux qui avaient espéré du conflit entre Calonne et les notables mieux qu'un changement de ministère ; ensuite on était habitué à voir dans le parlement le défenseur des libertés publiques, et il paraissait encore tel par cela seul qu'il résistait à la cour ; enfin une opposition à la cour, de quelque part qu'elle vînt et quel que fût son motif, avait l'approbation publique. Le peuple applaudit donc au parlement défendant la cause des privilégiés contre les mesures de réforme ; mais il y avait dans ces applaudissements un instinct révolutionnaire qui aurait dû effrayer et éclairer le pouvoir

Dans le feu de la discussion, le mot d'*états généraux* fut jeté par hasard : ce mot rallia toutes les pensées dans une seule pensée, mit fin à toutes les incertitudes, donna un but à toutes les hypothèses et à tous les projets, montra la vraie source de la réforme à ceux qui l'attendaient ou du roi ou du parlement. Il fut relevé, applaudi, commenté par tout le monde ; il devint un cri de guerre et un étendard de ralliement. Enfin le parlement, aveuglé par son égoïsme, et trouvant bon tout prétexte d'échapper à la subvention territoriale, déclara que les états généraux avaient seuls le droit de consentir les impôts, et que les magistrats reconnaissaient leur incompétence pour les établir. C'était dire que, depuis des siècles, la royauté et le parlement étaient des usurpateurs, avertir la nation de ses droits, l'exciter à les réclamer par la force.

La cour fut effrayée de cette déclaration, et le roi vint ordonner dans un lit de justice l'enregistrement des deux impôts. Le parlement déclara le lendemain l'enregistrement forcé de nulle valeur : il fut exilé à Troyes. En même temps, les deux frères du roi portaient les mêmes édits à la cour des comptes et à la cour des aides. Le comte de Provence, qui avait la renommée

d'être favorable aux réformes, fut couvert de fleurs et d'applaudissements dans les rues de Paris ; le comte d'Artois, reconnu comme le protecteur de tous les abus, fut injurié à tel point que ses gardes ne résistèrent que par la force à la furie populaire. Les deux cours se déclarèrent contraintes en enregistrant les édits et proclamèrent la nécessité des états généraux. Tous les parlements suivirent cet exemple.

Brienne négocia avec les magistrats, qui, infidèles à leur déclaration d'incompétence, finirent par transiger. Il retira les édits sur le timbre et la subvention territoriale, sous promesse que les vingtièmes et plusieurs emprunts seraient enregistrés, et il s'engagea à convoquer les états généraux dans cinq ans. La situation devenait étrangement compliquée. La magistrature et la noblesse excitaient le peuple contre la cour pour la défense de leurs priviléges, et ils se faisaient contre elle une arme des états généraux, pendant que la cour, attaquée par tout le monde, voulait conserver son pouvoir absolu aux dépens des privilégiés, et invoquait aussi l'appui du peuple par ces mêmes états généraux.

Le parlement rentra à Paris, et le roi vint tenir une séance royale dans laquelle le pouvoir absolu, par la bouche du garde des sceaux, montra combien il s'arrêtait, devant des exigences terribles, à la surface des choses, combien il s'appuyait sur des moyens équivoques, combien il se traînait à la remorque de l'opinion publique [1787, 19 nov.]. Il avait promis les états généraux ; et, au lieu d'embrasser largement cette grande mesure, il semblait revenir en arrière en déclarant qu'il restait seul juge de l'opportunité de leur convocation, « que d'ailleurs il ne pourrait y trouver qu'un conseil plus étendu, composé de membres choisis d'une famille dont il était le chef, et qu'il serait toujours l'arbitre suprême de leurs représentations et de leurs doléances. » Alors Brienne présenta à l'enregistrement deux édits, l'un portant création d'emprunts successifs s'élevant à 420 millions, l'autre rendant l'état civil aux protestants, réparation tardive de la révocation de l'édit de Nantes, qui avait été obtenue par Malesherbes. La discussion fut très-violente ; et au moment où le président allait compter les voix, le roi transforma la séance royale en lit de justice et ordonna l'enregistrement sans vote. Alors se leva un prince, ennemi déclaré de la reine, haï et calomnié par la cour, homme de mauvaises

mœurs et sans suite dans les idées, à qui l'on attribuait en grande partie les agitations de la France : c'était le duc d'Orléans, arrière-petit-fils du régent, qui s'était jeté par ambition dans le parti populaire. Il protesta hautement contre l'illégalité de l'enregistrement ; et lorsque le roi fut sorti, le parlement déclara cet enregistrement de nulle valeur. Le lendemain le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets, et deux conseillers furent mis à la Bastille. Le parlement fit des représentations menaçantes ; Brienne ne trouva pas à remplir ses emprunts ; la fermentation était immense et la convocation des états généraux devint le cri universel.

Alors le pouvoir résolut de faire un coup d'État en se débarrassant de l'opposition parlementaire, et d'enlever au peuple tout prétexte de troubles en prenant l'initiative des réformes. Des ordres furent envoyés par toute la France pour que ce coup d'État s'effectuât en même temps et pour que l'armée fut prête à le soutenir. D'Espremesnil parvint à se procurer une copie des édits projetés, et vint sonner l'alarme au parlement, qui fit le serment de s'opposer à toutes les mesures du pouvoir et protesta solennellement contre toute atteinte portée aux lois constitutives de la monarchie [1788, 4 mai]. D'Espremesnil et un autre conseiller furent arrêtés en plein parlement et pendant que tout Paris était en rumeur. Les princes, les pairs, les magistrats furent convoqués à Versailles [8 mai] ; et la royauté, dans un lit de justice, prononça son dernier mot sur la réforme tant demandée, et fit toutes les concessions dont elle était capable. « Il n'est pas d'écarts, dit le roi, auxquels mon parlement ne se soit livré depuis un an... Je dois à mes peuples, à moi-même, à mes successeurs, de les arrêter... Il faut à un grand État un seul roi, une seule loi, un seul enregistrement, des tribunaux d'un ressort peu étendu, des parlements auxquels les plus importants procès soient réservés, une cour unique dépositaire des lois et chargée de les enregistrer, enfin des états généraux assemblés toutes les fois que les besoins de l'État l'exigeront. Telle est la restauration que mon amour pour mes sujets a préparée. » Alors le chancelier lut les ordonnances par lesquelles les chambres des enquêtes et des requêtes étaient supprimées, le ressort des parlements diminué par la création de tribunaux inférieurs, les tribunaux d'exception abolis, l'ordonnance criminelle réformée, enfin une cour plénière créée pour

l'enregistrement des lois, laquelle était formée de seigneurs, d'évêques, de conseillers d'État et de la grande chambre du parlement de Paris.

Toutes ces réformes, bonnes en elles-mêmes, auraient satisfait aux désirs de l'opinion publique, si elles eussent été données cinquante ans plus tôt : maintenant elles étaient insuffisantes et témoignaient de l'incapacité du pouvoir à faire la révolution. La grande faute de Louis XVI fut de ne jamais prévenir les désirs populaires, et d'attendre, pour concéder ce que l'opinion avait demandé depuis longtemps, que ses prétentions fussent déjà doublées. Les réformes furent donc accueillies par une improbation universelle. Le parlement renouvela son serment d'opposition. Tous les autres firent la résistance la plus opiniâtre, et huit d'entre eux furent exilés à main armée. Il y eut des troubles par toute la France, surtout en Dauphiné, où les troupes refusèrent d'obéir aux ordres de la cour, et en Bretagne, où la noblesse et la magistrature déclarèrent infâme quiconque accepterait un emploi du ministre. Personne ne voulut entrer dans la cour plénière. Le clergé, ajoutant sa réprobation à la réprobation universelle, protesta, dans son assemblée générale, contre les actes du ministre, et demanda la convocation immédiate des états généraux. Enfin, et pour comble, le pacte de famine, que Necker n'avait pu dissoudre, mais à qui le caractère du roi avait imposé une certaine mesure, le pacte de famine, profitant de l'édit qui rendait pour la quatrième fois la liberté au commerce des grains, recommença ses infâmes manœuvres, qui firent jeter des cris de fureur au peuple.

Le cardinal, ayant essayé de tout, de la force et de l'intrigue, du despotisme et de la corruption, se trouvant à la fin sans cour plénière et sans parlements, sans emprunts et sans impôts, alla au dernier remède, les états généraux. Il les convoqua pour le 5 mai 1789, et invita les corps du royaume et les sociétés savantes à adresser des mémoires sur leur composition et leurs attributions. Mais il fallait vivre jusqu'à cette époque, et les finances étaient en tel état, qu'on avait dissipé jusqu'aux fonds d'une souscription pour les hospices. Alors Brienne donna cours forcé au papier de la caisse d'escompte, et il déclara que les rentes seraient payées deux cinquièmes en numéraire et trois cinquièmes en billets portant intérêt [1788, 16 août]. Ce fut le coup de grâce; et l'indignation devint telle que le ministre donna

sa démission en conseillant au roi de rappeler Necker [25 août].

§ XIII. État de l'Europe. — Ministère du jeune Pitt. — Ambition de Catherine. — Révolution de la Hollande. — La crise approchait de son terme : la fermentation intérieure était si grande que le gouvernement n'avait plus le loisir de jeter ses regards à l'extérieur. Les ennemis de la France ne voyaient dans ses agitations qu'une occasion de s'agrandir ; et les événements qui se passaient en Europe allaient achever le discrédit de la royauté.

En Angleterre, le ministère whig, qui avait fait la paix de 1783, était tombé, et avait été remplacé par un ministère sans couleur déclarée, à la tête duquel fut placé le jeune Pitt, âgé seulement de vingt-quatre ans, et déjà le plus grand homme d'État de l'Angleterre. Sorti des rangs des whigs, mais voyant le pays menacé d'une dissolution sociale par les troubles qui l'agitaient, par l'influence des idées françaises et par l'exemple de l'Amérique, il crut qu'il fallait raffermir les pouvoirs qui avaient engendré la grandeur britannique ; et se portant comme le défenseur de l'aristocratie et de la couronne, il parvint à ramener le calme en Angleterre par une administration aussi sage que vigoureuse. En même temps, il chercha à profiter des troubles de la France, qu'il fomenta, dit-on, avec de l'or, pour lui enlever l'ascendant qu'elle avait repris depuis la guerre d'Amérique ; et, au moyen de l'alliance qu'il conclut avec Frédéric-Guillaume II, neveu et successeur du grand Frédéric [1], il parvint à agiter et bouleverser la moitié de l'Europe par des manœuvres déloyales, sans que la France pût mettre obstacle à ses projets ambitieux.

Depuis la paix de Kaïnardji, Catherine II avait continué ouvertement ses usurpations sur l'empire ottoman. L'Autriche pouvait seule s'opposer à ses desseins ; mais Marie-Thérèse étant morte, Joseph II, qui croyait avoir rétabli l'empire d'Occident, parce qu'il avait, disait-il, par ses réformes religieuses, réduit le pape à son rang d'évêque, Joseph fit absurdement alliance avec Catherine, qui promettait à ce rêveur Rome et l'Italie, si on voulait lui laisser prendre Constantinople et la Grèce. Alors la czarine fit envahir la Crimée par ses troupes, qui la cou-

(1) Frédéric était mort le 17 août 1786, « prévoyant, dit Jean de Muller, les temps nouveaux, comme Moïse avait vu la terre sainte. »

vrirent de sang et de ruines; et elle déclara que « pour y maintenir la paix et le bonheur, » elle la réunissait à son empire [1783]. En même temps, elle s'empara du Kouban, menaça la Géorgie, fomenta des révoltes dans les provinces turques, et manifesta hautement son projet de détruire l'empire ottoman. Elle fit, avec un cortége de quarante mille hommes, un voyage en Crimée [1787], passa à Kherson sous un arc de triomphe où étaient ces mots: « Chemin de Byzance, » et trouva dans cette ville son allié d'Autriche, avec lequel elle projeta le partage de la Turquie et la résurrection des républiques grecques: « elle ne parlait, dit le prince de Ligne, que de faire renaître les Lycurgue et les Solon. »

Les Turcs prirent l'alarme et se tournèrent avec anxiété vers la France; mais depuis la neutralité armée, la cour de Versailles avait conservé des relations amicales avec la Russie, et elle venait de conclure avec elle un traité de commerce qui mécontenta vivement le cabinet anglais. Celui-ci saisit cette occasion de substituer son influence à celle de la France près de la Porte, et d'acquérir le commerce du Levant, dont les Français avaient eu jusqu'alors le monopole. Il fit peur à la Turquie des projets de la Russie et de l'Autriche, et l'engagea à surprendre ses ennemis par une vigoureuse agression, lui promettant l'appui de la Suède et de la Prusse, même de la Pologne, dont il voulait, disait-il, chasser les barbares. Le sultan obéit à ces suggestions, et Catherine et Joseph éprouvèrent d'abord quelques défaites; mais ils reprirent bientôt l'avantage. Tous les secours promis aux Turcs leur manquèrent: il n'y eut que Gustave III qui, après avoir reconquis son autorité sur l'aristocratie suédoise [1787], voulut aussi rendre à son royaume son ancienne influence en attaquant la Russie; mais, après avoir manqué de prendre Saint-Pétersbourg, il fut trahi et n'éprouva que des revers. L'Angleterre et la Prusse restèrent immobiles et tournèrent leurs efforts contre une autre alliée de la France.

La Hollande avait été récemment menacée par Joseph II, dont la turbulence cherchait partout des agrandissements, et qui voulait rouvrir l'Escaut et s'emparer des places de la *barrière*; mais elle fut vigoureusement soutenue par le cabinet français, qui contraignit l'empereur à abandonner ses prétentions, moyennant une certaine somme que la France elle-même consentit à payer. Tant de générosité amena un traité d'alliance intime

entre les deux pays qui fit perdre entièrement à l'Angleterre son influence sur la république, malgré les efforts du stathouder, toujours dévoué à la maison de Hanovre. Les états généraux, qui avaient conservé le plus vif ressentiment des trahisons de ce prince, cherchèrent à diminuer son pouvoir; mais des troubles éclatèrent, fomentés par l'Angleterre et la Prusse; et la populace, attachée à la maison de Nassau, se mit en insurrection contre la bourgeoisie. Alors les états, menacés par les cabinets de Londres et de Berlin, demandèrent l'appui de la France, et, sur la promesse qu'un camp s'établissait à Givet, ils déclarèrent le stathouder déchu de ses emplois. Mais le roi de Prusse, s'étant assuré que l'armée de Givet n'existait pas, fit entrer en Hollande vingt mille hommes qui dispersèrent les patriotes surpris, s'emparèrent d'Amsterdam et forcèrent les états à rétablir le stathouder [sept.]. « Voilà, dit Frédéric, comment l'on châtie les peuples rebelles à leurs souverains; » et l'armée prussienne conçut de cette expédition facile un orgueil qui, cinq ans plus tard, lui fut fatal. Le stathouder se vengea par des exécutions et des exils; un grand nombre de proscrits se réfugia en France, et la Hollande retomba entièrement sous la domination de l'Angleterre.

Dans le même temps, Joseph II voulut établir le pouvoir absolu dans les provinces belgiques, et y introduire les mêmes réformes religieuses que dans ses autres États, où il avait supprimé cinq cents couvents. Ces provinces se soulevèrent pour le maintien de leurs libertés, et demandèrent l'appui du roi de France. « Le feu de la révolte ne s'éteindra que dans le sang! » s'écria Joseph, et il fit marcher une armée sur les Pays-Bas. Louis XVI resta immobile, et la Belgique ne fut sauvée que par la Turquie, qui attaqua en ce moment les Russes, et força l'Autriche à porter toutes ses forces en Orient. Alors Joseph révoqua ses ordonnances, mais avec l'intention de se venger et de la Belgique « et de la France, dont la tendance révolutionnaire, disait-il, encourageait partout le désordre. »

L'immobilité de la France pendant que la Turquie était menacée du sort de la Pologne, que la Prusse et l'Angleterre lui faisaient en Hollande le plus sanglant affront, qu'un pays situé à ses portes, français de mœurs et de langue, allait tomber sous le despotisme autrichien, discrédita Louis XVI à l'extérieur et à l'intérieur. A l'extérieur, les étrangers s'imaginèrent que la

France était désormais incapable de se mêler des affaires de l'Europe; à l'intérieur, l'on se crut retombé dans les opprobres de la guerre de sept ans.

§ XIV. Second ministère de Necker. — Convocation des états généraux. — Résumé des cahiers. — Louis XVI, en rappelant Necker, ne se releva pas du profond mépris où il était tombé par ses mesures avortées, ses retours en arrière, les démentis donnés le lendemain à sa colère de la veille. Le peuple croyait avoir vaincu la cour, et le départ de Brienne fut accueilli par des démonstrations de joie si violentes qu'elles dégénérèrent en une sanglante émeute, où Paris devint, pendant trois jours, le théâtre d'un combat entre la force armée et la multitude.

Necker était rentré au ministère, se croyant l'homme de l'époque, et ébloui de sa popularité. Son premier soin fut d'empêcher l'exportation des grains; mais il était trop tard : le pacte de famine avait fait ses accaparements et causé une disette d'autant plus affreuse que la récolte de 1788 avait été très-mauvaise; « il fallut que le ministre payât la rançon de la France au poids de l'or (1); » et il consacra 40 millions à arrêter la hausse des grains. Puis il révoqua les édits de Brienne, rappela le parlement, et employa toutes ses ressources à vivre jusqu'à l'ouverture des états généraux.

Les états généraux étaient maintenant la pensée unique de la France; on ne parlait que de leur composition; et deux questions principales étaient agitées dans les pamphlets, les journaux, les assemblées patriotiques formées à l'instar des clubs de l'Angleterre : le tiers état n'aurait-il qu'une représentation égale à celle de la noblesse et du clergé? les votes seraient-ils pris par ordre ou par tête? Toute la révolution était dans la manière dont ces deux questions seraient résolues. Le peuple était unanime à demander la double représentation du tiers et le vote par tête : sinon toute réforme échouait devant la coalition des deux ordres privilégiés. Alors ceux-ci prirent l'alarme; et, cherchant encore leur appui dans le parlement, épouvanté lui-même de la route qu'il avait ouverte, ils obtinrent de lui une déclaration, faite sur la proposition de d'Espremesnil, par

(1) Moniteur d'août 1789. — Hist. parlementaire de la Révolution, t. IV, p. 452.

laquelle il demandait que les formes de l'assemblée de 1614 fussent suivies.

A cette déclaration, le masque tomba ; les motifs honteux de l'opposition des magistrats apparurent ; le parlement perdit sans retour sa popularité. Necker, partisan de la constitution anglaise et se flattant de conduire à son gré la révolution, était décidé à donner au tiers la double représentation ; mais, soit qu'il voulût engager les privilégiés dans la réforme, soit qu'il voulût achever de les dépopulariser, il convoqua une assemblée de notables pour avoir leur avis sur le mode de composition des états généraux. Des six bureaux dont se composait cette assemblée, un seul se prononça pour la double représentation du tiers [1788, 27 déc.]. Alors le roi, « faisant droit au vœu de la minorité des notables, à la demande des assemblées provinciales, à l'avis des publicistes et aux nombreuses adresses présentées à ce sujet, » ordonna que le nombre des députés serait de mille au moins, qu'il serait formé en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage, et que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des deux autres ordres réunis.

Un enthousiasme universel accueillit cette déclaration. On ne s'occupa plus que des élections, qui furent réglementées par le pouvoir, et qui se firent successivement dans chaque province, depuis le 7 février jusqu'au 5 mai. Tous les Français âgés de vingt-cinq ans et imposés à la capitation élisaient, à raison de deux députés par cent habitants présents à l'élection, des députés à l'assemblée du bailliage, lesquels élisaient les députés aux états généraux [1]. Quant au clergé et à la noblesse, les individus possédant bénéfices ou fiefs élisaient directement leurs députés, et les autres choisissaient, à raison de un pour dix, des mandataires élisant les députés aux états généraux. Les élections furent partout très-agitées, mais peu tumultueuses, excepté dans les pays d'états, où il y eut un dernier réveil des libertés locales, et où les assemblées provinciales auraient voulu nommer elles-mêmes et dans leur sein les députés aux états généraux. En Bretagne, la noblesse se montra tout à fait hostile aux prétentions du tiers ; il y eut de véritables combats entre elle et la bourgeoisie, et toute la province s'associa avec les provinces

(1) Le nombre des électeurs définitifs du tiers état fut de 25,000, ce qui suppose 2,500,000 électeurs primaires, ou 1 électeur primaire sur 9 ou 10 individus.

voisines contre les « fanatiques aristocrates. » En Provence, le comte de Mirabeau, homme de très-mauvaises mœurs, mais d'un prodigieux talent, ayant été repoussé par la noblesse, alla offrir son éloquence au tiers : il fut porté en triomphe dans toutes les villes, et devint le chef de cette minorité des ordres privilégiés qui voulait faire cause commune avec le peuple. Paris avait quarante députés à élire, dont vingt du tiers. Les élections furent troublées par une émeute des ouvriers du faubourg Saint-Antoine contre un fabricant de papiers peints, émeute sans raison et sans cause, dans laquelle la maison du fabricant fut saccagée et incendiée, et qu'on réprima avec tant de brutalité que six cents morts et blessés restèrent sur la place.

Tout poussait le peuple à l'émeute et au tumulte ; la misère était arrivée à son comble ; le commerce et l'industrie avaient été frappés de mort par le déficit des finances ; l'approche d'une révolution faisait resserrer les capitaux ; le pacte de famine continuait ses abominables spéculations ; et, pour comble, l'hiver de 1789 fut aussi rigoureux que celui de 1709. Il y avait de tous côtés des désordres engendrés par la faim. Le peuple des campagnes poussait des cris de fureur contre les nobles et les accapareurs. Les grandes villes et surtout Paris se peuplaient de bandes d'hommes hideux, sauvages, audacieux, plus haineux que cupides, excités sans doute par la misère et, disait-on, par l'or du duc d'Orléans ou du ministère anglais, qui se mêlaient au vrai peuple et lui communiquaient leur ardeur de sang et de désordre.

Pendant ce temps le public était inondé de brochures, de pamphlets, de journaux politiques, dans lesquels il y avait unanimité pour déclarer que le tiers était la nation moins quelques individus. Le plus célèbre de ces écrits fut celui de l'abbé Siéyès, qui se résumait dans ces trois phrases : « Qu'est-ce que le tiers ? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'alors dans l'ordre politique ? — Rien. — Que demande-t-il ? — A devenir quelque chose. » Ce fut sous l'influence de ces idées que furent rédigés les cahiers dont les électeurs chargèrent leurs députés, et d'après lesquels les députés du tiers état devaient se considérer comme mandataires, non d'un ordre, mais de la nation entière ; n'admettre d'autre mode de délibération que la délibération par tête, et, si les privilégiés refusaient, se constituer en assemblée nationale pour travailler seuls à faire une constitution. Toutes

les bases de cette constitution étaient posées dans ces cahiers, empreints des idées de Rousseau, où se manifestait à chaque pas la pensée que la révolution à faire était moins politique que sociale, et avait un but plutôt d'égalité que de liberté; qu'elle devait être non pas locale et spéciale comme celles qu'avait faites l'Angleterre, mais universelle et générale; et qu'elle allait former, avec la révolution chrétienne, les deux grands faits dont se compose l'histoire de l'humanité.

Les cahiers du clergé et de la noblesse étaient loin d'avoir ce caractère de généralité humaine et de mission sociale : ils s'accordaient en un seul point, l'abolition des priviléges en matière d'impôt et des droits féodaux, moyennant rachat. Pour tout le reste, la noblesse ne faisait aucune concession, ne demandait que pour elle, s'occupait de questions d'étiquette, ne disait mot du peuple, et se montrait hostile au clergé. Le clergé parlait tout différemment : il demandait une constitution monarchique où le pouvoir législatif appartiendrait aux états, l'égalité de tous devant la loi, la réforme de l'Église nationale, l'instruction primaire universelle et gratuite, l'unité de législation, etc. D'après cela, on pouvait dire qu'il n'y avait plus que deux ordres : les curés, tiers état du clergé, avaient toutes les idées du peuple; les évêques, tirés de la noblesse, avaient toutes les passions des hommes de leur caste. Dans le combat qui allait s'ouvrir, il n'y avait donc en présence que le peuple et l'aristocratie.

Les élections étaient terminées : elles donnèrent mille trente-neuf députés, dont deux cent quatre-vingt-onze du clergé, deux cent soixante-dix de la noblesse, et cinq cent soixante-dix-huit du tiers état. Parmi ces derniers on comptait deux prêtres, douze nobles et cent vingt magistrats. Alors s'ouvrit, le 5 mai 1789, cette assemblée, la plus solennelle des temps modernes, qui allait prononcer l'arrêt de mort du monde social dont l'origine remontait jusqu'à Jésus-Christ; et c'est à ce jour, qui ne périra jamais dans la mémoire des hommes, que nous terminons l'*Histoire des Français pendant le régime féodal.*

FIN DU TOME TROISIÈME.



# TABLE DES MATIÈRES

## DU TROISIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. Simon Raçon & Cie, rue d'Erfurth, 1.



